

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

BADJI MOKHTAR -ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR ANNABA



جامعة باجي مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'AMENAGEMENT

THESE

Présentée en vue de l'obtention du diplôme de

DOCTORAT EN SCIENCES

Option : Aménagement du Territoire

THEME

LA QUALITE DE VIE URBAINE ET LA GESTION TERRITORIALE DANS UNE VILLE INTERIEURE CAS DE LA VILLE DE KHENCHELA (EST ALGERIEN)

Par :

Brahim DJEBNOUNE

Sous la direction du Pr. Kaddour BOUKHEMIS Université Badji Mokhtar Annaba

PRESIDENT	Khaled BRAHAMIA	Pr	Université Badji Mokhtar Annaba
EXAMINATEUR	Abderazak OULARBI	M C A	Université Badji Mokhtar Annaba
	Abdelhakim KEBICHE	M C A	Université de Sétif 1
	Ammar FOUFOU	M C A	Université de Skikda

À ceux qui sont partis en silence.....

Mes parents.....Mes frères

***Mes enseignants de département d'aménagement
d'Annaba***

.....Mr Aiche mouloud

.....Mr Spiga yacine

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu se réaliser sans l'aide, le soutien et l'amitié d'un très grand nombre de personnes. Ces remerciements leur sont dédiés, en espérant n'en oublier aucune dans cet exercice périlleux.

Mes remerciements vont avant tout à ceux qui ont bien voulu nous honorer de leur participation au jury, interrompant leurs tâches pour examiner ce travail. Pour leur présence, pour leur lecture attentive de ma thèse ainsi que pour les remarques qu'ils m'adresseront lors de cette soutenance afin d'améliorer mon travail

En particulier, je tiens à remercier mon directeur de thèse, le Professeur BOUKHEMIS Kaddour, qui, du début à la fin de cette recherche, a su enrichir et stimuler ma réflexion par ses idées et son enthousiasme, tout en sachant m'accorder la liberté de recherche nécessaire au cours des différentes phases de ce travail. De plus, il a su assurer un suivi scientifique dans les moments-clefs. Au-delà de ce travail, je ne peux que me féliciter de m'être formé à ses côtés, tant pour les connaissances qu'il a su me transmettre que pour la passion qu'il m'a communiquée pour l'Aménagement du territoire.

Sans la collaboration très active du Professeur BOUKHEMIS Anissa, les éléments présentés dans ce travail n'auraient pas atteint le niveau de maturité minimum nécessaire pour ce type de recherche. Je tiens à la remercier sincèrement pour toutes les impulsions qu'elle a su me donner, autant dans la façon de développer et d'approfondir un sujet que dans la manière de mener un parcours académique et scientifique.

Je remercie aussi Monsieur Jean marc FOURNIER , Professeur de Géographie à l'Université de Caen Basse-Normandie et Directeur du Laboratoire ESO-Caen, qui m'a soutenu et orienté, ses précieux conseils et critiques attentives, témoignant de l'intérêt qu'il portait, qu'il sache que ma reconnaissance ne peut suffire.

Cette recherche est le fruit des années de travail au sein de département d'aménagement (Faculté des sciences de la terre). Sans la confiance accordée par M^{me} MELLAKH Abbas Amina Chef de département d'aménagement, il m'aurait été impossible de mener à bien ce travail, qui a été enrichie par les tâches de soutien m'a été confiées. Je remercie chaleureusement.

Plus qu'un remerciement, je présente ma sincère et profonde gratitude au Melle SAMIRA Khadri enseignante a l'université de Djelfa pour ses compétences sans limites, son esprit créatif, innovant. Merci pour tous.

Un grand merci à mes amis de l'équipe des enquêteurs (étudiants de l'université Badji Mokhtar Annaba et les étudiants de l'université Larbi Tebessi Tébessa) pour avoir participé par leur présence sur terrain en période des vacances universitaires, pour leur soutien, leur bonne humeur à cette difficile phase de production, merci d'avoir partagé les instants d'exaltation et les périodes de stress. Merci d'avoir été les témoins attendris de ces moments de labeur.

A titre plus personnel, Je remercie chaleureusement mon collègue BOULAMIAZ Hocine, Je tiens à le remercier surtout pour son soutien moral ininterrompu et ses nombreux conseils tout le long de ma thèse.

Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce présent travail veuillent bien m'excuser de ne pas pouvoir les citer et qu'ils sachent que je leur dois ma sincère gratitude.

RESUME.

Durant les dernières décennies, les villes algériennes ont connu des profondes transformations. Avec un bouleversement remarquable : un rythme d'évolution accéléré, un étalement, une transformation sur elles-mêmes. Elles sont devenues spatialement éclatées, socialement hétérogènes et composites, économiquement complexes et difficiles à gérer et écologiquement invivables.

Chercher à créer une bonne qualité de vie en milieu urbain ou améliorer les conditions favorables au bien vivre ensemble dans de nouveaux quartiers constitue un pari face aux nombreux défis à relever. En effet, l'accélération démographique, l'accroissement de la population et l'évolution des modes de vie ont des incidences sur l'habitat et l'organisation de l'espace. Or, la préservation du territoire implique de densifier les zones urbanisées. Ce principe suscite des craintes chez les habitants, et autres usagers, qui attendent alors des garanties ou des compensations en termes de qualité de vie.

Pour l'Algérie l'accélération du processus d'urbanisation a eu pour corollaire (déduction), dans de nombreux cas, des répercussions importantes sur l'organisation du territoire urbain avec l'étalement urbain, sur-densification de quartiers, prolifération de bidonvilles qui résulte une urbanisation incontrôlée. Sous les innombrables pressions internes et externes, la ville algérienne perd de son attractivité, et est devenue, souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence, et pourtant, la question de la qualité de vie est un champ relativement marginalisé par les chercheurs et les acteurs locaux. C'est dire que la qualité de vie devrait réapparaître comme une préoccupation majeure des politiques, de la société civile et des chercheurs universitaires. La qualité de vie fait référence à des notions variées allant de : La préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions d'existence, La valorisation des espaces de vie. Cette notion prend en compte aussi les problèmes de société tels que : La sécurité, L'emploi, La satisfaction des besoins en matière de santé, éducation, culture et de loisirs

Ce qui signifie que les entrées sont multiples : chacun d'entre nous pourrait aborder la qualité environnementale selon sa propre perception, son échelle de valeurs, ses attaches sentimentales.

C'est dire la difficulté de trouver un dénominateur commun pour conduire objectivement une analyse sur la qualité de vie, le cadre de vie, la qualité environnementale.

Pour le présent travail, l'entrée par les représentations, les perceptions et les aspirations des habitants de cinq quartiers de la ville de Khenchela ainsi avec les acteurs locaux, a été privilégiée, c'est une manière de donner la parole aux composantes de la ville pour redonner sens à la qualité de vie du quotidien et justifier l'exercice de son évaluation.

Comment anticiper les effets des diverses transformations de la société, dont le rythme va encore s'accélérer à l'avenir ? Pour mettre en place des solutions qui garantissent une cohésion sociale, le quartier représente une échelle idéale : moins complexe que l'ensemble de la ville,

A l'heure où la question de la qualité de vie est au cœur des projets d'aménagement et de développement et une dimension forte du développement durable, le traitement et la gestion de nos villes et des problèmes qui s'y attachent devront avoir pour finalité la réponse à la demande sociale du confort, du bien-être, du bien vivre, du progrès social.

Mots clés : : qualité environnementale, qualité de vie, développement durable, quartier, Analyse factorielle des correspondances (AFC).

ABSTRACT.

During the last decades (especially the problematic decade), Algerian cities have undergone a remarkable change: an accelerated rate of growth and a transformation on themselves. They have become spatially fragmented, socially heterogeneous and composite, economically complex and difficult to manage and ecologically unliveable. They take an anarchic spatial configuration, and suffer countless pressures that affect the quality of life of its inhabitants even in its most intimate dimension, and yet the environmental dimension of development actions is often overshadowed in Algeria. Questions of environmental quality and quality of life are also relevant and guide reflection on the behaviour, socio-spatial practices and strategies of stakeholders.

The objective of this study is to assess the inequalities of urban growth and the consequences on the quality of daily life in the districts of the town of Khenchela, an inland town in eastern Algeria. To this end, a field questionnaire (survey) was undertaken in five districts of the town, fundamentally differentiated in terms of geographical location, age and housing typology. Particular attention is paid to the perception of the quality of life and urban atmosphere of these neighbourhoods by their residents.

The statistical and cartographic representation of the survey results makes it possible to visualize the practices of the inhabitants in the neighbourhoods studied, and to guide the specific development actions to be recommended for each neighbourhood to improve their quality of life in an urban environment.

At a time when the question of quality of life is at the heart of planning and development projects and a strong dimension of sustainable development, the treatment and management of our towns and the problems associated with them must be aimed at responding to the social demand for comfort, well-being, and social progress.

Keywords: environmental quality, quality of life, sustainable development, neighbourhood, correspondence factor analysis (CFA).

ملخص.

شهدت المدن الجزائرية في العقود الأخيرة، تحولات عميقة. مع اضطراب ملحوظ: في وتيرة التطور المتسارع، وانتشار، وتحولها على ذاتها. فقد أصبحت مجزأة مكانيا، وغير متجانسة اجتماعيا ومركبة، ومعقدة اقتصاديا، وصعبة في إدارتها، وغير قابلة للحياة بيئيا.

إن السعي إلى خلق نوعية حياة جيدة في المناطق الحضرية أو تحسين الظروف المفضية إلى العيش معا في أحياء جديدة يشكل تحديا في مواجهة العديد من الرهانات. والواقع أن تسارع النمو السكاني وأنماط الحياة المتغيرة لها تأثير واضح المعالم على تنظيم المجال ومع ذلك، فإن الحفاظ على الإقليم يعني تكثيف المناطق الحضرية. هذا المبدأ يثير المخاوف بين السكان، والمستخدمين الآخرين، الذين يتوقعون بعد ذلك ضمانات أو تعويض من حيث نوعية الحياة.

أما بالنسبة للجزائر، فإن تسارع عملية التحضر كان نتيجة طبيعية (استنتاج)، في كثير من الحالات، انعكاسات كبيرة على تنظيم المناطق الحضرية بالتمدد الحضري، والإفراط في كثرة الأحياء، وانتشار مدن الصفيح. مما أدى إلى التحضر غير المنضبط،

وفي ظل الضغوط الداخلية والخارجية التي لا حصر لها، تفقد المدينة الجزائرية جاذبيتها، وأصبحت غالبا ما تكون رمز الفقر والعزلة والتلوث والعنف، ومع ذلك، فإن مسألة نوعية الحياة مجال مهمش نسبيا من قبل الباحثين والجهات الفاعلة المحلية. وهذا يعني أن نوعية الحياة ينبغي أن تظهر مرة أخرى باعتبارها شاغلا رئيسيا للسياسيين والمجتمع المدني والباحثين الأكاديميين.

تشير نوعية الحياة إلى مفاهيم مختلفة تتراوح ما بين: الحفاظ على البيئة، وتحسين ظروف المعيشة، وتقييم مساحات المعيشة. ويأخذ هذا المفهوم في الاعتبار أيضا القضايا الاجتماعية مثل: السلامة، والتوظيف، وتلبية احتياجات الصحة والتعليم والثقافة والترفيه الغير ذلك، وهو ما يعني أن المداخل متعددة: كل واحد منا يمكن أن يقترب من جودة الحياة الحضرية وفقا لتصوره، وحجمه القيم، وهذا يعني صعوبة إيجاد قاسم مشترك لإجراء تحليل موضوعي على نوعية جودة الحياة، والبيئة المعاشة.

وبالنسبة للعمل الحالي المنجز يعتبر بمثابة مدخل للتصورات وتطلعات سكان خمس أحياء في مدينة خنشلة ولا يشكل امتياز بل هو وسيلة لإعطاء الكلمة لمكونات المدينة - المواطن المسؤول - لإعطاء معنى لنوعية الحياة في الحياة اليومية وتبرير ممارسة تقييمها.

ولذلك كيف يمكننا أن نتوقع آثار التحولات المختلفة للمجتمع، التي تسير بوتيرة أسرع في المستقبل؟ ولإيجاد الحلول التي تضمن التماسك الاجتماعي، يمثل الحي مقياسا مثاليا: أقل تعقيدا من المدينة بأكملها.

الكلمات المفتاحية: جودة البيئية، جودة الحياة، التنمية المستدامة، الحي، تحليل عاملي للمعطيات.

Listes Des Tableaux

- Tableau 1 : Définitions des zones de bâti continu (*in* Le Gluau *et al.*, 1996).
- Tableau 2 : Définitions des unités urbaines (*in* Le Gléau *et al.*, 1996).
- Tableau 03 : les déférentes échelles de l'environnement spatial
- Tableau 4 : Indicateurs possibles de la qualité de vie
- Tableau 5 : Exemple de tableau de bord du développement durable urbain
- Tableau 6: les Communes de la Wilaya de Khenchela
- Tableau 7 : Le taux d'accroissement de la population de la ville de khenchela
- Période 1931-2008
- Tableau 8: projections techniques de population (2004-2024) de la ville de khenchela
- Tableau 9 : la vocation et les équipements par secteurs de la ville de Khenchela
- Tableau 10 : indice de forme des secteurs urbain (su) découpage du PDAU-POS
- Tableau 11 : Indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela
- Tableau 12 : Calcul d'indice de forme des cinq arrondissements de la ville de Khenchela
- Tableau 13 : Analyse d'indice de forme des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela
- Tableau 14 : Indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.
- Tableau 15 : La population enquêtée dans les 5 quartiers en 2015 (avec un taux d'accroissement de 2,3)
- Tableau 16 : les districts des quartiers d'étude de la ville de khenchela
- Tableau 16 : Les techniques descriptives du DM

Liste des figures

- Figure 1 : Etapes d'évolution de la taille de la ville et prise en compte du rapport nature /société.
- Figure 2 : Schéma du système spatial (modifié de Laurin, 2001).
- Figure 3 – Modèle de Christaller
- Figure 4: Trois modèles de structure urbaine (in Beaujeu-Garnier, 1997)
- Figure 5 : Schéma des différents types de tissus urbains
- Figure 6 : Structure de la ville par le réseau viaire et l'espace bâti (Extrait de la ville d'Istanbul, in Manitou, 2002).
- Figure 7 : Exemples de rapports entre bâti, parcelle, îlot et rue (in Haniotou 2002).
- Figure 8: Concept et éléments de la qualité de vie urbaine
- Figure 9: Hiérarchies des besoins de Maslow
- Figure 10 : Dimensions de la qualité de vie
- Figure 11 : Concept et éléments de la qualité de vie
- Figure 13 : Les champs conceptuels, les approches et les systèmes de mesure De la qualité de vie
- Figure 14 : Les éléments constitutants de la qualité de vie
- Figure 15 : Grandes dates du développement durable
- Figure 16 : Dimension du dd livre projet urbain page 16
- Figure 17 : Relations entre développement durable et qualité de vie
- Figure 18 : les espaces de projection du soi étendu
- Figure 20 : La courbe et l'indice de concentration des secteurs De collecte des déchets de la ville de Khenchela
- Figure 21 : méthode d'échantillonnage aléatoire simple
- Figure 22 : Le processus d'échantillonnage
- Figure 23: les différents formats de réponses
- Figure 24: Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx
- Figure 25 : Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx
- Figure 26: Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx 'saisie des réponses
- Figure 27 Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx 'résultats '
- Figure 28 : Les graphes de relation : explorer les liens entre un grand nombre de variables
- Figure 29 : Profils démographiques des quartiers d'étude
- Figure 30 : Catégorie d'Age des ménages enquêtés par quartier
- Figure 31 : Catégories socioprofessionnelles des cinq quartiers d'étude
- Figure 32 : Datamining vers la Connaissance
- Figure 33 : Data Mining: Un processus de découverte de connaissance modèle simplifié didactique
- Figure 34 : Data mining: étape clé dans l'extraction de connaissances
- Figure 35: Les problèmes traités par le datamining

- Figure 36: Cadre théorique du datamining
- Figure 37 : Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.
- Figure 38 : Quartier centre-ville-style standard, les principales relations entre les variables fermées
- Figure 39: Quartier centre-ville relation entre variable échelles
- Figure 40 : Quartier centre-ville relation entre variable fermées symbole de significativité avec un indicateur
- Figure 41 : Quartier centre-ville symbole de significativité avec un indicateur échelles (Q46 satisfaction du logement) exemple de relation entre variable échelles et variable fermées
- Figure 42 : Quartier 700 Logements graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.
- Figure 43 : Quartier 700 logements -symboles de significativité, principales relations entre tous les variables
- Figure 44 : Relation entre variable échelles et variable fermées symbole de significativité avec un indicateur (Q10 activité professionnelle)
- Figure 45 : Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q46 satisfaction du logement)
- Figure 46: Quartier résidentiel Essaada, graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.
- Figure 47 : Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction) avec tous les variables
- Figure 48 : Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction) avec tous les variables
- Figure 49 : Quartier 1000 logements route de Batna graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.
- Figure 50 : Quartier 1000 logements route de Batna, graphe de relation, Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées dans 3 rubrique du questionnaire.
- Figure 51: Quartier 1000 logements route de Batna les principales relations entre les questions fermées échelles dans 3 rubrique du questionnaire
- Figure 52: Quartier précaire Ennour (Texas) graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.
- Figure 53 : Quartier Ennour Texas - Graphes de relation, principales relations existantes pour la qualification de la base de donnée du rubrique services du questionnaire
- Figure 54 : Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q14 Vote ; Vous votez ?)
- Figure 55: quartier 700 Logements plan factorielle D'AFC d'évaluation de l'état de logement

- Figure 56: quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation de l'état de logement
- Figure 57 : quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle D'AFC d'évaluation de l'état de logement
- Figure 58 : quartier 700 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel
- Figure 59: quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel
- Figure 60: quartier centre-ville plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel
- Figure 61 : quartier Résidentiel Essaada plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel
- Figure 62 : Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel
- Figure 63: quartier 700 logements plan factorielle D'AFC sur l'intervention des services concernés
- Figure 64 : quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC sur l'intervention des services concernés
- Figure 65: quartier centre-ville, plan factorielle D'AFC sur l'intervention des services concernés
- Figure 66 : Quartier précaire (Texas) plan factorielle D'AFC sur l'intervention des services concernés
- Figure 67: Quartier 700 logements plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier
- Figure 68: Quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier
- Figure 69: Quartier Centre-Ville plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier
- Figure 70 : Quartier résidentiel Essaada plan factorielle D'AFC sur le degré d'importance du service et commerces dans le quartier
- Figure 71 : Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle d'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier

Liste des photos

- Photo 01: vue générale de la ville de khenchela durant la période coloniale
- Photo 02 : La rue principale de la ville Khenchela durant la période coloniale
- Photo °03 : Le vieux marché de la ville Khenchela durant la période coloniale
- Photo 4 : ville de khenchela vue générale en 1904
- Photo 5: vue générale de la ville de khenchela durant la période coloniale.

Liste des cartes

- Carte 1: Situation géographique De la ville de Khenchela
- Carte 2 : ville de Khenchela en 1874
- Carte 3 : la ville de Khenchela en 1904.
- Carte 4 : plan de la ville de Khenchela en 1904
- Carte 5 : la ville de khenchela en 1972
- Carte 6: délimitation du périmètre de la ville dans les perspectives de futur extension de la ville de Khenchela source : auteur 2012 d'après la PDAU de Khenchela.
- Carte 7 : Le découpage de la ville de Khenchela en secteurs d'urbanisme
- Carte 8: découpage de la ville de Khenchela en périmètre du POS
- Carte 9: découpage de la ville de Khenchela on
- Carte 11: la ville de khenchela, découpage de la sureté de wilaya (police)
- Carte 12 : indices de formes des arrondissements de la ville de khenchela
- Carte 13: Optimisation des limites des arrondissements de la ville de khenchela selon la méthode de polygone de Thiessen
- Carte 14 : la ville de khenchela, découpage de la direction de l'environnement
- Carte 15 : Le quartier centre-ville (la ville coloniale)
- Carte 16 : le quartier résidentiel Ennasr
- Carte 17 : le quartier social les 700 logements
- Carte 18 : le quartier social la concorde ou 1000 logements (Route de Batna)
- Carte 19 : le quartier précaire Ennour (Texas)

Liste des abréviations

- AFC	
- APD	Aide publique au développement
- APQLI	Augmented Physical Quality of Life Indice
- CET	Centre d'enfouissement technique
- CNUED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- DD	Développement durable
- FEDEP	Fond de l'Environnement et de la Dépollution
- FEDEP	Fond de l'Environnement et de la Dépollution
- GRET	groupe de recherche et d'échange technologique
- HCEDD	Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable
- IDE	d'investissement national et étranger
- INSEE	l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques français
- MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
- O.M.S	Organisation mondiale de la santé)
- OCDE	Organisation de la Coopération et du Développement Economique
- OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG	organisation non gouvernementale
- ONS	Office national des statistiques
- ONU	Organisation des Nations unies
- PDAU	Plan Directeur D'aménagement Et D'urbanisme
- PLU	Plan local d'urbanisme
- PNAE-DD	Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable
- POS	PLAN d'occupation du sol
- PCS	professions et des catégories socioprofessionnelles
- S.A.U)	les Secteurs à Urbaniser
- S.N.U	Secteurs Non Urbanisables
- S.U.F	Secteurs D'urbanisation Future
- SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
- SU	Secteurs D'urbanismes
- TGV	Train A Grande Vitesse

- TOD	Transit Oriented Development
- UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- USD	United States dollar,
- ZPIU	Zone de Peuplement Industriel et Urbain

TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	1
1. Contexte et motivation de la recherche	1
2. Objectif du travail.	8
3. Hypothèses :	8
4. Méthodologie d'approche	9
5. Structure du travail.....	11
<i>CHAPITRE I</i>	13
<i>CADRE THEORIQUE DE RECHERCHE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, ET URBANISME</i> ..	13
1.1. Introduction	13
1.3. Les concepts liés au milieu urbain	16
1.3.1. La ville	16
1.3.2. Essai de définition	18
1.3.3. Apparition des villes.....	18
1.4. Ville dans le phénomène général d'urbanisation	19
1.5. La ville et sa définition statistique.....	19
1.6. La ville comme mode de vie	19
1.7. La ville comme lieu de réunion des fonctions urbaines	20
1.8. Les villes grecques	22
1.9. La ville romaine	23
1.10. La ville sécuritaire.....	26
1.11. La forme de la ville	26
1.11.3. La ville lieu de production et d'échanges	27
1.12. L'identité urbaine	28
1.13. De la ville ouverte à la ville industrielle.....	29
1.14. Les leçons de l'histoire	31
1.15. La croissance urbaine	32
1.16. Les fonctions urbaines.....	32
1.17. La ville comme système urbain.....	33
1.18. Le modèle, représentation du système urbain	35
1.19. Les descripteurs du milieu urbain	37
1.20. La forme urbaine	38
1.21. La morphologie urbaine	38
1.22. La typologie urbaine.....	38
1.23. Le tissu urbain	39
1.24. Les objets élémentaires révélateurs de l'organisation de la ville	42

<i>CHAPITRE 2</i>	46
<i>LE QUARTIER, UNE ECHELLE D'ANALYSE PERTINENTE DE LA QUALITE DE VIE URBAINE</i>	46
2.1. Introduction.....	46
2.2. Le quartier ; quelle notion pour quelle histoire.	47
2.3. Le quartier, une entité territoriale difficile à cerner	48
2.3.1. La notion de quartier : une définition malaisée.....	48
2.3.2. Les différentes limites d'un quartier	48
2.3.2.1. Les limites administratives.....	48
2.3.2.2. Les limites fonctionnelles.....	48
2.3.2.3. Les limites géographiques.....	49
2.3.2.4. Les limites historiques.....	49
2.3.2.5. Les limites sociales.....	49
2.4. Le quartier, un espace perçu et vécu	49
2.5. Le quartier : une échelle d'intervention pertinente	51
2.6. Le quartier : un défi de développement durable à l'échelle locale	52
2.7. Les enjeux du projet de quartier durable : la réduction des inégalités sociales et.....	53
2.8. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable ...	55
2.9. Quartier précaire/spontanée.....	56
2.10. Conclusion.....	59
<i>CHAPITRE 3 LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS THOERIQUE ET CONCEPTUELLE</i>	60
3.1. Introduction.....	60
3.2. Emergence du concept de qualité de la vie et sa réalité politique.	61
3.5. Prise de conscience et expression du concept	62
3.6. Définition fonctionnelle du concept de qualité de vie.....	62
3.7. Qualité de la vie ou bien-être ?.....	66
3.8. La Qualité de la vie entre satisfaction des besoins matériels et la qualité environnementale.	68
3.9. La qualité de vie, un concept à la fois individuel et social.....	82
3.10. La qualité de vie : entre objectivité et subjectivité.....	86
3.11. La qualité de vie : une diversité d'approches	87
3.13. L'approche géographique de la qualité de vie.....	88
3.15. La qualité de vie comme projet social.....	94
3.16. La qualité de vie : une aspiration à plus de tranquillité et de sécurité.....	95
3.17. Le « cadre de vie »	96
3.18. La qualité de vie à travers le cadre de vie	97
3.19. Le cadre de vie: objet de revendication pour la qualité de vie	97

3.20.	Conceptualisation de la qualité de vie urbaine	98
3.21.	Mesurer la qualité de la vie ou le bien-être ?.....	99
<i>CHAPITRE 4 LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE</i>		
.....		103
4.1.	Introduction	103
4.2.	Le développement durable, une autre conception du développement.....	103
4.2.1.	Les grandes étapes du développement durable	103
4.2.2.	Le concept de développement durable : une structure opératoire malaisée	105
4.3.	Environnement et qualité de vie : des concepts et notions pluridisciplinaires et transdisciplinaires	107
4.3.1.	L'environnement	107
4.3.2.	La qualité de vie	108
4.3.3.	Développement durable et qualité de vie : lignes directrices des nouvelles poétiques d'aménagement et de développement	109
4.4	Les éléments constitutifs communs entre qualité de vie et développement durable	110
4.5.	Conclusion.....	112
<i>CHAPITRE 5 LA QUESTION DE LA QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN ALGERIE</i>		
.....		114
5.1.	Introduction	114
5.2.	Les trois dimensions de la stratégie nationale du développement durable en Algérie.	114
5.2.1.	Les dimensions sociales de la stratégie du DD	114
5.2.2.	Les dimensions économiques de la stratégie du DD.....	115
5.2.3.	Les dimensions environnementales de la stratégie du DD.....	115
5.3.	Le projet de loi sur l'environnement et Plan Triennal de relance économique	116
5.4.	La mise en œuvre de la stratégie nationale du DD.....	118
5.4.1.	Les contraintes de mise en œuvre de la stratégie du développement durable en Algérie	119
-	Sur le plan social	120
-	Sur le plan économique	120
-	Sur le plan environnemental.....	121
-	Sur le terrain (individus et groupes sociaux).....	121
5.5.	Qualité de vie urbaine et développement durable en Algérie	122
5.6.	Comment mettre en place une qualité de vie durable ?.....	125
5.7.	Algérie face au défi du développement durable	126
5.8.	Conclusion.....	128

CHAPITRE 6 LES INDICATEURS DE LA QUALITE DE VIE	129
6.1. Introduction	129
6.2. Définition	130
Les indicateurs de la qualité de vie	131
6.3. Choix des indicateurs	132
6.4. Analyse de quelques modèles de conceptualisation de la qualité de vie	132
6.5. Conceptualisation de la qualité de vie environnementale	133
6.6. Intérêt des indicateurs de la qualité de vie : dresser un tableau de bord	133
6.7. Communication publique et participation :	134
6.8. Qu'est-ce qu'un indicateur ?	135
6.9. Les qualités d'un bon indicateur environnemental	137
6.10. L'élaboration d'un indicateur environnemental	138
6.10.1. Comment définir le champ de la mesure ?	138
6.10.2. Comment déterminer les objectifs ?	138
6.10.3. Comment composer l'indicateur en lui-même ?	138
6.11. Les formats et seuils de l'indicateur	138
6.12. Les propriétés des indicateurs	139
6.12.1. Pertinence et sens vis-à-vis d'un objectif d'évaluation	139
6.12.2. Echelle de mesure	140
6.12.3. Comparaison	140
6.12.4. Représentativité par rapport au phénomène mesure	141
6.13. Comment présenter les indicateurs ? : Sous la forme d'un tableau de bord	141
6.13.1. Exemples de couples (indicateurs / public concerné)	141
Population :	141
6.13.2. Exemples d'indicateurs de performance de management :	142
6.13.3. Exemples d'indicateurs de condition environnementale :	142
6.14. Conclusion	145
CHAPITRE 1 FAIRE L'HISTOIRE DES QUARTIERS ET COMPRENDRE L'HISTOIRE LOCALE	147
1.1. Introduction	147
1.2. Présentation de la wilaya :	148
1.3. Données sociales :	148
1.4. Sites naturels :	148
1.5. La source thermale :	148
1.6. La ville de khenchela Territoire, milieu naturel et risques	149
1.7. Climat :	152
1.8. Risques naturels :	153

1.9.	Genèse de la ville de Khenchela :	154
1.10.	La ville de khenchela Est-elle un “laboratoire social” ?.....	159
1.11.	L’espace et la société à travers la toponymie	159
1.11.1.	La toponymie berbère.....	160
	La toponymie française	160
h.	L’origine du mot du quartier Saada -Ennasr :	161
1.12.	Croissance démographique et signes de la dégradation de la qualité de vie dans la ville de khenchela. 162	
1.12.2.	La période 1954-1962 :	163
1.12.3.	La période 1962-1966	164
1.12.4.	La période 1966-1977	164
1.12.5.	La période 1977 - 1987:	165
1.12.6.	La période 1987-2008	166
1.13.	Conclusion.....	167
	<i>CHAPITRE 2 LA QUALITE DE VIE ET LA GESTION TERRITORIALE DANS LA VILLE DE KHENCHELA</i>	169
2.1.	Introduction	169
2.2.	Comment gérer la qualité du cadre de vie	170
2.3.	Les limites urbaines.....	171
2.4.	Les limites d’un territoire entre citoyenneté et civisme :	171
2.5.	La question du découpage de la ville de Khenchela.....	172
2.5.1.	Contexte et objectifs du découpage.....	172
2.5.2.	Découper pour gérer ?	173
2.6.	Les administrations qui découpent le territoire de la ville.	173
2.7.	Raisons de découper le territoire	174
2.8.	Analyse les découpages de la ville de Khenchela par l’application de quelques méthodes 175	
2.8.2.	Définition de l’indice de forme	175
2.8.2.1.	Propriétés de l’indice de forme	176
2.9.	Le découpage du PDAU en secteurs.	176
2.10.	Les périmètres des POS :	179
2.11.	Analyse de découpage PDAU-POS par l’indice de formes	181
2.12.	Analyse des résultats du tableau.....	181
2.12.1.	Le découpage de l’ONS	182
2.12.2.	Analyse de découpage de l’ONS par l’indice de forme	184
2.12.3.	Analyse des données	185
2.13.	Le découpage de la sureté de wilaya	185

2.13.1. Analyse des découpages par la méthode des polygones de Thiessen ou la théorie de l'énergie minimum	188
2.13.1.1. Définition de la méthode :	188
2.13.1.2. Repères méthodologiques.	188
2.14. Le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de khenchela.	189
2.14.2. Analyse de découpage par l'utilisation de la courbe et l'indice de concentration.	191
2.14.2.2. La détermination graphique de la courbe	192
2.14.2.3. Résultats d'analyse des découpages	193
2.15. Les limites de territoire entre géographe et politique.....	194
2.16. Conclusion.....	195
<i>CHAPITRE 3 LES DISPARITES DANS LA QUALITE DE VIE DES QUARTIERS DE LA VILLE : ..</i>	<i>197</i>
<i>METHODOLOGIE ET TECHNIQUES D'ANALYSES.....</i>	<i>197</i>
3.1. Introduction.....	197
3.2. Définition du périmètre d'étude.....	197
3.2.1. Le quartier du centre-ville (la ville coloniale) : un cachet identifiable.	197
3.2.2. Un quartier résidentiel Ennasr-Saada	199
3.2.3. Un quartier social de la Ville planifiée (proche du centre-ville) : les 700 logements :.....	200
3.2.4. Le quartier la Concorde ou 1000 logements (Route de Batna) : Un autre quartier de l'habitat social proche de la zone industrielle.	201
3.2.5. Un quartier précaire, Ennour (Texas) un espace très monotone.....	202
3.3. Concepts et définitions utilisés.....	204
Les principaux concepts et définitions utilisés dans le présent document sont les suivants : <i>Ménage</i> :	
Un ménage ordinaire est généralement composé d'un groupe de personnes :.....	204
- Vivant ensemble sous le même toit.....	204
- Sous la responsabilité d'un chef de ménage.....	204
- Préparant et prenant ensemble les principaux repas.....	204
Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, le mariage ou par alliance.....	204
- Une personne vivant seule dans un logement peut constituer un ménage.....	204
3.4. Type de construction : Immeuble d'habitation.	204
3.5. Enquêtes sur les ménages.....	205
3.6. Types d'enquêtes sur les ménages.....	205
3.7. Avantages et limitations des enquêtes sur les ménages et des recensements.....	206
3.8. Les outils d'analyse.....	207
3.8.1. L'enquête par questionnaire	207
3.9. Technique d'échantillonnage.	208
- Définition	208
3.9.2. Avantages et inconvénients.....	208

3.10.	La construction de l'échantillon :	209
3.10.1.	L'échantillonnage aléatoire simple	209
3.10.2.	Le processus d'échantillonnage.....	210
3.10.3.	Déroulement de l'enquête	210
A.	Une pré-enquête dans trois parmi les cinq quartiers choisis	210
3.10.5.	Le taux de participation par quartier	215
3.11.	Les différents formats de réponses.....	216
3.12.	Le traitement des données par ordinateur.....	217
3.12.1.	Modes de collecte et de traitement des informations	217
<i>CHAPITRE 4 ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE</i>		<i>223</i>
4.1.	Introduction	223
4.2.	Les éléments d'évaluation de la qualité de vie urbaine des quartiers d'étude.....	223
4.3.	Le traitement statistique et le croisement des variables	225
4.3.1.	Les principales caractéristiques de la population enquêtée par quartier	225
4.3.2.	Le taux d'activité et taux de chômage de la population enquêtée.....	227
<i>CHAPITRE 5 ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES AVEC « DATA-MINING » OU D'EXPLORATION DES DONNEES</i>		<i>230</i>
5.1.	Introduction	230
5.2.	Graphes de relation entre indicateurs -identification les variables structurants -les principales relations.....	230
Data Mining, Qu'est-ce que le data mining ?.....		230
5.2.1.	Principes.....	231
5.2.2.	Le principe : une démarche (simplifiée et didactique) en 5 temps majeurs.....	232
5.2.2.1.	Définition du problème	232
5.2.2.2.	Collecte des données	232
5.2.2.3.	Construire le modèle d'analyse.....	232
5.2.2.4.	Etude des résultats.....	232
5.2.2.5.	Formalisation et diffusion	232
Les 2 types de techniques ou les problèmes traités par le datamining :		234
5.3.	Représentation graphique d'une relation	235
5.4.	Les graphes de relation : explorer les liens entre un grand nombre de variables	236
5.5.	Traitement des résultats du questionnaire les graphes de relation des indicateurs du questionnaire par quartier.....	238
5.5.1.	Quartier Centre-Ville.....	238
5.5.1.1.	Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations...238	
5.5.1.2.	Les principales relations entre les variables fermées style standard	240
5.5.1.3.	Relation entre variable échelles.....	241

5.5.1.4. Relation entre variable fermées symbole de significativité avec un indicateur	242
5.5.1.5. Symbole de significativité avec un indicateur échelles (Q46) exemple de relation entre variable échelles et variable fermées	243
5.6. Quartier 700 Logements.....	244
5.6.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.....	244
5.6.2. Symboles de significativité, principales relations pour la totalité d'indicateurs	245
5.6.3. Relation entre variable échelles et variable fermées symbole de significativité avec un indicateur (Q10 activité professionnelle)).....	247
5.6.4. Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q46 satisfaction du logement)	248
5.7. Quartier Ennasr Essaada.....	250
5.7.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.....	250
5.7.2. Quartier Ennasr Essaada Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction) avec tous les variables.	252
5.8. Quartier 1000 Logements route de Batna.....	254
5.8.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.....	254
5.8.2. Quartier 1000 logements route de Batna Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées.....	256
5.8.3. Quartier 1000 logements route de Batna Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées échelles dans 3 rubrique du questionnaire.....	257
5.9. Quartier Précaire Ennour (Texas).....	258
5.9.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.....	258
5.9.3. Explication des relation symbole de significativité d'une variable (Q14 Vote).....	261
5.10. Conclusion.....	262
<i>CHAPITRE 6 TRAITEMENT DES DONNEES PAR L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (AFC).....</i>	<i>263</i>
6.1. Introduction	263
6.2. L'analyse factorielle des correspondances (AFC).....	263
6.3. But et intérêt des analyses factorielles	264
6.4. Principe de l'analyse factorielle	264
6.5. Les étapes d'une analyse factorielle.....	264
6.6. Analyse du plan factoriel des correspondances.....	265
6.7. Objectifs l'AFC	266
6.8.1. Les tableaux de contingences	266
6.9. Les indicateurs de qualité de vie dans les quartiers d'étude de la ville de Khenchela	267
6.10. Croisement des données par l'analyse factorielle des correspondances	267
6.11. Evaluation de l'état du logement (l'évaluation de l'espace intérieur du logement) :Q22- Nature des murs du logement.....	267
6.11.1. Interprétation du plan formé par les axes F1 et F2 (figure 700 1000logts Texas)	268

6.11.2.	Pour le quartier 700 logements.....	269
6.11.3.	Pour le quartier 1000 logements.....	270
6.11.4.	Pour le quartier précaire Ennour (Texas)	271
6.12.	Evaluation du cadre de vie résidentiel par quartier	272
6.12.1.	Pour le quartier social 700 logement (figure 56).....	273
6.12.2.	Quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel.....	274
6.12.3.	Quartier centre-ville plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel.....	275
6.12.4.	Quartier Résidentiel Essaada plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel.....	276
6.12.5.	Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel	277
6.13.	Question : votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya)	279
6.13.1.	Satisfaction de la population enquêtée en terme de la prise en charge par les pouvoirs locaux. 280	
6.13.2.	Pour le quartier centre-ville.....	282
6.13.3.	Pour le quartier précaire Ennour (Texas) (Figure65)	283
6.14.	RUBRIQUE : Services et commerce	284
6.14.2.	Quartier 700 logements le degré d'importance du service et commerces dans le quartier ..	285
6.14.3.	Quartier social 1000 logement le degré d'importance du service et commerces dans le quartier 287	
6.14.4.	Le degré d'importance du service et commerces dans le quartier Centre-Ville.....	288
6.14.5.	Le degré d'importance du service et commerces dans le Quartier résidentiel Essaada	289
6.14.6.	Le degré d'importance du service et commerces dans le Quartier précaire Ennour (Texas) 290	
6.15.	Conclusion.....	291
	CONCLUSION GENERALE	292
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	301

PARTIE 1 :

CONCEPTUALISATION D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, D'URBANISME, DE LA QUALITE DE VIE, ET DEVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION GENERALE.

1. Contexte et motivation de la recherche

Depuis que l'homme est devenu « urbain » nombreuses sont les tentatives d'imaginer, de concevoir, de bâtir la ville idéale.

Il y a un siècle, seulement 4 % de la population mondiale était urbanisée. « Aujourd'hui, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050 », a indiqué le service des populations du département des affaires économiques et sociales de l'ONU dans l'édition 2014 du rapport sur les perspectives de l'urbanisation.

Selon un rapport de l'ONU sur l'urbanisation dans le monde 2,5 milliard de personnes supplémentaires devraient vivre dans les zones urbaines d'ici 2050, d'où la nécessité de mettre en place un programme de planification urbaine et d'accorder une plus grande attention aux petites villes où vivent la majorité de la population.

Selon les projections de l'ONU, l'effet combiné de l'urbanisation croissante et de la croissance contribuera à une augmentation de 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans les villes, dont 37% en Inde, qui a actuellement la plus grande population rurale, suivi par la Chine et le Nigeria.

New Delhi, qui est actuellement la deuxième ville la plus peuplée du monde avec 25 millions d'habitants, devrait conserver cette place au moins jusqu'en 2030, où sa population devrait atteindre 36 millions. La plus grande ville du monde est Tokyo, avec 38 millions d'habitants, et tandis que sa population devrait diminuer à 37 millions d'ici 2030, elle restera en première position. Les autres villes parmi les cinq les plus peuplées du monde sont Shanghai avec 23 millions d'habitants, Mexico, Bombay et Sao Paolo, chacun avec 21 millions d'habitants, suivie par Osaka avec un peu plus de 20 millions de personnes.

Selon les prévisions démographiques, ces mégalo-poles devraient perdre de l'importance face à la croissance des villes moyennes, en particulier dans les pays en développement. Les régions les plus urbanisées au monde sont actuellement l'Amérique du Nord, où 82% de la population

vit dans les zones urbaines, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes, avec 80%, et 73% en Europe.

En revanche, en Afrique et en Asie la majorité de la population vivent dans des zones rurales, ce qui représente la majorité de la population mondiale. Dans ces régions l'urbanisation devrait connaître une croissance considérable dans les années à venir.

« La Gestion des zones urbaines est devenue l'un des défis de développement les plus importants du 21^e siècle », a déclaré le Directeur de la Division de la population, John Ilot¹, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York. « Le succès ou l'échec de la construction de villes durables sera un facteur important pour la réussite du programme de développement pour l'après-2015 ».

Dans les 50 dernières années, le monde a connu une croissance spectaculaire de sa population urbaine. La vitesse et le rythme de cette croissance, qui s'est surtout concentrée dans les régions les moins développées de la planète, continuent de poser un véritable défi à la communauté internationale dans son ensemble. La gestion des développements liés à cette croissance démographique et la création d'environnements urbains durables restent des questions cruciales à l'ordre du jour de la communauté internationale ².

Les nouveaux chiffres et données présentés par ces affiches et ce rapport mettent en évidence que la population urbaine, estimée à trois milliards de personnes en 2003, devrait atteindre les cinq milliards d'individus en 2030. La population rurale, de son côté, déclinera faiblement pour passer de 3,3 à 3,2 milliards. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population urbaine devrait atteindre 54.73 % de la population mondiale en 2017(Algérie 74 %)³.

La croissance urbaine dont les manifestations sont à la fois spatiales, démographiques et fonctionnelles, s'accompagne souvent de problèmes multiples et difficiles. Il s'agit d'abord de la crise de logement qui résulte de la différence entre l'augmentation de la population urbaine et le rythme de construction des maisons d'habitation. Il en résulte une prolifération d'un habitat spontané et précaire dans des quartiers insalubres appelés bidonvilles. On note également des villes en eau potable, système d'égouts, service de ramassage des ordures ménagères et des services de transport en commun.

Dans des villes africaines marquées dans leur grande majorité par des mutations rapides affectant les domaines économique, politique, social, culturel, environnemental et sanitaire,

¹ M. John Ilot professeur au Département de démographie de l'Université de Californie à Berkeley. De 2005 à 2007, il a également occupé le poste de chef de la Section de la mortalité à la Division de la population l'ONU.

² Selon l'étude « Perspectives de l'urbanisation mondiale : la Révision 2003 », la proportion de la population urbaine atteindra 50% en 2007.

³ Perspectives d'urbanisation du monde, Nations Unies et banque mondiale ; statistique 2017

l'urbanisation pose avec un intérêt renouvelé, la question de la salubrité. Devant l'incapacité de maîtriser la dynamique urbaine et à satisfaire la demande sociale massive du fait de la faillite progressive des systèmes d'encadrement étatiques, les villes africaines posent de redoutables problèmes de gestion des services qui concernent l'eau, l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, le transport, le logement, l'éducation, l'éclairage, l'accès aux soins de santé, etc.

Les moyens limités des Etats africains ne permettent pas en effet aux pouvoirs publics de procéder à des investissements en adéquation avec la demande en services urbains que requiert une prise en charge correcte de la question de la salubrité. Ainsi, le développement spatial urbain dans un contexte de sous-équipement et de pauvreté quasi généralisée de la majeure partie des couches urbaines s'accompagne d'un ensemble de mutations urbaines dont les déficiences dans le domaine de la salubrité en sont une des manifestations multiples. De plus, les espaces urbains sont eux-mêmes fortement différenciés.

Les différences issues de l'époque coloniale ne sont pas complètement oblitérées, mais la dégradation des bâtis et des réseaux tend à les estomper quand de nouveaux investissements n'ont pas eu lieu. Si des quartiers ou des lotissements ont été construits avec leurs équipements, la plus grande partie de la croissance urbaine correspond à des extensions pauvres, souvent en situation périphérique dans l'espace urbain, les villes regroupent aujourd'hui plus de la moitié des habitants de la planète (71 % pour l'Algérie en 2015). Lieu de richesse et de prospérité, de convivialité et de rencontre, la ville est aussi souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence.

La ville, agglomérat artificiel. Se présente comme un véritable écosystème, simultanément "dominé par" et "dominant" l'homme. Celui-ci à mesure qu'il développe la capacité de modifier fondamentalement son environnement naturel se voit paradoxalement contraint d'adapter ses propres besoins au nouveau milieu qu'il engendre. A l'incorporation d'un système cybernétique, la ville est devenue une entité géographique vivante, autonome, qui asservit les hommes dans leur bien-être même.

Elle demeure cependant système, c'est-à-dire peut-être modifiée, reprogrammée, par certains hommes. H. Mathieu (1975) ⁴a bien montré comment la crise écologique de la ville traduit le déséquilibre des rapports entre l'homme et son cadre de vie (pollution de l'air, bruit, banalisation du paysage, fatigue physique et nerveuse...), ainsi que le déséquilibre entre Ecosystème urbain et les écosystèmes naturels. Les responsables de l'environnement et les

⁴ H. Mathieu (1975). Au fil du risque, les villes : Une approche symbolique de la gestion urbaine ,Les Annales de la Recherche Urbaine / 40 / pp. 11-16

écologistes ont utilisé le concept de “qualité de la vie” pour définir leurs préoccupations. Le concept est large et sans doute très subjectif. L’expression “qualité de la vie” inclut aussi bien les préoccupations concernant la préservation du milieu naturel, que l’amélioration du milieu articulé, des conditions de vie, les problèmes de l’emploi, l’analyse du temps et des rythmes d’activité, les sports, les loisirs, le tourisme, la culture, que les arts, la médecine, la criminologie, la gastronomie... “La qualité de la vie” est au carrefour des notions de “cadre de vie” et d’environnement”. Expression “cadre de vie” récurrente chez les architectes. Les urbanistes et les responsables d’aménagement. Concerne directement la maîtrise de l’espace “habité” ; tandis que le vocable “environnement” touche à la protection de la nature aux pollutions et nuisances physiques.

“La qualité de la vie” englobe des perspectives supplémentaires comme aménagement du temps, le développement des loisirs et d’autres dimensions de la vie jugées plus ou moins prioritaires selon la conjoncture. L’expression “qualité de la vie” recouvre, nous venons de débiter, de nombreux concepts. La première étape d’une recherche qui se veut géographique, donc scientifique, sera de définir précisément le domaine d’étude mais aussi l’historique de l’origine du concept général, son évolution dans le temps, dans les mentalités populaires comme dans la réalité politique.

L’urbanisation accélérée a généré des effets territoriaux significatifs, a renforcé les inégalités socio spatiales, a augmenté la demande en mobilité et en logement, et a aggravé la dégradation de la qualité de l’environnement naturel et bâti.⁵

Par exemple, pour l’Algérie, le bilan est relativement insatisfaisant : urbanisation incontrôlée, urbanisme absent ou marginal, habitat inadapté, utilisation abusive et spéculative des réserves foncières communales, surcharge des équipements et utilités collectifs, spéculation et rentes immobilières, localisations industrielles inappropriées, concurrence sur les utilités (eaux), pollution, augmentation du niveau de chômage et de la fréquence des actes d’agressions. Tous ces aspects sont d’autant ressentis négativement qu’il y a absence de politique de solidarité et de proximité au niveau des quartiers. La situation est d’autant plus alarmante que l’on note un l’affaiblissement des repères sociaux traditionnels (la tribu où l’Arch, la famille, l’école, l’Etat, les associations, les syndicats...), l’apparition de nouveaux comportements axés plus sur les intérêts matériels individuels que sur les intérêts collectifs, et l’absence d’un relais associatif

⁵ Christine TOBELEM-ZANIN ,(1995), la qualité de vie dans les villes françaises ;collection nouvelles données en géographie ,ISSN 1160-1027 publication de UR l’université de Rouen .

efficace, pour la prise en charge des jeunes. Souvent, les autorités ont fait preuve de peu d'imagination ; elles font recours à des actions ponctuelles laissant les jeunes Algériens dans les désillusions et les déceptions et les poussant à effectuer des tentatives de passage à l'autre rive de méditerranée (l'apparition d'un nouveau phénomène : les Harragas).

La combinaison de tous ces facteurs participe à la détérioration de la qualité du cadre de vie. Deux éléments du paysage urbain en attestent : l'importance de l'espace vert et l'ampleur de la pollution urbaine. Les espaces verts ont été sacrifiés au profit d'espaces bâtis (logements et équipements). Les normes minimales concernant les surfaces d'espaces verts à aménager dans les agglomérations qui sont de 10 m² par habitant pour les espaces urbains et de 25 m² par habitant pour les espaces suburbains n'ont pas été respectées.

De plus, les déchets urbains constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de détérioration de l'hygiène publique. La plupart des agglomérations urbaines éprouvent de grandes difficultés dans la gestion de leurs déchets, que ce soit au niveau du ramassage ou de celui de l'évacuation et de l'élimination.

Les décharges sont généralement situées sur des terrains perméables, ce qui peut entraîner la contamination des eaux souterraines. Les rares unités de traitement des ordures ménagères sont souvent à l'arrêt pour des raisons techniques ou financières, ce qui aggrave ainsi la situation. Les opérations de la collecte, du traitement des déchets solides et de nettoyage de la voie publique sont souvent considérées comme une préoccupation secondaire par les instances communales qui n'évaluent pas à son juste mesure l'impact sur la santé publique. En matière de pollutions atmosphériques, outre celles d'origine industrielle qui accroissent la concentration des pollutions dans l'air, celles générées au niveau des villes par la circulation automobile par émissions toxiques, sont responsables d'affections respiratoires graves (Hoggas et Hajouti)⁶.

La dégradation des espaces urbains et du cadre de vie des citoyens soulève une question complexe à travers des relations entre trois politiques : la politique **de l'habitat**, la politique **du logement**, et la politique de l'**environnement** qui l'entoure.

La ville étant régie par une cohérence pluri - fonctionnelle, ne peut et souvent ne doit pas constituer la réponse immédiate à la demande en logements ; cela confirme le constat qualitatif actuel, à savoir que la production de logements ne crée pas la ville lorsque cette même production perturbe cette cohérence en entraînant des dysfonctionnements et en détériorant les conditions de vie des citoyens.

⁶ Hoggas ., Hajouti . (2007) Gestion des déchets urbains sol de cas dd la ville de khenchela, mémoire d'ingénieur, département d'aménagement université Mentouri Constantine.

Face à une tendance à une généralisation de la dégradation de la qualité de vie urbaine, de nombreuses d'initiatives audacieuses, imaginatives et généreuses ont été entreprises dans le but de plus d'épanouissement des populations et de progrès de la ville (Koïchiro Matsuura)⁷. Toutes ces tentatives cherchent essentiellement une harmonie entre les habitants, une meilleure répartition des activités, un meilleur cadre de vie, et donc une bonne gouvernance (Laurence Lambert⁸, Rumley P.A., 2002)⁹.

Assurer la qualité de vie urbaine suppose de gérer au mieux le phénomène urbain, répondre à la demande sociale du bien vivre, du bien être ou du confort en ville. On comprend que bien administrée, la ville peut être un instrument de changement et de progrès social. Dans un tel contexte, gérer la ville n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face.

La qualité environnementale s'affirme être un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement. Cette notion interroge autant qu'elle motive, elle permet la mesure, la comparaison, l'observation, la communication et demeure par conséquent un enjeu urbain de taille.

Société en crise, société en mutation, société en forte croissance : sur quelles valeurs construire notre devenir ? A l'heure où la population Algérienne tend à s'imposer comme majoritairement urbaine, penser la qualité de vie dans la ville relève du défi. Laboratoire de l'intégration sociale, lieu d'expression de la diversité des aspirations individuelles, lieu d'édification d'un avenir commun, la ville focalise les grands défis contemporains.

A la croisée des enjeux globaux et du quotidien des citoyens, la qualité de vie exige des réponses au niveau local. Ces solutions viendront-elles d'une impulsion politique ou sociale, d'un nouveau modèle urbain ou encore d'un changement d'attitudes ?¹⁰

Aux côtés de la famille, de la tribu du Arch et du travail ou des croyances symboliques, le territoire constitue l'une des formes traditionnelles d'identification des individus qui contribuent à faire de ces derniers ce qu'ils sont. Si le territoire continuellement construit par les actions sociales qui le prennent pour cadre et sur lesquelles il agit en retour – représente

⁷ Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO (Marrakech, le 18 mars 2002, remise des prix UNESCO Villes pour la Paix).

⁸ Lambert L. (2006). *Quartiers durables, piste pour l'action locale* décembre, 2006 page 4

⁹ Rumley, P.A (2002). *L'Aménagement du territoire entre changement et continuité*. Revue DISP N° 148 p 9-23

¹⁰ Forum mondiale, ville et qualité de vie enjeux globaux solution locaux Genève 18-20 Mai 2006

pour toutes les catégories sociales un espace de mobilisation de ressources et un vecteur d'identité .

C'est sans doute dans le cadre idéal - typique du quartier que ces dimensions identitaires ont été mises en évidence de la manière la plus nette, fait ainsi de cette forme urbaine un objet de recherche privilégié du rapport entre l'homme et l'espace. Le quartier est ainsi décrit comme un espace communautaire, à la fois fonctionnel et symbolique, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de définir un différencié et un sentiment d'appartenance (Jolivet et Léna, 2000)¹¹. Il apparaît ainsi comme un lieu, où s'articulent une identité sociale, un ancrage local.

La concentration humaine et la constitution d'une civilisation urbaine permettent de satisfaire le besoin social du vivre ensemble comme la nécessité de concentrer les activités afin d'optimiser la production. Elles ont cependant un impact sur la qualité de vie des habitants.

La qualité de vie apparaît ainsi avec la nécessité de gérer au mieux le phénomène urbain. S'imposant comme une revendication collective portée par la société et comme une promesse politique engageant l'Etat puis les collectivités territoriales, la qualité de vie permet de défendre l'amélioration des conditions d'existence de chacun. C'est pourquoi le terme de qualité de vie est aujourd'hui couramment employé mais pour parler de réalités très différentes dans de nombreux cas, des répercussions importantes sur:

- L'organisation du territoire urbain (étalement urbain, sur- densification de quartiers, prolifération de bidonvilles) [une urbanisation incontrôlée] ;
- L'accessibilité à un logement adéquat et aux services de proximité ;
- De la qualité du cadre de vie [dégradation du bâti, détournement de l'usage premier des espaces verts, pollution urbaine, insalubrité, etc.] ;
- Des conditions de vie des habitants [chômage, sous-emploi, déficit des services publics, violence urbaine] ;
- La gestion urbaine [absence de politique de solidarité et de proximité au niveau du quartier].

Sous les innombrables pressions internes et externes, la ville perd de son attractivité, et est devenue, souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence ;

Et pourtant, la question de la qualité de vie est un champ relativement marginalisé par les chercheurs et les acteurs locaux.

¹¹Jolivet et Léna. (2000), Logiques identitaires, logiques territoriales », édité par Marie-José Jolivet, n° 14, 2000, 195 p.

La demande sociale du bien vivre, du bien être ou le confort en ville devrait faire désormais partie des enjeux urbains actuels à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement durable ;

C'est dire que la qualité de vie devrait réapparaître comme une préoccupation majeure des politiques, de la société civile et des chercheurs universitaires.

Répondre à la demande sociale du bien vivre, du mieux vivre en ville a un intérêt scientifique. Mais là encore, le consensus se fait rare. Elle se caractérise en effet par la pluralité de ses définitions, par la variété des approches qu'elle génère et la multitude des disciplines qui s'y intéressent.

Pourquoi alors s'interroger sur cette notion de qualité de vie ? Pourquoi faire de cette question un objet de recherche ? La qualité de vie s'apparente pourtant à un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales.

2. Objectif du travail.

L'objectif de ce travail est de construire une grille de lecture qui repose sur des critères d'évaluation de la qualité du cadre de vie et des conditions de vie de la population des quartiers de la ville de Khenchela, une ville intérieure de l'Est Algérien.

Etant donné que la notion de qualité de vie ne se limite pas uniquement à la qualité de l'environnement et bâti ou aux conditions strictement matérielles, mais à des conditions immatérielles qui relèvent du rêve, aux aspirations et aux projets des citoyens, la grille devra inclure deux séries de critères : l'une destinée à mesurer les conditions matérielles et l'autre d'apprécier le niveau de satisfaction des habitants.

Pour construire l'objet de recherche, il a été donné la parole au sujet, à l'individu pour redonner sens à la qualité de vie du quotidien et justifier l'exercice de son évaluation. Cette recherche de signification ne peut se faire qu'aux travers des représentations de la société, de proposer l'individu "l'habitant" comme acteur qui structure notre territoire (quartiers de la ville de Khenchela) pour donner corps à cette notion de la qualité environnementale et cadre de vie des habitants des quartiers et aux indicateurs et critères, pour les identifier et les évaluer. Les représentations individuelles constituent ainsi les bases subjectives nécessaires à l'appréciation objective des cadres de vies résidentiels des habitants.

3. Hypothèses :

Le contexte et les questionnements présentés ci-dessus nous conduisent à émettre des hypothèses sur lesquels la présente recherche est construite.

Etant donné que nous attachons une importance particulière à la dimension vécue des expériences populations, nos hypothèses se résument à considérer que les inégalités dans la qualité de vie des quartiers de la ville de Khenchela sont perçues et vécues différemment par les habitants.

L'image des quartiers étudiés (et son effet sur le bien-être) est liée, par une relation réciproque, à l'usage fait du territoire par les habitants. Cette image des lieux, entendue comme construction sociale est fortement dépendante de l'expérience vécue au sein du quartier et des pratiques sociales auxquelles s'adonnent les habitants en son sein. Ainsi, les pratiques de sociabilité, de voisinage et les ressources accessibles dans le quartier, contribuent à construire une image de celui-ci, à même d'influer sur le niveau de bien être.

Vu dans le sens opposé, il est aussi possible de considérer que ces pratiques sociales à dimension spatiale sont dépendantes d'une condition initiale de bien-être. La causalité pourra ainsi, dans le cadre de cette hypothèse notamment, être difficile à mettre en évidence. Nous tenterons au minimum de mettre à jour de possibles corrélations et d'explorer les pistes permettant une interprétation causale.

– ***HYPOTHESE 1: l'image du quartier reflète la qualité de vie urbaine des habitants***

– ***HYPOTHESE 2 : la qualité de vie urbaine est à la fois le rôle des acteurs locaux***

Les acteurs locaux ont un rôle important à jouer pour répondre aux préoccupations des citoyens, leur rôle c'est donner à chaque habitant de la ville une égalité d'accès à l'ensemble des services et équipements essentiels à la qualité de vie.

4. Méthodologie d'approche

La description des fondements théoriques et conceptuels étant fondamentale pour la compréhension des phénomènes de la qualité de vie, le cadre de vie et la qualité environnementale, elle occupe une place importante dans ce travail. Les notions de développement durable et de la qualité environnementale ont été précisées pour fixer les enjeux relatifs à cette recherche sur « les inégalités dans la qualité de vie. Une revue documentaire sur la question a été utile pour le choix d'indicateurs de la qualité de vie.

Une fois cette étape théorique et conceptuelle terminée, des informations sur le terrain d'investigation ont été récoltées et ont permis de dresser un rapide portrait du contexte géographique et social dans lequel se déroule cette étude.

Les données matérielles (géographiques, sociodémographiques, économiques et politiques) au niveau de la ville et des quartiers (interprétées comme les potentialités de l'espace offertes aux habitants) sont confrontées à celles déduites de l'enquête de terrain pour évaluer le niveau de

satisfaction déclaré des populations à l'égard de l'état de leurs quartiers. C'est une manière de rendre compte des interrelations entre les situations sociales et les lieux appropriés et habités ainsi que des rapports des habitants au territoire.

L'enquête de terrain a été réalisée entre le 21/03/2016 et 07/04/2016 au niveau de cinq quartiers de la ville de Khenchela fondamentalement différenciés en termes de situation géographique, d'âge de création et de typologie d'habitat. Cette enquête est motivée par le fait qu'une attention particulière est accordée à la perception de la qualité de vie qu'ont les habitants des quartiers de la ville. Les représentations individuelles sont comparées aux données matérielles des quartiers.

L'enquête par questionnaire (Cf. Annexe) a donc été choisie comme moyen et outil pour appréhender la qualité de vie à en considérant les cadres de vie, les territoires de proximité, le rapport à l'espace et à la quotidienneté. Le questionnaire est construit sur 75 questions variées entre question fermées (uniques, multiples et échelles) et questions ouvertes (textes) destinées à nous aider à identifier les pratiques et les représentations individuelles en lien avec leurs implications sur les structures et fonctionnement des quartiers de la ville de Khenchela urbaines. Des réponses aux questions, on déduira indirectement l'image du lieu par le degré de sensation et de gratification du lieu habité (déterminé en partie par les caractères psychologiques et sociologiques propres à chaque individu et à chaque groupe). Par le biais du questionnaire et des entretiens, on s'introduit dans la vie personnelle à la recherche d'identification des préférences, des priorités et des aspirations des habitants.

Pour apprécier la qualité de vie, il a été intégré dans le questionnaire des questions se rapportant

- Aux caractéristiques démographiques, socioéconomiques et socioculturelles des habitants,
- Aux propriétés du logement (emplacement, taille et niveau de confort),
- Au cadre de vie extérieure (espaces verts, services, commerces, les équipements, propreté),
- À l'ambiance urbaine (l'environnement sonore, calme/tranquillité, esthétique, sécurité),
- À l'univers des relations sociales (lien social - avec les voisins, la tribu Arch., solidarité/ la convivialité).

Tous ces aspects interviennent avec plus ou moins de force dans la détermination de la qualité du **cadre environnementale**, des **conditions de vie urbaine**, et de **l'intégration sociale**, trois dimensions ou sphères de développement durable.

Lors du déroulement de l'enquête, il n'a pas été possible de respecter de manière systématique l'ordre établi des questions. En effet, la discussion a mené le débat fréquemment sur des sujets et enjeux inattendus. Cette distanciation n'a pas été vécue comme un échec du questionnaire et

de l'entretien, mais au contraire comme une réussite, puisqu'elle a permis d'explorer des thématiques non prévues et d'enrichir de ce fait les connaissances.

La confrontation de questions identiques à des ménages différents a permis de vérifier la sincérité et l'objectivité de certaines informations. Une attention particulière a été accordée aux exemples, histoires et expériences cités par les habitants interrogés, qui permettent habilement d'illustrer et de comprendre certains mécanismes.

Les limites de la méthode sont liées à la dimension **subjective** qui demeure générale de l'objet d'étude - la qualité de vie-. Comment parvenir à saisir et interpréter correctement les expressions d'émotion, de frustration, voire de prétention ?

Ainsi, l'analyse de la qualité environnementale des habitants des quartiers de la ville de Khenchela part de l'expérience et du point de vue du citoyen. C'est une approche jugée pertinente pour comprendre les différentes dimensions de **l'espace vécu** et de **l'espace perçu** des résidents du quartier de la ville de Khenchela.

La représentation statistique et graphique des résultats de l'enquête permet de visualiser les inégalités dans la qualité de vie des quartiers étudiés, et par là même de pointer sur les quartiers où des actions d'aménagement spécifiques seraient à préconiser pour améliorer la qualité de vie.

5. Structure du travail

La question de la qualité de vie urbaine et la gestion territoriale a été traitée ici en deux grandes parties.

Une première partie intitulée « **Conceptualisation d'aménagement du territoire, urbanisme et la qualité de vie et déplombent durable** » propose un éclairage sur les considérations théoriques et conceptuelles, sur les champs majeurs de la recherche qui s'intéressent à l'aménagement du territoire, urbanisme et la qualité de vie et déplombent durable.

Il s'agit de prendre connaissance des approches qui ont investi ces notions afin de s'en enrichir. Notre propre démarche s'est inspirée de cette approche pluridisciplinaire.

Cette première partie a donc pour objectif de poser les repères de cette construction spécifique de la qualité de vie en s'appuyant sur un exposé des concepts fondant le cadre théorique dans lequel le travail s'inscrit, et sur lesquels reposent aussi sa problématique et ses hypothèses.

Cette première partie est rédigée en six chapitres.

Le chapitre I sert de cadrage théorique de recherche aménagement du territoire, urbanisme et qualité de vie urbaine

Chapitre 2 : justifie l'intérêt de prendre le quartier comme une échelle pertinente d'analyse de la qualité de vie urbaine

Chapitre 3 : aborde La qualité de vie, un des fondements théorique et conceptuelle

Chapitre 4 : traite la qualité de vie, un des fondements du développement durable

Chapitre 5 : évoque la question de la qualité de vie et développement durable en Algérie

Le chapitre 6 est consacré à la présentation des indicateurs déterminant la qualité de vie.

Après cette partie de généralités, la deuxième partie du travail intitulée « cadre méthodologique et protocole de l'enquête est consacrée à l'analyse de la qualité de vie à l'échelle de cinq quartiers de la ville de Khenchela grâce aux traitements de données formelles et de données de l'enquête.

Dans un premier chapitre, il est retracé l'histoire des quartiers, une manière de mieux comprendre l'histoire locale.

Dans le deuxième chapitre, il est explicité la méthodologie et techniques d'analyses

Dans le troisième chapitre :la qualité de vie et la gestion territoriale Dans la ville de khenchela

Chapitre 3 : il est explicité les disparités dans la qualité de vie des quartiers de la ville : méthodologie et techniques d'analyses.

Quant au quatrième chapitre, il est explicité la méthodologie et techniques d'analyses.

Pour le chapitre 5 il restitue : Analyse des résultats du questionnaire par « datamining » ou d'exploration des données.

Et enfin le chapitre 6 c'est Traitement des données par L'analyse factorielle des correspondances (AFC) et vérification des hypothèses.

L'examen de ces résultats d'enquête permet de porter un regard croisé sur la qualité de vie quotidienne du territoire d'étude. Au-delà de cette perception générale de la qualité de vie, cette démarche permet d'identifier des critères perçus comme essentiels à la mesure de la qualité de vie quotidienne.

Dans cette partie ébauche la relation la qualité de vie - gestion territoriale : pour la ville de Khenchela, il existe plusieurs découpages qui répondent aux besoins et normes spécifiques de chaque organisme et sans prendre en compte les autres : le découpage du PDAU en secteurs, les périmètres des POS, le découpage de L'ONS en îlots et en districts, le découpage de la sureté de wilaya et le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de Khenchela.

Cet imbroglio est source des conflits d'acteurs urbains et de dysfonctionnements spatiaux. Aussi, une amélioration de la qualité de vie passe aussi par des découpages favorisant un accès plus facile aux équipements et services de proximité et permettant un meilleur encadrement de la population. Dans cette dernière partie, il est fait une tentative d'un redécoupage en appliquant quelques méthodes.

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE DE RECHERCHE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, ET URBANISME

1.1. Introduction

L'objectif de ce chapitre est de préciser la terminologie des notions couramment utilisées telles que l'**Aménagement du territoire**, l'**Urbanisme la qualité de vie urbaine**, et des concepts manipulés dans ces deux **domaines d'intervention** qui ont un objet d'étude commun, le milieu urbain et plus précisément la ville. En effet, ces termes sont des termes usuels mais souvent mal définis les uns par rapport aux autres. Souvent, les acteurs de ces domaines d'intervention utilisent des termes différents pour désigner des mêmes phénomènes. Dès lors comment communiquer et partager des connaissances si des phénomènes identiques sont définis et décrits de façon différente, sans que les autres soient capables de les comprendre. Il est donc indispensable d'utiliser un langage commun.

Afin de faciliter la compréhension des actions menées, dans ces deux domaines d'intervention, les notions et concepts de la **géographie urbaine, discipline scientifique** dont l'objet d'étude est la ville, sont également précisés. Ainsi, les descripteurs du milieu urbain tels que la ville, la forme urbaine, le quartier la rue, la morphologie, le tissu urbain, les objets élémentaires de la ville sont définis.

1.2. Notions d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme

Il existe de nombreuses définitions des notions d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme.

En premier lieu, d'après *Le Memento de l'Urbanisme* (Comby, 1977)¹² :

- L'Aménagement **du territoire**, aussi appelé planification territoriale, est “ l'organisation de la mise en valeur du territoire grâce à la recherche d'une répartition optimale des activités et des populations, des grands axes de communication et des équipements à vocation régionale... L'aménagement de l'espace résulte d'une catégorie d'acteurs et de décideurs : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, promoteur.. ” ;
- L'Urbanisme est la “ technique et l'art de l'aménagement des villes ”. L'urbanisme ne semble pas pouvoir prétendre à constituer une discipline scientifique spécifique. C'est

¹² Comby J., 1977, Mémento d'urbanisme, Centre de Recherche et d'Urbanisme, 574 p.

cette inexistence scientifique qui faire dire à Auzelle (1965)¹³ que “ l'apprentissage de l'urbanisme n'est sérieux que lorsqu'il s'ajoute à une formation d'architecte, d'ingénieur, de géographe ou d'économiste ”.

Trois grands domaines sont à considérer : La politique foncière, l'Urbanisme réglementaire, qui crée le cadre à l'intérieur duquel sera donné libre champ aux initiatives privées (par les PLU par exemple), l'Urbanisme opérationnel, qui est au contraire la mise en œuvre de réalisations, soit par la collectivité, soit par un organisme public ou privé.

L'auteur précise également qu'il est nécessaire de faire la distinction entre l'Urbanisme, et l'Architecture. En effet, l'Urbanisme est longtemps resté, en France surtout, le domaine des architectes. Le domaine de l'urbanisme se distingue cependant radicalement de celui de l'Architecture car tandis qu'un plan d'architecture est la description du bâtiment à édifier, un plan d'urbanisme est un programme d'organisation de l'espace qui ne permet aucune description plastique de la ville. Par contre, l'Urbanisme et la Planification urbaine sont deux termes à peu près synonymes car la notion d'urbanisme met l'accent sur la recherche de l'organisation spatiale à atteindre, et la planification urbaine met l'accent sur les moyens d'y parvenir.

En résumé, Comby (1977) oppose qualitativement l'Aménagement du territoire et l'Urbanisme car “ au changement d'échelle, correspond un changement de problématique et de méthodes ”. Les techniques de l'Urbanisme concernent un territoire suffisamment réduit pour constituer le cadre de vie de l'ensemble des habitants qui y résident, sans que les relations quotidiennes avec l'extérieur de ce territoire soient proportionnellement en nombre important. A l'opposé l'Aménagement du territoire concerne une région ou un pays qui comporte une pluralité d'agglomérations.

En second lieu, d'autres auteurs, d'après *Les Mots de la Géographie* (Brunet *et al.*, 1993)¹⁴ définissent :

- L'Aménagement, de manière générale, comme “ toute action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, soit au niveau local (aménagement rural, urbain, local), soit au niveau régional (grands aménagements régionaux, irrigations), soit au niveau national (Aménagement du territoire) ” ;
- L'Urbanisme, quant à lui, est défini comme “ un ensemble de règlements et d'actions qui font la ville ”.

¹³ Auzelle R., 1965, *Technique de l'urbanisme*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 112 p.

¹⁴ Brunet R., Ferras R., Thery H., 1993, *Les mots de la géographie*, Reclus, Paris, 518 p.

Rousseau et Vouzelle (1995)¹⁵ précise que les urbanistes et les aménageurs doivent, offrir davantage de qualité et de sens à la ville future dans sa **conception** pour les premiers, et dans sa **réalisation** pour les seconds. Tous deux travaillent en compagnie d'experts issus d'autres disciplines. Le démographe et le sociologue, l'historien et le géographe, l'ingénieur et l'architecte, l'économiste et le financier, le notaire et le géomètre sont les plus fréquemment associés à cette transformation de la cité.

Ces quelques exemples montrent à quel point il est difficile de fournir une définition unique des notions d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme. Ces différentes définitions suggèrent que l'extrême complexité des problèmes urbains nécessite des analyses multicritères faisant appel à des champs professionnels assez différents les uns des autres.

Une pratique urbaine réellement **pluridisciplinaire** apparaît comme une condition première d'un traitement professionnel et pragmatique des problèmes urbains. En effet, les villes constituent un territoire où s'accumulent des enjeux économiques, sociaux, politiques, culturels et de prestige profondément imbriqués. Toute analyse monodisciplinaire d'une telle réalité ne peut donc être que réductrice (Lacaze, 1997).¹⁶

Le recours systématique à une approche pluridisciplinaire est la condition nécessaire d'une perception pertinente de l'objet étudié.

En définitive, nous retiendrons pour ce travail que la principale différence entre l'Aménagement du territoire et l'Urbanisme, se situe dans la **formulation de la problématique** et dans son **échelle d'étude**.

Le terme Aménagement du territoire est en général utilisé pour définir les actions à mener à une échelle **nationale ou régionale** (de l'ordre du 1/50 000^e au 1/25 000^e). Alors que le terme Urbanisme est utilisé pour définir des actions menées à une **échelle locale** (de l'ordre du 1/10 000^e au 1/200^e), qui utilisent des procédures de planification territoriale réglementées comme par exemple la réalisation d'un POS. L'obligation d'une étude d'impact avant tout projet, les projets d'aménagement de quartiers.

De plus, les **échelles temporelles** durant lesquelles les actions se déroulent ne sont pas identiques : une opération d'aménagement se déroule souvent sur une période plus longue (processus de réflexion plus long, en amont de l'opérationnalité de l'action), alors qu'une procédure d'urbanisme est réalisée dans un intervalle de temps clairement défini. Enfin, les aménageurs définissent un cadre de **développement à long terme** du territoire d'étude (études

¹⁵ Rousseau D., Vauzelles R., 1995, *L'aménagement urbain*, Presses Universitaires de France, Paris, 126 p.

¹⁶ Lacaze J.P., 1995, *L'Aménagement du territoire*, Edition Flammarion, Dominos, 127 p.

prospectives), alors que l'urbaniste fournit un **cadre administratif** de gestion et de réalisation d'un projet (études opérationnelles).

1.3. Les concepts liés au milieu urbain

1.3.1. La ville

Les définitions de “ ville ” sont nombreuses et dépendent des critères pris en compte (critères physiques, fonctionnels, statistiques) ainsi que de leur interprétation (aspects cognitifs).

Selon Pelletier et Delfante (1997)¹⁷, trois critères sont classiquement utilisés pour définir la ville : la(es) population(s), les fonctions et la morphologie (sens architectural) de la ville. Selon ces auteurs, la ville est “ un lieu d'échanges de toute nature, un lieu de services rendus, soit à sa population, soit à celle de l'extérieur ”. Ces fonctions sont celles du commerce de toutes dimensions, des activités de service aux particuliers et aux entreprises : banques, bureaux, administrations, équipements de santé, spectacles et activités ludiques. Ces services peuvent exister à tous les niveaux selon le type de la ville mais il existe un minimum parfaitement clair dans tous les pays développés.

Tableau 1 : Définitions des zones de bâti continu (in Le Gleau *et al.*, 1996).¹⁸

	Distance maximum entre les bâtiments (m)	Seuil de population (nombre d'habitants)
France	200	Aucun (50 jusqu'en 1982)
Autriche	200	500 depuis 1991
Belgique	Non précisé	200
Danemark Finlande Suède	200 modulation possible	200
Grèce	200	Aucun
Irlande	200	50 maisons occupées
Angleterre Pays de Galles	50	Environ 1000
Ecosse	50	500

¹⁷ Pelletier J., Delfante C., 1997, *Villes et urbanisme dans le monde*, Armand Colin, Paris, 238 p.

¹⁸ Le Gleau J.P, Pumain D., Saint-Julien T., 1996, Villes d'Europe : à chaque pays sa définition, *Economie Statistique*, 194-295, 4/5, pp. 9-23.

Dans le même ordre d'idées, Merlin et Choay (1988)¹⁹ précisent “ *la ville naît donc fondamentalement de fonctions centrales d'échanges, de confrontation ou de rencontre collective* ”.

- D'un point de vue strictement **technique**, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques français (INSEE) définit la **ville** comme “ *une commune dont la population agglomérée dépasse 2000 habitants* ”. Cette définition de la ville repose sur trois critères : la continuité du bâti, la population qui y réside et le découpage administratif (limite communale). L'ensemble des villes et agglomérations sont ainsi regroupées sous le terme d'**unités urbaines**. On retrouve ces critères dans d'autres pays, avec des seuils différents (Tableau 1). En Europe, les seuils pris en compte pour définir un bâti continu sont :
 - Une distance entre les bâtiments compris entre de 50 ou 200 m.
 - Des seuils de population (quand ils sont pris en compte) qui s'échelonnent entre 200, 500 ou 1000 habitants.

Le tableau 2 détaille les seuils pris en compte dans la définition des unités urbaines, en fonction du bâti continu (défini précédemment), des limites administratives (communes, districts, quartiers) et de la population (excepté pour la France et la France qui n'intègrent plus la population dans leur définition du bâti continu).

La notion de ville est perçue par tous mais rentre difficilement dans une définition standard. Toutefois, les critères tels le paysage, le nombre d'habitants et les activités dominantes permettent d'esquisser une définition de la ville.

¹⁹ Merlin P., Choay F., 1988, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires Françaises, 723 p.

Tableau 2 : Définitions des unités urbaines (in Le Gléau *et al.*, 1996).

Pays	Définition d'une aire urbaine
France	Zone de bâti continu de plus de 2000 habitants ajustée sur les communes
Autriche	Zone de bâti continu de plus de 2000 habitants et moins de 15 % de population agricole, ajustée sur les communes
Belgique	Zone de bâti continu ajustée sur : - les quartiers (agglomération morphologique) - les communes (agglomération opérationnelle)
Danemark Finlande Suède	Zone de bâti continu
Grèce	Zone de bâti continu de plus de 10 000 habitants ajustée sur les communes
Angleterre Irlande	Zone de bâti continu ajustée sur les <i>District Electoral Division</i>
Pays de Galles	Zone de bâti continu ajustée sur l' <i>énumération district</i>
Ecosse	Zone de bâti continu ajustée sur le <i>local authority</i>

1.3.2. Essai de définition

Le critère statistique ou numérique ou densité de la population Il renvoie au nombre d'habitants. Il varie selon les pays : est ville, une agglomération de 2000 habitants en France, de 200 au Danemark, 50 000 au Japon. Les Nations unies retiennent le seuil de 20 000 habitants.).

Le critère du paysage la ville diffère de la campagne ou du village par son aspect, caractérisé par l'enchevêtrement des rues et des immeubles, des gratte-ciel.). Le critère des activités dominantes Les activités de la ville ne sont généralement plus agricoles. Y dominent les emplois industriels et les services.

La ville peut être définie comme une agglomération relativement peuplée, dotée d'équipements modernes où dominent les activités non- agricoles.

1.3.3. Apparition des villes

Le fait urbain est apparu il y a des millénaires dans les foyers de grandes civilisations (vallée de l'Indus, du Nil et du Jourdain, du Gange, Méditerranée). La Révolution industrielle du XIXème siècle donne un coup d'accélérateur au phénomène, au point où aujourd'hui on compte des villes gigantesques ou multimillionnaires : Tokyo, New York, Mexico, Londres, Paris, le Caire, Lagos...

1.4. Ville dans le phénomène général d'urbanisation

La population du globe a quadruplé depuis 1850, alors que la population urbaine s'est trouvée multipliée par dix. En 1992, 74 % de la population des pays développés vit dans les zones urbaines.

En France, en 1846, seulement 25% de la population était urbain. Cette proportion atteint 40 % en 1901. Elle arrive à 50 % en 1928 et dépasse les 74% au recensement de 1990.

Cette croissance de la population urbaine s'est traduite par une concentration des personnes autour des grandes agglomérations, ce qui a contribué à renforcer la densité et à étaler les villes sur des espaces toujours plus grands, selon un phénomène couramment appelé « métropolisation ». La ville constitue donc le cadre de vie d'une population largement majoritaire et toujours croissante, ce qui en fait l'affaire de tous.

Comment peut-on aujourd'hui définir la ville, au regard de la diversité déformée et de taille que nous avons sous les yeux ?

1.5. La ville et sa définition statistique

Pour le recensement de 1990, les critères définissant les unités urbaines et les unités rurales ont été fixés. C'est ainsi que l'unité urbaine est une zone bâtie constituée par des constructions avoisinantes formant un ensemble tel, qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et dont la population atteint au moins 2 000 habitants. Si plusieurs communes juxtaposées répondent à ces conditions, elles constituent une agglomération. Sinon elles sont réputées villes isolées. Les communes rurales sont celles qui ne répondent pas aux critères précités.

Cette méthode a permis de montrer qu'il y avait 5 379 communes urbaines, dans lesquelles vivent plus de 7 français sur 10, et 31 251 communes rurales.

Il semble cependant que la différence entre la ruralité et l'urbanité est plus complexe que le franchissement d'un seuil statistique. Nous proposerons donc d'autres définitions de la ville.

1.6. La ville comme mode de vie

Pour Georges Duby²⁰, les critères démographiques et économiques sont insuffisants pour décrire la ville. La ville n'est pas seulement une concentration d'habitants et d'activités, elle est d'abord un fait culturel, un lieu civilisateur où l'on échange des urbanités.

Dans l'antiquité, et au moyen âge, les urbains ont la conviction que la ville est le seul mode de vie civilisé. Ils s'opposent de ce fait, comme dans la définition statistique, aux paysans qui les

²⁰ Duby Georges et al., Histoire de la France rurale 3. De 1789 à 1914, Points Histoire, 1975, 2003, 571 p.

entourent, même si l'existence et l'essor de la ville ne sont pas séparables de l'activité rurale qui lui sert de support et de réservoir humain et économique. « Face au désordre naturel, la ville, image du pouvoir ordonnateur, célèbre les victoires de la culture. Monumentale par nature, la ville a une fonction symbolique ». Peut-on aujourd'hui toujours opposer modes de vie urbain et rural ?

Depuis la dernière guerre, les progrès de la communication et des transports amenuisent la distance réelle et symbolique entre la ville et la campagne. Les villes s'étendent dans la ruralité environnante, par ce qu'on appelle la rurbanisation ou plus techniquement la zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU), mais aussi par la télévision, les transports rapides (TGV), etc.

Les urbains fuient les nuisances de la ville et découvrent les plaisirs du tourisme vert, alors que de nombreux ruraux adoptent, volontairement ou contraints, le mode de vie urbain. Cette réunion, ou, pourrait-on dire, interpénétration de deux mondes opposés constitue une mutation structurelle de grande importance.

1.7. La ville comme lieu de réunion des fonctions urbaines

On a coutume de dire que la ville regroupe plusieurs fonctions. Certains historiens privilégient la fonction commerciale, d'autres la fonction politique, ou religieuse, mais tous s'accordent pour faire de la ville un lieu plurifonctionnel. Au fil du temps, ces fonctions ont évolué et se sont diversifiées, pour former un système de plus en plus complexe.

Au départ, on a pu distinguer dans la ville trois fonctions: une fonction religieuse, source de rassemblement d'un groupe humain dans un lieu sacré et délimité, une fonction militaire, dans la mesure où une enceinte protégeait les habitants contre des invasions éventuelles, et une fonction politique puisque la ville est un lieu de pouvoir. Puis s'est ajoutée une fonction commerciale qui n'a cessé de prendre de l'importance.

Mais ces fonctions principales revêtent des aspects multiples, du fait que la ville soit un lieu de vie. Ainsi les habitants dorment, travaillent, circulent, se soignent, achètent, se distraient, fréquentent les lieux de culte, se rencontrent, s'éduquent, votent, ..., on pourrait énumérer à l'infini toutes les activités que la ville peut offrir à ses citoyens, et il est donc nécessaire, si l'on veut raisonner en termes de fonctions, de simplifier la réalité en regroupant les activités par grandes familles.

L'apparition de l'urbanisme progressif a suscité une évolution dans l'approche fonctionnaliste de la ville. En effet, les théories élaborées dans la charte d'Athènes (adoptée en 1943) ont distingué quatre fonctions essentielles: travailler, habiter, circuler, se divertir. Mais la nouveauté apparaît dans le fait d'attribuer à chacune de ces fonctions un lieu propre. On a donc

Cloisonné chacune de ces fonctions dans un espace autonome et presque imperméable, du fait de la disparition de la rue, les motifs de ce cloisonnement répondent à des préoccupations hygiénistes qui considèrent que la ville doit être un gigantesque parc cohérent et ne plus céder aux désordres issus de la prolifération d'activités et de l'arrivée massive d'habitants. Le Corbusier entreprend une critique de la ville radioconcentrique qui "fait un mélange congestionné des lieux de travail et des

Lieux d'habitation" et impose des "circulations mécaniques frénétiques quotidiennes". Pour lui, l'apparition des lotissements dispersés signifie que la ville est malade et ne remplit plus son rôle de groupement bénéfique des hommes. Il propose donc une ville qui donnerait envie aux hommes d'y rester il élabore un ensemble de règles d'urbanisme avec des unités d'habitation de travail, de loisirs et de circulation, toutes séparées dans l'espace. Ainsi, la circulation des automobiles ne gêne pas celle des piétons, et les immeubles ne sont pas soumis aux nuisances de l'activité économique.

Ce modèle urbanistique a accompagné la reconstruction accélérée d'après-guerre. La croissance urbaine s'effectue dans l'urgence. Barres et tours, monotones et démesurées viennent répondre au souci de rapidité et à la nécessité de construire à bas prix.

La théorie fonctionnelle qui a entraîné la division spatiale des activités, traduite par le zonage, est aujourd'hui remise en cause, car elle aboutit à des déséquilibres économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Selon M. RAGON ²¹, rien n'est pire que l'utopie qui devient réalité. Nous nous sommes très vite aperçus que placer la circulation sur le même plan que le travail ou l'habitat sacrifiait la ville au seul profit de la voiture automobile. De la même façon, en supprimant la rue, les architectes des grands ensembles ont enlevé à la ville un de ses principaux attraits ; diminuer la densité du noyau historique des cités aboutissait à faire des centres villes de mornes déserts. A vouloir transformer une ville en parc, on la réduisait à un dortoir hygiénique.

Les quartiers d'habitation sont vides pendant la journée et les quartiers de travail sont déserts la nuit. Perte, pour ces quartiers périphériques isolés des centres villes, des animations, de la sociabilité, de la sécurité, qui constituent pourtant les qualités de la ville. Le partage des territoires avec création de zones industrielles et de services apparaît dangereux par la segmentation spatiale, à toutes les échelles, qu'il entraîne et ne se justifie plus par la nature des activités, plus rarement nuisibles à l'environnement urbain que par le passé.

²¹ L'Homme et les villes, Albin Michel, 1975

Peut-on avoir une autre approche fonctionnelle qui soit moins dévastatrice ? Il existe une autre façon de considérer les fonctions de la ville dans l'espace et dans le temps dans le temps, les fonctions évoluent, disparaissent et réapparaissent. Elles sont en équilibre instable et mouvant. Leur disparition physique n'entraîne pas une disparition symbolique. La forme de la ville, le bâti, font perdurer des fonctions qui ont disparu, au-delà de leur durée réelle. L'enjeu est de redécouvrir les vocations profondes des territoires, qui en dépit des mutations urbaines font les véritables pérennités urbaines. Redécouverte du quartier, une partie de la ville ayant sa physionomie propre et une certaine unité » selon le Robert, incompatible avec la séparation des fonctions dessinée sur les plans de Le Corbusier. - dans l'espace, les fonctions s'imbriquent, communiquent, s'échangent.

Les quartiers doivent être mixtes, et non monofonctionnels. La ville est un monde qui réunit une variété infinie d'activités économiques, sociales et culturelles, qui coexistent et interagissent. C'est aussi une superposition historique de différents systèmes dont il reste toujours des couches plus ou moins apparentes. Et c'est l'équilibre entre toutes ces activités, parfois contradictoires, qui détermine la qualité de vie. Pour Jean-Paul LACAZE ²², les villes se constituent "comme une accumulation d'enjeux économiques, sociaux, politiques, culturels et de prestige, profondément imbriqués. Toute analyse monodisciplinaire d'une telle réalité ne peut donc qu'être réductrice".

L'approche par fonction constitue une simplification nécessaire, un outil d'urbanisme utile pour diagnostiquer et ébaucher une grille thématique d'analyse de la ville, mais elle n'est pas suffisante en elle-même. Il faut la combiner avec une approche non plus descriptive mais dynamique, où l'on considère la ville comme un organisme vivant, véritable écosystème complexe, créé par l'homme qui n'en maîtrise pas toujours le développement.

Il y a un va et vient permanent entre les actions de l'homme vers la ville, par lequel il cherche à l'aménager par ses vœux, et les actions de la ville sur l'homme, entité géographique dotée d'une vie propre.

1.8. Les villes grecques

La polis grecque représente la transformation d'un village en cité. Selon Lewis Mumford ²³, les hommes s'y rencontrent non pas à la suite d'un concours de circonstances mais parce qu'ils sont

²² Jean-Paul LACAZE Les Annales de la Recherche Urbaine / Année 1989 / 42 / p. 115

²³ Lewis Mumford, *La Cité à travers l'histoire*. Beutler Corinne Annales Année 1966 21-4 pp. 919-922

consciemment à la recherche d'une vie meilleure. Ceci explique que pendant longtemps il n'est besoin d'aucune muraille, le contrat d'association étant suffisamment fort pour garantir l'unité de la ville. L'enceinte de la cité est protégée par les Dieux qui garantissent la pérennité de la ville.

Athènes est une ville de citoyens qui participent de façon directe à la vie publique. Cet esprit de clocher des athéniens permet aussi d'expliquer le rejet de l'étranger, confiné dans les tâches ingrates, c'est-à-dire non intellectuelles.

Cette situation entraîne la mise à l'écart de six individus sur sept qui n'avaient pas le privilège de la citoyenneté : esclaves, commerçants, métèques, alors qu'ils détiennent la quasi-totalité de la puissance économique.

La rencontre des deux mondes, citoyens et citadins non citoyens, avait lieu sur la place de l'Agora. Cet espace libre était prévu afin de permettre aux athéniens de se retrouver, de discuter et de se réunir en assemblée. Mais cet espace public qui n'avait pas de fonction précise attribuée s'est vu investi par tous les commerçants et les artisans qui pouvaient y trouver des clients. Certaines activités artisanales considérées comme naissantes étaient cependant reléguées à l'extérieur de la ville.

1.9. La ville romaine

Contrairement aux grecs qui ont pensé à construire un mur très tard, le tracé et l'édification du mur était pour les romains le premier acte de fondation de la ville. La légende de Romulus et Remus nous rappelle combien l'enceinte de la ville était sacrée, entendu dans le sens de quelque chose d'inviolable, de défendu, et de vénérable. Mais une enceinte n'est pas forcément fortifiée: les villes de la pax romana n'ont pas besoin de remparts, car elles n'ont pas de stratégie défensive. Cependant, elles se dotent de portes monumentales qui visent à marquer leur territoire et leur puissance.

La vie urbaine joue un rôle unificateur qui permet au fait urbain de s'affirmer face au monde rural. Mais l'existence et l'essor de la ville ne sont pas séparables de l'activité rurale productive. En effet, la cité transforme, stocke et redistribue les produits issus des campagnes. On observe donc des interrelations très importantes entre les deux mondes. D'ailleurs, l'essentiel du commerce urbain se limite aux relations entre la ville et son terroir. C'est ce qui fait se demander à certains historiens si la ville romaine a vraiment eu un rôle productif, ou si elle s'est limitée à transformer et à consommer la production des campagnes. Les interprétations oscillent entre la présentation d'une ville parasite et celle d'une redistributrice des richesses dans les campagnes. La ville romaine se définit à la fois par le terroir sur lequel elle a autorité, et par les structures

et les aménagements qui lui sont propres. Elle offre une topographie régulière, souvent calquée sur un plan orthogonal. Selon Christian Goudineau²⁴, la ville réunit autant de mondes séparés qu'elle compte de monuments. Ainsi, la ville de l'empire romain crée des passages entre les lieux et constitue plus un réseau de circulation qu'un ensemble de bâtiments. Il existe des lieux de rencontre et de rassemblement, les places, les forums, les théâtres ou les temples, où s'affirme l'esprit urbain.

Des progrès notables sont apportés en matière de qualité de vie. Qui s'inspire d'Hippocrate, établit trois grands principes de l'architecture fonctionnelle: solidité, commodité et beauté. Les romains multiplient les portiques et les galeries couvertes qui permettent les rencontres sans se soucier des intempéries. Ils installent des rues pavées, des égouts et développent les adductions d'eau.

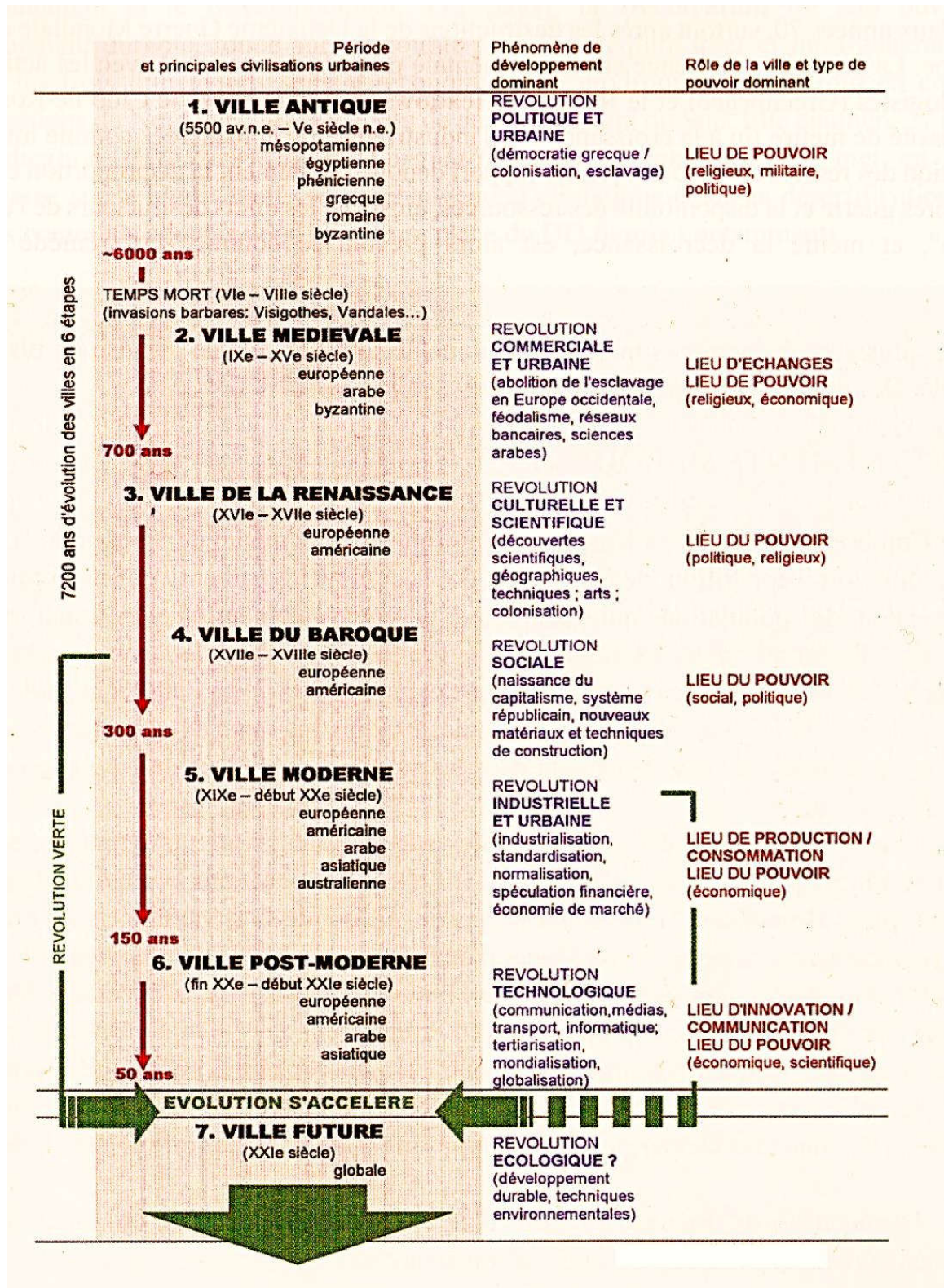
La ville ignore la spécialisation des quartiers; il n'y a guère de fortes concentrations de commerces, d'artisanat ou de logements dans des zones spécifiques. Cependant, elle rejette certaines nuisances afin d'améliorer son cadre de vie. Dès cette époque, on assiste à un mouvement de déplacement de certaines activités artisanales considérées comme naissantes dans les zones suburbaines.

De même, certaines banlieues abritent des immeubles collectifs qui peuvent atteindre douze étages, où les habitants vivent dans des conditions d'hygiène déplorables. Les mécanismes d'exclusion sont donc déjà présents dans la ville romaine. Pour Lewis Mumford, une des causes principales de cette dégradation réside dans le fait que l'empire, soucieux de s'étendre, néglige de consolider son harmonie interne. On peut reprendre en conclusion celle de Christian Goudineau dans l'histoire de la France urbaine.

"La Gaule romaine ne fut pas un paradis urbain. Elle ne fut pas le siège d'une grande réussite urbaine, malgré la somptuosité apparente de certaines manifestations. De grands établissements, la Gaule en connut peu, mais le phénomène, malgré ces limites, devait modeler en grande partie l'avenir du pays. Il faut croire que les continuités, à partir d'un certain seuil, l'emportent, et que les établissements humains portent en eux une force qui les pousse à se conserver, quelque difficile qu'ait pu être leur naissance".

²⁴ Christian Goudineau La ville antique, «ville de consommation» ? Études rurales / Année 1983 / 89-91 / pp. 275-289

Figure 1 : Etapes d'évolution de la taille de la ville et prise en compte du rapport nature /société



D'après RAGON, 1985 STIERLIN; WROBEL actualize D'après BENEVOLO, 2000

1.10. La ville sécuritaire

La cité féodale est beaucoup plus marchande et artisanale que la cité antique, mais aussi beaucoup plus nettement séparée des campagnes environnantes.

1.11. La forme de la ville

1.11.1. Une ville close

La ville s'est constituée à l'intérieur de remparts qui protégeaient ses habitants des invasions. Cet espace clos et concentré définit une exclusion des campagnes environnantes mais pouvait accueillir les populations rurales en cas de guerre. La ville affirme ainsi qu'elle est un monde à part, tout en assurant une sécurité aux populations du terroir qui l'entoure.

La muraille fait de la cité un véritable îlot. Au-delà de son rôle stratégique, elle prend une valeur symbolique. Les hommes du moyen-âge tenaient à cette conception d'un monde parfaitement défini, entouré de murailles solides. En même temps qu'une impression de sécurité, le sentiment d'une unité communautaire naissait de cet isolement.

La présence d'une enceinte limite l'urbanisation extensive, car elle enserre étroitement les agglomérations et entraîne la densification du bâti. Cependant, on procédait parfois à une extension de la muraille afin que la ville puisse englober ses excroissances, en général des faubourgs commerciaux.

Le Moyen-Age est donc caractérisé par la densité du bâti (on densifie le plus possible avant de construire de nouvelles enceintes), et par l'absence de plan de villes. Pourtant, on trouve quelques exemples de villes planifiées: les bastides et les villes neuves qui traduisent des idées urbanistiques simples places centrales et rues orthogonales. Petit à petit, se dégagent des tendances dans l'urbanisme médiéval :

- La propreté : le pavage des rues et la réglementation sur des ordures déversées dans la rue apparaissent progressivement pour faire face à l'accroissement des déchets qui accompagne l'élévation du nombre des habitants ; -la sécurité : on pressent le danger du feu car il y a beaucoup de constructions en bois, ce qui n'évitera pas de nombreux incendie.
- La régularité est appliquée aux voies de communication: les rues et les places, qui sont des lieux de sociabilité. Le pouvoir municipal veille à l'élargissement et à la rectitude des voies et des places.
- La beauté: tout au long du moyen-âge, on voit apparaître des préoccupations ornementales de plus en plus raffinées, que cela soit pour des monuments ou pour l'ornement des façades des maisons individuelles.

1.11.2. Une ville polycentrique et polyfonctionnelle

La croissance de la ville s'effectue selon deux processus: développement linéaire le long d'une route ou d'une rivière; ou encore attraction par un noyau urbain ou par un édifice majeur qui sera enveloppé par des constructions nouvelles.

Au lieu de se développer à partir d'un centre unique dont la périphérie se serait progressivement urbanisée, la ville offre le plus souvent une structure polynucléaire composée de bourgs. Ces bourgs prennent le nom de ruraux, monastiques ou castraux selon le centre préexistant qu'ils complètent. A côté des bourgs apparaissent les faubourgs qui sont des excroissances que la ville finit par « digérer ». Il y eut aussi création de bourgs autour des infrastructures de transport ou sur les marchés, ainsi que des villes nouvelles: au XII^{ème} siècle apparaissent les bastides et les sauvetés qui accueillent les populations des campagnes. On parle en général de la tri polarité de la ville médiévale: le pouvoir civil, le pouvoir religieux et le marché qui entraînent la constitution de trois pôles de croissance. La ville s'organise autour de rues, de places, et le pouvoir laïc s'installe à côté des églises, des halles, des hôtels de ville ou des beffrois. La ville reçoit petit à petit des équipements qui feront d'elle un réseau de relations et un lieu de pouvoir. Ce rassemblement autour du pouvoir, du sacré et du commerce, ce rassemblement fixe et permanent, permettra le développement de la Cité Etat.

1.11.3. La ville lieu de production et d'échanges

Pour Henri Pirenne²⁵, le moteur de la croissance urbaine fut le développement de l'activité artisanale et commerciale. Ses détracteurs lui opposent cependant qu'il a bien fallu au préalable une croissance démographique dynamique ainsi que des excédents agricoles, pour que la croissance puisse décoller. Toutes ces causes ne sont pas antinomiques et c'est sans doute leur réunion qui a permis l'essor que l'on connaît. Les activités s'installent à l'intérieur d'une enceinte qui leur offre à la fois une protection et des débouchés pour leur production. Elle s'agrège autour des activités artisanales et commerciales (deux fonctions encore plus ou moins confondues), présentes au cœur de la ville. Ces activités, alimentées par une économie monétaire, font de la ville un lieu de production et d'échanges. Le commun essor du commerce et de l'artisanat repose sur les surplus ruraux et sur l'immigration paysanne.

La ville médiévale n'est pas un espace indifférencié. Elle comporte des quartiers bien déterminés, par exemple les métiers qui sont regroupés spontanément ou de façon autoritaire (pour les activités polluantes ou bruyantes). Ces activités sont localisées au cœur de la ville, et parfois le long d'une rue principale, ce qui permet aux corporations de s'entre-surveiller et

²⁵ Henri Pirenne Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine / Année 1933 / 8-8 / pp. 268-272

d'éviter la concurrence déloyale. Cette concentration est aussi favorisée par les seigneurs qui veulent encadrer et disposer de cette production. Pourtant, on observe dès cette époque que certaines activités considérées comme malodorantes et malpropres sont refoulées en périphérie ou dans les bas quartiers. D'autres choisissent d'elles-mêmes cette localisation excentrée pour profiter de l'espace et des cours d'eau, ou pour être à proximité des marchés aux portes des villes. En effet l'essor de la ville est expansionniste et les marchands dirigent leur production sur les villes extérieures.

L'image de la ville médiévale n'est cependant pas celle d'une ville cloisonnée à l'intérieur. Il existe une intégration de l'activité artisanale et commerciale à l'existence des citadins. Les ateliers et les échoppes font parties de la maison et se mêlent à la vie quotidienne. Il existait un amalgame de la vie domestique et de la vie ouvrière. L'unité de lieu, du travail et de l'habitation, permettait un rapprochement des classes sociales ainsi qu'une réduction (une absence) des distances domicile-emploi. Ainsi, l'esprit de corps et de solidarité des guildes professionnelles n'était pas synonyme de cloisonnement social. La famille urbaine médiévale n'avait pas la connotation singulièrement étroite de la parenté consanguine d'aujourd'hui; elle alliait à la cellule familiale, les compagnons d'atelier et les serviteurs.

Le brassage des fonctions avait donc comme corollaire le brassage des classes sociales. Cet usage éminent de la ville a créé un ciment essentiel de la collectivité urbaine.

1.12. L'identité urbaine

La muraille a un rôle militaire certain, mais elle est aussi nécessaire à l'établissement d'une conscience urbaine. Elle définit un espace d'exclusion des campagnes et permet d'affirmer la spécificité de la vie urbaine. Pour Castells²⁶, cette conscience urbaine naît de la spécificité politique de la ville, qui définit ses frontières en tant que système social. Les chartes de franchises avaient l'allure d'un contrat social. Les villes offraient un air de liberté et les serfs qui y résidaient plus d'un an et un jour devenaient des citoyens libres. Les valeurs de la ville sont des valeurs de culture et de courtoisie, par opposition au monde des vilains.

La qualité de vie peut se définir comme une sécurité face à l'extérieur, garantie par les murailles et par une mission civilisatrice. Le brassage des fonctions est assuré par la densité de la ville et entraîne de fortes relations de voisinage. Cette osmose entre les différents secteurs de la ville médiévale peut être illustrée par la place publique, qui constitue le creuset de l'unité urbaine et le lieu de confrontation avec la paysannerie qui se rend sur les marchés.

²⁶ Castells Manuel, *La question urbaine*. Revue française de sociologie / Année 1974 / 15-4 / pp. 617-626

Ce brassage des activités et des hommes ne doit cependant pas dissimuler l'existence de ségrégations. Dans les quartiers, on trouve une homogénéité sociale mais la ségrégation s'opère quand même dans l'éloignement à la rue. Avant la ségrégation verticale des immeubles haussmanniens (qui s'est d'ailleurs inversée avec la généralisation des ascenseurs; aujourd'hui, plus c'est haut et plus c'est cher, en raison de la vue et de l'ensoleillement), il existait déjà une ségrégation horizontale: plus on est pauvre et plus on habite loin de la rue. De même, certains quartiers commencent à se spécialiser pour devenir des centres politiques, religieux ou marchands.

1.13. De la ville ouverte à la ville industrielle

Avec la Renaissance et la naissance de l'ère moderne, la ville s'ouvre. La ville ne vit plus dans un monde clos et protégé mais s'ouvre aux grandes découvertes et au progrès technique. La découverte de nouveaux mondes fait exploser l'essor commercial lequel ne connaît plus de limites géographiques avec le développement des transports. Le retour d'un état central fort fait perdre à la ville la liberté politique qu'elle avait acquise au moyen-âge mais. Lui offre des libertés économiques plus lucratives qu'elle va entreprendre de développer. La ville préindustrielle est une fédération de quartiers qui réunit des activités économiques diversifiées. On assiste donc à des programmes urbains qui tentent d'unifier et de rationaliser la ville médiévale, qui ne correspond plus à l'image de la ville moderne. La redécouverte des anciens (les romains et les grecs) par les humanistes et l'utilisation de nouveaux outils, en particulier la perspective, vont permettre de penser la ville de manière différente.

La culture artistique de la renaissance aura donc de nombreuses répercussions sur la ville. L'idée se développe qu'il faut élaborer un projet de ville, ou de quartier, avant d'en envisager la construction. Ce projet devra considérer les caractères de proportion et de métrique en utilisant la perspective. Ainsi apparaît l'idée d'une conception totalement intellectuelle de l'espace urbain qui peut se traduire sur la planche à dessin. Les urbanistes recherchent un tracé urbain régulier, c'est à dire géométrique et symétrique, avec des effets de perspective. Le système du monument cible vient illustrer cette méthode: une avenue droite, longue et large qui aboutit à un édifice monumental qui termine la perspective et peut ouvrir d'un autre côté vers une autre perspective. Ces nouvelles réalisations ne détruisent pas toujours l'ancien bâti. Peut-être par respect de l'ancien, sinon par économie car les coûts d'expropriation préalables à la rénovation urbaine sont élevés. On procède donc le plus souvent par juxtaposition, en remplissant certains espaces non bâtis qui subsistaient. Cependant, certaines situations permettent de réaliser des villes entièrement conformes aux principes en vigueur. C'est ainsi que les grands incendies de Rennes,

St Diégo ou Châteaudun,²⁷ ont permis de reconstruire ces villes en modifiant toute leur configuration originelle. On retrouve ce même cas de figure dans les pays conquis par les européens, en Amérique notamment, où les colons construisent, sur des espaces (vierges), des villes totalement géométriques et symétriques, retrouvant les plans orthogonaux d'Hippodamos de Milet.

Une autre possibilité de construire une ville sur mesure est offerte par les souverains. Louis XIV veut quitter une capitale trop encombrée et se fait construire Versailles. Dans les quinze dernières années de son règne, il ne reviendra à Paris qu'une seule fois. Les méfaits du gigantisme sont déjà dénoncés, avec la crainte que la ville meure de son propre poids. Le pouvoir royal, qui redoute des difficultés d'approvisionnement pour une si grande ville, essaie de limiter la croissance de Paris afin de ne pas en perdre le contrôle. Les solutions apportées peuvent s'exprimer en une idée qui est celle d'aérer, de clarifier et d'augmenter la lisibilité de la ville. Cela se traduit par la volonté de répondre:

- Aux impératifs de la circulation en reliant les quartiers par des routes régulières plus larges. Il ne faut pas oublier que le patrimoine routier médiéval se compose d'un maillage serré de petites rues sinueuses et sombres.
- Aux exigences de la santé publique. On voit se développer les discours hygiénistes qui dénoncent l'air vicié des villes. Certaines activités considérées comme polluantes et insalubres, surtout celles qui touchent à la mort, à la putréfaction, sont rejetées hors de la ville: les tanneurs, les abattoirs, les hôpitaux, les prisons et les cimetières.

La ville n'a cependant pas cessé de croître, entraînant dans son sillage toute une série de détracteurs qui ne cesseront jusqu'à aujourd'hui de prononcer des discours naturalistes et de dénoncer les effets néfastes de la ville industrielle.

Pourtant, la ville s'étale dans la campagne et ses frontières deviennent plus floues. Un indice de cette évolution se mesure dans le réaménagement des enceintes en boulevards urbains destinés à la promenade dans de nombreuses

Villes françaises (à Paris, Senlis, Reims). Mais la campagne que l'on encense est presque une

²⁷ Le donjon de Châteaudun Bulletin Monumental / Année 1970 / 128-2 / pp. 141-142

campagne imaginaire dans laquelle on se réfugie. L'idéal urbain laisse place à un idéal pastoral. Cependant, il faut noter que pour beaucoup de ruraux qui affluent vers la ville, celle-ci signifie l'espoir d'une ascension sociale par le travail et la vie citadine. La ville, et surtout la capitale, fascine. Les jeunes héros de Balzac et de Flaubert sont toujours là pour le rappeler.

1.14. Les leçons de l'histoire

La rapidité de l'industrialisation a entraîné une accélération des mutations qui ne pouvait que provoquer des déséquilibres. La spécialisation des quartiers, si elle n'est pas récente, s'est cependant accentuée après la révolution industrielle et la division du travail qu'elle a induit. La croissance des villes et l'industrialisation ont eu pour effet de bouleverser le paysage urbain. La répartition des activités sur le territoire de la ville a été profondément modifiée. L'éclatement entre les lieux de travail, d'habitation, de commerce et de loisir a entraîné une perte de la conscience urbaine. La place croissante attribuée à la circulation, dont le volume des flux a grandi avec l'extension de la ville et de sa banlieue, a négligé un besoin essentiel de l'homme, l'appropriation de l'espace qui seule, permet l'affirmation d'une identité sociale et culturelle et procure le sentiment d'appartenance à un groupe.

Elle a aussi négligé l'espace public, agora, forum, places puis jardins qui étaient pourtant, depuis l'antiquité, lieux d'expression de l'urbanité et qui assuraient un brassage des fonctions. Elle a aussi modifié les éléments de la centralité urbaine. Si le centre du pouvoir féodal fut le château fort et l'église, le développement de la bourgeoisie et du commerce lui ajoutèrent la place du marché. Aujourd'hui, lorsque l'on parle de centre-ville, en particulier dans les villes nouvelles, il semble que cela évoque le centre commercial, aménagé et couvert pour devenir un espace de rencontre et de loisirs, prenant parfois le nom de son ancêtre romaine, l'agora. Enfin, elle a contribué à éloigner les citadins de la campagne. Les villes se sont étendues dans la ruralité environnante, ce qui a contribué à faire perdre à la dichotomie historique rural-urbain beaucoup de sa pertinence. La densification du bâti par le remplissage des espaces libres, cours intérieures Et jardins, a participé à cet éloignement de la nature, qui n'est plus à la portée du citadin et qui est idéalisée.

L'extension de l'urbanisme et la densification qui l'accompagne se traduisent donc par la destruction des aménagements naturels et par la dégradation d'une certaine image de la qualité de vie. Même si l'on s'est débarrassé de certaines nuisances en termes de salubrité ou de confort, la nouvelle organisation urbaine en a fait naître de nouvelles qui n'ont rien à envier aux précédentes. L'approche historique permet de relativiser la responsabilité attribuée aux seules

années d'après-guerre. Il n'a pas existé de villes parfaites et l'on trouve des racines du mal dès l'antiquité : il va toujours eu des exclusions. Cependant, celui qui ignore l'histoire risque de devoir la revivre. Il faut donc se servir de cette connaissance historique pour mieux comprendre les problèmes qui sont posés et éviter de reproduire les mêmes erreurs. On sera alors possible de distinguer la part de l'évitable et celle de l'inévitable. C'est dans cette optique que sera abordée la partie sur les politiques urbaines.

1.15. La croissance urbaine.

L'urbanisation est le processus de développement des villes. La croissance de la ville est observable sous un triple aspect :

- La croissance démographique : augmentation de la population due surtout à l'exode rural ou à l'arrivée des migrants ;
- La croissance fonctionnelle : augmentation des fonctions ou activités dans la ville ;
- La croissance spatiale : nouvelles constructions pour contenir le flux des personnes et les activités.

1.16. Les fonctions urbaines

Les fonctions de la ville sont liées aux activités dominantes qu'elle exerce, des fonctions parfois complexes.

- a. **La fonction sociale** : la ville est avant tout le lieu de résidence pour ses habitants.
- b. **La fonction industrielle** : Elle est la caractéristique de la plupart des grandes villes qui se sont installées autour des ressources du sous-sol, et ont drainé une masse importante de main-d'œuvre.
- c. **La fonction administrative** : La ville est le centre du pouvoir administratif et politique : capitale politique, chef-lieu de circonscription administrative ;
- d. **La fonction tertiaire** :

Elle regroupe les activités du tertiaire moderne :

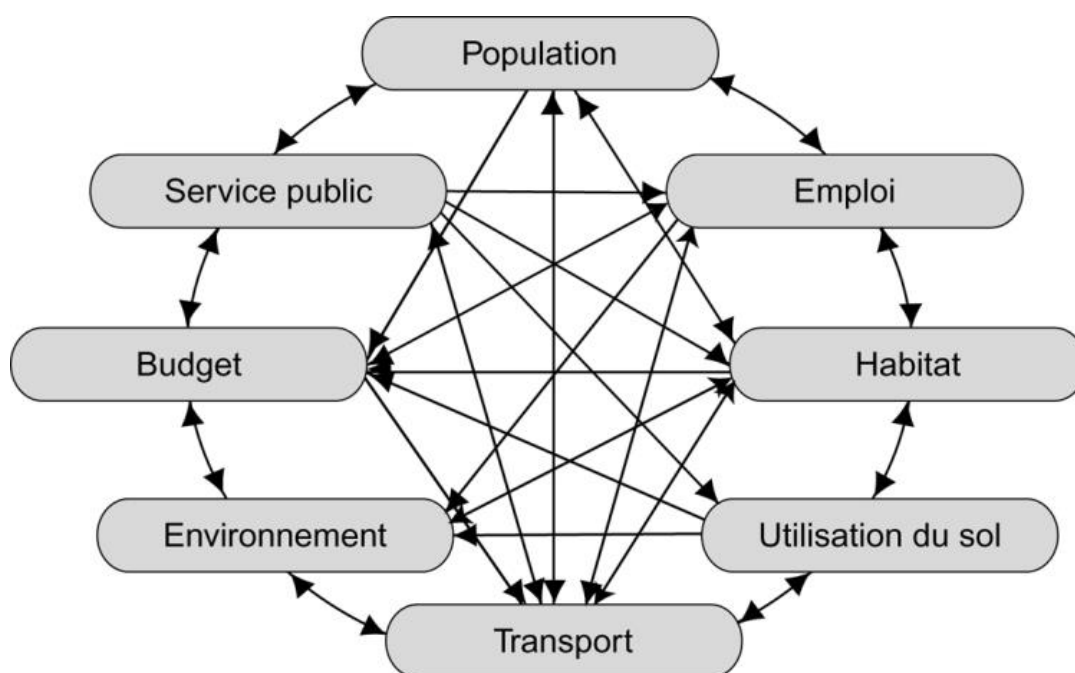
- a) **Fonction commerciale** : places boursières et financières internationales (banques, bourses de valeurs, commerce, assurances, services divers)
- b) **Fonction intellectuelle** : Les villes universitaires : Oxford, Paris, Harvard ; centres de recherche.
- c) **Fonction touristique** : Les villes touristiques : Venise, Nice– Fonction religieuse : Les villes religieuses, la Mecque dans le bâtiment ou par une rupture du relief...etc.

1.17. La ville comme système urbain

La notion de **système** a été largement décrite et utilisée dans de nombreuses disciplines. Nous retenons la définition de Bailly et Ferras (1997)²⁸: “ un système se décompose en sous-systèmes si chacun de ses éléments est considéré comme un système dans un autre niveau d’analyse. C’est un ensemble d’éléments interdépendants et traités comme un tout. Un système recouvre les deux notions, d’ensemble organisé entre différents éléments, et d’interactions entre ces éléments ”. Le terme de **système urbain ou spatial** est utilisé en géographie urbaine pour définir la ville (Bailly et al., 2001).²⁹

Laurini (2001)³⁰ présente un **système urbain** comme un sous-système de contrôle d’un système plus général. Ce sous-système est constitué d’éléments interdépendants pour lesquelles toute modification ou prise de décision a des répercussions sur l’ensemble du sous-système. Les interactions entre toutes ces éléments sont illustrés à la Figure2.

Figure 2 : Schéma du système spatial (modifié de Laurini, 2001).



²⁸ Bailly A., Ferras R., 1997, *Eléments d'épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris, 192 p.

²⁹ Bailly A., Baumont C., Huriot J.M., Saliez A., 1995, *Représenter la ville*, Economica, Paris, 112 p.

³⁰ Laurini R., 2001, *Information Systems for Urban Planning*, Taylor & Francis, London, 349 p.

Selon cette définition, le système urbain se base essentiellement sur des critères anthropiques. Il est également possible de considérer le système urbain selon ses composantes physiques (matérielles) décrites selon leurs fonctionnalités et leurs représentations cognitives. Ainsi, Lynch (1976)³¹ considère que les composantes physiques de la ville peuvent être classées en cinq types d'éléments :

- Les **voies**, qui sont “ les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement. Elles peuvent être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer ;
- Les **limites**, qui sont “ les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies. Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité linéaire : rivages, tranchées de voie ferrées, limites d'extension, murs... De telles limites peuvent être des barrières, plus ou moins franchissables, qui isolent une région d'une autre ; ou bien elles peuvent être des coutures, lignes le long desquelles deux régions se relient et se joignent l'une à l'autre ” ;
- Les **quartiers**, qui sont “ des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions, où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier ” ;
- Les **nœuds**, qui sont “ des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage. Cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieux de passage d'une structure à une autre ” ;
- Les **points de repère**, qui sont “ un autre type de référence ponctuelle, mais dans ce cas l'observateur n'y pénétrant pas, ils sont externes ”.

Il existe de nombreuses façons d'aborder la notion de système urbain, notamment par la nature de ses composantes (anthropiques, physiques, ...). Globalement, le concept de système spatial (urbain) permet d'expliquer la structure d'un espace (urbain). Si on considère les systèmes urbains d'après leurs composantes physiques, les propriétés spatiales du système urbain sont observables sur le plan de la ville. Les principes qui régissent l'organisation d'un système urbain évoluent au cours du temps. Ils sont le fruit d'opérations urbanistiques qui influencent les formes urbaines. L'analyse des principes d'organisation spatiale des systèmes urbains et la

³¹ Lynch K., 1976, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 222 p.

recherche de “références”, de termes généraux et de similarités a conduit à l’élaboration de **modèles urbains**, représentations simplifiées et formalisées de la réalité.

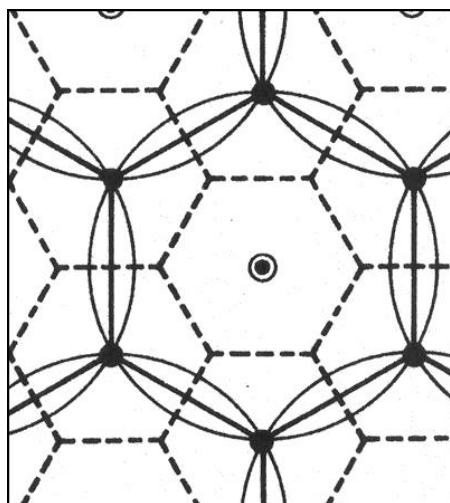
1.18. Le modèle, représentation du système urbain

Un modèle est “une représentation simplifiée d'une réalité”, qui donne du sens à cette réalité et permet donc de la comprendre. Quatre grands types de modèles sont utilisés (Brunet *et al.*, 1997)³² :

- a. Les **modèles mathématiques** sous forme d'équation, qui mettent en valeur les dépendances entre phénomènes. Un exemple classique est le modèle gravitaire, dont il existe de nombreux dérivés (la loi de Reilly).
- b. Les **modèles de système** qui cherchent à représenter la structure d'un système, ses composants et ses flux.
- c. Les **modèles prédictifs** qui prévoient l'évolution de systèmes en fonction de modifications que l'on intègre au système (modifications des éléments ou de leurs relations).
- d. Les **modèles graphiques ou chromatiques**, qui permettent de représenter la structure d'un espace, en simplifiant sa représentation grâce à une sémiologie graphique adaptée.

Parmi les modèles mathématiques, un des modèles urbains utilisé en géographie est le modèle de Christaller. Ce modèle, élaboré par le géographe allemand Walter Christaller en 1933, dérivé de la **théorie des lieux centraux**, a été conçu pour expliquer la taille et le nombre des villes et leur espacement dans un territoire. Cette théorie s'appuie sur une définition de la ville qui en fait essentiellement un centre de distribution de biens et de services pour une population dispersée, et sur des principes d'optimisation (qui tiennent compte des coûts de transport). Le modèle décrit l'organisation hiérarchisée d'un réseau de villes selon le niveau des services qu'elles offrent, et leur disposition spatiale régulière au centre d'hexagones (Figure .3).

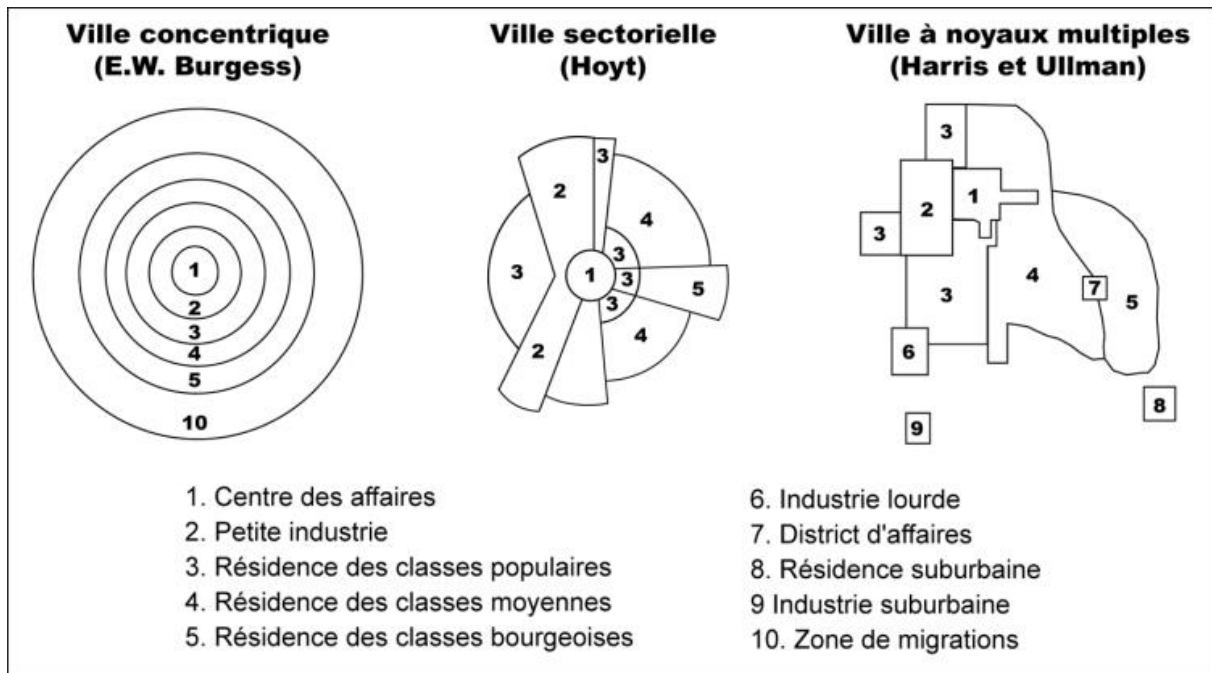
Figure 3 – Modèle de Christaller



³² Brunet R., Ferras R., Thery H., 1993, *Les mots de la géographie*, Reclus, Paris, 518 p.

D'autres modèles décrivent la ville comme un système écologique complexe. Ces modèles, de types graphiques, se basent sur les travaux de l'Ecole de sociologie urbaine de l'Université de Chicago. Celle-ci initia vers les années 20, l'étude de la structure interne des villes en s'inspirant des concepts de l'écologie urbaine. Dans ces modèles, le phénomène de ségrégation fondé sur des critères économiques et sociaux marque l'organisation des villes (Figure .4).

Figure 4: Trois modèles de structure urbaine (in Beaujeu-Garnier, 1997).³³



Le **modèle de Burgess** (1929) présente le type idéal d'une ville se développant selon une série de cercles concentriques. Ce modèle, appliqué à la ville Chicago, distingue cinq zones concentriques (Bailly et Beguin, 2001)³⁴ : le centre des affaires, la zone de transition, la zone de résidences ouvrières, la zone de résidences plus aisées, et l'auréole d'où vient les migrants quotidiens. Le système concentrique d'organisation de la ville, identifié par Burgess sur des critères sociaux, est identifié par Alonso (1964) sur des critères économiques. Il a montré que les choix de localisation résidentielle dépendent du coût du logement (plus élevé près des centres villes) et du coût des transports (plus élevé loin des centres villes). Clark (1951) reconnaît également cette organisation concentrique en établissant une corrélation entre l'éloignement du centre et la baisse des densités humaines dans la ville.

Dans le modèle de Hoyt (1939)³⁵, qui prend en compte l'effet linéaire des voies de communication, la combinaison des principes d'attraction du centre et de quadrillage par le

³³ Beguin H., 1979, Méthodes d'analyse géographique quantitative, LITEC, Paris, 252 p.

³⁴ Bailly A., Beguin H., 2001, *Introduction à la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 218 p.

³⁵ Hoyt H., 1939, *The Structure and Growth of residential Neighborhood in American Cities*, Washington, Federal Housing Administration, 122 p.

réseau de communication développe une disposition en secteurs. On note la disposition préférentielle de l'industrie le long de certains axes de transports (chemin de fer ou voies d'eau) ; à proximité, se trouvent les résidences ouvrières.

Harris et Ullman (1945) ³⁶complexifient le modèle précédent en créant une structure en mosaïque et affirment l'existence d'une ville à noyaux multiples (centres historique, commercial et des affaires). Ce modèle est d'autant mieux représenté que les villes sont de taille importante.

Cette section a permis de faire une mise au point sur le domaine d'étude des aménageurs et des urbanistes, à travers les définitions des concepts de ville, système urbain et modèle urbain.

Le système urbain permet de décrire la complexité de l'espace urbain en le décomposant en sous-systèmes définis en terme de composantes (anthropiques, physiques) et de relations inter composantes. Une formalisation de cette organisation est fournie par les **modèles urbains** qui détaillent les processus de spatialisation. Ces processus (combinaison des processus politiques, économiques et sociaux) créent des formes urbaines (des régularités) dont la signification (morphologique, organisationnelle) reste à comprendre. La section suivante présente les descripteurs utilisés pour décrire l'organisation du milieu urbain.

1.19. Les descripteurs du milieu urbain

Les notions et les concepts utilisés pour décrire l'organisation du milieu urbain et plus précisément, l'organisation de la ville sont précisés ci-dessous sur la base des concepts utilisés en géographie urbaine car ils permettent de mieux comprendre le regard que les aménageurs et les urbanistes portent sur celle-ci. En effet, l'analyse des villes par les aménageurs et les urbanistes est toujours réalisée par l'intégration des dimensions historique et sociale.

L'Aménagement du territoire ou l'Urbanisme ne peuvent être abordés sans faire intervenir la dimension historique. Tout ouvrage qui traite de l'organisation des formes urbaines d'une ville retrace son évolution dans le temps et met en parallèle son histoire, les différents types d'aménagements urbains et les modes de constructions de bâtiments.

Les aménageurs et les urbanistes s'inspirent également fortement des pratiques sociales pour expliquer l'organisation des villes. L'explosion des banlieues en est une illustration : ce type d'urbanisme, qui fait souvent l'objet de critiques aujourd'hui, fut une des seules réponses trouvées, dans les années soixante, à la question de l'installation de milliers de personnes à petits revenus dans des logements salubres. Notons également que les quartiers sont une entité de la

³⁶ Harris C.D., Ullman E.L., 1945, The nature of cities, *The Annals of the American Academy of political and social science*, 1945

ville, un élément unitaire, souvent caractérisé par une pratique sociale particulière ou une population donnée.

Ce type d'analyse des villes, basée sur l'Histoire et les pratiques ne serait complète si elle ne faisait pas intervenir les notions de "forme urbaine", de "morphologie urbaine". Elle s'effectue à partir d'une grille de lecture, une "typologie" du milieu urbain.

1.20. La forme urbaine

On peut comprendre aisément ce qu'est la forme géométrique d'un objet simple (allongée, ronde, volumineuse, ...). La forme d'une ville est moins facilement concevable : parle-t-on de la forme de la ville entière (auquel cas il faut accepter l'idée que la ville est un tout et non pas une juxtaposition d'objets) ou de la forme de ses principales composantes...?

La **forme urbaine** est définie par Merlin et Choay (1988)³⁷ comme une "architecture spécifique à la ville, c'est-à-dire une création architecturale dont les composantes possèdent une diversité de type". Elle peut être assimilée au résultat d'une organisation de la ville ; c'est alors un tout, l'assemblage des différents éléments de ville associés à une certaine époque. Cette définition reste un peu obscure. Selon la définition, plus accessible de Levy, cité par Merlin et Choay (1988), la forme de la ville résulte de "la réunion des entités physiques et sociales ; c'est-à-dire les éléments géométriques, naturels ou construits, et les facteurs sociaux et économiques qui ont induit une pratique urbaine donnée". Les entités physiques peuvent être liées à la topographie (relief, présence d'un fleuve), à des constructions passées (existence d'un mur de fortification) et présentes, et les entités sociales, à la prédominance d'un type de population dans un quartier ou d'une activité particulière. Cette définition est retenue, dans ce travail, car elle souligne que la ville est une réunion, ou une composition d'entités morphologiques homogènes.

1.21. La morphologie urbaine

Le terme de **morphologie urbaine** est associé à deux principales acceptions (Merlin et Choay, 1988) : dans la première, le terme recouvre la notion de forme urbaine, et dans la deuxième, il désigne les moyens qui rendent possible la connaissance de l'objet ville, c'est-à-dire l'art de reconnaître les éléments types dans la ville et de comprendre la façon dont ils s'organisent entre eux. Nous retiendrons de cette notion que la morphologie urbaine est un moyen de lire la ville, afin d'en expliciter la forme, ou de distinguer "les" formes de ses différentes composantes. En ce sens, elle est très étroitement liée à la notion de typologie.

³⁷ Merlin P., Choay F., 1988, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires Françaises, 723 p.

1.22. La typologie urbaine

La **typologie** est une méthode permettant de reconnaître dans la ville des objets ou des composantes élémentaires de même type. Les critères utilisés par les urbanistes ou les architectes pour mener à bien cette lecture de la ville intègrent les aspects historiques, sociaux et économiques et relient souvent les fonctions des bâtiments à leur forme, en complétant leur étude de la ville d'une analyse fonctionnelle. Ainsi, Rossi (1981) ³⁸ considère que la fonction d'une composante de la ville peut être différente dans une même forme, car la fonction peut évoluer et la forme persister. A l'opposé Hillier (Merlin et Choay, 1988) ne s'intéresse qu'à la forme physique et spatiale de la ville lorsqu'il évoque la morphologie. Selon lui, ce qui importe, c'est la description géométrique de l'espace et des formes bâties et les liens entre les deux.

Notons que cette notion de typologie est à différencier de celle de nomenclature. En effet, selon Choay et Merlin (1988), une typologie désigne de manière générale “ toute opération de classement des objets ou des espaces selon un type. Le classement typologique écartant les éléments variables, considérés comme non significatifs, le type représente donc une abstraction rendant compte d'une régularité, au double sens de ce qui se répète et de ce qui sert de règle. ”. A l'inverse, une nomenclature fait référence à un “ ensemble des mots relatifs à un sujet donné, présentés selon une classification méthodique, à la différence d'un simple inventaire ; méthode employée pour établir cette classification ”.

Ainsi, une typologie classe les objets selon un type, et une nomenclature range les objets décrits en classes ordonnées, hiérarchisées et codées par des noms ou des numéros qui permettent d'en reconstituer l'ordonnance. La typologie des bâtiments (par exemple selon leur dimension, ou leur style) est également très liée au concept de tissu urbain.

1.23. Le tissu urbain

Le tissu urbain est “ l'expression physique de la forme urbaine. Il est constitué par l'ensemble des éléments physiques qui contribuent à celle-ci - le site, le réseau viaire, la division parcellaire, le rapport entre les espaces bâtis et non bâtis, la dimension, la forme et le style des bâtiments - et par les rapports qui relient ces éléments ” (Merlin et Choay, 1988)³⁹.

Bien que cette expression assez vague soit utilisée de diverses façons, un tissu urbain homogène peut être défini comme l'apparence physique d'une portion de ville où les éléments précédents ont des caractéristiques peu différentes. On parlera ainsi du tissu médiéval ou du tissu haussmannien de nombreux quartiers de Paris de la seconde moitié du XIXe siècle, ou de tissu géorgien à Londres.

³⁸ Rossi A., 1981, *L'architecture de la ville*, L'Esprit, Paris, 250 p.

³⁹ Merlin P., Choay F., 1988, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires Françaises, 723 p

Un tissu urbain est lié à l'époque de création et de constitution de l'espace urbain : le réseau viaire et le parcellaire sont souvent hérités des structures rurales antérieures et des modifications subies à l'époque de la première construction. Les rapports du bâti au non-bâti évoluent également dans le temps. Mais l'élément le plus variable, très lié aux techniques et matériaux de construction d'une part, à la réglementation d'autre part, est la hauteur des bâtiments. Il peut, dans certains cas, y avoir juxtaposition de tissus urbains (pavillons, grands ensembles) ou superposition de tissus urbains (petits immeubles collectifs ayant remplacé peu à peu des pavillons dont la majorité subsiste ; tours au milieu de bâtiments plus bas). On parle de tissu ouvert ou fermé selon la position relative des bâtiments entre eux et par rapport à l'alignement ; de tissu dense ou peu dense, selon le rapport de la surface de plancher à la surface de terrain.

Une définition plus complète, à notre sens, du tissu urbain est donnée par Gérard (1980)⁴⁰. Selon cet auteur, un tissu urbain est un “ mode d'assemblage, en trois dimensions, des espaces bâtis et des espaces libres de la ville, à l'échelle de la parcelle, de l'îlot, du quartier et leur mise en relation par un réseau hiérarchisé de rues, le tout formant un système ”. Les espaces libres correspondent à des espaces libres de construction et le terme de quartier est utilisé au sens morphologique du terme (ensemble d'îlots homogènes). La rue est considérée dans cette définition comme une voie publique qui donne accès aux habitations et qui permet la circulation des personnes. Il est possible de différencier des tissus urbains fermés (constructions accolées, dites en ordre fermé), et des tissus urbains ouverts (constructions isolées, dites en ordre ouverts). Chacun de ces tissus est également constitué de plusieurs sous-types de tissus urbains (Figure 5).

Les tissus urbains fermés peuvent être :

1. Régulier, ordonné, avec des rues à tracé droit ou courbe ;
2. Irrégulier, répartis en sous-types à partir des dominantes perceptibles : tracé et hiérarchie des voies ; formes et dimensions des îlots ; formes, dimension, mode d'assemblage des parcelles ; emprise, mode d'implantation du bâti, type dominant des volumes bâtis sur l'îlot.

Les tissus urbains ouverts peuvent être :

- A maisons urbaines traditionnelles :
 - a. Régulier et ordonné : à partir de trois critères (système des voies, formes et dimension des îlots, implantation du bâti sur la parcelle), ou selon deux critères (système de voies,

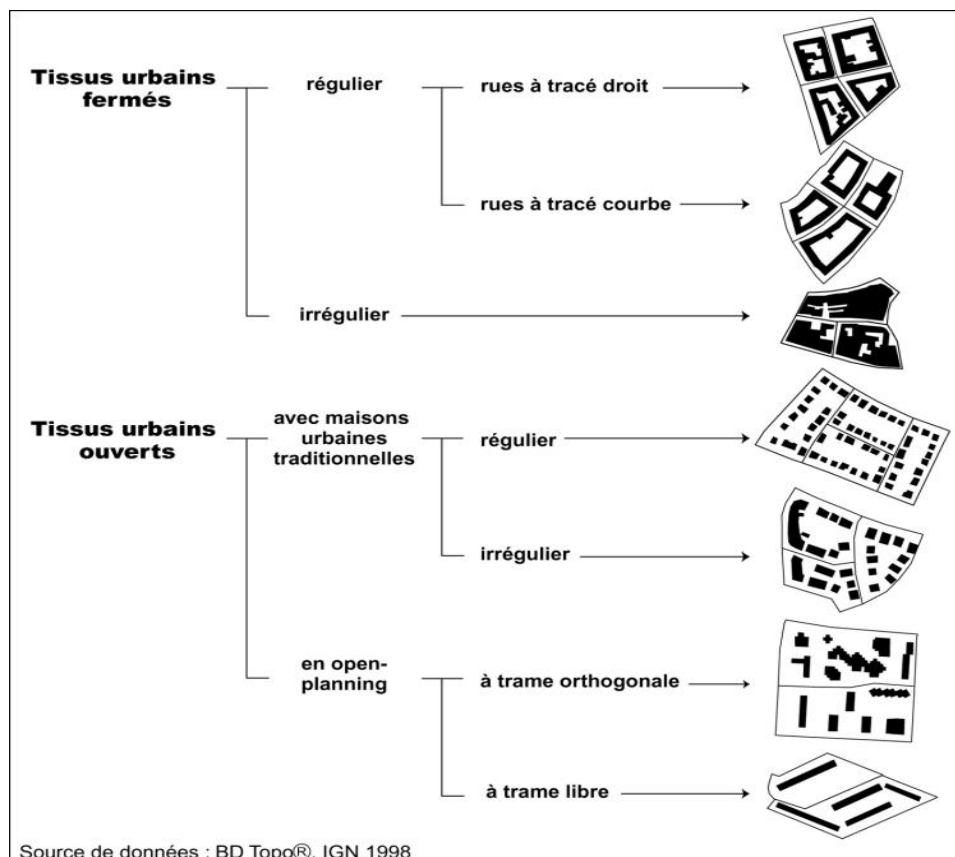
⁴⁰ Gérard A., 1980, *Géographie urbaine*, Support de cours, Ecole d'Architecture de Strasbourg, 30 p.

- mode de découpage des îlots) mais avec une certaine liberté dans le mode d'implantation du bâti sur la parcelle).
- b. Irrégulier selon les tracés des voies, formes et dimensions des îlots et parcelles, implantation du bâti.
 - En “ open-planning ”, à base de volumétries architecturales contemporaines : blocs, tours et barres, identifiés et caractérisés sur la base de la lecture du plan-masse :
 - a. A trame orthogonale (implantation de barres selon des directions orthogonales alternées, basées sur des orientations précises) ;
 - b. A trame libre : les principes de composition du plan-masse réglant le mode d'implantation du bâti étant à identifier pour chaque cas.

La notion de tissu urbain apparaît donc à la fois statique (état des formes urbaines à un moment donné) et dynamique (porteuse de possibilités d'évolution de ces formes urbaines).

Dans la suite de ce travail, nous retiendrons les définitions suivantes : la morphologie est un moyen de lire et de comprendre la façon dont la ville est composée, c'est-à-dire de lire sa forme urbaine. La morphologie urbaine s'apparentera par conséquent dans notre vocabulaire à “ l'analyse du milieu urbain ”, et la forme urbaine, ou forme de la ville, à la “ composition des éléments urbains ”. Voyons à présent les objets élémentaires (ou éléments) qui permettent de caractériser la morphologie urbaine.

Figure 5 : Schéma des différents types de tissus urbains.



1.24. Les objets élémentaires révélateurs de l'organisation de la ville

L'organisation spatiale du milieu urbain en général et de la ville en particulier, est précisée par les notions d'éléments urbains et d'objets urbains.

D'après Brunet et al. (1993), un objet géographique est un objet qui a une dimension dans l'espace, qui met en jeu des lieux, et qui est étudié par les géographes. Ce peut être un réseau, une ville, une région, une montagne, un champ, une distribution spatiale, un itinéraire, etc.

Dans ce cadre, un objet urbain peut être défini comme un élément qui constitue et qui appartient à l'objet géographique qu'est la ville. Un quartier, un type d'habitat, un plan d'eau, un parc, une route, une gare... sont des objets urbains. Un objet urbain est décrit selon trois axes, un axe physique, un axe économique, un axe fonctionnel.

Dans la suite de ce travail, le terme objet urbain sera utilisé pour désigner tout élément constitutif de la ville défini par ces trois dimensions, comme par exemple, un bâtiment, un parc, une route, ... A l'inverse, le terme élément urbain désignera un objet qui ne peut pas être défini selon ces trois dimensions, comme par exemple, un parcellaire, une limite administrative, la topographie...

Selon les auteurs, les objets et les éléments urbains qui permettent d'analyser la ville ne sont pas systématiquement les mêmes. Ainsi, pour Lynch (1976)⁴¹, comme nous l'avons déjà évoqué au, la forme de la ville peut être appréhendée à travers les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, les points de repère. Selon un principe analogue proposé par Lacaze (1995)⁴², ces éléments s'appuient sur les réseaux de déplacement, la trame des espaces verts, et la localisation des équipements publics. Enfin, pour Pinon (1994), la lecture morphologique passe par l'analyse du site, des trames viaires (réseau formé par les voiries), des trames parcellaires, du bâti, et des espaces libres.

La Figure 6 montre que le principal élément qui structure la ville est la voirie. De tous temps, l'homme a tracé des chemins préférentiels de déplacements, qui relient habitations et pôles humains les uns aux autres. Leur tracé est souvent généré par les contraintes naturelles du site (topographie, hydrographie). C'est autour de ce réseau viaire, devenu routes puis autoroutes, chemins de fer, ou canaux que le territoire s'organise.

⁴¹ Lynch K., 1976, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 222 p.

⁴² Lacaze J.P., 1995, *L'Aménagement du territoire*, Edition Flammarion, Dominos, 127 p.

Figure 6 : Structure de la ville par le réseau viaire et l'espace bâti (Extrait de la ville d'Istanbul, in Haniotou, 2002).

(a) Réseau viaire



(b) Espace bâti

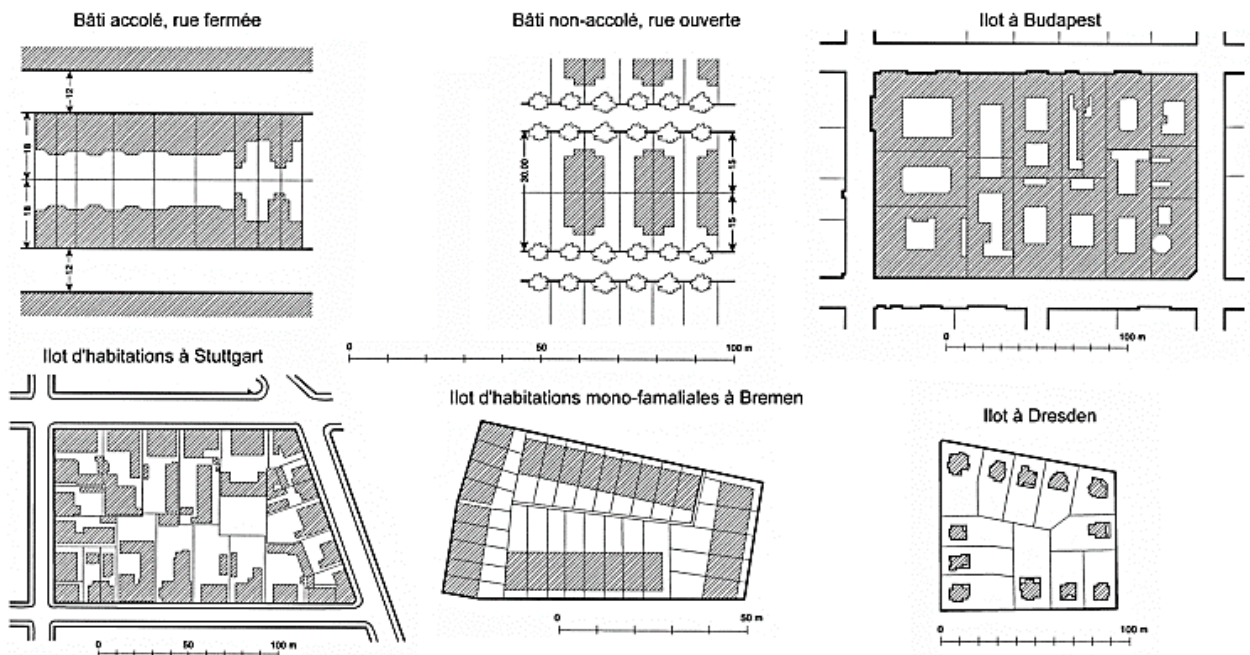


Un autre élément qui persiste dans le temps (même s'il est relativement plus récent) est le découpage parcellaire. Selon Baud cité par Merlin *et al.* (1988)⁴³, les **parcelles** et la façon dont elles sont organisées, constituent la base de la forme urbaine.

Alfonso et Choay (1988) notent d'ailleurs que les études de morphologie urbaine tirent un grand bénéfice des analyses parcellaires. “ *L'ensemble des parcelles constituent la trame foncière, et donc le cadre obligé de toute opération de construction et d'aménagement* ”. En outre, la présence du bâti sur une parcelle n'est pas laissée au hasard, puisqu'elle dépend des règles imposées par les normes du cadastre. Le bâti joue également un rôle dans l'organisation de la ville (Figure 7), notamment du point de vue architectural, par la répartition des volumes pleins et vides, et la qualité esthétique de la juxtaposition de bâtiments, même si ce second point a moins d'importance ici. La Figure 8 illustre les rapports existants entre le bâti, la parcelle, l'îlot et la rue.

⁴³ Merlin P., 1988, *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses Universitaires de Vincennes, 292 p.

Figure 7 : Exemples de rapports entre bâti, parcelle, îlot et rue (in Haniotou 2002).



Les espaces non construits, et en particulier les espaces verts, sont également des révélateurs de la forme urbaine, car ils sont à l'origine de réflexions sur l'agencement du bâti et de la voirie dans la constitution de tissus urbains spécifiques. Les espaces verts “ peuvent prendre des formes différentes et occuper des superficies et des emplacements variables selon les besoins auxquels ils répondent, leur aire d'influence et la diversité du milieu urbain avoisinant ” (Merlin et Choay, 1988). Divers types de classement sont possibles selon leur localisation (urbaine, suburbaine, rurale), leur degré d'aménagement, leur statut de propriété (public, privé, privé ouvert au public), le type d'utilisateurs, la fréquentation (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle, etc.). Il est également possible de distinguer plusieurs échelles d'étude : l'unité d'habitation (jardins privés et jardins d'immeubles : aires de jeux, aire de repos), l'unité du voisinage (squares, places et jardins publics, terrains de sport scolaire), le quartier (promenades), la ville (parcs urbains, jardin botanique, jardin zoologique), la zone périurbaine (bases de plein air et de loisir, forêts-promenades, parcs d'attractions).

La définition classique d'espaces verts considère ainsi uniquement les espaces publics. Par extension de cette définition, dans la suite de ce travail, nous parlerons de végétation intra-urbaine pour désigner un objet urbain de type “ espaces verts ” (public ou privé), en précisant sa morphologie ou sa fonctionnalité (arbre isolé, alignement d'arbre, parc, terrain de sport,).

En résumé, les objets urbains, retenus dans ce travail comme des révélateurs de la forme urbaine, sont le réseau viaire (voirie et chemin de fer), le bâti, la végétation intra-urbaine, et le réseau hydrographique. Ils sont complétés par les espaces libres qui correspondent à des espaces libres de construction ou des zones de friche, le parcellaire et la topographie. Ces objets urbains sont également ceux utilisés par les aménageurs et les urbanistes dans la description de la forme urbaine.

L'analyse et l'étude du milieu urbain et de son organisation nécessitent l'utilisation de données et d'informations multi-sources. Qu'est-ce qui différencie une donnée, d'une information géographique ? Quels sont les différents types de données urbaines existantes ? La section suivante est consacrée à répondre à ces questions.

CHAPITRE 2

LE QUARTIER, UNE ECHELLE D'ANALYSE PERTINENTE DE LA QUALITE DE VIE URBAINE

2.1. Introduction

La notion de quartier est une notion ancienne, dont la pertinence, est encore de nos jours très largement débattue (Paule, 2000)⁴⁴. « Il est impossible d'analyser le quartier sans le replacer dans les discussions qui ont opposé -et qui opposent- les spécialistes de la ville ».

De plus, l'acception du quartier dépend également de la discipline et du contexte dans lesquels on se situe. Les principaux résultats des travaux réalisés sur le quartier permettent de saisir la complexité qu'une telle notion recouvre et son évolution. Plus précisément, quatre tendances majeures peuvent être relevées.

Premièrement, l'Ecole de Chicago, et plus précisément les travaux de Park, a considéré le quartier comme un «quartier-milieu» d'une région naturelle et morale (Grafmeyer & Joseph, 2004)⁴⁵. Par la suite la notion de «village-urbain» a été développée notamment suite aux travaux de Young et Willmott (1957)⁴⁶. L'objet d'étude de ces auteurs concernait « les effets des mesures de relogement sur la famille ouvrière ainsi que sur la vie des communautés ». Ces auteurs ont mis en évidence la présence de forts liens de parenté qui unissaient les habitants, faisant du quartier, d'une communauté.

Deuxièmement, les années 1960 et 1970 ont vu naître les premières remises en question de la pertinence de la notion de quartier (Ledrut, 1979). Selon Ledrut (1979)⁴⁷, l'absence de problématisation du quartier est un écueil à la pertinence de cette notion. On reproche en effet aux premiers travaux de superposer les notions de quartier et de communauté (Noschis, 1984)⁴⁸.

Enfin, aujourd'hui, deux tendances générales se dessinent quand il s'agit de définir le quartier. Pour certains, le quartier en tant que référent spatial n'existe plus (Ascher, 1998)⁴⁹. Plus

⁴⁴ Paulet, Jean-Pierre 2002 Les représentations mentales en géographie. Paris, Anthropos

⁴⁵ Grafmeyer, Yves & Joseph, Isaac 2004) *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Éditions du Champ urbain.

⁴⁶ Young, Michael and Willmott, Peter 1983 *Le Village dans la ville*. Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.

⁴⁷ Raymond Ledrut, 1979 ,*Sociologie urbaine Annales de géographie* , 502 pp. 742-743

⁴⁸Noschis , Kaj 1984 *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.

⁴⁹ Ascher, François 1998 La fin des quartiers. Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états: faire, vivre et dire la ville*. Paris, L'Harmattan. Pages 183 à 201.

précisément, « les relations sociales de voisinage et les activités de proximité perdent de leur importance, écartelées entre l'échelle du logement et celle de la ville » (Ascher, 1998), rendant obsolète la notion de quartier.

Pour d'autres, le quartier constitue un point d'ancrage substantiel du mode de vie urbain des habitants (Authier, 2002, p.89)⁵⁰. En accord avec cette approche, un certain nombre d'auteurs font du quartier l'échelle idéale de conceptualisation des opinions publiques crédible (Dansereau & Germain, 2002 ; Goetz, 2000).⁵¹

2.2. Le quartier ; quelle notion pour quelle histoire.

Par leur assise territoriale, les « quartiers » sont la première entité de la ville (Laganier et al., 2002)⁵². La définition des « quartiers » comporte à la fois une dimension géographique qui renvoie à leur localisation dans l'environnement urbain et une dimension sociale et culturelle qui porte en elle la perception du « quartier » par les habitants eux-mêmes. Les « frontières » des quartiers renvoient à la ségrégation socio-spatiale des villes qui est parfaitement lisible dans le tissu urbain depuis le 19ème siècle (Kammerer et Vitoux, 2004)⁵³. Cette unité d'étude qui transcende à la fois les réalités sociales, écologiques et politiques de la ville, assure un lien entre la problématique du développement durable et les inégalités écologiques, entre la recherche et l'action publique.

Le « quartier » rend compte des dynamiques territoriales qui caractérisent l'évolution de la ville. C'est également l'échelle d'intervention des politiques territoriales sur le plan opérationnel lors de la redéfinition de l'action publique « de proximité ».

Dans la politique de la ville, le principal objectif est la lutte contre les inégalités sociales et la recherche de la cohésion sociale. Ce qui met souvent au premier plan la situation des quartiers dits « sensibles ». Si dans une démarche de recherche-action, il est souhaitable de reprendre le zonage de la ville appliqué par les acteurs publics, pour définir des résultats de recherche en adéquation avec les politiques territoriales, il convient de repositionner les enjeux de ce débat. Face aux résultats mitigés (Lelevrier, 2004 ; Behar, 1999b)⁵⁴ et au devenir incertain enregistrés par la politique de la ville, il apparaît nécessaire de dépasser le « quartier sensible » pour l'inclure et le replacer par rapport aux autres quartiers de la ville. L'enjeu ici est bien de partir d'une vision globale et non segmentée de la ville. Dans ce sens, il apparaît pertinent d'organiser

⁵⁰ Authier, Jean-Yves 2002, « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. Pages 88 à 131.

⁵¹ Goetz, Edward G 2000, "The politics of poverty concentration and housing demolition", *Journal of Urban Affairs*. Vol.22, Number2. Pages 157 à 173.

⁵² Laganier et al., 2002 Bulletin de l'Association de Géographes Français / Année 2002 / 79-1 / pp. 65-66

⁵³ Kammerer et Vitoux, 2004 Les frontières sociales dans un contexte..., Fayard, 1990, p. 331 sq

⁵⁴Lelevrier, 2004 et all ; *Les Annales de la Recherche Urbaine* / Année 1987 / 34 / p. 117

l'étude autour de la comparaison de deux ou trois « quartiers » au lieu de concentrer l'analyse sur un seul quartier selon une démarche monographique.

2.3. Le quartier, une entité territoriale difficile à cerner

2.3.1. La notion de quartier : une définition malaisée

Qu'est-ce qu'un quartier ? Le quartier est une « portion de la ville dans laquelle on se déplace à pied, ou pour dire une partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisqu'on y est »⁵⁵.

Le quartier peut être défini comme la fraction du territoire d'une ville dotée d'une physionomie propre et caractérisé par des traits descriptifs lui conférant une certaine unité et une individualité. Il peut ainsi faire l'objet d'un aménagement propre ou d'une politique particulière. En désignant le quartier de fraction d'un territoire, on fait indirectement appel à un dessin de ses contours, à une structure et à des fonctions.

2.3.2. Les différentes limites d'un quartier

La limite d'un quartier peut être géographique, cependant ces limites peuvent être différentes selon les personnes et selon leurs objectifs ou occupations. En effet, les limites sont souvent imposées dans un but administratif comme les études de PDAU, POS, ou pour le but de recensement (RGPH) ou pour les directions de l'environnement (le cas de collecte de déchets). Les différents types de limites d'un quartier peuvent être définis de la manière suivante 56 :

2.3.2.1. Les limites administratives

Les limites d'une circonscription électorale ou district ont l'avantage de coïncider avec celles du quartier auxquelles elles sont rattachées ; leur principal désavantage est qu'elles ne pas coïncident pas forcément avec la perception que les habitants ont de ces limites ou avec l'aspect physique de l'endroit.

2.3.2.2. Les limites fonctionnelles

La planification de nouveaux quartiers ou « villes nouvelles » s'est traditionnellement focalisée sur la création de zone industrielles groupées autour d'un centre local de services. Les zones desservies (défavorisées) peuvent être identifiées par des enquêtes de déplacements des

⁵⁵ Georges Perec, in *Espaces d'espaces*, Paris 1974 édition de minuit.

⁵⁶ CATHERINE Charlot et VALDIEU Philippe Outequin Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel , HERMATAN 2006 p 296

habitants et par une cartographie des temps et des distances.

Ces zones défavorisées peuvent ne pas correspondre à la perception des quartiers ; on s'est aperçu notamment que les centres de services publics peuvent se trouver aux limites du quartier, formant ainsi un lieu de rencontre entre les habitants de différents quartiers.

2.3.2.3. Les limites géographiques

Les éléments géographiques et topographiques interagissent avec tous les moyens de classification notés précédemment. Une route principale, une rivière ou des voies ferrées formeront une limite plus ou moins « rigide » d'un quartier, alors qu'une colline ou un parc en donneront une perception plus étendue.

2.3.2.4. Les limites historiques

L'âge et l'aspect des principales constructions donnent au quartier son cachet particulier. Ces facteurs peuvent être identifiés à partir des cartes et photographies, en complément d'une connaissance personnelle de l'histoire du lieu. Une définition physique des quartiers peut être utile, par exemple pour l'analyse du parc logements, mais les facteurs sociologiques permettront de compléter cette définition⁵⁷.

2.3.2.5. Les limites sociales

Le sens commun donné au quartier est généralement défini par la perception que ses habitants en ont. Ainsi, les effets de la géographie, de l'histoire et de la sociologie sont responsables de différentes dynamiques d'un quartier. Cela explique que les limites d'un quartier ne sont pas fixées définitivement. Elles peuvent varier selon les facteurs d'urbanisation ; elles changent également selon la perception des habitants : un quartier est une entité vivante et son évolution dépend de son organisation sociale et de sa relation avec l'ensemble de la ville.

A ce propos, Debarbieux & Vanier (2002)⁵⁸ indiquent qu'il existe aujourd'hui un décalage entre le territoire pratiqué de l'individu et le territoire politique, si bien que les territoires politiques définis perdent de leur sens pour le citoyen. La question se pose donc de savoir dans quelle mesure le quartier est un territoire qui « fait sens » pour l'individu.

2.4. Le quartier, un espace perçu et vécu

S'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient

⁵⁷ - Manuel de solà Morales *.les formes de croisement urbà*. Edition UPC Barcelona Catalonia 1993

⁵⁸ Debarbieux, Bernard & Vanier, Martin, dir. (2002) *Ces territoires qui se dessinent*. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.

avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)⁵⁹, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent. Les représentations territoriales se définissent généralement comme des créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie; elle consiste soit à évoquer des objets en leur absence soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus» (Bailly, 1995)⁶⁰.

Momentanées et changeantes, les représentations territoriales révèlent les valeurs et comportements des individus. De plus, les représentations mentales orientent les comportements des individus et forment les rapports sociaux.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

Interroger les représentations territoriales des individus constitue également un moyen de contourner le défi méthodologique que pose la définition du quartier, en mettant le doigt sur la dimension subjective du quartier (Selon Noschis, 1984)⁶¹. « Le quartier est une réalité dans la mesure où il assouvit l'imaginaire dans des lieux précis ». Cette conception est d'autant plus intéressante que penser les représentations revient à identifier l'imaginaire territorial et politique reliée à un espace de vie spécifique.

Dans le cadre de notre réflexion, deux dimensions des représentations sont retenues. La façon dont l'individu nomme son milieu de vie constitue le premier indicateur. La nomination permet l'expression de la réalité du milieu de vie et de son sens dans la vie quotidienne de l'individu. De plus, la nomination exprime le degré d'appropriation et de connaissance que l'individu a de ce même milieu. La dénomination territoriale reflète le sens accordé par l'individu à son environnement (Debarbieux, 1989)⁶² et c'est un moyen de savoir si le nom donné à l'espace

⁵⁹ Di Méo, Guy (2003), « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

⁶⁰ Bailly, Antoine (1995) Les représentations en géographie. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica. Pages 369381

⁶¹ Noschis, Kaj (1984) *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.

⁶² Mondada, Lorenza (2000) *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction dans le texte*. Paris, Anthropos.

vécu par l'individu revêt un sens, voire un sens politique.

L'appréhension de l'espace de vie peut également se faire à travers l'identification des sentiments qui y sont rattachés. Cela constitue notre second indicateur. A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003)⁶³.

Dans notre cas, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que l'individu porte sur son milieu quotidien.

Donc plusieurs questions sont posées ; le quartier constitue-t-il aujourd'hui un territoire de référence pour l'individu? Le quartier est-il un espace vécu? Détient-il un sens politique pour l'individu?

Dans la recherche de réponse, il y a lieu de traiter des points essentiels comme :

- **La perception des habitants et des usagers** du quartier dans lequel ils habitent. A un moment donné, ils connaissent de manière assez précise les limites de leur quartier ainsi que celles des quartiers voisins ;
- **Les relations à l'intérieur du quartier en fonction du processus d'urbanisation** : interdépendance entre les différents secteurs et les fonctions dans la ville ;
- **L'organisation sociale du quartier** telle que perçue par les habitants et les principaux acteurs.
- Ces différents points ont un impact différent selon l'époque ou la période de leur analyse :
- **À court terme**, la perception des individus est cruciale et leurs attentes doivent conduire à la prise d'une décision ;
- **À long terme**, le processus d'urbanisation peut modifier les conditions de vie, l'organisation sociale, le statut, l'origine de la population ainsi que le rôle et la fonction du quartier.

2.5.Le quartier : une échelle d'intervention pertinente

Selon Jean louis Borloo ⁶⁴, « La bonne santé d'une ville c'est la vitalité de ses quartiers ».

Le quartier ne peut pas être l'unique horizon de processus d'urbanisation et du développement urbain ; cependant il constitue un horizon pour de nombreuses personnes vivant dans la ville d'une part ou travaillant sur le renouvellement urbain d'autre part.

⁶³ Gumuchian, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

⁶⁴ Ministre français de la ville puis ministre de la cohésion sociale et de la rénovation urbaine période 2001-2004

Le quartier n'est pas seulement pertinent parce qu'il représente une échelle d'intervention efficace pour traiter de certains problèmes écologiques sociaux ou pour la mise en outre d'une démarche participative. Il est, en outre, un territoire vécu, quotidiennement fréquenté, investi ou désinvesti ; mais jamais neutre, même si la vie de quartier ne caractérise pas plus la vie urbaine, elle n'a pas pour autant disparu et gagnerait peut-être à renaître. Lorsqu'on considère qu'une partie négligeable de la population est captive notamment dans les quartiers d'habitat social mais aussi dans ceux qui connaissent un fort vieillissement, la réflexion à l'échelle du quartier s'impose. Considérer le quartier comme un lieu de vie est un premier pas vers le renouvellement urbain durable.

Les plans d'actions ou projets pour un développement durable seront différents et spécifiques à chaque quartier qu'il soit situé en centre-ville, à l'entrée d'une ville, au sein d'une zone industrielle ou d'une aire de loisirs, etc. Des plans d'actions de développement durable peuvent transformer des espaces fonctionnels en lieux de vie mais permettent aussi d'intégrer dans une approche ou une analyse systémique des aspects environnementaux ainsi que la mixité sociale. L'intérêt de cette approche quartier réside dans l'importance pour :

- La vie de quartier, le développement urbain et les espaces publics ;
- La perception urbaine en terme d'unité géographique d'héritage culturel, de vie citoyenne (existence des places publique urbaines, comme lieu de rencontre après les heures de travail ou les week-ends) ;
- La participation des habitants et des usagers, laquelle conduit à la solidarité et à la sensibilisation des jeunes générations à la vie citoyenne ;
- La gestion et la préservation collective ou par le plus grand nombre des biens communs et de l'environnement.

2.6. Le quartier : un défi de développement durable à l'échelle locale

Contrairement à la Déclaration de Rio qui édicte des principes très généraux, l'Agenda 21 (ou Action 21) constitue un véritable programme d'actions, mode d'emploi du développement durable pour le 21^{ème} siècle. Bien plus qu'une déclaration de principe, l'Agenda 21 marque une volonté d'activer un développement durable mondial par des réalisations concrètes.

L'Agenda 21 n'a pas de caractère contraignant pour les Etats mais, par la signature du texte officiel, les Gouvernements des pays signataires sont invités à adopter une stratégie pour s'engager dans la voie du développement durable.

Au niveau de l'Algérie, les engagements pris au niveau international à Rio ont donné naissance au décret présidentiel N° **94/465 du 25/12/1994** avec la création du HCEDD (Haut conseil de l'environnement et du développement durable). Cet organe placé sous la présidence du chef du

gouvernement est composé de 12 Département ministériels (Environnement, Défense Nationale, Intérieur, Santé, Affaires Étrangères, Finances, Transport, Agriculture, Hydraulique, Industrie, Énergie et Enseignement Supérieur).

Le chapitre 28 de l'Agenda 21 invite les collectivités locales (wilaya, daïra, commune) à s'engager dans un développement durable de leurs territoires et de leurs activités.

Plusieurs raisons peuvent conduire les collectivités à inscrire leurs politiques dans une telle logique de développement durable:

- Une urbanisation croissante ayant des incidences négatives sur l'environnement.
- Une demande sociale pour un meilleur cadre de vie.
- Des liens indéniables existant entre choix environnementaux et impacts économiques (ou entre choix économiques et impacts environnementaux).
- Une pression réglementaire et une action publique diversifiée et complexe, nécessitant une vision globale et transversale des impacts de toute activité.
-

L'Agenda 21 local est un outil participatif intéressant et dynamique: tous les acteurs (élus, citoyens, réseaux associatifs, acteurs économiques, etc.) disposent d'un moyen pour contribuer à dessiner l'avenir de leur commune, ville ou quartier (territoire global ou intégré). En effet, l'Agenda 21 est l'occasion de dessiner un projet en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire. Il donne une vision du territoire à moyen et longs termes, se décline en plans d'actions pointant des priorités.

Les actions sont régulièrement évaluées et réactualisées pour prendre en compte l'évolution des réalités (A. Brodach, M. Goggi) ⁶⁵.

2.7.Les enjeux du projet de quartier durable : la réduction des inégalités sociales et environnementales.

La ville et ses quartiers sont les témoins frappants de l'existence d'un lien entre les inégalités sociales et les inégalités environnementales " : tantôt des quartiers riches, aux maisons dotées des commodités, aux espaces publics agréables et verts, peu bruyants... ; tantôt des quartiers pauvres aux maisons insalubres, aux poubelles éventrées dans les rues, au mobilier urbain dégradé. C'est ainsi que se côtoient les quartiers d'une même ville.

Dans les quartiers les plus pauvres, la vulnérabilité sociale ne se réduit pas à la pauvreté économique ou à la précarité. Mais les personnes précarisées (bas revenus, chômeurs) se

⁶⁵ Brodach A., Goggi M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.

concentrent souvent dans des quartiers délaissés, privés d'un cadre de vie sain et agréable, avec des services et espaces publics de moindre qualité.

Par ailleurs, on voit apparaître des problèmes de santé s'aggraver là où les inégalités environnementales sont les plus marquées (exposition aux nuisances sonores, aux émissions polluantes comme les particules fines des voitures ...) et dans les logements (problèmes de santé liés à l'insalubrité du logement: espace réduit, humidité, polluants ...).

De ce fait, les opérations de conception, de rénovation ou de revitalisation prennent tout leur sens à l'échelle du quartier quand le quartier se définit comme un centre et se vit comme un pôle, une attractivité, un nœud dans un réseau (par exemple, la ville, l'agglomération).

Les quartiers sont des espaces de vie au quotidien (logement, fréquentation d'espaces publics, etc.) qu'ils soient investis ou désinvestis. Ils se vivent de l'usage et de la participation citoyenne, à l'opposé du territoire qui, lui, ne se vit pas puisqu'il est imposé. Le territoire se définit plutôt par des limites, des frontières qui lui sont imposées.

C'est la différence entre l'espace vécu (quartier) et l'espace politique ou représenté (ex: à l'échelle communale ou régionale).

Les quartiers durables s'inscrivent dans la logique du développement durable local et peuvent s'intégrer dans un Agenda 21 local. Tout comme l'Agenda 21 local, un quartier durable n'est pas une fin en soi. Il est sans cesse en évolution pour tendre vers plus de durabilité environnementale, plus d'équité sociale et plus d'efficacité économique (M. Hilgers)⁶⁶.

Repenser l'aménagement du territoire, en l'occurrence la vie urbaine aura donc un effet sur la vie d'une ville voire d'un pays tout entier. Vu que les modes de vie individuels ainsi que les politiques publiques contribuent à peser sur l'empreinte écologique d'un quartier, d'une ville, d'un pays, il est important d'entamer une mobilisation collective et individuelle en faveur d'un développement durable planétaire.

Les données recueillies pour le calcul de l'empreinte écologique indiquent les points où porter les efforts et permettent de suivre et d'ajuster ces efforts en fonction des opportunités et des contextes de chaque collectivité. Le logement et la mobilité, qui pèsent lourdement sur l'empreinte écologique, doivent faire l'objet de politiques publiques fortes si l'on veut inverser la croissance actuelle de l'empreinte écologique. Les quartiers durables constituent un des éléments de ces politiques.

⁶⁶ Hilgers M., Vers le développement durable des quartiers. ECOLO, rapport publié dans le cadre des EGEC, 2000, page. 47

La dynamique du quartier durable ne peut ignorer la réalité de l'existence des inégalités sociales et environnementales. La conception d'un quartier durable se basant uniquement sur une dynamique environnementale au sens large (quartier durable = bonnes qualités environnementales) ne fera qu'accentuer les inégalités environnementales et sociales.

Pour répondre à cette situation préoccupante, une politique publique de développement durable ne peut nier les inégalités environnementales; elle ne peut opposer « environnement » et « cohésion sociale ». Ce que l'on appelle « durabilité sociale » suppose une mutation qui d'une part, améliore les conditions d'accès à un environnement de qualité de tous les groupes sociaux (cadre de vie, espaces verts, infrastructures publiques, etc.), et d'autre part, un renforcement du lien social (Hilgers M)⁶⁷. Elle doit intégrer dans les objectifs d'aménagements urbains:

- La réaffectation de moyens pour des quartiers défavorisés;
- L'assainissement des logements : le logement durable doit tenir compte des meilleures conditions des habitants qui l'occupent mais également de l'impact des matériaux sur l'environnement ;
- L'amélioration de la qualité de l'environnement immédiat (qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores) ;
- La conception durable des infrastructures et espaces publics ;
- L'amélioration des services publics;
- La création d'emplois de proximité misant notamment sur les ressources environnementales et humaines locales;
- La (ré)création d'une solidarité intergénérationnelle ;
- La considération pour la diversité culturelle.

2.8. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable

Si l'on appréhende le quartier dans toute sa complexité, on peut aisément imaginer qu'il fonctionne comme un système dans la mesure où il constitue le modèle d'un système viable intégrant les différentes dimensions du territoire urbain, constamment en interaction (Brodach A., Goggi M, 2005)⁶⁸ :

- **La dimension fonctionnelle** : habitat, loisirs, éducation, emplois ;
- **La dimension du lieu** : le bâti, le cadre architectural, l'historique du site... ;

⁶⁷ Hilgers M., Vers le développement durable des quartiers. ECOLO. Rapport publié dans le cadre des EGEC, 2000, 47 pages.

⁶⁸ Brodach A., Goggi M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.

- **La dimension de la communauté** : composée d'individus et de groupes qui interagissent entre eux, de manière positive ou négative. Les individus ont eux-mêmes des centres d'intérêt divers et appartiennent à différentes communautés d'intérêts (culturels, politiques, professionnels, religieux...).

Le développement durable à l'échelle du quartier peut se définir comme l'équilibre des relations entre le système et son environnement humain et naturel. Dans ce contexte systémique, la participation des habitants - qui vivent ce système ou dans ce système - à la gestion de leur quartier est un principe fondamental du développement durable.

La dimension participative remet dès lors en cause le rapport de force entre le politique et la vision et les habitants autour de leur avenir et du devenir de leur espace de vie (Eckmanns A., Zimmermann M) ⁶⁹.

Les citoyens deviennent collectivement acteurs de la destinée de leur propre quartier (Revue durable)⁷⁰ :

- En élaborant la stratégie et le plan d'action à l'échelle du quartier basé notamment sur l'identification des besoins et des attentes ;
- En participant à la mise en œuvre du plan d'action ;
- En participant à l'évaluation des actions mises en œuvre, notamment par l'élaboration d'indicateurs propres au quartier.

2.9.Quartier précaire/spontanée

2.9.1. Qu'est-ce qu'un quartier précaire ? Proposition de définition

Il existe une terminologie propre à chaque pays pour désigner les quartiers précaires : les **Favelas** (Brésil), les **Gecekondus** (Turquie), les **Invasiones, Barrios populares** ou **Quebradas** (Colombie), les **Villas miserias** (Argentine), les **Pueblos jóvenes** (Pérou), les **Gazras ou Kebbé** (Mauritanie), les **Achwaiya** (Egypte), etc. Ces termes sont en général connotés négativement et mettent l'accent sur les manques qui caractérisent ces quartiers, plutôt que sur des critères d'identité propres. Tentant d'identifier ces quartiers à la lumière de leurs caractéristiques et qualités, l'effort de définition proposé ici s'inscrit dans le prolongement des analyses développées par d'autres chercheurs et acteurs du développement, et notamment par le GRET et ONU Habitat (Mansion et Rachmuhl 2012)⁷¹.

⁶⁹ Eckmanns A., Zimmermann M. (OFEN), Bosshart F. (ARE), Steiner V. (OFL). Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes. OFCL, 2004, 24 pages.

⁷⁰ Revue durable. Dossier Rendre les villes durables grâce à leurs habitants. Revue durable n°5, Mai-Juin 2003, p. 11-58.

⁷¹ MANSION Aurore, et RACHMUEHL Virginie, **Bâtir des villes pour tous en Afrique : leçons de quatre expériences**, collection Etudes et Travaux en ligne du GRET, n°31, avril 2012, 143p

En France, c'est le terme « bidonville » qui revient le plus souvent. Il se diffuse pour la première fois en 1953 pour décrire les quartiers précaires de Casablanca, en s'inspirant des matériaux utilisés par les travailleurs pauvres nouvellement installés en ville pour construire leurs maisons. Petit à petit, ce terme revêt une signification plus large et désigne tous les ensembles d'habitations construits en matériaux de récupération et rejoint le terme anglais de *slum* qui désignait, au 19^{ème} siècle, les taudis des quartiers ouvriers d'Angleterre.

C'est seulement en 2002 que sera adoptée une définition officielle, sous une référence internationale et a servi de base à la création d'outils d'évaluation de l'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et plus particulièrement de la cible qui vise l'amélioration de la vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles. Cette définition est adaptée lorsqu'on traite des cas les plus extrêmes de précarité, mais n'évoque pas les autres quartiers décrits comme « informels », « spontanés », « populaires », « illégaux », ou encore « sous-équipés ». Ces appellations mettent à chaque fois l'accent sur une particularité du quartier mais ne rendent pas compte de la diversité des situations. Aborder l'ensemble des quartiers sous l'angle de la précarité apparaît plus opérationnel : qu'elle soit sociale, économique, environnementale ou urbaine, la précarité est le dénominateur commun à ces quartiers.

S'ils concentrent en général des caractéristiques de grande pauvreté, d'isolement ou d'insalubrité, les quartiers précaires ne peuvent être résumés à des poches de risque ou d'exclusion.

Ils méritent également d'être considérés comme sources de créativité, d'ingéniosité et d'adaptabilité urbaine, notamment en termes de bâti et de type d'occupation, s'adaptant aux contraintes de l'espace, aux moyens et aux besoins des habitants. Ces quartiers tiennent également une place socio-économique primordiale dans le développement des villes, et recèlent donc de nombreuses opportunités à valoriser (réseaux de solidarité, solutions alternatives, construction traditionnelle, économie de services, etc.). Qui plus est, la composition sociale de ces quartiers est loin d'être homogène, s'ils abritent des populations à faible revenu, les habitants des quartiers précaires ne sont pas nécessairement pauvres et accueillent aussi des classes moyennes qui sont exclues de marchés fonciers très spéculatifs. En Algérie, le terme consacré est le logement ou les constructions Fawdaoui⁷², terme arabe pour spontané, avec la connotation de « désordonné », « non – organisé », dont l'usage semble assez

⁷² Terme arabe désigne en Algérie habitat précaire sans planification résultat d'une occupation illégale du sol dans l'urbain et suburbain.

pertinent. Les anglo-saxons emploient volontiers le terme de « squatters » pour désigner de façon générique le lotissement hors norme, alors que squatter signifie exclusivement faire usage de la propriété d'autrui sans son autorisation. En Algérie, ce terme recouvre l'ensemble des implantations sur terrains de l'état, et sur des terrains privatifs occupés sans le consentement du propriétaire. Ce dernier cas est suffisamment rare pour ne pas être englobé par la définition qu'en donnent l'administration et les auteurs algériens utilisant ce terme.

- Quartier non planifié (incontrôlé) a une dimension juridique en ce qui concerne l'acte d'occupation illégale du sol et la construction même de l'habitat qui est autogéré par son utilisateur, et démunie de toutes infrastructures sans aucune viabilisation.
- Le terme (quartiers spontanés) est habituellement utilisé pour décrire les quartiers caractérisés par des constructions d'habitat précaire, par l'absence ou l'insuffisance de services et d'infrastructures.
- Habitat « spontané », c'est la notion qui désigne le cas de la présente recherche sur les quartiers périphériques spontanés, comme un phénomène qui a émergé spontanément, c'est à dire qui s'est produit de soi-même, sans aucune intervention légale ou planifiée de l'état

2.9.2. Typologie des quartiers précaires

Les quartiers précaires sont d'une grande diversité, aussi est-il nécessaire de bâtir une typologie pour mieux les comprendre et adapter les interventions à leurs spécificités. A visée opérationnelle, la typologie proposée ici approfondit celle mise au point par le GRET et ONU-Habitat et caractérise les quartiers en croisant différents critères (statuts fonciers, types de bâti, rapport au centre, profils socio-économiques des habitants, etc.).

a. Les bidonvilles

Le premier type retenu est le plus conforme à la définition proposée par ONU-Habitat. Ces quartiers regroupent les caractéristiques les plus critiques des quartiers en décrochage et cumulent généralement les trois formes d'exclusion sociale, urbaine et foncière : bâti en matériaux de récupération, manque voire absence d'infrastructures et de services, grande pauvreté des habitants, foncier non sécurisé, vulnérabilité de la localisation (zones à risques, interstices urbains impropres à l'habitat ou encore « déconnectés » de la ville du fait de leur éloignement et enclavement). Dans les pays en développement, toutes les grandes métropoles et de plus en plus de villes moyennes génèrent des bidonvilles, dont les dénominations varient d'un contexte à un autre.

b. Les quartiers informels en voie de consolidation

Le plus souvent, il s'agit de quartiers à l'origine informels qui se sont progressivement consolidés (trame viaire, équipements, bâtis) sur des terrains publics ou privés. Ces améliorations s'expliquent soit par leur ancienneté, soit par une relative sécurité foncière (pas de menace d'éviction), soit par la mixité des profils socio-économiques. Dans les quartiers plus anciens, lorsque l'étalement urbain n'a plus été possible (notamment en raison de la topographie), le tissu s'est densifié, avec la construction de petits immeubles (R+2, R+3), le plus souvent occupés par des locataires. Ce qui caractérise avant tout ce type de quartiers, c'est la mixité des situations : les constructions en dur y côtoient les abris de fortune des nouveaux arrivants. D'autre part, il n'est pas rare d'y trouver une ou plusieurs rues commerçantes

2.10. Conclusion

Chaque quartier a son nom et son histoire, et parfois, ses traditions et son folklore. Etablir une évaluation des quartiers, de la qualité de vie en leur sein, est chose difficile mais réalisables, tant ils sont dépendants de leur évolution socioculturelle et économique et de l'attention que les habitants eux-mêmes et la Ville leur ont porté.

Une poignée d'habitants volontaires suffit pour organiser des événements, susciter des rencontres et parfois même réguler des relations conflictuelles. Il nous semble important aussi de reconnaître, de valoriser et de soutenir les actions qui, au-delà même de leurs objectifs festif, réactif ou constructif, favorisent les échanges en aplanissant les différences entre les générations et les cultures, tant le partage vers un objectif commun procure une unité de vision et de la cohésion sociale.

CHAPITRE 3

LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS

THOERIQUE ET CONCEPTUELLE

3.1. Introduction.

Conserver une bonne qualité de vie en milieu bâti ou créer les conditions favorables au bien vivre ensemble dans de nouveaux quartiers constitue une gageure face aux nombreux défis à relever. En effet,

L'accélération de la population, la croissance démographique et l'évolution des modes de vie ont des répercussions sur l'habitat et l'organisation spatiale. Cependant, la préservation du territoire implique de densifier les zones urbanisées. Ce principe suscite des craintes chez les habitants, les riverains et les autres usagers, qui attendent alors des garanties ou des compensations en termes de qualité de vie. Comment anticiper les effets des différentes transformations de la société, dont le rythme s'accélérera encore à l'avenir ? Pour mettre en place des solutions qui garantissent la cohésion sociale, le quartier représente une échelle idéale : moins complexe que l'ensemble de la ville, il reste un réseau plus vaste qu'un bâtiment.

C'est l'endroit par excellence pour appliquer une approche intégrée et systémique, seule façon de prendre en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques, et de les coordonner. Une nouvelle gouvernance doit être inventée, au cœur de laquelle se trouvent l'interdisciplinarité et l'association de tous les acteurs. La question se pose donc à nouveau : "Les quartiers durables sont-ils une mode ou une nécessité ? "C'était déjà le titre du Forum du développement durable qui s'est tenu à Berne en mai 2011. Quelques années plus tard, il est clair que si l'on veut créer et maintenir un bon climat de confiance.⁷³

La qualité de vie, une approche conforme au développement durable s'impose. En témoigne l'édition 2015 du Forum qui a repris le sujet avec succès sous le titre de « Quartiers et qualité de vie », attirant plus de 300 participants. Les résultats furent si riches qu'ils méritaient d'être publiés. La présente brochure veut ainsi faire partager quelques expériences réjouissantes de

⁷³Office fédéral du développement territorial ARE, (2016) Développement durable et qualité de vie dans les quartiers BBL Vertrieb Publikationen, 3003 Bern www.publicationsfederales.admin.ch

Suisse ou de pays voisins. La participation en est un élément central qui permet de détecter les conflits potentiels suffisamment tôt et d'effectuer une juste pesée des intérêts. Dans cette optique, tous les acteurs concernés doivent être associés à la démarche: propriétaires, investisseurs, administration, autorités, sans oublier les usagers et habitants. L'engagement des autorités ainsi qu'une bonne coordination entre le quartier et le reste de la commune sont essentiels. Quartiers sans voitures, habitats intergénérationnels et multiculturels, espaces ouverts adaptés à tous et favorisant les rencontres, multifonctionnalité et aménagements innovants de zones éco-industrielles, tels sont quelques-uns des thèmes traités ici. Des règles sont aussi indispensables pour que la durabilité du quartier perdure sur le long terme. Par ailleurs, des instruments existent, sous forme d'indicateurs ou d'outils d'évaluation et d'aide à la décision. Tous ces éléments contribuent à la qualité de vie, dans une optique de développement durable.

Il reste cependant à accélérer le mouvement, pour passer de cas pilotes à leur généralisation. En 2015, le Conseil fédéral s'est engagé à mettre en œuvre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU et début 2016, il a adopté sa nouvelle Stratégie fédérale du développement durable. Si le développement durable pouvait être mis en œuvre dans tous les quartiers, nouveaux ou existants, ce serait déjà un énorme apport pour atteindre les buts nationaux et mondiaux. Des quartiers harmonieux feront des communes, des pays et un monde harmonieux. Dans cette vision, les jeunes générations en particulier, soit les décideurs de demain, sont porteurs d'espoir. Chacun et chacune peut néanmoins déjà jouer un rôle à son niveau. Que cette lecture puisse donc vous inspirer et vous inciter à agir

3.2. Emergence du concept de qualité de la vie et sa réalité politique.

S'intéresser à la "qualité de la vie", chercher à l'appréhender dans son expression urbaine, nécessite que l'on commence par s'interroger sur les causes d'apparition de ce concept. Pourquoi un tel concept a-t-il aujourd'hui un tel écho?

Cette recherche insensée et constante d'une meilleure qualité de vie, est-elle une expression logique de notre civilisation moderne, ou vient-elle d'un choix philosophique particulier ? Depuis quelle date, et éventuellement à la suite de quels événements, utilise-t-on ce terme? A-t-il subi des évolutions dans sa définition ?

D'emblée on détermine deux origines au "qualitatif" : l'exigence du public d'une part, les préoccupations de l'Etat d'autre pan. Ces deux origines peuvent être saisies en étudiant d'un côté l'apparition et l'évolution du concept de qualité de la vie dans les mentalités, de l'autre en soulignant l'intérêt que lui ont porté, dans les discours et dans Faction, les hommes politiques, et les fonctionnaires responsables, favorisant une nouvelle législation pour une "meilleure

qualité de vie". La mise en place de nouveaux instruments d'élaboration d'une politique de l'Environnement et de l'Urbanisme en sont une expression.

3.5.Prise de conscience et expression du concept

3.5.1. La qualité de la vie dans le discours politique

La nécessité d'une politique spécifique de l'environnement Comme nous l'avons expliqué dans le précédent chapitre, la gestion urbaine des années 1960 consistait à organiser la construction ou la reconstruction des villes dans un temps record et à un moindre coût, pour satisfaire les besoins quantitatifs de logements. Cette gestion, qui exprimait une nouvelle matérialité de la qualité de vie urbaine, s'est rapidement trouvée confrontée à des exigences qualitatives de plus en plus fortes. La dynamique des villes construites pendant l'expansion a engendré de nombreuses rétroactions négatives : les méfaits de la construction "à bon marché" n'étant plus masqués par la nécessité de se loger à tout prix. D'autre part, sur un fond de chômage lié aux nouveaux problèmes économiques, la ville est devenue le berceau d'incertitudes sociales croissantes et celui de la baisse du niveau de vie liée à la diminution des ressources.

Ces nouvelles conditions, difficultés économiques et mal être, ont, presque paradoxalement, rendu le public très exigeant 1 désormais les urbains rêvent de qualité, qu'il s'agisse du logement, du cadre de vie ou de l'environnement. Le développement local et national de l'urbanisme a donc pris des formes nouvelles et plus variées pour satisfaire les besoins et les aspirations ignorés jusqu'alors.

La population urbaine apparaît pleine de contradictions. La ville attire toujours : elle est vivante, animée, riche en ressources et en relations humaines. Pourtant la vie urbaine est également répulsive : elle est rejetée comme un lieu de malaise et d'insécurité dont on cherche à s'évader pour reprendre contact avec une nature apaisante. Le pavillon de banlieue avec jardin, la résidence secondaire, et le tourisme campagnard, sont les expressions évidentes de cette fuite. D'autre part, les modes de vie urbain et rural se ressemblent de plus en plus, ce qui contribue.

3.6.Définition fonctionnelle du concept de qualité de vie

Notre définition du concept de qualité de vie doit s'établir avant tout en fonction du cadre géographique choisi. L'espace étudié est constitué des unités urbaines françaises.

Dans un souci de cohérence, mais aussi de limitation obligatoire de notre champ de recherche, les agglomérations retenues sont les plus grandes, c'est-à-dire celles ayant au moins 50 000 habitants. Ce seuil semble en effet représentatif d'une certaine homogénéité dans la problématique posée tout en permettant l'évaluation et l'appréhension de différenciations

intéressantes. L'unité géographique représentée par l'unité urbaine est avant tout un agrégat d'individus "particuliers".

Il nous faut donc considérer le concept de qualité de la vie dans son sens le plus général et ne retenir que les éléments de la qualité de la vie que l'on peut objectivement quantifier pour l'ensemble des habitants. Ceci nous conduit à ne retenir que les propriétés objectivables de qualité de la vie des individus, au sens statistique du terme. Les diverses réflexions sur la qualité de la vie - et le bien-être - nous ont amenés à considérer le concept à partir d'une hiérarchie de domaines sous-jacents. En effet, le concept de qualité de la vie prend en compte des éléments du milieu ou de l'environnement physique (cadres de vie), des éléments économiques (niveaux de vie et modes de vie) et des éléments socio-culturels (mode de vie et bien-être). Un schéma très simple peut illustrer les relations qui s'établissent entre ces différents éléments (figure 8)

Le concept de qualité de vie possède ainsi deux dimensions : **l'une subjective**, représentée par le bien-être (elle touche aux questions fondamentales des valeurs de chaque individu), et l'autre **objective** représentée par les conditions matérielles de vie des groupes d'individus. Nous définissons alors le concept de qualité de vie de façon fonctionnelle, c'est-à-dire que nous nous attachons uniquement à l'étude "objective" des conditions de vie des urbains français, dans l'optique générale de l'évaluation de la qualité de la vie et non de celle, plus personnelle, du bien-être. Les conditions de vie sont liées à la fois au cadre de vie, au mode de vie ainsi qu'au niveau de vie. Elles sont en relation directe avec l'environnement physique, naturel et humain en fonction des équipements, de la situation géographique de l'habitat et de la distance entre l'habitat et tous les autres domaines d'activités (travail, loisirs, démarches civiques).

Elles sont aussi directement liées au niveau de vie puisque ce dernier détermine le plus souvent le mode de vie et surtout les potentialités et possibilités de vie de chaque groupe social. Cet élément de la qualité de la vie peut s'évaluer de façon objective. De nombreux indicateurs le définissent.

Le cadre de vie permet de définir ce qui entoure la vie quotidienne de l'individu et du groupe. Le cadre de vie concerne directement l'environnement naturel (site, climat) et les modifications anthropiques (habitat, équipements et aménagements urbains divers). Le rapport de l'homme avec son cadre de vie est souvent cité comme un élément essentiel de qualité de vie. Nombreux indicateurs devront aussi définir cet élément. 'Le niveau de vie n'est pas uniquement synonyme de niveau de salaire mais doit plutôt se définir comme une capacité de ressources. Ces ressources peuvent s'évaluer en fonction de la richesse et des salaires des ménages et, d'autre part, en fonction de la richesse de la ville. Cette dernière détermine, pour une part importante,

les potentialités réelles de chaque ville pour créer, équiper, entretenir, gérer le cadre de vie offert à leurs habitants.

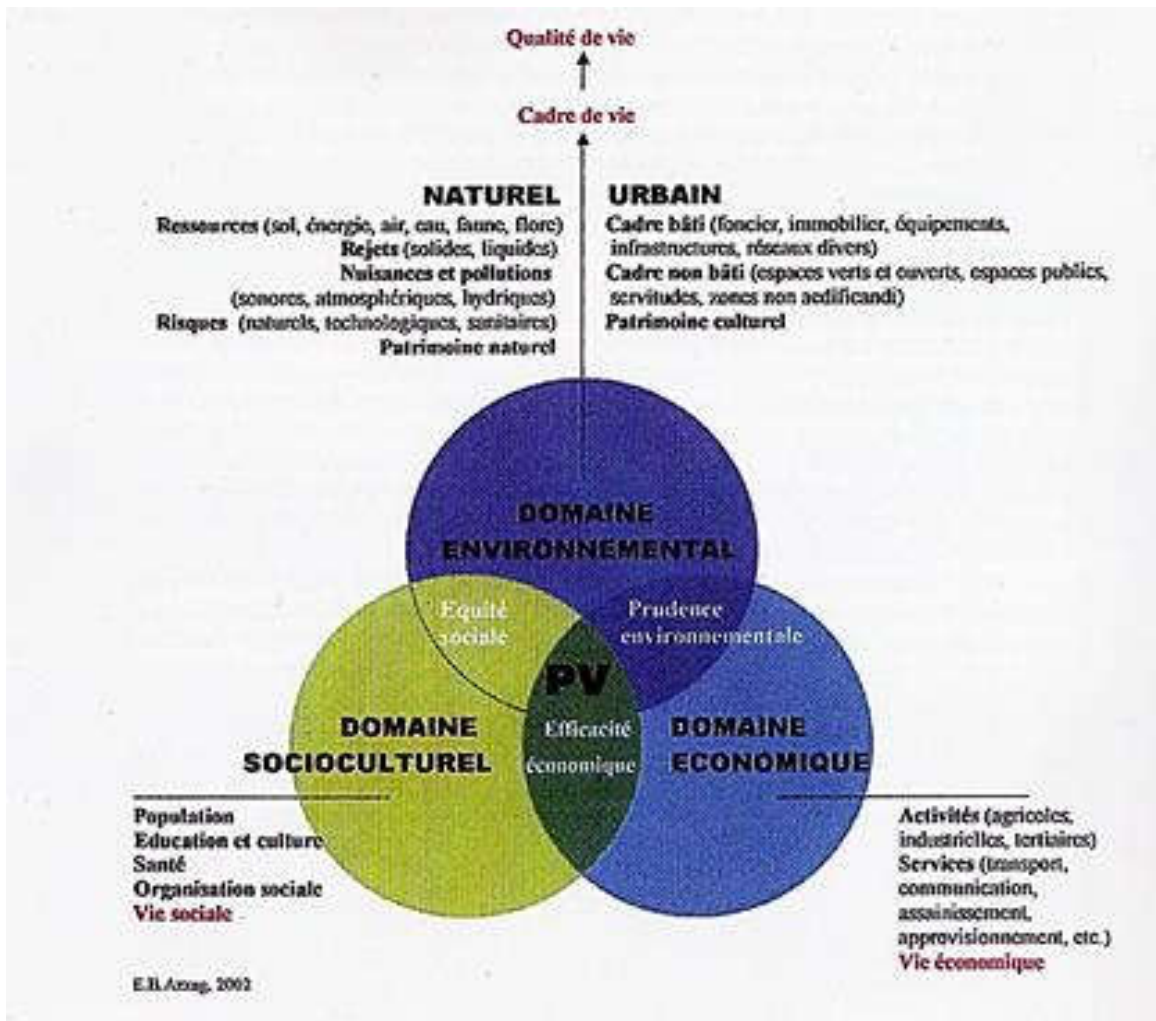
La hiérarchie des niveaux de vie des différents groupes sociaux entraîne automatiquement une hiérarchie dans les conditions de vie puisque cet élément influence directement les modes de vie et la pratique quotidienne du cadre de vie de chacun. Les modes de vie de chaque groupe social sont déterminés par les caractéristiques générales de la société.

Chaque groupe social possède en effet son propre mode de vie. Il s'agit là d'un élément lié aux potentialités de chaque groupe ; potentialités d'un point de vue économique, puisque le niveau de vie détermine obligatoirement la manière de vivre de chacun ainsi que ses besoins et aspirations, mais aussi social et culturel. Le mode de vie renvoie donc implicitement à un type de pratique. En ce qui nous concerne, la pratique des environnements et des équipements, la capacité de chaque groupe à se sentir en "sécurité", diffèrent selon l'âge, la composition des ménages ou encore l'appartenance à telle catégorie socio-professionnelle.

Les formes de la vie sociale déterminent ainsi le mode de vie et distribuent les espaces correspondant à chacun ou à chaque groupe. Chaque groupe, défini par son âge et son appartenance sociale, entretient avec un même environnement des relations qui ne sont que partiellement communes à l'ensemble de la population. En caractérisant les prolos sociodémographiques des villes, nous appréhendons indirectement les particularités de ces relations.

C'est parmi ces éléments de la qualité de la vie que nous chercherons nos indicateurs qui, dans un premier temps, devront refléter les grands domaines objectivables de la vie, avant d'avoir pour ambition d'établir une hiérarchie globale entre les agglomérations.

Figure 8: Concept et éléments de la qualité de vie urbaine



Source : BEREZOWSKAAZZAG ,2002 ,2007.

(A. MOLES, 1982), A. CUNHA (1987) démontre l'utilité de la théorie de Maslow : "Tout d'abord, elle permet d'éviter la confusion si fréquente entre besoins fondamentaux, besoins biologiques et moyens de satisfaction. Ensuite, la notion de besoins remplace explicitement la question des valeurs au centre de la discussion sur le bien-être et sur la qualité de la vie. Enfin, elle met bien en évidence le fait que la qualité de la vie et le bien-être ne peuvent être évalués selon des critères unidimensionnels".

La notion de bien-être recouvre donc les notions de niveau de vie et de qualité de vie mais ne se confond pas avec elles. Le bien-être n'est pas directement observable : "Ce n'est que le degré de satisfaction des besoins et le niveau de bien-être qui peuvent donner lieu à des mesures". Toute étude du bien-être doit se situer dans sa durée et dans l'espace. En effet c'est la série des événements perçus subjectivement qui constitue la base du bien-être l'homme, à travers ses propres perceptions, ses attitudes et les légitimations sociales, va agir sur l'espace.

La géographie du bien-être issue de cette problématique s'attache à l'ensemble des relations que les hommes tissent entre eux et avec leur territoire, pour comprendre la satisfaction qu'ils retirent de ces rapports et les inégalités qui en résultent. L'espace représente donc la contrainte matérielle du bien-être et reste porteur d'un ensemble de potentialités, plus ou moins exploitées par les sociétés. Aménager l'espace, c'est alors se protéger des éléments extérieurs, appartenir à une communauté et améliorer la qualité de son existence.

L'aspect spatial reste donc l'indispensable composante du vécu humain et fait partie intégrante des éléments contribuant au bien-être et à la qualité de la vie en général. Parallèlement, apparaît la relation économique. Même si le bien-être ne se réduit pas à un aspect économique, "il existe une présomption claire que des changements dans la qualité de la vie économique se traduisent par des modifications semblables dans le bien-être social" .A. BAILLY présente donc trois facettes importantes dans la définition du sentiment du bien-être : "importance du rôle des éléments personnels (amour, famille...), économiques (situations financières, biens) et environnementaux (habitat, loisirs...). Il précise cependant que "ce sont surtout les situations très personnelles qui marquent la satisfaction des individus, même si celles-ci sont nécessairement intégrées dans le tissu des relations sociales".

3.7. Qualité de la vie ou bien-être ?

Nous avons rappelé que la France, comme tous les pays industrialisés, avait connu depuis le milieu du 19^{ème} siècle, mais surtout depuis 1945, un développement important, associé à une rapide élévation du niveau de vie, tous indices confondus, et à une uniformisation du style de vie de ses habitants, devenus urbains à 80%.

Nous avons, d'autre part, mis en évidence l'ambivalence de cette évolution, positive par certains aspects, mais dont le corollaire a été le développement d'un certain nombre de nuisances, et toutes choses égales quant aux nuisances, une sensibilité plus grande à leurs effets. Les citoyens voient certes leur niveau de vie augmenter, mais aussi leur environnement naturel se dégrader ou même disparaître, leur cadre de vie devenir totalement artificiel et tendre vers une uniformité presque inhumaine. Conscients de ces nouveaux problèmes, certaines associations, les administrations et tous les gestionnaires des collectivités se sont mobilisés autour du concept de "qualité de la vie urbaine".

La recherche de l'amélioration de la qualité de la vie semble avoir été pendant longtemps une lutte pour un cadre de vie agréable et décent, pour un meilleur environnement physique sans contrarier toutefois la quête d'un niveau de vie toujours supérieur. C'est issu de ces réflexions

que, peu à peu, dans les mentalités, a pris forme le concept de “qualité de la vie”, et que celui-ci est devenu rapidement un thème sensible et porteur pour la grande majorité des individus. Ce concept n'est donc pas nouveau, même si les mots exacts employés pour le désigner n'ont pas toujours été ceux de “qualité de vie». Une étude terminologique nous conduit à associer les locutions suivantes “recherche de meilleures conditions de vie”, “amélioration du cadre de vie”, “protection de l'environnement”, “promotion de styles de vie plus favorables à l'épanouissement de l'homme”, “recherche du bien-être” ou encore “art de vivre”.⁷⁴

D'ailleurs, comme le souligne J.B. RACINE(1986), l'expression “qualité de la vie” est employée aujourd'hui de façon tellement courante que toute signification précise qu'elle aurait pu avoir s'est perdue dans la multitude des emplois. Pourtant cette foison de termes pour désigner une même idée reflète, sans aucun doute, des nuances importantes qu'il faut saisir » afin d'éviter de tomber dans un flou conceptuel confortable.

L'objet de notre recherche étant la “qualité de la vie”, il semble a priori naturel qu'elle soit orientée par un concept précis. Deux solutions s'offrent alors à nous. La première est une forme de compilation. Elle consiste à donner une définition de la qualité de la vie a priori à partir du bilan des définitions proposées par les différents auteurs qui ont abordé cette problématique. Cette solution nous semble tournée vers le passé, mais reste nécessaire. Nous choisirons donc tout d'abord de proposer une définition première, imparfaite mais fonctionnelle, qui permette de travailler, de progresser selon un ou plusieurs axes. Elle ne sera pas une définition-bilan, ni une définition-solution mais une définition-prospective, un cadre d'investigation.

Quelles exigences doivent-elle remplir Elle doit être fondée sur des concepts étrangers au sujet, voire très généraux, mais dans tous les cas indépendants de l'étude. Nous pouvons par exemple proposer une analyse objective, presque linguistique, des mots composant le centre de notre réflexion. Si nous appliquons cette proposition à notre sujet nous pouvons décomposer “qualité de la vie” en deux mots-clefs : “qualité” et “vie”. “Qualité ”implique une évaluation et une échelle de référence. Y a-t-il une ou plusieurs échelles ? Intuitivement nous pouvons affirmer qu'il existe plusieurs échelles : une pour chaque domaine de notre “vie”. Il faut donc définir la vie ou plutôt ses composantes. La définition la plus générale et plus objective serait celle issue de l'examen des grands domaines des sciences de la vie, ethnologie, histoire, sociologie, psychologie sociale, économie, démographie, écologie...

⁷⁴ NATALIE SAULNIER ET CHRISTINE ZANIN (2003) ;le bruit comme facteur de nuisance a la qualite de vie du citoyen geocarrefour vol 78/2 ,p121-128.

La définition du concept de “qualité de la vie” serait donc la définition des échelles mesurant les composantes de la vie d'un individu. Si une telle définition répond totalement au principe énoncé d'une définition objective, prospective et fonctionnelle pour une recherche, elle présente l'inconvénient d'être tellement exhaustive qu'elle ne peut être l'objet d'une seule recherche, d'un seul chercheur, ni même d'un seul laboratoire de recherche.

Il convient donc, à ce niveau de notre réflexion, de fixer les limites subjectives du cadre que nous choisissons. Pratiquement il s'agit de définir la nature des différentes échelles retenues. L'analyse des différents travaux publiés va servir de base à notre sélection de critères. Nous retiendrons les critères qui nous paraissent les plus opportuns ou nécessaires. Nous éliminerons les critères jugés non discriminants. Nous pourrions éventuellement chercher une confirmation ou une infraction de l'importance de certaines dimensions et enfin nous pourrions rendre compte de dimensions jusqu'ici négligées.

3.8. La Qualité de la vie entre satisfaction des besoins matériels et la qualité environnementale.

A l'étranger, au Canada et aux Etats-Unis en particulier, de nombreuses recherches ont eu pour objet la qualité de la vie et se sont efforcées de définir le sens précis du concept. Par exemple, HARLAND (1959)⁷⁵ interprète qualité de la vie comme synonyme de vie agréable, de bien-être social, de protection sociale et de progrès social, il la définit comme “la totalité des biens, services, situations et états qui constituent la vie humaine et qui sont nécessaires ou désirés”. Il présente donc la notion comme relevant du multicritères, puisqu'elle dépend de la présence ou de l'absence d'un ensemble de propriétés, mais aussi comme une notion catégorielle et subjective, car les jugements se nuancent d'une personne à l'autre, voire d'une société à l'autre. DALKEY et ROURKE (1973) définissent la qualité de la vie comme “un sentiment personnel de bien-être, la satisfaction ou insatisfaction de la vie, son bonheur ou son malheur”.

Un autre point de vue est apporté par la définition de BURTON (1977) qui voit la qualité de la vie comme un “concept insaisissable (vague) qui a un rapport avec quelque chose au-delà des objets matériels de la vie de tous les jours”.

JAROSCHOWSKA (1975) pense que, pour un géographe, la qualité de la vie “embrasse le vaste domaine des relations entre l'homme et son environnement.

La qualité des individus peut être affectée par l'écart existant entre le cadre de l'environnement et la somme des aspirations individuelles. Plus le groupe d'individus satisfaits de leur environnement est grand, plus forts sont les liens développés entre les membres du groupe et le cadre de vie, et meilleure est leur qualité de vie”.

⁷⁵ HARLAND D.(1972) : social Indicators and the measurement of Quality of life. Ottawa: Department expansion regional, Paris 2 tomes 213pet 283p.

LEY (1983) définit la qualité de la vie d'un urbain comme "le produit d'un certain nombre d'opportunités permettant de conserver les aspirations les plus importantes pour son propre bien-être. Chaque société présente des contraintes sur le degré d'accessibilité à ces opportunités, contraintes résultant de la rareté et de la position sociale de l'individu (contraintes de classes sociales et de pouvoir économique, contraintes liées au style de vie ou à l'appartenance ethnique, contraintes d'accès au pouvoir)".

L'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) reprend le concept de qualité de la vie dans sa définition la plus traditionnelle, celle qui s'attache aux caractéristiques de l'environnement. L'O.M.S. adopte le concept sous la perspective de l'écologie humaine, la distinction entre bien-être et qualité de la vie est nette. Le bien-être est un concept lié à la réalisation des potentialités Individuelles de l'être humain et à sa capacité de réaliser ses satisfactions personnelles. L'approche est subjective. La qualité de la vie est un concept qui prend en compte, au niveau d'un groupe, ou d'une population entière, les éléments du milieu socio-culturel et biochimique susceptibles d'être satisfaisants pour le plus grand nombre.

La qualité de la vie apparaît comme une approche statistique du bien-être. L'appréciation des composantes de la qualité de la vie dépend de jugements de valeurs qui peuvent différer d'une région à l'autre, mais aussi d'une culture à l'autre et même d'une personne à l'autre. Dans un même pays, dans une même ville, les habitants ne recourent pas aux mêmes critères pour évaluer la qualité de leur vie. Les caractéristiques de leur environnement sont un élément important de l'appréciation qu'ils font de la qualité de la vie et ses caractéristiques peuvent être définies par un ensemble d'éléments les plus objectifs possibles.

Ces éléments peuvent être rangés dans des catégories bien définies de nature physique, biologique et humaine ; ils appartiennent à trois niveaux de relations entre l'homme et son environnement. Le milieu naturel constitue le premier niveau : Organisme entretient avec son environnement biochimique des relations immédiates et directes indispensables au maintien de la vie. Le milieu matériel aménagé par l'homme constitue un deuxième niveau de relations et enfin le milieu social et culturel comprenant les comportements collectifs et les relations interindividuelles forme le troisième niveau. Les deux premiers niveaux sont constitués d'objets et fournissent la liste des éléments qui, du point de vue qualitatif et quantitatif, sont favorables ou défavorables à la qualité de la vie. Le troisième niveau détermine les attitudes individuelles ou collectives par rapport aux objets et on y trouve les éléments essentiels du bien-être.

L'OMS lie la qualité de la vie à l'environnement et non à l'individu. Elle la rapporte toujours à des modèles comportementaux où l'aspect essentiel du bien-être est lié à la possibilité pour un individu d'assouvir ses besoins, de réaliser ses désirs. Cette possibilité dépend en grande partie de la richesse d'Environnement, donc de la qualité de la vie.

L'O.C.D.E. (Organisation de la Coopération et du Développement Economique) déni des indicateurs de qualité de la vie dans les différents états membres dans une perspective comparable. Les différentes études faites par l'OCDE ont eu pour objectif d'évaluer la qualité de la vie au niveau d'unités spatiales les plus homogènes possibles, et d'élaborer des indicateurs sociaux corrects. Ces études se sont attachées surtout à la qualité de l'environnement des différents groupes d'individus. Ainsi, d'améliorer la définition des politiques urbaines, la répartition des ressources et, de manière plus générale, la prise de décisions concernant la qualité de l'environnement dans les villes, un groupe de travail de l'OCDE s'est attaché à l'élaboration d'indicateurs de l'environnement urbain, ces indicateurs représentant l'instrument d'évaluation de la qualité du milieu urbain pour l'homme. L'OCDE considère donc que la qualité de la vie en ville, ou plus exactement la qualité de l'environnement des villes, repose principalement sur la présence d'équipements collectifs et leur accessibilité. Par analyse successive.

L'ouverture d'un débat: la qualité de la vie ne peut être réduite à la qualité des conditions matérielles PACIONE (1984) écrit que la "qualité de la vie recouvre de nombreuses notions, mais, en général, ce concept fait allusion soit aux conditions de l'environnement dans lequel les gens vivent, soit aux attributs individuels comme la santé ou l'éducation. Ce n'est sûrement pas qu'une simple accumulation de biens matériels".

Certains économistes ont maintenu qu'il était possible d'utiliser les indicateurs économiques courants pour mesurer la qualité de la vie. Par exemple, MERRIAN (1968) a montré que, dans les pays industrialisés, la valeur et la distribution des impôts donne la plus juste mesure du bien-être possible ; par contre SINGER (1972) pense que l'indicateur de base de la qualité de la vie est certes d'avoir le plus d'argent possible, après avoir payé tout le quotidien, mais aussi d'avoir le temps et les opportunités de pouvoir le dépenser agréablement.

D'autres auteurs américains ont montré rapidement que l'un des désavantages de définir la qualité de la vie par une quantité de richesses possédées, était que la dimension psychologique reste oubliée. CANTRIL (1967)⁷⁶ exprime clairement cette position en Affirmant que "la

⁷⁶ CANTRIL.H (1967); The Pattern of human Concerns. New Brunswick; Rutgers University Press.

majorité des aspirations et des peurs des individus tourne autour de la notion de bien-être personnel et est relativement facile à définir : un standing de vie décent, une vie familiale heureuse et de meilleures possibilités d'éducation". On constate cependant que, si la dimension psychologique est présente dans sa définition, il ne supprime pas totalement la dimension économique. WINGG (1973) essaye de résoudre ce problème en suggérant de définir la qualité de la vie conjointement par deux dimensions : d'une part les revenus ou richesses qui représentent les ressources physiques et qui sont transmissibles, d'autre part la dimension psychologique qui est personnelle, non transmissible et reliée à l'intensité des jugements subjectifs propres à chacun.

Les études de l'Unesco n'établissent pas de différences fondamentales entre "qualité de la vie", "bien-être" ou même "bonheur". Selon cet organisme, souvent considéré, parmi les grands organismes de l'ONU, comme l'un des plus humanitaires (sinon humanistes), la seule définition soutenable de la qualité de la vie fait référence au sentiment général de bonheur, bonheur en tant que sensation durable de félicité ou de bien-être, c'est-à-dire ayant la signification que donne celui qui déclare "en somme, je suis heureux".

Un élément d'Environnement ne peut apporter un plus à la qualité de la vie que s'il procure plaisir et satisfaction. La qualité de la vie d'un individu est alors conçue comme le rapport global qu'il réalise entre les stimuli agréables et désagréables au cours de ses contacts quotidiens avec son environnement. L'UNESCO, définissant la qualité de la vie comme étant le bonheur, considère nécessairement la notion comme subjective, et établit en fait une distinction fondamentale entre la qualité de l'environnement, qui est mesurée subjectivement, et les conditions d'environnement, qui peuvent être mesurées objectivement.

Chaque société entretient une sorte de consensus général sur ce qui est empreint ou dépourvu de qualité. Ce consensus est, dans une certaine mesure, influencé par les traditions et les valeurs culturelles, mais il n'en existe pas moins un fort élément d'universalité. On doit donc prendre réellement en compte les préférences culturelles et les styles de vie lorsque l'on doit mesurer la qualité de l'environnement ou même la qualité de la vie en général.

Une étude suédoise (SCB, 1987) établit aussi une différence entre bien-être et qualité de la vie. Contrairement aux auteurs américains ou français, l'étude associe bien-être, dans un sens de "bien-avoir", au niveau de vie et aux conditions de vie des individus 1 ce que l'on peut consommer, la santé, les relations sociales ou un travail motivant..., alors que la qualité de la vie introduit des facteurs supplémentaires d'environnement et de sentiments personnels comme une nature intacte, l'esthétique en toute chose, ou encore l'espoir en l'avenir...l'élargissement

du concept G. CONSOLO, à travers son article sur “l’information de la qualité de la vie” (1979) considère que le champ d’investigation lié au thème de la qualité de la vie est singulièrement ouvert.

Sa signification variant beaucoup suivant la situation et les conceptions de celui qui l'utilise, on peut imaginer, au premier abord, qu'elle soit prise dans une acception très ambitieuse. La qualité de la vie résulterait alors d'un jugement global qu'un homme ou un groupe d'hommes porterait sur sa situation : elle serait satisfaisante quant cet homme se sentirait libre de faire de sa vie l'usage qu'il juge souhaitable, au regard de ses exigences de confort, d'épanouissement et de bonheur personnel. La mesure de cette qualité de vie serait ainsi liée aux conditions d'existence de chaque homme et aux aspirations qu'il exprime. Cette mesure comprend alors d'emblée la description des cadres et des conditions de vie des individus ou des groupes touchant à l'ensemble des domaines social et de l'environnement. Plus précisément, il s'agit de cerner les éléments objectifs qui constituent les conditions d'habitat, de santé, d'insertion dans la vie active, d'utilisation du temps libre, de vie familiale sans oublier des données plus directement économiques sur les revenus, les consommations et les patrimoines.

La notion de qualité de la vie, renvoyant aussi à celle de jugement l'investigation, doit porter également sur des perceptions subjectives. La perception subjective de la qualité de la vie, et la nécessité absolue de la prendre en compte dans toute étude sur le thème, a été mise en avant par de nombreux auteurs

Ces sondages visent en fait à élaborer des indicateurs subjectifs de qualité de vie permettant de cerner des attitudes exprimées par les individus dans un domaine, par excellence qualitatif, où la réalité objective compte parfois moins que la manière dont elle est perçue. Par exemple l'enquête de la SOFRES de 1974 a cherché à fournir une définition subjective de la qualité de la vie des Français et à préciser le contenu que les Français associent à cette notion. D'après cette enquête, il semble que les Français de 1974 associent bonheur et qualité de la vie, bien-être ou condition de vie. Le bonheur apparaissant étroitement lié à des facteurs individuels, perçus comme relativement indépendants du contexte socio-économique, alors que les autres idéaux renvoient en totalité au cadre social de l'individu. J.B. RACINE (1986, 1987) expose sa position sur les notions de qualité de la vie et de bien-être en différenciant espaces perçus et espaces vécus.

Il s'interroge sur la qualité de la vie telle qu'elle est perçue et ressentie par les habitants ; il considère cette notion comme une composante importante au regard de l'évaluation des conditions et des objectifs d'une éventuelle action d'aménagement. Pour lui, la recherche en

matière d'indicateurs sociaux de la qualité de vie répond toujours à cette préoccupation: les conditions de vie dans une société peuvent-elles être améliorées doivent-elles être améliorées ? se sont-elles améliorées ou ont-elles empirées '.

Le poids des indicateurs objectifs de type économique ou quantité d'équipements doit être relativisé par des indicateurs subjectifs. Il considère, en effet, que l'on peut accepter l'idée d'une corrélation entre indicateurs objectifs et qualité de la vie, si l'on admet que la diminution de la mortalité infantile, du chômage, la disparition des taudis... sont autant de faits sociaux objectivement désirables, normativement positifs pour tous les individus d'une société. Par conséquent de tels critères font partie de toute bonne définition de la qualité de la vie. Les définitions de la qualité de la vie à travers les données statistiques objectives sont trop longues et surtout ambiguës.

A l'inverse, les indicateurs subjectifs reposent sur des questionnaires à la population, coïncement les évaluations subjectives qu'ils portent sur leurs conditions de vie en tant qu'individus. J.B. RACINE⁷⁷ attribue donc aux indicateurs subjectifs le rôle d'enregistrer directement la qualité de la vie telle que l'expérimentent les personnes plutôt que d'impliquer une liaison entre des conditions sociales objectives et un bien-être individuel. J.B. RACINE oppose le concept de qualité de vie et le concept de bien-être : la qualité de la vie exprime les moyens mis en œuvre par les hommes dans leur vie matérielle et sociale quotidienne et renvoie le plus souvent à des indicateurs reflétant l'état des conditions matérielles et du niveau de vie d'un groupe humain, le bien-être est un concept plus complexe, renvoyant aux aspirations des individus et à une évaluation plus personnelle de l'ensemble des relations que l'individu entretient avec lui-même et avec l'extérieur.

BAILLY participe à ce courant de pensée depuis de nombreuses années. Sa géographie du bien-être (1981) a apporté beaucoup à la réflexion de base sur la signification des concepts de qualité de vie et de bien-être. A. BAILLY⁷⁸ se situe dans la perspective d'une géographie de la perception et définit le concept de qualité de la vie en fonction du bien-être . La géographie du bien-être correspond au souci permanent de chacun de mieux comprendre ce qu'Aristote a appelé le "moteur des actions humaines". Question souvent assimilée à la quête d'une qualité de vie meilleure et d'un bien-être à la fois spatial et social. La qualité de la vie est alors un "concept conçu pour refléter les conditions de vie matérielle d'une société", le bien-être étant

⁷⁷ RACINE. J.B(1986) ;Qualité de vie , bien être et changement social, vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire ; revue de l'aménagement du territoire , 2000 N°17 la documentation Française, Paris .

⁷⁸ BAILLY.A(1981) ; la géographie des bien être. Paris : PUF.Coll, Géographie 239p.

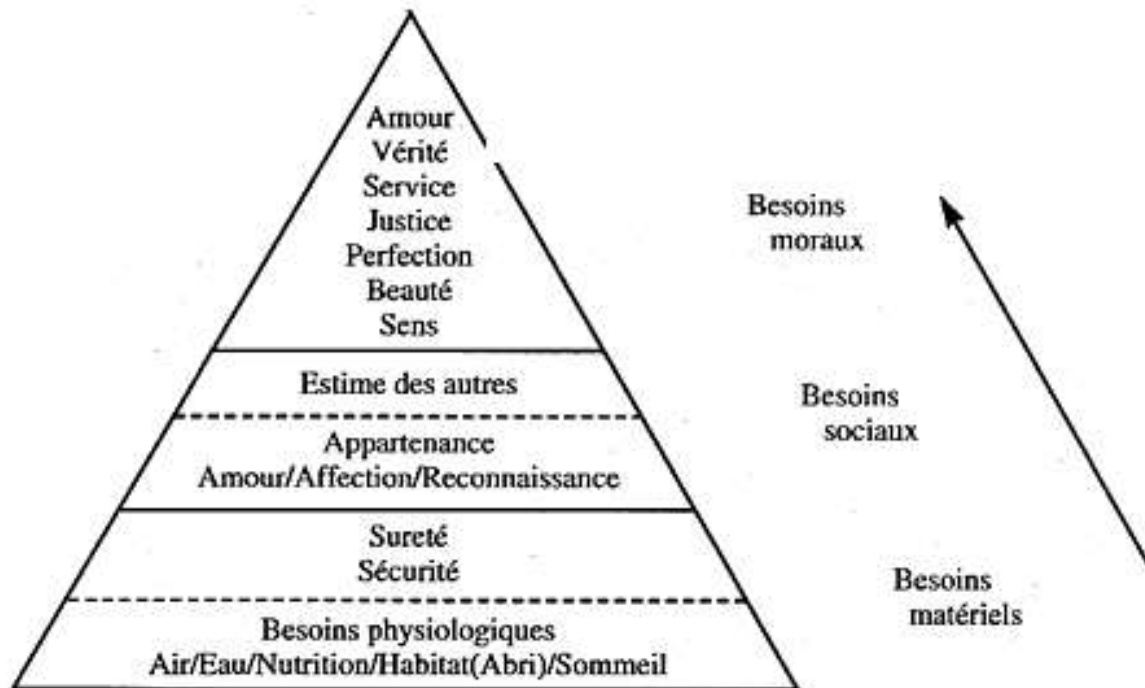
conçu comme le “résultat d'une relation entre un individu et/ou un groupe et un état ou un bien. C'est de l'interprétation personnelle de cette relation et de la propension de chaque individu à réaliser ses aspirations que résulte le bien-être”. C'est donc une interprétation subjective du monde, une qualité attribuée à un type de relation et à la préférence consciente ou inconsciente pour une forme de bien-être que dérivent les notions de valeurs personnelles ou collectives. Dans ce premier cas, ce sont les aspirations de la personne qui sont privilégiées et qui engendrent le sentiment de bien-être ; dans l'autre, ce sont les objectifs de la société qui définissent la qualité de la vie. En 1985 A. BAILLY relie cette distinction à la théorie des besoins de MASLOW (1954)⁷⁹.

Trois niveaux fondamentaux se distinguent dans les besoins humains (figure 9), les niveaux des besoins matériels (besoins physiologiques et besoins de sécurité), les besoins sociaux (besoins d'appartenance et besoins relationnels), les besoins égocentrés (d'ordre moral). La satisfaction des besoins d'ordre supérieur, au sommet de la pyramide hiérarchique, suppose une satisfaction minimale au moins des besoins élémentaires, d'ordre matériel. Les premiers niveaux (besoins psychologiques, de sécurité et de valorisation sociale) renvoient au concept de qualité de la vie, tandis que les niveaux supérieurs (autonomie, indépendance et réalisation de soi, par le savoir, la culture, la recherche du sens, du beau, du vrai, du juste) se rapportent plus au concept de bien-être.

La définition première du bien-être, donnée par le dictionnaire Robert, renvoie aussi à cette notion de besoins : “le bien-être est la sensation agréable procurée par la satisfaction des besoins physiques, intellectuels et spirituels”. Mais, au-delà de la notion de besoin, apparaît celle du désir, qui suppose la prise de conscience de ce que l'on souhaiterait posséder et vivre; apparaît également celle de vouloir, mouvement vers l'état désiré : “le bien-être correspond à une mesure que fait chaque personne entre ce qui est souhaité et ce qui existe, il peut être considéré comme le résultat de satisfactions spécifiques dans différents domaines de l'existence quotidienne”. A. BAILLY considère le bien-être comme le résultat des relations entre l'homme, la "té et le milieu entre le Moi et l'extérieur, entre l'individu et le groupe. Associe sensation du bien-être, nécessairement médiatisée par ses représentations individuelles, diffère par son aspect subjectif des deux concepts précédents, niveau de vie et qualité de vie, mesurables par des indicateurs objectifs".

⁷⁹ MASLOW (1954); Motivation and personality. New york ; Horper And Row.

Figure 9: Hiérarchies des besoins de Maslow

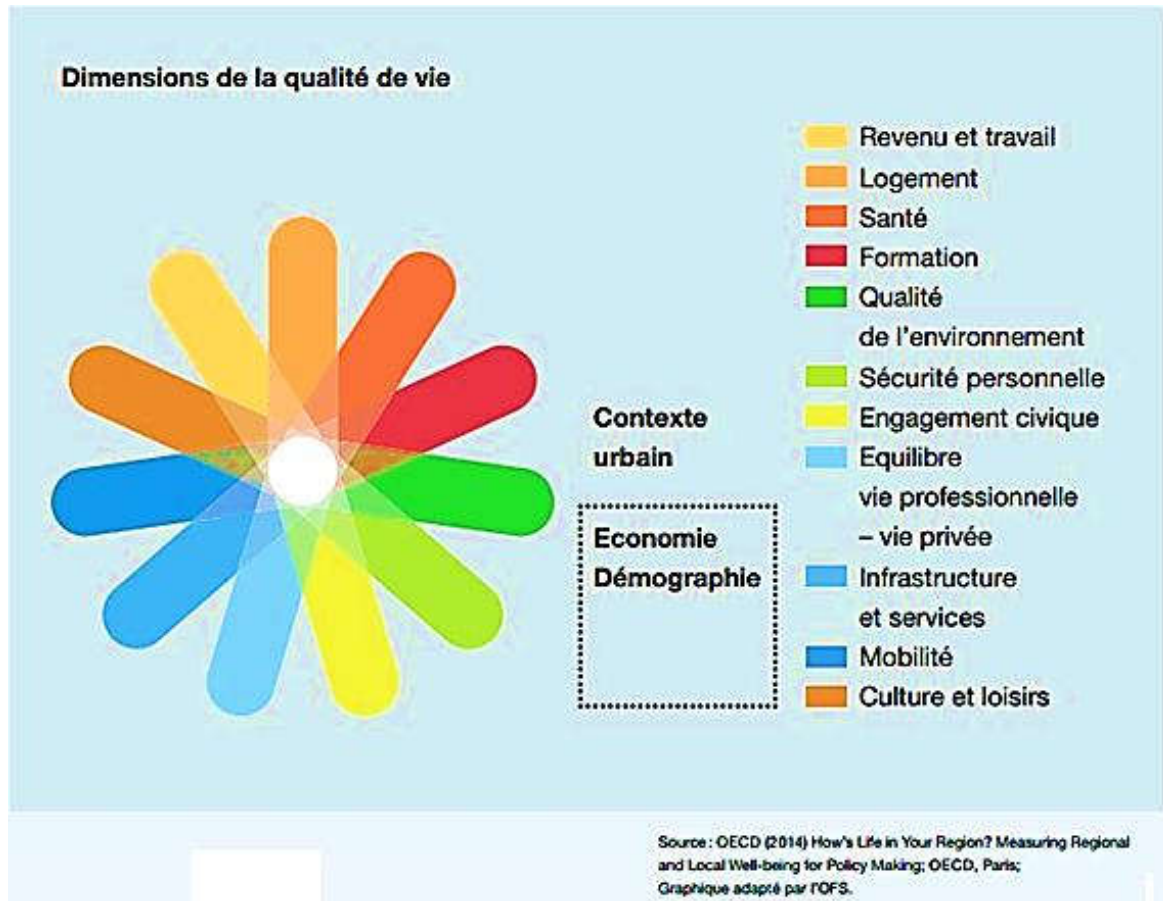


L'environnement de vie et de travail des individus. PH. IRIBARNE (1974) ⁸⁰précise que “cette approche repose sur l'idée implicite qu'un environnement physique donné (au sens le plus large) exerce, sur le bien-être des individus, une nuance déterminée et indépendante du contexte social”. Ces études abordent des thèmes comme la santé, la sécurité, l'éducation, les loisirs ou le logement. De même que l'on peut distinguer les indicateurs subjectifs et objectifs, on peut aussi différencier leur degré de spécificité ou de généralité.

A un indicateur subjectif peut être relié l'évaluation propre de chacun. Les indicateurs objectifs peuvent aussi être plus ou moins détaillés, par exemple de la qualité intérieure d'un logement à l'accessibilité du public aux facilités locales. Les mesures objectives de la qualité de la vie.

⁸⁰ . IRIBARNE PH (1974), les relations entre bien être subjectif et bien être objectif ; Paris : OCDE éléments subjectif du bien être Vol3, pp 36-67.

Figure 10 : Dimensions de la qualité de vie



Dès les années 1930, une mesure empirique de la qualité de la vie a été tentée aux Etats-Unis, mais ce type de mesure ne se trouve réellement précisée que grâce aux travaux de WILSON⁸¹ en 1967. WILSON adopte les critères établis par la commission du président EISENHOWER sur les objectifs nationaux en matière de qualité de vie.

Il définit son indice de qualité de vie comme étant le mélange de neuf thèmes principaux :

- Le statut individuel
- L'égalité
- Le processus démocratique
- L'éducation
- La croissance économique
- L'évolution technologique
- l'agriculture
- Les conditions de vie
- La santé et le bien-être.

⁸¹ WILSON (1967). The Quality of life in America, Kansas City: Midwest research Institute.

Des indicateurs pour chaque composante sont construits par de simples agrégations ou des analyses factorielles.

Parallèlement, un nombre important d'études a essayé de décrire et d'expliquer les différences de qualité de vie entre les villes américaines, citons celles de THORNDIKE (1940), BULLARD (1974), LOWRY (1970), FLAX (1972), FLANING et ONG (1973), ou LINEBERRY (1974)⁸². Toutes ces études utilisent une approche objective, ou physique, en récoltant, organisant et analysant les données statistiques. La recherche la plus importante étant celle de LIU (1976) qui a travaillé sur la qualité de la vie de 243 aires métropolitaines américaines (soit 139,4 millions d'habitants et presque 70% de la population américaine de 1970). LIU partage les villes en trois groupes de taille et définit les variables de qualité de vie en cinq thèmes :

Économique, politique, environnement, santé et éducation, social. Ces thèmes doivent permettre de "couvrir la plupart des préoccupations individuelles" et chaque thème est mesuré par une série de variables soit au total 123 indicateurs objectifs. Le travail de LIU a représenté une tâche statistique monumentale pour collecter, organiser, analyser et représenter les facteurs de qualité de vie, et est resté un modèle exemplaire dans le champ des recherches de ce type. En France, c'est au niveau du département qu'ont eu lieu les études les plus précises sur les attributs "objectifs" du concept de "qualité de la vie".

Nous pouvons citer les études faites par le magazine Le Point en 1974, 1976 et 1978 et celle faite par les deux auteurs anglais P.L. KNOX et A. SCARTH en 1977. Afin de décrire les inégalités interdépartementales de la qualité de la vie, Le Point a choisi 48 critères représentatifs de la santé, de la richesse, de la sécurité, de l'équipement, de l'agrément et de la culture. Les variables ont été regroupées par catégories et affectées d'un coefficient de pondération. Le choix des pondérations paraît avoir constitué une étape importante et indispensable à l'élaboration des indices. En effet, A. BAILLY (1981) montre précisément comment le choix de pondérations différentes par catégorie peut entraîner des modifications typologiques importantes: "le classement ne peut être neutre, il reflète des priorités (implicite ou explicite) des concepteurs ". N'oublions pas d'ailleurs que cette méthode est depuis longtemps très critiquée, même dans d'autres domaines que la recherche d'indicateurs de qualité de vie. KNOX et SCARTH étudient par ailleurs la qualité de la vie en 1977, dans les 95 départements français métropolitains, à partir de 41 variables sociales et économiques.

⁸² TOBELEM-ZANIN.C, (1995), la qualité de vie dans les ville française, Publication de l'université de Rouen ISBN.pp88-

Ces critères ont été choisis en fonction des sources statistiques disponibles reprenant, en particulier, les indicateurs proposés Le Point en 1974. En comparant ces deux études sur la France, A. BAILLY (1981), pose à nouveau le problème fondamental de la mesure de la qualité de vie par des indices objectifs : le problème "n'est pas uniquement celui de la démarche à suivre, mais plutôt celui du choix des variables à traiter".

Une autre étude intéressante sur les indicateurs objectifs de qualité de vie est celle de l'OCDE (déjà citée auparavant). L'étude est menée sur un groupe de villes européennes pour l'élaboration d'indicateurs de l'environnement urbain. Ces indicateurs, conçus à partir de données des recensements, mesurent quatre aspects de la qualité de l'environnement (logement, services et emploi, milieu ambiant et nuisances, environnement social et culturel. La qualité de l'environnement des villes, dégagée à partir de cette évaluation, repose ainsi principalement sur la présence d'équipements collectifs et sur leur accessibilité. Lors de l'étude des résultats, A. BAILLY émet cependant deux réserves fondamentales.

Tout d'abord peut-on prétendre que les mêmes critères satisfont de manière semblable des populations de villes différentes ?... Le problème fondamental dans toute évaluation de la qualité de la vie est celui des choix de critères adaptés à la réalité du milieu à analyser... En outre, comment accepter sur le plan théorique l'additivité de critères aussi différents que l'équipement sportif et la pollution atmosphérique pour conclure que sur la qualité "objective" de la ville x est meilleure que celle de la ville.

C'est un problème général dans la conception des indicateurs, puisque l'absence d'un seul critère peut suffire à abaisser la qualité de la vie des habitants". Les mesures subjectives de la qualité de la vie. Parallèlement à la voie ouverte par les recherches sur les indicateurs objectifs, l'autre courant de pensée a donc cherché à montrer que les indicateurs purement économiques et quantitatifs sont inadéquats pour juger du bien-être individuel.

La mesure "objective" de la qualité de la vie a alors été présentée comme réduite à une abstraction mathématique. Si l'approche psychologique n'est pas absente de ces études (exemple LIU, 1976), un rôle secondaire lui est seulement attribué, sous le prétexte qu'il est difficile d'intégrer des indicateurs subjectifs dans un cadre de références quantitatifs". Les travaux américains de CAMPBELL, CONVERSE et RODGERS (1976), DUNCAN, SCHNEIDER

(1976) ⁸³et autres auteurs ont aussi montré les limites des études strictement basées sur une vision

Quantitative : “si les indicateurs socio-économiques objectifs peuvent nous faire saisir les inégalités ou les injustices dans la répartition d’un élément important du bien-être, ces données ne nous renseignent pas sur les degrés de la satisfaction subjective que leur vie inspire aux individus...” (CAMPBELL, CONVERSE et RODGERS, 1976). B. DALE (1980) a également précisé l'intérêt de ne pas considérer uniquement les indicateurs objectifs en affirmant “qu'il est certainement possible que les individus et les groupes sociaux puissent avoir accès à des Conditions de soin, d'emploi, d'environnement bien meilleures, objectivement, que celles auxquelles ont accès d'autres groupes ou d'autres individus et que pourtant ils sentent subjectivement que la qualité de leur vie ou que leurs expériences personnelles ne sont pas les meilleures”.

L'évaluation du bien-être individuel s'est inscrite dans le prolongement de ces mesures. La mesure du bien-être individuel a reposé sur le deuxième grand type d'indicateurs sociaux : les indicateurs subjectifs. Leur quantification repose alors sur les réponses à des questionnaires à la population, portant sur la perception individuelle (et subjective) des conditions de vie propres. Les indicateurs subjectifs doivent être liés aux “satisfactions et insatisfactions des individus, à leur perception et leurs espérances, leurs tensions et leurs inquiétudes ainsi que leurs besoins, valeurs et aspirations dans les divers domaines de la vie” (J.B. RACINE, 1987). Pour de nombreux auteurs, ils doivent permettre de relativiser le poids des indicateurs objectifs. Dans un article de 1987, BAILLY, CUNHA et RACINE dressent un tableau des composantes géographiques de la qualité de la vie telle qu'elle est perçue par la population suisse. A partir des réponses données par des recrues suisses de 1978, cinq séries de données ont permis de juger de la perception et de l'évaluation subjective, par les habitants eux-mêmes, des paysages, du caractère plus ou moins sympathique de la population, de la vie économique, des conditions de vie matérielle et de la qualité de la vie.

Les auteurs constatent que tout se passe comme si les composantes affectives et individuelles du bien-être, telles qu'elles naissent d'une certaine relation aux paysages et aux gens, s'opposaient systématiquement à la perception plus immédiate des conditions de base du bien-

⁸³TOBELEM-ZANIN.C, (1995), la qualité de vie dans les ville française, Publication de l'université de Rouen ISBN.pp88-

être économique, peut-être parce qu'ils en disposent largement. Les recrues interrogées ne jugent pas les conditions objectives économiques essentielles au bien-être. Les résultats permettent aux auteurs de "découper" l'espace suisse en cinq ensembles géographiques contrastés (1987 p. 13,14). Face à ces profils, BAILLY, CUNHA et RACINE font plusieurs remarques : "la forte corrélation existant en Suisse entre le niveau de satisfaction générale et un ensemble de facteurs non matériels, associés par les recrues aux différentes régions du pays, n'est peut-être que l'expression de la position générale de la Suisse dans la pyramide de Maslow. N'est-ce pas parce que les grandes régions urbaines, à fort développement économique assurent la satisfaction en regard du travail et des salaires, que l'on peut se plaindre autant, et de manière aussi systématique, des conditions écologiques et conviviales qui y règnent ?". Bien que cette étude fort intéressante ouvre de nouvelles voies quant à l'évaluation et à l'interprétation des valeurs qualitatives du bien-être, il semble encore nécessaire d'apporter un grand soin à la saisie des données et surtout au choix de ces données.

En effet, est-il acceptable d'associer la perception et le jugement d'une population, aussi restreinte que celles des recrues, à ceux de la population suisse toute entière ? A ce propos, les auteurs soulignent avec justesse que "les problèmes posés par la saisie, le traitement et l'interprétation de telles données sont encore mal maîtrisés, pour que l'on puisse, en la matière, aller au-delà des hypothèses et des certitudes relevant du sens commun. Surtout de telles réactions doivent être mises en perspective avec le niveau des biens et services (objectifs) dans la hiérarchie des préoccupations des populations interrogées".

L'utilisation de ces indicateurs subjectifs entraîne de nombreuses critiques. Un certain nombre d'auteurs les considèrent comme de pauvres mesures sans signification ni dimension réelle. Cette image défavorable tient sans doute au fait que les indicateurs subjectifs sont beaucoup plus difficiles à collecter. Cependant CAMPBELL, CONVERSE et RODGERS soulignent, dès 1972, que les deux types de mesures peuvent induire de grandes erreurs.

En 1973, ABRAMS précise que "plus on considère ces concepts, plus on est persuadé que la future marche à suivre ne repose pas sur l'addition systématique d'autres mesures statistiques conventionnelles, mais plus sur une nouvelle dimension dans la définition de la qualité de la vie, une dimension de satisfaction (bonheur, joie, bien-être psychologique) ressentie par ceux qui constituent réellement la société". Nombreux sont ceux qui soutiennent actuellement ce point de vue en affirmant que les mesures traditionnelles objectives de la qualité de la vie ne représentent qu'un nombre limité d'indicateurs d'une vie agréable et satisfaisante relations entre les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs de qualité de vie La plupart des travaux sur

les indicateurs sociaux se sont attachés soit aux indicateurs subjectifs soit aux indicateurs objectifs. Seuls quelques chercheurs ont, dans les dernières années, collecté les deux types d'indicateurs afin d'obtenir des mesures simultanément et mutuellement complémentaires. Une meilleure compréhension de la signification réelle des statistiques objectives de santé, par exemple, pourrait s'obtenir à l'aide de données complémentaires sur la perception des individus de leur propre santé, les soins réels qu'ils reçoivent ou les services de santé qui leur sont vraiment accessibles. Néanmoins cette proposition établit a priori une relation entre les indicateurs subjectifs et objectifs.

Etant donné la nature complexe de la réflexion, la pauvreté des outils disponibles pour ce faire, il ne nous semble pas surprenant qu'il y ait des divergences entre les conditions perçues par les individus et les conditions mesurées par des indicateurs objectifs. Il est évident que l'existence d'une relation directe entre les mesures subjectives et les mesures objectives de la qualité de la vie rendrait l'un ou l'autre type d'indicateurs superflu, tout comme l'absence d'une telle association renforcerait l'idée de la nécessité d'employer les deux ANDREWS et WHITMAN (1973) ⁸⁴ ont déjà souligné ce problème en insistant sur l'utilité des deux mesures : "ce n'est que lorsque les indicateurs objectifs et subjectifs sont pris ensemble, concurremment, qu'il sera possible de comprendre comment les changements démontrables dans les conditions de vie, affectent réellement le sens de la qualité de la vie chez les gens et inversement de voir si ces changements dans l'appréciation peuvent être attribués à des changements de conditions de vie.

Face à toutes ces contradictions, le chercheur a souvent bien du mal à se faire une idée claire de la question. Tout comme A. BAILLY (1987), il nous semble que ce débat entre les deux types d'indicateurs relève d'une "fausse querelle".

Bailly montre clairement que ce débat concerne "les interrelations entre les conditions dites objectives et l'évaluation qu'en font les hommes". Pour lui, l'affirmation de SCHNEIDER (1975)⁸⁵ selon laquelle il n'était pas possible de déduire le bien-être perçu des conditions objectives de vie et d'habitat, reste quelque peu exagérée mais sans aucun doute reflète nettement "la difficulté de mise en rapport des données macro-géographiques (indicateurs objectifs au niveau de quartiers ou de villes) et des données micro-géographiques (relatives aux Comportements individuels). Evidemment ce problème se rapproche de celui du choix des

⁸⁴ ANDREWS „WHITMAN (1973):social indicators of Well-Being American Perceptions of life Quality New York

⁸⁵ SCHNEIDER (1975), the quality of Life and social indicators Research .Public administration Review, Vol.36 pp.297-305.

échelles géographiques d'analyse : “comment passer d’une échelle à l’autre sans rupture de problématique et avec une bonne adéquation entre les variables ?

Finalement, BAILLY conclut que chaque indicateur a son type de pertinence en fonction des objectifs de la recherche. La querelle entre les différents types d’indicateurs mène à un faux débat et le problème réside dans le fait que “tous les deux sont des construits humains”, ils présentent donc, a priori, une dimension subjective des conditions de vie ou du bien-être des individus.

En conclusion, il nous semble que la recherche des indicateurs objectifs et celle des indicateurs subjectifs se complètent. Les indicateurs objectifs nous éclairent sur les propriétés collectives de qualité de vie, alors que les indicateurs subjectifs nous renseignent sur les propriétés individuelles de bien-être.

Derrière toute recherche doit se trouver un projet avec son cadre de référence et sa propre méthodologie. Notre projet est géographique, son champ de recherche est donc spatial avant d’être social. L’objet de notre recherche n’est pas d’étudier le bien- être des urbains français, mais plus de saisir dans quelles conditions objectives vivent ces urbains et plus particulièrement les urbains des plus grandes villes de France (agglomérations de plus de 50 000 habitants). Sans nier l’importance des indicateurs subjectifs, que nous considérons comme tendant à évaluer essentiellement le bien-être individuel des populations, notre projet est celui d’une évaluation de la qualité de la vie des urbains en fonction d’indicateurs strictement objectifs.

3.9.La qualité de vie, un concept à la fois individuel et social

La qualité de vie résulte d’une construction sociale qui s’élabore au fil du temps sur la base de l’attachement au lieu, des expériences et des attentes. Elle reflète bien souvent le niveau de vie des individus et des groupes sociaux à diverses échelles, à la fois l’image qu’ils ont d’eux et celle qu’ils désirent projeter. Dans le cadre de cette recherche, nous incluons dans la qualité de vie tous les aspects susceptibles d’être touchés par les projets linéaires (routes, lignes, gazoducs, etc.) ; nous parlerons par conséquent de *qualité de vie environnementale*, que nous définirons comme la portion de la qualité de vie d’un individu ou d’un groupe qui relève de l’environnement extérieur à la résidence .Dans cette section, nous cherchons à concevoir comment s’établit l’appréciation de la qualité de vie environnementale d’individus et de groupes au voisinage des infrastructures linéaires.

C’est par la voie des perceptions et des attitudes que se forge la construction sociale liée à la qualité de vie. L’évaluation de la qualité de vie actuelle ou passée d’un individu dépend d’un ensemble de caractéristiques individuelles : âge, genre, état de santé physique et mentale, scolarité, revenu, origine ethnique, degré de marginalité. Elle repose :¹

- Sur la situation et les exigences personnelles relativement à la satisfaction des besoins et au niveau de vie ;
- Sur l'attitude et l'expérience des individus, ainsi que leur attachement à leur milieu (p. ex., leur voisinage ou leur quartier) ;
- Sur l'ampleur des investissements consentis par les individus et les groupes pour atteindre ce niveau perçu de qualité de vie (investissement personnel, familial, économique...) ;
- Sur la connaissance et l'évaluation de la situation des individus et des groupes touchés ou la comparaison avec d'autres groupes sociaux dans des contextes (économiques, sociaux, environnementaux) et milieux différents ;
- Sur les rapports historiques et culturels liés à l'environnement.

Compte tenu de tous ces facteurs, la qualité de vie environnementale varie grandement selon chaque individu et selon chaque groupe social. Il demeure cependant possible d'apprécier la qualité de vie d'individus et de groupes (de la famille à la collectivité) à diverses échelles, du voisinage au pays, en passant notamment par le quartier et la ville. Nous cherchons ici à évaluer la qualité de vie de populations vivant à proximité d'infrastructures linéaires, actuelles ou projetées. En considérant le fait qu'il existe des regroupements de proximité dans l'espace rural ou urbain de ménages aux caractéristiques socio-économiques et aux attentes convergentes, nous jugeons pertinent de reconnaître ces divers regroupements puisque la répartition par affinités des individus et des groupes (ex. famille, coopérative) permet de réduire l'hétérogénéité spatiale de l'appréciation de la qualité de vie. Notons par ailleurs que les rapports de proximité favorisent les échanges entre les résidents et la constitution de segments de la population partageant des objectifs et des intérêts communs.

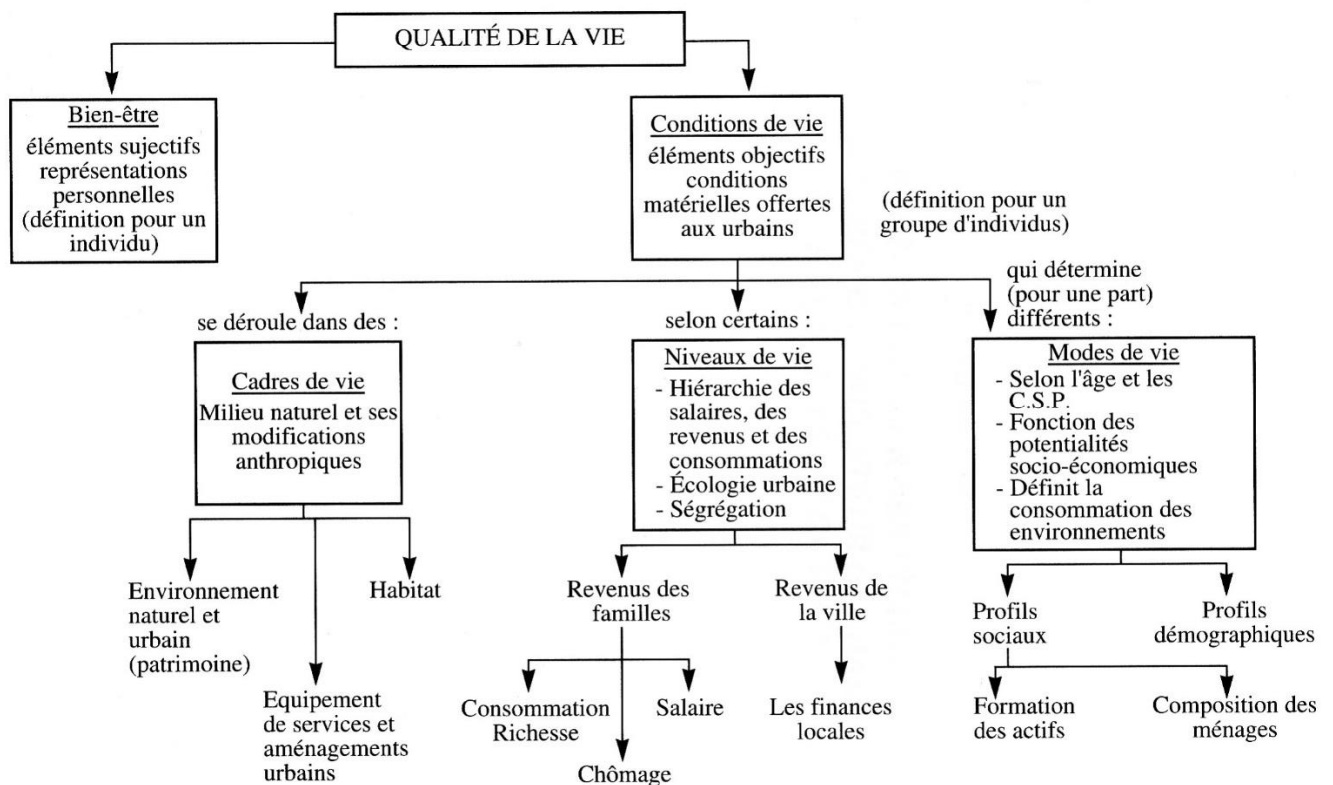
Pour mieux saisir la contribution du milieu à la construction sociale liée à la qualité de vie, on peut aborder l'environnement par l'entremise de ses composantes, pour ensuite établir les relations qu'entretiennent les individus avec celui-ci. Ce sont ces rapports à l'environnement qui constituent ici les dimensions de la qualité de vie environnementale.

Nous diviserons l'environnement en quatre ensembles de composantes :

- Composantes biophysiques : les éléments naturels tels que la topographie, l'hydrographie, le climat, la qualité de l'eau et de l'air, l'ambiance sonore, la flore et la faune ;
- Composantes structurelles : les éléments qui établissent la base de fonctionnement des communautés comme l'habitat, les réseaux et les paysages ;

- Composantes d'activités : l'ensemble des places et des lieux d'interactions sociales touchant le travail, les loisirs et les rencontres (écoles, lieux associés au travail, au commerce, au repos, aux loisirs et à la récréation) ;
- Composantes générales de la communauté : les éléments grâce auxquels on peut envisager les communautés comme des entités cohérentes aptes à fournir certains services et ayant certaines qualités : les biens (variété, durabilité, beauté, offre totale de biens, efficacité de livraison...), les services (organisation sanitaire et de la sécurité, structure de loisirs, services économiques, systèmes de communication, services publics), la structure de confort, le sentiment d'identité, la cordialité, les institutions spirituelles, les institutions publiques (fonctionnalité, honnêteté, degrés de protection de l'environnement).

Figure 11 : Concept et éléments de la qualité de vie



Source : *qualité de la vie dans les villes françaises*, Christine TOBELEM-ZANIN 1995 P 105

La qualité de vie est liée à une construction sociale qui intègre l'environnement par ses composantes certes, mais surtout par les rapports que les individus entretiennent avec chacune d'elles. Ces relations, qui sont influencées par les caractéristiques individuelles définies ci-haut, peuvent être affectives - sensorielles ou fonctionnelles -instrumentales.

Les relations affectives et sensorielles avec l'environnement sont de nature subjective. Nous définirons la relation affective avec un environnement comme une relation engendrant des émotions qu'une personne peut verbalement attribuer à un lieu (Russell et Pratt, 1980)⁸⁶. Vouloir identifier ces relations pour éventuellement les mesurer n'est pas aisé. Elles s'expriment sur un ensemble de dimensions qui ne sont pas mutuellement indépendantes (Russell, 1980 ; Russell et Pratt, 1980). Les études de cas et l'analyse de la littérature nous guident vers la reconnaissance d'un ensemble de relations affectives et sensorielles associées à des projets linéaires :

- **Attachement identitaire au lieu, au quartier, au voisinage** : se structure au fil de la durée de résidence, au fil de la création de liens privilégiés avec l'espace (ex. arbre, bruit, cimetière) ou avec les gens (ex. réseau social, solidarité de proximité). Il favorise la résistance au changement.
- **Tranquillité** : indique que le milieu correspond aux qualités recherchées par le répondant, un milieu sans problème, convivial, avec un niveau d'activités qui lui convient.
- **Sécurité** : fait référence au sentiment de ne pas être en danger physiquement (ex. sécurité des enfants), émotionnellement (ex. perception de risques, stress supplémentaire), mais aussi matériellement (ex. vandalisme) et financièrement (ex. dévaluation des propriétés ou de la valeur locative).
- **Sociabilité** : fait référence directement à l'existence de liens, de réseaux. On associe souvent aux projets linéaires la création de barrières physiques aux déplacements, qui inspirent dans certains cas un sentiment de confinement.
- **Esthétique** : fait référence à la beauté des lieux, à l'harmonie de l'aménagement.

Pour les communautés vivant à proximité de projets linéaires, les relations affectives avec l'environnement sont accentuées par l'expérience quotidienne des lieux, les projets s'inscrivant dans un espace de vie, que les membres de la communauté valorisent, parcourent et modifient selon leur volonté et auquel sont associés des repères et des sentiments, voire même une symbolique. Ces relations sont en outre amplifiées par les rapports individuels avec les médias qui peuvent, entre autres, faire naître une solidarité entre des groupes de citoyens dispersés mais préoccupés par une même cause ou encore contribuer à une désinformation.

⁸⁶ Russell, J.A. et G.Pratt, (1980). A description of the affective quality attributed to environments. Journal of personality and social psychology, 38 pp311-322.

Les *relations fonctionnelles et instrumentales avec l'environnement* constituent autant de pressions sur le milieu. Il s'agit de rapports divers entre un individu ou un groupe et son environnement:

- Prélèvement ou exploitation : toute extraction de matière ou d'énergie dans un milieu.
- Pollution : perturbation apportée à l'environnement par l'entremise des déchets de la vie quotidienne et de l'activité productive.
- Aménagement : action volontaire et réfléchie d'un individu ou d'un groupe sur son territoire (ex. terrain privé, aménagement d'emprises).
- Accès et distribution : capacité d'accès à un territoire ou à une ressource et modalités formelles et informelles de distribution.
- Nuisance : tout ce qui nuit à un individu ou à un groupe, au voisinage.
- Rapports culturels : tous les rapports symboliques, spirituels et traditionnels à l'espace, dont les fondements reposent sur les rites et les traditions.
- Fonctions récréatives : regroupant les loisirs ayant pour objet de divertir, de distraire, de détendre.

Ainsi, l'environnement peut être divisé en diverses composantes avec lesquelles l'individu entre en relation. C'est dans ses relations affectives et fonctionnelles avec l'environnement que l'individu ou le groupe social construit et juge sa qualité de vie.

3.10. La qualité de vie : entre objectivité et subjectivité

Le concept de qualité de vie ne se limite pas aux seuls **aspects matériels** et **objectivement observables** de la vie ; il intègre également des éléments **subjectifs** relatifs à **l'histoire** et **l'intimité** des individus en se référant aux désirs, aux besoins, aux satisfactions et même au bonheur de chacun. Autrement dit, la qualité de vie est **perçue et vécue** par les habitants.

Tendre vers la qualité de vie, c'est aspirer au **bonheur personnel**, se **sentir bien chez soi**, **vivre en harmonie** avec son milieu qu'il soit tribal, familial, professionnel ou géographique, satisfaire ses besoins, avoir le temps et les moyens de vivre (Barbarino-Saulnier N. 2005)⁸⁷.

Donc, la qualité de vie est déterminée par **deux sphères fondamentales** de composantes et de processus (R.J. Rogerson, 1998)⁸⁸. Certains processus s'apparentent à des mécanismes **psychologiques** et **sociologiques** internes propres à chaque individu et à chaque groupe de la société produisant la sensation de satisfaction et de gratification, la **perception des conditions de vie**. À cela se greffent des **conditions externes** d'existence (les **conditions matérielles**)

⁸⁷ BARBARINO –SAULNIER Nathalia. De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon, thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université lumière Lyon 2005. P 13

⁸⁸ Rogerson R.J., 1998, « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124

(Figures 13 et 14). La qualité de vie décrit, donc, la qualité de la relation entre l'homme et son environnement spatial et social.

Mais il convient de faire remarquer que la qualité de la vie dépend moins **des conditions matérielles** de la vie que des jugements portés sur ces conditions (J.B. Racine)⁸⁹.

Pour A.S Bailly.⁹⁰, la qualité de vie est déterminée en fonction du bien-être. Il explique, dans sa '**Géographie du bien-être**', que la qualité de vie renvoie surtout à l'image d'un état. Seule la satisfaction de la population à l'égard de cet état demeure réellement importante. « Le but fondamental de la recherche du bien-être est de mieux comprendre ce qu'Aristote a appelé **le moteur des actions humaines** ». Le bien-être correspond au résultat « **d'une relation entre une personne et/ou un groupe et un état ou un bien** ». Il s'agit d'une interprétation subjective du monde structurée par la qualité de la relation entre l'homme et son environnement spatial et social.

Dans le même sens, l'OMS définit la qualité de vie comme étant « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit et en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes ». (SAPHIR)⁹¹.

La place qu'occupe la perception dans la qualité de vie peut expliquer l'absence de consensus dans la construction du concept et la diversité des approches, des méthodes d'analyse et des instruments de mesure de la qualité de vie.

3.11. La qualité de vie : une diversité d'approches

Une multiplicité de disciplines dont la sociologie et la géographie s'intéressent à la question de la qualité de vie et ont tenté de la définir et de l'évaluer. Mais les approches sont si diversifiées qu'elles n'ont pas permis la construction d'une définition consensuelle et des méthodes de mesure standardisées.

Une brève description de l'approche sociologique et de l'approche géographique servira à illustrer les divergences dans la définition et les méthodes d'analyse de la qualité de vie.

3.12. L'approche sociologique de la qualité de vie

La sociologie est l'une des premières disciplines à investir le champ de la qualité de vie. Cet intérêt s'est notamment manifesté à travers les travaux de recherche de la sociologie urbaine portant plus particulièrement sur la dimension urbaine des aspects de la vie sociale.

⁸⁹ Racine J.B., Qualité de vie, bien être et changement social : vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire, Publication de l'Université de Rouen, 1987, N°208, 288 pages.

⁹⁰ Bailly A.S., 1981, La géographie du bien-être. Paris, Presses Universitaires de France, 239 pages

⁹¹ SAPHIR (Swiss automated Public Health Information Resources) <http://www.hospvd.ch/chuv/bdfm/saphirsc.htm>

Les travaux de **l'Ecole de Chicago**⁹² menés dans les années vingt constituent l'illustration de l'intégration de la dimension territoriale aux théories de la socialisation. Cette école fait la démonstration de l'influence du cadre urbain sur les modes de vie et les pratiques des habitants. La qualité de vie est, dans ce cas, envisagée dans une relation à un contexte à la fois physique et social. Les sociologues abordent également la qualité de vie à travers les représentations, les perceptions et le vécu des individus.

Dans un courant différent de celui de l'Ecole de Chicago, l'Ecole de Sciences Sociales de **l'Université d'Oklahoma**⁹³ s'inscrit dans une approche encore plus subjective de la qualité de vie. La qualité de vie se mesure, dans ce cas, grâce à un système d'évaluation structuré qui découpe « la vie » en différents domaines :

- La perception et l'opinion que portent les individus sur les champs de l'existence conditionnent la qualité de vie,
- La valeur ainsi attribuée au domaine de la famille et des amis, du travail, de l'environnement, de la communauté, de la santé, de l'éducation permet d'appréhender subjectivement la qualité de vie.

Dans cette **approche subjective** des perceptions et des opinions des individus, **la notion de qualité de vie et celle de bien-être semblent se confondre.**

3.13. L'approche géographique de la qualité de vie

La géographie s'est particulièrement intéressée à la question de **la qualité de vie**. Cependant, au sein même du champ géographique, le consensus sur la définition et la démarche n'existe pas. Ainsi, la notion de qualité de vie est abordée soit directement par l'analyse quantitative et la spatialisation des caractéristiques des territoires, soit par l'analyse de la géographie sociale de ces territoires.

Certains géographes (Tobelem-Zanin C.)⁹⁴ accordent ainsi une place de plus en plus importante à l'observation des **phénomènes sociaux**, en étudiant la manière dont le corps social évolue dans son milieu de vie tout en considérant comment il perçoit cet environnement. Les problématiques mises en avant par la géographie sont, de plus en plus, liées à l'évolution de la vie sociale et aux préoccupations de la population qui se sont tournées vers la recherche d'une **meilleure qualité de vie.**

⁹² Graf Meyer Y., Joseph Isaac, 1990, L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris, Nouvelle édition, RES Champ Urbain, Aubier, 378 pages

⁹³ Quality of Life Research, The University of Oklahoma School of Social Work, www.soc.titech.ac.jp/uem/qol-define.html.

⁹⁴ Tobelem-Zanin C., 1995, La qualité de vie dans les villes françaises. Rouen, Publication de l'Université de Rouen, N°208, 288 pages

Cette quête passe par l'exigence d'un meilleur **cadre de vie** et par de meilleures conditions d'existence. Les orientations de recherches en géographie sont ainsi passées des domaines d'observation spatiaux à des domaines d'observation plus sociaux.

Pour certains géographes dont J.B. Racine (1987) , le concept de qualité de vie se structure autour d'**une approche subjective** qui s'axe sur l'étude du bien-être et **une approche objective** qui s'axe sur les conditions matérielles de vie (figure 13). Sans nier cette constitution bidimensionnelle de la qualité de vie, l'auteur structure son analyse sur l'évaluation objective des conditions de vie et non sur celle plus personnelle du bien-être.

Dans ce cas, l'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain repose le choix d'une série de **critères objectifs** capables de mettre en évidence les **disparités spatiales** des conditions de vie. Ces conditions de vie sont définies comme les potentialités de l'espace offertes aux citoyens. Elles prennent en considération les caractéristiques du milieu urbain et de l'environnement, des éléments économiques et des critères sociodémographiques.

Les modes de vie correspondent à la mise en relief de profils sociaux et démographiques à partir de critères comme **la structure démographique**, le **type de ménage**, les **catégories professionnelles**, les niveaux de formation. Ces profils conditionnent des appropriations, des exigences et des pratiques spatiales spécifiques. Ces trois domaines « **objectivables** » de la vie restent interdépendants.

À côté de ces approches **quantitatives** qui abordent la qualité de vie à travers les caractéristiques objectives des territoires, certains géographes préfèrent analyser sa dimension subjective. Par exemple, pour J.B. Racine une approche pertinente de la qualité de vie serait celle qui se fonde sur **la perception des conditions de vie**, sur la manière dont **la qualité de vie** est **perçue** et **vécue** par les habitants.

3.14. La qualité de vie : vers une approche globale

Comme le soulignent E. Diener et E. Suh⁹⁵, malgré les ruptures conceptuelles et méthodologiques entre les indicateurs sociaux et le bien-être subjectif, les approches scientifiques de la qualité de vie et du bien-être nécessitent la prise en considération d'une approche globale par l'appropriation des potentialités de chaque perspective.

⁹⁵ Diener E. et Suh E., 1997, Measuring quality of life : economic, social and subjective indicators. Social Indicators Research, pp 189-216

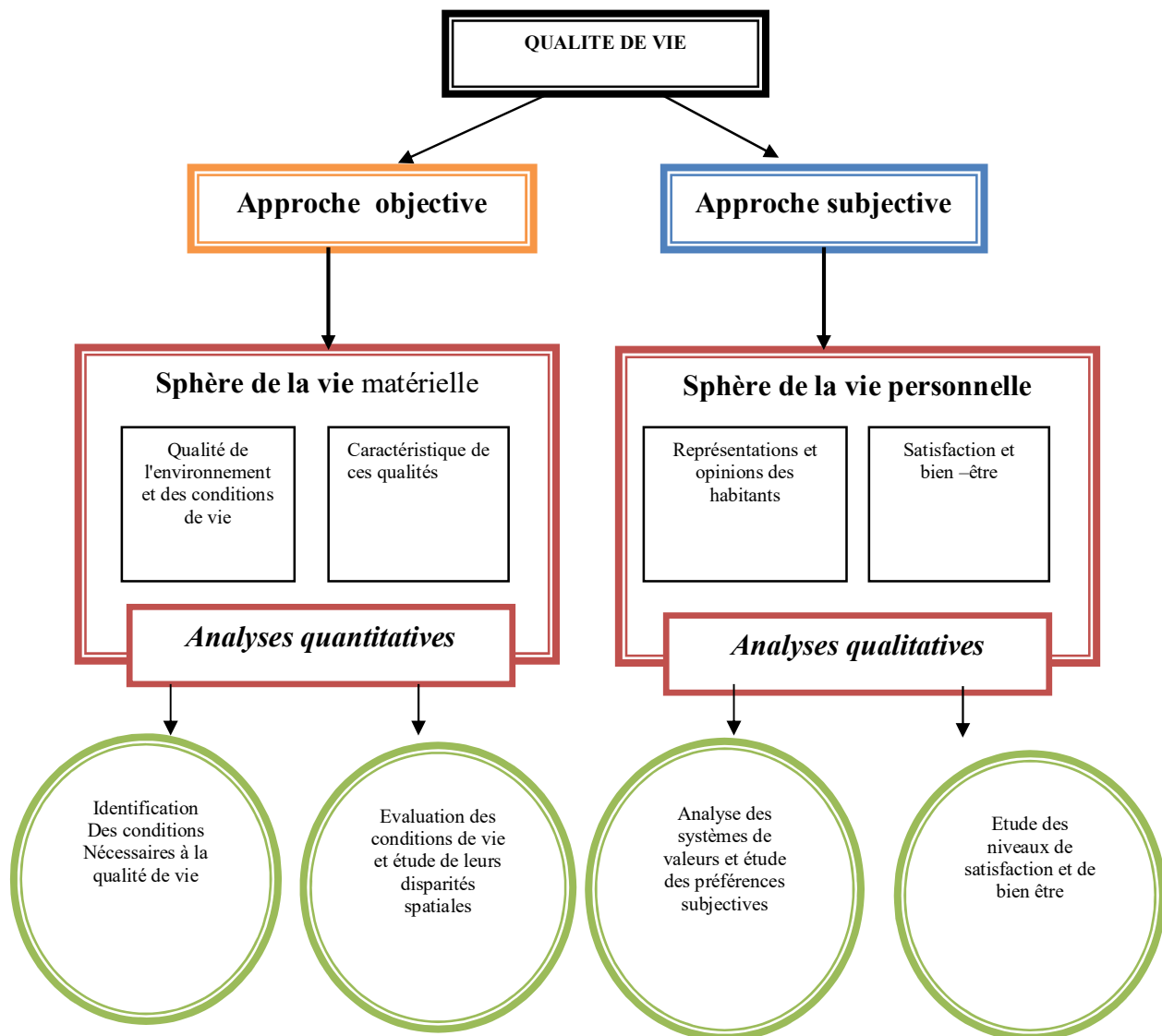
Notre lecture réflexive va servir à la fois de cadrage pour formuler un système d'organisation des différentes conceptualisations afin de gagner en intelligibilité et de référence et de moyen à la production d'une approche méthodologique plus globale de la qualité de vie.

Dans cette perspective, l'étude de la qualité de vie suppose le recours à la fois à l'approche objective et à l'approche subjective.

De cette manière, il est assuré une mise en relation de l'articulation de la sphère de la vie matérielle- la sphère de la vie personnelle des individus- échelles spatiales. Cela permet de distinguer les conditions externes qui relèvent de **la vie matérielle** des conditions internes qui s'apparentent aux éléments de la vie personnelle des individus.

Chacun de ces champs d'investigation donne lieu à une méthode d'évaluation spécifique de la qualité de vie. Comme le montrent les Figures 13 et 14, l'identification des différentes sphères de la qualité de vie permet une clarification des corpus de définitions et des domaines d'intervention.

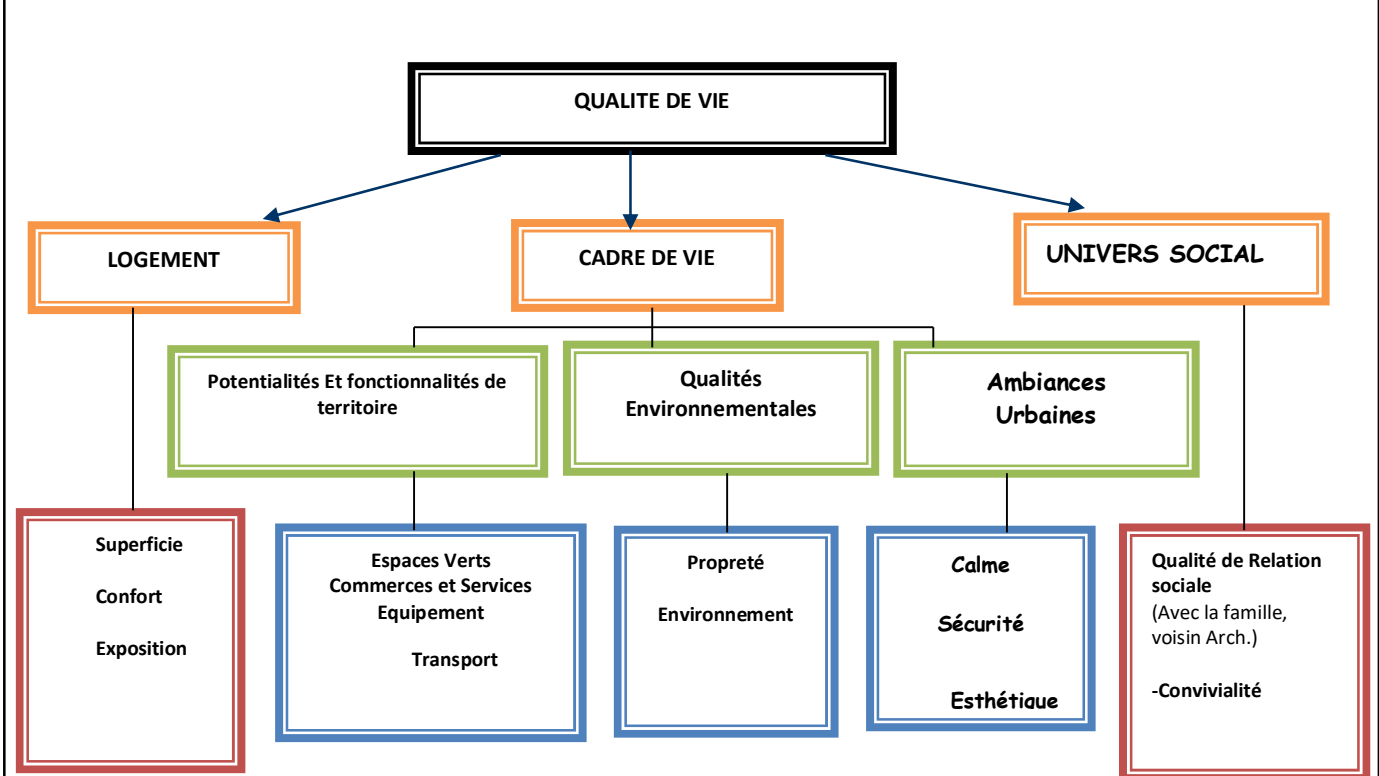
**Figure 12: Les champs conceptuels, les approches et les systèmes de mesure
De la qualité de vie**



Source : BARBARIAN-SAULNIER Natalia, 2005

L'approche **objective** prend en considération les **conditions matérielles** offertes aux individus. La qualité de vie est ici abordée à travers **les qualités objectivables** des conditions de vie. Il s'agit d'étudier **les potentialités des cadres de vie**, les indicateurs de la qualité environnementale des milieux ou plus généralement les qualités concrètes de l'existence des habitants (Figure 14). Dans le contexte d'études géographiques, la sphère de la vie matérielle correspond à un **espace géographique** dans lequel les gens vivent.

Figure 13 : Les éléments constitutants de la qualité de vie



Source : Modèle BARBARIAN-SAULNIER Natalia 2004 adapté à la ville de khenchela

L'analyse porte ainsi sur les conditions de vie d'espaces spécifiques comme ceux d'un quartier, d'une ville, ou d'une commune, voire d'une région, d'un pays ou d'un continent.

L'introduction des échelles géographiques permet de mieux cerner les enjeux aux échelles locale, régionale, nationale et internationale. Il en résultera une meilleure adaptation des outils et des méthodes aux acteurs et aux futurs utilisateurs (tableau 3).

Tableau 03 : les différentes échelles de l'environnement spatial

Echelle		Système de référence
Micro environnement	– Le milieu de vie – Le quotidien – La résidence – Le quartier	- Un individu - Un groupe (habitants des quartiers)
Méso-environnement	– Le milieu de vie élargi – La ville – La région – L'état	- Un groupe élargi d'intérêt commun (culturel, social, économique...)
Macro environnement	- Les conditions de vie humaine – Le continent – La terre	- La société - L'espace humain

Source : S. Fleury Aménagement urbain et haute qualité environnementale, Mémoire d'ingénieur ESGT, France, 2005, p 7.

L'analyse de ces échelles de l'environnement introduit une réflexion spatiale ; pour obtenir espérer une influence globale, il faudrait traiter globalement la question de l'environnement et articuler les trois échelles de l'environnement : le macro environnement, le méso environnement et le micro environnement.

Le macro environnement : si des efforts sont faits conjointement à l'échelle du quartier (aménagement, habitat...), des habitudes quotidiennes (collecte sélective des déchets,

économies d'eau et d'énergie...), et sur les activités humaines (industries, modes de transport...), alors un effet se fera sentir à plus grande échelle. C'est à l'échelle intermédiaire, d'un **méso-environnement** (Etat, Communauté internationale...) que les incitations doivent se faire sur les sphères inférieures du **micro-environnement** (Collectivités locales...) pour une meilleure prise en charge localement⁹⁶.

Par conséquent, l'analyse de la sphère de la vie matérielle, dépend bien évidemment de la qualité l'environnementale et des conditions nécessaires à l'agrément de l'existence de chacun. Elle dépend également des caractéristiques intrinsèques des éléments déterminés et de leur répartition spatiale. L'identification des conditions nécessaires à la qualité de vie constitue ainsi une première démarche qui peut être complétée par l'évaluation objective de ces qualités.

Aussi l'approche objective peut tendre vers l'évaluation quantitative des conditions de vie. La démarche consiste alors à considérer le territoire en fonction de ces potentialités et carences.

À travers la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments identifiés comme générateurs de qualité de vie, des disparités spatiales peuvent être mises en évidence.

Ces analyses reposent sur des traitements statistiques capables de produire une connaissance précise des qualités environnementales des cadres de vie. L'analyse des conditions objectivables de l'existence n'aborde pas les perceptions subjectives et l'expérience directement vécue avec le milieu. Ces éléments de positionnement de la qualité de vie peuvent être comparés aux « conditions nécessaires » évoquées par S. McCall⁹⁷ et définies comme externes à l'individu mais déclencheur et stimulant pour la satisfaction de la vie.

Quant à la sphère de la vie personnelle, elle permet, quant à elle, une évaluation **subjective** de la qualité de vie mesurée à la fois en termes de satisfaction, de plaisir, de bonheur mais également à travers la connaissance des systèmes de valeur permettant d'identifier les préférences, les priorités et les aspirations des habitants.

3.15. La qualité de vie comme projet social

Un certain nombre de programmes sociaux et électoraux façonne un véritable projet social où l'homme et la représentation de son existence sont placés au cœur du débat. La qualité de vie prend alors une dimension nouvelle à travers presque tous les programmes des partis politiques en Algérie quelques soit leurs tendances. La mise en place de cette politique sociale a pour but

⁹⁶ FLEURY S.(2005). Aménagement urbain et haute qualité environnementale, mémoire d'ingénieur ESGT, France p 7.

⁹⁷Mc Call S. (1975). Quality of life. Social Indicators Research, pp 229-248.

de construire et d'améliorer « le vivre ensemble, dans la ville, dans l'agglomération, mais aussi dans le pays,

Le discours se structure autour d'un projet de gouvernance replaçant l'homme et le social au centre de toutes les préoccupations. Dans ce cas, la qualité de vie dépend des orientations municipales car seuls les choix politiques peuvent tendre vers **la réduction des inégalités sociales**.

Cette démarche s'appuie sur l'interface entre le politique et le citoyen. En effet, comment prétendre œuvrer en faveur des habitants sans les consulter et les intégrer à la décision ? La qualité de vie est davantage associée au système de gouvernance qu'à l'action politique elle-même. « Améliorer la qualité de vie passe par un développement de la démocratie locale ».

Les possibilités d'épanouissement personnel des habitants dépendent de l'environnement éducatif, de la prise en charge de la jeunesse et des potentialités en matière d'équipements culturels et sportifs. La jeunesse occupe d'ailleurs une place prédominante dans le discours. La prise en compte des besoins des jeunes générations, en termes évidemment d'éducation mais aussi de culture, de loisirs puis d'emploi s'impose comme une nécessité absolue.

3.16. La qualité de vie : une aspiration à plus de tranquillité et de sécurité

La lecture objective des programmes sociaux des acteurs en Algérie, met en évidence une considération généralisée pour le cadre de vie et particulièrement la sécurité au sein des quartiers. Une augmentation de la criminalité, du nombre d'actes d'incivisme et de vandalisme sont évocateurs d'un mal-être de la population et le sentiment symptomatique d'insécurité.

A la lecture détaillée du programme, la notion de qualité de vie est assimilée à la tranquillité. Lorsque la qualité de vie est évoquée, il apparaît en filigrane la notion de « tranquillité ».

Constatant la dégradation de l'environnement urbain « du fait d'une forte poussée des actes d'incivilités », les objectifs de « tranquillité » devront être intégrés à la politique de propreté et de préservation du patrimoine.

Il s'agit de se mettre à l'écoute **des revendications des habitants** en ce qui concerne **la propreté, l'éclairage, la détérioration** du mobilier urbain. Lorsqu'un préjudice est identifié, l'organisation de l'action publique doit permettre par une réactivité rapide et une intervention immédiate de **nettoyer, réparer, remplacer** pour pallier les dommages occasionnés. Les objectifs de « **tranquillité et de sécurité** » ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat : lutter contre **le bruit, les crimes** " les agressions, vol, etc. Elle s'oriente également vers la généralisation de la présence de agents de police dans les quartiers.

Il est envisagé d'orienter l'action publique vers une politique de sécurité accrue dans les lieux de résidences, et de fréquentations comme les écoles, les lycées, les PTT, les stades, les hôpitaux. Il est également prévu de rendre compétente la police municipale en matière de police de circulation afin d'intervenir sur les trottoirs squattés par les vendeurs et les stationnements des véhicules sur les trottoirs etc....

Au-delà des politiques de sécurité, il convient de considérer l'ensemble des phénomènes qui sont à l'origine de cette dégradation de la société. Ainsi tous les aspects des politiques de la ville sont concernés. Les actions sociales, culturelles, scolaires, l'aménagement urbain, les politiques de déplacement doivent lutter contre « les ghettos sociaux » et rechercher la justice sociale et l'égalité des chances. Les causes des violences urbaines sont cherchées dans la crise économique, le chômage, la ségrégation urbaine, l'évolution des structures familiales, les difficultés rencontrées par l'école dans la prise en charge des enfants, ... Les raisons évoquées sont variées et dépassent parfois les compétences des collectivités locales.

Les sentiments d'insécurité, d'isolement, d'éloignement, les pollutions, les diverses nuisances semblent être plus sévèrement ressentis, les phénomènes d'extension anarchique des banlieues et la difficulté d'accès aux services et des équipements publics n'ont fait qu'amplifier ce sentiment de « mal-être ».

Par conséquent, face à une ville dépossédée de son image de liberté, d'intégration et de sa capacité d'épanouissement individuel et collectif, face à la détérioration inquiétante du cadre de vie, une politique éclairée de protection de l'environnement spécifiquement urbain s'impose, non comme un luxe, mais comme une impérative nécessité ».

3.17. Le « cadre de vie »

Dans le traitement des inégalités écologiques, l'un des points d'action de la politique de la ville qui est mis en avant est l'amélioration du « cadre de vie ». Enoncé contingent de « l'environnement urbain », la définition du « cadre de vie » se pose à l'articulation entre « l'environnement avéré » et « l'environnement vécu ». Ainsi, la « qualité de cadre de vie » se révèle une notion à la fois objective et facile à identifier en relation avec la dimension naturelle de l'Homme (ex : niveau de décibels pour la nuisance sonore, concentration en éléments pathogènes pour la qualité des eaux, etc.), et à la fois tout à fait subjective en relation avec la dimension culturelle de l'Homme. C'est cette deuxième dimension qu'il convient d'explorer avec plus de précision parce qu'elle est par définition la plus changeante et aléatoire d'un habitant à l'autre.

Cette complexité semble s'attacher à un ensemble d'indicateurs qui permet de caractériser les différentes catégories socio-culturelles des habitants du quartier : la pyramide des âges des habitants, la catégorie socio-professionnelle, le niveau scolaire atteint, les origines géographiques (rurale/urbaine) et/ou nationales, sociales des habitants, la zone de vie qui est l'espace dans lequel les déplacements quotidiens sont réalisés, les modes d'usage de cet espace, etc.

Cette problématique doit être d'appréhendée selon une approche transversale, c'est-à-dire entre les habitants d'un même quartier d'une part et entre les habitants de quartiers différents d'autre part, et selon une approche verticale entre les habitants et les acteurs publics de la ville en charge de l'amélioration du cadre de vie pour chaque quartier. Pour accentuer les résultats, doivent être rassemblées des situations socio-culturelles, économiques et environnementales contrastées et qui rendent compte de la dynamique urbaine (quartier résidentiel, quartier populaire, quartier périurbain, quartier « difficile » ...).

3.18. La qualité de vie à travers le cadre de vie

La qualité environnementale est principalement utilisée pour évoquer le **lien** entre **l'habitant** et **son espace de vie**. La référence à la qualité **environnementale** se traduit souvent par une préoccupation structurée autour de ce que l'on « **voit et vit** » tous les jours. Le discours donne une place fondamentale à la proximité et à la quotidienneté. Il inscrit l'intentionnalité des acteurs à une échelle « affective » qui est celle du « chez soi ».

Le rapport de l'homme avec son **cadre de vie** est souvent cité comme un élément essentiel de **qualité environnementale**. Le discours s'appuie ainsi sur les potentialités, les carences et les dysfonctionnements de l'espace urbain. En effet, la qualité **environnementale** fait, désormais, partie des soucis quotidiens des populations ; elle renvoie à différents aspects de la vie quotidienne comme les conditions matérielles d'existence, les conditions socio-économiques, les conditions d'accès aux activités, aux des services et aux équipements de toutes sortes.

3.19. Le cadre de vie: objet de revendication pour la qualité de vie

Durant le 20^{ème} siècle, le phénomène urbain prend de l'ampleur. La croissance accélérée de la population a profondément modifié le paysage urbain, son organisation ainsi que ses modes de gestion. La densification, l'étalement urbain, le déploiement de la population en direction de la périphérie se calquant sur les réseaux d'infrastructure de transport routier ont contribué à au renforcement des dysfonctionnements et à une dégradation de la qualité du cadre de vie.

Du vivre au « bien-vivre », **le cadre de vie** devient le support d'aspirations et d'exigences nouvelles et collectives. Les graves difficultés que rencontrent un grand nombre de villes et des

périphéries, marquées par l'affaiblissement lié à la crise économique, sont aggravées par les mauvaises conditions de vie quotidienne engendrées par l'urbanisation massive des années soixante. Les zones d'habitation les plus récemment construites font l'objet d'importantes contestations. Ayant fait les frais d'une urbanisation trop rapide et peu précautionneuse, ces espaces semblent souffrir de profonds dysfonctionnements.

Ces cadres de vie apparaissent dégradés, standardisés, monofonctionnels, non intégrés au reste de la ville, constitués de formes architecturales dénuées de richesse et de sens et surtout inadaptées aux besoins des habitants qui ont largement évolués.

La ville est devenue le siège de nuisances, d'insatisfaction, de frustration et de contestation, de stress et d'insécurité. Son image s'est vue ternie par le mal de vivre qui se généralise.

3.20. Conceptualisation de la qualité de vie urbaine

Murdie et al. (1992)⁹⁸ ont cherché à élaborer un cadre conceptuel de qualité de vie en milieu urbain dans lequel ils ont intégré bon nombre d'éléments extraits des ouvrages traditionnels sur la qualité de vie. Ce cadre comprend quatre principaux segments :

- **Le premier** décrit le contexte social, politique et économique au sein duquel le gouvernement municipal prend ses décisions. Il mesure l'influence des conditions locales sur la qualité de vie.
- **Le deuxième** comprend des mesures quantitatives d'intrants objectifs, qui sont caractéristiques de l'environnement ou des équipements locaux de la municipalité.
- **Le troisième** couvre les mesures d'extrants intermédiaires, qui constituent les extrants, ou les résultats, des mesures d'intrants. Par exemple, les dépenses par habitant pour l'enseignement secondaire (une mesure d'intrant) peuvent être liées au taux de décrochage au niveau de l'école secondaire (une mesure d'extrant).
- **Le quatrième segment**, le plus complexe, est fondé en bonne partie sur les données qualitatives. On présume que la satisfaction globale en matière de qualité de vie est affectée indirectement par les caractéristiques du ménage, qui sont elles-mêmes modifiées par les caractéristiques personnelles. Ces deux types de caractéristiques peuvent modifier les perceptions de la réalité objective, ainsi que les interprétations de l'écart entre ce qui est possible ou souhaitable et ce qui est en cours de réalisation.

⁹⁸ Murdie, R. A. Rhyne, D. and Bates, J. 1992 Modelling Quality of Life Indicators in Canada: a feasibility analysis, York University, Institute for Social Research.

3.21. Mesurer la qualité de la vie ou le bien-être ?

Mesurer la qualité de la vie ou le bien-être nous renvoie d'emblée à l'élaboration et au choix d'indicateurs sociaux et/ou territoriaux. Les niveaux, auxquels est définie, évaluée, et donc mesurée, la qualité de la vie, sont nombreux. Il y a bien entendu le niveau micro, celui de l'individu ; il y a celui du groupe d'individus et dans ce cas l'agrégation peut relever d'une volonté d'observer des groupes homogènes quant au projet de bien-être. Mais il existe un autre niveau, celui des agrégats territoriaux, dès lors qu'on fait l'hypothèse que le regroupement d'une population en un lieu engendre certaines caractéristiques de la qualité de la vie. Ainsi, "les indicateurs sociaux territoriaux, construits à partir de normes supposées représentatives des besoins humains, sont destinés à refléter l'allocation spatiale des éléments du bien-être" et/ou de qualité de vie, "ainsi que les faiblesses des systèmes sociétaux contemporains." (BAILLY, 1981, p. 124).

Un indicateur territorial ne peut donc être confondu avec une simple statistique administrative. CUNHA (1987)⁹⁹ montre clairement que la sélection d'un ensemble d'indicateurs conforme à un objet d'investigation (pour notre recherche l'objet en est la qualité de la vie ou le bien-être), présuppose toujours les éléments d'interprétation et l'explication possible des "faits" que ces indicateurs doivent justement constituer. "Les données, qu'elles soient ou non quantitatives, ne deviennent des indicateurs que lorsqu'elles sont rattachées aux concepts ou aux questions sur lesquels porte la recherche.

Un indicateur n'est pas une statistique quelconque". Et comme l'affirme J. GALTUNG (1966) "La statistique est observable, l'indicateur est observé". A. CUNHA rajoute enfin que "l'indicateur est déjà une observation interprétée qui n'a donc d'utilité, ou de pertinence, que par rapport à une problématique, à un cadre conceptuel, à un point de vue et par conséquent à un référentiel axiologique dans lequel s'inscrit nécessairement une recherche". L'ambition première de la recherche dans ce domaine a été la construction d'indicateurs reflétant l'état de la société et ses variations spatiales.

Cette recherche étant d'autant plus indispensable qu'elle devient nécessaire aux décideurs et surtout aux pouvoirs publics qui souhaitent aménager le territoire sur lequel ils exercent une autorité. "Il serait donc idéal de pouvoir dégager de façon synthétique des indicateurs reflétant à la fois des valeurs temporelles, spatiales, économiques et personnelles du bien-être, mais, devant l'utopie d'une telle recherche, de nombreuses personnes ont opté dans un premier temps

⁹⁹ CUNHA A.(1987) : systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour une autre développement Lausanne : colloque Géo topiques, universités Geneve-lausanne, Vol .3.

pour l'élaboration d'" indicateurs "objectifs"... ce choix n'est pas surprenant ; il correspond au souhait de compréhension de l'organisation de l'espace en fonction des normes collectives." (BAILLY, 1981, p. 124).

Très rapidement les chercheurs sont passés de la recherche d'une définition pédagogique du concept à l'identification des principales composantes du concept. Ainsi on dégage trois choix possibles pour déterminer les éléments de la qualité de la vie. Le premier est de les tirer de théories psychologiques ou sociologiques comme celles de LASWELL et KAPLAN (1950), MASLOW (1954), DAHL et LINDBLOM (1963), FLETCHER (1965), RUNCIMAN (1966) ou STAGNER (1970)¹⁰⁰. L'étude de ces auteurs conduit à remarquer que, malgré certaines similarités entre les points de vue, il n'y a pas de théorie sociale acceptée par tous qui précise sans ambiguïté les conditions de définition du bien-être.

La deuxième méthode est de questionner les individus sur le jugement qu'ils portent sur leur bien-être. Comme SMITH le démontrait déjà en 1977, ces recherches n'atteignent pas toujours le stade où l'on pourrait obtenir une base de critères rigoureux et définitifs. Une troisième approche contenant les éléments des deux méthodes précédemment citées, se réfère au jugement des scientifiques spécialistes du problème qui sont eux-mêmes, de par leur multiplicité, représentatifs du point de vue général du public. Quelques exemples de cette technique se trouvent dans les travaux de DALKEY et ROURKE (1973), POWELL (1973), MOLNAR et KAMMERUD (1975).¹⁰¹

Ces auteurs se trouvent confrontés aux problèmes du choix des indicateurs de qualité de la vie. Ils voudraient définir une ligne directrice des aspects fondamentaux de la société pour isoler définitivement les éléments importants de la qualité de la vie, le lot des indicateurs choisis devant être suffisamment large pour inclure tout ce qu'il y a de plus important dans la vie des populations concernées.

Cette réflexion, mise en œuvre dès le début des années soixante, a comme objectif l'élaboration d'un indicateur du bien-être. Le schéma proposé repose sur l'hypothèse que l'amélioration de la qualité de la vie, et du bien-être, au Canada dépend de trois grandes catégories de facteurs politiques, socio-environnementaux et économiques. Chaque catégorie est alors subdivisée en éléments constitutifs : droits, liberté et identité pour la politique ; santé, apprentissage et environnement pour le social ; biens et services pour l'économique. Il s'agit en fait d'utiliser au maximum les données existantes.

¹⁰⁰ TOBELEM-ZANIN C. (1995). *La qualité de vie dans les villes françaises*. Rouen, Publication de l'Université de Rouen

¹⁰¹ Même auteur ,(1995).

Les différentes variables proposées sont alors liées en fonction de l'interdépendance entre les facteurs psychologiques et les facteurs physiques. BAILLY (1981, p.127) souligne, face à cette réflexion, "la difficulté de mettre en rapport et de mesurer des variables aussi différentes que l'intimité, le silence, la liberté, la participation aux décisions publiques, l'autogestion ou la liberté mentale...". Bien sûr il est possible de "les transformer en décibels, jours de prison, pourcentage de votants, occupation des hôpitaux psychiatriques ; mais n'est-ce pas caricaturer une réalité complexe et mélanger l'incomparable, l'individuel et le collectif?". MOSER (1970), quant à lui, suggère que les éléments définissant une bonne ou heureuse vie doivent défier toutes mesures. Après plusieurs enquêtes, il établit une liste des facteurs les plus importants dans la vie de la majorité des individus: avoir suffisamment à manger, être en bonne santé, habiter dans un environnement agréable, faire un travail satisfaisant, avoir suffisamment de loisirs, être en sécurité par une recherche assez détaillée, DREWNOWSKY (1974) propose que le bien-être individuel soit mesuré par un indice composé de neuf éléments: la possibilité de se nourrir, la possibilité de se vêtir, le logement, la santé, l'éducation, les loisirs, la sécurité, l'environnement social, l'environnement physique.

BOUGE (1975)¹⁰² reconnaît huit types différents d'indicateurs de qualité de vie : le physique (qualité de l'eau et de l'air), le social et biologique (ou bio social, c'est-à-dire la santé et le logement), le psychologique (satisfaction de l'emploi), le technique (pourcentage de main d'œuvre spécialisée), l'économique (distribution des ressources), le social (différents services sociaux), le politique (participation aux décisions), le culturel (la possibilité de poursuivre ses études).

PACIONE (1980) dans une recherche sur la diversité de la qualité de la vie dans un village américain met en évidence les éléments de vie qui sont communément mis en valeur, qui sont relativement acceptés par tous et qui ont un impact significatif sur le sentiment de bien-être des gens. En examinant treize études américaines et anglaises PACIONE identifie cinq éléments de vie ou domaines communs à toutes ces recherches : le logement, la santé, l'emploi, le standing de vie, le temps de loisir.

Quatre autres thèmes restent aussi présents dans la plupart des listes d'indicateurs étudiées : la communauté, la vie de famille, le gouvernement national, l'éducation. PACIONE pense alors que les éléments de ressemblance entre ces différentes études doivent donner un guide de l'importance relative à donner aux éléments concourant à une bonne qualité de vie pour la majorité des individus.

¹⁰² BOUGE (1975), : what is the quality of life indicator .Social Indicator Research , Vol2 , pp65-79.

Des études sociologiques suédoises sur la qualité de la vie dans des villes, de 1968 et 1974, établissent aussi une liste de facteurs concourant au bien-être des habitants. Les éléments de qualité sont divisés en conditions d'environnement social « activité et condition de travail, services, réseau social, autonomie) et physique » paysage, climat, transport, logement, lieu de travail) et facteurs individuels (santé, éducation, ressources économiques, politique, situation familiale et relations sociales).

3.22. Conclusion

Il est clair, pour poursuivre la discussion, que toute définition de la qualité de la vie doit inclure deux éléments fondamentaux : un mécanisme interne psychosociologique qui produit la sensation du bien-être, un phénomène externe qui engage ce mécanisme. Les différents chercheurs en la matière acceptent donc de plus en plus deux types distincts d'indicateurs de qualité de vie pour mesurer ce que l'on appelle le bien-être individuel et social. Le bien-être individuel se définit par des indicateurs subjectifs afin de décrire la perception.

CHAPITRE 4

LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

4.1. Introduction

La qualité de vie, un concept sous-jacent et une notion du développement durable, est au cœur de ce travail de ce mémoire de magistère. Il est tenté d'identifier un ensemble d'indicateurs environnementaux qualifiables et quantifiables susceptibles de constituer des références pour l'appréciation de la qualité de vie. La notion de qualité de vie, bien que largement utilisée reste difficile à appréhender précisément : chacun ayant une définition différente, découlant d'une perception qui lui est propre. C'est pourquoi, nous proposons en premier lieu une approche générale sur cette notion multidisciplinaire et transdisciplinaire et conceptuelle. Ensuite, en recentrant la réflexion sur la qualité de vie en zone urbaine, nous pourrions préciser les problématiques lui étant associées.

4.2. Le développement durable, une autre conception du développement.

4.2.1. Les grandes étapes du développement durable

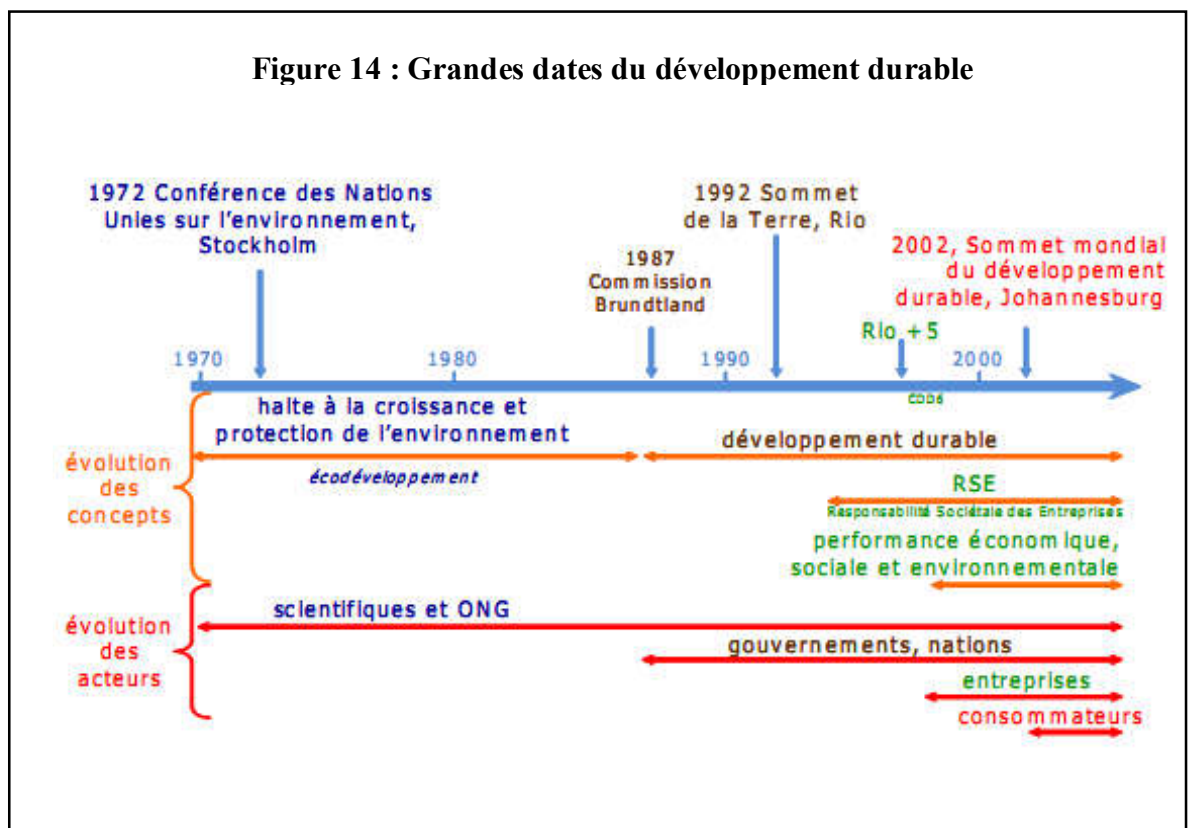
Du fait que la notion de développement durable renvoie à une problématique complexe, il est difficile de transcrire le contexte historique et son origine. Doit-on partir de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 comme premier pas social de l'homme? Ou bien encore de la date de parution du terme "**Ecologie urbaine**" en 1925 comme le propose Oliveira de Souza et al¹⁰³ ? Nous proposons ici de suivre comme piste l'évolution du terme lui-même de "Développement Durable" (DD). Il est cité pour la première fois par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) dans son ouvrage "Stratégie mondiale de la conservation" en 1980. Ce terme, "Sustainable Development", est ensuite apparu de nouveau et mis à l'honneur en 1987 par les travaux de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), communément appelé rapport "Brundtland" du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de Norvège (Brundtland 1987). La définition proposée est la suivante : "Le développement durable est un développement qui répond aux

¹⁰³ Oliveira de Souza A., Diab Y., Morand D. (2004). Elaboration d'un système d'indicateurs de conservation durable des sites urbains d'intérêt historique appliqué aux sites brésiliens. XXII^{ème} Rencontre Universitaire de Génie Civil, Marne-la-Vallée, France, 3 et 4 juin 2004.

besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". De cette définition du développement durable émergent deux idées sous-jacentes : l'idée de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et celle des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir" (Brundtland 1988).

Les préoccupations ayant conduit à ce terme et sa définition remontent au Club de Rome datant de la fin des années 1960, au rapport de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT) intitulé "The Limits to Growth", ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies de Stockholm sur l'environnement en juin 1972. Les documents issus de cette conférence spécifient "qu'il est nécessaire mais aussi possible de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économique équitables, respectueuses de l'environnement, stratégies d'écodéveloppement".

Les principales étapes d'évolution dans la construction opératoire du concept et dans l'identification des acteurs impliqués ont été évoquées par Brodhag (2004)¹⁰⁴, l'actuel Délégué Interministériel au Développement Durable et sont résumées graphiquement dans la Figure 13.



Source : Broda C., 2004

¹⁰⁴ Brodhag C. (2004). Développement durable et énergie, Journées X-ENS-UPS Physique, Ecole Polytechnique, 14 mai 2004.

Il ressort de la Figure 15 qu'après une trentaine d'années, le développement durable est devenu une préoccupation partagée par une multitude de catégories d'acteurs : depuis les Organisations Non Gouvernementales (ONG) jusqu'aux consommateurs. On constate aussi que le concept de Développement Durable a donné naissance à de nouveaux termes dont la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la performance économique, sociale et environnementale.

La Conférence de Rio qui réunit 178 pays a abouti à l'adoption de la "déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et à la création de "l'Agenda pour le 21^{ème} siècle", appelé également Action 21 ou Agenda 21. Les nations qui se sont engagées pour la mise en place de l'Agenda 21 doivent l'appliquer au niveau national, régional et local. L'Agenda 21 est structuré en quatre sections et 40 chapitres ; l'élaboration d'agendas est également encouragée par des contrats entre l'Etat, les régions et les collectivités gestionnaires des agglomérations, des pays et des parcs naturels régionaux. Ces projets de développement doivent faire largement appel à la participation et au partenariat avec les acteurs privés et publics.

Depuis Rio, de nombreux débats mondiaux ont eu lieu, concernant notamment l'effet de serre ou la biodiversité, et la Conférence de Johannesburg a poursuivi les actions. L'objectif étant, à partir de réflexions intergouvernementales, de progressivement impliquer des acteurs de plus en plus localement : le gouvernement, puis les régions, les départements, les collectivités, les entreprises et puis l'ensemble des habitants.

4.2.2. Le concept de développement durable : une structure opératoire malaisée

Le "Développement Durable" est la traduction française officielle du terme anglo-saxon "**Sustainable Development**", ce dernier n'ayant pas de correspondance exacte en français. Il est souvent présenté comme la recherche d'un équilibre entre trois pôles : **le social, l'environnemental et l'économique**. Cette représentation correspond au modèle de Jacobs qui est inspirée de la théorie des ensembles. Chacun des cercles définit un ensemble de buts qui justifient les actions humaines. La durabilité du développement exige des synthèses au regard des priorités : cela suggère un traitement équilibré des valeurs et des intérêts. Aucun des buts (écologique, économique ou social) ne doit être sciemment favorisé ou dévalué au détriment des autres. Selon Sachs cité par Lourdel (2005¹⁰⁵), le Développement Durable renvoie à cinq dimensions : **la viabilité sociale, la viabilité économique, la viabilité écologique, la viabilité spatiale** (répartition de la population, étalement urbain, etc.) et **la viabilité culturelle** (respect de la diversité des cultures et des collectivités humaines).

¹⁰⁵ Lourdel N. (2005). Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs. Thèse, Ecole Nationale Supérieure der Mines de Saint Etienne et Université Jean Monnet, Saint Etienne, 298 p.

Face à ces objectifs très généraux, il faut reconnaître que l'interprétation de cette notion varie fortement en fonction des disciplines et des individus, comme le suggère la Figure 15.

La vision de chacun est donc déformée par son métier et il sera, par exemple, plus difficile pour un économiste de concevoir que le Développement Durable soit envisagé sous la forme d'action à mener pour sauvegarder l'écosystème plutôt que sous la forme d'un nouveau mode de développement économique à mettre en place afin de réduire les inégalités. Ainsi, en fonction des individus, la perspective n'est pas la même ; elle est fortement liée à la capacité d'agir individuelle. Chacun à raison, mais seulement en partie. Par conséquent, la difficulté est d'apporter cette vision transversale à tous.

A titre d'exemple, appliquer le développement durable au domaine de qualité de vie signifie la prise en compte globale de ses trois facettes (économie, écologie et société). Cependant, cela ne veut pas obligatoirement dire construire en bois ou installer des capteurs solaires ! La difficulté réside dans la mise en place d'une synthèse entre de nombreux aspects : gestion de l'énergie, diversité sociale, qualité de l'air, réseaux de transports, qualité de l'eau, gestion des déchets, aspect économique, etc...

Le nombre d'aspects impliqués par le développement durable (Figure 15) illustre bien la complexité du concept et les difficultés relatives à son application. (F. Cherqui)¹⁰⁶.

Aussi, si la recette miracle n'existe pas, de nombreuses solutions existent pour optimiser l'aspect social, minimiser les impacts environnementaux et réduire les coûts. La solution globale choisie devrait assurer les conditions nécessaires pour être pérenne sans que le milieu ne nécessite de modification ultérieure majeure (viable).

De plus, les habitants puissent y vivre de manière décente (vivable), pour ne pas dire confortable. Le terme "vivable" est plus adapté que "confortable" car l'un des objectifs est un confort suffisant et non pas optimal. En hiver, par exemple, la température intérieure se définit comme un équilibre entre un confort relatif suffisant (ne nécessitant pas de vêtements d'extérieur) et une gestion efficace de l'énergie (F. Cherqui).

¹⁰⁶F. Cherqui : Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQA thèse de doctorat, université la Rochelle, département de génie civil, p 9, 2005

4.3. Environnement et qualité de vie : des concepts et notions pluridisciplinaires et transdisciplinaires de développement durable.

4.3.1. L'environnement

Le mot environnement est une traduction du terme anglais “environment ” qui signifie **milieu, cadre de vie** (C. Cabanne (1984)¹⁰⁷. L'environnement **est l'ensemble des éléments naturels, artificiels, économiques, psychologiques et sociaux dans lequel se déroule la vie humaine.** La combinaison des facteurs constitutifs exerce, selon les cas, des effets positifs ou négatifs sur l'épanouissement des individus.

Dans les villes où le cadre construit prédomine, le mot environnement fait d'abord référence aux aspects architecturaux, économiques et sociaux du milieu (p156/Lexique de géographie humaine et économique). Par conséquent, Le champ de l'environnement suscite un questionnement sur son identification et les manières d'intégrer plusieurs sujets dans une même représentation, ainsi que les problèmes relatifs à ce champ.

De par son sens et son usage polysémique, il est flou, vague ou même ambigu. Il l'est peut-être davantage que le terme « développement ». Même situé dans un contexte sociétal et historique donné, il reste un concept difficile à cerner, car il recouvre ou peut recouvrir plusieurs réalités

- Un objet, constitué de divers éléments naturels et humains, plus ou moins observables et mesurables objectivement et relevant selon l'élément de divers champs disciplinaires ;
- Un objet qui sans plus de précision est d'une telle globalité que “ s'intéresser” à “faire de l'environnement” n'a guère de visibilité ou de sens ;
- Des problèmes : c'est sans doute le sens le plus courant chez le grand public. La qualité de vie se dégrade, du niveau local (déchets, pollution, bruit criminalité ...) au niveau le plus global (couche d'ozone, gaz carbonique...). “c'est un problème d'environnement”, “L'environnement se dégrade”... ;
- Une idéologie de la qualité de vie : on peut aujourd'hui “lutter pour l'environnement” et la qualité de vie, en être un défenseur pur et dur tant d'un point de vue idéologique et philosophique que dans sa pratique de vie personnelle.

Comme pour le concept de développement, on trouve une variété de définitions qui sont plus ou moins statiques ou dynamiques, plus ou moins limitées à l'écosystème naturel ou ouvertes aux éléments humains et sociaux. A titre d'exemple, en voici quelques-unes :

¹⁰⁷ Claude Cabanne, Lexique de géographie humaine et économique, Editions Dalloz, 1984

-“L’ensemble des facteurs biotiques (vivants) ou abiotiques (physico-chimiques) de l’habitat susceptibles d’avoir des effets directs ou indirects sur les êtres vivants, y compris sur l’homme” (Dictionnaire d’écologie, 1982) ;

-“Un système dynamique constitué d’éléments naturels et sociaux en interaction spatio-temporellement déterminés et culturellement significatifs” .Cette vision systémique et culturelle est partagée par D.Tabutin (1995)¹⁰⁸ qui propose une définition comme définition : «un système dynamique composé de deux sphères ou sous-systèmes (les éléments naturels, les éléments humains) en interactions réciproques constantes et variables dans le temps et dans l’espace, selon les cultures».

Comme le développement ou la population, l’environnement n’est pas une discipline scientifique spécifique. C’est un champ d’étude, de recherche, de réflexion dans lequel bien des sciences exactes (biologie, agronomie, physique...) et des sciences humaines (économie, sociologie, démographie, géographie...) et juridiques peuvent intervenir.

Il n’existe aucune science qui puisse, à elle seule, “revendiquer” l’environnement : il est une sorte de carrefour disciplinaire. On peut illustrer cela avec un schéma systémique dégageant les interrelations entre les quatre grands systèmes composant la dynamique d’une société.

On peut aussi considérer le développement comme la résultante des interrelations entre un espace, des ressources et une population et, du type de développement résultent aussi des problèmes d’environnement. Mais qu’entendons-nous par problèmes d’environnement ? Il y a plusieurs classements possibles de problèmes environnementaux, selon les échelles considérées, selon leur nature, selon leur préoccupation, mais aussi selon leur extension géographique. Autrement dit, dans un espace donné, il y a un problème d’environnement quand les déséquilibres ou les perturbations surviennent dans un milieu de façon telle qu’ils entravent ou menacent à terme le cadre de vie de l’homme.

4.3.2. La qualité de vie

La qualité de vie correspond à une notion unificatrice utilisée dans le langage courant sans pour autant couvrir une signification claire. La qualité de vie se trouve partagée entre des fondements scientifiques qui ont du mal à se dresser de manière consensuelle et des usages différenciés faisant de cette notion tour à tour une référence d’action politique et de recherche (Barbarino-Saulnier N)¹⁰⁹. La qualité de vie, c’est à la fois un concept et une notion, au cœur de deux

¹⁰⁸ S. Zamoun, D.Tabutin, A.Yakoubd, Ali Kouaci : Population et l’environnement au Maghreb, Editions le Harmattan, 1995

¹⁰⁹ Nathalia Barbarino –Saulnier : De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon. Thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon, 2005 p. 13

sphères contradictoires qui s'approprient de manière différente, à des fins spécifiques, un même objet.

Le terme de qualité de vie fait référence à des notions variées allant de la préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions d'existence, la valorisation des espaces de vie jusqu'à la prise en compte des problèmes de société comme la sécurité et l'emploi, en passant par l'adaptation optimale des services et la satisfaction croissante que doivent procurer les structures sanitaires, éducatives, culturelles et de loisirs.

Evoquer la **qualité de vie**, c'est faire référence aux conditions générales d'existence en considérant par exemple, les qualités physiques, démographiques d'une société ainsi que son contexte économique, politique et social.

La qualité de vie s'impose en tant que concept scientifique mais ses définitions sont plurielles et ses méthodes d'approche aussi nombreuses que les disciplines qui se proposent de l'analyser et de l'évaluer. Ceci confirme que la complexité du concept de qualité de vie n'est pas qu'apparente : les fondements et les approches auxquels celui-ci fait référence sont profondément dissemblables.

Au sein même des différents champs scientifiques, la représentation abstraite de ce concept n'est ni normée, ni partagée. De nombreux auteurs confondent voire assimilent la qualité de vie au bien être alors que d'autres l'associent plus volontiers aux notions de satisfaction ou de bonheur.

Mais ce qui est évident, c'est que la qualité de vie s'impose comme un concept d'articulation multidimensionnel et pluridisciplinaire qui nécessite une clarification conceptuelle (Bonardi C., Girandola F)¹¹⁰. Les cadres de vie, compte tenu de leurs potentialités et de leurs carences ainsi que la qualité environnementale des milieux peuvent être déterminants pour la qualité de vie.

4.3.3. Développement durable et qualité de vie : lignes directrices des nouvelles poétiques d'aménagement et de développement

Développement durable et Qualité de vie sont devenus depuis quelques années les lignes directrices des nouvelles politiques de développement, dans plusieurs domaines : industries, agroalimentaire, puis construction et urbanisme et maintenant le cadre de vie des citoyens et la qualité environnementale dans les villes.

Bien plus qu'un phénomène passager, ce changement de cap traduit une prise de conscience, bien que tardive, des enjeux environnementaux dans tous les milieux où l'influence humaine est préoccupante.

¹¹⁰ Bonardi C., Girandola F., Roussiau N., Soubiale N., 2002, Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie. Paris, In Press Editions, 390 pages

Un développement durable et une qualité de vie suppose l'effort de coopération entre les humains, avec les forces de la nature (Fleury S)¹¹¹ :

- Passer de l'éthique à l'action
- Conservation
- Recyclage
- Ressources renouvelables
- Restauration des milieux dégradés
- Contrôle de la population.

Les activités humaines doivent être conçues de manière à minimiser les effets globaux sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes naturels. On pourrait alors définir l'environnement dans lequel nous vivons de la manière suivante :

« C'est un système organisé, dynamique et évolutif de facteurs naturels et humains où les organismes vivants opèrent et où les activités humaines ont lieu et qui ont, de façon directe ou indirecte, immédiate ou à long terme, un effet ou une influence sur ces êtres vivants ou sur ces activités, à un moment donné et dans une aire géographique définie » (Vaillance Peuhle¹¹²).

4.4 Les éléments constitutifs communs entre qualité de vie et développement durable

La qualité de vie se définit par rapport à de multiples facteurs à la fois sociaux, culturels, économiques et environnementaux. L'altération appréhendée d'un de ces facteurs peut suffire pour menacer ou affecter le bien-être d'un individu ou d'une communauté. Afin de promouvoir ou d'améliorer la qualité de vie, certaines préoccupations doivent être prises en considération :

- **Sur le plan environnemental** : assurer la protection de la diversité biologique, élaborer une gestion intégrée des ressources et l'adapter aux changements à l'échelle du globe ;
- **Sur le plan économique** : planifier à long terme et donner la priorité aux besoins de la personne (vision humaniste), rechercher des technologies écologiques, s'interroger sur l'utilité sociale de la production ;
- **Sur le plan social** : établir une équité interpersonnelle et assurer aux personnes les moyens de leur autonomie (capacité d'influencer leur destin, leur travail, leur éducation, etc.) ;
- **Préserver la qualité des milieux de vie** : il s'agit de tous les lieux où se déroulent la plus grande partie des activités humaines, de l'habitat familial aux systèmes plus

¹¹¹ Fleury S. (2005). Aménagement urbain et haute qualité environnementale, mémoire d'ingénieur ESGT, France p 7

¹¹² Vaillance Paehlke, revue technique cites N° 75à80 édition 2004-2005

élaborés (ex. la ville ou la région), incluant leurs diverses composantes (ex. les services) et les relations entre ces milieux ou avec l'extérieur (p. ex., les moyens de communication).

La qualité de vie recoupe de nombreux aspects. Elle désigne l'accès en temps opportun à des soins de santé de qualité, ainsi qu'un accès amélioré à l'enseignement postsecondaire. Elle passe aussi par la santé des enfants, la sécurité des familles, le dynamisme des collectivités et la capacité d'apprentissage et d'adaptation. Elle suppose le partage des bénéfices avec ceux et celles qui ont besoin d'un soutien particulier pour vivre au quotidien ou pour s'intégrer au marché du travail. Elle passe également par la participation, particulièrement celle des jeunes, à la vie communautaire, aux activités culturelles et aux sports amateurs (Ministère des Finances Canada, 2000).

Ces préoccupations peuvent s'exprimer en autant de facteurs différents. Plusieurs auteurs ont tenté de définir et de classer ces facteurs (Flanagan, 1978, 1982 ; Campbell et al., 1976). Nous conviendrons aisément que la complexité du concept de qualité de vie lui confère une certaine insaisissabilité. Flanagan (1978, 1982) a identifié 15 facteurs définissant la qualité de vie, regroupés en cinq grandes catégories :

- **Bien-être physique et matériel** (a. confort matériel et sécurité financière, b. sécurité personnelle et sanitaire) ;
- **Relation avec d'autres personnes** (c. relations avec le conjoint, d. avoir des enfants et les élever, e. relations avec d'autres membres de la famille, f. relations avec des amis chers) ;
- **Activités civiques, communautaires et sociales** (g. aider et encourager d'autres personnes, h. participation aux affaires locales et gouvernementales) ;
- **Développement et réalisations personnels** (i. développement intellectuel, j. planification et compréhension personnelles, k. travail intéressant, valorisant et utile, l. créativité et expérience personnelles) ;
- **Loisirs** (m. socialisation avec les autres, n. activités récréatives passives ou d'observation, o. activités récréatives actives ou de participation).

Campbell et al. (1976) ¹¹³ ont aussi identifié divers facteurs pouvant influencer le degré de satisfaction par rapport à la vie : mariage, vie familiale, santé, voisinage, amitié, travaux domestiques, travail ou absence de travail, vie dans le pays, vie urbaine ou rurale, habitat, utilité de l'éducation, niveau de vie, niveau de scolarité, épargne. La qualité de vie se définit aussi de

¹¹³ : Campbell et al. (1976) The quality of American life ,perception evaluation and satisfaction. New York: Russel sage.

façon subjective. Pour les uns, elle repose sur certains aspects de leur vie familiale ; pour d'autres, sur des aspects liés à leur milieu de travail ou à leurs conditions de vie (Bar-Onet al., 2000). La qualité objective des équipements urbains n'apparaît essentielle qu'à une minorité d'habitants. Inversement, certains équipements urbains apparaissent comme source de nuisances. Nous pouvons en conclure qu'un développement axé uniquement sur les équipements ne suffit pas à satisfaire les besoins de la population. Nous constatons par ailleurs que les situations individuelles jouent un rôle considérable dans l'évaluation de la qualité de vie. Il va sans dire que la réalisation de projets linéaires n'affecte pas directement tous les aspects du concept de qualité de vie. Il conviendra de restreindre les dimensions pour mieux cibler les préoccupations plus directement associées à ce type de projets.

4.5. Conclusion

Le concept de qualité de vie, qui englobe de multiples dimensions (économiques, sociales, environnementales...), comporte une part objective qui se traduit souvent par la mesure d'indicateurs et une part subjective qui repose sur le jugement porté par les individus sur leur bien-être. Les recherches concernant la mesure et l'évaluation de la qualité de vie soulignent la diversité des définitions, la nécessité constante d'adapter la démarche aux objectifs de l'étude et d'encadrer la recherche par des modèles, ainsi que la variabilité et les limites d'une approche par indicateurs. Elles réitèrent systématiquement l'importance de combiner à la démarche des composantes objectives et subjectives.

Dans le cadre de ce travail, nous avons élaboré une approche conceptuelle et méthodologique visant à aborder la qualité de vie comme un enjeu à intégrer dans les études d'impacts de projets linéaires. Nous avons concentré nos efforts sur la composante environnementale de la qualité de vie (la qualité de vie environnementale), soit celle qui est affectée par les infrastructures. Nous avons limité notre réflexion aux communautés vivant à proximité des emprises, car la qualité de vie de ces personnes directement touchées et généralement non regroupées en organisations diffère de la qualité de vie à l'échelle régionale ou nationale.

Les analyses documentaires et les entrevues effectuées ont mis en évidence l'importance de la qualité de vie pour les populations concernées par rapport à celle que lui accordent les promoteurs, les bureaux d'étude et les examinateurs techniques. La qualité de vie n'apparaît explicitement traitée que dans les rapports d'examens publics ; elle n'est abordée qu'indirectement par l'entremise de certaines de ses composantes comme le bruit, la poussière,

le paysage... Le traitement de la qualité de vie dans ses dimensions intégratives et subjectives fait défaut.

Le modèle conceptuel élaboré repose sur une analyse des composantes de l'environnement (biophysiques, structurelles, d'activités et les composantes générales de la communauté), et des relations à l'environnement de type affectif - sensoriel et fonctionnel - instrumental, ainsi que sur une évaluation de la qualité de vie ayant pour base l'expérience, l'attitude et les attentes des communautés concernées dans un univers culturel et biogéographique donné.

La démarche méthodologique qui en découle combine la pratique actuelle, plus positiviste, consistant à décomposer la qualité de vie en secteurs, à une pratique plus constructiviste cherchant à décoder l'édifice social issu de la qualité de vie locale.

CHAPITRE 5

LA QUESTION DE LA QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN ALGERIE

5.1. Introduction

La stratégie nationale du développement durable en Algérie est illustrée par le programme du gouvernement, issu du programme présidentiel, et se matérialise particulièrement à travers un plan stratégique, en l'occurrence le plan de relance économique 2001-2004 qui y intègre les trois dimensions du développement durable : **sociale, économique et environnementale**. Une stratégie nationale de l'environnement, établie par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) renforce la stratégie gouvernementale, avec son outil de mise en œuvre : le Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).¹¹⁴

Le but général de la stratégie du développement durable algérienne consiste en la réponse à donner aux aspirations légitimes de la population algérienne en termes de relèvement du cadre et de niveau de vie, de stabilité de l'emploi et de sécurité économique.

5.2. Les trois dimensions de la stratégie nationale du développement durable en Algérie.

5.2.1. Les dimensions sociales de la stratégie du DD

L'amélioration des conditions de vie de la population Algérienne est conditionnée par un climat de paix sociale et de justice. La dernière décennie, dramatique, marquée par les affres de la violence terroriste, a laissé des séquelles lourdes sur les plans humains, économiques et environnementaux. De ce fait, le gouvernement a inscrit dans sa stratégie diverses réformes à même de consolider et de consacrer l'Etat de droit. Ceci se concrétise essentiellement par

- Une mise en œuvre des recommandations de la commission nationale de réforme de la justice ;
- L'amélioration du service public ;
- La réforme de l'administration ;
- La réhabilitation de la collectivité locale ;
- Le renforcement de la transparence de l'action gouvernementale.

¹¹⁴ ADJA D., DROBENKO B., (2007). Droit de l'urbanisme, les conditions de l'occupation du sol et de l'espace, l'aménagement –le contrôle –le financement –le contentieux collection droit pratique Berti Édition Alger.

5.2.2. Les dimensions économiques de la stratégie du DD

Le modèle de développement adopté au cours des décennies 1970 et 1980, a résulté, pour l'économie algérienne, en une dépendance vis à vis de l'extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement de l'appareil de production et des besoins de la population et d'autre part à un endettement extérieur à moyen et long terme fortement contraignant.

La libéralisation du commerce extérieur a permis, dès 1995, le transfert de la devise pour les transactions courantes d'une part et l'élimination des barrières non tarifaires d'autre part. Parallèlement à ces mesures, l'Algérie s'est engagée dans le processus d'adhésion à l'OMC et a signé, début 2002, un accord d'association avec l'Union Européenne.

Plan de relance économique 2001-2004. Chapitre II. Paragraphe 7. Identifiés lors de la Conférence nationale sur la pauvreté ; et enfin, le traitement de la dette des agriculteurs.

En matière de pêche et ressources halieutiques, les objectifs retenus par la stratégie sont : le développement des pêches maritimes et de l'aquaculture ; la création d'emplois nouveaux permanents (directs et indirects) ; des apports en investissements privés national et étranger ; l'augmentation de la production ; l'amélioration du pouvoir d'achat ; l'encouragement aux exportations hors hydrocarbures ; la préservation de l'environnement ; l'équilibre régional et la stabilisation des populations ; le renouvellement et la modernisation de la flotte de pêche.

5.2.3. Les dimensions environnementales de la stratégie du DD

La préservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont intégrées comme axe incontournable de la stratégie nationale du gouvernement. Une stratégie nationale de l'environnement, élaborée par le MATE vient renforcer la politique générale du plan de relance économique.

Cette dernière, planifiée pour la période 2001- 2010 se propose, sur la base du rapport national sur l'état et l'avenir de l'environnement établi en 2000, de réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer le dispositif législatif et réglementaire. Ceci a été réalisé par des projets de lois notamment : celui sur l'environnement dans le cadre du développement durable, ou le projet de loi relatif à la protection du littoral, celui relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets et enfin, celui relatif à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- Renforcer les capacités institutionnelles par un conservatoire de métiers de l'environnement, un observatoire national de l'environnement et du développement durable, un conservatoire national du littoral, et un centre des énergies propres ;
- Sensibiliser et éduquer sur les questions environnementales la population, par la

- conception de programmes d'IEC participatifs, faisant intervenir les structures de l'éducation, les ONG, les médias, les groupes communautaires influents ;
- Préserver les terres par une gestion durable et lutter contre la désertification ;
 - Promouvoir une approche intégrée de la gestion durable des eaux douces ;
 - Promouvoir les zones marines et côtières ;
 - Protéger et gérer rationnellement la biodiversité ;
 - Promotion d'un programme intégré de gestion et de mise en valeur des forêts, steppes et oasis ;
 - Mettre en œuvre une politique environnementale urbaine, par l'adoption d'une charte environnementale urbaine ; un programme de gestion des déchets solides, le développement d'une politique de limitation des rejets atmosphériques, ainsi que celle d'aménagement du cadre de vie des espaces verts.¹¹⁵

5.3. Le projet de loi sur l'environnement et Plan Triennal de relance économique

Dans le cadre du développement durable intègre les principes suivants : le principe de préservation de la biodiversité, de non dégradation des ressources nationales, de substitution, d'intégration, d'action préventive et de correction, de précaution, du pollueur payeur, d'information et de participation, de coopération et enfin le principe de subsidiarité.

Le PNAE-DD, élaboré sur une base originale d'analyse économique en terme d'estimation des « coûts des dommages liés à la dégradation de l'environnement » d'une part, et « des coûts de remplacement », a permis une appréhension pratique et chiffrée des pertes et par conséquent, d'évaluer les investissements nécessaires au maintien ou à la restauration des ressources naturelles.¹¹⁶

Les dépenses des principaux programmes environnementaux ont été, jusqu'alors essentiellement assurées par l'Etat et ont concerné principalement l'assainissement des eaux usées, la gestion des déchets solide urbains, la restauration des sols, le reboisement, la lutte contre la désertification.

En choisissant d'engager résolument l'Algérie dans la voie du développement durable, le Gouvernement a consacré une enveloppe financière importante de près de 400 millions de dollars US, dans le cadre du Plan Triennal de Relance Economique (2001-2004), pour atteindre une partie des objectifs inscrits dans le PNAE-DD.¹¹⁷

¹¹⁵ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

¹¹⁶ Le PNAE-DD. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Novembre 2001.

¹¹⁷ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

Les investissements concernent:

- La réhabilitation de réseaux de distribution d'eau potable et l'amélioration du service public de l'assainissement ;
- La gestion rationnelle des déchets solides urbains (décharges contrôlées) ;
- Le traitement antiérosif des bassins versants, l'aménagement intégré de la steppe et la revitalisation des espaces ruraux ;
- La protection de la diversité biologique (zones de développement durable)
- La conservation du littoral ;
- La restauration de sites historiques ;
- Une dotation financière au projet du Fond de l'Environnement et de la Dépollution (FEDEP).

Toute politique de protection d l'environnement a un coût. Cependant ces coûts ne peuvent plus être du seul ressort de l'Etat. Les usagers bénéficiaires de services environnementaux, les consommateurs des ressources rares, les générateurs de pollutions tous les agents économiques et sociaux dont les activités affectent à des degrés divers l'environnement devront participer aux frais. La mise en place d'instruments économiques et financiers permettra de rapprocher la dépense de celui qui en est à l'origine et d'alléger en conséquence la pression sur le budget public.

La Loi de Finances 2002, votée par l'Assemblée Populaire Nationale, permettra un début d'application du principe du "Pollueur-Payeur", l'association des responsables des dommages causés à l'environnement à la couverture des coûts de réhabilitation, la génération de ressources financières, à travers de nombreuses dispositions positives qui y sont contenues :

- Revalorisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour se rapprocher des coûts de gestion ;
- Institution de taxes incitatives au déstockage des déchets spéciaux et des déchets liés aux activités de soins ;
- Revalorisation de la taxe sur les activités polluantes et institution d'une taxe additive sur la pollution atmosphérique ;
- Institution d'une taxe sur les carburants polluants (encourageant l'usage de l'essence sans plomb).

Dans le cadre du plan de relance économique 2001-2004 et du PNAE-DD, il est établi « la charte pour l'environnement et le développement durable ». Au plan local, la charte communale (au niveau des municipalités) a pour objet de déterminer les actions à mener par les autorités

communales en matière de conservation de l'environnement et de la conduite de politiques dynamiques dans le domaine du DD. Elle définit, en outre, les principes devant régir l'action environnementale dans divers domaines d'intervention (ressources, espaces naturels, zones spécifiques, espaces urbains, eaux déchets, participation du public etc..). Cette charte se décompose en 3 parties :

- Une déclaration générale qui engage les élus locaux dans la politique générale du DD,
- Un plan d'action, l'Agenda 21 local ; ¹¹⁸
- L'établissement d'indicateurs environnementaux pour la période 2001- 2004. ¹¹⁹

Quant au plan d'action communal, il traduit la mise en œuvre de la stratégie nationale selon des axes déterminés comme : la gestion durable de la biodiversité, des écosystèmes, l'aménagement de zone spécifiques (industrielles, touristiques, parcs..), la protection et la conservation des terres, l'aménagement et la gestion durable des villes, la gestion rationnelle des déchets, l'utilisation durable de l'eau, la gestion des risques majeurs, la consultation et la participation de citoyens dans la prise de décision, le développement des capacités de municipalités, la participation des communes aux décisions, la coopération intercommunale, l'évaluation, la participation des municipalités aux programmes d'IEC, la création d'éco emplois.

5.4. La mise en œuvre de la stratégie nationale du DD

Sur le plan institutionnel, l'organe interministériel chargé de veiller à l'intégration du processus décisionnel en matière d'environnement et de développement durable au niveau de l'ensemble des acteurs institutionnels est représenté par le Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable (HCEDD). Cet organe placé sous la présidence du Chef du Gouvernement a été institué par décret présidentiel N°94/465 du 25/12/1994. ¹²⁰

Le HCEDD est composé de 12 départements ministériels : environnement, défense nationale, intérieur, santé, affaires étrangères, finances, transport, agriculture, hydraulique, industrie, énergie et enseignement supérieur ainsi que de six (6) personnalités choisies par le Président de la République en raison de leurs compétences dans le domaine, tout comme il peut faire appel à tout ministre ou personne susceptible de l'éclairer dans ses délibérations.

Le Haut Conseil a pour missions : d'arrêter les grandes options nationales stratégiques de la protection de l'environnement et de la promotion d'un développement durable, d'apprécier régulièrement l'évolution de l'état de l'environnement, d'évaluer régulièrement la mise en

¹¹⁸ L'agenda 21. Bilan Algérie. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Mai 2001

¹¹⁹ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

¹²⁰ JORADP. (Journal officiel). <http://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

œuvre des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à la protection de l'environnement et de décider des mesures appropriées, de suivre l'évolution des politiques internationale relatives à l'environnement et de faire entreprendre par les structures concernées de l'Etat, les études prospectives à même de l'éclairer dans ses délibérations, de se prononcer sur les dossiers relatifs aux problèmes écologiques majeurs, dont il est saisi par le ministre de l'environnement, de présenter annuellement au Président de la République un rapport sur l'état de l'environnement et une évaluation de l'application de ses décisions .

Une commission du suivi de la CNUED est actuellement active sous l'égide du ministère des Affaires Etrangères et comprend des représentants de 21 ministères, d'organismes et d'ONG. De nombreux comités intersectoriels consultatifs sont mis en place dans la majorité des secteurs et comprennent, outre les représentants officiels des structures étatiques, des chercheurs et représentants de la société civile (ONG).

Au niveau des deux chambres législatives, représentants de nombreux partis politiques, des commissions spécialisées en environnement et aménagement du territoire examinent les projets et légifèrent en la matière. L'urgence et l'impératif de la prise en compte d'une protection et d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles sont largement soutenus auprès de ces deux instances.

La coordination intersectorielle est difficile à réaliser, tant l'habitude des acteurs d'intervenir dans le cadre de mandats strictement sectoriels est bien ancrée. Le processus d'élaboration du PNAE-DD par le MATE a néanmoins permis d'associer les différents départements ministériels à responsabilité environnementale, les agences environnementales, le secteur universitaire et de la recherche scientifique et les associations écologiques. Pour capitaliser l'expérience acquise, un mécanisme de coordination permanente est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du PNAE-DD.

Pour raffermir la coopération entre experts des différents secteurs, d'importants séminaires internationaux ont été organisés dans les domaines de la gestion intégrée des déchets solides, des pollutions industrielles, des instruments économiques et de la fiscalité environnementale. En outre, le Système d'Information Environnementale, en cours de mise en place, facilitera les échanges, permettra de mieux intégrer les différentes actions et d'améliorer la gouvernance environnementale par grand thème.

5.4.1. Les contraintes de mise en œuvre de la stratégie du développement durable en Algérie

Les contraintes objectives dans la mise en œuvre de la stratégie peuvent être résumées comme suit :

- Sur le plan social

Les stratégies d'amélioration des conditions sociales de la population (lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'eau, etc.) se heurtent surtout à de nombreux obstacles dont :

- L'insuffisance des capacités des acteurs, essentiellement du niveau intermédiaire, en matière de planification de projet/ intégration de la décision, technologies, approches participatives, établissement de bases de données informatisées, maîtrise et diffusion de nouvelles technologies d'information... Un renforcement des capacités de cet axe est nécessaire ;
- Un manque de ressources financières. De ce fait, une mobilisation additionnelle de celles-ci dans le cadre de la coopération internationale s'avère essentielle ;
- Un système de gouvernance au niveau intermédiaire favorisant la décentralisation et l'autonomie de la décision locale est mis en place, mais peu opérant, eu égard à l'absence quasi-totale d'un système de suivi et d'évaluation efficace ;
- L'insuffisance de coordination entre les différents intervenants du DD au niveau intermédiaire ;
- Les ONG, bien que nombreuses, ne constituent pas encore, par manque de vision stratégique et de capacités opérationnelles, une réelle force proposition.

- Sur le plan économique

Malgré la stabilisation réalisée, notamment au regard des équilibres extérieurs, des équilibres budgétaires, de la maîtrise de l'inflation, la demande reste très en deçà de l'offre disponible, en raison d'un pouvoir d'achat considérablement diminué notamment par le programme d'ajustement structurel et une croissance encore faible.

Les contraintes peuvent se résumer essentiellement comme suit :

- En matière d'investissement national et étranger : l'IDE est pratiquement inexistante au regard de son petit volume, et ce en dépit de la mise en place d'un environnement juridique, fiscal, et économique incitatif. L'investissement national est encouragé sur le plan macro (cadre législatif, création de relais institutionnels.), cependant des contraintes subsistent au niveau intermédiaire. C'est ainsi que des obstacles tant

bureaucratiques (administration) ou financiers (banques) ne permettent pas encore aux projets susceptibles de favoriser une contribution économique en terme de valeur ajoutée ou d'exportation, de réellement voir le jour. La question de gouvernance est également posée dans ce contexte en termes de renforcement de capacités des structures de fourniture de services.

- L'aide publique au développement (APD) est en chute constante depuis 1991 en Algérie (selon un rapport mondial sur le développement humain. 1999 et 2001. PNUD).
- Le poids écrasant du service de la dette qui représentait en 1994 plus de 90% des recettes extérieures, et qui a longtemps constitué un handicap sérieux au démarrage économique. C'est ainsi que l'Algérie a déboursé entre 1990 et 1999, au titre des seuls paiements des intérêts, environ 20 milliards de USD.
- La relance économique, est vue surtout en termes de dynamisation de la demande, comme facteur de relance. Le programme lancé par le Gouvernement en 2001 ne pourra escompter des effets positifs sur le long terme que la production nationale peut être à la source d'une réponse de l'offre. Or les entreprises publiques (surtout dans le secteur de l'industrie) sont encore en cours de restructuration et de privatisation avec une situation financière précaire et voire négative. Leur privatisation, envisagée et engagée, risque d'aggraver de risque de fracture sociale, elle-même facteur de déstabilisation et de diminution de la demande, à court terme. Au niveau intermédiaire, les insuffisances sont du même ordre que celles décrites plus haut pour le plan social.

- Sur le plan environnemental

La préservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont incontournables, et les stratégies tant du gouvernement que celles spécifiques au secteur de d'environnement les ont prises en compte dans tous les domaines, en particulier: l'agriculture, la protection des terres, l'eau et les rejets d'eaux usées, la biodiversité, les zones arides et semi-arides, les forêt, l'atmosphère, la mer et le littoral...

D'autres secteurs ont inscrit dans leurs plans d'action, la préservation des ressources naturelles, les multiples facteurs de dégradation et de pollution et une utilisation rationnelle des ressources énergétiques, qui s'imposent comme un enjeu majeur en terme de sauvegarde de l'environnement et de la santé publique, de la garantie d'un développement durable et de la conservation des ressources au profit des générations futures.

- Sur le terrain (individus et groupes sociaux)

Peu de données sont disponibles quant au niveau de compréhension par les populations du plan de relance économique et de la stratégie nationale de l'environnement.

La participation populaire à la stratégie de DD est primordiale; de même que la participation aux projets locaux communautaires suppose de la sensibilisation et de la formation aux questions visant tant à la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles qu'à l'amélioration des conditions sociales et économiques locales.

5.5. Qualité de vie urbaine et développement durable en Algérie

Près de vingt ans après le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et dix ans après celui de Johannesburg en 2002, il devient évident que le mouvement qui a donné naissance à la démarche de développement durable à l'échelle mondiale trouve un écho de plus en plus favorable auprès des collectivités locales dans de nombreux pays développés et émergents, sur tous les continents: en Europe, en Asie, en Australie, en Amérique du Sud et du Nord, en Afrique.

La prise en compte progressive de la notion de développement durable dans les politiques internationales et nationales a créé un contexte propice pour la mise en place de projets concrets intégrant ses principes et de nombreux outils d'application de sa démarche sur le terrain. Par le biais de circuits d'échanges économiques, commerciaux, culturels, scientifiques et politiques, cette nouvelle dynamique internationale oblige les pays en développement à joindre le mouvement global, en dépit des réticences manifestées çà et là à l'égard d'une politique considérée comme imposée et par laquelle les populations locales ne se sentent pas vraiment concernées. Signataire des déclarations de Rio et de Johannesburg, l'Algérie a rejoint le processus de la mise en œuvre des principes du DD bien tardivement, à partir des années 2000, à la veille du deuxième Sommet de la Terre. C'est dire que l'expérience algérienne est jeune et il n'est donc pas étonnant de constater ses faiblesses sur le terrain. Toute expérience a besoin du temps pour se construire de manière autonome, loin de réflexes du mimétisme, pour pouvoir enraciner ses racines dans la richesse du terroir.

L'arsenal juridique qui se met progressivement en place en Algérie dans le domaine économique, environnemental et de l'aménagement du territoire souffre encore des difficultés d'application, parce qu'il faut trouver un langage approprié au contexte local pour traduire en règlements des principes certes généreux, mais néanmoins trop généraux. Le domaine d'aménagement spatial est celui qui fédère ici tous les autres. Réceptacle des investissements de tout genre, support des activités humaines et source des biens qui permettent à l'homme de les exercer, le territoire - avec ses capacités et atouts, mais aussi avec ses faiblesses et insuffisances - fournit la base du progrès humain. Savoir rationnellement exploiter, préserver

et mettre en valeur ses richesses reste un objectif qui ne peut qu'aider au développement national, dans une perspective mondiale d'épuisement des ressources naturelles, du changement climatique, de recrudescence des catastrophes et de tout le cortège des fléaux qui accompagnent généralement de tels phénomènes: pauvreté, chômage, insécurité, crise alimentaire, migrations, épidémies, etc.

Conformément à la législation algérienne, notamment à la loi n°01.20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et le développement durable du territoire et la loi n°03. 10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, le Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT 2030, adopté par la loi n°10.02 du 29 juin 2010, s'appuie largement sur les principes du DD pour proposer un aménagement de l'espace national équilibré, équitable, socle d'une économie urbaine et rurale efficace basée sur un capital naturel protégé dans le temps et dans l'espace.

Les diverses politiques sectorielles viendront ensuite s'y intégrer pour traduire ces principes par des schémas opérationnels: transport, ressources hydriques, énergie, industrie, agriculture, patrimoine culturel et naturel, tourisme, etc.

Mais, il faut le rappeler, aucun aménagement du territoire national ne peut faire abstraction d'une politique de la ville, reconnue universellement comme le moteur de développement. Le SNAT 2030 le reconnaît explicitement et prône la mise en œuvre d'une stratégie de ville durable comme un cheval de bataille de son projet territorial. La ville, cause de tous les maux, objet de toutes les espérances, subit pourtant en Algérie un développement chaotique et non durable depuis plus de deux décennies. Elle souffre des dysfonctionnements, des nuisances, de l'absence de gouvernance et d'une planification urbaine plus qu'hasardeuse. Tout cela dans un contexte de l'urbanisation galopante, de raréfaction du foncier urbanisable et des ressources en eau, énergie, matières premières, des migrations économiques et sécuritaires, de l'exposition aux risques majeurs, de l'accroissement démographique et de la croissance des besoins à satisfaire en terme d'infrastructures, équipements et services urbains, de la multiplication des maux sociaux.

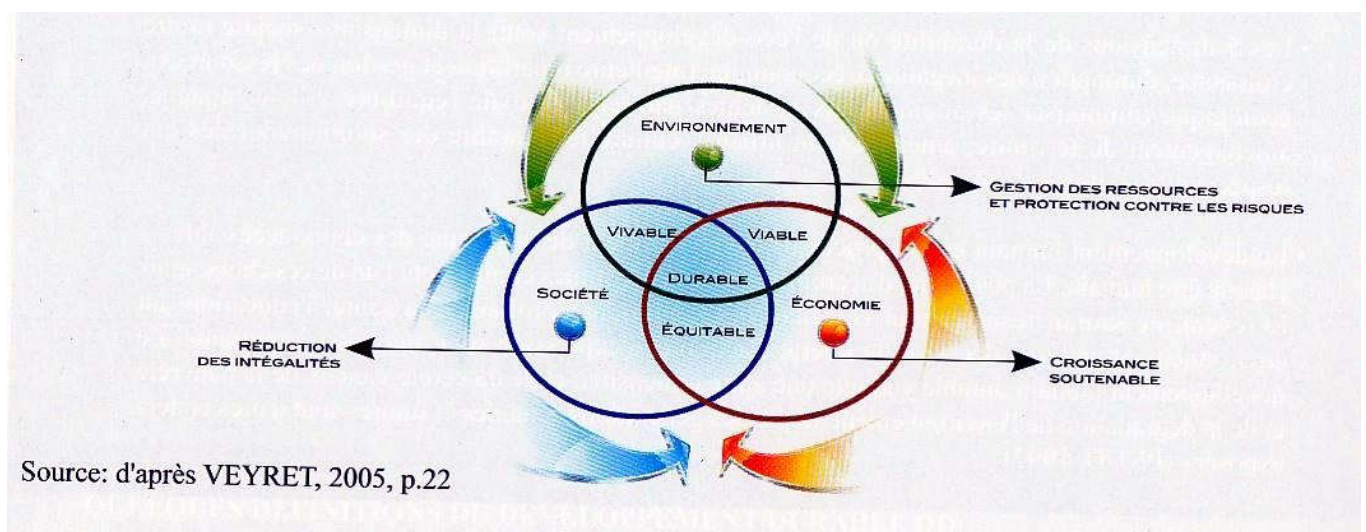
La stratégie de développement du système urbain qui constitue la nature de structuration territoriale, et de la ville en tant que nœud de ce système, ne peut se passer d'une vision prospective, d'un véritable projet de ville, tout comme une communauté humaine a besoin d'un projet de société pour se constituer et vivre en harmonie. Que l'on accepte de se soumettre aux principes de l'Agenda 21 ou pas, le simple bon sens nous oblige à réfléchir sur l'avenir de nos villes, devenues un véritable piège au développement. La situation actuelle de nombreuses villes algériennes, diagnostiquée sans ambages lors des études du SNAT 2030, appelle d'urgence des actions holistiques, intersectorielles, centrales et locales. Et, s'il est certain que le

développement urbain compris comme durable ne peut souffrir des incohérences, la mise en œuvre de telles actions reste tributaire des outils disponibles sur place. Elle appelle ainsi principalement à l'adaptation et la modélisation des outils de planification urbaine en vigueur depuis 1990 (PDAU et POS), devenus totalement inefficaces malgré des tentatives d'amélioration et offrant des moyens désuets de réaction devant la complexité de la tâche.

C'est alors que la question se pose: quel type d'outil pour quel projet de ville adopter en Algérie pour demain "Pour y répondre, quoi de plus naturel que d'adopter la démarche d'un père de famille, qui devant l'ampleur de la ruine de sa maison, mal entretenue, exposée aux aléas divers, surexploitée, sur-occupée et sous-équipée, cesse de se lamenter ou d'attendre les hypothétiques conseils des voisins aux modes et objectifs de vie différents, pour prendre son destin en main et échaufauder un projet d'avenir en mettant à contribution des idées et des moyens de sa propre tribu ? Il lui faudra de la méthode, bien sûr, mais celle-ci peut s'acquérir pour peu que la volonté existe. Qu'il s'applique à une maison, un quartier, une ville ou un territoire, le processus d'élaboration d'une vision d'avenir porte le même nom: celui du projet, et non celui du plan. Car avant d'aboutir aux plans, il faut évaluer les enjeux à affronter, identifier les objectifs à atteindre, définir les actions, prévoir les moyens.

Il semble donc que le premier pas sur le chemin de l'élaboration du projet de ville intégré dans la démarche de développement durable est celui de la formation. Connaître le contexte dans lequel évolue la ville, comprendre les enjeux de l'urbain, saisir les méthodes et les procédures qui ont réussies ailleurs pour en tirer le meilleur et les enrichir au contact de ses propres expériences -tel est le premier défi du développement durable urbain en Algérie aujourd'hui. C'est aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre que revient l'obligation de le relever, mais aussi à l'ensemble de la société qui doit savoir assimiler et accompagner le mouvement.

Figure 15 : Dimension du développement durable



Il est temps, parce que, paradoxalement, l'Algérie n'a pas encore atteint le point de non-retour dans la dynamique de croissance urbaine: la métropole d'Alger ne compte que peu d'habitants en comparaison avec les mégalofoles mondiales, les réserves de ressources naturelles ne sont pas encore exploitées aux états limites, l'environnement reste relativement riche en potentialités et la société est riche de son capital jeunesse. Une chance s'offre devant nous de pouvoir disposer d'une marge de manœuvre pour redresser la situation avant qu'elle ne nous oblige à déclarer l'état d'urgence urbain, qui imposerait alors des mesures radicales difficilement acceptables par la société. Les chapitres qui suivent ont donc pour l'objectif de rassembler des connaissances plutôt dispersées actuellement à travers la littérature étrangère liée au sujet, afin de rendre plus accessible la démarche de développement durable urbain et en particulier son principal outil, le Projet Urbain, à tous ceux qui ont l'avenir de la ville algérienne au cœur.

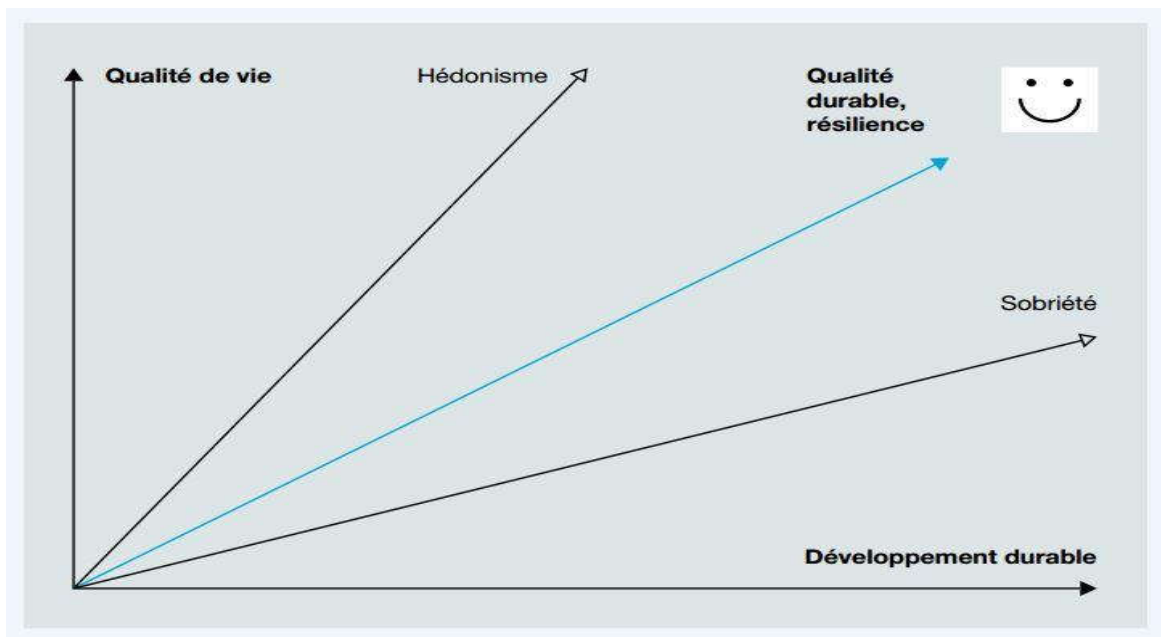
5.6. Comment mettre en place une qualité de vie durable ?

Partout dans le monde, l'accroissement de la qualité de vie est considéré comme faisant partie du développement durable. En Suisse, où celle-ci est déjà très élevée, on peut toutefois se demander dans quelle mesure une nouvelle hausse est encore synonyme de durable ou si elle ne s'apparente pas plutôt à une forme de luxe. On pense, par exemple, à la surface habitable par habitant, qui atteint des sommets inégalés chez nous avec quelque 50 m² et contribue fortement au mitage du territoire. Il est vrai l'on choisit souvent de densifier les zones déjà bâties, mais le nombre d'habitants n'y progresse pas, – étant donné que la surface occupée par personne augmente de plus en plus. Il est donc judicieux de se demander si nos attentes en matière de qualité de vie relèvent encore du développement durable.

A l'inverse, certains craignent que les exigences posées en matière de développement durable ne l'amoindrissent. Dans l'idéal, cependant, il est possible de parvenir à une bonne qualité de vie respectant tout à fait les principes du développement durable. Lorsqu'on planifie de nouveaux immeubles ou des quartiers entiers, ou que l'on réaménage des surfaces déjà bâties, il faut inclure les éléments de qualité de vie qui sont en adéquation avec les principes du développement durable.

La figure de la page suivante illustre le dilemme qui oppose la qualité de vie au développement durable, et met en évidence la voie médiane à suivre, qui consiste en une qualité axée sur la durabilité et la résilience. Certains ensembles immobiliers ou quartiers construits ces dernières années répondent à ces exigences.

Figure 16 : Relations entre développement durable et qualité de vie



Source : d'après VEYRET.2005, p53

5.7. Algérie face au défi du développement durable

En dépit de la mise en place des outils législatifs et institutionnels nécessaires pour intégrer la démarche de développement durable (voir le chapitre 4), l'Algérie manque d'entrain dans l'application de ses principes en milieu urbain. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette absence d'engagement réel.

Bien que mentionnée dans plusieurs programmes d'action territoriale PAT cités par le Schéma National d'Aménagement du Territoire adopté finalement en 2010, la ville reste d'abord le parent pauvre des préoccupations institutionnelles: le Ministère Délégué chargé de la Ville, rattaché au MATE, a été dissout et transformé en simple direction, pratiquement sans moyens d'action. Les actions du MATE se limitent souvent à l'application des principes de développement durable uniquement au domaine de l'environnement. Les lois concernant l'aménagement du territoire et le développement urbain ne sont pas suivies des textes d'application et restent souvent lettre morte.

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, dont c'est une tâche principale en tant qu'autorité de réglementation et de planification urbaine, affiche des objectifs plutôt à court terme et quantitatifs, au lieu de mettre en place une véritable stratégie de développement urbain à moyen et long terme, visant autant des objectifs quantitatifs que qualitatifs. Les deux programmes de 1 million des logements chacun, prévus pour la période 2005-2009 et pour la période 2010-2014, ne disposent d'aucune stratégie d'implantation, de constitution du portefeuille foncier, de

politique de maîtrise de l'étalement spatial, de renouvellement urbain, de transport urbain ou d'économie des ressources naturelles. La planification urbaine ne dispose que de deux instruments règlementaires opérationnels (PDAU et POS), désespérément dépassés en raison de leur échelle spatiale et temporelle inadaptée et des procédures, lourdes et incomplètes, de leur élaboration.

La sensibilisation des citoyens au développement durable reste faible, en ville et dans le milieu rural, et la connaissance des principes du DD au niveau local, communal, n'est pas suffisamment développée ni ancrée, faute des programmes éducatifs, des programmes de formation continue qui cibleraient non pas seulement la gestion urbaine³⁷, mais la démarche du DD dans son ensemble. Des actions de marketing environnemental ne sont que ponctuelles, non réparties dans la durée. Enfin, il faut le dire, la politique de développement durable telle que menée actuellement, sans résultats palpables, visibles sur le terrain, est plus contestée qu'adoptée par les citoyens, qui lui prêtent seulement des vertus virtuelles.

Dans ce contexte, il y a cependant quelques tentatives qu'il faut mentionner. On pourrait citer ici par exemple l'opération de requalification des grands ensembles, menée par la GTZ avec le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme sur des sites pilotes dans des grandes villes, le programme d'assainissement et de recyclage des déchets ménagers dans la wilaya de Blida, Bouira, Mascara, Boumerdès, Oran, Annaba, Constantine et Tizi Ouzou, soutenus par la coopération internationale, les travaux pour la mise en place du tramway à Alger et à Constantine, les actions pour la protection et sauvegarde de la Casbah d'Alger, la révision élargie aux problématiques environnementales du PDAU d'Alger, le lancement des plusieurs projets des grands équipements et infrastructures techniques, comme par exemple ceux d'approvisionnement en eau potable, en énergie (toujours non-renouvelable), d'assainissement (les CET), de développement des réseaux routier et ferroviaire (autoroute est-ouest, censée décongestionner les réseaux urbains métropolitains, rocade des agglomérations, axes ferroviaires). Mais, tandis qu'ailleurs le principe de ferroutage ou de spécialisation des réseaux urbains prend de l'importance que se mettent en place des nouveaux moyens de transport urbain en commun et des systèmes d'échanges multimodaux commencent à constituer des véritables hubs régionaux créateurs de nouvelles centralités, que la forme urbaine s'adapte de plus en plus aux modes de développement spatio-fonctionnel de type TOD (Transit Oriented Development), ce type de réflexion globale, intersectorielle, n'est pas encore fortement inscrit dans la politique de développement de la ville.

Le développement durable, soutenable, aurait peut-être des chances de se mettre réellement en place avec la réalisation des villes nouvelles. Cinq d'entre elles: Sidi Abdallah, Bouinan, Boughzoul, Hassi Messaoud et El Menea, sont actuellement en train de voir le jour: les projets d'aménagement prennent forme, les établissements d'aménagement ont été mis en place, les travaux de viabilisation ont commencé et la sensibilisation des populations locales est engagée.

5.8. Conclusion

Il ressort que la qualité de vie constitue une préoccupation majeure des populations et des autorités politiques.

La ville algérienne subit des pressions innombrables qui affectent la qualité de vie de ses habitants jusque dans sa dimension la plus intime. Aussi, la gérer n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face.

Pourtant, bien administrée, la ville peut être un instrument de changement, de progrès social et de diversité culturelle.

L'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie constitue un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement.

Dans cet objectif, la relation entre l'habitant et le logement et le quartier, possédant tous les trois des caractéristiques particulières, est placée au cœur de cette recherche. Il s'agit là des trois composantes élémentaires qui forment en quelque sorte la base de l'organisation socio-spatiale et qu'il est nécessaire d'analyser.

CHAPITRE 6

LES INDICATEURS DE LA QUALITE DE VIE

6.1. Introduction

En théorie, les indicateurs qui mesurent la qualité de vie doivent refléter deux aspects de la qualité de vie. Le premier aspect regroupe les indicateurs objectifs qui décrivent l'environnement dans lequel les gens vivent. Le deuxième aspect regroupe les indicateurs subjectifs qui décrivent la façon dont les gens perçoivent et évaluent l'environnement qui les entoure. Bien qu'il soit conseillé d'utiliser les deux types d'indicateurs pour l'évaluation de la qualité de vie (Kamp et al., 2003; Pacione, 2003)¹²¹, en pratique très peu de recherches empiriques emploient les deux types d'indicateurs. En effet, la relation entre les deux types d'indicateurs est variée car la cognition est très complexe et de nombreux facteurs peuvent influencer la perception et l'évaluation des gens, par exemple l'âge, le revenu, l'éducation et l'état de santé, etc. Malheureusement, la quantification des facteurs subjectifs exige des enquêtes exhaustives et est par conséquent rarement tentée.

Notre étude se propose de traiter de la notion de qualité de vie en privilégiant l'approche géographique. L'étude de la notion est envisagée par l'entrée des liens qu'entretiennent les habitants de la ville de Khenchela avec leurs espaces respectifs de vie que sont les quartiers.

La référence à la qualité de vie se décline souvent par une appréciation structurée autour de ce que l'on « voit et vit » tous les jours, la présente étude portera un éclairage sur les deux sphères fondamentales de la vie des habitants (sphère matérielle et sphère subjective) qui sous-tendent la qualité de vie. Ainsi, il est fait recours deux approches complémentaires : l'approche qualitative et l'approche quantitative.

La qualité de vie est déterminée non seulement par les différents aspects de la vie urbaine (tels que les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, les choix de sites d'implantation des activités et des infrastructures dans l'agglomération, l'accès à des services et aux équipements de toutes sortes) mais également par la perception des habitants.

¹²¹ Kamp, I. V., Leidelmeijer, K., Marsman, G. and Hollander, A. D. (2003) Urban environmental quality and human well-being towards a conceptual framework and demarcation of concepts; a literature study. *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, p. 5-18.

6.2.Définition

Les indicateurs servent à répondre à des objectifs clairement définis et sont orientés vers l'action. Un indicateur peut se définir comme un paramètre, une variable ou une valeur dérivée de ces objectifs, que nous pouvons mesurer ou observer et qui exprime, de façon synthétique, l'état d'un système ou un phénomène particulier (OCDE, 1982, cité par André et Bryant, 2001). Un indicateur de la qualité de vie devrait donc permettre d'évaluer cette dernière pour différentes tranches de la population à un moment et en un lieu donné, en fonction des facteurs considérés (tableau 4). Ceux-ci sont parfois des indices complexes (ex. Indice de développement humain) résultant de la combinaison d'indicateurs sociaux dans des domaines précis. Des valeurs normatives sont souvent rattachées à de tels indices. Ces indicateurs ont aussi un « sens », à savoir qu'une augmentation de l'indice signifie une amélioration de la qualité de vie.

Tableau 4 : Indicateurs possibles de la qualité de vie

Indicateurs possibles de la qualité de vie		
Santé, environnement et sécurité du public	Occasions et participation économiques	Participation sociale
• Qualité de l'air/de l'eau • Espérance de vie • Mortalité infantile • Santé • Taux de criminalité • crimes violents	• Niveau de scolarité • Taux d'alphabétisation • Taux d'emploi • Produit national brut par habitant • Revenu discrétionnaire • recherche et développement/innovation	• Mesure du racisme et de la discrimination • Participation au vote • Bénévolat • activités et produits culturels

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (1999).

La plupart des indicateurs des conditions de vie - en particulier ceux qui utilisent les données immédiatement disponibles - sont des approximations indirectes plutôt que des mesures directes. Toutefois, ils peuvent également fournir des mesures directes, comme le pourcentage de la population ou d'un groupe de la population ayant atteint un niveau donné de qualité de vie ou de conditions de vie suivant des critères spécifiques.

Les critères déterminant la qualité de vie devront toutefois être définis à l'avance. L'avantage des mesures directes repose sur l'obtention d'un indicateur de qualité de vie plus précis. Au moins trois conditions doivent être remplies pour qu'une mesure de la qualité de vie soit interprétée comme une mesure du bien-être :

- La mesure doit être basée sur une large gamme d'attributs objectifs qui confère l'utilité
- Les attributs doivent être pondérés d'une façon objective et rationnelle dans l'établissement d'un indice global de bien-être ;
- L'environnement dans lequel on vit est important pour notre bien-être et représente pratiquement la dimension physique de la qualité de vie.

L'expression de la qualité de vie sous forme d'indices ne fait pas l'unanimité. Plusieurs estiment qu'elle masque les renseignements relatifs aux éléments constitutifs (Rossi et Gilmart in, 1980), qu'elle réduit outrageusement la complexité du concept et qu'elle constitue un refuge soi-disant objectif à un concept intrinsèquement subjectif.

Parmi les indicateurs de l'état de santé, on trouve, par exemple : le pourcentage du PIB ou du budget de l'État consacré à la santé, le nombre de médecins ou de lits offerts par les services de santé ruraux ou encore le nombre d'enfants vaccinés contre certaines maladies. Ces indicateurs peuvent aussi mesurer les conséquences présumées d'une bonne ou d'une mauvaise santé : l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile, etc.

C'est le cas de l'indice révisé de la qualité de vie physique (APQLI : Augmented Physical Quality of Life Indice) que l'Organisation des Nations Unies utilise pour le classement des pays selon leur degré de développement. L'APQLI est un indice composite de plusieurs paramètres, dont le taux de scolarisation primaire et secondaire, le taux d'alphabétisation des adultes, l'apport calorique moyen journalier et l'espérance de vie à la naissance.

Par exemple, le montant consacré à la santé par les gouvernements ou par les ménages se révèle un bien piètre indicateur, en raison des problèmes que posent la définition des dépenses de santé et les ambiguïtés sur le lien entre hausse des dépenses et amélioration du niveau de santé.

Les indicateurs de la qualité de vie

La mesure de la qualité de vie a fait l'objet de beaucoup d'attention. Les auteurs situent dans les années 1960 - début 1970 le regain d'intérêt pour le développement méthodologique relatif au concept de qualité de vie, stimulé par la reconnaissance du gouvernement américain de la nécessité d'en comprendre le sens et le rôle dans la prise de décision (Bauer, 1966 ; Environmental Protection Agency, 1973 ; Sheldon et Moore, 1968). Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2000) situe, pour sa part, cette recherche des indicateurs de la qualité de vie dans le cadre d'un regain d'intérêt pour les indicateurs sociétaux.

6.3.Choix des indicateurs

En ce qui concerne le choix des indicateurs, Stanley (1979) relève qu'il est impossible de tout mesurer et donc nécessaire de procéder à des choix limités ; que la pertinence d'un indicateur donné dépend des objectifs de l'interprétation et des hypothèses de valeurs appliquées à l'étude ; et que les problèmes prioritaires, sociaux et économiques ne sont pas les mêmes dans tous les pays où toutes les régions d'un pays à un moment donné. De ces principes, il déduit quelques pratiques générales pouvant guider le choix des indicateurs :

- **Empirisme et expérience antérieure ;**
- **Choix d'un ensemble d'indicateurs appropriés en fonction du plan d'interprétation ou d'action adopté à l'avance ;**
- **Conformité à un modèle théorique.**

Les indicateurs de la qualité de vie devraient répondre aux critères suivants (adapté de André et al., 1999) :

- Fournir une expression représentative de la qualité de vie ;
- Etre simples, faciles à interpréter et à communiquer ;
- Illustrer des tendances à long terme ;
- Réagir au changement des facteurs affectant la qualité de vie ;
- Convenir à l'échelle d'étude retenue ;
- Tirer leur signification réelle de la comparaison avec des cibles définies ou avec des seuils donnés ;
- Jouir d'une reconnaissance théorique et être conformes aux normes faisant consensus parmi les experts ;
- Présenter une grande disponibilité ou entraîner de faibles coûts d'acquisition ;
- Jouir de la reconnaissance de leur qualité et être appuyés par une bonne documentation ;
- Faire l'objet de mises à jour périodiques, selon des intervalles spatiaux et temporels et selon des procédures de mesure et d'échantillonnage appropriées à l'échelle de la qualité de vie.

Diener (1995) a fait l'inventaire des pratiques de sélection d'indicateurs pour l'indice de qualité de vie et n'a trouvé aucune méthode standard pour choisir des indicateurs aux fins de composition d'un tel indice. Habituellement, les indicateurs sont sélectionnés intuitivement. Il conviendra donc d'élaborer une approche de sélection spécifique aux projets linéaires.

6.4. Analyse de quelques modèles de conceptualisation de la qualité de vie

Nous analysons ici quatre modèles de conceptualisation de la qualité de vie Ces modèles apparaissent à l'annexe 3.

6.5. Conceptualisation de la qualité de vie environnementale

Rogerson (1997)¹²² a cherché à réconcilier l'appréciation subjective de la qualité de vie avec la situation objective des populations et à tenir compte de l'impact des communautés sur la qualité de vie individuelle. Le modèle élaboré a été appliqué à un projet urbain (à Istanbul, en Turquie). Rogerson conceptualise la qualité de vie en définissant un nouveau terme, la qualité de vie environnementale comme une combinaison des domaines de la vie matérielle et de la vie personnelle. Le domaine de la vie matérielle consiste en une série de biens, services et autres attributs relatifs à l'environnement physique, économique et social de l'espace géographique dans lequel l'individu vit. Le domaine de la vie personnelle est déterminé par les caractéristiques des individus et leur appréciation de leur bien-être et de leur satisfaction.

Sur le plan méthodologique, un questionnaire sur la satisfaction de la vie quotidienne a été proposé à 384 habitants issus de 22 districts d'Istanbul, selon un échantillonnage aléatoire stratifié. Le questionnaire était basé sur 18 indicateurs évalués selon une échelle de satisfaction de 1 à 4 et considérés comme des variables indépendantes : facilité de faire des achats, pollution environnementale, niveau de scolarité, coût de la vie, niveau de bruit, climat, possibilités d'emploi, transport pour le travail, effet de foule, relations avec les voisins, conditions d'habitation, parcs, espaces verts, santé, possibilités d'activités récréatives ou sportives, accessibilité au transport public, congestion de la circulation.

6.6. Intérêt des indicateurs de la qualité de vie : dresser un tableau de bord

Avant d'élaborer un ensemble d'indicateurs, il convient de se poser la question non seulement sur la finalité ou un objectif d'évaluation, mais aussi sur celle de l'utilisation de l'ensemble, c'est-à-dire *pourquoi évalue-t-on ?*.

Cette question renvoie aux différents rôles de l'indicateur dans le cas des indicateurs de durabilité, distingue essentiellement deux types de rôle.

Technique et gestion : suivre les progrès vers des objectifs du développement durable ; évaluer et comparer les performances de différents systèmes ; informer les services administratifs dans leurs tâches de planification et décision.

¹²² **ROGERSON R.J.** (1998). « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124

6.7.Communication publique et participation :

Prise de conscience, éducation et communication avec le public ou des groupes sélectionnés ; encouragement à la participation publique et à l'engagement dans la société.

Par ailleurs, en fonction de ces besoins, des questions d'ordre méthodologique se posent concernant les critères et les bases théoriques sur lesquels les indicateurs sont choisis et la façon dont sont structurés les ensembles d'indicateurs.

L'évaluation des performances est une pratique de plus en plus utilisée et ce, dans de nombreux domaines. Pour ce faire une multitude d'indicateurs sont utilisés.

Les indicateurs socio-économiques et socio-spatiales sont couramment utilisés depuis les années 70 dans la gestion politique et territoriale: **taux de chômage, taux d'imposition, croissance démographique**, etc. (J. Rotmans et B.Vries, 1977)¹²³. Même si par les moyens des médias ces indicateurs sont entrés dans le vocabulaire quasi quotidien du large public, ils représentent avant tout des outils de gestion réservés aux spécialistes.

L'émergence du **concept de développement durable**, au début des années 90, impose un changement majeur à la gestion territoriale : les projets ne sont plus seulement évalués selon leur efficacité propre, mais également en fonction de leur influence sur l'environnement, sur la société et sur les générations futures.

Dans ce contexte, les indicateurs spécifiques, limités à une thématique donnée, ont pour rôle d'**aider les décideurs à établir** l'état d'un système et son évolution et la perception du système que les groupes d'intérêts utilisant et fournissant de l'information ont été élargis.

De plus, si le développement durable a été un moteur de changement pour encourager une meilleure compréhension et gestion de la complexité, il s'agit aussi de pouvoir analyser les progrès vers la durabilité à l'aide d'un ensemble cohérent et pertinent d'indicateurs (Repetti et Desthieux, 2005)¹²⁴.

L'émergence du concept de développement durable a donc redonné un nouvel élan à la production d'indicateurs, à tel point que les indicateurs sont souvent associés très étroitement à ce concept. Ils permettent de mesurer ou de décrire l'état de l'environnement et des conditions de vie des populations. Ils éclairent sur des tendances susceptibles de conduire à des dommages, ils décrivent la déviation de l'état de l'environnement par rapport à un état de référence.

¹²³Rotmans J. and de Vries B., 1997, Perspectives on Global Change: The TARGET Approach, Cambridge University Press, Cambridge.

¹²⁴ Repetti, A. et Prélaz-Droux, R., 2003, An urban monitor as support for a participative management of developing cities, Habitat International, 27 : 653-667.

Les indicateurs de Performance environnementale décrivent la déviation de la qualité environnementale par rapport à un objectif et/ou par rapport à l'efficacité d'une action donnée. Ils mesurent ou bien une distance par rapport à un but défini ou bien l'efficacité de l'action ayant conduit à atteindre un objectif défini. Pour répondre aux attentes exprimées, les indicateurs doivent rendre compte des relations de cause à effet entre une décision ou une action et ses conséquences (effet, impact, danger ou risque) sur l'environnement.

Mais les difficultés résident non seulement dans la définition du terme d'indicateur mais également dans le choix des indicateurs les plus pertinents et de leurs formes.

Nous devons donc préciser, dans notre cas, ce que nous entendons par indicateur. Cette définition permettra de bien distinguer un indicateur d'une mesure et d'introduire la multiplicité des usages qui sont faits des indicateurs dans le domaine de la qualité de vie des habitants.

6.8.Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Au terme indicateur correspond une multitude de définitions dont les suivantes :

- « un indicateur est un paramètre ou une valeur dérivée de paramètres donnant des informations sur un phénomène » (OCDE, 2001) ¹²⁵ ;
- « un indicateur est une donnée qui a été sélectionnée à partir d'un ensemble statistique plus important car elle possède une signification et une représentation particulières » (IFEN, 1996) ¹²⁶ ;
- « Un indicateur est un outil simple qui permet d'observer périodiquement les évolutions d'un phénomène, en le positionnant par rapport à des objectifs fixés. C'est donc un instrument de mesure. Il existe trois types d'indicateurs : les indicateurs de gestion, les indicateurs qualité et les indicateurs de satisfaction »
- « Un facteur ou une variable quantitative ou qualitative constituant un moyen simple et fiable de mesure un accomplissement, de refléter les changements associés à une intervention ou d'aider à évaluer la performance d'un acteur dans le domaine du développement »
- Un indicateur se définit comme **une grandeur établie à partir de quantités observables ou calculables reflétant de diverses façons possibles l'impact sur l'environnement occasionné par une activité donnée**. Les quantités en question peuvent être des quantités physiques de matière entrant dans un processus de production

¹²⁵ OCDE, 1997, Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains, Collection Développement Territorial. OCDE, Paris.

¹²⁶ Gilles DESTHIEUX, Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.

- ou provenant de ce processus comme les produits de consommation ou les rejets de substances polluantes ;
- un indicateur peut comprendre, aussi, un grand nombre d'autres éléments sur la gestion de la performance environnementale de l'organisme (IFEN, 1996)¹²⁷
 - Donc la nature de l'indicateur fait l'objet d'un débat intense. Selon les auteurs, un indicateur est tantôt **un paramètre, une variable, une mesure, une valeur, une fraction, une information, un sous-indice, une quantité, un signe, un modèle empirique**, ou encore **un récepteur**.

La nature étymologique d'un indicateur est « *d'indiquer* », de **montrer**, de **désigner** des **phénomènes** ayant une incidence sur un objet, un système donné, tel que **le territoire** dans le cas d'un **indicateur géographique**.

Plus concrètement, un indicateur est **une variable qui représente un attribut**, c'est-à-dire **une caractéristique, une propriété, une qualité d'un phénomène associé à un objet**.

Cette représentation est abstraite car l'indicateur reflète plus ou moins directement l'attribut. En tant que variable, il apporte de l'information non seulement sur l'état mais aussi sur l'évolution temporelle et spatiale du phénomène.

En se référant aux nombreuses définitions de **l'indicateur géographique**, nous adoptons celle-ci **les indicateurs géographiques mesurent des attributs de phénomènes ayant une incidence sur un objet du territoire, par rapport à une finalité donnée**.

Il existe plusieurs approches méthodologiques pour élaborer les ensembles d'indicateurs qui répondent à des objectifs d'utilisation spécifiques. L'organisation d'un ensemble d'indicateurs est issue de la projection d'une liste d'indicateurs dans un cadre théorique qui se matérialise sous la forme d'un modèle conceptuel d'une réalité donnée.

Un indicateur géographique ou spatial permet de représenter **l'hétérogénéité spatiale d'un phénomène sur un territoire, une ville** à une échelle donnée- le quartier par exemple. Cependant, le fait de représenter spatialement un indicateur ne signifie pas pour autant qu'il soit spatial au sens strict.

Il s'agit en effet de distinguer les indicateurs thématiques qui affichent sur une carte les valeurs ou les attributs associés à un type d'objet géographique et qui sont fonction de données ou d'autres indicateurs, des indicateurs spatiaux qui sont fonction de l'espace tel que la distance. Par conséquent, l'élaboration d'indicateurs dans un contexte géographique implique de

¹²⁷ Gilles DESTHIEUX, Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.

combiner des opérateurs spatio-thématiques tels que ceux proposés par les logiciels de traitement ¹²⁸ et les SIG.

6.9. Les qualités d'un bon indicateur environnemental

Les indicateurs doivent satisfaire un certain nombre de qualités qui peuvent être parfois contradictoires :

- **La pertinence** : la mesure doit parfaitement décrire le phénomène à étudier. Elle doit être significative de ce qui est mesuré et garder cette signification dans le temps.
- **La simplicité** : l'information doit être obtenue facilement, de façon peu coûteuse et de manière à ce que l'utilisateur puisse l'appréhender de la façon la plus directe possible.
- **L'objectivité** : l'indicateur doit être calculable sans ambiguïtés à partir de grandeurs observables.
- **L'univocité** : l'indicateur doit varier de façon monotone par rapport au phénomène décrit pour pouvoir interpréter ces variations sans équivoque.
- **La sensibilité** : l'indicateur doit bouger de façon significative pour des variations assez petites du phénomène.
- **La précision** : l'indicateur doit être défini avec une marge d'erreur acceptable en fonction de la précision des mesures sur les grandeurs observables.
- **-La fidélité** : l'indicateur, s'il présente un biais par rapport au concept qu'il traduit, doit garder ce biais constant sur les unités spatio-temporelles de référence.
- **L'audibilité** : une tierce personne doit être à même de vérifier la bonne application des règles d'utilisation des indicateurs (collecte de données, traitement, mise en forme, diffusion, interprétation).
- **La communicabilité** : les indicateurs doivent permettre le dialogue entre des populations n'ayant pas forcément les mêmes préoccupations.
- **L'acceptabilité** : l'indicateur doit être vendable et ne doit pas heurter la culture de l'utilisateur potentiel.

En résumé, l'indicateur doit renvoyer une image fidèle du phénomène à étudier pour permettre une évaluation rapide et simple des données à surveiller (J.C. VICTOR)¹²⁹. Par ailleurs, un bon indicateur doit avoir plusieurs fonctions principales :

¹²⁸ Logiciel spécialisé, STATISTICA sphinx, Arc GIS, MAPINFO, DELPHI

¹²⁹ Jean-Claude VICTOR – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004.

- Il doit mesurer le niveau de la performance environnementale d'un organisme ;
- Il doit permettre de maintenir ce niveau voire de l'améliorer ;
- Et il doit permettre de détecter les défauts, les problèmes, les irrégularités, les non conformités afin d'améliorer le niveau de la performance environnementale.

6.10. L'élaboration d'un indicateur environnemental.

L'élaboration des indicateurs environnementaux et principalement la méthode qu'il convient d'employer pour créer un ou des indicateurs qui soient utiles et appropriés dans le cadre d'une évaluation de la performance environnementale, se décompose en 4 phases principales qui sont la détermination du champ de la mesure, la détermination des objectifs, la détermination de l'indicateur en lui-même et la détermination du format et des seuils de l'indicateur.

6.10.1. Comment définir le champ de la mesure ?

Le champ de la mesure revient à déterminer le cadre et les limites dans lesquelles va s'appliquer la mesure, c'est-à-dire soit d'une action que l'on a décidé de mener, soit d'un domaine que l'on veut surveiller en particulier. Le choix est fonction de critères propres au client des indicateurs. Les champs possibles sont donc multiples et variables.

6.10.2. Comment déterminer les objectifs ?

Une fois le ou les champs définis, il convient d'identifier les objectifs correspondants à ces champs. Ils sont soit déjà définis (objectifs d'une action ou de l'entité), soit à déterminer. Ce sont les objectifs qui donnent leur sens à la mesure.

6.10.3. Comment composer l'indicateur en lui-même ?

Pour bâtir les indicateurs, il s'agit de transcrire en données chiffrées les paramètres des critères choisis par rapport aux objectifs. Pour en arriver là, il faut dans un premier temps, identifier un ou plusieurs critères qui permettront, en suivant leur évolution, de se situer par rapport aux objectifs. Un même objectif peut faire l'objet de plusieurs critères.

Puis dans un deuxième temps, il faut établir les paramètres de chaque critère, c'est-à-dire définir ce qui permet de quantifier le critère, afin d'obtenir des valeurs qui serviront à mesurer l'indicateur.

Le choix des différents paramètres retenus influe fortement sur la pertinence de l'exploitation de la mesure.

6.11. Les formats et seuils de l'indicateur.

Il existe plusieurs formats pour les indicateurs. Ainsi, on retrouve :

- Le dénombrement
- Le degré mesuré ou estimé sur une échelle de valeur
- Le taux ;
- Le ratio
- La note estimée en fonction d'une grille de notation

Par ailleurs, les objectifs à atteindre peuvent amener à définir des seuils pour certains indicateurs :

- Minimum ou maximum à respecter ;
- Valeur à atteindre ;
- Plage de valeur.

Ces limites peuvent être matérialisées sur la représentation de ces indicateurs.

Les indicateurs peuvent être présentés sous différentes formes telles que diagrammes (histogrammes, diagrammes circulaires, radars, courbes, diagrammes en barre, anneaux, aires...), tableaux chiffrés, cartes. Dans ces différentes représentations, on peut faire intervenir des couleurs, des signes des dessins, pour faciliter la lecture de ces représentations d'indicateurs.

6.12. Les propriétés des indicateurs

Quatre propriétés des indicateurs sont développées ci-dessous pour les distinguer d'autres types d'information.

6.12.1. Pertinence et sens vis-à-vis d'un objectif d'évaluation

C'est en partant de la problématique, en exprimant une finalité ou un objectif, qu'il est possible de répondre à la question : *que veut-on évaluer ?* L'indicateur permet de se situer par rapport à cet objectif. Une modification de sa valeur doit pouvoir être interprétée en termes d'amélioration ou de détérioration.

On cherchera alors à maximiser, stabiliser ou minimiser le phénomène représenté par l'indicateur de telle sorte que le système évolue vers la finalité souhaitée.

La finalité d'un système peut être décomposée en un ensemble d'objectifs qui sont généralement traduits quantitativement par des normes ou des valeurs-cibles.

Ces derniers font des indicateurs de performance un outil d'évaluation particulièrement pertinent des actions politiques. Toutefois, fixer des normes est délicat car elles reposent souvent sur des hypothèses d'expert et des négociations multi-intérêts.

Ainsi, une telle approche vise à déterminer l'évolution souhaitable d'un indicateur du point de vue d'un objectif, à savoir s'il doit augmenter ou diminuer (Maby 2004, p. 34)¹³⁰.

6.12.2. Echelle de mesure

Le fait qu'un indicateur puisse indiquer un sens, implique qu'il soit mesuré sur deux types d'échelle : **ordinales** ou **cardinales**. L'échelle ordinale est basée sur une hiérarchie d'états qualitatifs tandis que l'échelle cardinale produit de l'information quantitative et permet de mesurer une distance à une valeur cible ou norme lorsqu'elle est identifiée (Spangenberg et al., 2002)¹³¹. Les indicateurs qui se réfèrent à cette valeur sont généralement appelés **indicateurs de performance**.

On pourrait se demander pourquoi l'échelle *nominale* n'est pas prise en compte dans la définition d'un indicateur. Parce qu'il est impossible dans une échelle nominale d'indiquer un sens par rapport à un objectif. Une information nominale n'apporte pas encore de pertinence politique et ne peut donc être considérée comme indicateur ; pour cela elle devrait être transformée. Prenons l'exemple d'une carte d'affectation de sol d'une commune (zone bâtie, forêt, zone agricole, etc.), l'information y est typiquement nominale. Cette carte devient un indicateur si l'on y projette une information pertinente par rapport à un objectif décisionnel. Par exemple à chacun des types d'affectation, on peut attribuer un objectif de protection contre les crues, sur une échelle ordinale. Cet objectif sera par exemple plus élevé pour une zone bâtie (habitée) que pour une zone agricole.

6.12.3. Comparaison

Un indicateur, pour être désigné comme tel, doit aussi satisfaire au moins l'un des trois niveaux de comparaison suivants selon l'utilité attribuée à l'indicateur :

- Comparaison **temporelle** orientée vers le *monitoring* "**surveiller**" : suivi de l'évolution d'un territoire dans le temps, en comparant son état à différents moments. Les indicateurs donnent, ainsi, une série d'images actualisées du territoire. L'intervalle de temps pour effectuer les mesures dépend de la sensibilité des phénomènes observés et de l'échelon temporel associé : court terme, moyen terme, long terme.
- Comparaison relativement à un **objectif** orientée vers le *controlling* : évaluer la distance qui sépare les faits d'un état souhaité, défini par un ensemble cohérent d'objectifs généralement normés (ex. concentration maximale autorisée d'un polluant). Un indicateur, en tant que signal ou information, constitue alors un organe de contrôle ou de pilotage permettant d'évaluer si la situation évolue ou non en direction de l'objectif,

¹³⁰ Maby J., 2004, Approche conceptuelle et pratique des indicateurs dans la géographie. II : Maby J. (Editors). Objets et indicateurs géographiques. Collection Abtes Avignon n°5.

¹³¹ Spangenberg H. H., Pfahl S. et Deller I., 2002, Toward indicators for institutional sustainability: lessons from an analysis of Agenda 21, Ecological Indicators, 2: 61-77

et d'entreprendre des mesures si nécessaires.

- Comparaison **analogique** orientée vers le *benchmarking* : la signification d'un indicateur est souvent apportée en relativisant la situation observée d'une entité spatiale donnée à d'autres entités. Par exemple, la valeur de l'Indice de développement urbain d'une ville a peu de signification s'il est considéré en tant que tel. En revanche, il en acquiert, si on situe la ville en question par rapport aux autres du point de vue de l'indicateur (Von Stokar et al. 2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003)¹³²

6.12.4. Représentativité par rapport au phénomène mesure

Les approches pour la constitution de systèmes indicateurs sont essentiellement méthodologiques et statistiques. Elles font face à des difficultés de nature opérationnelle et pratique, tel que le problème de la disponibilité des données.

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les vraies mesures ou les statistiques.

Du fait du manque de données, les indicateurs évaluent plus ou moins directement un phénomène ou un objet, ou plutôt un attribut du phénomène et ne sont par conséquent pas toujours pertinents. Il convient de rapprocher au mieux l'indicateur mesuré de l'objectif d'évaluation.

6.13. Comment présenter les indicateurs ? : Sous la forme d'un tableau de bord

On représente les indicateurs grâce à des tableaux de bord.

Un tableau de bord constitue un outil de pilotage et d'aide à la décision regroupant une sélection d'indicateurs. Les tableaux de bord ont pour objet de regrouper et de synthétiser les indicateurs pour les présenter de façon exploitable par l'encadrement afin de répondre aux attentes des différents publics visés (Tableau 5). Les tableaux de bord et l'indicateur sont donc des outils indispensables au pilotage d'un organisme, d'une équipe, d'un processus pour atteindre les objectifs visés¹³³. Pour lui permettre d'analyser la situation et prendre les décisions de correction ou de prévention éventuelle, l'encadrement doit, donc connaître l'information nécessaire en temps utile. Il s'intéressera plus particulièrement à son évolution dans le temps et à repérer les écarts par rapport aux objectifs.

6.13.1. Exemples de couples (indicateurs / public concerné)

Population :

- Mesures des impacts à forte perception : bruit, odeur, vibration, lumière, intégration paysagère.

¹³² Von Stokar et al., 2000, Planification directrice cantonale durable, synthèse, Publication interne, Office Fédéral de l'Aménagement du Territoire, Berne. 2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003

¹³³ Jean-Claude VICTOR – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004.

- Sécurité interne et externe : nombre d'accidents et moyens de préventions. Formation du personnel : nombre de personnels formés, nombre d'heures de formation.

Autorités

- Situation réglementaire : nombre de non conformités, problèmes légaux, litiges amendes.
- Pourcentage d'actions correctives clôturées
- Taux de problèmes résolus sur les problèmes identifiés
- Impacts de l'activité et des produits sur environnements, la santé.
- Risques et maîtrises des risques (échelles et niveaux de risques).
- Consommation d'eau (industrielle, domestique, source, totale, par unité, récupération, traitement...)
- Occupation des sols : inventaires des sols et sous-sols contaminés, risques de contamination, efforts de décontamination.

6.13.2. Exemples d'indicateurs de performance de management :

Déchets :

- Quantité de déchets par année ou par unité de produits.
- Quantité de déchets dangereux, recyclables ou réutilisables produits chaque année.
- Quantité de déchets convertis en matériau réutilisable par année.
- Coût de traitement des déchets, de la valorisation, du recyclage
- Coûts du tri, de l'élimination des refus, de collectes
- Volume de matériaux recyclés, collecté par unité de temps

Déchets dans le sol et dans l'eau

- Quantité de matériaux spécifiques rejetés chaque année.
- Mesures du pH, de la toxicité par rapport à la conformité réglementaire des effluents

Autres émissions

- Nuisances sonores mesurées dans un lieu donné.
- Quantité de radiations émises.
- Niveau émis de chaleur, de vibrations ou de lumière.

6.13.3. Exemples d'indicateurs de condition environnementale :

Air :

- Concentration d'un polluant spécifique dans l'air ambiant, relevé à des points de surveillance déterminés.
- Température ambiante à des points situés à une distance donnée des installations de l'organisme.

- Degré d'opacité en cas de vents d'amont et en cas de vents d'aval, par rapport aux installations de l'organisme.
- Fréquence de smog photochimique dans une zone locale donnée.
- Moyenne pondérée des niveaux de nuisances sonores sur le périmètre des installations d'un organisme.
- Nuisances olfactives mesurées à une distance donnée des installations d'un organisme.

Eau :

- Concentration d'un polluant spécifique dans les eaux souterraines ou de surface.
- Nombre de bactéries coliformes par litre d'eau.
- Taux d'interruption du service potable
- Rendement des réseaux d'assainissement

Sol :

- Concentration d'un polluant spécifique dans les sols de surface à des points donnés de la zone environnant les installations de l'organisme.
- Concentration de nutriments donnés dans le sol adjacent aux installations de l'organisme.
- Zones protégées dans une zone locale particulière.
- Mesures de l'érosion de la couche arable.

Flore :

- Concentration d'un polluant spécifique dans les tissus d'une espèce végétale spécifique présente au niveau local ou régional.
- Population d'une espèce végétale particulière dans un périmètre donné par rapport aux installations de l'organisme.
- Nombre total d'espèces végétales identifiées dans une zone locale particulière.

Faune :

- Concentration d'un polluant spécifique dans les tissus d'une espèce animale particulière présente au niveau de la zone locale ou Régionale.
- Population d'une espèce animale particulière dans un périmètre donné par rapport aux installations de l'organisme.
- Mesures spécifiques relatives à la qualité de l'habitat d'espèces spécifiques au niveau local.

Tableau 5 : Exemple de tableau de bord du développement durable urbain

Champs de recherche	Thème	Indicateur	Forme	Référence – Agenda 21 -	Echelle d'application
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES	ESPACES VERTS ET BOISEMENTS	Offre En Espaces Verts Par Habitants	M2/Hab.	//	Commune Quartier
	DECHETS	Taux de détournement pour valorisation	%	Chapitre 21 Agenda21 (Protection et promotion de la santé) Et Chapitre 18 (Protection des ressources en eau douce et de leur qualité)	Communal Quartier
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	URBANISATION	Indice de consommation d'espace –évolution par année	%	Chapitre 10 : Conception intégré de planification et de la gestion des terres	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	EMPLOI	Evolution de nombre d'emploi	%	Chapitre 03 : lutte contre la pauvreté	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	DEMOGRAPHIE	Taux d'accroissement de la population	%	Chapitre 5: Dynamique démographique et durabilité.	Communal Quartier
	LOGEMENT SOCIAL	Proportion des logements sociaux	%	Chapitre 7 : Promotion d'un modèle viable d'établissement humain.	Communal Quartier
	SANTE	Taux d'accès aux services sanitaires	Minutes	Chapitre 6: Protection et promotion de la santé.	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	EDUCATION FORMATION	Taux de scolarisation	%	Chapitre 36 : Protection de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation	Communal Quartier
	SECURITE	Taux de criminalité	0/00	//	Communal Quartier
GOUVERNANCE	CITOYENNETE ET DEMOCRATIE	Taux d'abstention aux élections (municipale-Parlementaire –Présidentielle)	%	//	Communal Quartier

Etres humains :

- Incidences de maladies spécifiques, en particulier sur des populations sensibles, qui ressortent d'études épidémiologiques menées
- Dans la zone locale ou régionale.
- Taux de croissance de la population au niveau local ou régional.
- Densité de population au niveau local ou régional.
- Mesures de l'atteinte à la santé de l'homme

Esthétique, patrimoine et culture :

- Mesures destinées à évaluer l'état des édifices fragiles.
- Mesures destinées à évaluer l'état des espaces considérés comme sacrés à proximité des installations de l'organisme.

6.14. Conclusion

En somme, l'appréciation de la qualité de vie repose sur une grille d'analyse construite à partir d'un ensemble d'indicateurs. Chaque indicateur choisi doit être **pertinent** du point de vue de cette **finalité** d'appréciation et doit pouvoir indiquer une tendance du point de vue de cette dernière.

Pour indiquer une tendance par rapport à la finalité, les indicateurs doivent être mesurés selon une **échelle ordinale** (qualitative) ou **cardinale** (quantitative).

L'indicateur doit permettre au moins l'une des trois **comparaisons** : par rapport à un objectif normé ou tendanciel, entre différents lieux spatiaux, entre différents périodes temporels.

L'indicateur doit être suffisamment **représentatif du phénomène** mesuré, et la mesure doit par conséquent être relativement directe.

L'état et l'évolution d'un système urbain sont généralement évalués par une collection ou ensemble d'indicateurs. Ces ensembles se situent à l'interface entre le système d'information et le système de décision.

Enfin, sachant qu'il est privilégié une approche géographique, l'ensemble des indicateurs retenus seront rapportés au quartier, une manière de saisir les inégalités dans la qualité de vie urbaine. Le quartier, cette une micro entité territoriale urbaine, constitue, au même titre que le choix des indicateurs de la qualité de vie, un défi méthodologique. Car s'interroger sur le sens

que revêt un territoire pour l'individu, revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)¹³⁴, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003).¹³⁵

Dans notre cas, l'appréciation positive ou négative que portent les habitants sur leurs quartiers respectivement permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que les habitants attribuent à leurs milieux quotidiens. Cette réalité et les jugements sont résumés dans le tableau de bord.

Le but du tableau de bord est d'orienter sur les types d'actions qui s'imposent pour atteindre les objectifs et améliorer les processus. C'est donc un outil de pilotage.

¹³⁴ DI MÉO, Guy (2003) Territorialité. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

¹³⁵ GUMUCHIAN, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

PARTIE 2 :

CADRE METHODOLOGIQUE

ET

PROTOCOLE DE L'ENQUETE

CHAPITRE 1

FAIRE L'HISTOIRE DES QUARTIERS ET COMPRENDRE L'HISTOIRE LOCALE

1.1.Introduction

A l'instar de toutes les villes algériennes, la ville de Khenchela a connu une explosion démographique en raison d'un exode rural massif, une dynamique sans précédent et une croissance exponentielle de l'espace urbain. Cette évolution marque en effet deux phases importantes :

- La première correspond à la période 1954-1962, marquée par l'abandon des campagnes suite à la guerre.
- La seconde phase (1962 – 1966) fut marquée par une forte migration des ruraux vers les villes désertées par les Européens au lendemain de l'indépendance.

Selon Pelletier et Delfante (1997)¹³⁶, trois critères sont classiquement utilisés pour définir la ville : la(es) population(s), les fonctions et la morphologie (sens architectural) de la ville.

Khenchela est une ville qui n'échappe pas à l'exception. Elle est “ un lieu d'échanges de toute nature, un lieu de services rendus, soit à sa population, soit à celle de l'extérieur ”. Ces fonctions sont celles du commerce de toutes dimensions, des activités de service aux particuliers et aux entreprises : banques, bureaux, administrations, équipements de santé et activités. Un espace social objectivé, support de la modernité, terrain d'observations, un lieu d'activité de relation et d'interactions : spatiale, sociale, économique et culturelle.

Khenchela est « le monde » que l'homme a créé et aussi le monde dans lequel il est désormais condamné à vivre, « ainsi indirectement et sans avoir clairement conscience de la nature et de son œuvre en créant cet espace, l'homme s'est recrée lui-même »¹³⁷.

La ville fait constat d'un cadre de recherches scientifiques, d'analyses de techniques ou de l'enseignement scientifique et technique¹³⁸.

Aussi une expérience des communautés humanitaires qui se construit dans le temps entre les unités de cette communauté d'individus et de groupe ¹³⁹.

¹³⁶ Pelletier J., Delfante C. (1997). Ville et urbanisme dans le monde, Armand Colin/HER, Paris

¹³⁷ Robert Erza. Park. (1929). La ville comme un laboratoire sociale école de Chicago Collection "Essais". Paris, 1979.

¹³⁸ Bernard., (1878). Principe médicale. Exp, p, 242

¹³⁹ Djaber.(1966). Technologie et relation sociales, Ed Elmaarifa, Egypt., 1996 p145

1.2.Présentation de la wilaya :

La wilaya de **Khenchela** est située au Nord-est Algérien dans la région des Aurès, elle occupe une position géographique entre la chaîne steppique et es hauts plateaux, ce qui lui donne un caractère forestier agro-pastoral et saharien. Elle est entourée par les wilayas

- Oum El Bouaghi : au Nord
- Batna et Biskra : à l'Ouest.
- El Oued : au Sud Tébessa
- À l'Est La wilaya de Tébessa

La wilaya compte une population de 467 954 habitants. (Estimation 2010) avec une superficie totale de 9 811 km². La région se caractérise par trois climats : - Un climat très rude en hiver, modéré en été dans les régions montagneuses centrales. - Un climat modéré en hiver, chaud et sec en été dans les steppes sahraouies du sud. - Un climat très froid en hiver, sec en été dans les hautes steppes au nord. Cette diversité climatique a donné à la wilaya un penchant naturel multiple conférant des spécificités touristiques non négligeables.

1.3.Données sociales :

Les habitants de la wilaya sont estimés à 467.954 Estimation 2014 « source DPAT.

La wilaya de Khenchela » repartis à travers 21 communes et 08 daïras, exerçant diverses activités, l'agriculture en premier lieu, suivi de l'industrie et du commerce.

1.4.Sites naturels :

La wilaya de Khenchela dispose de potentiels touristiques naturels importants et variés; une chaîne géologique exceptionnelle au nord-est, des montagnes Aurèssiennes où se situe le sommet le plus haut, celui du mont Chelia (2328m), les forêts de cèdres considérées comme les plus belles forêts de cèdres du bassin méditerranéen comme : - Les forêts de Beni-Oudjnan et Beni-Amloul... - Les forêts Ouled Yakoub. - Les espaces d'Ouled El-Arab et Beni-Berbre. Cette diversité naturelle exceptionnelle est apte à attirer les visiteurs et les touristes.

1.5.La source thermale :

Hamam Essalihine est situé dans la commune d'El Hamma, site touristique et thérapeutique par excellence, à 7 Km du chef-lieu de la wilaya, la date de son exploitation remonte à l'époque romaine. La température de ses eaux avoisine les 70° degrés, sa composition chimique lui confère des propriétés thérapeutiques indiquées pour les maladies rhumatismales, respiratoires et dermatologiques. Elle dispose de 40 cabines pour bain thermal, de 5 piscines, elle enregistre

jusqu'à 700.000 visiteurs, situé dans une région forestière au climat particulier, c'est un lieu de prédilection pour les nombreux touristes; Piscine romaine circulaire, vestige réhabilité. De nouvelles structures, pour accueillir le nombre sans cesse accru des visiteurs. A ce merveilleux paysage naturel allié au vestige antique où se situe la station thermale de Hammam Essalihine, s'ajoute d'innombrables structures d'accueils existantes ou programmées dans le cadre de projets d'investissement.

Tableau 6: les Communes de la Wilaya de Khenchela

01	Khenchela	12	Djellal
02	Mtoussa	13	Babar
03	Kais	14	Tamza
04	Baghai	15	Ensigna
05	EL Hamma	16	Ouled Rechache
06	Ain Touila	17	EL Mahmel
07	Taouzianet	18	Msara
08	Bouhmama	19	Yabous
09	El oueldja	20	Khiran
10	Remila	21	Chelia
11	Chachar		

1.6.La ville de khenchela Territoire, milieu naturel et risques

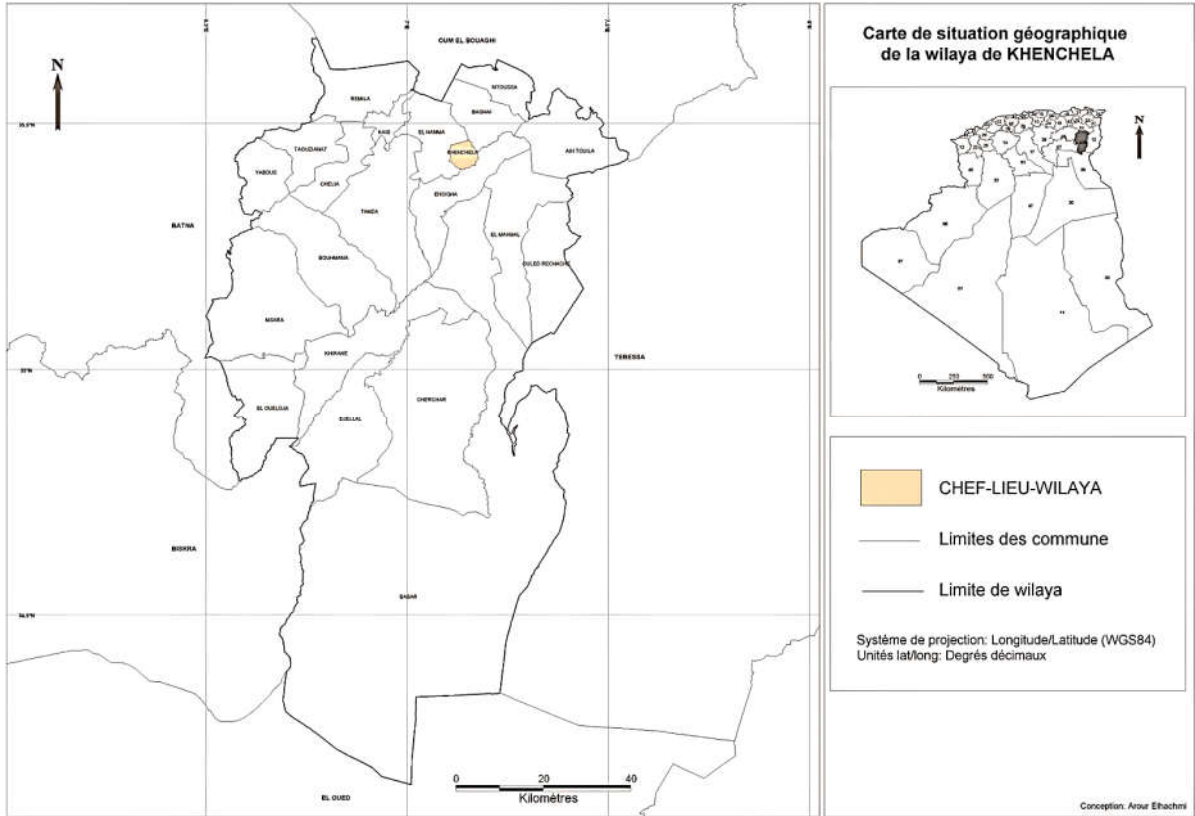
1.6.1. Cadre Administratif de la commune de khenchela

Avant le découpage administratif de 1984, la commune de Khenchela faisait partie du territoire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, en qualité de chef-lieu de daïra. Après elle est devenue chef-lieu de wilaya, et chef-lieu de daïra de Khenchela qui gère une seule commune qui la commune de Khenchela.

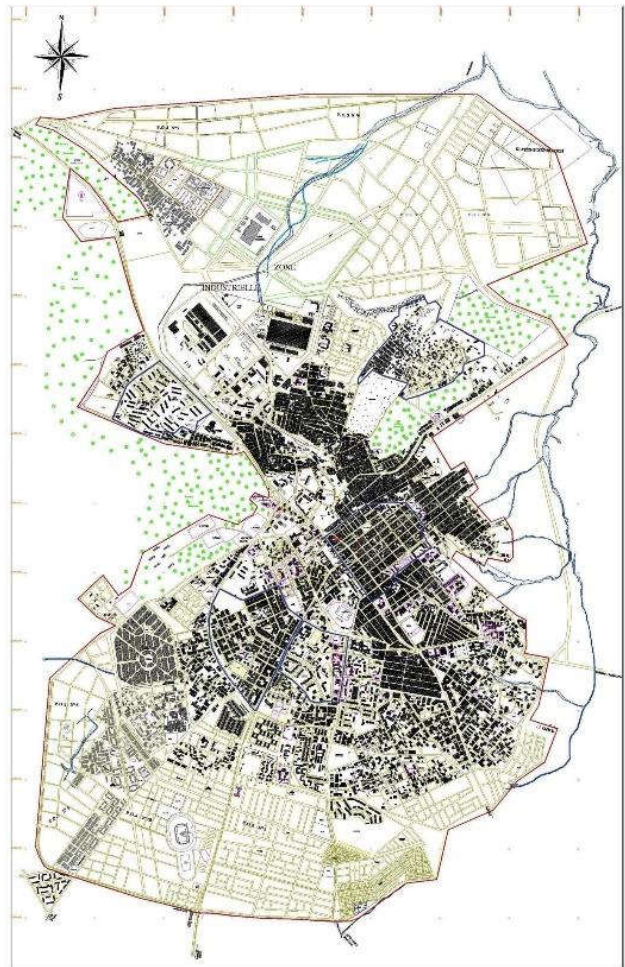
La commune de Khenchela est située dans la partie Nord Est de la wilaya de khenchela, elle est limitée :

- Au Nord par la commune d'El hamma et baghai
- A l'Est par les communes d'Ensigna ;
- Au Sud par les communes d'Ensigna;
- A l'Ouest par les communes d'El Hamma.

La commune de Khenchela occupe une superficie de 32 Km² soit 3,95% du territoire de la wilaya de Khenchela, et regroupe une population estimée à 139 780 habitants au 31/12/2010, soit 36,59 % de population totale de la wilaya et une densité moyenne de 385 habitants au Km².



Carte 1: Situation géographique De la commune de Khenchela



1.6.2. Relief :

L'espace de la ville de Khenchela, situé dans la région des hautes plaines souvent appelées hauts plateaux, présente une diversité d'ensemble. Au plan relief trois grandes unités géographiques s'individualisent : a) Une zone de montagne qui se compose de deux unités :

La terminaison périclinale des Aurès qui couvre la partie Sud de la commune d'El Hamma et la partie centrale de la commune de Khenchela, forme la plus grande part de l'élément montagneux et se décompose en fait, en deux sous unités : Une première ligne de crête massive, située au Sud (Djebel Tiferkassa et Ras Serdoun), culminant à 1 500 – 1 700 m, selon une orientation SW-NE, s'interrompt à l'Ouest de la ville de Khenchela.

- a. Le contact entre les sommets et les reliefs situés en contrebas s'effectue par l'intermédiaire de versants convexo-concaves qui sont le siège de nombreux ravins.
- b. Une deuxième ligne de relief, matérialisée par les Kefs El Kalâa et Akar, disposés SW-NE et le massif du Djebel Kharroub d'orientation NW-SE que prolonge le massif d'El Menchar disposé lui W-E, moins imposante par son volume et ses altitudes, se détache en direction du Nord sous la forme d'un V.
- c. Le Djebel Djahfa et son prolongement Nord-Est (Djebel El Tarf et Djebel Chettaia), localisé dans la partie centrale de la commune de N'Sigha. Ce massif culmine à 1706 m et regroupe une série de kefs dont les versants se distinguent par des replats situés à 1 300 m – 1 400 m qui coupent le profil.

Une zone de hautes plaines qui, dans la partie Nord de la commune d'El Hamma correspond à un vaste glacis qui prend naissance au pied des Djebels Kharoub et El Menchar à 900 m – 950 m d'altitude et s'abaisse en direction du Nord où les altitudes sont de l'ordre de 850 m. Un ensemble similaire, de moindre surface que le premier, est perceptible sur le territoire des communes de Khenchela et N'Sigha à des altitudes plus élevées 1 100 m environ.

Une zone de vallée au niveau de la commune de N'Sigha, coincée entre les systèmes orographiques, qui lui donnent l'aspect d'une gouttière.

1.6.3. Géomorphologie :

Le territoire des communes de Khenchela, El Hamma et N'Sigha est situé dans une zone de transition entre le domaine atlasique, assez plissé au Nord et la plateforme saharienne au Sud. Sur le plan structural, l'espace intercommunal présente une opposition entre deux secteurs :

- a. L'Ouest de Khenchela, on retrouve le style tectonique des Aurès.
- b. L'Est de Khenchela, l'organisation plissée perd sa prédominance et les structures sont compliquées par la présence de diapirs triasiques.

Les principales structures qui se succèdent du Nord-Ouest au Sud Est sont :

- L'anticlinal de Khenchela, terminaison périclinale, (coupe ci-dessous) puissamment fracturé par des failles directionnelles sensiblement E-W, qui englobe les massifs d'El Kelâa, de Tifekressa, Ras Serdoun et Kef Tissekla.
- Le synclinal du Djebel Djahfa que prolonge en direction du Nord-Est celui du Djebel Chettaïa.
- Les diapirs de l'Est et du Nord-est de Khenchela qui correspondent à des zones à valeur anticlinale.

1.6.4. Géologie :

Sur le plan géologique, les trois régions naturelles de l'espace de la commune de Khenchela correspondent à trois zones bien distinctes au point de vue stratigraphique et structural.

- Au Nord, les zones basses constituent le prolongement vers l'Est du bassin miocène de Timgad- Touffana.
 - Les zones de montagnes constituent l'angle Nord-Est du quadrilatère plissé aurésien avec des structures anticlinales comme celle de Khenchela, ou synclinale Djahfa et Chettaïa.
 - La partie méridionale montre des phénomènes intéressants sur le plan stratigraphique et tectonique liés à l'affleurement de masses triasiques gypsifères caractérisé par des croûtes massives. C'est un nappage complexe à débris bien calibrés, parfois encroûtés.
- **Les formations du Miocène** : correspondent à des dépôts datés du Tortonien supérieur continental constitués d'argiles siliceuses beiges et rouges, et de grès. Ces terrains contiennent des niveaux gréseux friables, ferrugineux, à bois flottés et rares dragées de quartz.
- **Les formations du Crétacé** : sont représentées par plusieurs assises appartenant au crétacé inférieur et supérieur : calcaires, marnes et marno-calcaires.
- **Les Formations du Trias** : Le Trias affleure en masses chaotiques, sans aucune stratification. Les pointements triasiques sont en contact anormal : o à Khenchela avec l'Aptien, le Cénomaniens et le Coniacien aux Djebels Chettaïa et Et Tarf avec le Turonien supérieur et le Sénonien supérieur.

1.7.Climat :

La wilaya de Khenchela doit à sa position, un climat de type continental avec de fortes amplitudes diurnes et annuelles, des étés chauds et secs et des hivers froids, une pluviométrie souvent insuffisante, même pour des cultures résistant à la sécheresse.

- **Les températures** : Les températures sont marquées par de fortes variations diurnes et saisonnières :
- Une moyenne de tous les minimas de l'ordre de $-2,0^{\circ}\text{C}$;
- Une moyenne des maximas qui tournent autour de $+21,4^{\circ}\text{C}$;
- Un minimum absolu observé de $-4,8^{\circ}\text{C}$;
- Un maximum absolu observé de $+42^{\circ}\text{C}$.

Les maxima absolus observés pendant la saison estivale sont très élevés, ce qui engendre une forte évaporation pendant cette saison.

Il est à noter aussi que les diapirs ou dômes triasiques empruntent généralement les zones de failles et de faible résistance pour remonter à la surface du sol et affleurer. En ce qui concerne la stratigraphie, on rencontre une série continue de l'Aptien (crétacé intérieur) aux dépôts quaternaires. Sur le plan stratigraphique les terrains qui affleurent dans cette zone ont été attribués au Quaternaire, au Tertiaire et au Secondaire. Du point de vue lithologique différentes formations caractérisent la zone :

- **Les formations du Quaternaire** : présentes au niveau des trois communes, correspondent à des formations de glaciais couvrant de très vastes surfaces. Ils ravinent le cycle antérieur de glaciais, facile à reconnaître puisqu'il est caractérisé par des croûtes massives. C'est un nappage complexe à débris bien calibrés, parfois encroûtés.

1.8.Risques naturels :

1.8.1.1.Risque sismique :

D'après l'historique de la sismicité en l'Algérie, la région de Khenchela ne révèle l'existence d'aucun séisme connu. Par ailleurs, l'analyse de l'activité sismique de l'Algérie en général montre que l'ensemble (hautes plaines-Atlas Saharien), présente un risque modéré pour l'aléa sismique. En effet, le zonage sismique du territoire algérien élaboré par le CRAAG montre que la région de Khenchela est en zone de sismicité niveau 1 (zone d'aléa sismique faible). Toutefois, même si la situation de la région de Khenchela n'a rien de comparable avec la région Nord du pays où l'activité sismique y est permanente, des dispositions particulières sont à observer tant au plan des normes et règles parasismiques de construction qu'au plan des moyens de prévention et de gestion des crises découlant des catastrophes naturelles.

1.8.1.2.Risque technologique

L'inventaire de l'activité industrielle de la région du groupement permet de relever que les agglomérations de Khenchela, N'Sigha et El Hamma ne sont pas concernée par le risque technologique.

1.8.1.3.Risque d'inondations

Les risques d'inondations auxquels sont soumises les agglomérations du groupement sont dus notamment aux eaux pluviales. En effet, les caractéristiques des précipitations marquées par des averses orageuses au niveau de la région du groupement conduisent souvent à des inondations particulièrement au niveau des agglomérations de Khenchela et El Hamma. Au niveau de la ville de Khenchela, l'imperméabilisation des sols par les chaussées et les constructions conduit à des augmentations significatives des débits des eaux que les ouvrages de protection existants n'arrivent pas à absorber

1.9.Genèse de la ville de Khenchela :

1.9.1. L'époque romaine :

Le plateau de Khenchela a été habité depuis des millénaires comme en témoignent es tumulus, appelés "escargotières" constitués de coquilles d'escargots, de cendres et de petites pierres sous lesquels reposent des squelettes humains de belles tailles. Il est à résumer que ces peuplades existaient à l'âge paléolithique, les silex taillés en lame de couteau le laissent supposer. La position stratégique du plateau, n'avait pas échappé au Romains quand ils ont quité l'Afrique du Nord. Après **Tébessa** et la **Meskiana**, ils créèrent « **Macula** » avant Timgad et Lambèse, et colonisèrent les environs comme en témoignent les nombreuses ruines de fermes disséminés non seulement sur le plateau mais aussi dans les plaines de **Sbikha** et **Rémila** d'où le nom de grenier de Rome. Construite sur le bord Nord du plateau, **Macula** ne fut découverte qu'en 1960 à l'occasion d'un lotissement prélevé sur les terres agricoles pour l'extension de Khenchela. Sous 1 m de terre, provenant de l'érosion éolienne, de magnifiques mosaïques parfaitement conservées furent mises à jour et les fouilles effectuées, sous le Direction du Musée de Timgad, révélèrent une ville avec ses rues dallées et ses thermes.

On doit aux romains la captation de la résurgence d'eau chaude (76°) à la base du versant Nord du Ras Serdoun et l'établissement de bains avec deux grandes piscines et la découverte sur le flanc Krouma, au Nord-Est de Khenchela, d'un puits naturel d'où sortait un air chaud et sec de plus de 50°, que les Berbères nommèrent Hammam-Khif aménagé n station thermique pour le traitement des rhumatismes.

Le déclin de Rome, le départ des légions romaines très christianisés, qui avaient fait beaucoup d'adeptes dans la population autochtone, la négligence des ouvrages principalement des retenues d'eau (lacs collinaires) fit retomber la région dans son état primitif. La brève domination de la **Kahina**, cette princesse sémite qui régna depuis Sbeïtla (en Tunisie) jusque sur l'Aurès avec sa forteresse au Ksar Baghai n'apporta qu'un début de prospérité.

L'invasion arabe que cette princesse essaya de contenir en pratiquant la politique de la terre brûlée en se retirant, mais dressant par la même les populations contre elle, ruina définitivement le pays. Rejointe par ses poursuivants, la Kahina fut égorgée sur le Mont Faroun (2.094 m). « **Macula** » pillée, détruite, brûlée disparue peu à peu ensevelie par les poussières soulevées par les vents du Sud. Les pierres taillées de superstructures furent récupérées pour des constructions édifiées au pied du Chabord où des sources permettaient des cultures maraichères et fruitières.

1.9.2. L'époque Ottomane : 1515-1830:

Au dix-huitième siècle, Khenchela faisait partie du beylik constantinois. Les turcs n'avaient sur la région, qu'une souveraineté nominale et un contrôle intermittent. Les Amamras de la Région de Khenchela, détenant le contrôle du passage des Hauts Plateaux aux parcours sahariens, ce fut une source de conflits avec les Haractas, les Segnias et les Nemanchas. Conflits se traduisant par des affrontements sanglants aux points d'eau comme l'a révélé le charnier découvert à la source d'Aïn Tamaïourth à l'occasion de la construction de la route du sud.

1.9.3. L'époque coloniale: 1830-1962 Algérie :

L'Armée française atteignit Khenchela en 1850 et une administration militaire mise en place, les travaux d'organisation de la ville furent entrepris. Le sommet du Chabord fut coiffé d'un petit fort d'où l'on dominait tout le plateau et les environs lointains. Un vaste quartier militaire fut édifié au pied du Chabord. Un bordj administratif attenant reçu les Services d'Etat-major et d'administration civile. Un hôpital militaire. Un cercle des Officiers. Le plan de la ville de Khenchela fut établi et les larges rues et trottoirs se coupent à angles droits, tracés. L'adduction d'eau par les sources du Chabord et les égouts furent mis en place. Les liaisons routières avec **Ain-Beida** au Nord et **Batna** à l'Ouest furent établies en remplaçant les pistes muletiers par des routes carrossables. La route du sud également, pour rejoindre **Babar** et **Taberdga**. Peu à peu le village pris corps avec les différents commerces, épicerie, tissus, légumes, fruits et boucherie etc... Attenant à la partie Est de l'hôpital militaire un vaste jardin public, clôturé de haies, vives complanté d'arbres et de massifs floraux sortit de terre. Un square et une vaste place occupèrent le centre-ville. La mosquée fut construite sur la partie Sud, l'église sur la partie Nord

dominant la dépression du plateau. La synagogue au centre-ville. Le commandement militaire entrepris également la réfection.

Photo 01: vue générale de la ville de khenchela durant la période coloniale



Photo 02 : La rue principale de la ville Khenchela durant la période coloniale



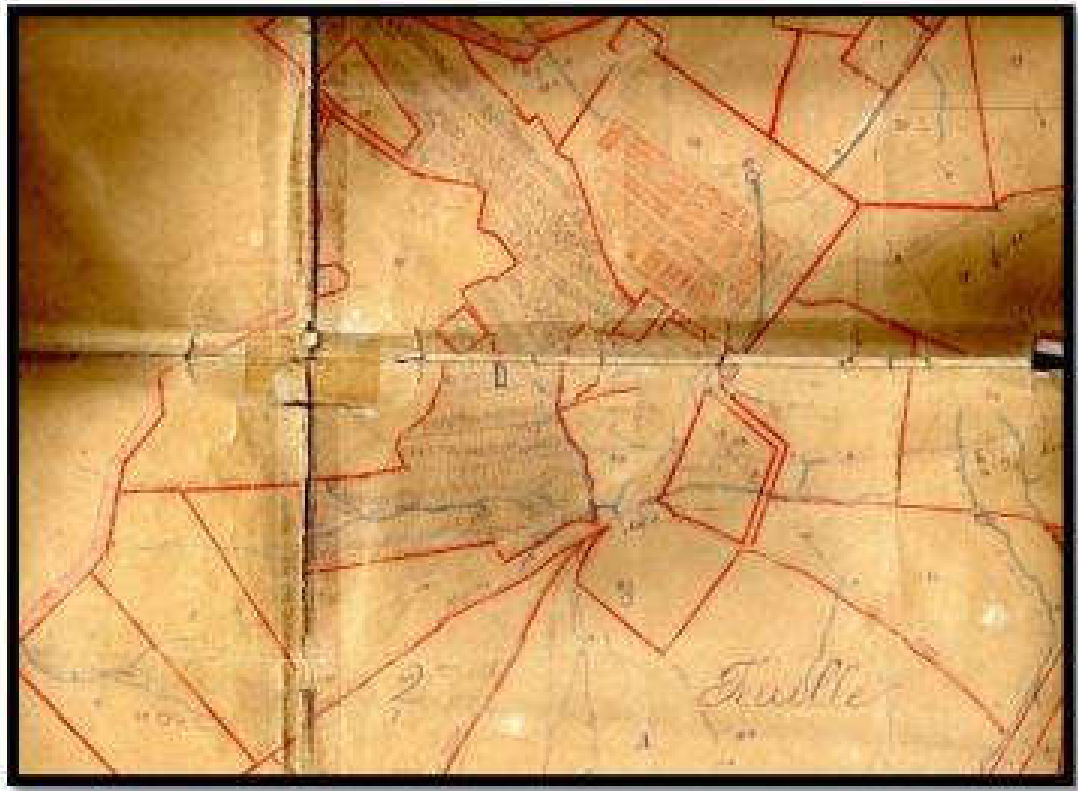
Photo 03 : Le vieux marché de la ville Khenchela durant la période coloniale



Sources : <https://www.delcampe.net/fr/collections>

Des bains romains de fontaine chaude et de ses voies d'accès. C'est une agglomération fonctionnelle que l'administration militaire laissa à l'administration civile. Le décret du 30 septembre 1878 fixant les conditions d'installation de colons sur des terres en friches, permit l'établissement de lots de cultures sur une partie du plateau proche de la ville entre celle-ci et l'Oued Fringal. Des fermes furent construites et des plantations effectuées. La vallée de l'Oued Bouhegal débroussaillée et défoncée donna naissance à des prairies naturelles, permettant l'élevage de bovins et l'alimentation de la population en produits laitiers frais (lait, beurre, fromage).

Carte 2 : ville de Khenchela en 1874.



Source : carte de registre trigonométrique du territoire de Khenchela)

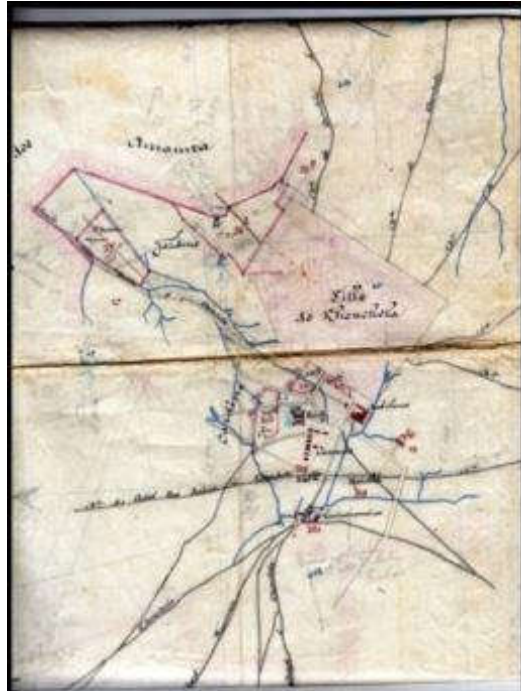
En octobre 1905, l'inauguration de la ligne ferrée à voie étroite va assurer un service journalier avec le nord du pays. En 1912, la ville de Khenchela fut **érigée en commune de plein exercice** avec 2900 hectares l'entourant. La commune mixte prenant la place de l'administration militaire jusqu'aux parcours sahariens. Elle s'étendait alors sur 150 km du Nord au Sud et 100 km d'Est en Ouest. Elle était divisée en 20 douars ayant chacun à sa tête un caïd nommé par l'administration. Khenchela élevé au rang de sous-préfecture en 1959, les 20 douars érigés en commune de plein exercice.

1.9.4. La période post coloniale 1962 à nos jours :

Après l'indépendance, Khenchela connaît une extension rapide et diffuse à la suite d'un exode rural massif où la population se déplace pour rechercher un travail et un logement. Cette période est marquée par la prééminence des constructions illicites. En 1974 la ville de Khenchela était chef-lieu de daïra dépendant de la wilaya d'Oum el Bouaghi. Le découpage administratif en 1984 a permis à la Khenchela d'être promue au rang de chef-lieu de Wilaya. Elle a désormais un rôle d'encadrement géographique, politique et socio- économique plus important et capte

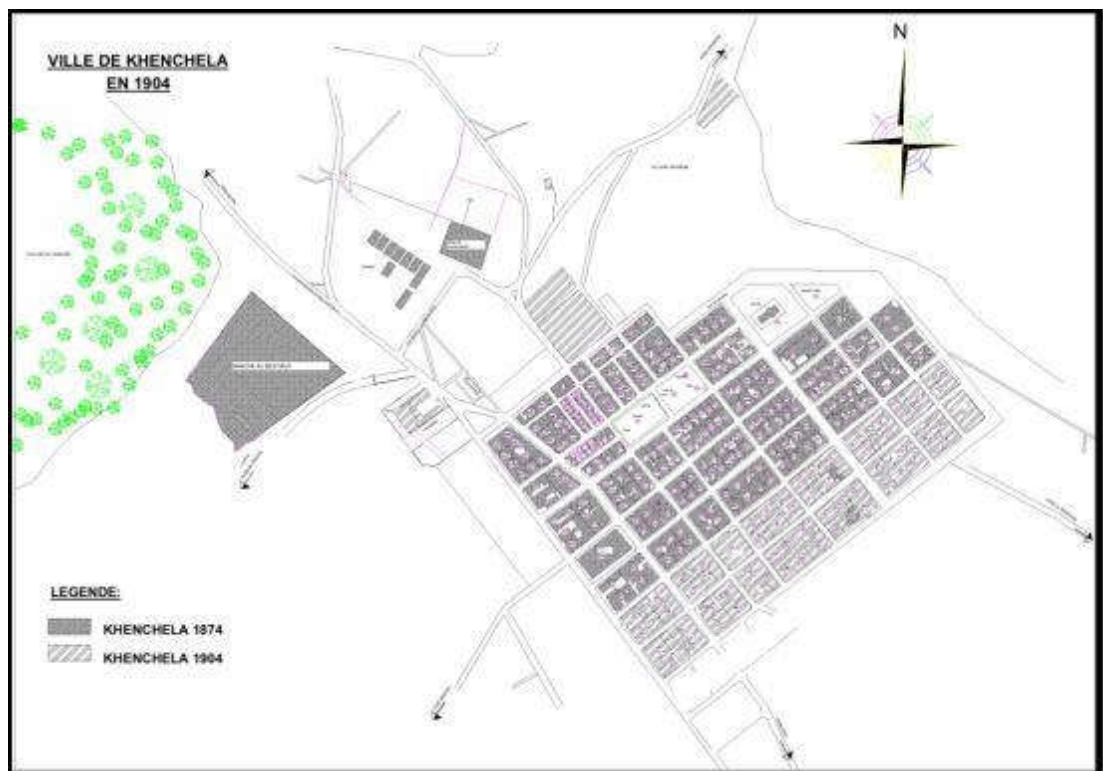
par conséquence une plus élevée des investissements publics en matière de logement et d'équipement.

Carte 3 : la ville de Khenchela en 1904.



Source : carte de registre trigonométrique du territoire de Khenchela)

Carte 4 : plan de la ville de Khenchela en 1904



Source : d'après une carte du service cadastre de Khenchela.

1.10. La ville de khenchela Est-elle un “laboratoire social” ?

L’expression du « laboratoire social » fait allusion à une formule de Rober Park¹⁴⁰, sociologue de l’école de Chicago. Le mot laboratoire renvoie à la démarche scientifique : en quoi la ville est-elle un lieu privilégié par le biais des rapports des hommes à leurs espaces de vie.

Il peut être utile de faire référence à la dimension symbolique de la ville en tant qu’image de modernité, de multiculturalisme mais aussi de décadence.

Un plan possible parmi d’autres « celui-là insiste sur la dimension épistémologique de la ville comme un laboratoire pour les sociologues mais on pouvait prendre l’angle plus instrumental de la politique urbaine, à condition de bien maîtriser les exemples liés à cette approche »¹⁴¹.

La Ville est donc considérée comme un terrain d’aspirations, de pratiques et de représentations collectives et individuelles.

1.11. L’espace et la société à travers la toponymie

Nombreux sont les peuples qui ont participé avec leurs langues à l’établissement de la toponymie des régions, des communes et des villes. Le quartier fut dans le passé un espace privilégié pour ce genre de contact.

L’Algérie présente sans aucun doute un patrimoine toponymique riche du fait de la diversité des référents et des références utilisés dans la nomination de ses lieux (région, commune, ville, quartier).

La variété des composantes naturelles et humaines, conjuguée aux multiples influences étrangères, témoigne d’une toponymie locale marquée par un processus de recomposition inachevé. Ce processus est chargé de sens et figures. La production des toponymes, quant à elle, n’est pas sans enjeux, confits et compromis.

La toponymie n’est aucunement une donnée fortuite et neutre, mais souvent pensée et sciemment utilisée, tandis qu’elle qualifie et fonctionnalise l’espace.

La toponymie peut être descriptive, et se borne à un relevé des noms aussi exacts que possible dans un cadre limité ou historique. Elle cherche à décrire l’évolution dans le temps de chaque nom à l’aide des formes les plus anciennes que nous livrent les documents, voire, lorsque sa langue nous est connue, à retrouver son origine, ses attaches avec les autres éléments de cette

¹⁴⁰ Robert PARK [Ecole de Chicago]. (1996): the city: Suggestions for the investigation of human Behaviour, The Urban environment from A.J.S Vol .1916.

langue, sa signification primitive, en un mot son étymologie. C'est dire que la toponymie est une section de la linguistique, science qui, elle aussi, peut être pratiquée selon un double aspect, descriptif (on dit alors synchronique) ou historique (évolutif ou diachronique).¹⁴²

En ce qui nous concerne, il s'agit de savoir les différents noms que les habitants de la ville de Khenchela donnent à leur quartier, comme entité territoriale et comme unité de vie. Le nom et les limites du quartier donné par les habitants nous permettront éventuellement de faire ressortir une identité collective.

Une première approche des rapports des hommes avec l'attribution de noms ou de surnoms, en dialecte ou en langue, est une pratique. L'espace consiste à faire un détour par la toponymie à commencer par un aperçu sur le choix des noms ou des surnoms donnés par les habitants aux différents quartiers de la ville de Khenchela,

Au sujet de la toponymie populaire, la ville de Khenchela a le mérite de disposer de quelques noms qui permettent parfois une explication historique.

Il existe plusieurs façons de classer les toponymes en Algérie. On peut le faire selon les diverses strates linguistiques qui se sont succédées dans le pays, à travers les différentes périodes de l'histoire algérienne jusqu'à nos jours. (Une variante de cette classification est de diviser les noms par périodes historiques).

On peut aussi privilégier un classement selon la nature des lieux : rivières, montagnes, terres cultivées et incultes, lieux d'habitation, lieux de culte, termes liés à l'industrie ou à l'artisanat, etc.

1.11.1. La toponymie berbère

L'origine du nom de la ville Khenchela est issu du nom de la fille de la reine des berbères Kahina nommée Dihia.

1.11.1.1. Toponymie projetée ou assimilée

a. Origine du nom Texas (quartier Ennour) :

Le surnom Texas donné récemment, au quartier Ennour, fait allusion à des pratiques quotidiennes des habitants du Texas à l'USA. Elle fait référence à la criminalité urbaine et sous équipements qui font la réputation du quartier.

La toponymie française

La période coloniale a forcément laissé des traces dans la toponymie.

b. Origine du nom du quartier Gronge Grange

¹⁴² BOUJROUF S., HASSANI E (2008). Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques l'espace politique n° 5 (02-2008)

- c. Deux hypothèses sont possibles pour déterminer l'origine du nom du quartier grange ou Gronge. La Grange est un nom courant donné par les habitants à un lieu colonisé par un Français. Le deuxième mot grange signifie quant à lui les entrepôts où sont déposées les récoltes des produits agricoles à l'emplacement desquels le quartier a été construit.

Actuellement ce quartier porte le nom de l'Imam El Ghazali prédicateur islamique.

d. Les origines du nom du quartier de Gaulle (El Amel)

Le quartier de Gaulle a été construit en 1958 dans le cadre du plan de Constantine élaboré par le général de Gaulle. Actuellement il est connu sous le nom d'El Amel mot arabe qui signifie Espoir : Espoir d'un changement vers une situation meilleure qui répond aux besoins d'une bonne qualité de la vie.

e. Le quartier Maritto

Le quartier Maritto prend le nom d'un colon qui portait ce nom et qui possédait des jardins. Après l'indépendance le nom officiel est devenu quartier El Hadaik (les jardins)

f. Quartier Decca :

Le nom Decca fait référence au siège d'une société française de construction qui portait ce nom et qui a constitué après l'indépendance le noyau autour duquel s'est construit un quartier qui a porté ce nom.

g. La toponymie des Routes et des chemins (Odonyme ou hodonyme)

L'étude des voies de communications s'appelle l'Odonyme. Elle s'intéresse aussi aux rues. Ces dernières, pendant des siècles ont tiré leur nom du lieu vers lequel elles menaient. Ainsi, le quartier des 1000 logements situé dans la partie Ouest de la ville de Khenchela est connu sous le nom de la route de Batna. On peut citer également les quartiers Route de Babar, Ain Beida, Zoui et EL Izar.

Le boulevard Dubaï a été nommé ainsi en raison de la nature des activités commerciales ce nom fut empreinte au quartier célèbre de la ville d'El Eulma (W. Sétif).

h. L'origine du mot du quartier Saada -Ennasr :

– Le mot Saada signifie en arabe « Bonheur ». Ce quartier se caractérise par un habitat en bon état physique composé de maisons individuelles et de luxueuses villas.

– Ennasr signifie en français triomphe ou victoire. Cette appellation rappelle les sacrifices endurés par les populations de cette région durant la guerre de libération nationale

– h. Autres toponymies.

Parmi les termes évoquant les infrastructures, il convient de retenir d'abord le mot gare quartier de la gare qui se situe près de l'ancienne gare.

Le quartier El battoire (Abattoir) qui désigne l'existence de l'ancien Abattoir.

Le quartier de Moussa Redah est connu plus par quartier Sonatrach en raison de l'existence de la station-service de Sonatrach.

Les quartiers Hassanawi, Bouzaiane, Bouzid, Laghror, portent les noms des propriétaires des terres sur lesquels les maisons ont été bâties.

1.12. Croissance démographique et signes de la dégradation de la qualité de vie dans la ville de khenchela.

La ville de Khenchela a connu durant son histoire une évolution démographique marquée par une forte croissance.

Pour mieux saisir la nature et le rythme de croissance de la population de la ville de Khenchela, nous avons opté pour cinq périodes d'évolution de la population en nous basant sur les données des différents recensements de la population depuis 1931 jusqu'à 2008.

Tableau 7 : Le taux d'accroissement de la population de la ville de khenchela
Période 1931-2014

Années	1931	1936	1948	1954	1966	1977	1987	1998	2008	2014
Population recensée (hab.)	4545	4934	9221	10981	28606	44223	70703	91913,9	108580	141154
Taux de la ville	-	1.65	6.35	2.94	8.3	4.74	3.67	2.61	2.5	2 ,3
Taux national	-	-	-	-	5.44	3.21	3.06	2.15	1.72	2,5

Source : RGPH 66-77-87-98-2008 et ONS

1.12.1. La période coloniale :

Les Français sont à l'origine de la création du premier noyau de la ville sur les ruines de l'antique cité romaine « Mascula ». Elle Constitue pour les colons Français une position stratégique importante au débouché du passage qui s'ouvre entre les Aurès et les plateaux des Nememchas. .

Photo 4: ville de khenchela vue générale en 1904



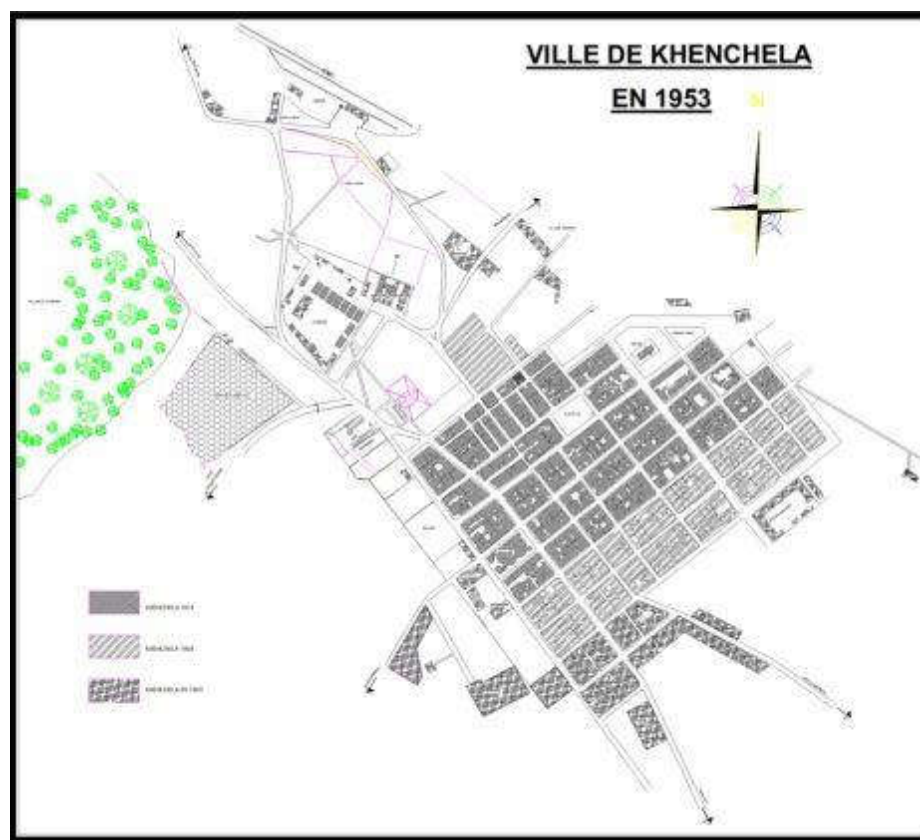
Sources :

<https://www.delcampe.net/fr/collections>

La ville de Khenchela a connu dès lors une évolution urbaine relativement rapide et plus particulièrement après les premières années de l'occupation coloniale avec la construction des centres de concentration pour les habitants algériens.

Convoitée par les colons pour l'intérêt militaire, économique et touristique qu'elle présente, on a d'abord bâti des habitations pour les responsables militaires et les agents de l'administration qui travaillaient dans la tour de contrôle militaire, puis ils passaient à la construction d'autres équipements indispensables comme le marché, l'église, l'école, et les sièges administratifs à l'instar de la mairie.

Carte 5 :la ville de Khenchela en 1953



Source : d'après une carte du service cadastre de Khenchela

1.12.2. La période 1954-1962 :

Durant la guerre de Libération Nationale (1954-1962) la ville de Khenchela a connu un afflux massif de populations transférées des zones éparses et des agglomérations secondaires. Afin que les unités militaires coloniales puissent les contrôler et ainsi les dominer, ces populations furent installées dans la partie Nord-est, et les cités Hasnaoui et Marittou (El Hadaik) ont été construit sur une superficie de 141 hectares. Il s'agit de bidonvilles spontanés occupés par la

population locale. Ils se caractérisent par des rues très étroites, non aménagés et sans équipements ni services.

Photo 5: la grande rue de la ville de khenchela durant la période coloniale



Sources : <https://www.delcampe.net/fr/collections>

1.12.3. La période 1962-1966

Au lendemain de l'indépendance, la ville de Khenchela, comme toutes les villes algériennes, a connu un flux massif de ruraux venus s'installer dans la ville. Cependant le nombre d'habitations abandonnées par les européens étant insuffisant, les nouveaux arrivés en quête d'une vie meilleure et d'un confort tant convoité, se sont installés à proximité de la ville.

Cette population est constituée essentiellement de paysans de moudjahidines et d'anciens prisonniers libérés. Ils ont conduit à une croissance urbaine rapide de la ville.

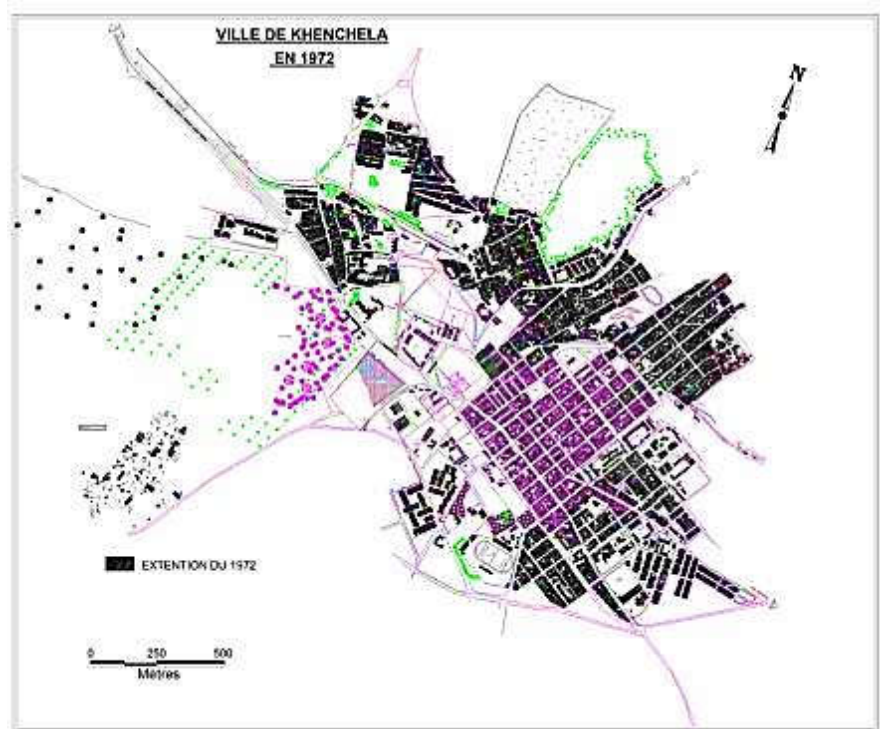
1.12.4. La période 1966-1977

Durant cette période, la ville Khenchela a bénéficié de certains projets de développement et de programmes dans le cadre du plan quadriennal (1970-1973). La politique de construction de nouveaux logements urbains et les investissements économiques se sont matérialisés surtout au début de 1975 par la réalisation de la Zone Industrielle (ZI) située au Nord-Ouest de la ville. La phase 1974-1977, est caractérisée quant à elle par un urbanisme non planifié, dominé par l'implantation de zones d'habitations urbaines anarchiques.

C'est ainsi que se sont créés les quartiers périphériques au Sud Est de la ville sur la route de Zoui sur une superficie de 229 hectares tels que les cités Bouzid, Bouziane et soufi caractérisées par des ruelles larges sans trottoirs et des espaces vides non aménagés.

En 1974 la ville de khenchela a été promue au rang de chef-lieu de Daïra. Le taux de d'accroissement annuel de la population de 4,31 % enregistré durant cette période est dû en grande partie, à l'exode rural intensif. La prise en charge de la population par les autorités en matière des services médicaux et de l'enseignement explique la forte migration d'un grand nombre de familles vers la ville.

Carte 6 : la ville de khenchela en 1972



Source : d'après une carte du service cadastre de Khenchela

Les investissements dont a bénéficié l'Algérie dans le cadre des plans triennal et quadriennal, fut à l'origine de la création de nombreux emplois ce qui a attiré un grand nombre de travailleurs et employés de la banlieue et des campagnes proches de la ville.

1.12.5. La période 1977 - 1987:

Le fait marquant de cette période est la promotion de la ville de khenchela au rang de chef-lieu de wilaya en 1984.

De par son nouveau statut, la ville de Khenchela a bénéficié de la politique de l'état visant à promouvoir les villes moyenne.

A ce titre et à l'instar des nouvelles wilayas, elle a bénéficié de nombreux programmes économiques. Durant cette période l'urbanisation a connu un essor considérable. La surface urbaine a s'est considérablement étendue suite aux projets d'habitat social, aux lotissements individuels et à la construction des logements collectifs à Ouest de la ville coloniale (centre-

ville) tels que les cités El Kahina, Saada et le 05 juillet et aussi dans la partie Sud sur la route de Babar tels que les cités Tarek Ibn Ziad, Ben Boulaid cité Aurès et El Moustakbal. Toutes ces cités sont en réalité des lotissements individuels. Ils couvraient une superficie de 336 hectares soit 18.52 % de la superficie totale de la ville.

1.12.6. La période 1987-2008

En raison de la crise économique ayant marqué cette période, la ville de Khenchela devait s'adapter aux nouvelles conditions économiques et sociales. Elle a connu au début un développement urbain remarquable marqué par la réalisation de nombreux projets relatifs aux services publics. La ville s'est étalée sur la zone Sud suite aux orientations du PDAU. La naissance des quartiers de type collectif tels que les cités des 326 logements, les 1000 logements, Cosider, et les lotissements Babar 01 et 02 et EL Kahina ont été réalisés durant cette période. Cette même période fut marquée par la réalisation d'équipements divers : commerciaux et éducatifs notamment le centre universitaire, la cité universitaires, le lycée et la polyclinique.

Les dernières années de cette période qui est en fait une phase de transition politique et de crise économique et sociale, a incité l'État à abandonner un grand nombre de ses projets de logement, à ralentir les investissements industriels, et à fermer des entreprises publiques. Le départ forcé des travailleurs s'est traduit par la diminution du taux de mariage et la réduction de taux de croissance de la population qui a chuté de 3.67 à 2.5%.

Tableau 8: projections techniques de population (2004-2024) de la ville de Khenchela

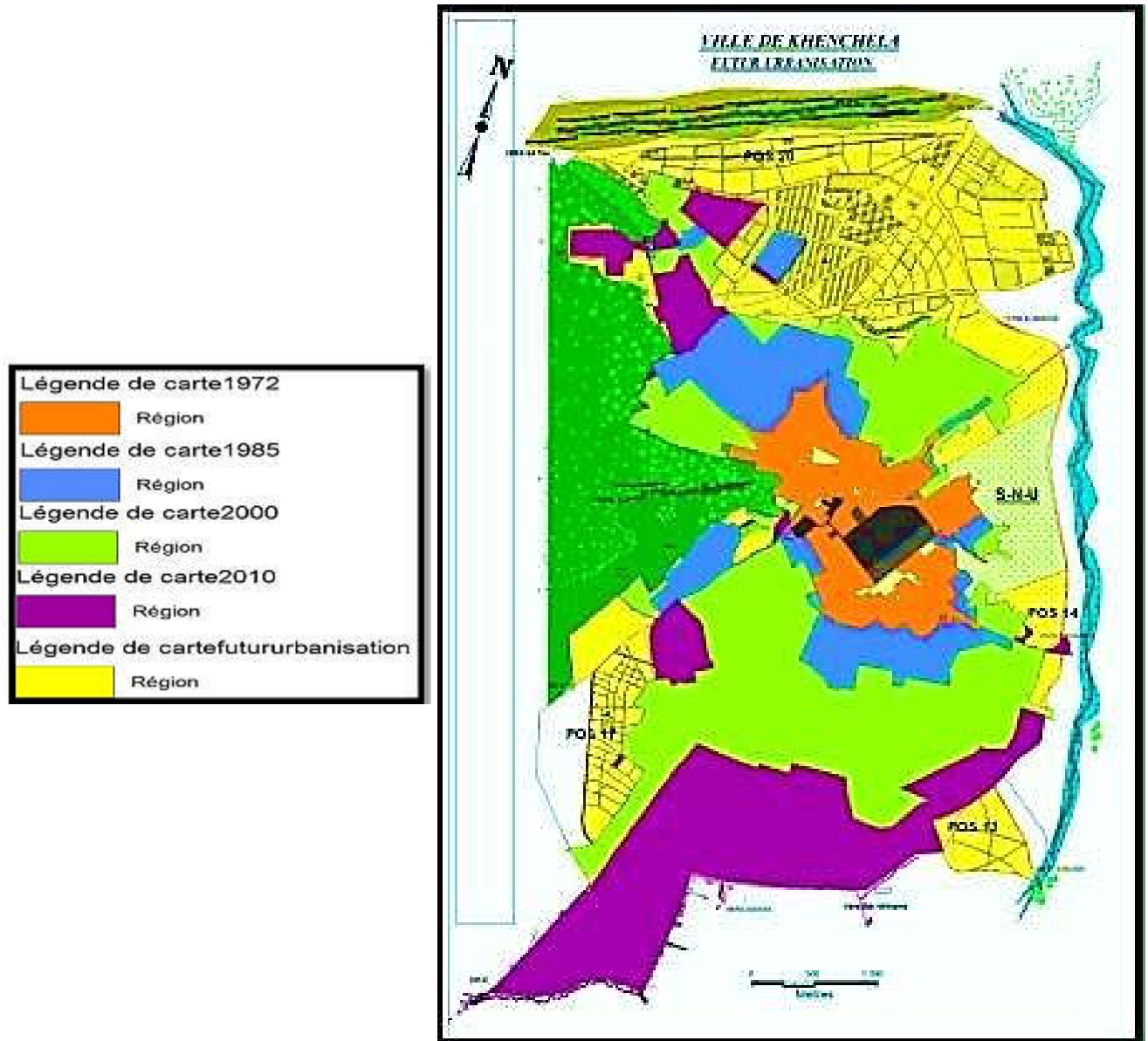
Dispersion	type	Pop 2004	Population projetée			Taux d'accroissement			
			2009	2014	2024	2004/09	2009/24	2014/24	2004/24
Khenchela	A.C.L	125 440	136807	147380	171040	1.75	1.5	1.5	1.56

En résumé on peut dire que la ville de Khenchela a connu une urbanisation importante qui s'est traduite par des extensions autour du noyau central. Cette extension est en rupture totale avec le tissu ancien.

Actuellement, le tissu de l'agglomération se partage en plusieurs entités spatiales qui se distinguent essentiellement par leur morphologie en effet, le tissu central d'origine coloniale se caractérise par une structure viaire orthogonale basée essentiellement sur le découpage en îlots réguliers où les constructions sont alignées des deux côtés des voies. Ce tissu correspond à

l'habitat individuel qui présente un caractère urbain accentué par la présence de nombreuses d'activités commerciales et de divers équipements.

Carte 7: délimitation du périmètre de la ville dans les perspectives de futur extension de la ville de Khenchela source : auteur 2012 d'après la PDAU de Khenchela.



1.13. Conclusion

La ville de khenchela a connu une évolution démographique irrégulière. Elle a enregistré une forte croissance depuis 1931. Sa population est passée de 4545 habitants en 1931 à 136807 habitants en 2008. Les flux de population qu'a connue la ville se sont traduits par un accroissement rapide du solde migratoire, qui est passé de 1.65 % entre 1931-1936 (avant l'indépendance) à 8.03 % entre 1954 -1966 (après l'indépendance).

Durant cette période 1966-1977, Khenchela a connu un taux de croissance annuel de 4,746 %. Ce taux a diminué très sensiblement durant les trois dernières décennies ; de 3.67 % en 1987, il est passé à 2.61 % en 1998 et à 2.5% en 2008. Parallèlement à cette croissance démographique régressive, la ville de khenchela a connu une extension urbaine importante à travers les différentes périodes de son histoire, de 141 ha avant 1954 elle est passée à 3220 ha en 2008 soit 2270 fois en 55 ans (1954-2008). Malgré les promotions de la ville à travers son l'histoire de chef-lieu de commune à chef-lieu de wilaya en 1984 et les nombreux investissements dont elle a bénéficié, khenchela n'a pas atteint le statut d'une ville agréable qui offre une bonne qualité de vie à ses habitants.

La dégradation de la qualité de vie à l'échelle de la ville masque de grandes différences à l'échelle des quartiers.

CHAPITRE 2

LA QUALITE DE VIE ET LA GESTION TERRITORIALE DANS LA VILLE DE KHENCHELA

2.1. Introduction

L'explosion démographique des villes Algériennes par un solde naturel positif et des mouvements de migration de population transforme les paysages urbains et les soumet à une pression environnementale de plus en plus forte.

L'accroissement spatial qui en découle est plus ou moins planifié. Il ne caractérise pas seulement les grandes villes ou les capitales. Les villes dites moyennes sont toutes aussi concernées, si ce n'est plus, car ne disposant que rarement des atouts des grandes villes pour exercer planification et contrôle.

Les effets de la croissance de ces centres urbains sont multiples : densification du tissu, mutation des zones urbaines préservées ou associées à des fonctions précises, progression vers les espaces agricoles ou naturels.

Parce qu'elle induit des besoins toujours plus importants en logements et en services, la croissance se traduit d'une part par l'extension anarchique de la tache urbaine et d'autre part par l'apparition de foyers urbains spontanés aux abords des cités.

Partant de l'hypothèse générale que les formes spatiales urbaines peuvent être analysées grâce aux découpages disponibles supposés fiables, nous avons tenté d'analyser quelques découpages de la ville de Khenchela. Notre analyse a porté sur l'identification des formes qui favorisent les indications (organismes, directions, temporalité...) qu'elles fournissent et la constitution de formes de ces découpages.

Les objectifs de La délimitation des périmètres d'urbanisation (secteurs, districts, arrondissements) visent à assurer la réalisation des orientations de l'aménagement du territoire d'où les objectifs sont importants. L'organisation spatiale doit en effet participer à la qualité de vie des habitants, y compris les générations futures.¹⁴³

Les réflexes concernant l'organisation des différentes fonctions (logement, activités économiques, commerces, équipements de loisirs, infrastructures de transports, etc.)

¹⁴³ Christophe D. (1998). « Territoire, qualité de vie et bien-être social », 4e congrès La Wallonie au Futur 1998

conditionnent en effet le cadre de vie de chacun. Elles peuvent avoir des conséquences considérables dans de nombreux domaines liés directement à la population de la ville de Khenchela.

2.2. Comment gérer la qualité du cadre de vie

La ville est devenue un lieu de concentration des problèmes socio-environnementaux quel que soit le degré de développement économique et social du territoire.

Les densités de la population dans la ville, la concentration des activités, l'accessibilité urbaine, l'extension des aires bâties, la conservation du patrimoine architectural et urbanistique, les jardins et les espaces de détente, placent les gestionnaires de la ville face à leurs responsabilités au regard de la durabilité environnementale, sociale et culturelle, qui est devenue à l'heure actuelle une nécessité et une exigence de la société.

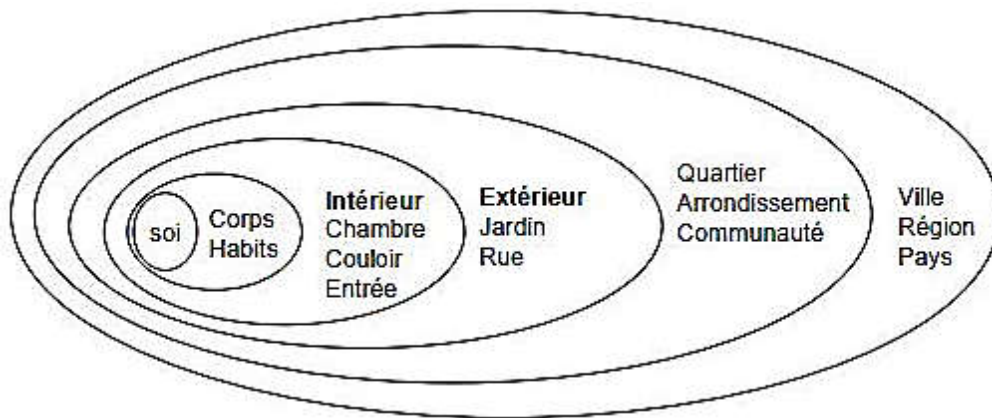
Dans les villes algériennes avec le processus accéléré des phénomènes d'urbanisation et l'explosion démographique, les normes de gestion de la qualité de vie, ainsi que la forte exigence de conservation du patrimoine actuel mettent particulièrement à l'ordre du jour la prise en charge des questions environnementales des habitants en termes de commodité et de sécurité. L'ampleur et la rapidité de la croissance ainsi que les obstacles de concordance entre acteurs locaux qui gèrent les espaces urbains ont entraîné dispersion et conflit dans la mise en œuvre des actions par les collectivités locales territoriales, et un déficit global des différentes formes de la qualité de vie des populations dans les quartiers. Dans quelle mesure la coordination entre les acteurs de la ville et les citoyens contribue-t-elle à la construction et à une meilleure gouvernance de la qualité de vie dans la ville ?

La mise en place d'une politique sociale a pour but de construire et d'améliorer « le vivre ensemble, dans la ville, dans l'agglomération, mais aussi dans le pays. Dans ce cas, la qualité de vie dépend des orientations des acteurs locaux car seuls les choix politiques peuvent tendre vers la réduction des inégalités sociales. Cette démarche s'appuie sur les relations entre acteurs et le citoyen. La qualité de vie est davantage associée au système de gouvernance qu'à l'action politique elle-même. ».

La démarche souhaitée implique donc le recours systématique à la revendication des habitants, à la concertation et à la démarche participative. En intégrant le citoyen à la gestion du quartier, il devient un membre actif et par la même, acteur de sa propre qualité de vie.¹⁴⁴

¹⁴⁴ BARBARINO-SAULNIER Natalia, 2004.

Figure 17 : les espaces de projection du soi étendu



2.3. Les limites urbaines

Les limites urbaines sont pour nous aménageurs, les limites physiques de la ville. Elles peuvent se traduire par des barrières physiques, comme une montagne, un cours d'eau etc. ...il s'agit également des limites territoriales déterminées par les plans de la ville. On peut faire ici un lien entre ce type de limites et l'idée de l'étalement urbaine.

Si nous n'avions pas de limites territoriales définies, nous pourrions réfléchir quant à cette idée d'étalement urbain. Certains voient le phénomène de l'étalement urbain comme un des enjeux négatifs au développement durable tandis que d'autres le voient plus comme un prolongement de la ville hors de ses « limites physiques »¹⁴⁵.

2.4. Les limites d'un territoire entre citoyenneté et civisme :

Délimiter un territoire résulte le plus souvent de la prise de conscience par une société de ses mutations démographiques, sociales, économiques politiques et culturelles. Cette action s'avère l'expression d'une volonté en faveur d'un nouveau mode d'appropriation territoriale en même temps qu'elle participe de l'organisation politique à venir de la société. Dans la plupart des sociétés, la légitimité de tout découpage ou redécoupage du territoire repose principalement sur le souci d'une participation accrue des habitants à la vie politique, soit d'un fonctionnement amélioré de la démocratie et de la gouvernance.

Il est vrai que, depuis Platon et Aristote et comme le démontre l'expérience de la cité grecque, les rapports entre populations et territoires participent de cette vision de la cité idéale et de l'exercice de la citoyenneté. Tout découpage initial d'un territoire prend certes en compte des

¹⁴⁵ [http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm/definition\(consulté](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm/definition(consulté) octobre 2008)

éléments topographiques, géologiques, climatiques mais s'appuie également sur la mémoire des populations, l'histoire des lieux, le potentiel démographique et économique ainsi que sur les moyens de communication d'accessibilité.¹⁴⁶

2.5. La question du découpage de la ville de Khenchela

Plusieurs découpages existent dans la ville de Khenchela. Malheureusement ces découpages sont établis en fonction des besoins de chaque organisme.

Or, Chaque découpage se doit normalement de répondre à un objectif précis et d'être complémentaire avec les autres, et ne doit nullement se substituer à un autre. Les découpages existants reflètent la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même de l'agglomération de la ville de Khenchela.

2.5.1. Contexte et objectifs du découpage

Les attentes d'un découpage traduisent les objectifs et les évolutions de la ville. Il est par conséquent nécessaire d'obtenir un découpage plus cohérent avec les évolutions récentes de l'occupation des sols et des espaces urbains

Les utilisateurs de ce découpage, doivent exprimer leurs souhaits d'obtenir un découpage actualisé afin, entre autre, de délimiter et d'analyser le cœur de l'agglomération, et rendre la formulation du découpage plus simple, plus claire et plus évolutive.

Le découpage a pour objet de répondre à de nombreuses préoccupations d'analyse qui dépassent la simple expression urbaine de la ville.

De ce fait, chaque secteur est défini avec des critères spécifiques ce qui peut aider la compréhension et la lisibilité du découpage mais aussi son utilisation et sa diffusion.

Il n'existe pas de méthode universelle et automatique pour évaluer et analyser les découpages d'une ville, d'une région ou wilaya.

La ville algérienne comme toutes les villes souffre aujourd'hui de nombreux problèmes issus de l'évolution démographique, urbanistique et économique ainsi que l'absence d'une organisation territoriale qui évoluent simultanément.

Les conflits entre acteurs dont souffre la ville, reflète la non-conformité des découpages existants tel le découpage en secteurs d'urbanisme, en arrondissements et en districts et qui coïncident rarement, tandis que l'espace administratif se définit par la loi (secteurs d'urbanismes SU).

¹⁴⁶ GHORRA-GOBIN C., *la légitimité d'une redéfinition du territoire : citoyenneté et culture civique Analyse critique du contexte urbain américain*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 numéro3.p233-237

La ville de Khenchela compte plusieurs découpages: secteurs d'urbanismes, districts ou arrondissement. Pour procéder au choix le plus adapté à notre thème nous avons procédé à un examen des différents découpages existants qui sont trop nombreux pour être tous détaillé ici. Certains sont purement fonctionnels, comme le découpage de l'office national des statistiques (ONS), le découpage de la sûreté nationale par arrondissement, le découpage du PDAU et POS en secteurs urbanisés et enfin il y a le découpage élaborés par la direction de l'environnement qui est utilisé par les services de nettoyage de la ville.¹⁴⁷

2.5.2. Découper pour gérer ?

Quel est le meilleur découpage en phase avec un statut administratif et qui peut répondre aux besoins des hommes qui vivent de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une ville ?

Pour répondre à cette question, différentes approches peuvent être envisagées à partir des données mathématiques ou statistiques. On peut rechercher les discontinuités spatiales en se basant par exemple sur l'application des méthodes d'analyse spatiale, maillages, modèles de gravité, etc.¹⁴⁸

Il est aussi possible de chercher quelles sont les limites les plus pertinentes définissant des ensembles cohérents à partir de plusieurs découpages existant dans la ville.

Un tel découpage doit répondre aux critères suivants :

A. Équité

L'équité fait de l'égalité. Par l'équité, il s'agit de faire en sorte que les moins développés rattrapent le retard qu'ils ont. L'équité est donc le principe qui préside au découpage des espaces, des zones et des villes.

B. Gouvernance

Parler de gouvernance dans le cadre de la gestion territoriale d'une ville signifie résoudre la complexité locale et la difficulté corrélée à la gouverner en organisant la participation de tous les acteurs locaux à la gestion de la ville.

Cette gouvernance s'appuie donc sur la concertation qui un principe fondateur de la notion de participation.

¹⁴⁷ ONS Constantine 2008

¹⁴⁸ Dauphiné A. (1988) : Comté de Nice, Côte d'Azur, Région niçoise : les transformations d'un espace régional. Rev. D'Analyse spatiale, quantitative et appliquée, Nice, n° 25, p. 3-9, 2 fig. Foucault B.

2.6. Les administrations qui découpent le territoire de la ville.

Les travaux consacrés aux "pensées de la ville », pour reprendre une expression de Françoise Choay, ont mis l'accent sur les manières de penser la ville et son extension, ou sur les concepts (réseaux, centralisé) qui tentent d'ordonner l'aménagement des villes. Mais ces travaux ne se sont guère préoccupés des formes administratives de la ville. En ce qui concerne la fabrication des territoires urbains, ou la gestion intra-urbaine du territoire communal, les approches restent très juridiques, et souvent dictées par une volonté de préciser un cadre d'étude plutôt que de le définir.

A la base de cette pratique d'État, on trouve les soucis du contrôle de la société et de l'efficacité de l'outil administratif. Dans cette perspective, l'espace et les procédés spatiaux, sont perçus comme les instruments de la rationalisation avec la charge neutre que l'usage de l'espace et la nature autorisent à l'échelle nationale ou locale, semble ancrer ses structures et ses méthodes administratives dans cette dimension spatiale.

2.7. Raisons de découper le territoire

On peut diviser le territoire pour le gérer, ou pour l'étudier. Ce sont deux objectifs totalement différents. Le gérer peut-être selon les intérêts du découpeur ou selon les intérêts des sujets. On admettra que la seconde raison semble très minoritaire.

Le pouvoir public divise le territoire pour gouverner, commander et gérer et aussi pour surveiller, pour circonscrire, pour drainer l'information et les impôts, pour diffuser les ordres et les lois, donc imposer son ordre.

Chaque organisme divise le territoire au mieux de ses intérêts. L'autre raisons de découvrir des partitions de l'espace après avoir essayé de le comprendre relève de la curiosité scientifique. Alors on doit se représenter l'organisation de l'espace. Quels sous-systèmes semblent pouvoir s'y distinguer ? Où en sont les noyaux, les relais, les franges et les seuils ? La réponse à ces questions constitue une des préoccupations des géographes. On ne peut pas **découper** partout comme on veut, comme cela nous arrange. ¹⁴⁹

A une telle question, on trouve deux types de réponse. Certains, comme Danièle Loschafc, répondent que la contrée sociale passe par le quadrillage et la division spatiale qui établissent la surveillance continue du territoire, la canalisation et la domestication des forces redoutées. L'omniprésence d'un pouvoir d'Etat au service de la classe dominante nécessite alors la division spatiale. D'autres, dont Jacqueline Beaujeu-Garnier, auraient une certaine tendance à voir dans

¹⁴⁹ BRUNET R. *Territoire : l'art de découpe*, Revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.251-255.

les pratiques de la division territoriale une sorte de recherche de la perfection administrative, un outil du pouvoir d'expertise organisé par des organismes dont le seul souci serait de faciliter les rapports entre une fonction et ses usagers.¹⁵⁰

2.8. Analyse les découpages de la ville de Khenchela par l'application de quelques méthodes

Pour examiner les différents découpages qui existent dans la ville de Khenchela nous avons opté pour deux méthodes d'analyse spatiale :

2.8.1. La théorie des pavages et les polygones de Thiessen

2.8.1.1. Le Pavage Territorial.

La gestion ou l'encadrement d'un territoire d'une ville par exemple, implique automatiquement sa division en secteurs (d'urbanisme ou de collecte de déchets), arrondissement ou quartiers qui devaient correspondre à des unités administratives ayant chacune sa capacité de gestion, d'animation et de pouvoir.¹⁵¹ Le problème réside généralement dans la recherche de l'optimisation et de la subdivision du territoire en unités équilibrées de tous les points de vue (démographique, territorial et socio-économique). Mais cette approche est purement théorique. Bien qu'importante dans la compréhension des principes organisationnels de l'espace cette méthode reste toutefois approximative dès que l'on étudie des espaces géographiques pour lesquels les aspects vivants et dynamiques de l'espace sont essentiels. « Toute division administrative doit exister par rapport à un centre qui devrait être, en théorie, le centre de rayonnement et de gestion de l'espace administrativement concerné »

2.8.2. Définition de l'indice de forme

La valeur de l'indice de forme diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la forme du cercle. Le calcul des indices de forme des aires administratives permet leur comparaison aux formes géométriques régulières comme le carré ou l'hexagone. Il ne s'agit pas donc de rechercher la forme hexagonale, dont la réalisation demande une distribution très régulière des localités et un espace isotope, mais toute forme se rapprochant d'un polygone régulier est théoriquement plus efficace qu'une forme qui se rapproche d'un polygone irrégulier.¹⁵²

¹⁵⁰ SAUNIER Pierre-Yves. *Variation autour d'un mauvais sujet : des circonscriptions administratives à Lyon au XIX siècle*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.167-171

¹⁵¹ Pr. Raham D cours de magister « théorie des pavages et le polygone de Thiessen 2008 »

¹⁵² Philipe et Genivieve Pinchemel la face de la terre ed armand colin 1997 p 116

L'indice le mieux adapté est celui qui correspond à la formulation mathématique suivante:

$$F = 1.27 * \frac{A}{L^2}$$

- F : l'indice de forme;
- 1,27 : multiplicateur constant pour que $F = 1$ dans le cas du cercle;
- A : étant la superficie de la circonscription;
- L : est la longueur du plus grand axe de la circonscription.

2.8.2.1. Propriétés de l'indice de forme

- Les valeurs obtenues peuvent varier de 0 à 1 en fonction de la forme de l'aire et l'indice doit répondre à l'exigence ($0 \leq F \leq 1$).
- Les formes allongées auront les valeurs les plus basses alors que les formes qui se rapprochent du cercle ou qui sont géométriquement régulières, présenteront les scores les plus élevés.
- En ce qui concerne les formes régulières, la valeur de l'indice de forme se rapproche de l'unité au fur et à mesure que le nombre de côtés augmente.
- L'hexagone a un indice supérieur à celui du carré qui a lui-même une valeur d'indice supérieure à celle du triangle équilatéral.

2.9. Le découpage du PDAU en secteurs.

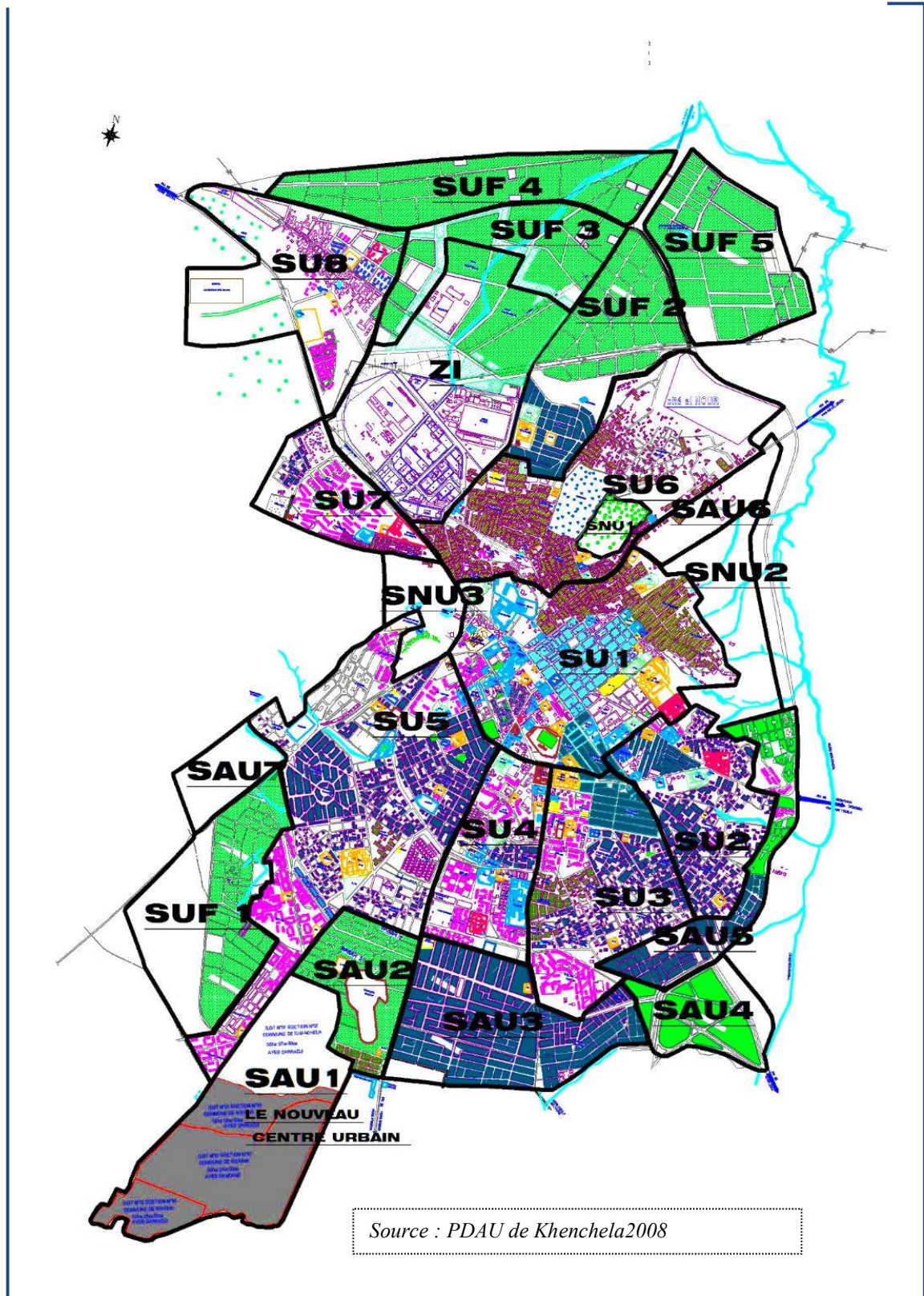
Le Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme est un instrument de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire Créé par la Loi 90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'aménagement et l'urbanisme. C'est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine qui a pour objet de fixer les orientations fondamentales de l'aménagement d'un territoire en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement. Il fait le lien entre l'aménagement du territoire et l'urbanisme réglementaire en servant de cadre aux politiques d'aménagement et d'urbanisme.

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme peut être défini comme un document d'orientation décentralisé, prévisionnel et prospectif.

À partir des besoins identifiés par les projections démographiques à court, moyen et long terme, ainsi que la répartition spatiale équilibrée des différents programmes, A cet effet, le périmètre

de la ville de Khenchela est découpé en neuf (09) secteurs urbanisés, « SU » le 9ème secteur c'est la zone industrielle « ZI ».153.

Carte 8 : Le découpage de la ville de Khenchela en secteurs d'urbanisme



Définition des secteurs d'urbanisation :

Les secteurs d'urbanisation tels que définis aux articles 20, 21, 22, et 23 de la loi 90/29 du 1 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme sont constitués par :

2.9.1.1. Les secteurs urbanisés (S.U) :

Incluent tous les terrains même non dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces de prospect et par les emprises des équipements et activités, même non construits, espace verts, surfaces libres, parcs et forêts urbains, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées.

Les secteurs urbanisés, incluent également les parties de territoire urbanisées à rénover, à restructurer et à protéger.

2.9.1.2. Les secteurs à urbaniser (S.A.U)

Les secteurs à urbaniser incluent les terrains destinés à être urbanisés à court et moyen terme, à un horizon de dix (10) ans, dans l'ordre de priorité prévu par le PDAU.

2.9.1.3.. Les secteurs d'urbanisation future (S.U.F)

Les secteurs d'urbanisation future incluent tous les terrains destinés à être urbanisés à long terme, à un horizon de vingt (20) ans. Aux échéances prévues par le PDAU Ils prévoient les extensions qui permettraient une continuité et une organisation cohérente des agglomérations.

2.9.1.4. Les secteurs non urbanisables (S.N.U)

Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels des droits à construire peuvent être édictés mais réglementés dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs. Les secteurs non urbanisables concernent :

- Les terres agricoles.
- Les zones forestières.
- Les zones naturelles.
- Les servitudes des conduites de gaz et d'électricité.
- Les zones inondables.¹⁵⁴

¹⁵⁴ PDAU de Khenchela 2008

Tableau 9 : la vocation et les équipements par secteurs de la ville de Khenchela

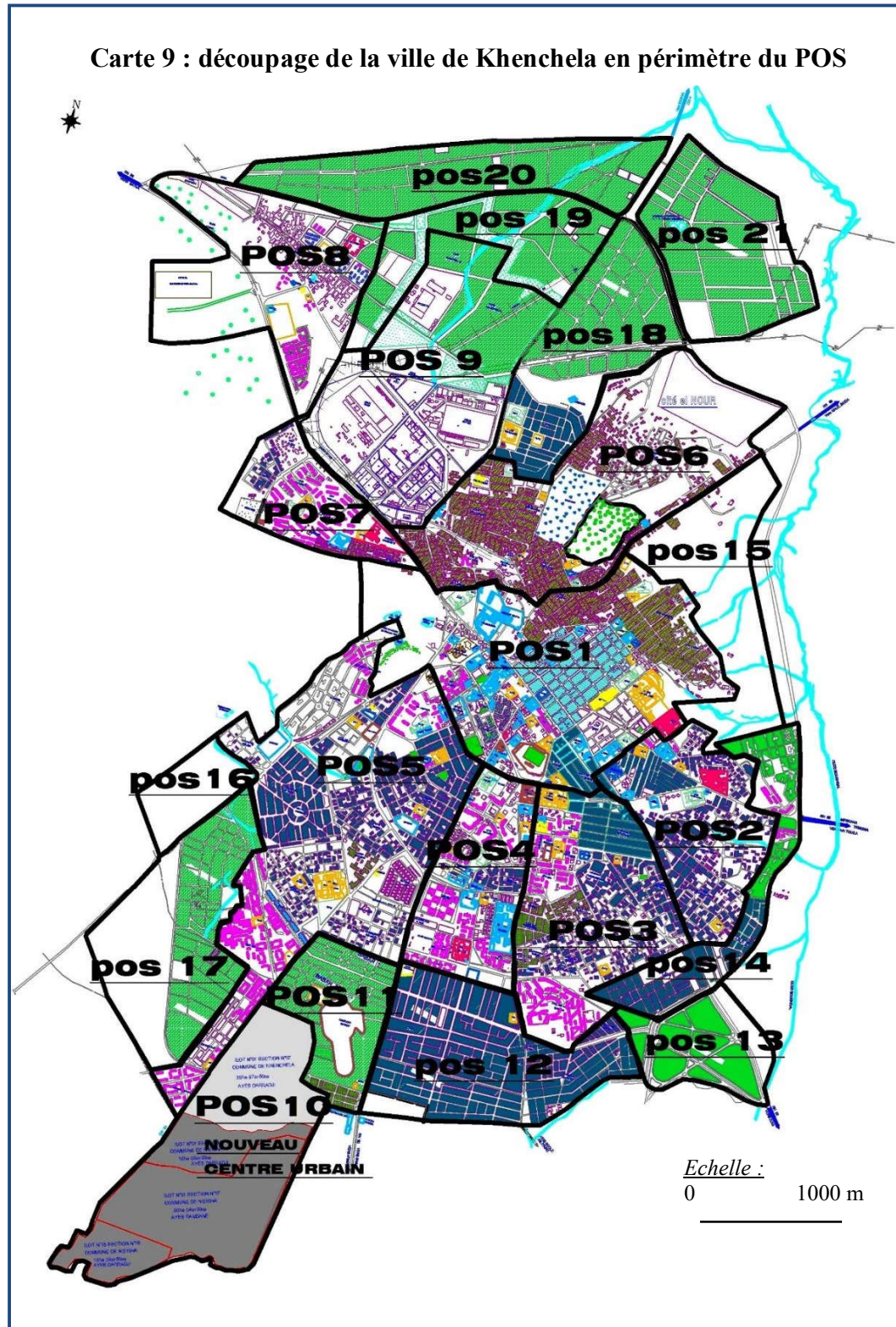
Secteur urbanisé	Superficie (Ha)	Vocation	Equipements
SU1	180	Résidentielle Commerce Tertiaire	Siège de la wilaya, l'APC, Les différentes directions, Sûreté urbaine, les PTT, des banques, des hôtels.
SU2	97,90	Résidentielle	- Ecole, CEM, CFPA - Maison de jeune - Mosquée - cimetière chrétien
SU3	70	Résidentielle	- Ecole, CEM, CFPA - Maison de jeune - Mosquée - cimetière chrétien
SU4	97,90	Résidentielle	- 02 écoles, 02 Lycée - Mosquée - Stade
SU5	196,20	Résidentielle	06 écoles, CEM, 02 mosquées,
SU6	144,80	Résidentielle	- 06 écoles, 03 CEM, 01 lycée - Mosquée
SU7	43,50	Résidentielle	Ecole, CEM, ex Centre universitaire
SU8	102	Résidentielle Services	- 01 école, cité universitaire - Un hôpital en cours de réalisation
SU9	52	Zone industrielle	//

2.10. Les périmètres des POS :

Les POS « plans d'occupation des sols » Sont définis aussi avec les termes de référence à partir du diagnostic établi lors de différentes phases du PDAU, ainsi que sur la nature et la position (de centralité ou de périphérie) de chaque entité et de définir les programmes affectés pour chaque POS déterminés à partir des besoins identifiés par les projections démographiques à

court, moyen et long terme, ainsi que la répartition spatiale équilibrée des différents programmes, notamment les équipements.

Ainsi, on peut en déduire que l'urbanisation de la ville de Khenchela ne s'est pas souciée de la dimension esthétique et qualitative de son environnement bâti, la ville est découpé en vingt (20) périmètre POS.¹⁵⁵



¹⁵⁵ PDAU de Khenchela2008

Tableau 10 : indice de forme des secteurs urbain (su) découpage du PDAU-POS

SU	SUPRFICIE(m)	A (km)	1,27*A	L	La km	L2	F	Type de pavage
SU8	1158666,7	1,2	1,5	7,5	1,5	2,25	0,65400	carré
SU5	2200000,0	2,2	2,8	15,5	3,1	9,61	0,29074	forme allongée
SU6	1665333,3	1,7	2,1	12	2,4	5,76	0,36718	forme allongée
SU1	1716000,0	1,7	2,2	8	1,6	2,56	0,85130	hexagone
SU9 (ZI)	1481333,3	1,5	1,9	9	1,8	3,24	0,58065	proche de carré
SU3	1101333,3	1,1	1,4	8	1,6	2,56	0,54636	proche de carré
SU2	761333,3	0,8	1,0	7	1,4	1,96	0,49331	triangle équilatérale
SU4	672000,0	0,7	0,9	7	1,4	1,96	0,43543	triangle équilatérale
SU7	505333,3	0,5	0,6	6	1,2	1,44	0,44568	triangle équilatérale

2.11. Analyse de découpage PDAU-POS par l'indice de formes

2.12. Analyse des résultats du tableau

L'analyse du tableau fait ressortir que les formes des secteurs urbanisés sont variées.

On pourrait les classer en quatre groupes :

- Le premier groupe se compose des trois secteurs urbanisés (SU 2,4 et 7) dont l'indice de forme est inférieur à 0,49331 et dont la forme qui domine est celle du triangle
- Le deuxième groupe est constitué des secteurs urbanisés (SU3 et la zone industrielle Z.I dont l'indice de forme est proche de la moyenne (0,54636) et dont la forme se rapproche du pavage carré.
- Pour le troisième groupe il inclut les secteurs (SU5 et SU6), dont les valeurs sont faibles variant entre 0,29074 et 0,36718 et qui prennent des formes allongées.
- Le dernier groupe est constitué du secteur urbanisé SU1 qui représente l'ancienne ville et dont la forme est hexagonale avec une valeur de l'indice de 0,85130 et le SU6 qui prene la forme carrée avec un indice de 0,65400.

2.12.1. Le découpage de l'ONS

La méthode utilisée pour l'élaboration du découpage par l'office national des statistiques est une méthode multicritère lors du recensement qui déroule chaque 10 an pour le cas de l'Algérie. L'opération de recensement générale de la population et de l'habitat est décomposée en plusieurs étapes dont la plus importante est relative à la préparation cartographique qui comporte quatre phases :

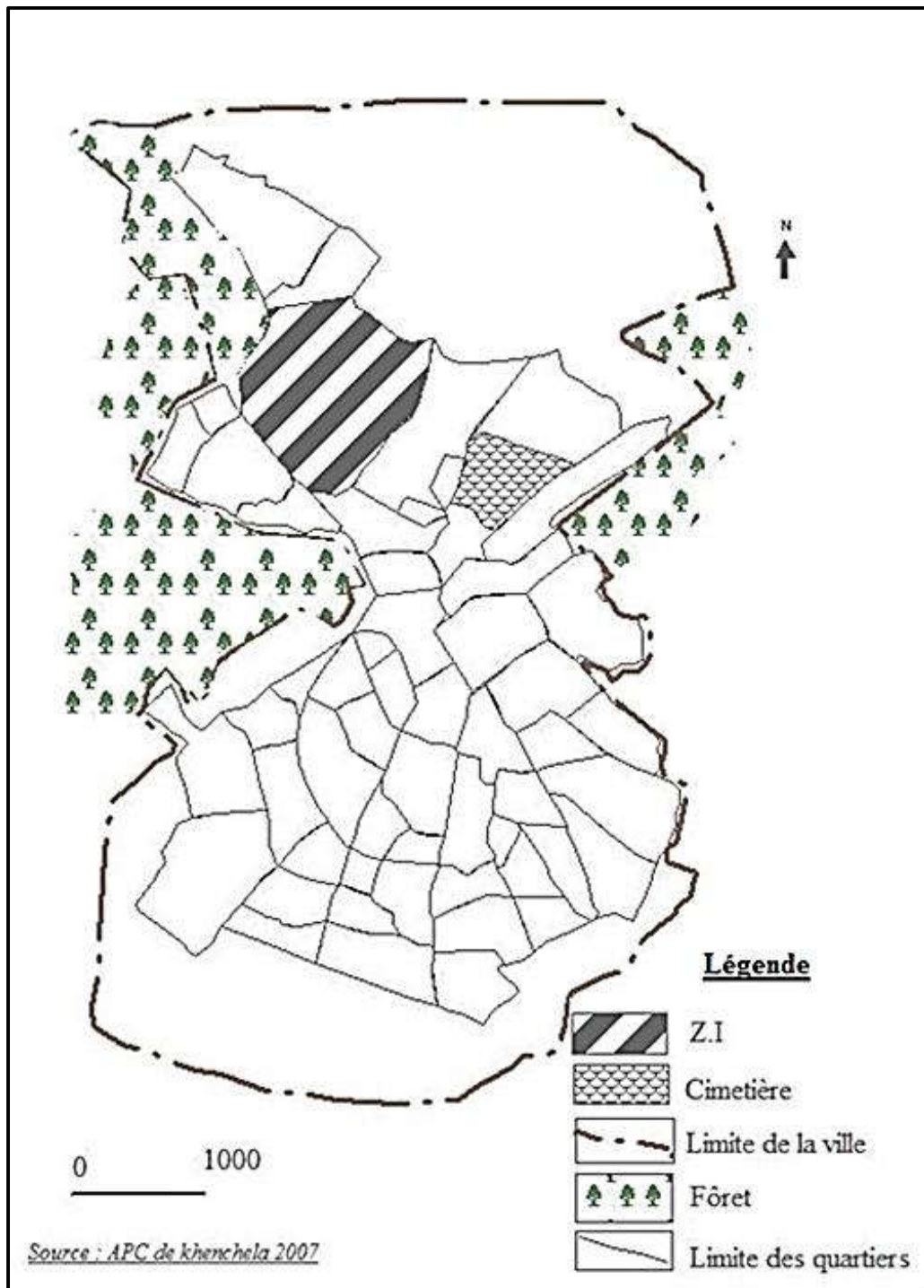
- L'élaboration de la base cartographique communale, c'est un dénombrement en termes de construction, logements et population accompagné d'un repérage cartographique.
- La mise en forme cartographique et le découpage de terrain en district ou unités de recensement cette tâche est effectuée au bureau.
- Numérotation sur le terrain des constructions, des ilots et des districts.
- Préparation du cahier de district : croquis et adresses des constructions pour le recenseur

Le recensement se déroule généralement sur les unités spatiales suivantes¹⁵⁶ :

- **L'Ilot** : est une portion de terrain dans une agglomération entourée par des voies publiques (rue, avenues escaliers.) et qui n'est traversée par aucune d'entre elles.
- **Le district** : est défini comme une portion du territoire d'un commun composé de plusieurs ilots et à une population de 1050 personnes (environ 175 ménages), de taille convenable pour qu'un recenseur puisse enquêter entièrement durant la période d'exécution du recensement qui est de 15 jours. (Voir la carte des district).la ville de Khenchela est découpée en 145 districts et environ 512 ilot.

¹⁵⁶ Cartographie de recensement ONS .2008

Carte 10 : les quartiers de la ville de khenchela decoupage de l'ONS



2.12.2. Analyse de découpage de l'ONS par l'indice de forme

Tableau 11 : Indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela

quartier	MOY	A (km)	A*1,27	La théorique	L (km)	L2	F	type de pavage
10	1,03	0,165	0,21	1,4	0,56	0,31	0,6696	carré
14	2,07	0,331	0,42	2	0,8	0,64	0,6562	carré
16	1,00	0,160	0,20	1,4	0,56	0,31	0,6480	carré
18	0,73	0,117	0,15	1,2	0,48	0,23	0,6468	carré
19	2,53	0,405	0,51	2,2	0,88	0,77	0,6647	carré
37	3,07	0,491	0,62	2,4	0,96	0,92	0,6762	carré
39	1,20	0,192	0,24	1,5	0,6	0,36	0,6773	carré
43	2,10	0,336	0,43	2	0,8	0,64	0,6668	carré
46	1,00	0,160	0,20	1,4	0,56	0,31	0,6480	carré
24	2,40	0,384	0,49	2,2	0,88	0,77	0,6298	Carré
1	4,47	0,715	0,91	2,5	1	1,00	0,9076	cercle
21	1,60	0,256	0,33	1,5	0,6	0,36	0,9031	cercle
26	1,23	0,197	0,25	1,3	0,52	0,27	0,9268	cercle
27	1,20	0,192	0,24	1,3	0,52	0,27	0,9018	cercle
29	0,60	0,096	0,12	0,9	0,36	0,13	0,9407	cercle
6	2,43	0,389	0,49	3	1,2	1,44	0,3434	forme allongée
13	1,00	0,160	0,20	1,8	0,72	0,52	0,3920	forme allongée
20	1,00	0,160	0,20	2	0,8	0,64	0,3175	forme allongée
23	3,20	0,512	0,65	3,2	1,28	1,64	0,3969	forme allongée
31	2,27	0,363	0,46	3	1,2	1,44	0,3199	forme allongée
32	2,60	0,416	0,53	5	2	4,00	0,1321	forme allongée
38	1,27	0,203	0,26	2,2	0,88	0,77	0,3324	forme allongée
44	1,17	0,187	0,24	2	0,8	0,64	0,3704	forme allongée
11	2,13	0,341	0,43	1,9	0,76	0,58	0,7505	hexagone
28	1,00	0,160	0,20	1,3	0,52	0,27	0,7515	hexagone
33	1,30	0,208	0,26	1,4	0,56	0,31	0,8423	hexagone
42	12,00	1,920	2,44	4,5	1,8	3,24	0,7526	hexagone
2	2,50	0,400	0,51	2,5	1	1,00	0,5080	proche de carré
4	2,10	0,336	0,43	2,2	0,88	0,77	0,5510	proche de carré
5	3,93	0,629	0,80	3	1,2	1,44	0,5550	proche de carré
8	1,30	0,208	0,26	1,7	0,68	0,46	0,5713	proche de carré
9	1,00	0,160	0,20	1,5	0,6	0,36	0,5644	proche de carré
17	1,83	0,293	0,37	2	0,8	0,64	0,5821	proche de carré
34	4,13	0,661	0,84	3	1,2	1,44	0,5833	proche de carré
12	2,17	0,347	0,44	2	0,8	0,64	0,6879	proche d'hexagone
15	2,80	0,448	0,57	2,2	0,88	0,77	0,7347	proche d'hexagone
22	5,67	0,907	1,15	3,2	1,28	1,64	0,7028	proche d'hexagone
30	3,57	0,571	0,72	2,6	1,04	1,08	0,6701	proche d'hexagone
47	0,67	0,107	0,14	1,1	0,44	0,19	0,6997	proche d'hexagone
3	1,33	0,213	0,27	2	0,8	0,64	0,4233	triangle équilatéral
7	1,40	0,224	0,28	2	0,8	0,64	0,4445	triangle équilatéral
25	4,00	0,640	0,81	3,2	1,28	1,64	0,4961	triangle équilatéral
35	5,13	0,821	1,04	3,6	1,44	2,07	0,5030	triangle équilatéral
36	2,13	0,341	0,43	2,5	1	1,00	0,4335	triangle équilatéral
40	5,43	0,869	1,10	4	1,6	2,56	0,4313	triangle équilatéral
45	1,43	0,229	0,29	2	0,8	0,64	0,4551	triangle équilatéral
41	2,13	0,341	0,43	2,6	1,04	1,08	0,4008	triangle quelconque

2.12.3. Analyse des données

L'analyse globale du tableau d'indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela selon le découpage de l'ONS, fait ressortir que toutes les formes sont représentées, on pourrait les classer en cinq groupes bien distincts :

1. Le premier se compose de dix-sept quartiers dont l'indice de forme est supérieur à 0,5833 et inférieur à 0,6773 et dont la forme avoisine celle du carré.
2. Le second groupe est constitué des quartiers dont l'indice de forme se situe entre 0,6997 et 0,8423 dont la forme se rapproche du pavage hexagonal.
3. Le troisième groupe est formé essentiellement par les quartiers dont le pavage est de forme triangulaire avec huit quartiers dont l'indice de forme varie entre 0,4008 et 0,5030.
4. Le quatrième groupe inclut les quartiers dont les scores sont faibles du fait de leurs formes très allongées; avec huit quartiers et l'indice est inférieur 0,3969.
5. Le cinquième groupe inclut les quartiers dont les scores sont forts est proche de 1 et leur forme se rapproche du cercle.

2.13. Le découpage de la sûreté de wilaya

La méthode élaborée par la sûreté de wilaya de Khenchela pour construire un découpage de la ville de Khenchela est plus simple.

Lors d'une réunion locale des différents hauts responsables (officiers supérieures de la sûreté de wilaya) après discussions et propositions, on arrive à un découpage. La ville compte cinq arrondissements.

D'après le chef de la sûreté de la wilaya, le seul critère établi est celui de l'historique de la ville (date de création des quartiers).

Les quartiers de la 1^{er} arrondissement sont les quartiers les plus anciens qui correspondent à la ville coloniale et les quartiers créés par la suite)"voire la carte de la ville par arrondissement " et les quartiers du 5^{ème} arrondissement représentent les derniers créés.

Carte 11: la ville de khenchela, découpage de la sureté de wilaya (police)

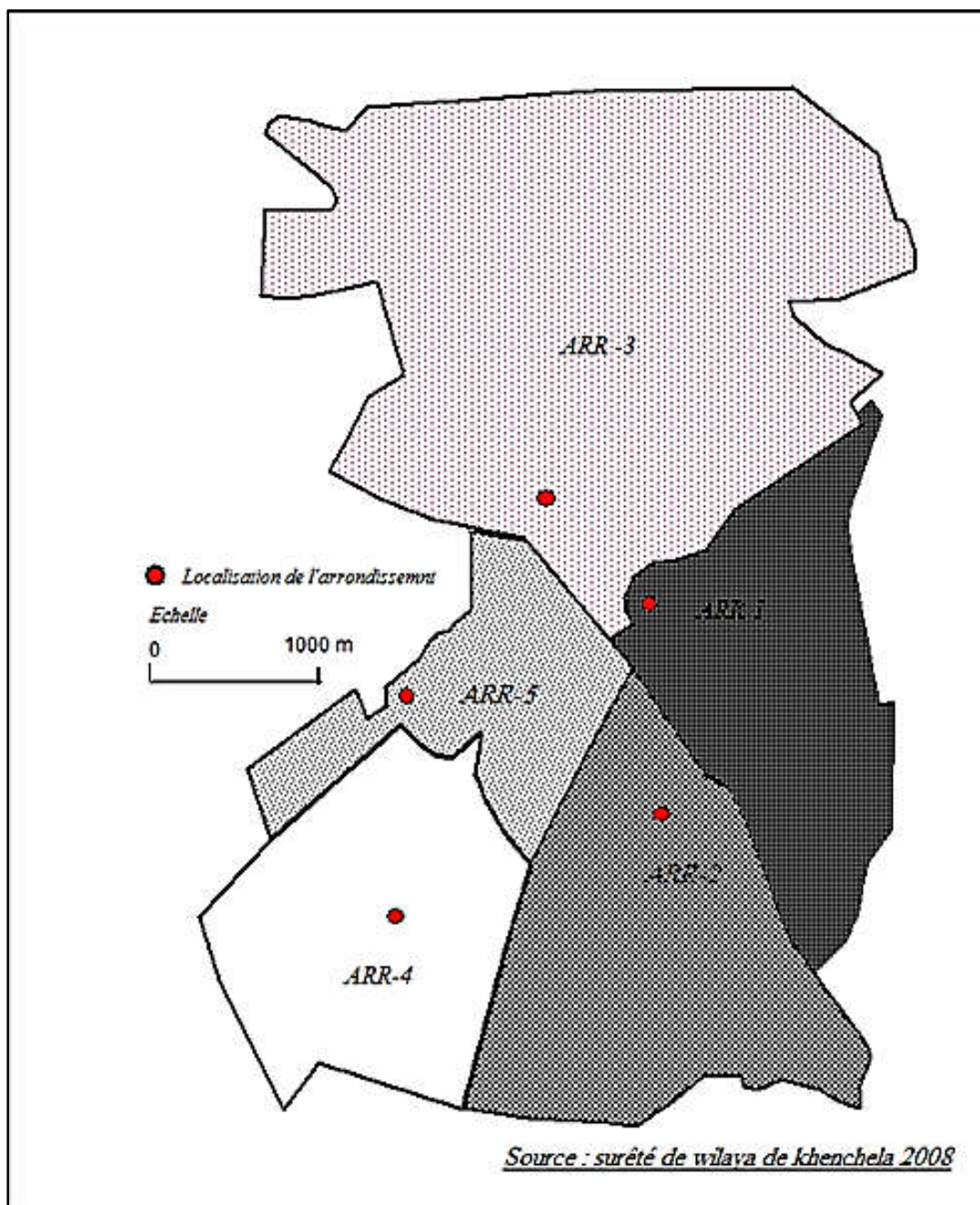


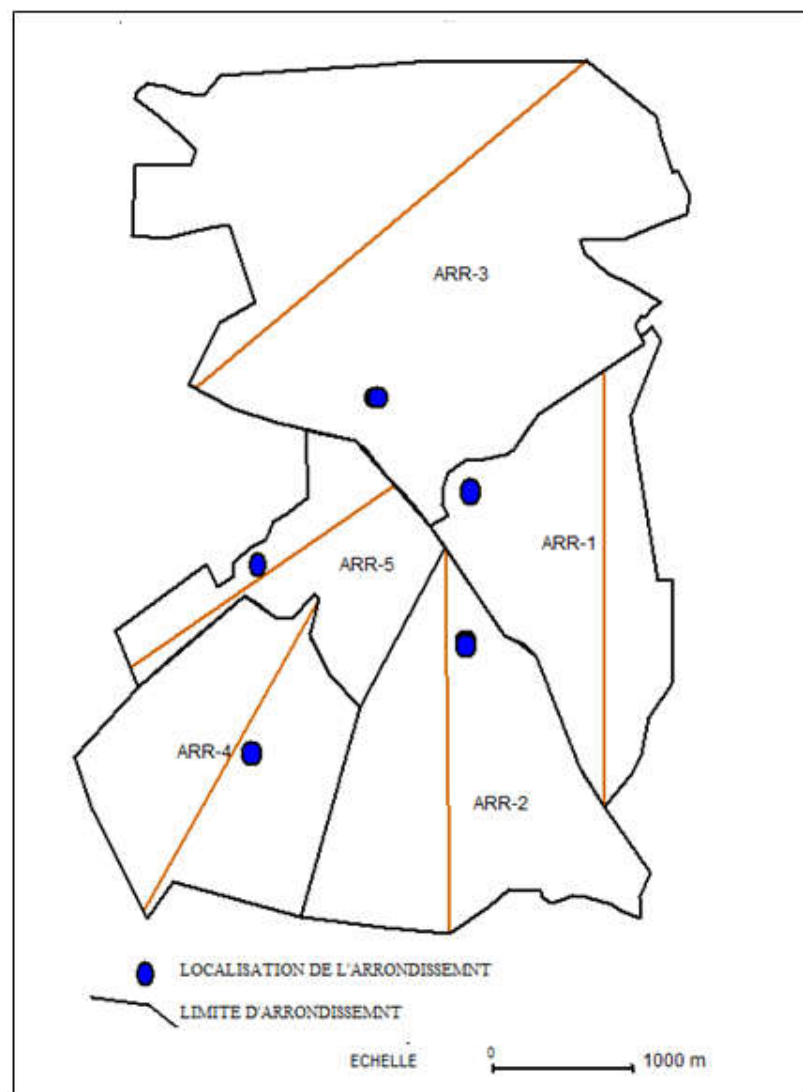
Tableau 12 : Calcul d'indice de forme des cinq arrondissements de la ville de Khenchela

ARROND	moyen	A (km)	L cm	L km	L2	1,27*A	F	type de pavage
ARR1	28,97	3,2121	10	3,33	11,09	4,079	0,3679	forme allongée
ARR5	14,43	1,6005	7	2,331	5,43	2,033	0,3741	forme allongée
ARR4	29,23	3,2417	8	2,664	7,10	4,117	0,5801	proche de carré
ARR2	35,83	3,9735	9	2,997	8,98	5,046	0,5618	proche de carré
ARR3	65,00	7,2078	12,3	4,0959	16,78	9,154	0,5456	proche de carré

L'analyse du tableau fait ressortir que les formes des arrondissements de la sûreté de la ville de Khenchela se composent de deux groupes de formes :

1. Le premier, dominant et constitué des arrondissements 2,3 et 4 dont l'indice de forme est inférieur à 0,5801, et dont la forme avoisine celle du carré.
2. Le second groupe est constitué des arrondissements dont l'indice de forme est inférieur à 0.43 et dont la forme se rapproche du pavage allongé

Carte 12 : indices de formes des arrondissements de la ville de khenchela



2.13.1. Analyse des découpages par la méthode des polygones de Thiessen ou la théorie de l'énergie minimum

2.13.1.1. Définition de la méthode :

Il s'agit de la méthode dont le but est d'arriver à un découpage optimal de l'espace basé sur l'accessibilité et sur l'équidistance. Elle permet de partager l'espace selon la plus courte distance en partant d'une localité, par rapport aux arrondissement et secteurs et quartiers environnants, et par rapport à toute la ville.

Cette méthode graphique de simulation a pour but de comparer les limites théoriques aux limites administratives réelles par la construction des polygones autour des centres, (localisation des arrondissements).

La démarche correspond à un pavage optimal qui peut être comparé au pavage existant.

Elle admet que toute localité d'arrondissement doit correspondre à une position centrale par rapport à son territoire et ses limites.

2.13.1.2. Repères méthodologiques.

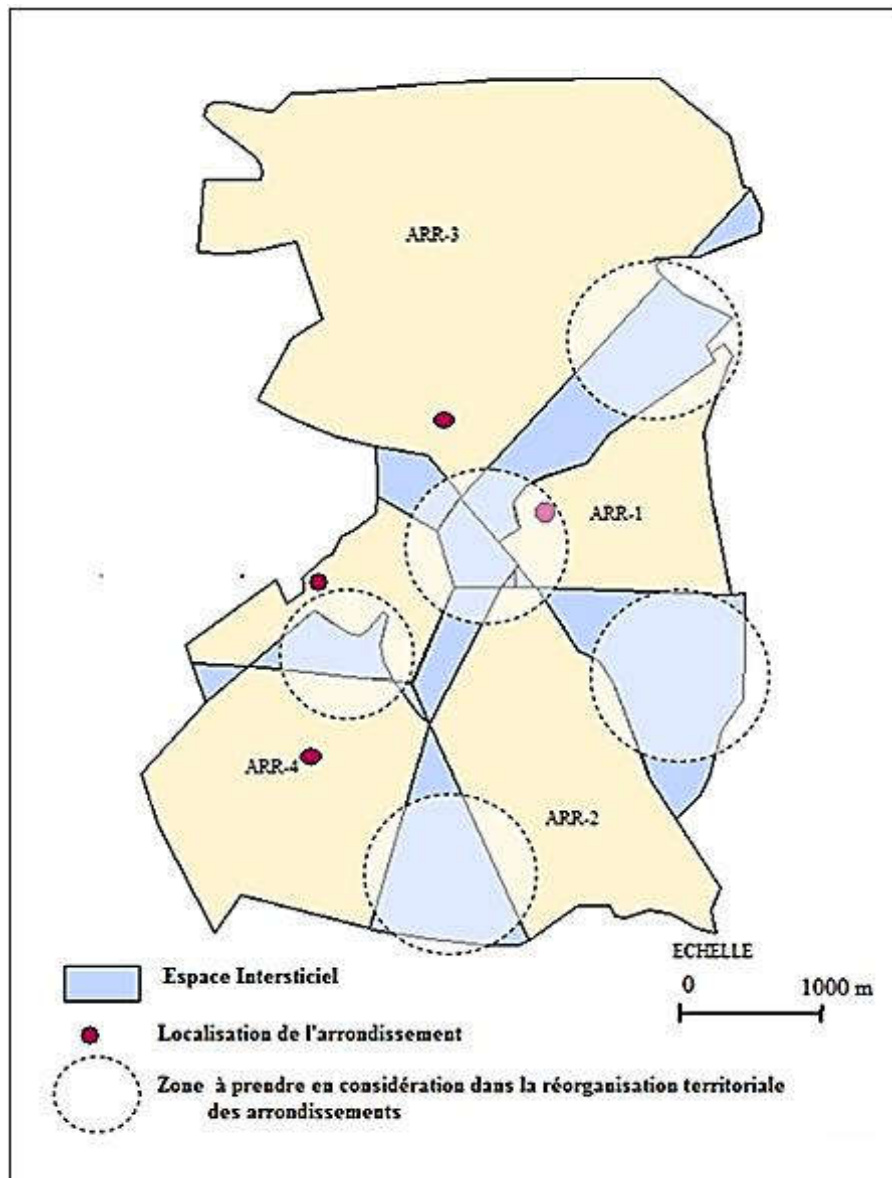
Cette méthode a été utilisée pour la première fois en 1911, par Thijsens pour calculer les précipitations moyennes des bassins versants. L'objectif était de réaliser des cartes pluviométriques d'un bassin de réception à partir des données fournies par un réseau de stations météorologiques irrégulièrement réparties sur l'espace.

Son exactitude repose sur deux préalables:

- L'uniformité de la densité de population dans toute la région;
- Le nombre de circonscriptions dans chaque hexagone.

La carte de figure qui compare le tracé géométrique des polygones de Thijsens au découpage des cinq arrondissements existant dans la ville de Khenchela révèle un décalage remarquable de la trame, le pavage théorique est plus vaste ou les formes s'agrandissent vers l'Est et au Sud. Aussi les écarts entre les limites réelles et les limites théoriques sont plus importantes et les surfaces interstitielles sont remarquables dans le découpage de la ville en arrondissements

Carte 13: Optimisation des limites des arrondissements de la ville de khenchela selon la méthode de polygone de Thijsens



2.14. Le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de khenchela.

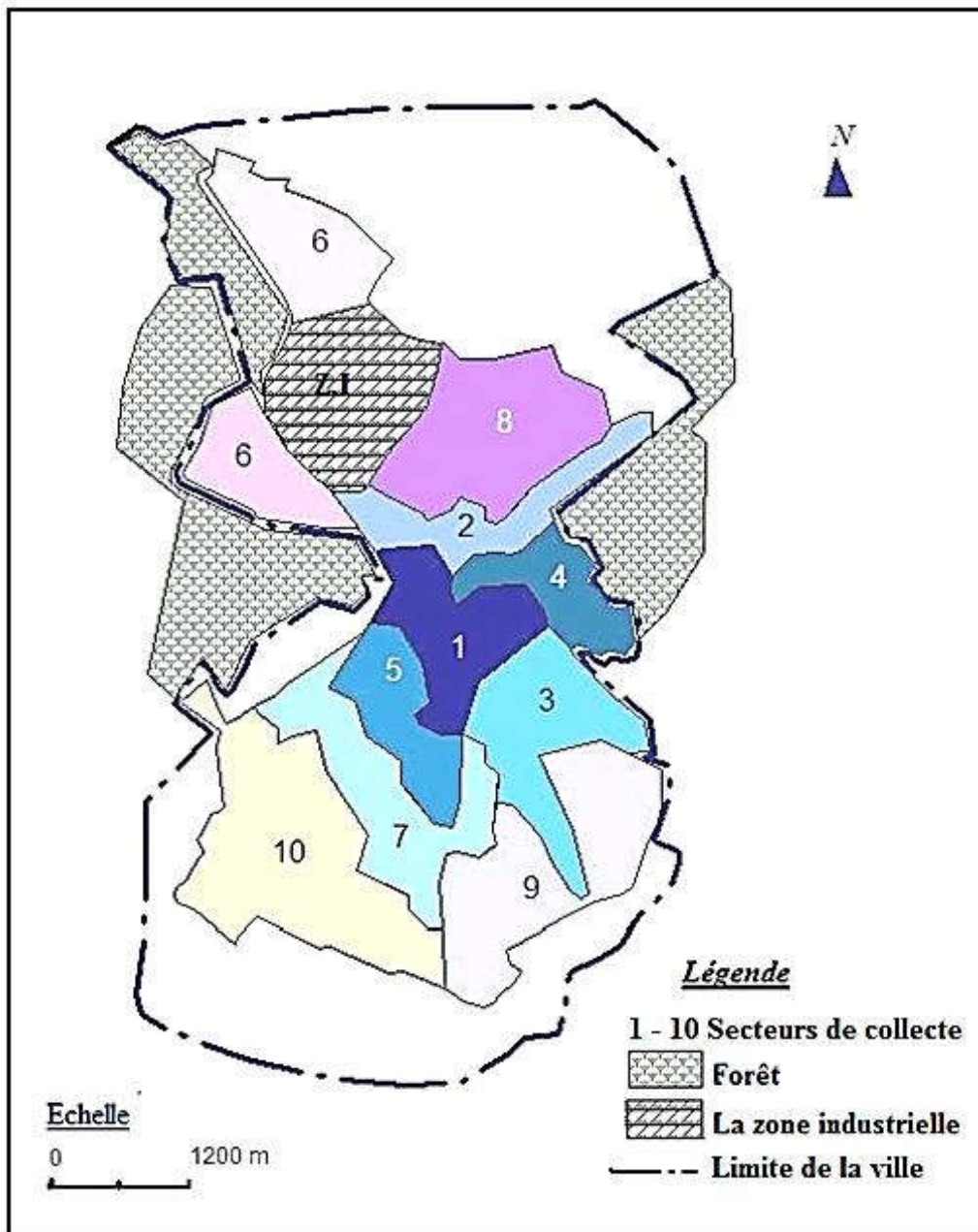
Pour la maîtrise de ville de la Khenchela en termes de la collecte des déchets, la direction de l'environnement a adopté un découpage de la ville en dix (10) secteurs de collecte selon les critères suivants :

La date de création des constructions, pour être homogènes et conformes avec les découpages de PDAU et de l'ONS.

Inspirée par la fonction de chaque secteur de collecte (résidentielle, commerciale, administrative....)¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Direction de l'environnement de Khenchela 2008.

Carte 14 : la ville de khenchela, découpage de la direction de l'environnement



Source: direction de l'environnement de khenchela

Tableau 13 : Analyse d'indice de forme des secteurs de collecte des déchets
De la ville de Khenchela

Secteurs de collectes	SUP(A)	A (km)	$1,27^*A$	L	La km	L2	F	type de pavage
SC2	5,73	2,064	2,6213	5,5	3,3	10,89	0,24071	forme allongée
SC4	4,13	1,488	1,8898	4	2,4	5,76	0,32808	forme allongée
SC5	5,80	2,088	2,6518	5	3	9,00	0,29464	forme allongée
SC7	10,23	3,684	4,6787	6,5	3,9	15,21	0,30761	forme allongée
SC10	17,80	6,408	8,1382	8,5	5,1	26,01	0,31289	forme allongée
SC9	13,37	4,812	6,1112	5	3	9,00	0,67903	carré
SC8	12,20	4,392	5,5778	5,5	3,3	10,89	0,51220	triangle équilatéral
SC3	9,57	3,444	4,3739	5	3	9,00	0,48599	triangle équilatéral
SC1	7,50	2,7	3,429	4,5	2,7	7,29	0,47037	triangle équilatéral
SC6-1	5,47	1,968	2,4994	4	2,4	5,76	0,43392	triangle équilatéral
SC6-2	8,87	3,192	4,0538	4,8	2,88	8,29	0,48874	triangle équilatéral

2.14.1. Analyse des résultats

L'analyse globale du tableau des secteurs de collecte des déchets fait ressortir que les formes des secteurs de collecte sont très différentes de celles des autres découpages (ONS, POLICE, secteurs urbains PDAU, POS) les formes allongées, et triangulaire, dominant, ce qui explique la spécificité de ce découpage pour des raisons économiques qui concernent le parcours du camion de collecte dans un temps minimum

Les formes qui dominant sont :

3. Le premier groupe inclut les secteurs SC 2, 4, 5, 7 et 10 dont les scores sont faibles du fait de leurs formes très allongées.
4. Le deuxième groupe se compose des secteurs unités dont l'indice est supérieur à **0,43392** et inférieur à **0,51220** dont la forme est triangle équilatéral.
5. Seul le secteur 9 a prend la forme du carré.

2.14.2. Analyse de découpage par l'utilisation de la courbe et l'indice de concentration.

Définition de la méthode

Elle permet de caractériser les inégalités de répartition des valeurs d'une variable entre les individus et une population correspondante. Elle indique le pourcentage d'une variable utilisée par rapport à une autre dans sa globalité.¹⁵⁸

¹⁵⁸ Statisticien italien Corrado Gini (1884-1965).

Elle s'applique à la description d'unités économiques ou à des comparaisons spatiales entre deux paramètres.

Les calculs de l'indice de concentration permettent de ressortir des disparités Aussi pour calculer l'indice dans notre cas on a utilisé deux paramètres

1- Position

2- Dispersion

$$I_G = \frac{1}{100^2} \sum_{i=1}^k (F_i Q_{i+1} - F_{i+1} Q_i)$$

Tableau 14 : Indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.

<i>Secteurs de collectes</i>	<i>Population(98)</i>	<i>f_i (%)</i>	<i>F_i cum. (%)</i>	<i>Superficie</i>	<i>q_i (%)</i>	<i>Q_i cum. (%)</i>	<i>f_i (Q_i - (F_i*Q_{i+1}) - (F_{i+1}*Q_i)</i>
SC1	8897	7,5	7,5	2,7	7,5	7,5	-19,71
SC2	9817	8,3	15,8	2,064	5,7	13,1	-1,01
SC3	13620	11,5	27,2	3,444	9,5	22,6	-172,12
SC4	14883	12,5	39,8	1,488	4,1	26,8	-12,35
SC5	10716	9,0	48,8	2,088	5,8	32,5	486,36
SC651+2)	7612	6,4	55,2	5,16	14,2	46,8	120,83
SC7	11183	9,4	64,6	3,684	10,2	56,9	91,37
SC8	14431	12,2	76,8	4,392	12,1	69,0	195,77
SC9	14166	11,9	88,7	4,812	13,3	82,3	640,60
SC10	13386	11,3	100,0	6,408	17,7	100,0	0,00

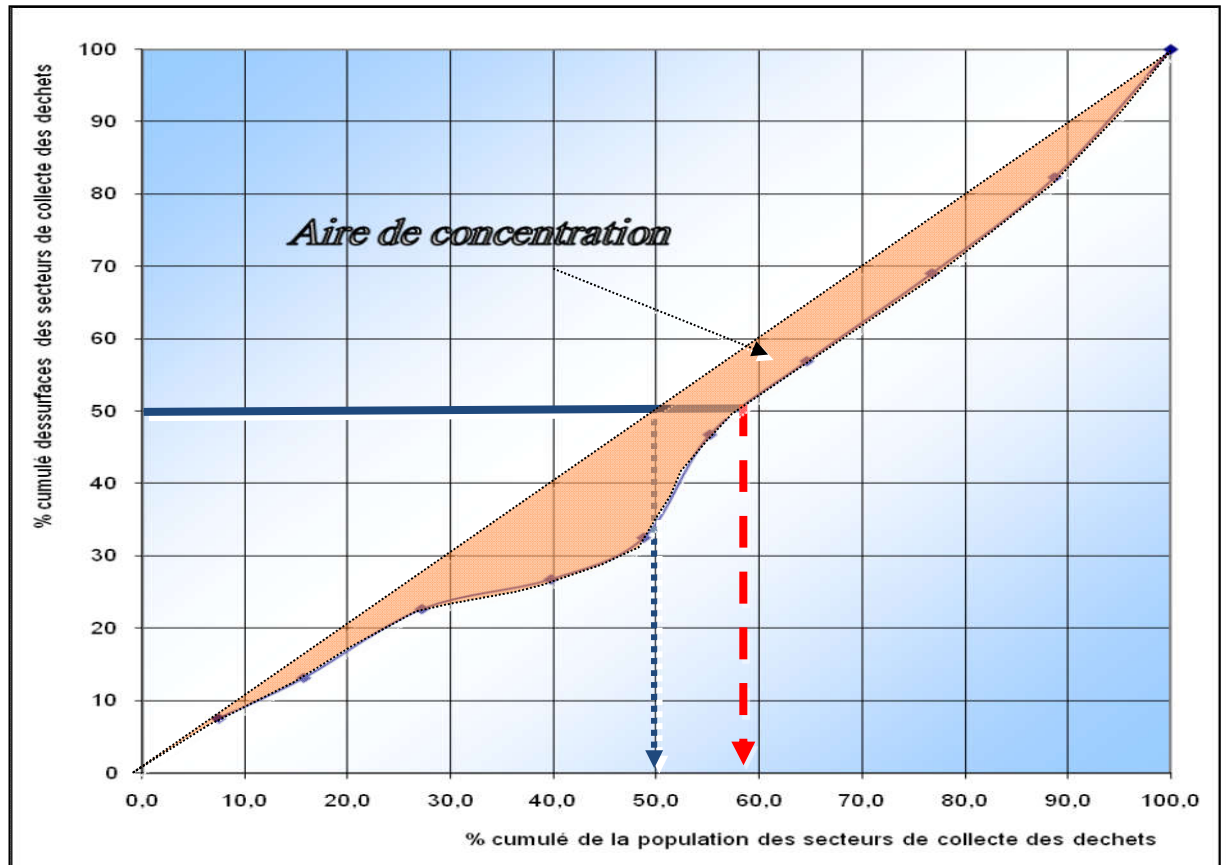
2.14.2.2.La détermination graphique de la courbe

Elle peut être traduite graphiquement dans un repère en associant à chaque variable xi de la variable X, un point ayant pour coordonnées la fréquence cumulée croissante Fi en abscisse, et la valeur globale relative cumulée croissante Qi en ordonnée.

- La diagonale représente le cas d'une variable dont les valeurs sont réparties équitablement entre les différents individus composant la population statistique (droite d'équipartition).
- Plus la concentration est forte, plus la courbe se rapproche des côtés opposés;

Plus elle s'en éloigne et se rapproche, au contraire de la diagonale, plus la répartition est équitable; la série statistique est alors caractérisée par une faible concentration¹⁵⁹

**Figure 18: La courbe et l'indice de concentration des secteurs
De collecte des déchets de la ville de Khenchela**



Selon la valeur $IG = 0,1330$ on peut constater que la concentration est forte dans les secteurs de collecte SC3 SC4 SC5 et faible dans le reste des secteurs.

Dans l'ensemble 58 % de la population des secteurs de collecte des déchets occupent seulement 50 % des superficies.

2.14.2.3. Résultats d'analyse des découpages

D'une façon générale les surfaces répondent à une triple fonction d'appropriation d'utilisation et de gestion. L'appropriation passe par une division spatiale et la création des unités de gestion ; unités administratives, secteurs, districts, quartiers. Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis dont le but d'une bonne gestion territoriale.

¹⁵⁹ Initiation de statistique en géographie ed

Ainsi pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre du développement durable et de la bonne gouvernance. L'examen approfondi des divers découpages existants dans la ville de Khenchela par les différents organismes (ONS, PDAU et POS, l'environnement, sûreté...), par l'utilisation de quelques méthodes et théories d'analyses spatiales ; analyse des champs et des mailles , théorie de pavage et polygone de Thiessen , pavage territoriale ; indice de forme indice de concentration ¹⁶⁰) , ont permis de définir les critères à employer pour les découpages existant dans la ville de Khenchela par les différents acteurs locaux.

Malheureusement ces découpages existent en fonction des besoins de chaque organisme sans prendre en compte les autres, ce qui reflètent la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même des agglomérations de la ville

2.15. Les limites de territoire entre géographe et politique

Le géographe se veut 'homme de terrain', le politique aussi, le géographe analyse le territoire. Le politique existe par lui. Le géographe trace des limites dans l'espace pour le différencier. Le politique joue des limites pour gérer, entraîner, allier, diviser, Géographie et politique : laquelle est la poursuite de l'autre par d'autres moyens. Parce que la géographie mène à l'aménagement et l'aménagement à l'action, les géographes entrent volontiers en politique.

Lorsque le scientifique et le politique sont le même homme, on ne peut manquer d'être intéressé par ses réflexions sur leur plus grand dénominateur commun : le territoire, et donc ses découpages.¹⁶¹

La première des limites du territoire c'est de devoir toujours en avoir. Dans le grand débat sur la recomposition territoriale qui vient d'avoir lieu.

La réponse par le territoire à la nécessité de nouvelles échelles de l'action locale, nécessité incontestable dans le domaine du développement économique, de l'organisation des transports, ou encore de la protection de l'environnement, est une réponse qui veut, une fois de plus, instituer la nouvelle bonne échelle et règle de gouvernance.

Il ne peut qu'accoucher d'une structure institutionnelle de plus, alors que le système en place est déjà saturé et qu'il lui manque avant tout une culture, des habitudes et des règles de négociation entre instances publiques, sans même parler des autres. La vraie innovation institutionnelle ne consisterait pas en la tentative de réduction de la fragmentation territoriale, par la mise en place d'une super maille digérant petit à petit les autres, mais en l'acceptation de

¹⁶⁰ Pinchemal G., P. la face de la terre Arman Colin /Masson Pris 1997 p 115-140.

¹⁶¹ Varnier M., Feyt G., Derioz P., Jean Y., (1997). *Les limites du territoire : regard de géographes élus locaux* Revue de Géographie de Lyon, Volume 72 Numero3 p.239-249

la complexification du local dont on organiserait la gestion et le développement du territoire urbain dans un système d'acteurs totalement ouvert.

L'observation des découpages de la ville Khenchela (PDAU, POS, Sureté, environnement, ONS) laisse apparaître clairement un manque de coordination, de cohérence et de compatibilité entre les différents organismes qui interviennent dans la ville. Chacun divise le territoire de la ville selon ses besoins et ses intérêts propre.

2.16. Conclusion

Durant son histoire, la ville algérienne est devenue le résultat de différents processus complexes dont la croissance rapide actuelle a mené ses agglomérations vers une gestion de l'espace souvent brutale et mal accompagnée, au point de générer aujourd'hui une accumulation de maux spatiaux et sociaux avec une perte de repères de citoyens chez la population algérienne.

Dans la ville de Khenchela malheureusement plusieurs découpages existent en fonction des besoins de chaque organisme et sans prendre en compte les autres. Mais ces découpages reflètent la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même des agglomérations de la ville. Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis et d'être en complémentarité avec les autres, sans se substituer à un autre dans le but d'une bonne gestion territoriale ainsi que pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre de développement durable et de bonne gouvernance,

Qu'apporte la gouvernance à la qualité de vie des habitants de la ville de Khenchela:

La mise en place d'une gouvernance, surtout en milieu urbain, peut permettre de faire progresser une qualité de vie dont les critères changeront en permanence dans le temps, en termes de collaboration avec les collectivités locales et satisfaction des rapports avec elle. Il me semble aujourd'hui que les pouvoirs locaux sont la bonne unité territoriale pour être proactif en matière de qualité de la vie.

C'est le lieu actuel de tous les dynamismes en matière de développement durable, Dans ce contexte, la prise en compte de la dimension sociale soulève la question de la durabilité sociale et implique que "les politiques publiques - économiques, sociales et environnementales – ne causent pas de dysfonctionnements sociaux tant ils remettent en cause les possibilités d'amélioration du bien-être pour l'ensemble de la population actuelle comme à venir".

Il en résulte trois critères de durabilité : l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des potentialités disponibles et transmissibles. Sur cette base, il devient possible de veiller à ce que l'ensemble des acquis sociaux puissent être transmis d'une génération à l'autre sans que surgissent le risque

d'une régression généralisée, du fait de leur contact direct avec les populations et de leurs responsabilités sur les champs qui influent directement :

Les actions de proximités

- Accessibilité, éducation, culture, développement économique, sécurité et santé,
- D'impliquer directement les citoyens dans la gestion par le biais de - Fourniture de moyens de transport pour atteindre chaque district de la ville
- La création d'antennes des différentes administrations (antenne APC, Poste salle de soins etc....)

La citoyenneté pour une meilleure qualité de vie :

La ville de Khenchela comme toutes les villes appartient à ses habitants. C'est une évidence que les structures politiques ont rarement prise en compte jusqu'ici. Le quartier doit s'adapter aux besoins de sa population, et non l'inverse : c'est là tout l'intérêt des nouvelles formes de participation citoyenne, démarche de gestion urbaine et sociale de proximité qui vise à améliorer la qualité de vie dans les quartiers et le service rendu aux habitants, au quotidien.

Le diagnostic social et urbain des principaux quartiers d'habitat social nécessite de développer une action à court terme de gestion urbaine et sociale de proximité dans le but principal d'améliorer l'image de ces quartiers :

- Faire associer les habitants avec la création des comités et associations de quartier
- La nécessité d'intervenir sur ces quartiers. La proximité d'équipements publics antenne APC, PTT, ou au moins une salle de soins, un terrain sportif comme (l'exemple des terrains sportifs de proximités matico).
- La collecte des déchets ménagers.
- Régler les problèmes d'accessibilité : certains habitants se sentent loin du centre-ville et estiment qu'il est difficile de s'y rendre.
- La gestion territoriale (entretien et gestion des espaces extérieurs, éclairage public, stationnement, de voirie, statut des espaces...).

Ces nouvelles formes de citoyenneté favorisent le contact entre les collectivités locales et les habitants soit par les contacts directs ou par les représentants (associations des quartiers) pour une meilleure qualité de vie de tous les habitants.

CHAPITRE 3

LES DISPARITES DANS LA QUALITE DE VIE DES QUARTIERS DE LA VILLE : METHODOLOGIE ET TECHNIQUES D'ANALYSES

3.1. Introduction

Appréhender la question des disparités dans la qualité de vie des quartiers de la ville qui est l'un des objectifs de cette recherche, nécessite tout d'abord un important travail de déconstruction de la notion et une exploration approfondie des éléments qui la fonde, de manière à engager le travail de rupture préalable à la construction de l'objet méthodologique.

La ségrégation est souvent repérée à l'échelle de la ville et au sein de la ville, à l'échelle des quartiers. Cependant, l'analyse localisée des phénomènes invite aussi à préciser cette approche. Les dimensions spatiales des inégalités en milieu urbain constituent un thème central de la sociologie urbaine (et ce depuis ses origines), et les évolutions récentes des villes ont contribué à placer la question de la différenciation socio-économique, et les disparités.

3.2. Définition du périmètre d'étude

Pour expliciter les inégalités au sein des quartiers de la ville, il a été entrepris une enquête par questionnaire dans cinq quartiers choisis selon les critères suivants:

- a. La localisation géographique des quartiers par rapport au centre historique**
- b. La date de création des quartiers,**
- c. La typologie de l'habitat,**
- d. La morphologie urbaine des quartiers,**
- e. L'état physique des constructions.**

Chacun des quartiers d'étude est caractéristique et renvoie à plusieurs problèmes structurels, économiques et sociaux spécifiques.

Pour combler le manque d'information nécessaires à notre étude et notamment la délimitation des quartiers, champs de nos investigations, nous avons procédé par une superposition des cartes des quartiers de la ville de Khenchela fournies par l'APC et la carte des districts de l'ONS. Cette méthode nous a permis de calculer le nombre d'habitants par quartier d'étude.

3.2.1. Le quartier du centre-ville (la ville coloniale) : un cachet identifiable.

Il représente le centre de la ville de Khenchela. Il est considéré comme l'entité urbaine la plus ancienne. Il se compose du noyau colonial et de quelques rues périphériques.

Cette entité qui se distingue par son organisation spatiale, sa morphologie et son architecture spécifique, a été créée entre 1872 et 1912. Elle présente une structure urbaine basée sur un découpage régulier où l'îlot constitue l'élément de base et la caractéristique fondamentale qui le distingue des autres tissus composant la ville.

Cet espace urbain présente un plan orthogonal (plan en damier) où les habitations sont séparées par les rues.

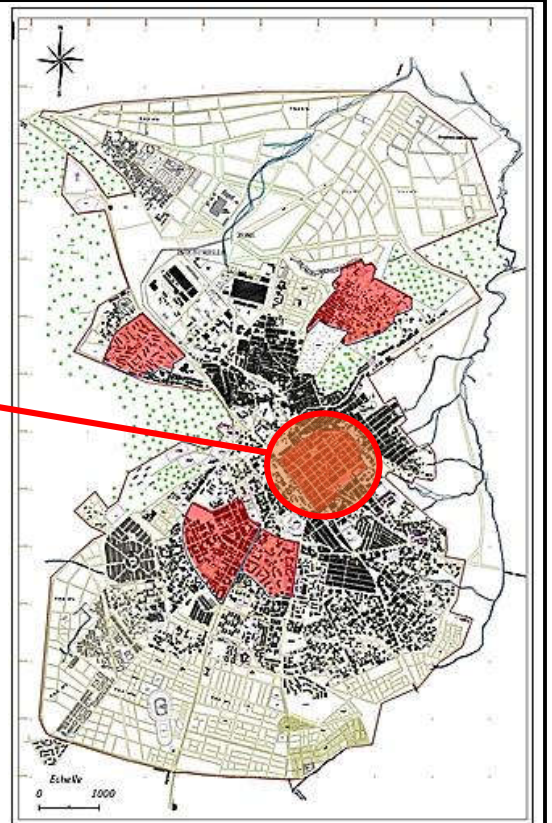
Couvrant une superficie de 134,13 hectares soit 4,19 % de la superficie totale de la ville, on y trouve quelques équipements administratifs et services (l'ex siège de l'APC actuellement siège de la Daïra, groupement de la gendarmerie, différentes directions et services techniques, hôpital, banques, hôtels, agences de voyages et des commerces) généralement situés aux RDC.

L'état actuel de ce quartier reflète l'image d'un tissu en déclin, ne répondant plus aux exigences d'une véritable centralité en raison du glissement de cette dernière vers le quartier Bouzid qui s'est érigé en un véritable centre commercial et auquel on a attribué le surnom de DUBAI en référence au quartier DUBAI d'El Eulma qui a acquis une réputation nationale.

Carte 15 : Le quartier centre-ville (la ville coloniale)

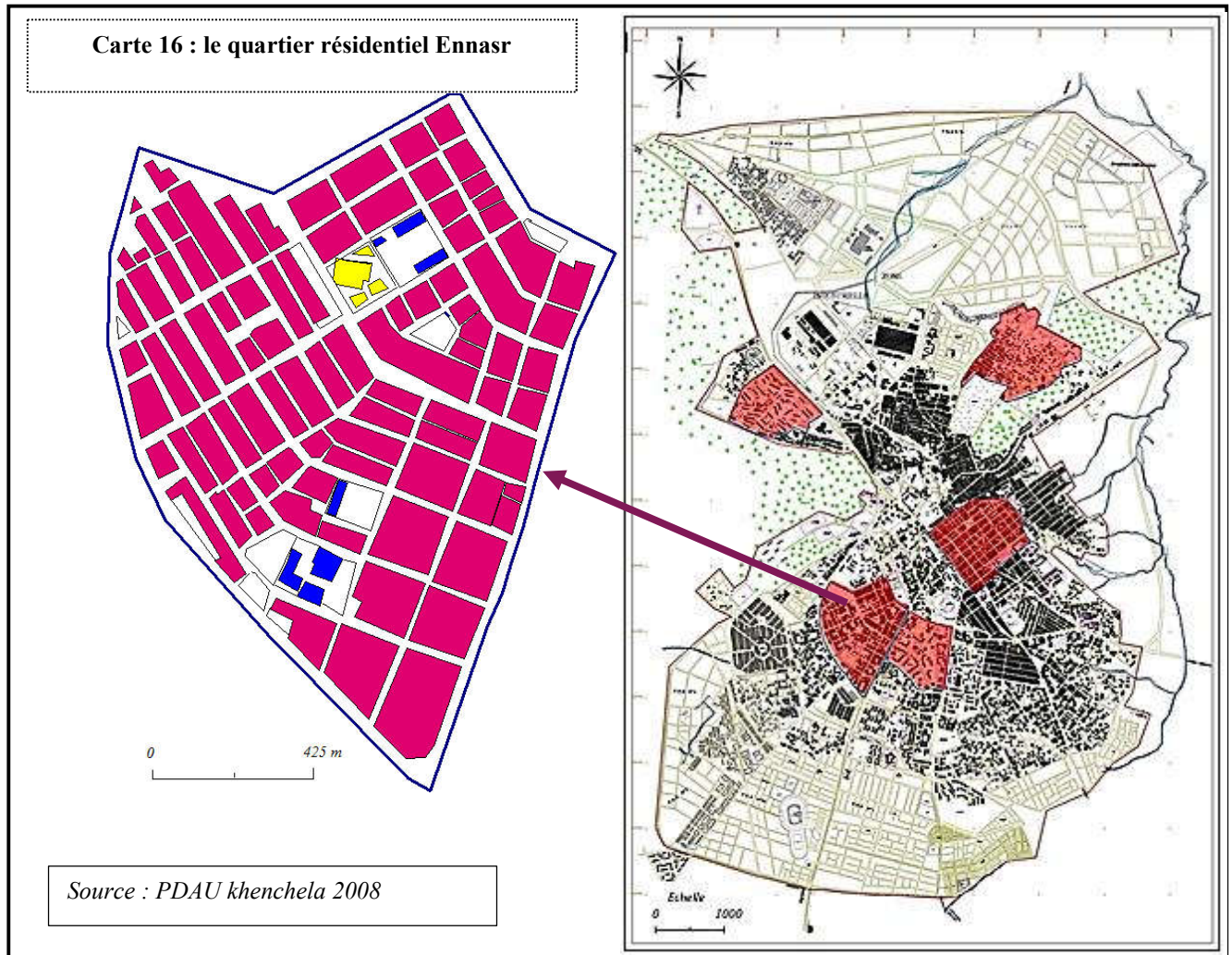


Source: Google Earth plus PDAU 2008



3.2.2. Un quartier résidentiel Ennasr-Saada

Crée durant la période 1977-1987 (lotissement Ennasr), ce quartier occupe 199.74 Ha, soit 6.24 % de la superficie totale de la ville. Il se caractérise par un tissu homogène, constitué d'habitat individuel structuré par deux axes importants : La route de Babar et la route Ali Nemer.



3.2.3. Un quartier social de la Ville planifiée (proche du centre-ville) : les 700 logements :

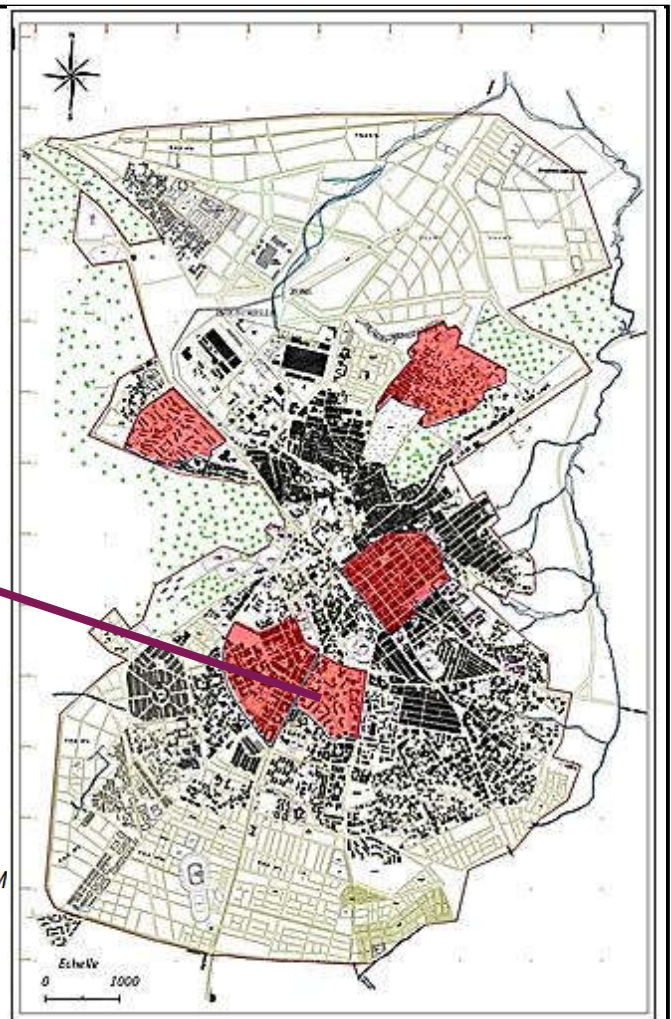
Délimité par les rues Soufi Ali et Sahraoui Amar, ce quartier a été créé durant la période 1977-1987. Il occupe une superficie 129.29 ha soit 4.04 % de la superficie totale. Cette entité est constituée par un habitat collectif et des espaces vides dégradés et non aménagés. Il regroupe quelques équipements administratifs et de services (hôtel de finance, CEM et un hôtel).

Carte 17: le quartier social les 700 logements



 Immeuble d'enquêtes 0 317 M

Source : PDAU khenchela 2008



3.2.4. Le quartier la Concorde ou 1000 logements (Route de Batna) : Un autre quartier de l'habitat social proche de la zone industrielle.

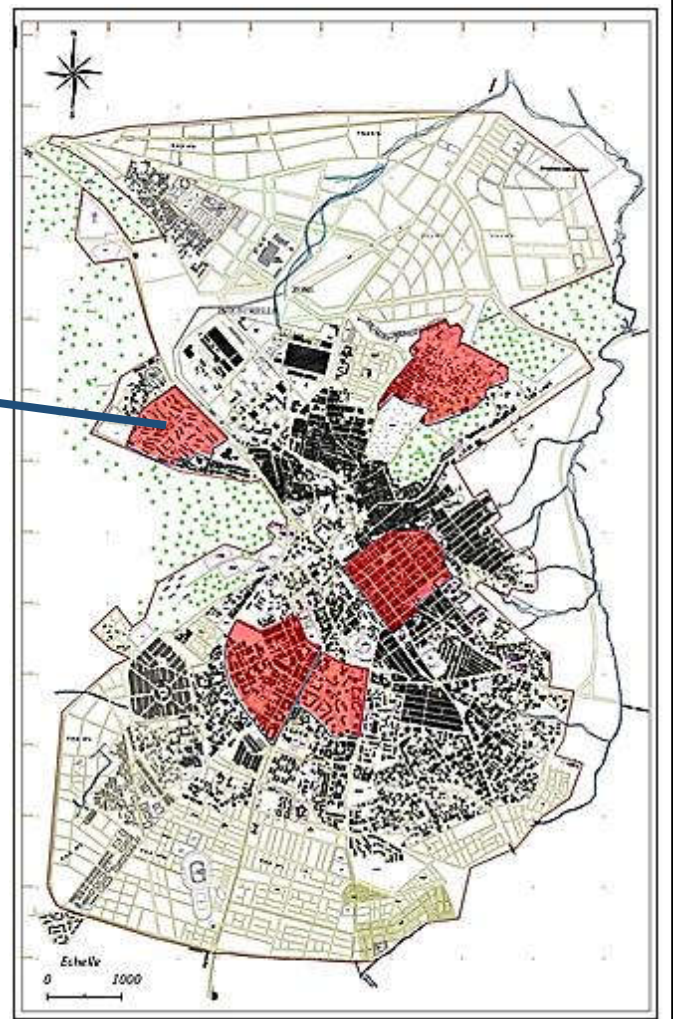
Limité par l'allée du 20 Août 56 et la forêt Chabor, ce quartier a été créé entre 1984 et 2000. Il s'étend sur une superficie de 105.07 Ha soit 3.28 % du total.

Malgré sa situation stratégique sur le grand boulevard auquel il tourne le dos, il est marginalisé et dépourvu de tout équipement et service. Ce quartier manque d'espaces verts, de jeux et de détente malgré la disponibilité de nombreuses poches vides non aménagées.

Carte 18 : le quartier social la concorde ou 1000 logements (Route de Batna)



Source : PDAU khenchela 2008

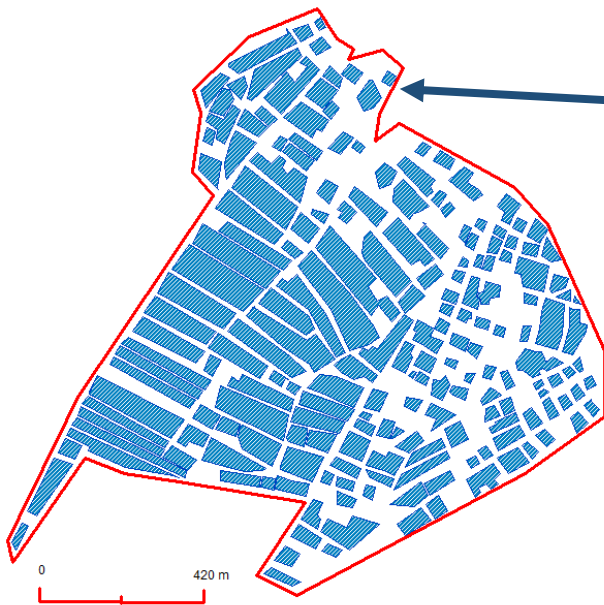


3.2.5. Un quartier précaire, Ennour (Texas) un espace très monotone.

Située entre la zone industrielle et la rue Achim Amar, cette entité a été créée entre 1954 et 1966. Elle occupe une superficie de 143.91 Ha soit 4.50 % de la superficie totale de la ville.

Il concentre la majorité de l'habitat spontané, très dense, non aménagé, très marginalisé et d'accès difficile. En raison d'une urbanisation rapide et anarchique Il ne dispose d'aucun équipement ni service.

Carte 19 : le quartier précaire Ennour (Texas)



Source : PDAU khenchela 2008

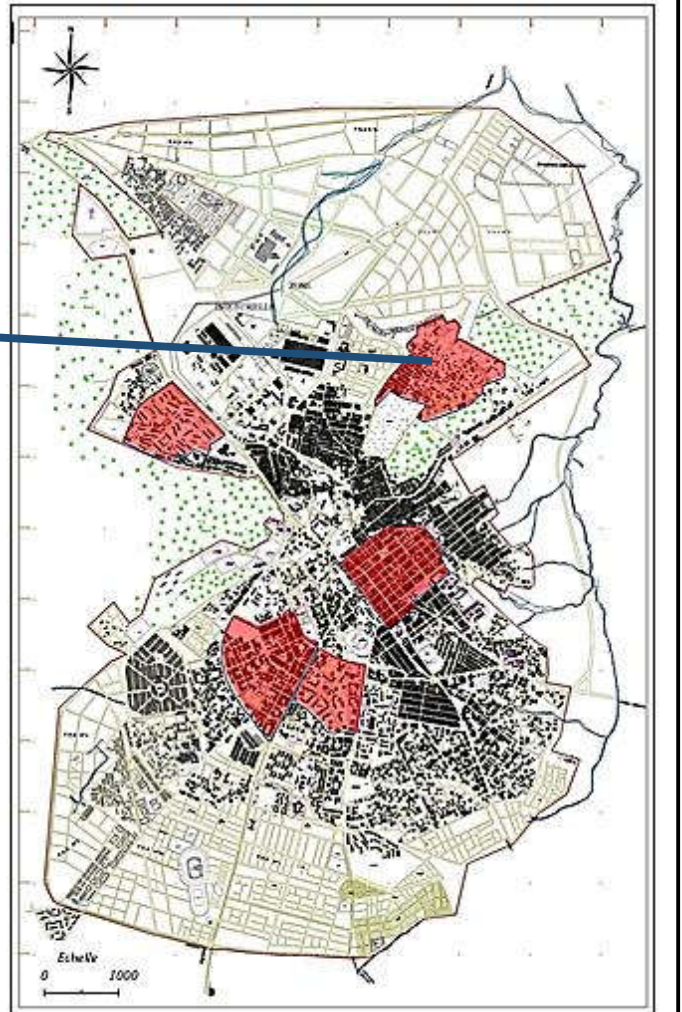


Tableau 15 : La population enquêtée dans les 5 quartiers en 2015

(Avec un taux d'accroissement de 2,3) Taille de ménage en 2011 est de 5.86 en Algérie

QUARTIER	N° DISCTRICT	Population /DIST	POP/TOT	taux d'acc	Nbre de ménage/Quart	Taille echant estim	taille lancée
QUARTIER CENTRE VILLE	15	1061	2846	2,3	484	48	62
	18	1011					
	38	774					
ESSAADA (RESIDENTIEL)	41	695	3926		918	92	103
	42	838					
	43	751					
	44	868					
	45	764					
	52	806					
700 logements	53	844	3987		932	93	102
	54	861					
	55	712					
	99	1030					
	100	594					
	101	918					
1000 logements	102	846	6073		1420	142	144
	103	852					
	104	995					
	105	840					
	106	844					
	114	1133					
lotissement Ennour (Texas)	114	1133	4628		1082	108	111
	115	800					
	116	712					
	117	1081					
	118	902					
Total			21460		4837	484	522

Source ONS Constantine 2016

3.3. Concepts et définitions utilisés

Les principaux concepts et définitions utilisés dans le présent document sont les suivants :

Ménage: Un ménage ordinaire est généralement composé d'un groupe de personnes :

- Vivant ensemble sous le même toit.
- Sous la responsabilité d'un chef de ménage.
- Préparant et prenant ensemble les principaux repas.

Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, le mariage ou par alliance.

- Une personne vivant seule dans un logement peut constituer un ménage.
- Un ménage ordinaire peut être constitué d'une ou plusieurs familles
-

3.4. Type de construction : Immeuble d'habitation.

C'est une construction de plusieurs étages composée de plusieurs logements indépendants.

Villa ou étage de villa: C'est une construction composée d'un ou de plusieurs étages, qui forment généralement un seul logement. Une maison individuelle appartient aussi à ce type de construction. Maison traditionnelle (haouch): C'est une construction composée d'un ou plusieurs logements autour d'une cour. Construction précaire: c'est une construction sommaire bâtie avec des moyens de fortune (roseaux, planches, cartons, tôles, etc.). Autre : C'est une construction qui ne répond à aucune des descriptions précédentes, exemple : un chalet... Statut d'occupation du logement : Propriétaire ou copropriétaire :

Se dit d'un ménage qui est propriétaire de l'intérieur du logement qu'il occupe. Accédant à la propriété : Dans ce cas, le ménage est en train de rembourser le crédit qu'un organisme financier lui a consenti. Locataire : Le ménage habite un logement qui ne lui appartient pas et auquel il paye un loyer. Ce logement peut appartenir à une personne (privé) ou à un organisme d'habitation public. Si ce locataire ne paye pas de loyer, il est logé gratuitement que ce soit chez un organisme public ou un privé. Un indu occupant est un ménage qui ne doit pas occuper les lieux où il a élu domicile (cas des anciennes fermes, bidonvilles). Occupé: C'est une personne qui a travaillé au moins une heure durant la semaine de référence, moyennant une rémunération en espèces ou en nature. Toute personne effectuant son service national pendant la semaine de référence est considérée comme occupée.

La semaine de référence pour l'enquête consommation est la semaine (les sept derniers jours) qui précède le premier passage de l'enquêtrice dans le ménage. Il est à noter que l'organisation sur terrain pour la collecte des données nécessite un décalage dans le démarrage de l'enquête.

Ceci a fait que la période de référence pour l'activité des ménages est différente. D'autre part, les ménages enquêtés de l'enquête consommation sont répartis le long de toute l'année.

3.5. Enquêtes sur les ménages

Les enquêtes sur les ménages sont devenues au cours des 60 à 70 dernières années l'une des principales sources de données permettant d'expliquer les phénomènes sociaux. Elles sont parmi les méthodes de collecte de données les plus souples. En théorie, presque tout sujet en rapport avec la population peut être analysé par le biais d'enquêtes sur les ménages. Ainsi, utiliser les ménages comme unités d'échantillonnage secondaires est chose commune dans le contexte de la plupart des stratégies d'échantillonnage géographique (voir chapitres 3 et 4 du guide). Pour une enquête par sondage, l'on sélectionne une partie de la population, et des observations sont faites ou des données sont rassemblées à son sujet pour être ensuite extrapolées à l'ensemble de la population.

Comme, dans une enquête par sondage, les enquêteurs ont moins de travail et plus de temps est réservé à la collecte des données, la plupart des questions peuvent être traitées plus en détail que dans le cadre d'un recensement. En outre, comme il n'est pas nécessaire d'avoir autant d'enquêteurs sur le terrain, il est possible de recruter des personnes mieux qualifiées et de leur dispenser une formation plus intensive que pour un recensement. La réalité est que les recensements ne permettent pas de rassembler toutes les données dont un pays a besoin; les enquêtes sur les ménages sont par conséquent un moyen de rassembler continuellement les informations supplémentaires ainsi que les nouvelles informations requises. Grâce à leur souplesse, les enquêtes sur les ménages constituent un excellent moyen de rassembler les données nécessaires à l'élaboration de statistiques qu'il serait autrement difficile de se procurer.

3.6. Types d'enquêtes sur les ménages

Beaucoup de pays ont institué des programmes d'enquêtes sur les ménages qui comprennent des enquêtes périodiques et des enquêtes ad hoc. À cet égard, il est bon que le programme d'enquêtes sur les ménages soit incorporé au système national intégré de collecte de données statistiques. Pendant les périodes intercensitaires, les enquêtes sur les ménages peuvent être l'élément de ce système à utiliser pour compiler des statistiques sociales et démographiques.

Le Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquêtes sur les ménages (NHSCP) a été un vaste effort visant à aider les pays en développement à établir des dispositifs nationaux d'enquête et des moyens statistiques nécessaires pour rassembler les informations socioéconomiques et démographiques requises concernant le secteur des ménages. Ce programme a été réalisé pendant près de 14 ans, de 1979 à 1992. Lorsqu'il s'est achevé, une

cinquantaine de pays y avaient participé à un moment ou à un autre. Son principal résultat a été la promotion et l'adoption par les pays de programmes d'enquêtes intégrées, continues et polyvalentes sur les ménages. En outre, le Programme a encouragé le renforcement des capacités en matière d'enquêtes par sondage, surtout dans les pays d'Afrique.

Plusieurs types d'enquêtes sur les ménages peuvent être menées pour rassembler des données sociales et démographiques : enquêtes spécialisées, enquêtes à phases multiples, enquêtes à champs multiples et enquêtes longitudinales. Le type d'enquête à choisir dépendra de différents facteurs, dont la question à étudier, les ressources disponibles et les considérations logistiques.

Les enquêtes spécialisées portent sur des questions ou des sujets ponctuels comme l'emploi du temps ou la situation nutritionnelle. Ces enquêtes peuvent être périodiques ou ad hoc.

Les enquêtes à phases multiples consistent à rassembler des informations statistiques en plusieurs étapes, chacune préparant la suivante. La phase initiale porte habituellement sur un échantillon plus nombreux que les suivantes. Son but est de filtrer les unités d'échantillonnage à la lumière de certaines caractéristiques de façon à déterminer si ces unités pourront être utilisées lors des phases ultérieures.

Ces enquêtes constituent un moyen d'un bon rapport coût-efficacité de cerner la population cible qui servira à rassembler des informations détaillées sur une question spécifique lors des phases ultérieures. De telles enquêtes sont utilisées notamment pour étudier des questions comme les handicaps ou la prévalence des enfants orphelins.

Les enquêtes à champs multiples ont pour but de rassembler des données sur plusieurs sujets simultanément. Cette approche est généralement plus économique que la réalisation de plusieurs enquêtes portant chacune sur une question distincte.

Les enquêtes longitudinales, quant à elles, ont pour but de rassembler des données concernant les mêmes unités d'échantillonnage tout au long d'une certaine période. Les intervalles peuvent être mensuels, trimestriels ou annuels. Le but de ces enquêtes est de mesurer l'évolution de certaines caractéristiques de la population considérée sur une période déterminée. Le principal problème que soulève ce type d'enquête est le taux élevé d'attrition des déclarants. L'effet de conditionnement peut également poser un problème.

3.7. Avantages et limitations des enquêtes sur les ménages et des recensements

Les enquêtes sur les ménages ne sont pas aussi onéreuses que les recensements, mais elles peuvent néanmoins être fort coûteuses si les résultats doivent être produits séparément pour des circonscriptions administratives relativement réduites comme une province ou un district. À la différence d'un recensement, dans le cas duquel des données seront rassemblées pour des millions de ménages, une enquête par sondage est habituellement circonscrite, pour des

considérations de coût, à un échantillon de quelques milliers de ménages, ce qui limite sérieusement la possibilité pour de telles enquêtes de produire des données fiables pour des régions d'étendue réduite. La corrélation entre les dimensions de l'échantillon et la fiabilité des données pour des régions et des domaines réduits est étudiée dans les chapitres suivant.

Les enquêtes sur les ménages ont les avantages suivants sur les recensements : a) Comme indiqué ci-dessus, le coût total d'une enquête est généralement inférieur celui d'un recensement, ce dernier exigeant des ressources humaines, financières, logistiques et matérielles considérables. Un échantillon probabiliste, s'il est sélectionné et analysé comme il convient, permettra d'obtenir des résultats exacts et fiables qui pourront servir de base à des extrapolations à l'ensemble de la population. Pour certaines estimations comme le taux synthétique de fécondité, par conséquent, un recensement n'est pas absolument indispensable;

D'une manière générale, les enquêtes par sondage donnent des informations statistiques de meilleure qualité car, comme on l'a vu, elles permettent de recruter des enquêteurs mieux qualifiés et mieux formés. Le suivi peut également être meilleur car les superviseurs sont habituellement bien formés et le ratio entre les superviseurs et les enquêteurs peut parfois être de 1 à 4. En outre, l'on peut utiliser du matériel technique plus perfectionné pour prendre des mesures physiques lorsque celles-ci sont nécessaires. Dans le cas d'un recensement, la qualité des données se trouve parfois affectée par l'envergure même de l'opération, laquelle peut entraîner des défaillances de la qualité à différentes étapes et ainsi une incidence élevée d'erreurs autres que des erreurs d'échantillonnage; c) Une enquête par sondage offre une gamme de choix plus large et plus de souplesse qu'un recensement pour ce qui est du degré de détail de l'étude et du nombre de points que peut viser le questionnaire. Il peut ne pas être possible de rassembler des informations de caractère plus spécialisé lors d'un recensement car le nombre de spécialistes ou la quantité de matérielle.

3.8. Les outils d'analyse

3.8.1. L'enquête par questionnaire

L'usage de l'enquête par questionnaire, comme tout instrument d'investigation se propose d'éclairer les réalités du terrain et l'appréhension de la qualité de vie.

Le recours au questionnaire permet ainsi une inférence statistique pouvant vérifier les hypothèses énoncées et les compléter par des renseignements chiffrés.

Les enquêtes par questionnaire sont en mesure de fournir des connaissances à la fois sûres :

- Des faits « objectifs » concernant l'environnement (logement, liens familiaux,),

- Des comportements (groupes socioprofessionnels) selon les caractéristiques personnelles des individus (âge, niveau de formation, revenu,) ; et
- Des jugements subjectifs (opinions, attitudes ou attentes) concernant des faits, des idées, des événements ou des personnes.

3.9. Technique d'échantillonnage.

– Définition

Cette technique d'échantillonnage consiste à tirer au hasard parmi tous les éléments d'une population ceux qui feront partie d'un échantillon.

« Aléatoire » signifie qu'on procède par tirage au hasard.

« Simple » signifie que le tirage au hasard se fait du premier coup parmi toutes les unités statistiques; il n'y a donc aucune forme de division de la population en sous-ensembles avant de procéder au tirage. On a vu, lorsqu'on a abordé l'échantillonnage par grappe que l'on peut regrouper les unités statistiques en « amas ou grappe » et procéder à un tirage entre les grappes ou les amas; il s'agit alors d'un échantillonnage aléatoire complexe.

3.9.2. Avantages et inconvénients

Avantage

Cette technique présente évidemment les avantages de toutes les techniques d'échantillonnage aléatoire:

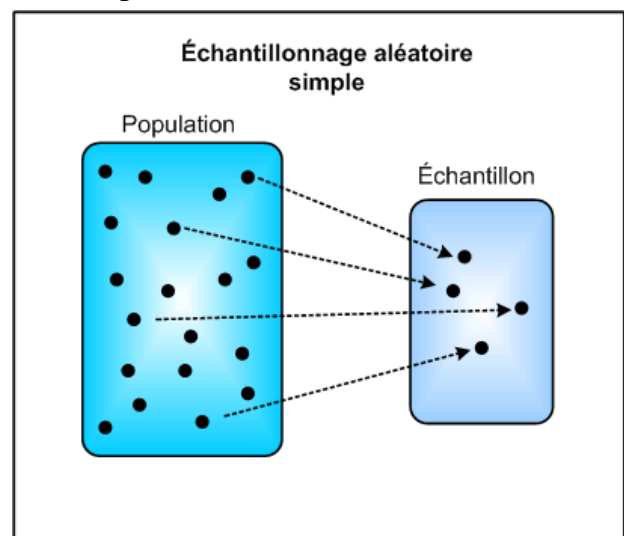
- Les subjectivités humaines et les circonstances particulières n'ont pas joué dans le choix des unités statistiques de l'échantillon; les statisticiens ont établi qu'il arrive fréquemment (mais pas toujours) qu'on parvienne à générer des échantillons représentatifs lorsque la taille d'échantillon est suffisante. De fait, les statisticiens ont pris une population et ils ont calculé une donnée, par exemple la moyenne d'âge; puis ils ont construit, en utilisant une technique d'échantillonnage aléatoire, des échantillons; ensuite, ils ont calculé la moyenne d'âge des gens dans chaque échantillon; ils ont découvert que la moyenne d'âge obtenue dans le cas des échantillons se rapprochait très souvent (mais pas toujours) de la «vraie» moyenne d'âge, soit celle de la population; bref, les échantillons générés aléatoirement reflètent assez souvent et assez bien la situation d'une population (plus loin dans le cours, nous préciserons plusieurs aspects).
- Comme on peut calculer les chances de chaque élément d'appartenir à l'échantillon, il devient possible de généraliser, c'est-à-dire de déterminer jusqu'à quel point les résultats obtenus avec l'échantillon s'appliquent à la population. (Plus loin, dans le cours, nous verrons les techniques mathématiques qui nous permettent de faire cela: par exemple, déterminer la moyenne d'âge d'une population à partir de la moyenne d'âge des personnes se trouvant dans un échantillon généré aléatoirement).

- On doit cependant insister sur le fait que, parmi toutes les techniques d'échantillonnage aléatoire, la technique simple est considérée comme étant celle pouvant, le plus souvent, générer les échantillons les plus représentatifs.

3.9.3. Inconvénient

Pour appliquer cette technique d'échantillonnage, il faut assez souvent la liste de toutes les unités statistiques formant la population. Comme nous l'avons vu, cette liste, parfois, ne peut être construite. D'autres fois, la liste existe, mais elle n'est pas accessible; ainsi, Statistique Canada dispose de plusieurs listes relatives à toute la population canadienne, mais il refuse habituellement de les laisser utiliser par des chercheurs, et cela, afin de préserver l'intimité des gens.

Figure 19: méthode d'échantillonnage aléatoire simple



3.10. La construction de l'échantillon :

Pour le lancement du questionnaire une méthode d'échantillonnage aléatoire simple (EAS) a été choisie en respectant la taille de chacun des quartiers choisis. Au préalable, nous avons élaboré une méthodologie permettant un tirage aléatoire sans risque de sur - représentation. L'échantillon finalement réalisé comprend 342 ménages.

3.10.1. L'échantillonnage aléatoire simple

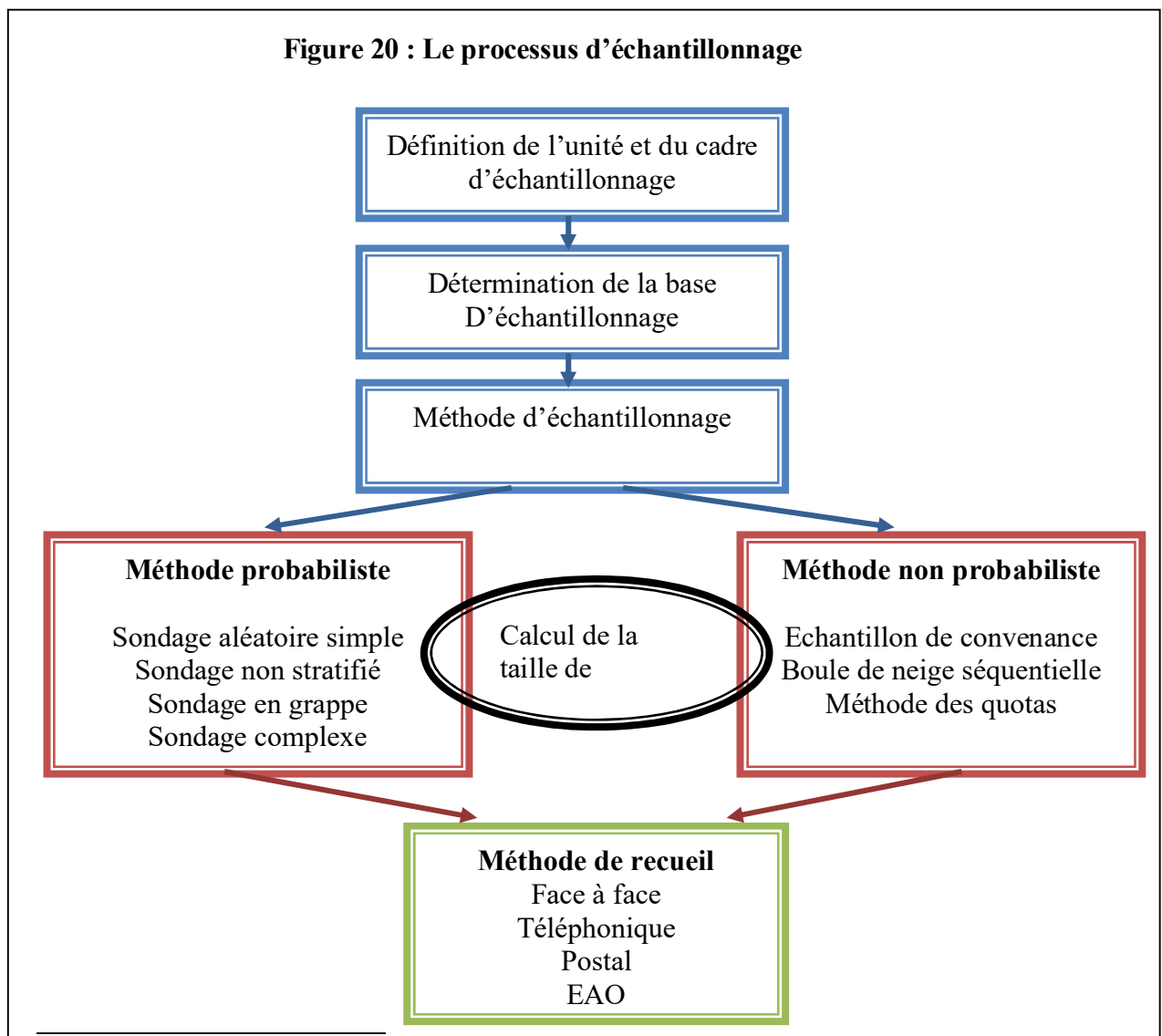
L'échantillonnage aléatoire simple est la méthode d'échantillonnage la plus facile à appliquer et la plus couramment utilisée. L'avantage de cette technique tient au fait qu'elle n'exige pas de données additionnelles dans la base de sondage (comme des régions géographiques) autres que la liste complète des membres de la population observée et l'information pour les contacter. Également et puisque cette méthode est simple et la théorie qui la sous-tend est bien établie, Il existe des formules-types pour déterminer la taille de l'échantillon, les estimations, etc. Ces formules sont faciles à utiliser.¹⁶²

¹⁶² GROUPE CHADULE. (1997). *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Armand Colin. Paris

Dans un échantillonnage aléatoire simple (EAS), chaque membre d'une population a une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon. Chaque combinaison de membres de la population a aussi une chance égale de composer l'échantillon. Ces deux propriétés définissent un échantillonnage aléatoire simple. Pour ce faire, on dresse une liste de toutes les unités incluses dans la population observée pour sélectionner un échantillon aléatoire simple. Dans un premier temps, on sélectionne le type d'échantillon. Dans ce cas nous choisissons un échantillon aléatoire, où chaque citoyen a la même possibilité d'être sélectionné. Si l'objectif d'estimer la proportion de citoyens favorables par quartier, ou classe sociale ou intervalle d'âge n'est pas atteint, on opte pour un autre type d'échantillon. ¹⁶³

3.10.2. Le processus d'échantillonnage

L'échantillonnage peut être décrit comme une succession d'étapes tel que représenté dans la figure 20 ¹⁶⁴ :



¹⁶³ GERARD B., LUISE M. (1998) Méthode quantitative et analyse de données en sciences humaines SMG

¹⁶⁴ <http://tecfa.unige.ch/staf/staf-d/merino/UDO/th-echantillon1.html>

3.10.3. Déroulement de l'enquête

A. Une pré-enquête dans trois parmi les cinq quartiers choisis

Cette pré-enquête a été réalisée avant le lancement de l'enquête avec la participation de quelques spécialistes en sociologie urbaine, et en géographie et quelques habitants des trois quartiers de la ville.

Elle a concerné 75 ménages appartenant aux quartiers urbains choisis :

- a. Le centre-ville
- b. Le quartier les 700 logements et
- c. Le quartier précaire Ennour « Texas ».

Le choix des trois sites d'enquête ne visait pas la constitution d'un échantillon représentatif des quartiers en difficulté. Il s'agit seulement d'une pré-enquête dans le but est d'approcher la diversité de ces quartiers en particulier, la diversité socio-spatiale en se basant sur la typologie de l'habitat.

Notre questionnaire s'appuie sur trois rubriques qui portaient sur les données suivantes :

RUBRIQUE1 : Caractérisation Sociodémographique Des Habitants

1. Genre
2. Age
3. Votre statut familial ?
4. Les enfants ?
5. Niveau d'instruction :
6. Le niveau de scolarité de vos enfants :
7. 8. Combien de personnes vivent dans votre maison ?
8. 9. Combien de ménages dans votre maison
9. Activité professionnelle :
10. Type de votre contrat de travail ?
11. Lieu du travail
12. Mode de déplacement pour rendre le travail ?
13. 14. Vous - votez ?
14. 15. quelles sont Les raisons

RUBRIQUE2 : Environnement Physique (Logement, Quartier)

16. Depuis quelles d'années habitez-vous ce quartier ?

17. Vous habitez :

- a. Villa
- b. 2. Maison familiale à un ou deux étages
- c. 3. Maison traditionnelle simple
- d. 4. Immeuble d'appartement (bloc)
- e. 5. Constructions précaires
- f. 6. Autre:

18. Statut d'occupation :

- a. Propriétaire
- b. 2. Locataire
- c. 3. Loge chez un proche (maison familiale)
- d. 4. Logement de fonction
- e. 5. Autre

19. Dans le logement vous bénéficiez de :

- a. Mode d'éclairage (électricité)
- b. Source d'énergie utilisée (gaz de ville)
- c. Eau à boire dans la maison
- d. Mode d'évacuation des eaux usée.

20. Nombre de pièces dans le Logement, Usage d'habitation

21. Nombre de pièces dans le Logement. Autres usages (Ex : cuisine, magasin garage) ;

22. Comment évaluez-vous l'état de:

- a. Nature des murs
- b. Nature du toit
- c. Nature du sol des pièces d'habitation

25. Comment évaluez-vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

26. Quelle étage

27. Combien de fois avez -vous déménagé dans 10 dernières années 2003-2013 ?

28. Quelles sont les raisons qui vous feraient demeurer au même endroit ?

29. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans lequel vous aimerez vivre ? vivre dans une maison ou logement de grande taille (type F3 et plus)

30. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans lequel vous aimerez vivre ? vivre dans maison ou logement (en cas de location)

- a. Dont le loyer ou les frais sont abordable
- b. Pouvoir posséder un espace ou un jardin ou une clôture
- c. Pouvoir vivre dans un quartier calme et tranquille
- d. Pouvoir d'atteindre rapidement le centre-ville par le moyen de transport (public ou privé) ou à pied

34. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans lequel vous aimerez vivre ?

- a. Faire les achats (courses) de tous les jours dans mon quartier
- b. Que mes enfants puissent aller à l'école sans peur dans mon quartier
- c. Pouvoir me promener le soir ou en dehors des heures de travail sans peur dans mon quartier

37. Pour votre cadre de vie quotidienne, quelles sont les caractéristiques de votre quartier qui vous semblent les plus importants ?

38. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ?

- a. La tranquillité de votre quartier
- b. Le niveau d'équipement de votre quartier En commerce et services

- c. L'aspect esthétique de votre quartier
 - d. La qualité environnementale naturelle
 - e. La taille et le confort du logement
 - f. Vos liens sociaux avec votre quartier (famille, Arch)
 - g. La taille et le confort du logement
45. Indiquer les caractéristiques qui vous paraissent être les plus importantes
46. D'une façon générale êtes-vous satisfait de l'emplacement de votre logement
47. Si Non quelles sont les raisons ?
48. Parmi cette liste, quels sont les éléments que vous jugez les plus important pour votre cadre de vie quotidienne dans le quartier :
- a. L'assainissement
 - b. Densité de la population dans votre quartier
 - c. Protection contre les inondations
 - d. La diminution de la criminalité dans le quartier
 - e. Trottoirs non squattés par les vendeurs
 - f. Circulation piétonne dans le quartier
 - g. Le respect des normes d'hygiène
 - h. La clôture autour du lieu de résidence
 - i. La présence de parking, jardin
 - j. L'intervention des services de la commune
49. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya)
- a. Vis-à vis de L'Assainissement
 - b. Vis-à vis de Transport
 - c. Vis-à vis de l'Eclairage public
 - d. Vis-à vis Les inondations
 - e. Vis-à vis du Ramassage de déchets
 - f. Vis-à vis de l'A E P (alimentation en eau potable)
55. Quels sont les éléments qui affectent positivement votre qualité de vie ?
56. Quels sont les éléments qui affectent négativement votre qualité de vie ?
57. Quelle est la plus grande source de la pollution dans votre quartier ?
- 1. Déchets (Domestiques, Agricoles, Industriels, Par les véhicules, Animaux sauvages)
 - 2. Nuisance sonore (Industries, Véhicules, Rue squattée par les vendeurs, Activités, (menuiserie, forgeron ...)
 - 3. Pollution visuelle (Sécurité, Couleur d'immeuble, Manque d'espaces verts, Présence de déchets)
58. Y a-t-il des risques qui menacent votre santé dans votre quartier ?
59. Si Oui précisez :
60. Qu'est-ce que vous attendez d'un espace ou d'un équipement ?
61. En ce qui concerne la sécurité quelles sont les solutions de précaution pour garantir la qualité de vie quotidienne ?

- a. La présence de sûreté urbaine (arrondissement de la police)
- b. Le gardien de bâtiment ou de quartiers
- c. La solidarité des habitants de quartiers
- d. Autre:

RUBRIQUE1 : SERVICES

62. la présence de commerces et de services de proximité participe-t-elle dans votre qualité de vie quotidienne.

63. La présence de service lié à l'éducation

64. La présence de service public

65. la présence de commerces et de services de proximité dans votre quartier

66. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne

- a. -La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail,
- b. -La présence de service public antenne APC, PPT, Sonalgaz, Actel
- c. -La présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire, C
- d. -La présence de service lié à la santé centres de santé (les urgences
- e. -L'accès facile à des commerces près de chez vous
- f. -Le fait de pouvoir sortir (restaurants, gargotier, cafés)
- g. -Rien de tout cela

74. L'apport du commerce dans le quartier

- a. Du lien social
- b. De la sécurité
- c. Des nuisances sonores
- d. De la saleté
- e. Des embouteillages (rues squatté par les vendeurs)
- f. Autres

75. Enfin donnez des expressions plus importantes qui selon vous définissent la qualité de vie dans votre quartier.

3.10.4. L'enquête Finale

L'enquête de terrain s'est déroulée du **21 Mars au 07 Avril 2016** et a été réalisée par une équipe d'enquêteurs constitué par des étudiants de l'université Badji Mokhtar Annaba et des étudiants de l'université Larbi Tébessi Tébessa qui habitent les quartiers choisis. Dans le quartier précaire Ennour (Texas) et en raison du manque de coopération affichée par ses habitants, nous avons recouru aux services de l'Imam de la mosquée, personnalité respectée par ces derniers

L'enquête a été réalisée par entretiens individuels avec les chefs des ménages. Chaque entretien a duré entre 5 à 10 minutes environ. Parallèlement, nous avons effectué un certain nombre d'observations directes sur la qualité de l'habitat et son équipement extérieur afin de procéder à des comparaisons entre les réponses et la réalité du terrain.

Pour garantir la qualité des réponses, nous avons suivi une présentation des objectifs de l'enquête, privilégiant les aspects d'écoute de la population et une meilleure compréhension de leurs problèmes de la qualité et du cadre de vie sociale et d'habitat. Néanmoins, certaines "déformations" n'ont pu être évitées.

Aussi, parmi les contraintes liées à la réalisation de l'enquête on note le refus de la passation du questionnaire et l'impossibilité de comprendre son contenu par certains en raison de leur niveau d'instruction.

Notre intervention auprès des ménages a été sans préavis. En effet, à l'occasion de la pré-enquête, il a été constaté que la présence des autorités locales (agents de la sûreté, de l'APC ou de la wilaya) avec les enquêteurs s'est souvent traduite par des réactions de méfiance de la part des familles. Ce genre de comportement risque de fausser certaines réponses.

Outre l'accès aux logements, la principale difficulté de l'enquête a été la réserve de certaines familles ou ménages, pour diverses raisons relevant essentiellement des coutumes et des traditions locales. Dans l'ensemble, les enquêteurs considèrent que les entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions. Après les inévitables hésitations ou inhibitions de début, la réaction fut partout accueillante et même souvent chaleureuse.

Au total, sur une période de trois mois, il a été administré, vérifié, codé et **saisie 522** questionnaires pour les ménages. (Tableau 15).

Rappelons enfin qu'à l'instar de toute enquête par échantillonnage aléatoire, les chiffres fournis par l'enquête ménages sont des estimations dont l'incertitude peut être calculée. L'imprécision augmente au fur et à mesure que le niveau d'analyse s'affine et que les effectifs bruts enquêtés diminuent.

3.10.5. Le taux de participation par quartier

Le taux de participation diffère d'un quartier à un autre. Cette différence est due au nombre des ménages enquêtés par quartier et au nombre des répondants et des refus.

- Le quartier Texas (110 ménages enquêtés sur 111 contactés) occupe la première position avec un taux de participations de 99.10%.
- Le quartier 700 logements (101 ménages enquêtés sur 102 ménages) dispose du taux de participation important 99.02 % des ménages contactées ont accepté à répondre au questionnaire.
- Le quartier centre-ville occupe la 3^{ème} place 98.10 % ,avec 61 ménages enquêtés contre 62 ménages contactés)
- Pour le quartier résidentiel Ennasr Essaada, le taux de participation atteint 98.10% avec 101 questionnaires répondus contre 103 lancés

- Enfin le quartier Social 1000 logements occupe la dernière place avec un taux de participation qui atteint 95.83 % (138 questionnaires répondus contre 144 lancés) .

Le tableau 16 montre la répartition des questionnaires pour les cinq quartiers d'étude. Nous observons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une taille élevée de l'échantillon pour obtenir une précision raisonnable. On peut vérifier facilement que pour un seuil de signification donné une diminution de la marge d'erreur impliquera une augmentation de la taille de l'échantillon.

Tableau 16 : la répartition des répondants par quartier

Quartier	Nombre de questionnaire lancé	Nombre des répondants	taux réponses/quart %
700 logements	102	101	99,02
1000 logements	144	138	95,83
Essaada	103	101	98,06
Texas	111	110	99,10
Centre-ville	62	61	98,39
Total	522	511	Taux moyen = 98,08

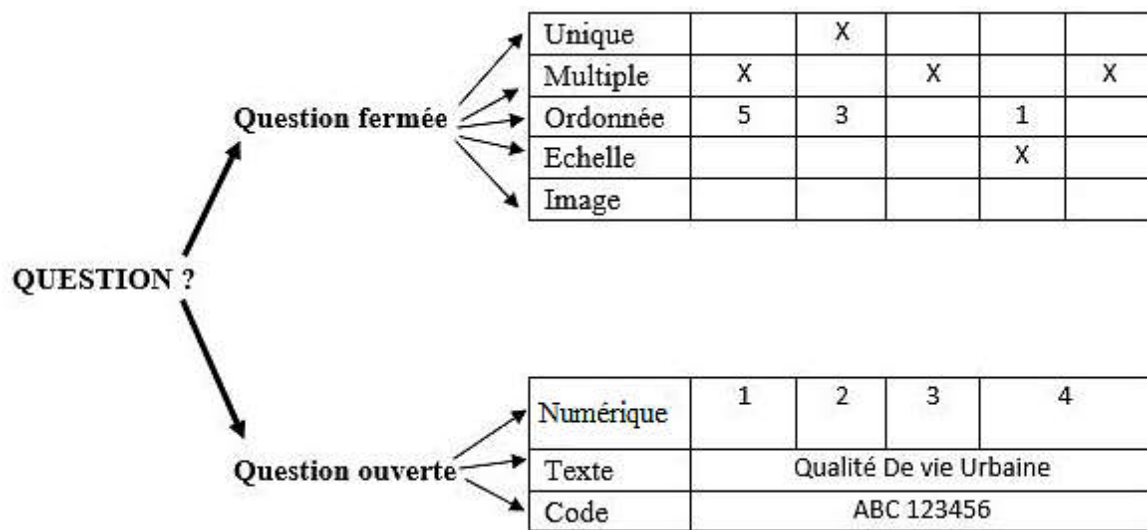
© Brahim. DJEBNOUNE 2016

3.11. Les différents formats de réponses

Le choix du type de question conditionne naturellement le format des réponses qu'on l'on va récupérer. Ce choix est fondamentalement, car il détermine la nature de l'information qu'on l'on va recueillir. Ce choix aussi est intimement lié à l'avancement de notre connaissance sur le sujet que l'on va aborder, en ce sens les questions fermées se prêtent bien aux sujets que l'on maîtrise, dont on connaît déjà les différentes options, une question ouverte permettra de ratisser de ne pas trop influencer les opinions de ne pas voir émerger des réponses convenues et de découvrir peut-être des thèmes de compagnes que l'on n'avait pas encore imaginés.

un questionnaire constitue majoritairement de questions fermes correspond à une démarche plus confirmatoire , les questions sont claires des hypothèses bien définies et l'on veut simplement dénombrer des réponses connues avec mesures les plus scientifiquement possible , un questionnaire dans lequel des questions ouvertes dominante traduit une démarche plus exploratoire on ne connaît pas précisent toutes les facettes du sujet on n'a pas d'idées préconçues sur la nature des réponses que l'on va obtenir on veut les découvrir .

Figure 21: les différents formats de réponses (Sphinx)



3.12. Le traitement des données par ordinateur

3.12.1. Modes de collecte et de traitement des informations

Pour le traitement des résultats, nous avons utilisé le logiciel de création et d'analyse de questionnaires, d'entretiens et de données, nommé **Sphinx en version 5.1.0.3**. (Disponible au niveau de la MRSH, Maison de la recherche université de Caen Normandie).

Ce logiciel permet de concevoir et de traiter des questionnaires tout en analysant des bases de données. Sphinx intègre tous les types de questions : à réponse unique, multiples, numériques, ordonnées, datées et textuelles. Sphinx permet aussi la réalisation de traitements et d'analyses statistiques variés tels que les tris simples, les tris croisés, les profils de variables, les analyses factorielles des correspondances, les analyses en composantes principales. [Accessible aux non-statisticiens, sphinx est le logiciel du métier des chargés d'études, des chercheurs en sciences sociales, géographie, aménagement et pour l'enseignement].

Au sein du logiciel sphinx, nous avons créé : « l'enquête par questionnaire des ménages des quartiers de la ville de khenchela ».

Figure 22 : Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx



L'ensemble des questions ont alors été saisies en fonction d'un nom, d'un libellé, d'un abrégé et d'un code. Le traitement de l'information est fonction du type de question. La création de questions fermées à réponse unique nécessite simplement de saisir l'intitulé des différentes modalités de réponse.

Pour une question fermée à réponses multiples, le principe de saisie reste identique au nombre de réponses maximum qui doit être renseigné.

La possibilité est offerte de préciser le caractère ordonné des réponses qui correspond à l'ordre de saisie. Pour la création d'une question numérique, sphinx demande de fixer les bornes minimales et maximales attendues lors de la saisie.

Pour les questions ouvertes qui supposent une réponse sous forme de texte ou de date, une zone de liberté est allouée à la saisie.

À l'issue de la saisie exhaustive des questionnaires, sphinx permet d'éditer et d'imprimer la liste des questions constituant l'enquête.

Figure 23: Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx

The screenshot shows the Sphinx Plus (V5) interface for editing a questionnaire. The main window displays a list of questions under the heading 'LISTE DES QUESTIONS'. The selected question is '10. Q10-ACTIVITE PROFESSIONNELLE'. A modal dialog box is open, allowing the user to edit the question's details.

Question n° 10

Libellé :
Quelle est actuellement votre activité professionnelle :

Variable :
Q10-ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Type :
☒ Fermée (unique)
☐ Fermée (multiple)
☐ Fermée (échelle)
☐ Numérique
☐ Texte
☐ Code
☐ Date / heure

Modalités :
 Sans activité professionnelle (à la recherche d'un emploi) ; Manœuvre ou ouvrier (qualifié, non qualifié) ; Employé (fonction publique, entreprise, commerce, services ; Profession libérale, (Agriculteur, artisan, commerçant) cadre de la fonction publique ; Cadre de la fonction publique ; Retraité ;

6 modalités
Des réponses ont été saisies. Rectifier les modalités question par question.

Buttons: OK, Annuler, Modifier..., Barème..., Contrôles..., Bibliothèque...

RUBRIQUE1 : CARACTERISATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES HABITANTS

Variable	Libellé	Modalités de réponse / Contrôles
1. Q1-IDENTITE	Votre nom et prénom :	
2. Q2-AGE	Quel est votre âge :	
3. Q3-STATUT FAMILIAL	Quelle est votre situation familiale :	
4. Q4-ENFANTS	Combien d'enfants avez-vous :	
5. Q5-NOMBRE	Si vous êtes marié, combien d'enfants avez-vous :	
6. Q6-NIVEAU D'INSTRUCTION	Quelle est votre dernière année d'étude :	
7. Q7-NIVEAU D'INSTRUCTION	Quelle est votre dernière année d'étude :	
8. Q8-NOMBRE PER	Combien de personnes vivent dans votre logement :	
9. Q9-NOMBRE DE	Combien de pièces avez-vous dans votre logement :	
10. Q10-ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Quelle est actuellement votre activité professionnelle :	
11. Q11-TYPE DE CO	Si vous êtes propriétaire, quel type de logement possédez-vous :	
12. Q12-LIEU DE TRAVAIL	Si vous êtes salarié, quel est votre lieu de travail :	
13. Q13-MODE DE DI	Combien de fois par semaine allez-vous au travail :	
14. Q14-VOTE	Votre vote lors des dernières élections municipales :	
15. Q15-RAISON DE	Quelle est la raison principale de votre vote :	
16. Q16-DEPUIS QAL	Depuis quelles années habitez-vous ce quartier ?	La réponse doit être comprise entre 19
17. Q17-TYPE DE LO	Vous habitez :	Villa ; Maison familiale à un ou deux étages ;
18. Q18-STATUT D'O	Statut d'occupation :	Propriétaire ; Locataire ; Loge chez un
19. Q19-COMMODITI	Dans le logement vous bénéficiez de :	Mode d'éclairage (électricité ; Source d
20. Q20-NOMBRE DE	Nombre de pièces dans le Logement ,Usage d'habita	

RUBRIQUE2 : ENVIRONNEMENT

Ce travail de construction du questionnaire est nécessaire avant la saisie des réponses et permet d'optimiser les traitements et les analyses ultérieures.

La saisie des questionnaires n'a donc pas pu se faire directement lors de la collecte du questionnaire. Chaque interrogé a donné lieu à un questionnaire papier renseigné à la main. La saisie informatique s'est faite ultérieurement de manière groupée.

Bien que cet exercice de saisie soit d'une grande difficulté, il a nécessité des phases importantes de vérification et de validation. L'usage de ce logiciel permet de suivre l'évolution du nombre de questionnaires saisis et d'éditer des résultats partiels grâce à la compilation régulière des réponses. Les questions ouvertes textuelles ou numériques ont nécessité un traitement particulier de recodification.

Figure 24: Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx 'saisie des réponses

La qualité de vie urbaine et la gestion territoriale
 DU 15/03/2013 AU 30/03/2013 - UNIV-TBESSA

"Bonjour, je suis étudiant en magister, je réalise actuellement une étude sur la qualité de vie et la gestion territoriale dans la ville de Khenchela, le but de ma démarche est d'identifier ce qu'est la qualité de vie dans une ville moyenne et chercher les indicateurs qui permettent de la mesurer. Auriez-vous une dizaine de minute à m'accorder pour répondre à ce questionnaire."

RUBRIQUE : CARACTERISATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES HABITANTS

1. Vous êtes ?
☐ 1. Homme ☐ 2. femme
 La réponse est obligatoire.

2. Quel âge avez-vous ?
☐ 1. 18 - 25 ans ☐ 2. 26 - 49 ans ☐ 3. 50 - 64 ans
☐ 4. 65 ans et +

3. votre statut familial ?
☐ 1. Célibataire ☐ 2. Marié ☐ 3. Séparé ☐ 4. Veuf

4. Avez-vous des enfants ?
☐ 1. oui ☐ 2. non
 La réponse est obligatoire.

5. Si oui combien ?

6. Votre niveau d'instruction :
☐ 1. Sans niveau
☐ 2. Primaire
☐ 3. Niveau moyen
☐ 4. Secondaire "lycée"
☐ 5. Etude universitaire
☐ 6. Supérieure " post-graduation "

7. Le niveau de scolarité de vos enfants :
☐ 1. Sans niveau
☐ 2. Primaire

10. Quelle est actuellement votre activité professionnelle :
☐ 1. Sans activité professionnelle (À la recherche d'un emploi)
☐ 2. Manœuvre ou ouvrier (qualifié, non qualifié)
☐ 3. Employé (fonction publique, entreprise, commerce, services)
☐ 4. Profession libérale, (Agriculteur, artisan, commerçant) cadre de la fonction publique
☐ 5. Cadre de la fonction publique
☐ 6. retraité

11. Si vous travaillez comme salarié, quel est le type de votre contrat de travail ?
☐ 1. Contrat à durée permanente confirmé dans le secteur publique ou privé
☐ 2. Contrat à durée déterminée (intérim, emploi temporaire, ...)
☐ 3. journalier
☐ 4. autre.

12. Si vous travaillez indiquer le lieu :
☐ 1. Dans votre quartier ☐ 2. Dans la ville
☐ 3. Dans la région ☐ 4. Autre

13. Comment vous déplacez le plus souvent pour vous rendre à votre travail ?
☐ 1. A pied
☐ 2. Transport en commun

Pour les réponses numériques, qui correspondent au cas le plus simple, il est nécessaire de répartir des réponses en fonction de classes dont le nombre et les bornes sont à définir. Le recodage des questions ouvertes de type texte reste plus délicat. À partir des mots et expressions saisis, le recodage consiste à affecter la réponse fournie par l'enquêté à un seul thème.

Cet exercice peut être effectué de manière manuelle ou de manière automatique. Un tableau regroupant les réponses les plus fréquentes, réalisé au préalable, peut faciliter le recodage.

Après ces étapes, sphinx permet la création de tableaux de tris à plat pour une question sélectionnée, un groupe de questions ou pour l'ensemble du questionnaire. Ces tableaux présentent les réponses données pour chacune des questions. Pour les questions à réponses multiples, les tableaux présentent, au choix, les résultats en fonction du nombre d'individus interrogés, du nombre de répondants ou du nombre de réponses.

D'une manière générale, il convient d'être attentif aux non-réponses. La part des non-réponses ne suffit pas, à elle seule, à mesurer l'erreur de non-réponse :

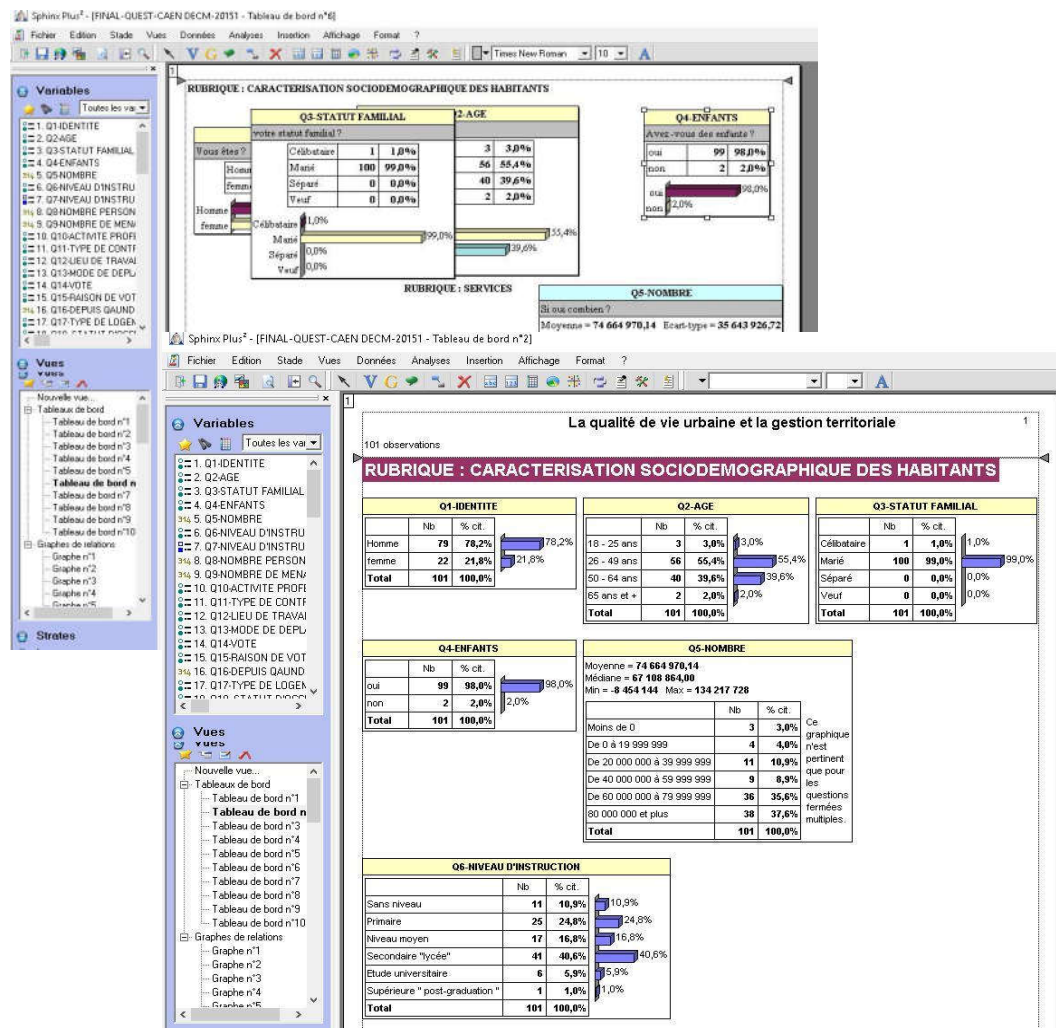
« Un taux de non-réponse faible peut être pernicieux si répondants et non-répondants ont des comportements très différents en ce qui concerne les thèmes de l'enquête.

Inversement, un taux de non-réponse élevé n'est pas trop grave si ces comportements sont très voisins ». Utilisant une méthode aléatoire pour la constitution de l'échantillonnage, les individus sont nommément désignés par la base de sondage. On peut ainsi précisément

connaître le nombre de non-réponses pour chacun des cinq quartiers d'étude. Cette base de connaissance ne permet cependant pas de présupposer des représentations des non-répondants. Ce biais non négligeable de l'enquête, oblige à s'interroger sur la composition générale des répondants. Les habitants qui ont accepté à répondre à l'enquête se structurent-ils de la même manière que la population résidente des quartiers ? Il s'agit de confronter, à posteriori, la structure de notre échantillon aléatoire à la composition réelle de la population des quartiers d'étude.

Cette démarche a pour but de rééquilibrer la part des non-réponses et d'optimiser les résultats d'enquête. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique de redressement d'échantillon. Compte tenu du mode aléatoire de l'échantillonnage, la qualité des estimations obtenues a été améliorée par l'utilisation d'une méthode de redressement des variables. Cette technique permet de pondérer l'échantillon des répondants en fonction de distributions statistiques connues.

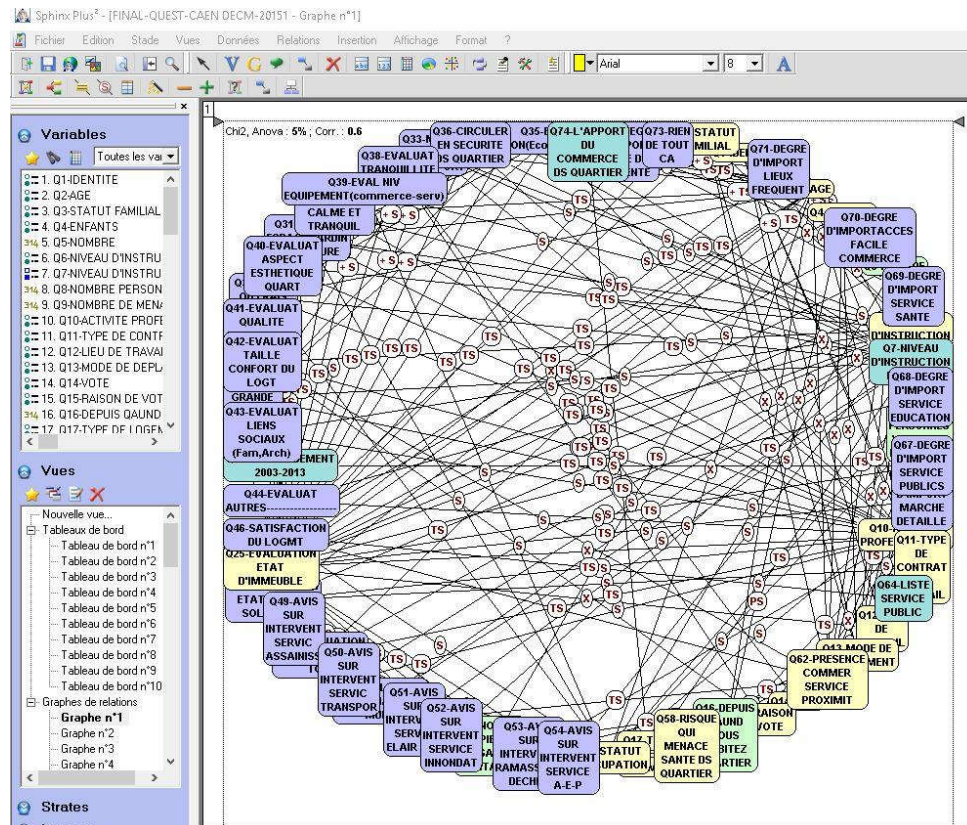
Figure 25: Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx 'résultats '



Les données de l'enquête sont réajustées sur la base de deux variables : les catégories socioprofessionnelles et l'âge de la population résidente des cinq quartiers. Ces données vont donc permettre de corriger, à la marge, les résultats d'enquête.

Pour ce faire, nous avons utilisé les données de l'ONS concernant le Recensement de la Population.

Figure 26 : Les graphes de relation : explorer les liens entre un grand nombre de variables



3.13. Conclusion

Considérant la distribution réelle de la population du quartier, les réponses obtenues ventilées selon la catégorie socioprofessionnelle et l'âge des répondants, sont pondérées afin d'obtenir une distribution « conforme à la réalité ». L'usage du redressement est à concevoir comme un lissage permettant d'affiner les résultats d'enquête. Cette technique ne doit en aucun cas générer de modifications brutales des résultats primaires. L'ensemble de cette démarche a pu être menée sur sphinx.

Sans entrer davantage dans les résultats d'enquête qui feront l'objet d'un développement spécifique dans les chapitres suivants, il est à présent nécessaire de replacer l'objet de notre étude dans son cadre géographique. Nous avons considérablement justifié les méthodes de compréhension des réalités subjectives et les instruments d'analyse des perceptions de la qualité de vie quotidienne qui ont été mobilisés.

CHAPITRE 4

ANALYSE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

4.1. Introduction

Analyser les résultats d'une recherche consiste à «faire parler» les données recueillies en vue de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de recherche. Pour cela, il importe que le chercheur examine longuement et minutieusement ses données.

Les données doivent être saisies, vérifiées et vérifiées au moins deux fois avant de pouvoir être considérées comme fiables. Ensuite, on doit se familiariser avec ses données: ne pas précipiter l'analyse et l'interprétation, et plutôt prendre le temps de maîtriser les données recueillies. Il faut les relire de manière à s'assurer de ne passer à côté d'aucune constatation ou d'aucune question importante. Ensuite, vient l'étape de l'analyse en tant que telle.

4.2. Les éléments d'évaluation de la qualité de vie urbaine des quartiers d'étude

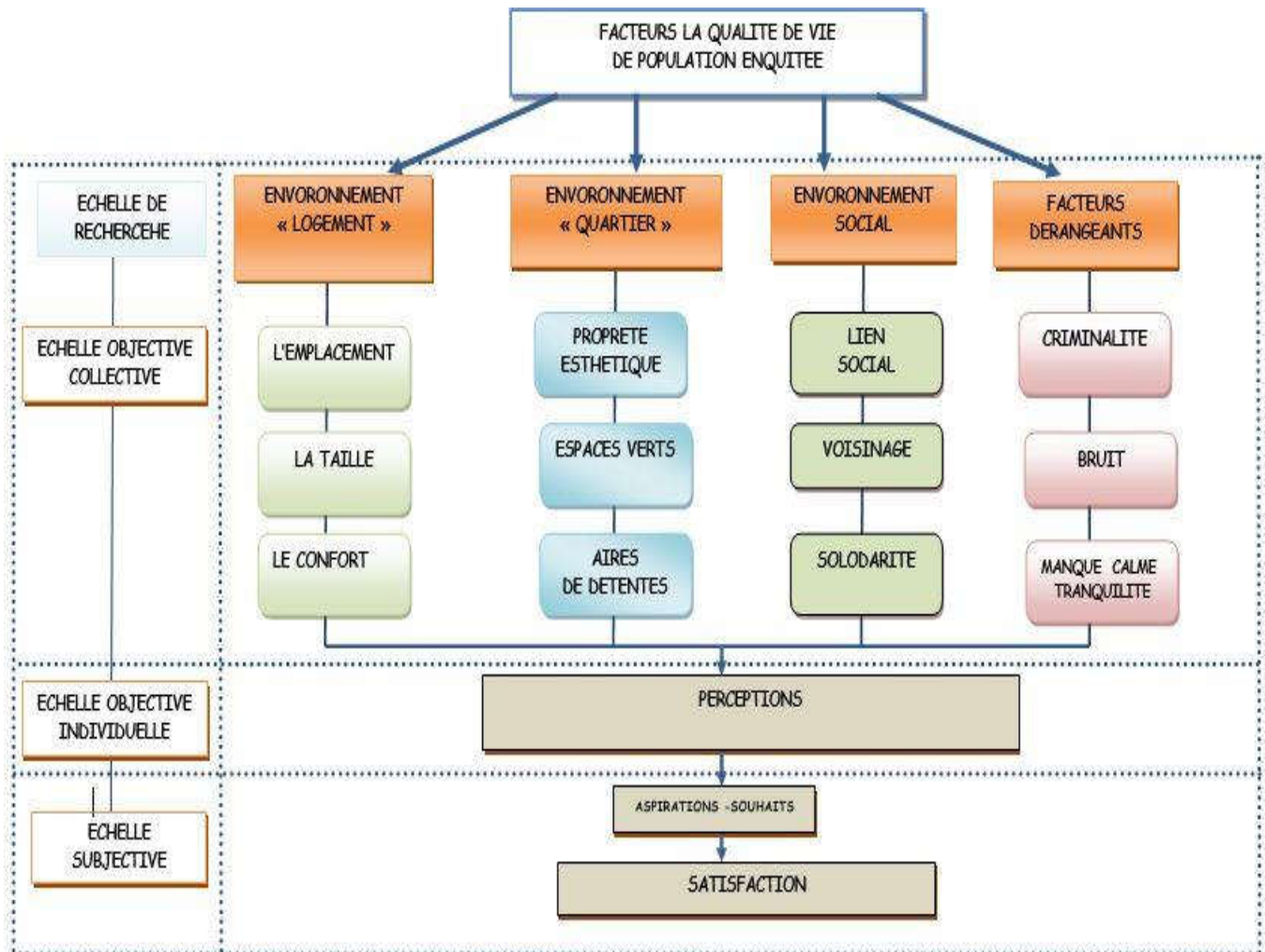
La Figure 28 illustre l'ensemble des critères d'évaluation de la qualité de vie identifiés par les habitants à travers le questionnaire administré qui se structure de la manière suivante :

- 1- En terme d'habitat, les critères d'appréciation qui semblent nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie, la satisfaction, et le bien-être des habitants, sont au nombre de trois.¹⁶⁵
 - L'emplacement.
 - La taille du logement,
 - Le confort
- 2- Les éléments qui permettent d'évaluer la qualité des logements et conditionnent plus largement la qualité du quotidien sont définis par les atouts essentiels de l'habitation alors que la nature des bâtiments et la structure des parties communes semblent plus secondaires.

¹⁶⁵ *Natalia B, (Lyon 2004)*

- 3- Dans le domaine de l'environnement physique (quartiers), la qualité de vie semble dépendre d'un certain nombre d'éléments et de critères, à travers la présence de potentialités commerciales telles que le commerce quotidien de proximité, le marché de détails (alimentation générale, vente de fruit et légumes, boulangerie, boucherie ...).
- 4- La perception des équipements scolaires s'inscrit dans l'exigence particulière de la continuité du cursus et considère pour la qualité de vie tout à la fois l'importance de la présence des jardins d'enfant, des écoles primaires, et des lycées. La présence de ces établissements scolaires correspond à la satisfaction qui participe à la mouvance et l'animation des quartiers d'habitation.
- 5- La présence de transport (les moyens de transport en commun, les taxis, les stations et les arrêts de bus) s'est imposée comme un critère structurant de la qualité de vie quotidienne.
- 6- La qualité de vie quotidienne exige à la fois des espaces verts, des espaces de détente et de jeux de proximité qui s'inscrivent dans des pratiques quotidiennes mais nécessite également des espaces plus vastes équipés et sécurisés.
- 7- L'univers social, l'un des éléments de la qualité de vie permettant de définir un quartier agréable à vivre, dépend de la solidarité, du calme et de la tranquillité dans les quartiers. Ces caractéristiques conditionnent enfin subjectivement l'univers social harmonieux et plaisant qui participe à rendre la vie des quartiers agréable.
- 8- Pour les facteurs dérangeants, la sécurité s'impose comme un élément fondateur de la qualité de vie quotidienne des habitants. La possibilité qui doit lui être donnée de vivre en toute quiétude et sérénité favorise unanimement la qualité de vie au quotidien.
- 9- La tranquillité semble dépendre étroitement du sentiment de sécurité. Elle s'apparente ainsi au fait de se sentir à l'abri de l'incivisme, du manque de respect, du vandalisme, des dégradations ou des agressions verbales. La qualité environnementale dont semble dépendre la qualité de vie quotidienne se structure autour des axes spécifiques que sont la propreté dans les quartiers, la nuisance sonore et la pollution visuelle.

Figure 27 : Les éléments d'évaluation et perception de la qualité de vie urbaine de la population des quartiers d'études



Source : *Natalia B. (Lyon 2004)*

4.3. Le traitement statistique et le croisement des variables

4.3.1. Les principales caractéristiques de la population enquêtée par quartier

L'intérêt du concept d'inégalité dans la composante sociale des quartiers réside dans le fait qu'il entretient des liens très étroits avec un grand nombre de problèmes socioéconomiques cruciaux. Par sa nature, l'inégalité se réfère 'aux questions de la distribution et de la cohésion sociale. Si l'on considère, à titre d'exemple, un ménage comme pauvre lorsqu'il n'a pas suffisamment de ressources pour participer aux différentes activités jugées normales ni pour disposer de conditions de vie largement approuvées par la société, on se réfère directement à un concept d'inégalité sociale.¹⁶⁶ L'espace physique tend à reproduire sur un plan résidentiel, les

¹⁶⁶ Liuyinduladio Eric et Lusenge Ndungu *Mondialisation, pauvreté et inégalité: Commerce International.*

hiérarchies observées dans l'espace social. Il traduit aussi les inégalités qui caractérisent le comportement de ce dernier, sous une forme spatiale. Ainsi ce ne sont pas seulement des individus qui se répartissent de manière différente dans l'espace, mais aussi des indicateurs économiques, sociaux ou culturels.

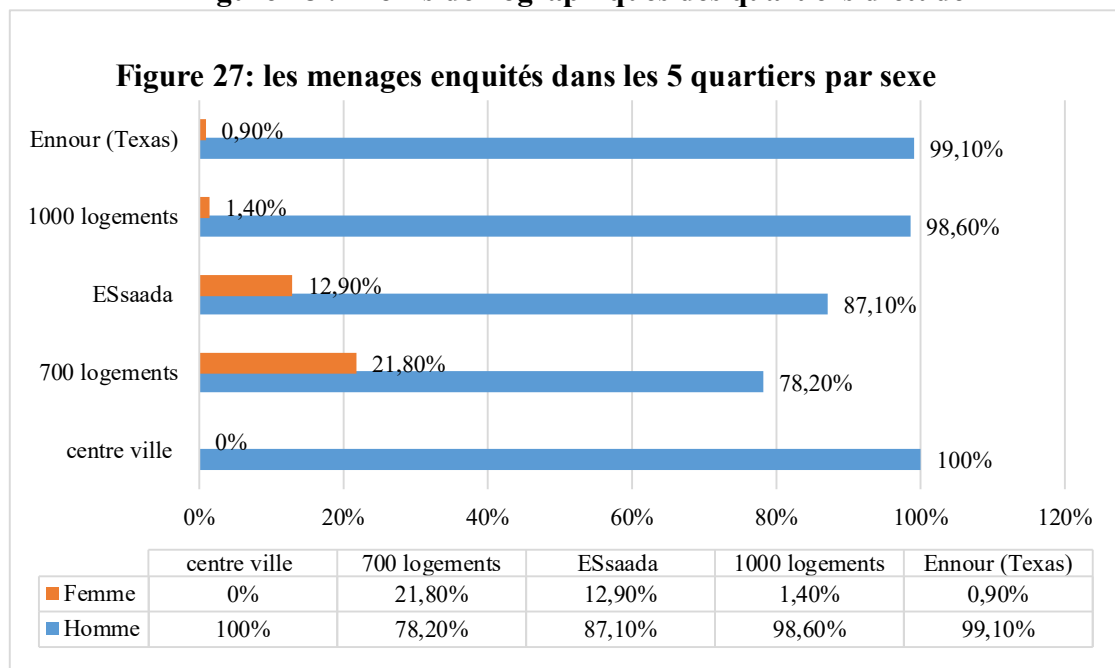
Dès le début on a déterminé les âges des chefs de ménages à interroger, puisque le questionnaire a été administré aux chefs de ménages ayant plus de 20 ans (âges d'adultes en Algérie plus les deux années du service national).

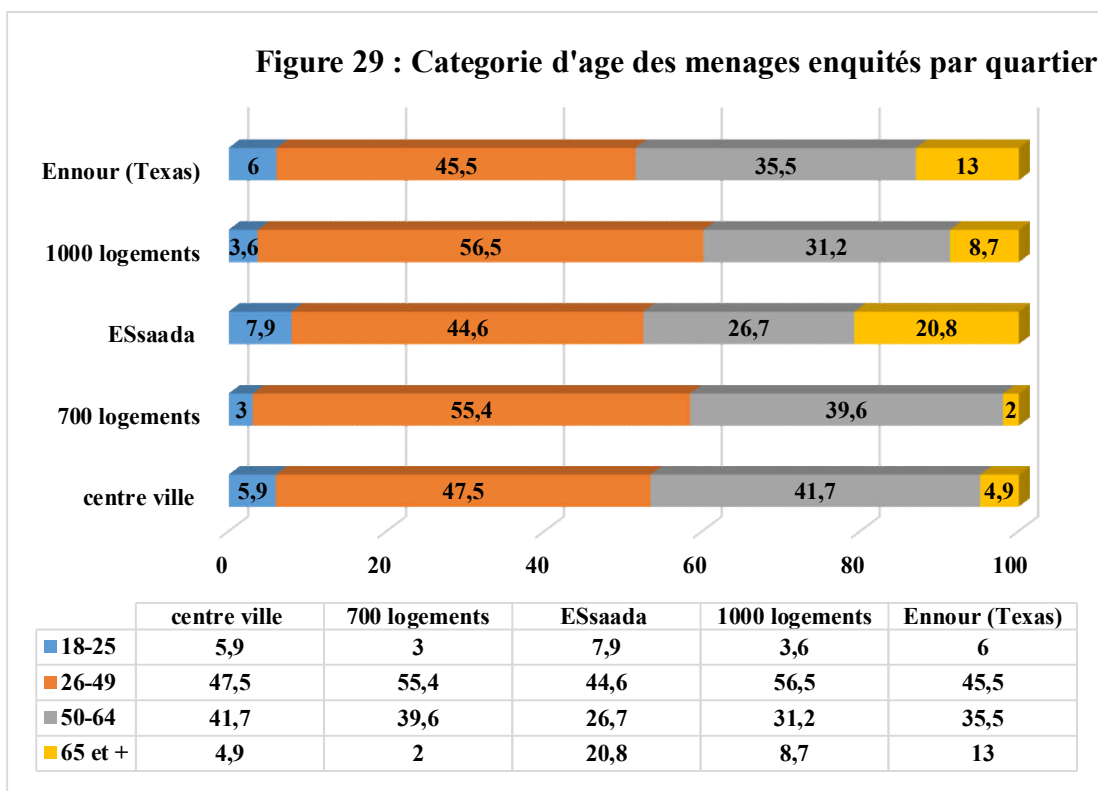
La Figure 28 permet de comparer la répartition des enquêtés au sein de l'échantillon par quartier. Il y a une divergence étonnante entre la distribution des enquêtes par sexe dans chacun des quartiers étudiés. Tout cela traduit l'importance de la localisation comme critère d'évaluation et de description liée aux phénomènes sociaux :

Les femmes sont mieux représentées dans les quartiers résidentiels (**Essaada**) et pavillonnaire social les 700 logements avec successivement 12.9 et 21.8 % contre 87.1 et 78.20 % des hommes. A l'inverse dans le quartier social 1000 logements les femmes ne représentent que 1.40 % des enquêtés contres 98.6 % pour les hommes.

Dans les quartiers Ennour et centre-ville, les hommes représentent 99.1 % et 100 % des ménages enquêtés. Ce taux reflète des spécificités particulières à ces quartiers conservateurs très attachés aux costumes et aux traditions.

Figure 28 : Profils démographiques des quartiers d'étude





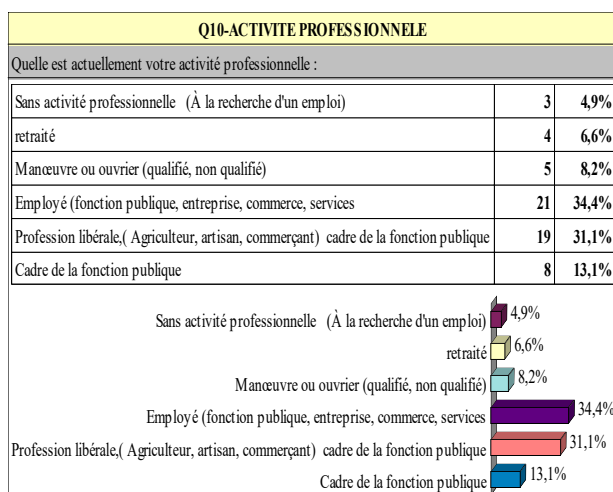
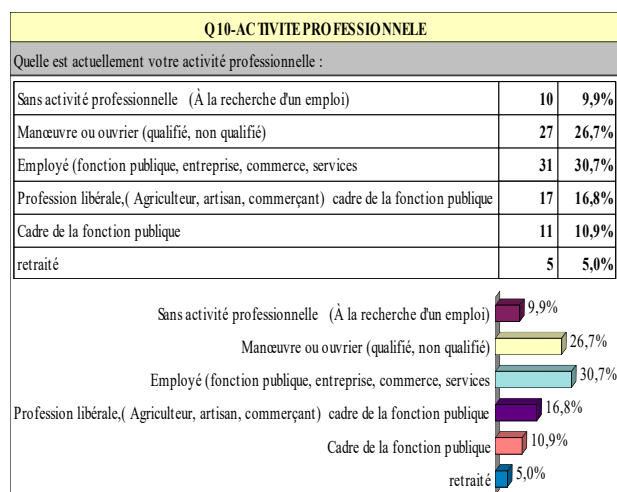
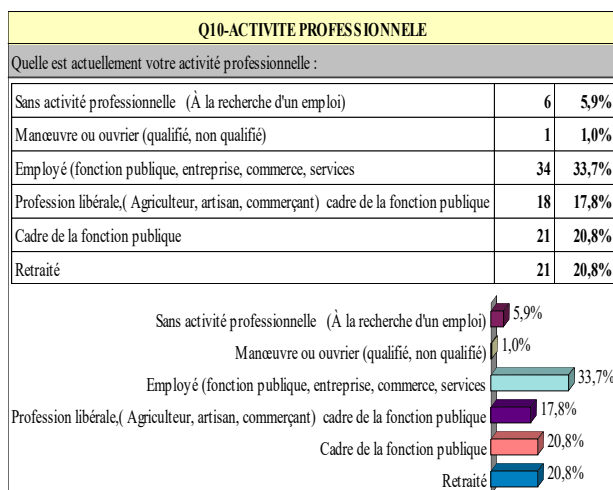
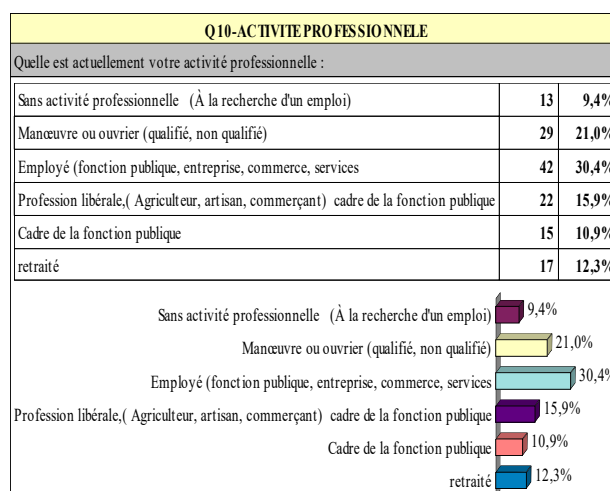
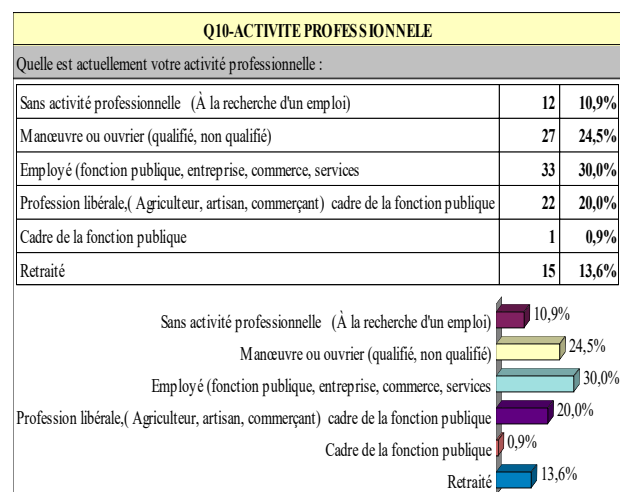
4.3.2. Le taux d'activité et taux de chômage de la population enquêtée

Les ménages enquêtés dans les cinq quartiers d'études se caractérisent par un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 32,7 % selon le RGPH de 2008 ¹⁶⁷. Il se situe entre 67.34 % du quartier social 1000 logements et 86.84 % au quartier social les 700 logements. Quant au taux de chômage on relève deux catégories.

La première est représentée par les quartiers centre-ville et les 700 logements, où 10 % de la population est au chômage. Il l'en demeure pas moins que ce taux est inférieur à la moyenne nationale qui de l'ordre de 15,3 % selon le dernier RGPH (2008).

La deuxième catégorie correspond au quartier précaire Ennour (Texas) qui enregistre un taux de 35.21 % supérieur de dix points à la moyenne nationale et les quartiers Ennasr-Essaada et 1000 logements avec un taux de 22%.

¹⁶⁷ ONS. Service statistique www.ons.dz 2013

Figure 30 : Catégories socioprofessionnelles des cinq quartiers d'étude**Quartier centre-ville****Quartier Les 700 logements****Quartier Essaada (Ennasr)****Quartier 1000 logements (route de Batna)****Quartier Ennour Texas**

Le quartier Centre-ville se caractérise par un taux d'activité inférieur à la moyenne de la ville 34 % de la population sont des employés de la fonction publique des entreprises et les commerces et services contre 31.1 % qui occupent une fonction libérale (commerçant artisan et agriculteurs Comme le montre **la figure 30**.

Le quartier les 700 logements se définit par un taux d'activité très élevé

La répartition des catégories socioprofessionnelles connaît également un certain nombre de spécificités. Comme le montre **la figure 30.**, L'ensemble des catégories socioprofessionnelles sont, représentées comme suit :

Les ouvriers, les employés, ayant un emploi sont variées entre 26.7 % et 30.7 % successivement, alors pour les catégories sans activités sont proches de 10 % de la population enquêtées

Le quartier résidentiel Ennasr-Essaada puise la spécificité de son profil sociodémographique essentiellement dans la structure de sa population,

Les catégories socioprofessionnelles marqués par les employé (fonction publique, et dans les entreprises sont les plus représentées avec u taux de 33.7 % des enquêtes. Aussi sa typologie est, en effet, particulièrement marquée par la présence remarquable de retraités et des cadres de la fonction publique avec 20.8 %. Chacun.

Les quartier 1000 logements et Ennour (Texas) se caractérisent également par un certain nombre de spécificités comme le montre la figure 30., ces quartiers cumulent un taux d'activité de 30 % pour Le profil des catégories socioprofessionnelles la répartition des employés (fonction publique, et entreprises) sont remarquables.

La part des manœuvres ou ouvriers ayant un emploi est importante aussi dans les deux quartiers. Avec successivement 21 % et 24.5 %.

Conclusion

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (ou plus simplement, les **PCS**) sont une nomenclature statistique permettant de classer des métiers.

La nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS) permet depuis des années aux acteurs sociaux, administrations ou chercheurs l'analyse de l'évolution de la société algérienne qui sont devenues en Algérie, au fil des décennies, des catégories quasi naturelles de représentation de la structure de notre société.

L'analyse des données mettent en relief l'homogénéité de ces cinq quartiers. La part des employés soit de la fonction publique ou dans les entreprises ayant un emploi est la plus représentés

L'ensemble des catégories socioprofessionnelles fonction libérale et retraités et un peu moins les cadres sont, , sous-représentées par rapport aux autres catégories .

CHAPITRE 5

ANALYSE DES RESULTTAS DU QUESTIONNAIRE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES AVEC « DATA-MINING » OU D'EXPLORATION DES DONNEES

5.1. Introduction

Analyser la qualité de vie, discuter le cadre de vie, se proposer d'évaluer la qualité de vie quotidienne des habitants de la ville de Khenchela et d'en discuter les inégalités spatiales constituent pour le géographe une recherche juste et importante.

Deux questions se posent alors : « de quelle qualité de vie s'agit-il ? et elle concerne qui ? ».

L'analyse géographique a préalablement été valorisée par la prise en compte du caractère habité ou non habité de l'ensemble des quartiers de la ville de Khenchela.

Certes, comme nous avons tenté de le montrer. Le diagnostic urbain est amélioré par l'analyse des territoires habités, mais l'analyse de la qualité de vie des habitants doit être un axe de développement privilégié.

Pour nous engager dans cette voie, il est nécessaire de ne pas examiner uniquement le territoire mais de considérer l'homme au sein de son environnement.

Pour enrichir l'analyse spatiale, il est alors essentiel de lier la structure urbaine du territoire à sa structure sociale. Afin d'approfondir notre démarche d'évaluation de la qualité de vie quotidienne, nous nous proposons de reconsidérer l'ensemble des diagnostics thématiques précédemment menés à travers la dimension démographique et spatiale de la ville.

5.2. Graphes de relation entre indicateurs -identification les variables structurants - les principales relations.

Data Mining, Qu'est-ce que le data mining ?

Le data mining est un procédé d'exploration et d'analyse de grands volumes de données en vue d'une part de les rendre plus compréhensibles et d'autre part de *découvrir des corrélations significatives*, c'est-à-dire des règles de classement et de prédiction dont la finalité ultime la plus courante est l'aide à la décision.

Le data mining est un procédé de production de connaissance. En terme de logique philosophique traditionnelle¹⁶⁸, le data mining consiste à **produire des jugements** c'est l'étape de description et de compréhension des données) **et des règles de raisonnements**

Le Datamining ou **fouille de données** est un ensemble de méthodes qui consistent à extraire un savoir ou une connaissance, à partir d'une base de donnée. Contrairement aux méthodes classiques, le Datamining est plus adapté à des données à grand volume et les informations récoltées doivent aider à prendre des décisions.¹⁶⁹

Le **data mining** est l'ensemble des méthodes scientifiques destinées à l'exploration et l'analyse de (souvent) grandes bases de données informatiques en vue de détecter dans ces données des profils-type, des comportements récurrents, des règles, des liens, des tendances inconnues (non fixées **a priori**), des structures particulières restituant de façon concise l'essentiel de l'information utile ... pour l'aide à la décision¹⁷⁰

5.2.1. Principes

Le Datamining est un outil qui permet de produire de la connaissance :

- Le **SAVOIR** , car dans un premier de temps, il permet de comprendre les phénomènes.
- Ensuite il permet de **PRÉVOIR** pour enfin **DÉCIDER**.

Figure 31 : Datamining vers la Connaissance



Le Data Mining est une composante essentielle des technologies Big Data et des techniques d'analyse de données volumineuses. Il s'agit là de la source des Big Data Analytics, des analyses prédictives et de l'exploitation des données.

¹⁶⁸ **THIRY Philippe**, *Notions de logique*, De Boeck Université, 1996..

¹⁶⁹ **RUYER Bernard**, *Llogique formelle*, PUF, 1998

¹⁷⁰ **HOTTOIS Gilbert**, *Penser la logique*, De Boeck Université, 1989

Les logiciels Data Mining

Les logiciels Data Mining font partie des outils analytiques utilisés pour l'analyse de données. Ils permettent aux utilisateurs d'analyser des données sous différents angles, de les catégoriser, et de résumer les relations identifiées. Techniquement, le Data Mining est **le procédé permettant de trouver des corrélations ou des patterns entre de nombreuses bases de données relationnelles**.

5.2.2. Le principe : une démarche (simplifiée et didactique) en 5 temps majeurs.

5.2.2.1. Définition du problème

Quel est le but de l'analyse, que recherche-t-on ? Quels sont les objectifs ? Comment traduire le problème en une question pouvant servir de sujet d'enquête pour cet outil d'analyse bien spécifique ? A ce sujet, se souvenir que l'on travaille à partir des données existantes, la question doit être ciblée selon les données disponibles.¹⁷¹

5.2.2.2. Collecte des données

Une phase absolument essentielle. On n'analyse que des données utilisables, c'est à dire "propres" et consolidées. On n'hésitera pas à extraire de l'analyse les données de qualité douteuse. Bien souvent, les données méritent d'être retravaillées. S'assurer au final que la quantité de données soit suffisante pour éviter de fausser les résultats. Cette phase de collecte nécessite le plus grand soin. Voir en seconde partie de l'article un cas concret de projet Datamining où la qualité de la collecte laisse un peu à désirer...

5.2.2.3. Construire le modèle d'analyse

Ne pas hésiter à valider vos choix d'analyse sur plusieurs jeux d'essais en variant les échantillons. Une première évaluation peut nous conduire à reprendre les points 1 ou 2.

5.2.2.4. Etude des résultats

Il est temps d'exploiter les résultats. Pour affiner l'analyse on n'hésitera pas à reprendre les points 1, 2 ou 3 si les résultats s'avéraient insatisfaisants.

5.2.2.5. Formalisation et diffusion

Les résultats sont formalisés pour être diffuser.

Ils ne seront utiles qu'une fois devenus une connaissance partagée. C'est bien là l'aboutissement de la démarche. C'est aussi là que réside la difficulté d'interprétation et de généralisation...

¹⁷¹ <https://www.piloter.org/business-intelligence/datamining.htm>

Figure 32 : Data Mining: Un processus de découverte de connaissance modèle simplifié didactique

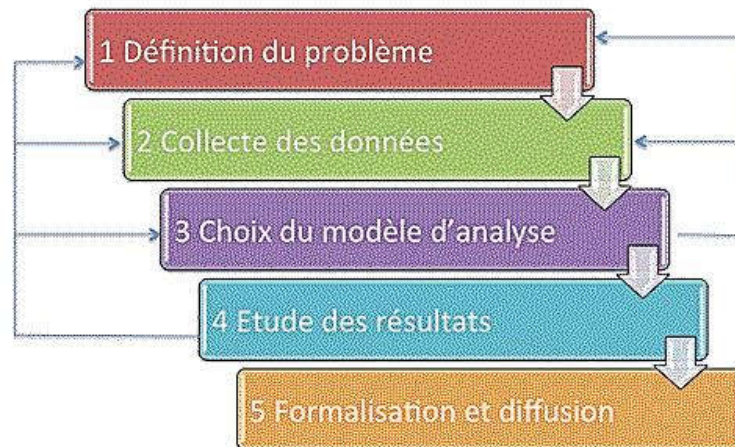
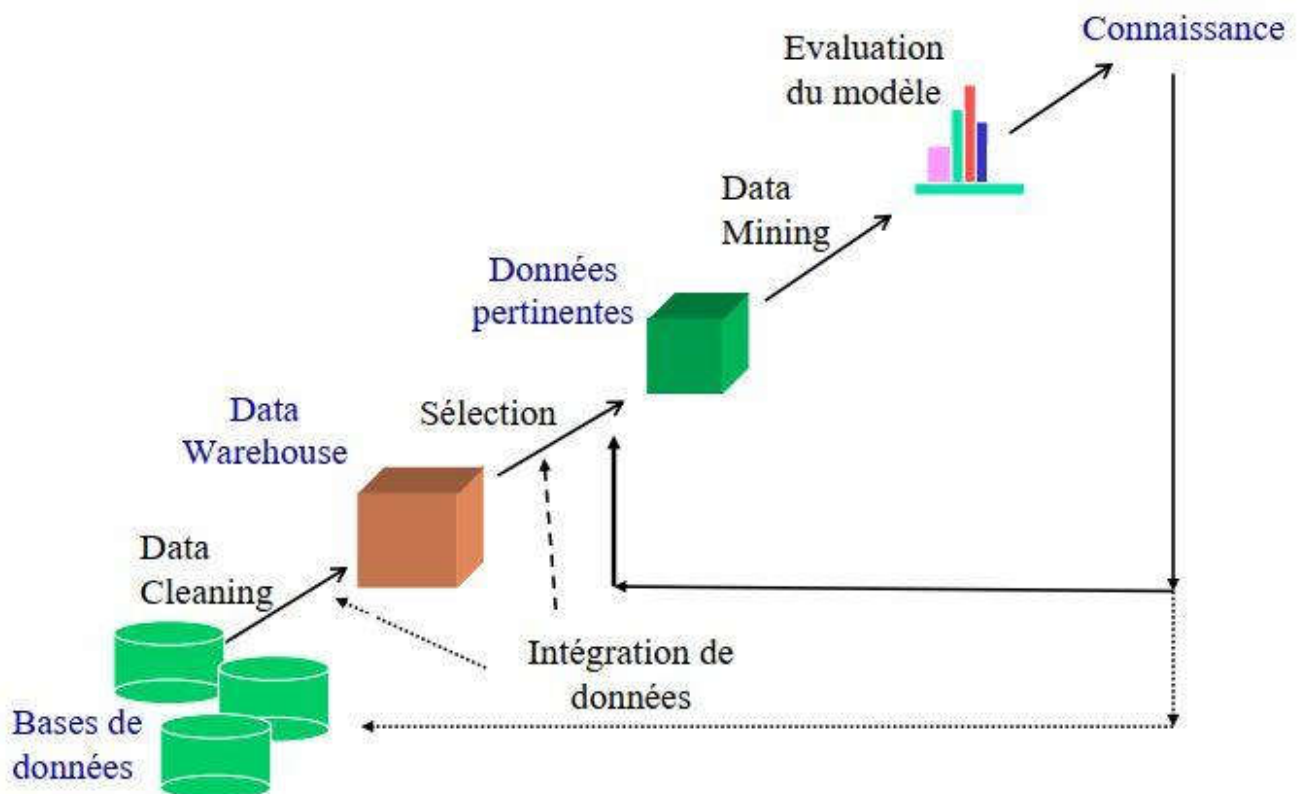


Figure 33 : Data mining: étape clé dans l'extraction de connaissances



Les 2 types de techniques ou les problèmes traités par le datamining :

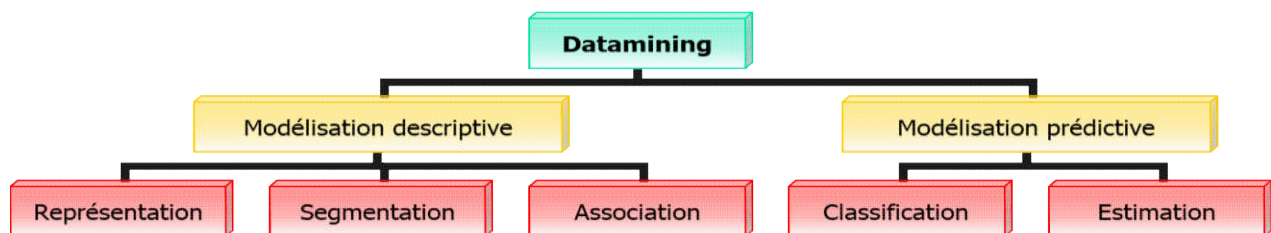
a. Les techniques descriptives :

- Analyse factorielle
- Classification automatique
- Recherche d'associations

b. Les techniques prédictives :

- classement/discrimination (variable « cible » qualitative)
- Analyse discriminante / régression logistique
- Arbres de décision
- Réseaux de neurones
- Prédiction (variable « cible » quantitative)
- Régression linéaire (simple et multiple)
- ANOVA, MANOVA, ANCOVA, MANCOVA (GLM)
- Arbres de décision
- Réseaux de neurones

Figure 34: Les problèmes traités par le datamining



c. Graphes ?

Les graphes permettent d'analyser la topologie des relations entre les entités. On appelle sommets les entités et arêtes les relations binaires entre les entités. Les graphes permettent notamment d'analyser les chemins entre les éléments et donc d'inférer par transitive des relations entre les entités. Le graphe apporte une modélisation plus intuitive, plus généraliste et parfois plus efficace que la représentation matricielle. Pour n'importe quelle source de donnée, Il est possible de construire des graphes en inférant des relations entre les entités en fonction de leurs attributs.

d. Analyse ?

Mesures:

- Combien une entité est « influencée » par un groupe.
- Place de l'entité par rapport au centre du réseau.

- Perturbation engendrée par la disparition d'une entité.

Détection de communautés :

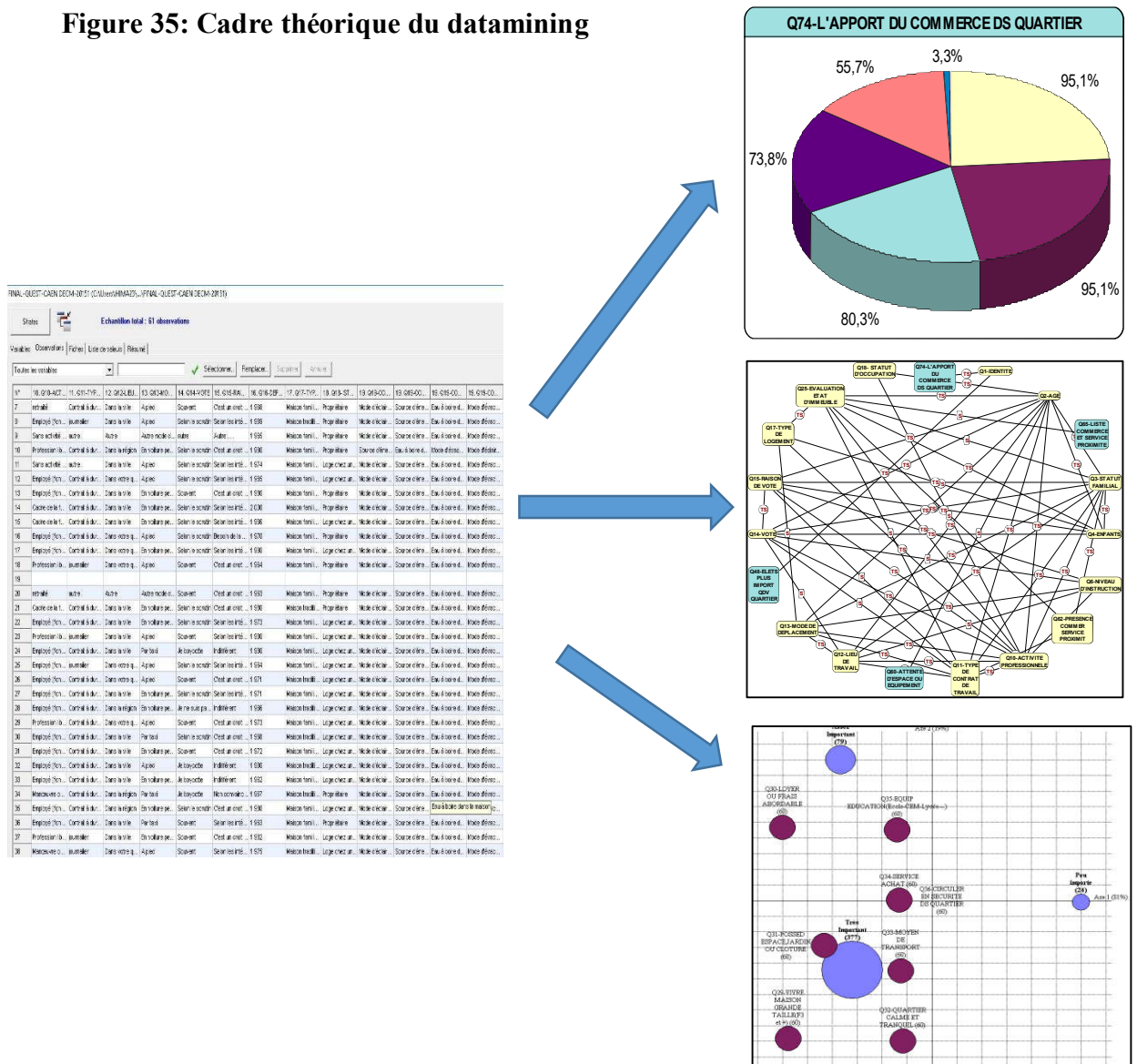
- Groupes d'entités qui sont fortement connectées
- Groupes isolés
- Groupes pivots

5.3. Représentation graphique d'une relation

Lorsque l'ensemble des objets ou d'indicateur est fini (et ne contient pas trop d'éléments), il est possible de représenter une relation sur cet ensemble par un dessin ou graphe. Une telle représentation est souvent utile pour mieux comprendre un problème.

Le plus souvent, les objets de l'ensemble sont dessinés sous différentes forme, cercles, et les couples de la relation sous forme de segments de droites ou de courbes reliant deux cercles.

Figure 35: Cadre théorique du datamining



5.4. Les graphes de relation : explorer les liens entre un grand nombre de variables

Indépendamment du type des réponses à croiser (questions fermées ou numériques), les graphes de relation vont nous permettre d'accéder directement à la probabilité d'existence du lien et donc à l'information essentielle : la validation ou non de la relation présumée entre les deux variables croisées.

Apports

Cette méthode est innovante, car pour effectuer un traitement croisé selon les approches traditionnelles, le processus est relativement long depuis les données jusqu'à la connaissance :

- Il faut tout d'abord identifier le cas dans lequel on se situe parmi les 3 situations possibles (fermée x fermée, fermée x numérique ou numérique x numérique),
- Déclencher l'analyse statistique correspondante (tri croisé, analyse de variance ou régression)
- Demander le test de significativité (Chi-deux, Fisher ou autre) et son niveau de probabilité p , afin d'établir si la relation est significative ou non,
- Identifier les éléments principaux qui vont nous permettre de déterminer comment la relation se traduit dans les faits,
- Interpréter tous ces résultats et rédiger une conclusion.

Principes

Les graphes de relation sont un outil de « datamining » ou d'exploration de données en français, dans le sens où ils vont nous permettre **d'accéder plus rapidement aux informations essentielles** (les relations significatives) contenues dans un vaste ensemble de données.

Pour établir des graphes de relation, il faut sélectionner les questions dont on souhaite analyser les croisements, les disposer sur une feuille de travail et déclencher les analyses bi-variées. Les résultats nous sont immédiatement fournis, indépendamment de la nature des variables, comme le montre la figure ci-après

Paramètres

Les relations sont immédiatement qualifiées grâce à un symbole abrégé qui nous indique par :

- **TS** : les relations qui très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus,
- **S** : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99%,
- **PS** : les relations peu significatives, pour $5\% < p < 15\%$, sûres seulement à 85-95%,
- **NS** : les relations non significatives, pour $p > 15\%$, sûres à moins de 85%

Tableau 17 : Les techniques descriptives du Data Mining

type	famille	sous-famille	méthode
méthodes descriptives	modèles géométriques	analyse factorielle (projection sur un espace de dimension inférieure)	analyse en composantes principales ACP (variables continues)
			analyse factorielle des correspondances AFC (2 variables qualitatives)
			analyse des correspondances multiples ACM (+ de 2 var. qualitatives)
		analyse typologique (regroupement en classes homogènes)	méthodes de partitionnement (centres mobiles, k-means, nuées dynamiques)
			méthodes hiérarchiques (ascendantes, descendantes)
		analyse typologique + réduction dimens.	classification neuronale (cartes de Kohonen)
	modèles combinatoires		classification relationnelle (variables qualitatives)
	modèles à base de règles logiques	détection de liens	détection d'associations

En grisé : méthodes
« classiques »



5.5. Traitement des résultats du questionnaire les graphes de relation des indicateurs du questionnaire par quartier.

5.5.1. Quartier Centre-Ville.

5.5.1.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

Les relations dominantes dans la figure qui représente les trois rubriques du questionnaire

- **Caractérisation sociodémographique des habitants**
- **Rubrique : environnement physique (logement, quartier)**
- **Rubrique : services et commerces**

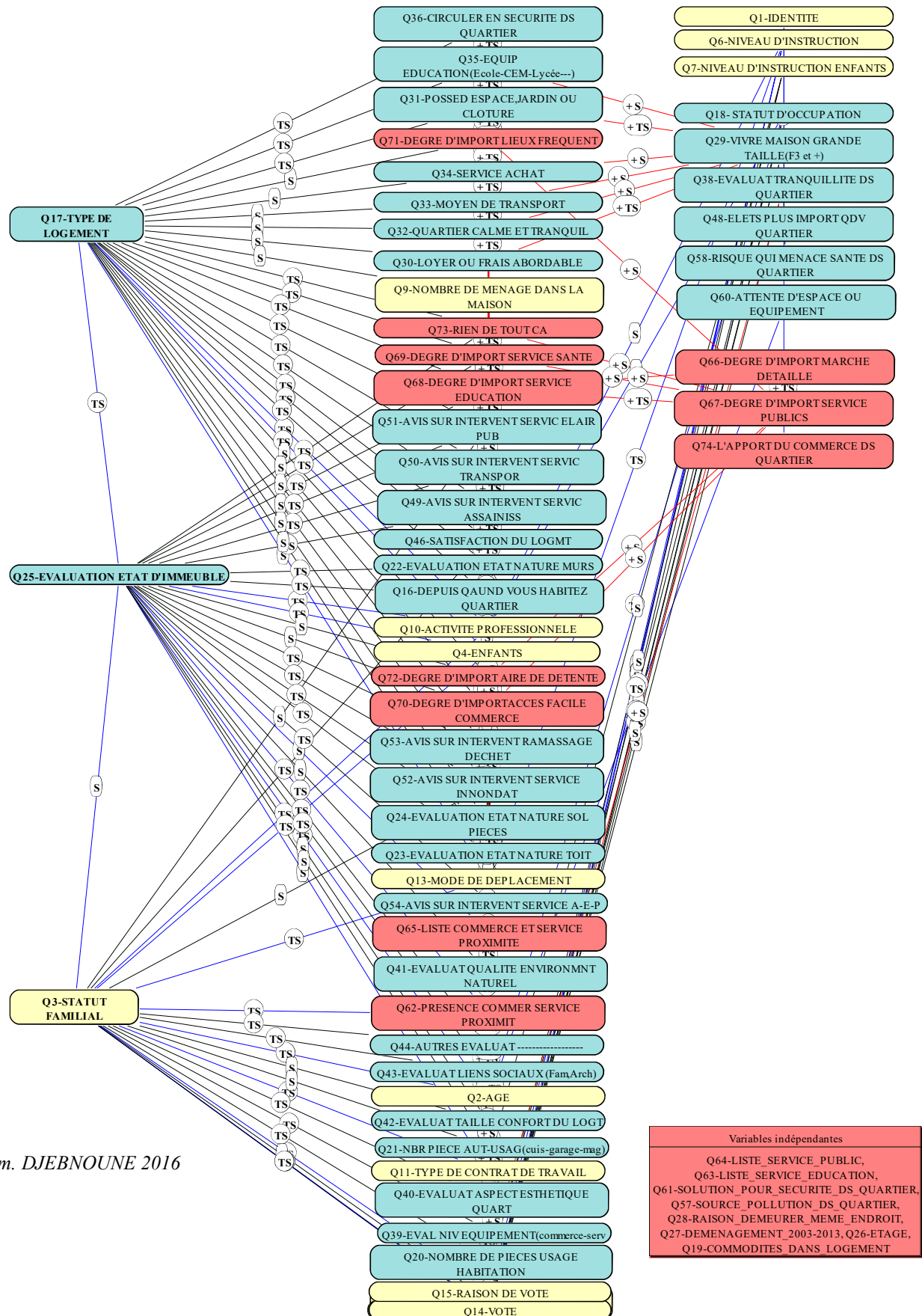
De la population enquêtée sont immédiatement qualifiées grâce à un symbole abrégé qui nous indique dans le graphe de relation par les mentions :

- **TS : les relations qui très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus,**
- **S : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99%, entre**

Le graphique de relation (figure 36) identifie les variables structurantes les principales relations entre que les indicateurs : Q17-**type de logement**, Q25-**évaluation état d'immeuble** et Q3-**statut familial** (Célibataire ; Marié ; Séparé ; Veuf) **qui** sont les plus étroitement liés avec les autres indicateurs.et les plus discutés dans les réponses de la population et cela indique que le logement est de la plus haute importance dans la vie des êtres humains.

Ces résultats témoignent d'un attachement différencié à l'espace habité et à son environnement immédiat. Cette disparité semble être liée aux qualités du logement et à la manière dont elles sont perçues et vécues par ceux qui l'habitent.

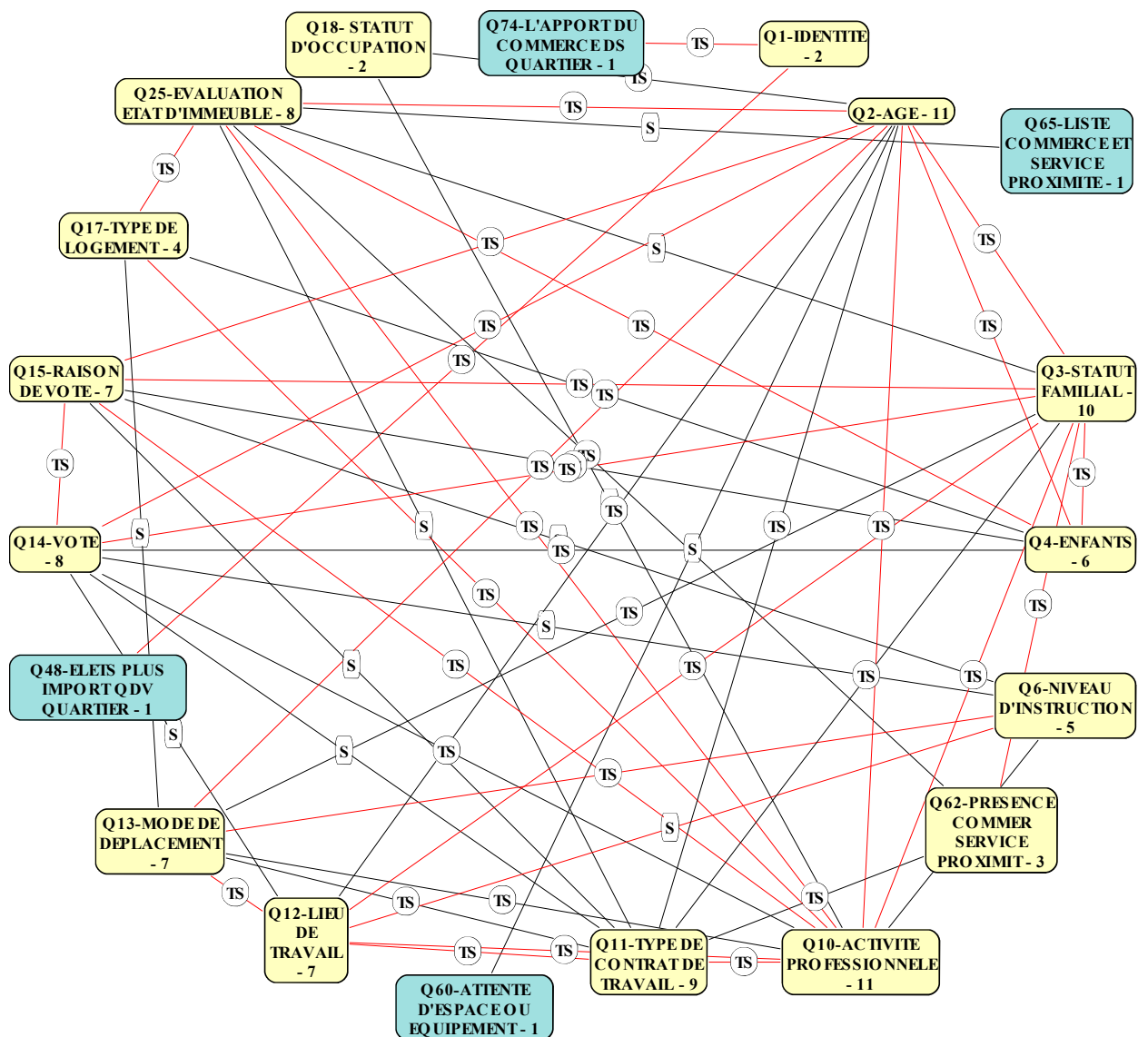
Figure 36 : Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.



5.5.1.2. Les principales relations entre les variables fermées style standard

La figure 37 présente un style standard des données rapportées les **principales relations entre les variables fermées du questionnaire** de l'ensemble de la population interrogée dans le quartier social 700 logements. Les résultats ont apporté un certain nombre d'éléments significatifs qui confirment les hypothèses d'études (**Les la qualité de vie des quartiers étudiés de la ville de khenchela sont le reflet des inégalités sociales**).

Figure 37 : Quartier centre-ville-style standard, les principales relations entre les variables fermées



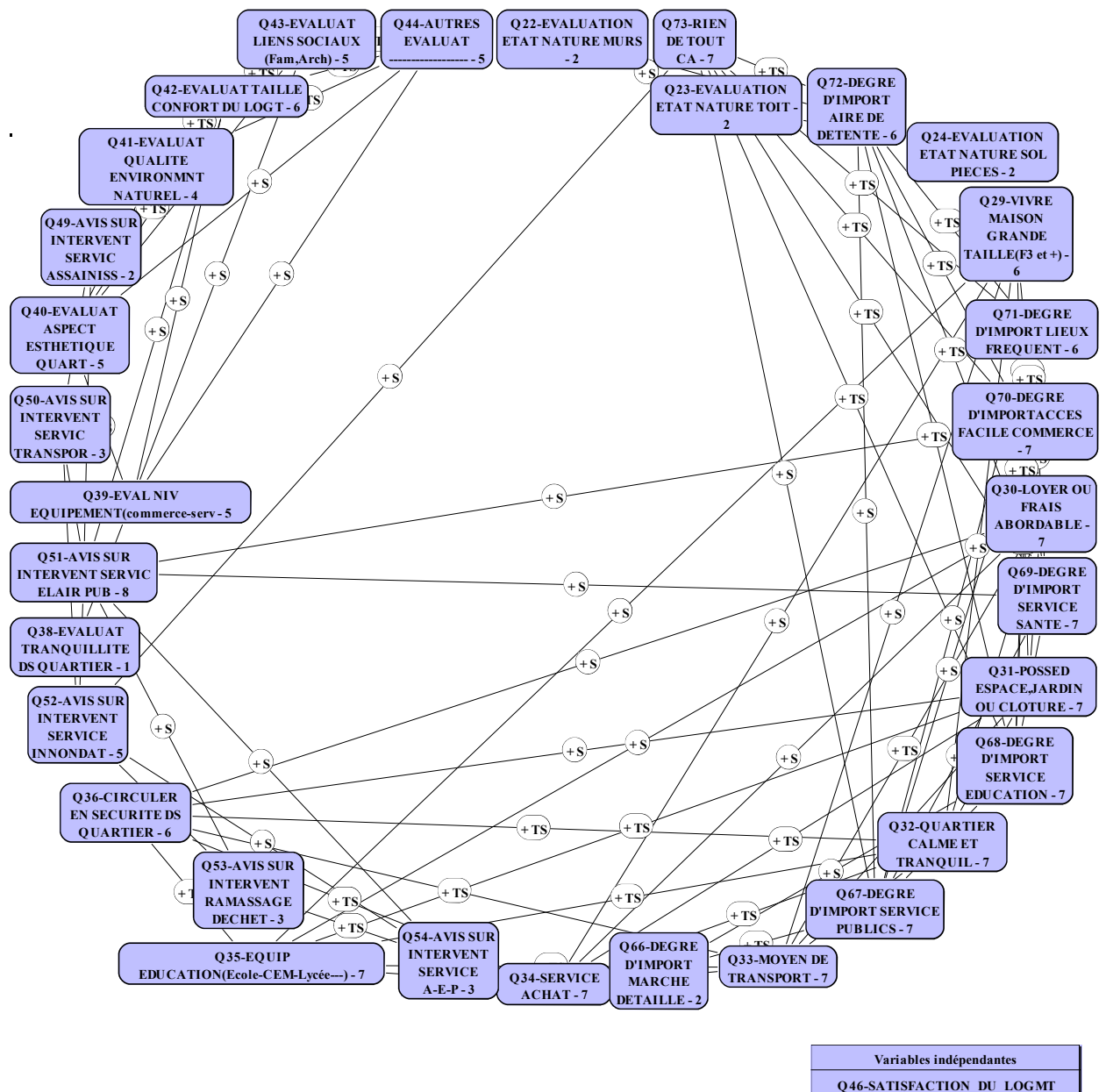
© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Variables indépendantes
Q58-RISQUE QUI MENACE SANTE_DS_QUARTIER,
Q64-LISTE_SERVICE_PUBLIC,
Q63-LISTE_SERVICE_EDUCATION,
Q61-SOLUTION_POUR_SECURITE_DS_QUARTIER,
Q57-SOURCE_POLLUTION_DS_QUARTIER,
Q28-RAISON_DEMURER_MEME_ENDROIT,
Q27-DEMEMAGEMENT_2003-2013,
Q19-COMMODITES_DANS_LOGEMENT,
Q7-NIVEAU_D'INSTRUCTION_ENFANTS

Afin de traduire concrètement les relations établies précédemment en information utiles et plus précises on fait apparaître les éléments les plus marquants à l'intérieur des relations significatives on observe. Les résultats du graphe de relations (figure 38) montrent que les relations des répondants dans le questionnaire sont très significatives(TS) voir significative. (S)

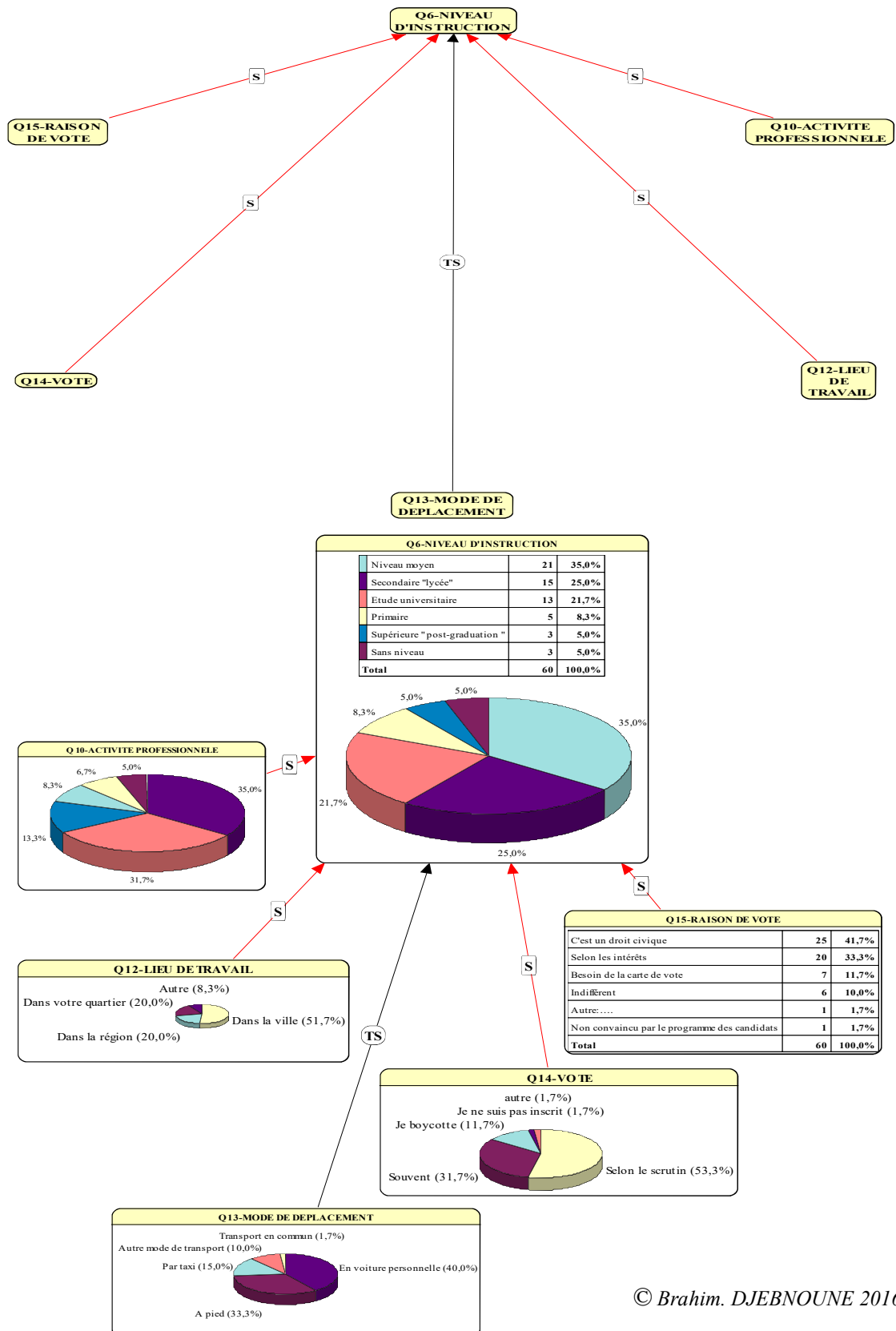
5.5.1.3. Relation entre variable échelles

Figure 38 : Quartier centre-ville relation entre variable échelles



5.5.1.4. Relation entre variable fermées symbole de significativité avec un indicateur

Figure 39 : Quartier centre-ville relation entre variable fermées symbole de significativité avec un indicateur

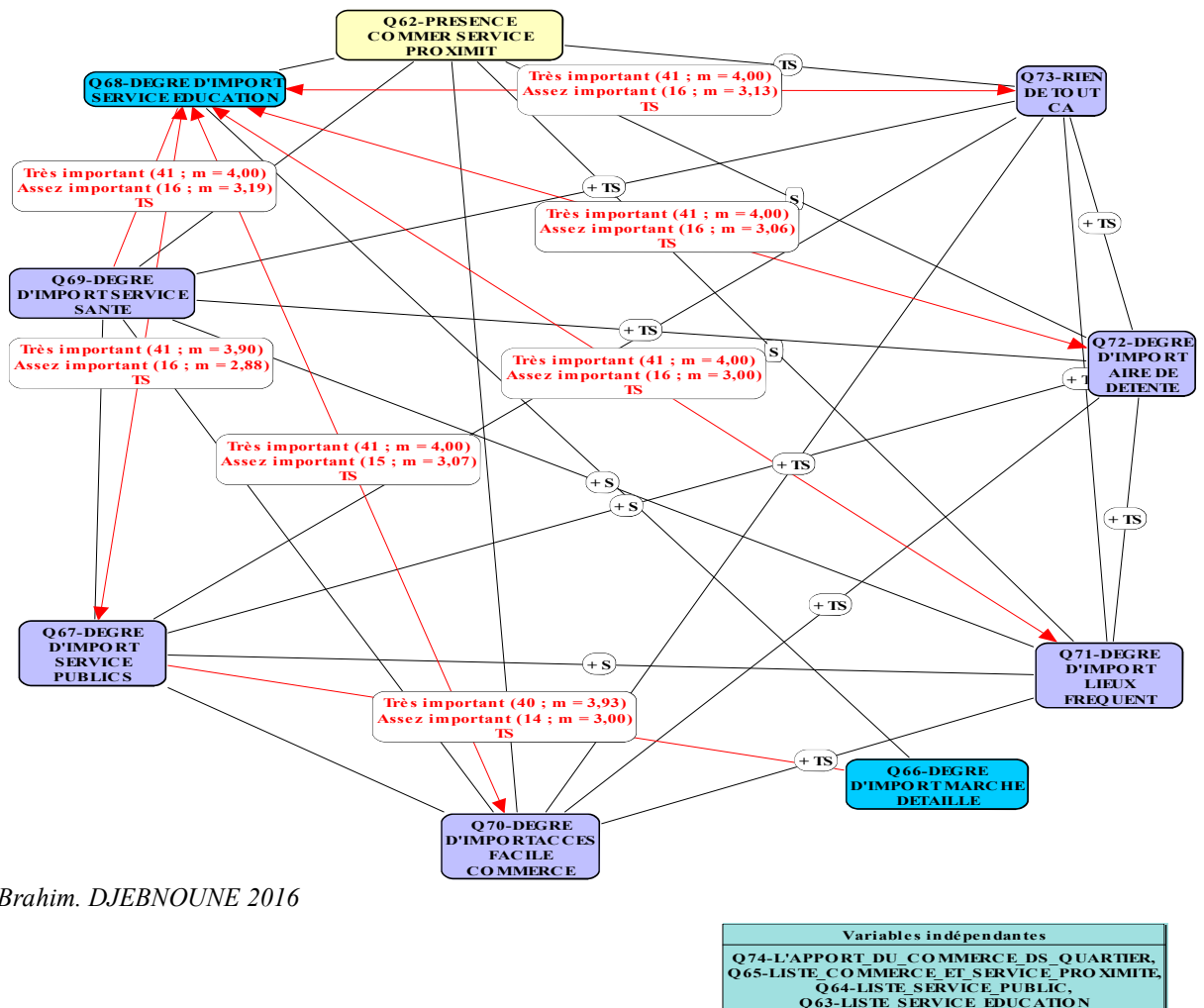


© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Les figures ci-dessus montre une présentation aux mêmes questions, les habitants du quartier centre-ville fournissent des réponses entre variable fermées symbole de significativité avec un indicateur. La différence entre les deux figures 39 réside dans la façon de présentation, soit juste graphe de relation ou bien avec des détails graphiques qui donne plus de clarté et significativité comme des éléments qualifiant la qualité de vie quotidienne.

5.5.1.5. Symbole de significativité avec un indicateur échelles (Q46) exemple de relation entre variable échelles et variable fermées .

Figure 40 : Quartier centre-ville symbole de significativité avec un indicateur échelles exemple de relation entre variable échelles et variable fermées



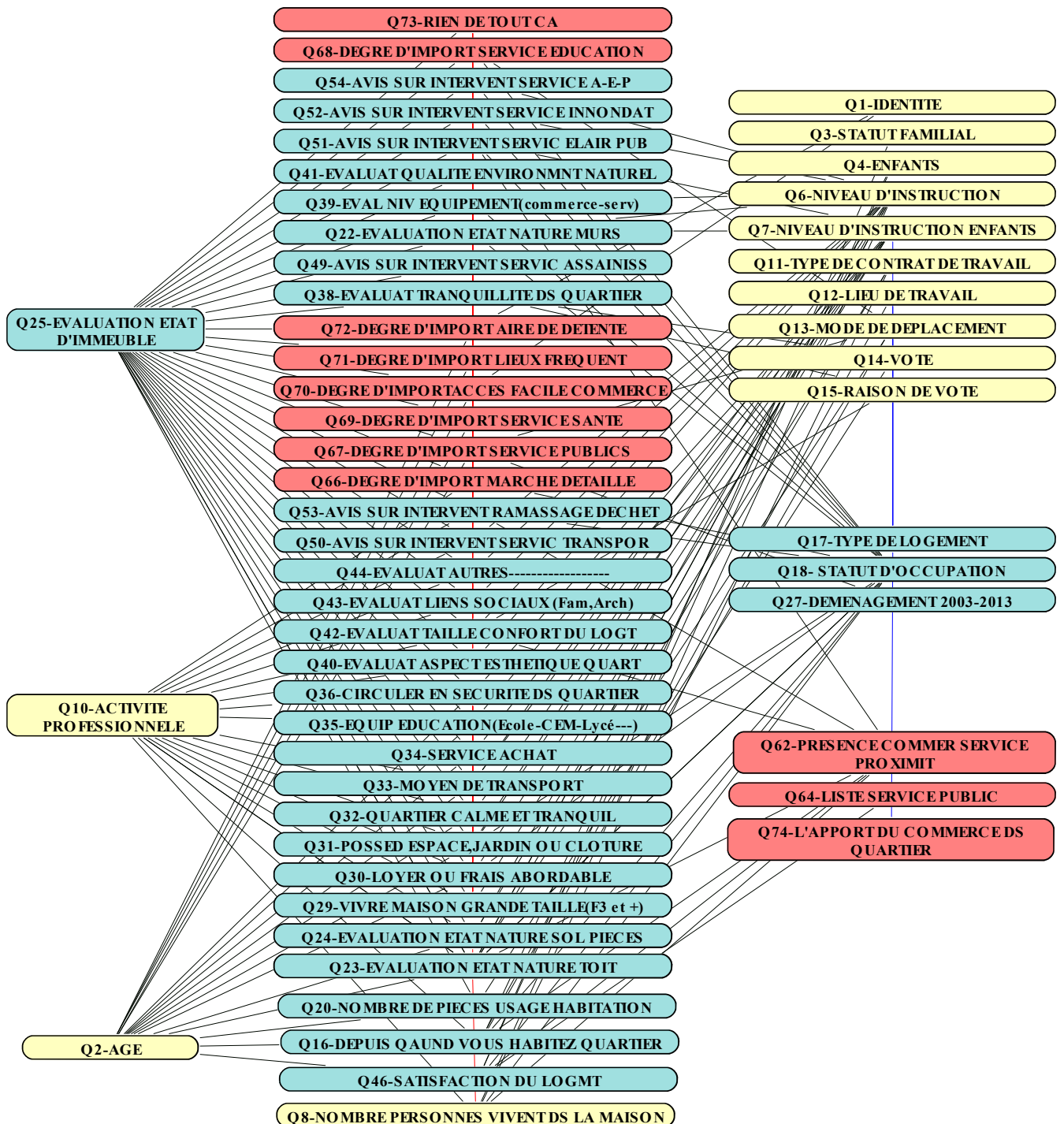
Dans l'exemple présenté ci-dessus (figure40) on peut rapidement conclure que :

La possibilité de représenter les relations très significatives (TS) entre variable avec les mentions. Les habitants du quartier centre-ville donnent des réponses plus équilibrées puisque pour chacun de ces critères relatifs aux services et leurs degrés d'importances pour la qualité de vie quotidienne Q68 la présence de service lié à l'éducation et Q70-degré d'importances facile son très significative avec les mentions très importantes voir importante

5.6. Quartier 700 Logements

5.6.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

Figure 41 : Quartier 700 Logements graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.



La figure 41 graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations pour le quartier 700 logements montre l'importa, ce des variables Q25 évaluation de l'état de l'immeuble, Q10 la fonction ou le travail exercé avec l'Age Q2 en relations très significatives avec d'autres variable du questionnaire des trois rubriques.

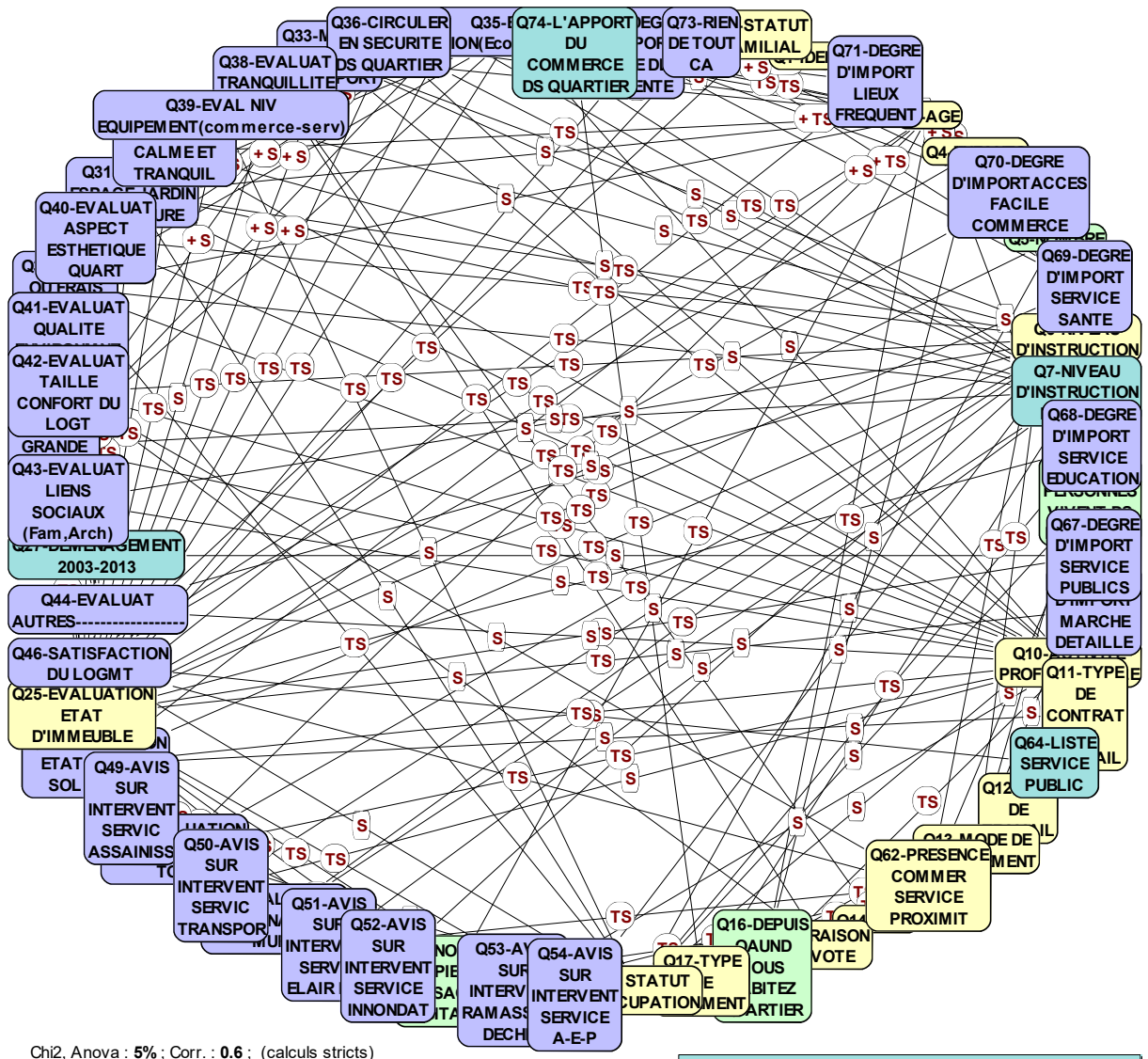
Cela traduit l'état des immeubles du quartier sociale 700 logement pour la qualité de vie quotidienne l'activité socioprofessionnelle donne l'opportunité de faire des améliorations sur le lieux d'habitation à l'intérieure.

5.6.2. Symboles de significativité, principales relations pour la totalité d'indicateurs

Les graphes de relations (figure 41) permettent d'explorer rapidement et automatiquement les relations entre les variables afin d'identifier les plus significatives. Les options proposées donnent la possibilité de trouver les symboles de significativités des principales relations, ou d'expliquer une variable ou de repérer les groupes de variables proches **TS**, **S**, **PS**, **NS**. Les types de relations qui peuvent exister entre les variables sont notés par les initiales :

- **TS** : les relations très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus,
- **S** : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99%,
- **+S** : les relations plus aux moins significatives,

Figure 42 : Quartier 700 logements -symboles de significativité, principales relations entre tous les variables .



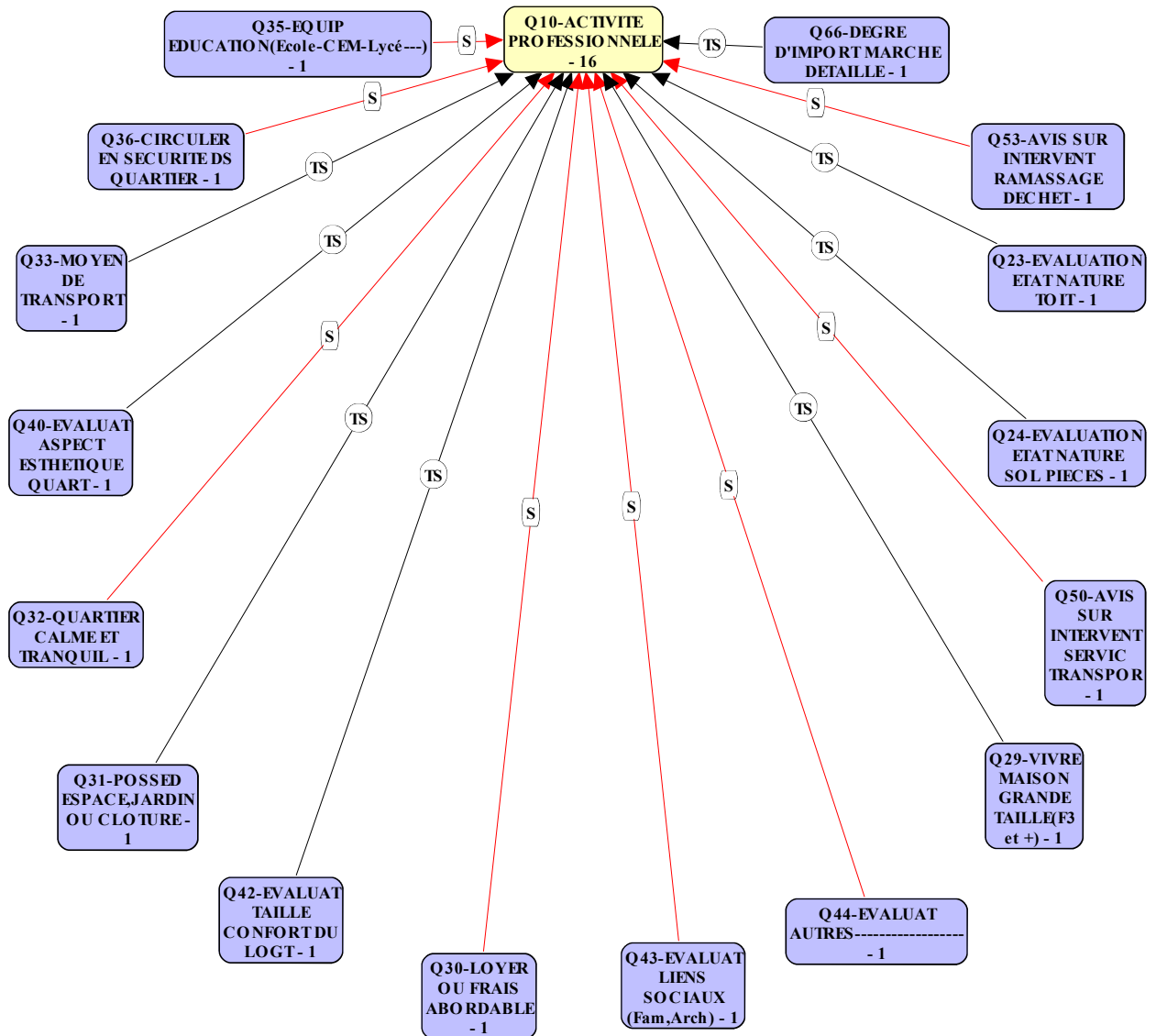
© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Variables indépendantes
Q65-LISTE_COMMERCE_ET_SERVICE_PROXIMITE,
Q63-LISTE_SERVICE_EDUCATION,
Q61-SOLUTION_POUR_SECURITE_DS_QUARTIER,
Q60-ATTENTE_D'ESPACE_OU_EQUIPEMENT,
Q58-RISQUE QUI MENACE SANTE_DS_QUARTIER,
Q57-SOURCE_POLLUTION_DS_QUARTIER,
Q48-ELETS_PLUS_IMPORT_QDV_QUARTIER,
Q29-RAISON_DEMEURER_MEME_ENDROIT, Q26-ETAGE,
Q21-NBR_PIECE_AUT-USAG(cuis-garage-mag),
Q19-COMMODITES_DANS_LOGEMENT,
Q9-NOMBRE_DE_MENAGE_DANS_LA_MAISON

Le sphinx nous donne des opportunités de dresser des analyses variées et de relation. Des fois on obtient un graphe qui peut être dense et difficile à lire. (Figure 42 symboles de significativité, principales relations entre tous les variables du questionnaire) Il est alors intéressant d'organiser cette « pelote » sous forme d'arborescence en isolant les variables les plus influentes (celles qui ont le plus de relations avec les autres). On utilise pour cela l'article **Organiser** du menu **Relations** du logiciel.

5.6.3. Relation entre variable échelles et variable fermées symbole de significativité avec un indicateur (Q10 activité professionnelle))

Figure 43 : Relation entre variable échelles et variable fermées symbole de significativité avec un indicateur (Q10 activité professionnelle)



© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Le graphique ci-dessous (figure 43) illustre l'importance de la fonction ou l'activité professionnelle pour la qualité du quotidien. Les résultats du graphe de relations entre variable échelles et variable fermées symbole de significativité avec un indicateur (Q10 activité professionnelle), montrent que les relations des répondants qui peuvent exister entre les variables sont notés par les initiales :

- **TS** : les relations très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus.

Avec le moyen de transport(Q33), La taille et le confort du logement Q43 et La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail(Q66)

- **S** : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99% pour les variables Q35-equipement d'éducation(école-CEM-lycée), Q36-pouvoir circuler en sécurité dans quartier

Et l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya) vis-à vis du Ramassage de déchets.

Ces résultats témoignent la priorité du travail pour la qualité de vie quotidienne.

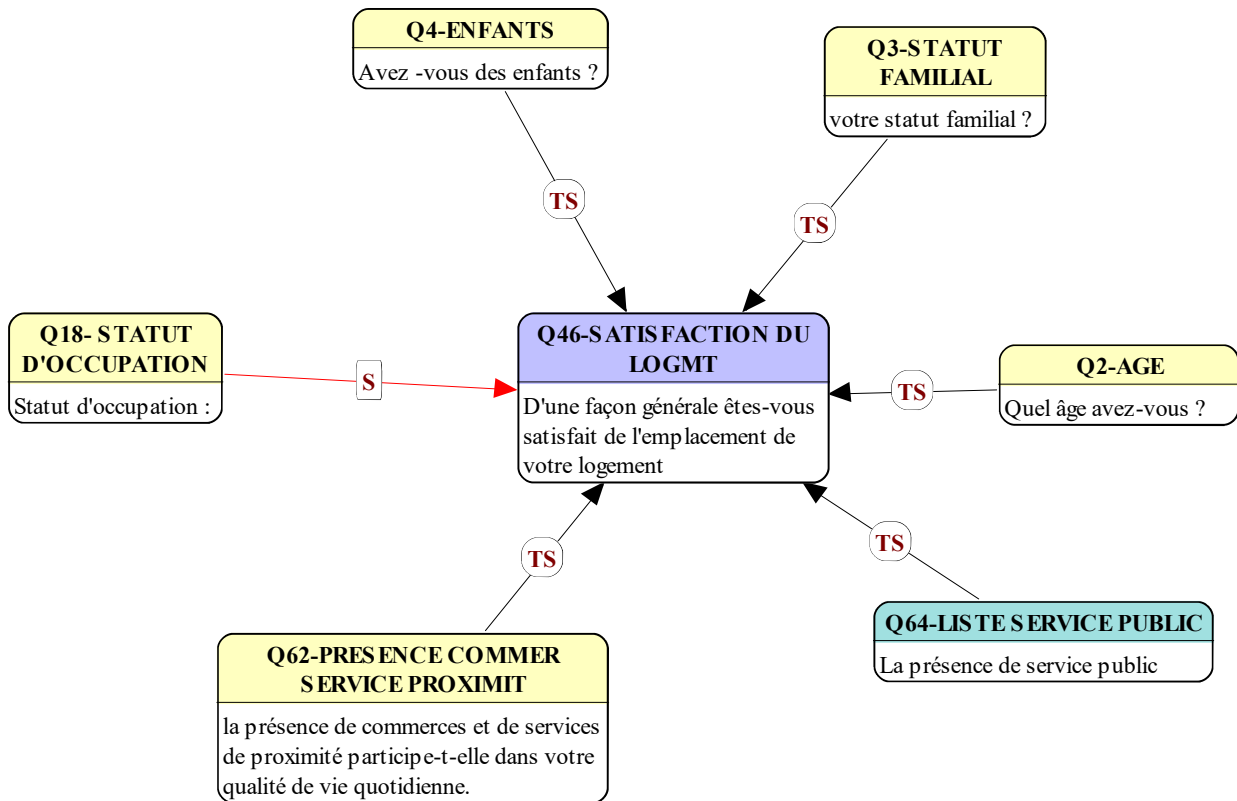
5.6.4. Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q46 satisfaction du logement)

La figure montre qu'un simple graphe de relation qu'on peut facilement réaliser avec le sphinx, par exemple graphe relation de symbole de significativité de tous les variables avec un la variable (Q46 **satisfaction du logement**) qu'on peut facilement réaliser avec le sphinx.

Comme le montre le graphique ci-dessous., (figure 44), la grande majorité les aspirations des enquêtés de ce **quartier** structurés par les éléments de pouvoir vivre dans un logement de grande taille de type F3 et plus pour différentes usages (magasin garage) ainsi que les commerces et les services occupent une position importante, qui façonnent la qualité de vie quotidienne

Le logement représente ainsi l'espace privilégié qui couvre les comportements humains visant l'appropriation des lieux par la famille

Figure 44 : Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q46 satisfaction du logement)



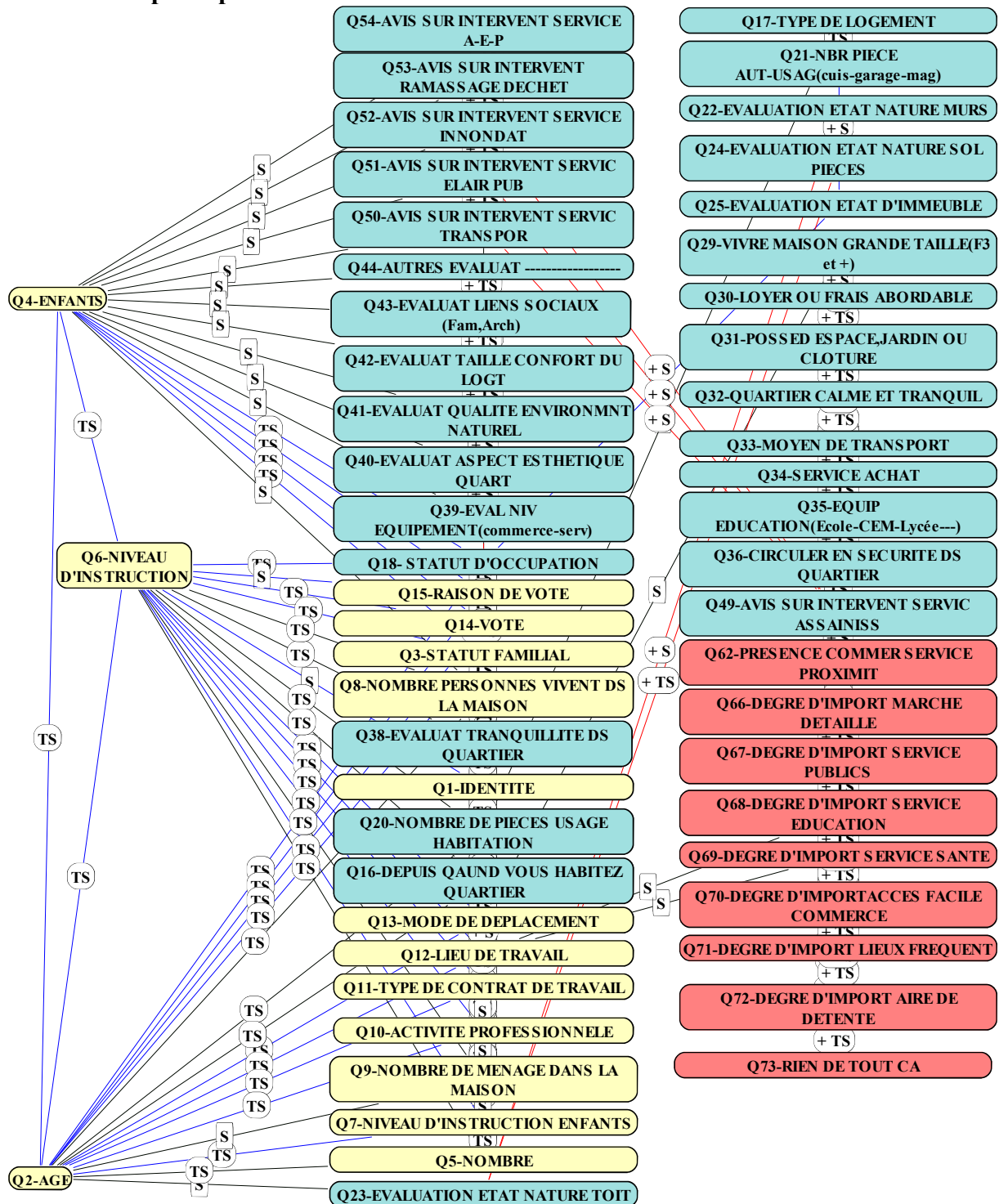
© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Ce qui montre aussi que le logement regroupe plusieurs fonctions nécessaires à tout individu. Tout d'abord l'abri qui permet à la fois de garantir le confort la salubrité et l'intimité. Mais c'est aussi le lieu d'activités, le théâtre de la famille et de la sociabilité. Enfin, le logement, par l'adresse, induit un ancrage dans un territoire.

5.7. Quartier Ennasr Essaada

57.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

Figure 45: Quartier résidentiel Essaada, graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.



© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Variables indépendantes
Q74-L'APPORT DU COMMERCE DS QUARTIER, Q65-LISTE COMMERCE ET SERVICE PROXIMITE, Q64-LISTE SERVICE PUBLIC, Q63-LISTE SERVICE EDUCATION, Q61-SOLUTION POUR SECURITE DS QUARTIER, Q60-ATTENTE D'ESPACE OU EQUIPEMENT, Q58-RISQUE QUI MENACE SANTE DS QUARTIER, Q57-SOURCE POLLUTION DS QUARTIER, Q48-ELETS PLUS IMPORT QDV QUARTIER, Q46-SATISFACTION DU LOGMT, Q29-RAISON DEMEURER MEME ENDROIT, Q27-DEMEMAGEMENT 2003-2013, Q26-ETAGE, Q19-COMMODITES DANS LOGEMENT

La figure 45 montre une représentation d'un graphe s de relation Quartier résidentiel Essaada pour des principales relations des variables identifiées dans laquelle les objets sont des indicateurs ou les variables du questionnaire

Dans cet exemple, les questions **Q4-enfants Q2-age, Q6-niveau d'instruction des ménages** enquêtés sont **les** options proposées donnent la possibilité de trouver les principales relations, d'expliquer une variable ou de repérer les groupes de variables proches **TS, S, PS, NS**. Les types de relations qui peuvent exister entre les variables sont notés par les initiales :

- **TS** : les relations très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus.
- **S** : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99%.

Ces représentations graphiques permettent de saisir à quel point le quartier résidentiel Essaada dispose d'un profil démographique spécifique. Cette attractivité ne peut faire que son portrait démographique demeure en étroite correspondance avec celui de la qualité de vie urbaine.

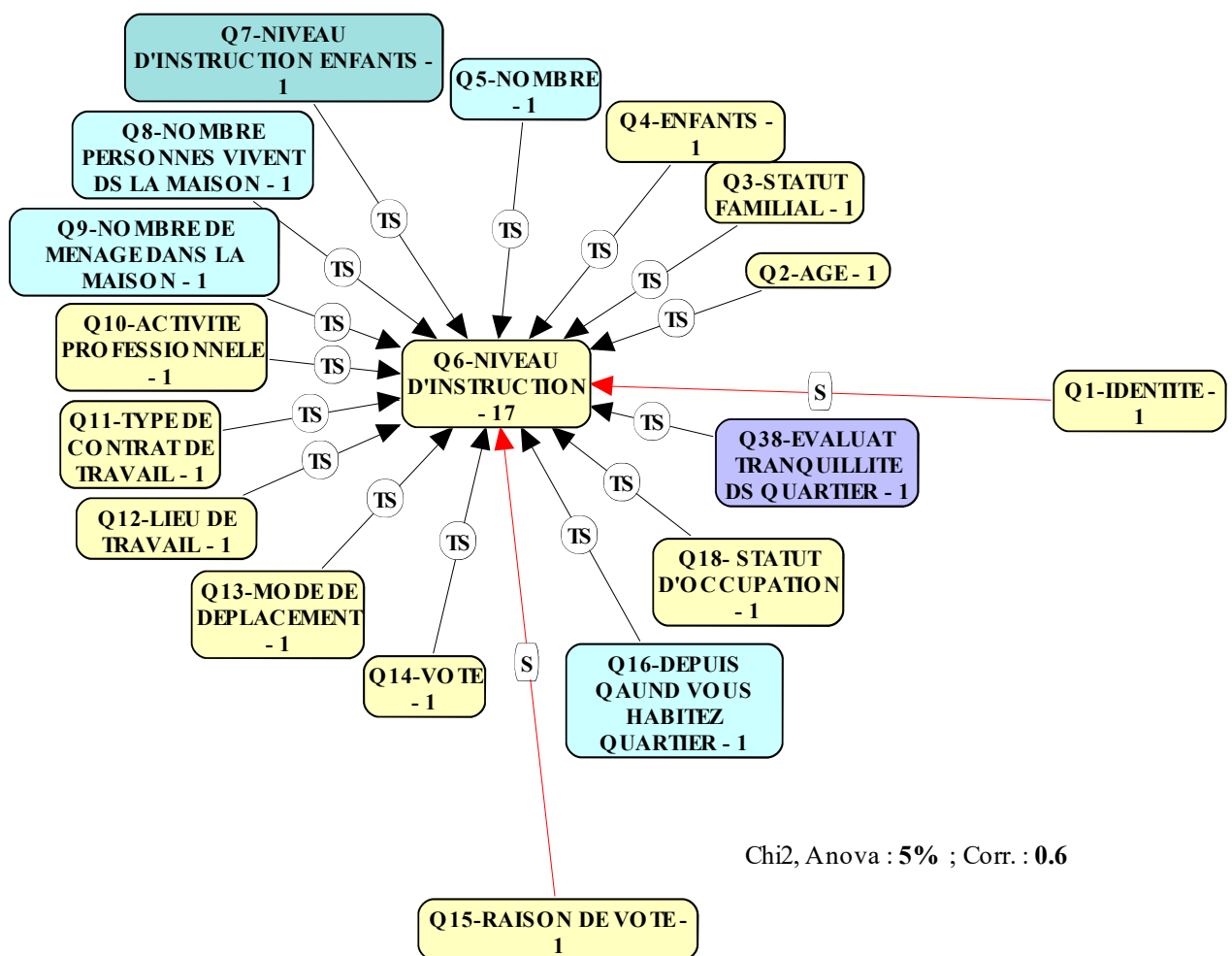
5.7.2. Quartier Ennasr Essaada Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction) avec tous les variables.

Les figure 46 est expriment également., la grande majorité des répondants permet de détecter les types de relations qui peuvent exister entre les variables pour le quartier résidentiel et qui sont en majorité notés par les initiales :

- **TS** : les relations très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus,
- **Alors S** : les relations significatives, pour $1\% < p < 5\%$, sûres à 95-99%

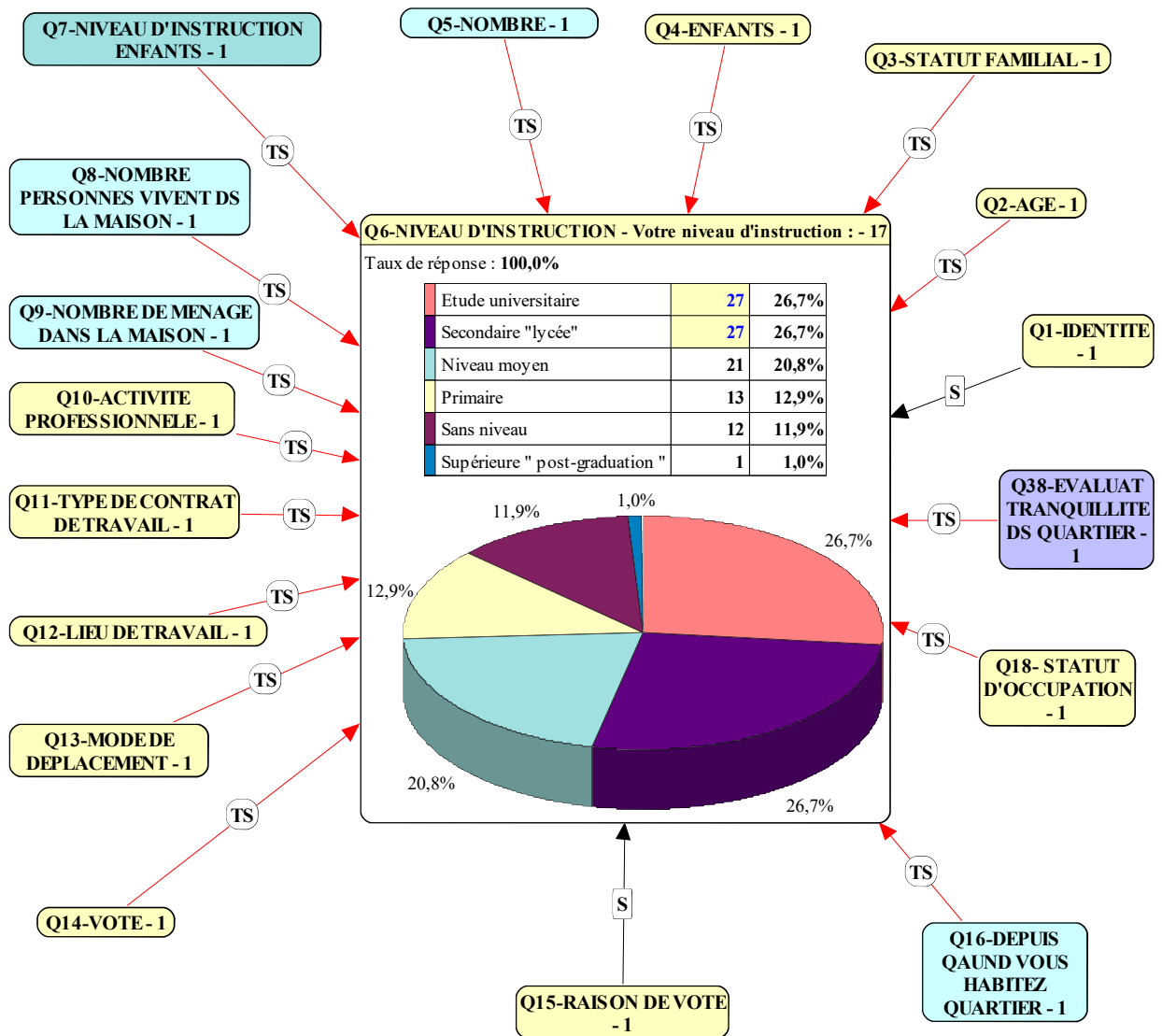
Les deux figure 45 et 46 portent la même information mais on peut les présenter d'une manière différente Le premier porte les relations entre les variables et leurs signification (TS ou S) des tandis que dans le second peut expliquer par un diagramme à secteurs supplémentaire pour donner plus d'éclaircissement et d'explication des phénomènes

Figure 46 : Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction) avec tous les variables



© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Figure 47 : Graphe de relation, symbole de significativité d'une relation entre un indicateur (Q6 niveau d'instruction détaillés) avec tous les variables



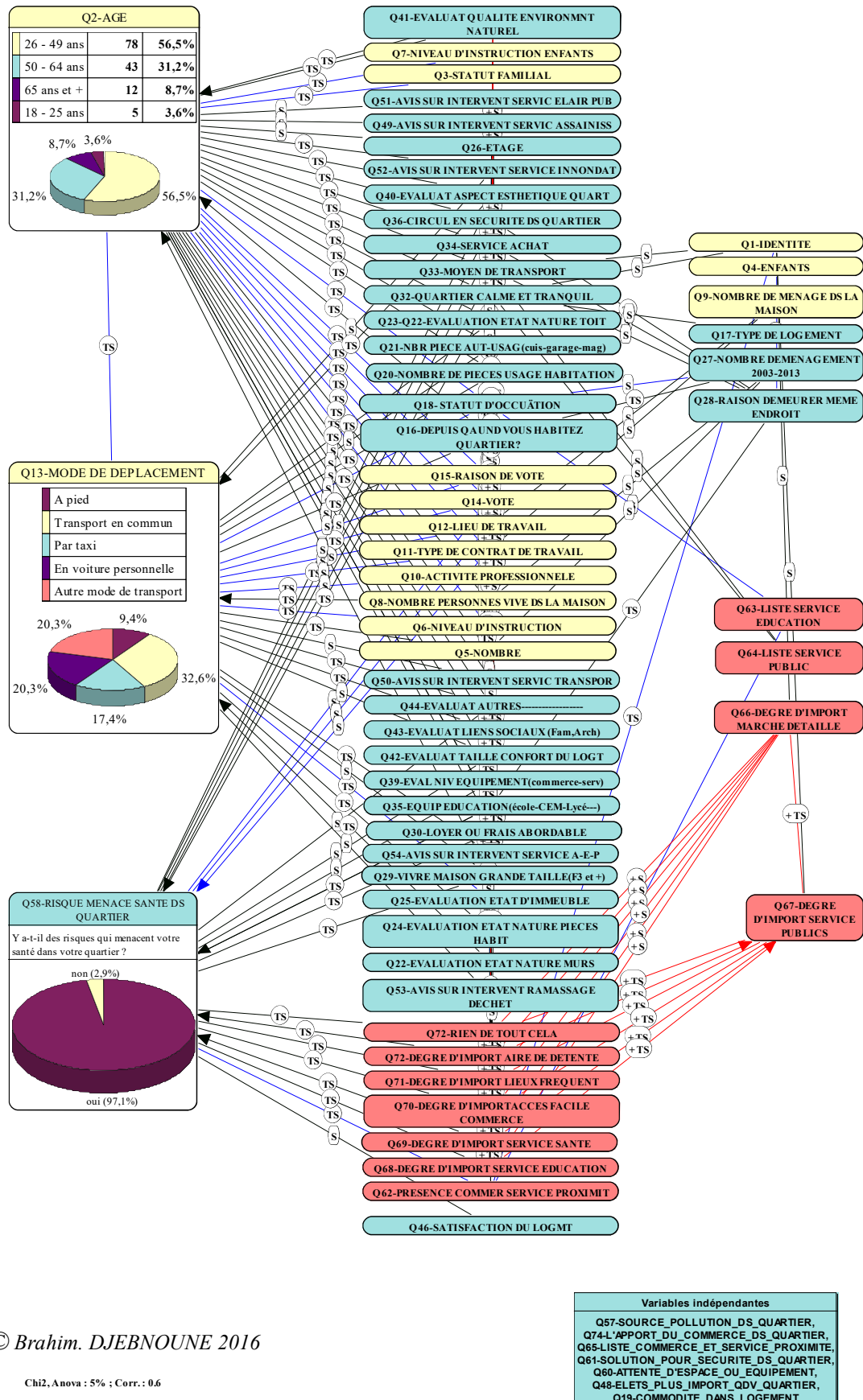
Chi2, Anova : 5% ; Corr. : 0.6

© Brahim. DJEBNOUNE 2016

5.8. Quartier 1000 Logements route de Batna

5.8.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

Figure 48 : Quartier 1000 logements route de Batna graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.



Les graphes de relation de « datamining » nous permettent **d'accéder plus rapidement aux informations essentielles** (les relations significatives) contenues dans un vaste ensemble de données.

On peut établir des graphes de relation des questions dont on souhaite analyser et les croiser, les disposer sur une feuille de travail et déclencher les analyses bi-variées. Les résultats nous sont immédiatement fournis, indépendamment de la nature des variables, comme le montre la figure 48 logements avec plus de détails, par exemple peut expliquer par un diagramme à secteurs pour donner d'explication des phénomènes.

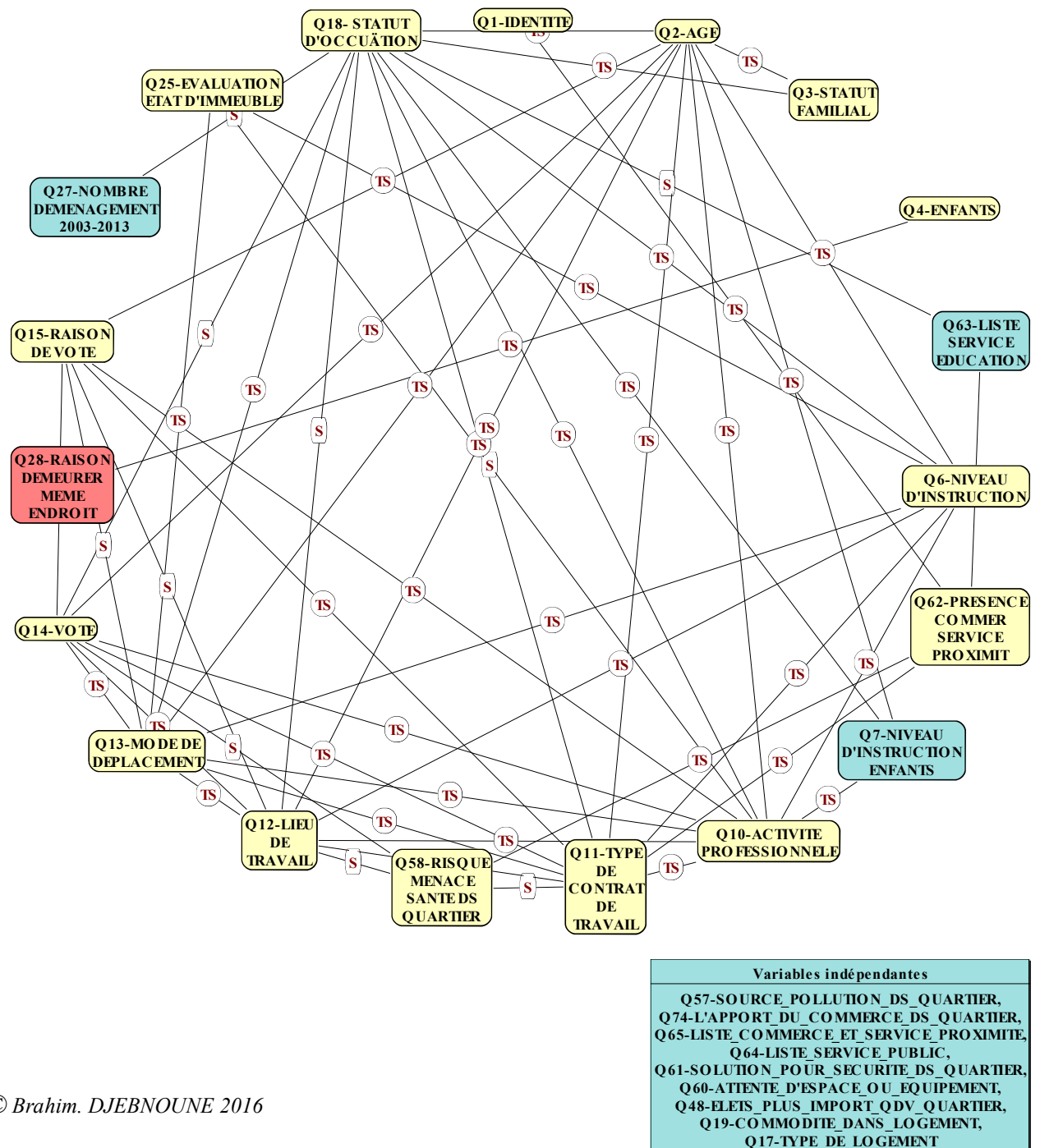
Dans l'exemple présenté ci-dessus, Cette figure traduit la perception des habitants du quartier social 1000 logements liée à l'âge des enquêtés et leurs mode de déplacement surtout au centre-ville pour faire des achats et enfin les risques qui menacent la santé .

Les relations sont immédiatement qualifiées grâce à un symbole abrégé qui nous indique par (TS) les relations qui sont très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus, pour les trois variables **Q2** Age, **Q13** mode de déplacement et **Q58** risques qui menacent la santé.

5.8.2. Quartier 1000 logements route de Batna Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées

Les figure ci-dessous font référence aux graphes des principales relations entre les questions fermées

Figure 49 : Quartier 1000 logements route de Batna, graphe de relation, Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées dans 3 rubrique du questionnaire.



La figure 49 présente un graphe des principales relations pour le symbole de signification- entre les questions fermées dans 3 rubrique du questionnaire. (Rubrique1 : Caractérisation Sociodémographique des Habitants, Rubrique2 Environnement Physique Logement, Quartier et Rubrique 3: Services).

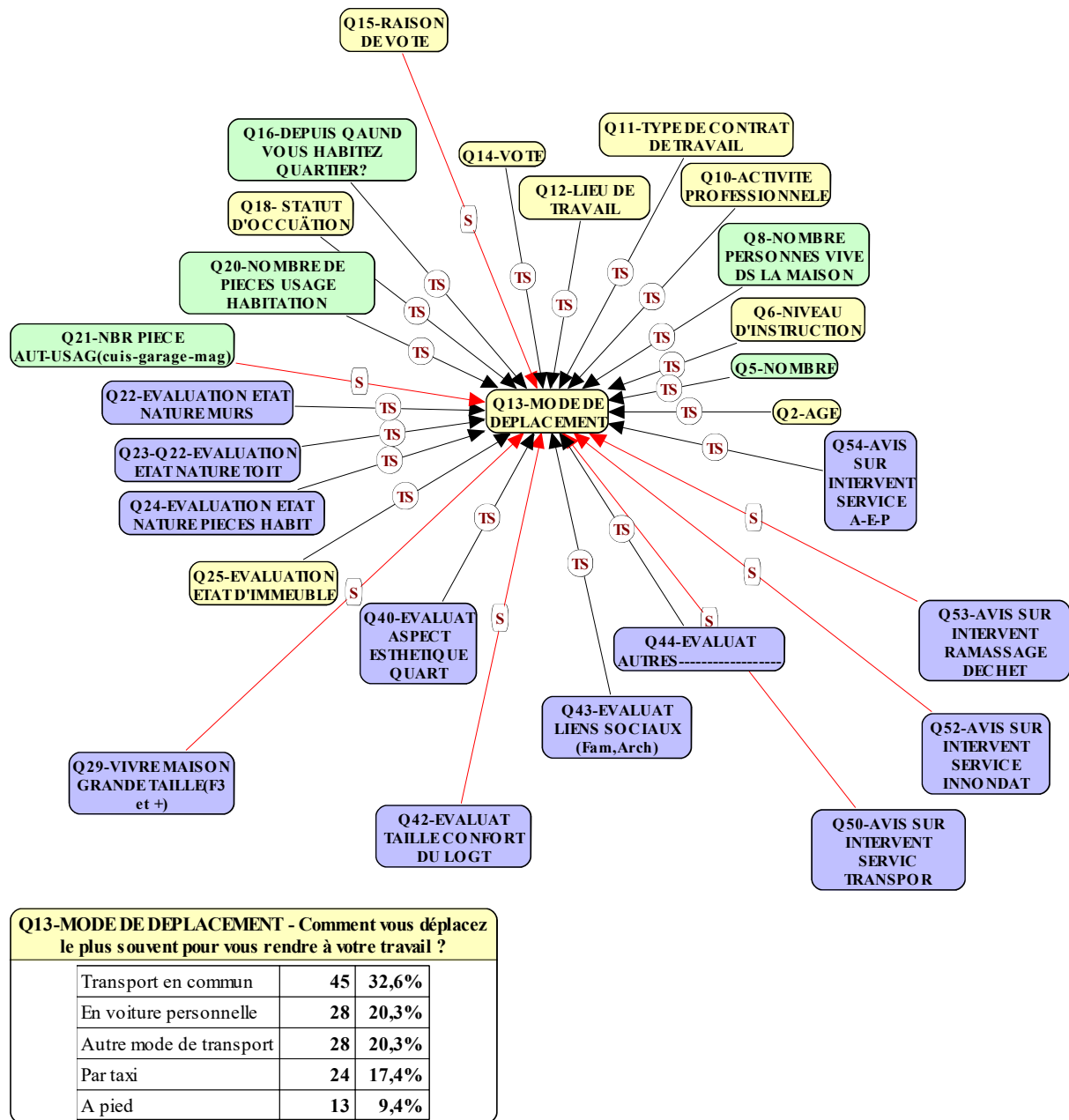
Les relations dominantes dans ce graphe (figure 49) sont qualifiées grâce à un symbole abrégé qui nous indique dans le graphe de relation par : les mentions :

- **TS : les relations qui très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus.**

5.8.3. Quartier 1000 logements route de Batna Symboles de signification- les principales relations entre les questions fermées échelles dans 3 rubrique du questionnaire

La figure 50 traduit notamment l'encombrement et fait référence au type de relation qui existe entre variable (questions). On a choisi le mode de déplacement (Q13) qui reste un souci pour ce quartier Nous avons cherché dans un second temps à identifier quels étaient les moyens de transport les plus souvent utilisés pour les déplacements entre le domicile et le travail. Ces questions permettent de prendre connaissance des habitudes de vie en matière de déplacement.

Figure 50 : Quartier 1000 logements route de Batna les principales relations entre les questions fermées échelles dans 3 rubrique du questionnaire



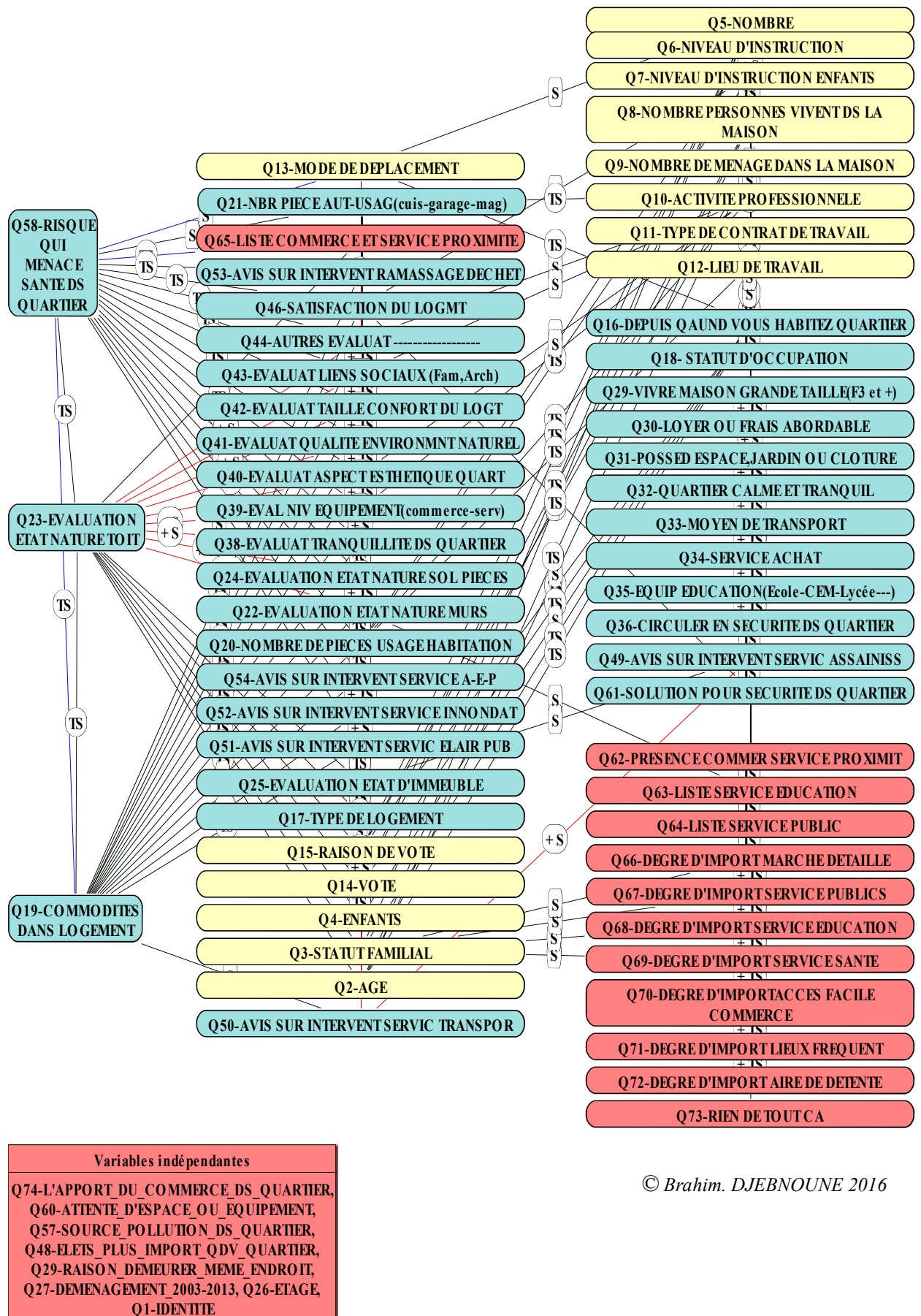
© Brahim. DJEBNOUNE 2016

5.9. Quartier Précaire Ennour (Texas)

5.9.1. Graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

La question Q19-commodités dans logement, Q23-evaluation d'état et la nature toit et Q58-risque qui menace sante dans quartier ce sont les variables transmises par cette figure qui évoque également le souci et qui permettent ainsi de mieux comprendre les comportements et les pratiques des individus en lien avec les attentes, les besoins et les aspirations de chacun. Cet approfondissement des perceptions précise ainsi la notion de qualité de vie et permet d'appréhender plus spécifiquement l'habitant dans son environnement quotidien

Figure 51: Quartier précaire Ennour (Texas) graphes de relation -identification les variables structurants -les principales relations.

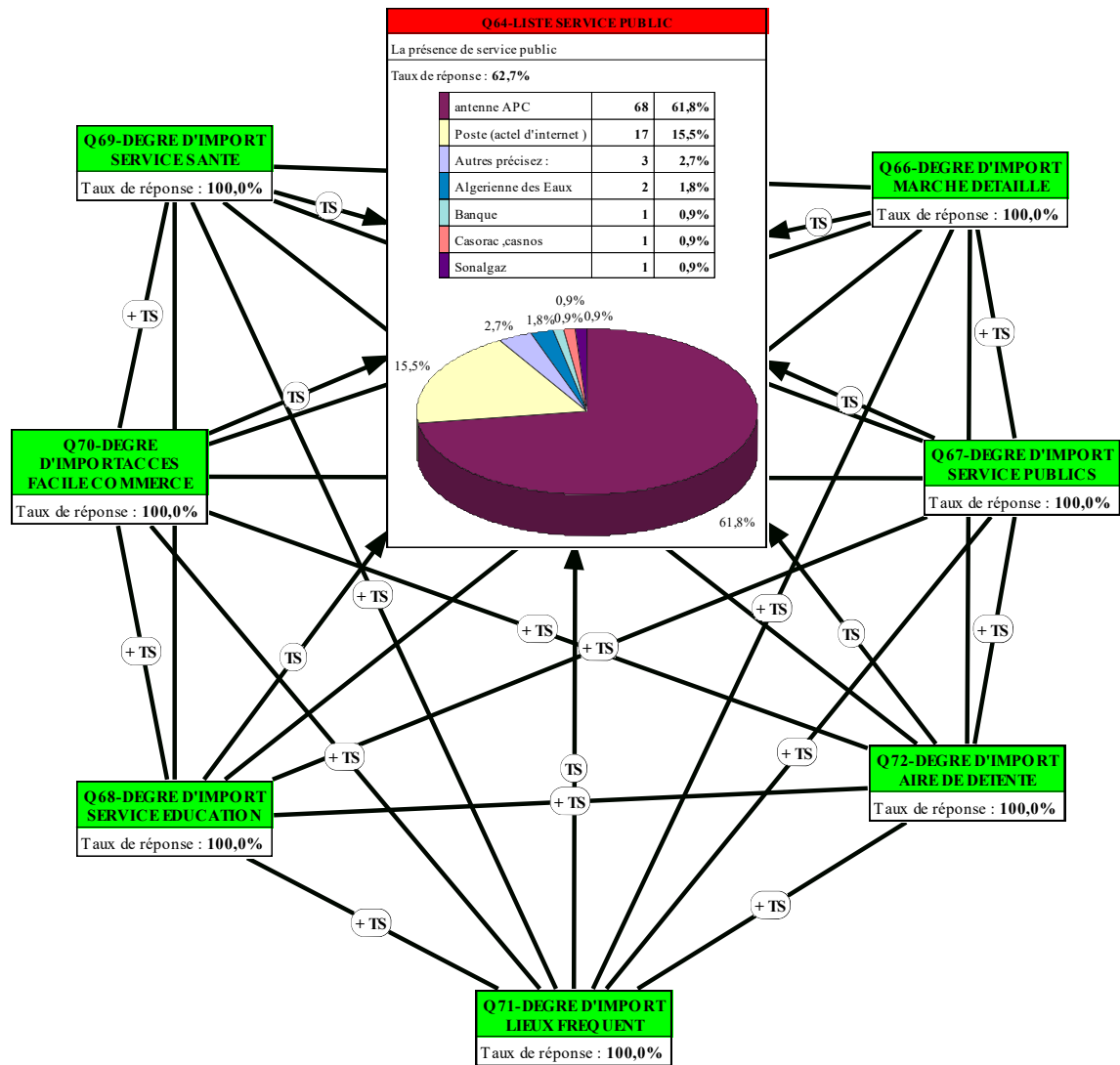


5.9.2. Quartier Ennour Texas - Graphes de relation, principales relations existantes pour la qualification de la base de donnée du rubrique services du questionnaire.

La figure 52, exprime les principales relations existantes pour la qualification de la base de donnée du rubrique services du questionnaire

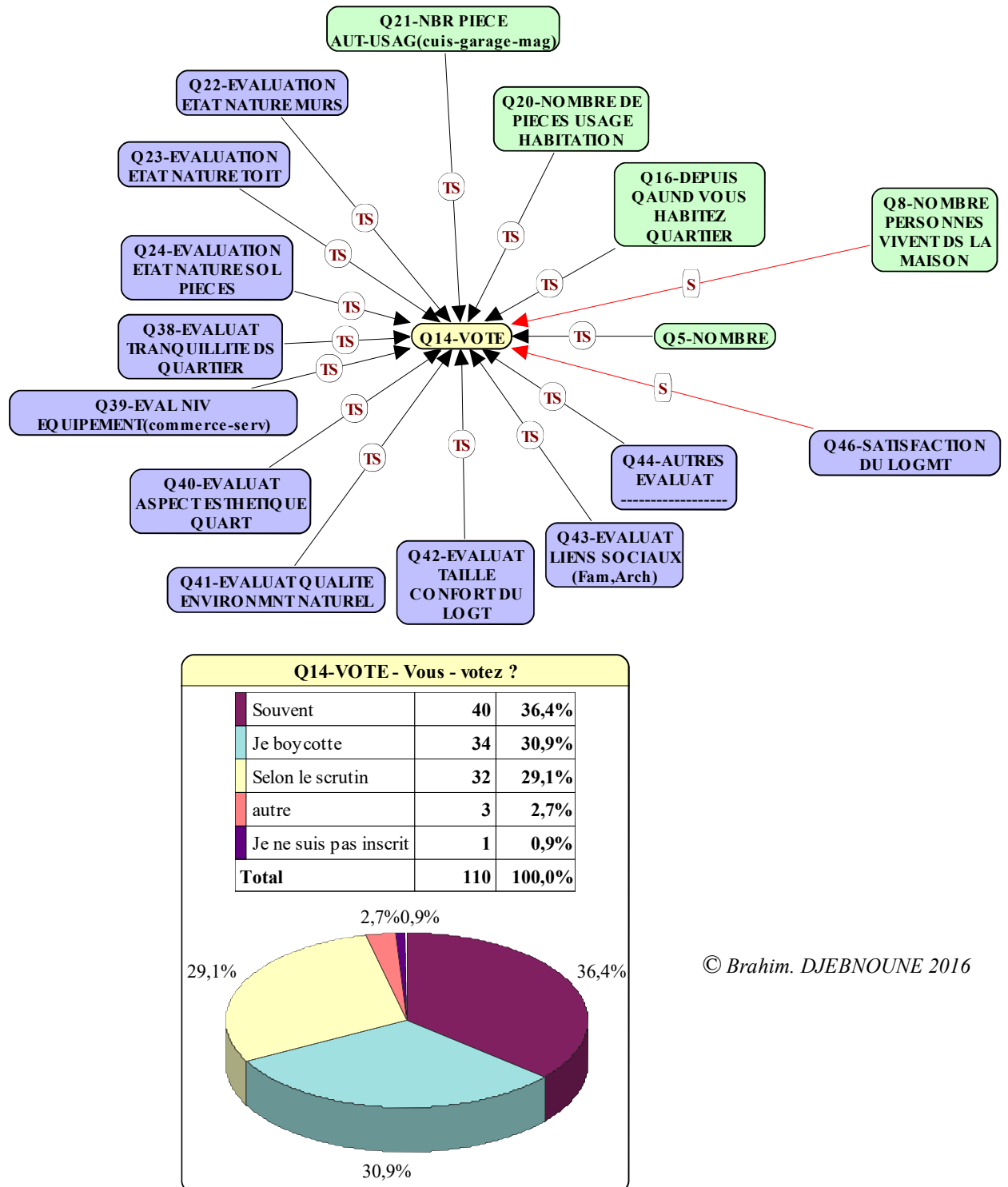
Comme nous l'avons précédemment évoqué, les équipements et services publics entretiennent avec la notion de qualité de vie quotidienne une relation antinomique signifiée par la mention (+TS) plus au moins significatives qui transcrit des perceptions contradictoires. Portant le quartier précaire est quasiment marginalisé de toute Equipment et services mis à part une antenne de l'APC et petite poste d'Algérie Telecom. Les habitants allouent à la présence des équipements une importance considérable pour la qualité du quotidien.

Figure 52 : Quartier Ennour Texas - Graphes de relation, principales relations existantes pour la qualification de la base de donnée du rubrique services du questionnaire



5.9.3. Explication des relation symbole de significativité d'une variable (Q14 Vote).

Figure 53 : Exemple de graphe relation symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q14 Vote ; Vous votez ?)



La figure 53 présente un exemple de graphe relation pour un symbole de significativité de tous les variables avec un indicateur (Q14 Vote ; Vous votez ?) Les graphes de relation explorer les

liens entre un grand nombre de variables Indépendamment du type des réponses à croiser (questions fermées ouvertes ou numériques), les graphes de relation vont nous permettre d'accéder directement à la probabilité d'existence du lien et donc à l'information essentielle :

Les données rapportées de l'ensemble de la population interrogée concernée par le phénomène étudié, la grande majorité des répondants (66 %) de ce quartier boycottent ou ils votent selon le scrutin et 40 % ils votent souvent

Les relations dominantes dans ce graphe sont immédiatement qualifiées grâce à un symbole abrégé qui nous indique dans le graphe de relation par : les mentions :

- **TS : les relations qui très significatives, pour $p < 1\%$, sûres à 99% ou plus, dans la majorité des répondants**

5.10. Conclusion

Le graphique de relation montre que les comportements des enquêtés ont mis en évidence un certain nombre de variables sociologiques : la satisfaction du logement habité la tranquillité dans le quartier les services et équipements et l'aspect esthétique du quartier. Mais il est relativement difficile d'isoler une variable, car certaines se croisent.

Pour la droite, il semble que le vote soit dicté par l'adhésion à un certain nombre de valeurs qui sont la famille, la tradition

CHAPITRE 6

TRAITEMENT DES DONNEES PAR

L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (AFC)

6.1. Introduction

L'analyse factorielle des correspondances simples (AFC) est une méthode descriptive d'analyse permettant d'étudier un tableau de contingence conduisant à une représentation graphique. Elle est un outil permettant de réduire la dimension des données en conservant le plus d'information possible

L'analyse factorielle des correspondances (AFC), ou analyse des correspondances simples, est une méthode exploratoire d'analyse des tableaux de contingence. Soient deux variables nominales X et Y, comportant respectivement p et q modalités.

On a observé les valeurs de ces variables sur une population et on dispose d'un tableau de contingence à p lignes et q colonnes donnant les effectifs conjoints c'est-à-dire les effectifs observés pour chaque combinaison d'une modalité i de X et d'une modalité j de Y.

6.2.L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

Pour le traitement des informations d'enquête, une analyse factorielle des correspondances AFC (Analyse multi variée) qui traite les tableaux de contingence est effectuée sur l'ensemble des données du questionnaire à l'aide du logiciel **SPHINX plus 5.5**.

L'Analyse Factorielle des Correspondances (Analyse des Correspondances Simples ou Binaires) permet de représenter graphiquement un tableau de contingence créé par le ou les croisements (tris croisés) de deux ou plusieurs variables qualitatives.

La méthode vise à rassembler sur un ou plusieurs graphiques (plan factoriel) la plus grande partie possible de l'information contenue dans le tableau en s'attachant non pas aux valeurs absolues mais aux correspondances entre les caractéristiques, c'est-à-dire aux valeurs relatives.

L'analyse factorielle des correspondances traite des tableaux de contingence (tableaux de dépendance) dans lesquels un couple (i, j) correspond à un nombre positif k_{ij} qui est en général le résultat d'un dénombrement.¹⁷²

6.3. But et intérêt des analyses factorielles

La présentation synthétique d'un grand ensemble de données résultant de l'étude de plusieurs caractères quantitatifs ou qualitatifs sur une population n'est pas facile.

Les procédés classiques de la statistique descriptive à une dimension permettent de résumer l'information recueillie sur chaque caractère (variable) pris isolément. En revanche, ils ne fournissent aucune méthode visant à décrire l'information globale dont on dispose quand on considère les caractères étudiés dans leur ensemble. Les interrelations entre les caractères et leurs effets sur la structuration de la population risquent alors d'échapper à l'utilisateur. L'Analyse en Composantes Principales (ACP) et l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) ont pour but de révéler ces interrelations entre caractères et de proposer une structure de la population.

Un des intérêts majeurs de ces analyses est de fournir une méthode de représentation d'une population décrite par un ensemble de caractères dont les modalités sont quantitatives (mesures continues), pour une ACP, ou qualitatives (pour une AFC).

6.4. Principe de l'analyse factorielle

Toute analyse factorielle réalise :

Un recodage des données ;

Une simplification des données par ajustement matriciel. En bref, il s'agit d'obtenir, dans un tableau plus petit, un résumé de ce qui est contenu dans le tableau initial. Ou encore, on cherche à remplacer un grand nombre de variables par un plus petit nombre de variables explicatives que l'on appelle des facteurs.¹⁷³

6.5. Les étapes d'une analyse factorielle

Une première étape consiste à construire, à partir du tableau de données, un nuage de points (dans un espace de dimension n généralement bien supérieure à 3!). Ce nuage est défini par les distances mutuelles entre les points et la masse affectée à chaque point. Dans le cas de l'AFC, distance et masse se déduisent du tableau initial.

¹⁷² LE GUELTE L., LE BERRE M., DAHAN G., RAMOUSSE R. & COULON J. 1983. *Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Études et analyses comportementales*, 1(4) :202-268. *Pour une histoire de la statistique. Tome I. Insee, Imprimerie Nationale*, 593 pp

¹⁷³ P. Dagnélie. *Théorie et méthodes statistiques*. Éditions J. Duculot, Gembloux 1969

La deuxième étape consiste à déterminer des sous-espaces sur lesquels on pourra projeter le nuage de points sans trop le déformer.

Afin de dégager les principales tendances, on procède à des ajustements linéaires successifs du nuage initial.

Le premier ajustement consiste à déterminer l'axe qui restitue au mieux la forme géométrique et massique du nuage (ou, si l'on veut, de sorte que les distances entre les projections des profils du nuage sur cet axe soient le plus proche possible des distances initiales (cf. régression). C'est le premier axe d'inertie ou premier axe factoriel du nuage.

On détermine ensuite le plan qui restitue au mieux la proximité entre points. Ce plan contient nécessairement le 1er axe factoriel. L'axe orthogonal à celui-ci dans ce plan est le 2ème axe factoriel. Et ainsi de suite pour les dimensions 3, 4,¹⁷⁴

6.6. Analyse du plan factoriel des correspondances

Sur les mêmes principes de base que l'A.C.P., l'analyse factorielle des correspondances (ou A.F.C.) s'applique quant à elle aux variables nominales (questions fermées).

Dans cette technique, on va s'intéresser non pas aux combinaisons de variables mais aux **combinaisons de modalités**. Ces combinaisons vont nous aider à identifier : - les grandes dimensions des résultats, comme pour l'A.C.P. - et aussi les modalités qui sont liées statistiquement.

L'interprétation de la carte d'A.F.C. obéit aux règles suivantes : En marge, les modalités originales, comme par exemple "provocateur" ou "sérieux". Au centre les modalités « sans surprise » comme "facile à lire", partagées par l'ensemble des répondants.

Proximité = attirance ou ressemblance. Lorsqu'une modalité est proche d'une autre, cela veut dire que les effectifs répondant aux deux conditions sont plus nombreux que l'effectif qui aurait résulté d'une répartition proportionnelle.

Eloignement = répulsion ou dissemblance. L'éloignement d'une modalité par rapport à une autre indique une répulsion.

¹⁷⁴ Le Guelte L., Le Berre M. Dahan G., Ramousse R. & Coulon J. 1983. Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Etudes et analyses comportementales, 1(4) : 202-268.

6.7.Objectifs l'AFC

L'AFC a pour but de hiérarchiser l'information contenue dans un tableau de données. Elle va aussi bien s'intéresser à l'étude des colonnes (variables) qu'à l'étude des lignes (individus) du tableau d'information pour confronter les différentes distributions et permettre :

- de découvrir des irrégularités dans ces distributions ;
- d'analyser des interrelations entre les variables ;
- de mettre en évidence des combinaisons plus ou moins systématiques entre les variables

En bref, de dégager des structures dans l'espace géographique étudié, qui ne sont pas forcément linéaires.¹⁷⁵

Cela passe par une simplification de l'information d'origine.

6.8.Les spécificités d'une AFC

L'AFC se pratique sur :

- des tableaux de contingences ; où
- des tableaux quelconques transformés en tableaux disjonctifs complets.

Contrairement à l'ACP, les calculs relèvent de la métrique du khi deux (χ^2)

6.8.1. Les tableaux de contingences

- C'est un tableau constitué de nombres entiers où :
- la somme en lignes a un sens !
- la somme en colonnes a un sens !

Faire une ACP ou une AFC, c'est chercher à établir des degrés de ressemblance et de différence entre les unités spatiales (ou les variables).

¹⁷⁵ . Siegel 1956. *Non-parametric statistics for the behavioral sciences*. McGraw-Hill Book Company

6.9. Les indicateurs de qualité de vie dans les quartiers d'étude de la ville de Khenchela

Aborder le thème de la qualité de vie en milieu urbain est très compliqué car ce concept diffère d'une ville à l'autre, d'une catégorie à l'autre, d'une personne à l'autre et au sein du même quartier ou du même logement. Un citoyen sans abri voit que la meilleure qualité de vie, réside seulement dans la possession d'un toit pour se protéger contre la chaleur, le froid la pluie et le vent, par contre pour un habitant dans un quartier résidentiel la qualité de vie nécessite plus d'exigences et de confort.

Nous essayons dans cette étude de traiter la perception des habitants d'un échantillon des quartiers de la ville de Khenchela de la qualité de vie à travers le test de quelques indicateurs du questionnaire.

6.10. Croisement des données par l'analyse factorielle des correspondances

En ce qui nous concerne, nous avons effectués une analyse factorielle des correspondances (AFC) pour l'ensemble des données du questionnaire. Les colonnes des matrices analysées correspondent aux indicateurs de la qualité de vie et les lignes aux cinq quartiers d'étude.

Les analyses ont porté sur les inégalités dans la qualité de vie de la population enquêtée des quartiers de la ville de Khenchela. La partition en groupements de nuages de points obtenus avec l'AFC a été faite sur la base d'une répartition des indicateurs sur le plan factoriel.

La réalisation de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), la classification des individus lignes et les individus colonnes, les éléments l'évaluation de l'espace intérieur du logement actuel de la qualité de vie quotidienne, permettent de corrélérer les critères et de les synthétiser. Ainsi, on a pu regrouper les éléments semblables et proches.

6.11. Evaluation de l'état du logement (l'évaluation de l'espace intérieur du logement)

:Q22-Nature des murs du logement

Q23-Le toit

Q24-Etat du sol des pièces d'habitation

Les relations que l'individu entretient avec son logement sont une forme spécifique des rapports entre l'homme et son environnement. Le lien au logement est d'abord issu de la construction d'une territorialité

Le logement représente ainsi l'espace privilégié qui abrite les comportements humains visant l'appropriation des lieux par la famille en général et par chacun de ses membres en particulier.

Compte tenu de l'importance que revêt le logement dans la relation entre l'homme et son cadre de vie, l'évaluation des exigences et de la satisfaction des habitants vis-à-vis de leur espace d'habitation sont des éléments essentiels.

Le logement représente ainsi l'espace privilégié qui abrite les comportements humains visant l'appropriation des lieux par la famille en général et par chacun de ses membres en particulier. Compte tenu de l'importance que revêt le logement dans la relation entre l'homme et son cadre de vie, l'évaluation des exigences et de la satisfaction des habitants vis-à-vis de leur espace d'habitation sont des éléments essentiels.

Donc il est apparu nécessaire de les questionner sur la manière dont chaque individu considère cet espace. Pour ce faire, nous avons demandé aux habitants de définir la satisfaction vis-à-vis des logements qu'ils occupent actuellement. Les réponses à cette question font état d'une satisfaction variée au regard du logement habité.

6.11.1. Interprétation du plan formé par les axes F1 et F2 (figure 700 1000logts Texas)

Le plan factoriel (Figure 54) provient de l'analyse factorielle des correspondances du croisement des indicateurs indiqués plus haut.

On remarque que le premier axe factoriel 2 représente plus de 93 %, tandis que l'axe factoriel 1 représente 7 % de l'inertie totale.

Le plan composé par les axes 1 et 2 donne une représentation parfaite des points projetés (100 % de l'inertie totale).

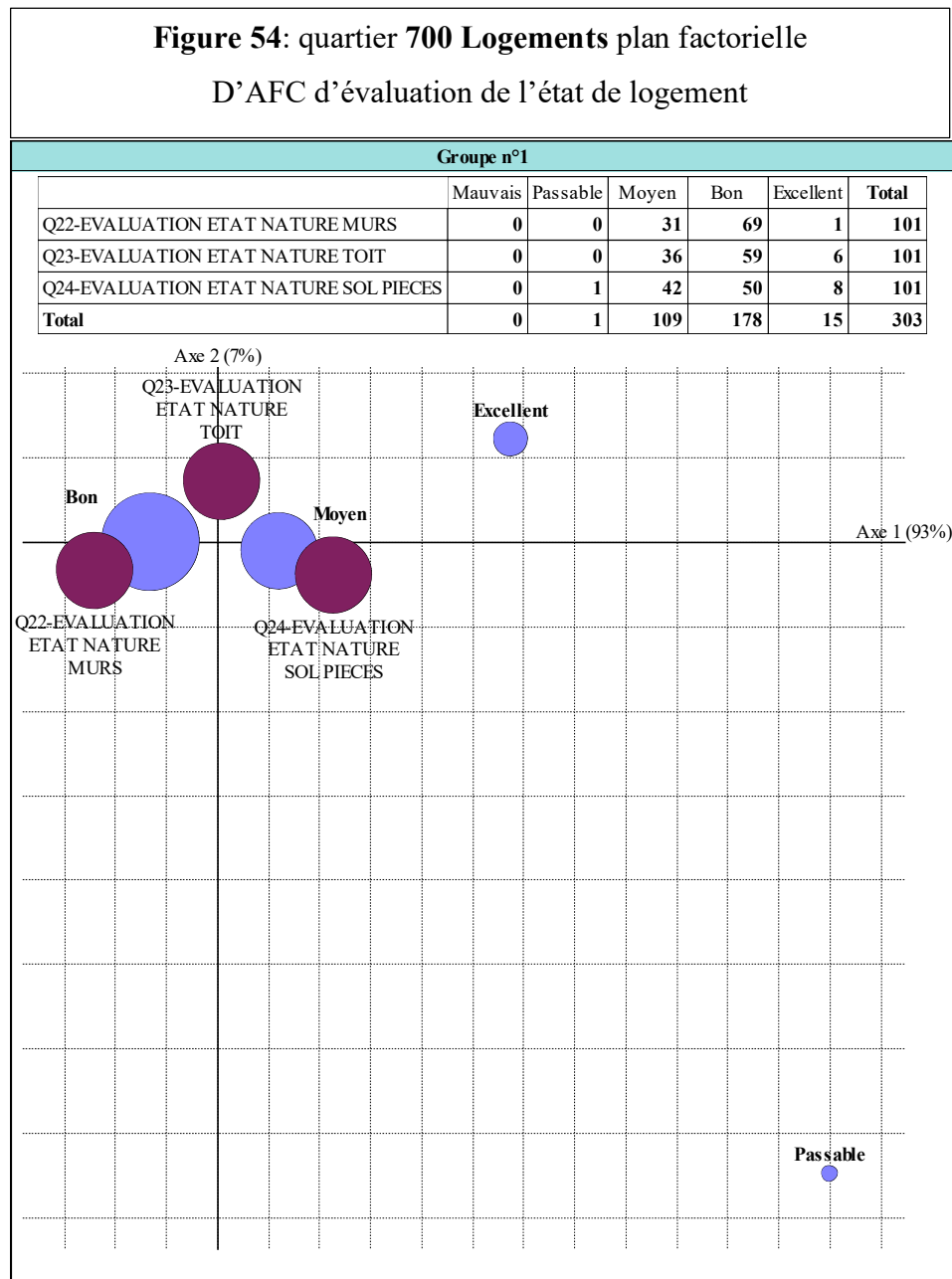
Les réponses à ces questions font état d'une large disparité d'un indicateur entre les quartiers à l'autre à l'égard du logement habité.

Il convient néanmoins de noter un taux de satisfaction est très acceptable :

6.11.2. Pour le quartier 700 logements

Le plan factoriel (Figure 54) provient de l'analyse factorielle des correspondances du croisement des indicateurs indiqués plus haut.

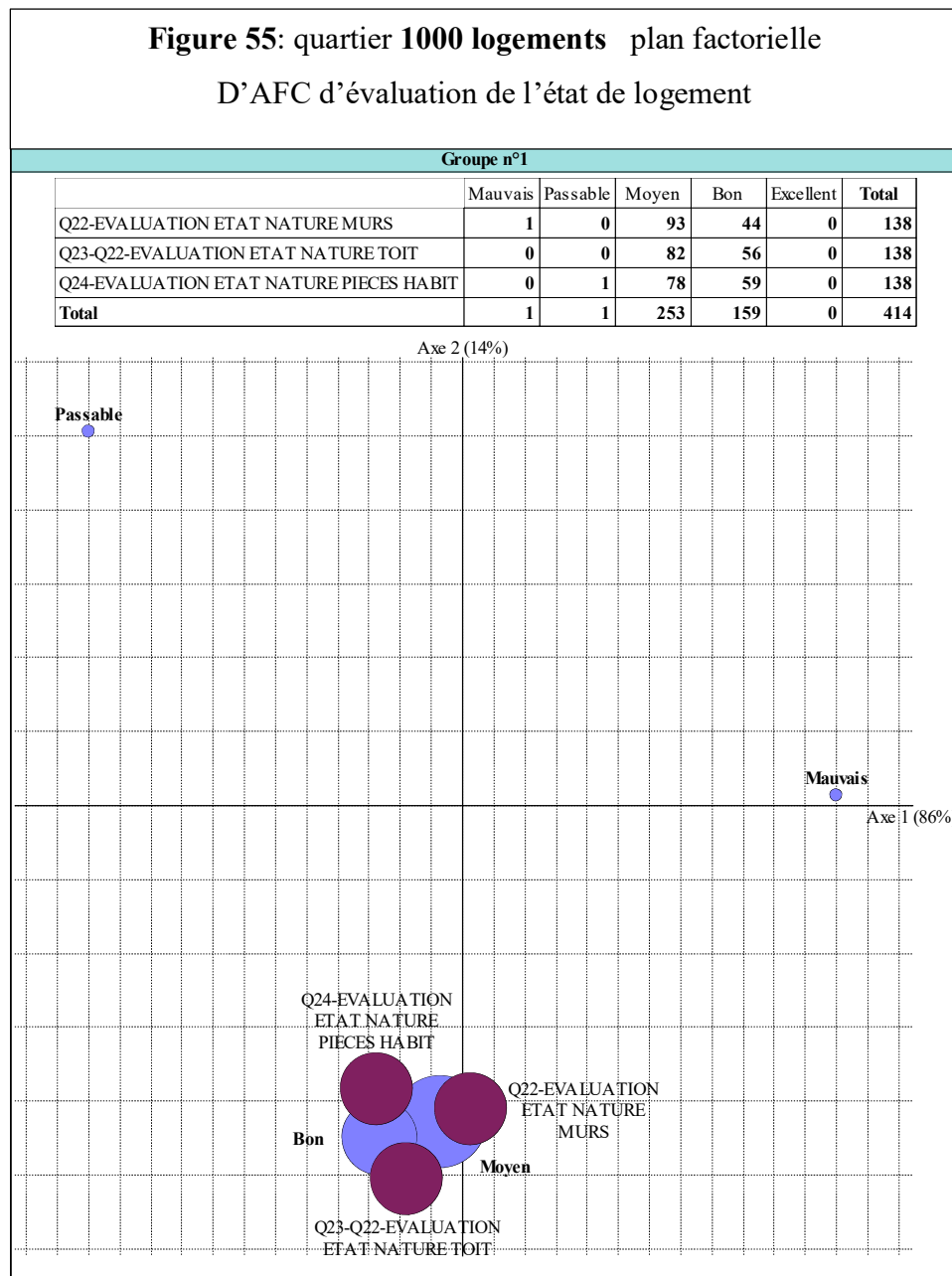
On remarque que le premier axe factoriel 2 représente plus de 93 %, tandis que l'axe factoriel représente 7 % de l'inertie totale. Le plan composé par les axes 1 et 2 donne une représentation parfaite des points projetés (100 % de l'inertie totale).



Les résultats d'évaluation sont proches et varient entre bon et moyen avec une tendance vers Une qualité bonne. (Présentée par la taille du cercle) Sa morphologie urbaine largement marquée par l'habitat pavillonnaire a profondément orienté la nature des réponses obtenues pour l'évaluation de l'état de logement.

6.11.3. Pour le quartier 1000 logements

La suite de l'analyse des deux axes du plan factoriel F1 et F2 montrent la totalité de l'information (86 % +14=100 %) (Tableau N°00). Les réponses des ménages enquêtés à ces questions font état d'une satisfaction plus ou moins large. Signifiée par le rapprochement des cercles d'indicateurs et des réponses d'évaluation variée entre bonne et moyen.



On remarque que les représentations graphiques sont presque semblables entre les deux quartiers il y a une grande convergence dans réponses, ce que signifié l'aspect architecturale des deux quartiers sociaux.

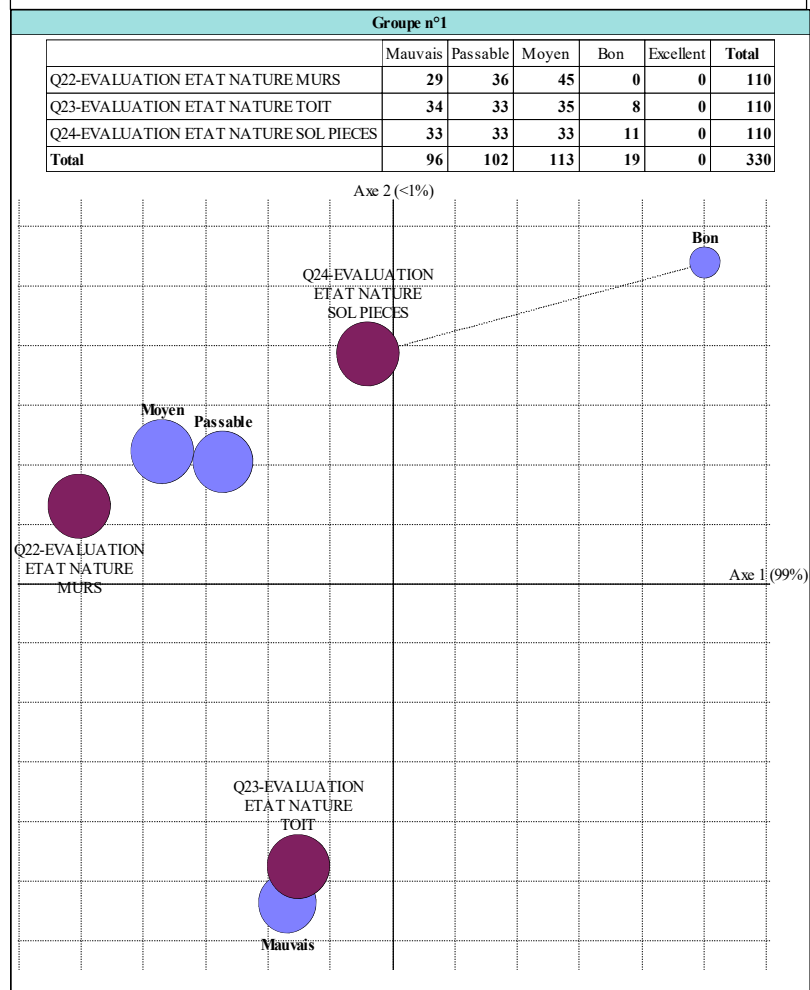
6.11.4. Pour le quartier précaire Ennour (Texas)

Sur l'axe 1 concentre 99 % de la variance et l'axe 2 1 %. Les deux axes représentent le phénomène avec 100 % d'inertie dans l'évaluation de l'espace intérieur du logement.

Les réponses à ces deux questions sont présentées sur le plan factoriel (figure Texas)). Dans ce graphique, la configuration des nuages de points sur le plan factoriel montre clairement l'existence d'une dissymétrie des réponses L'éloignement entre les questions et l'évaluation sur le plan factoriel signifie l'écart à l'indépendance, les murs sont mauvais ou passable, Tandis que le toit est très mauvais.

Cette indépendance traduit certes l'existence d'inégalités même si les soucis des uns et des autres sont différents, des murs la plupart des maisons sont inachevées .

Figure 56 : quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle
D'AFC d'évaluation de l'état de logement



Ces quartiers défavorisés représentent un défi majeur, d'ordre politique, social, économique, environnemental et sanitaire pour les autorités publiques

La perception de l'habitat et l'implication des habitants dans le lieu restreint et intime du logement laissent présager de l'importance de la résidence dans la définition et l'évaluation de la qualité de vie quotidienne. Ces disparités géographiques résultent en partie de la morphologie urbaine des quartiers étudiés.

6.12. Evaluation du cadre de vie résidentiel par quartier

Q38-La tranquillité de votre quartier

Q39-Le niveau d'équipement en commerce et services

Q40-L'aspect esthétique de votre quartier

Q41-La qualité environnementale naturelle

Q42-La taille et le confort du logement

Q43-Vos liens sociaux avec votre quartier (famille, Arch)

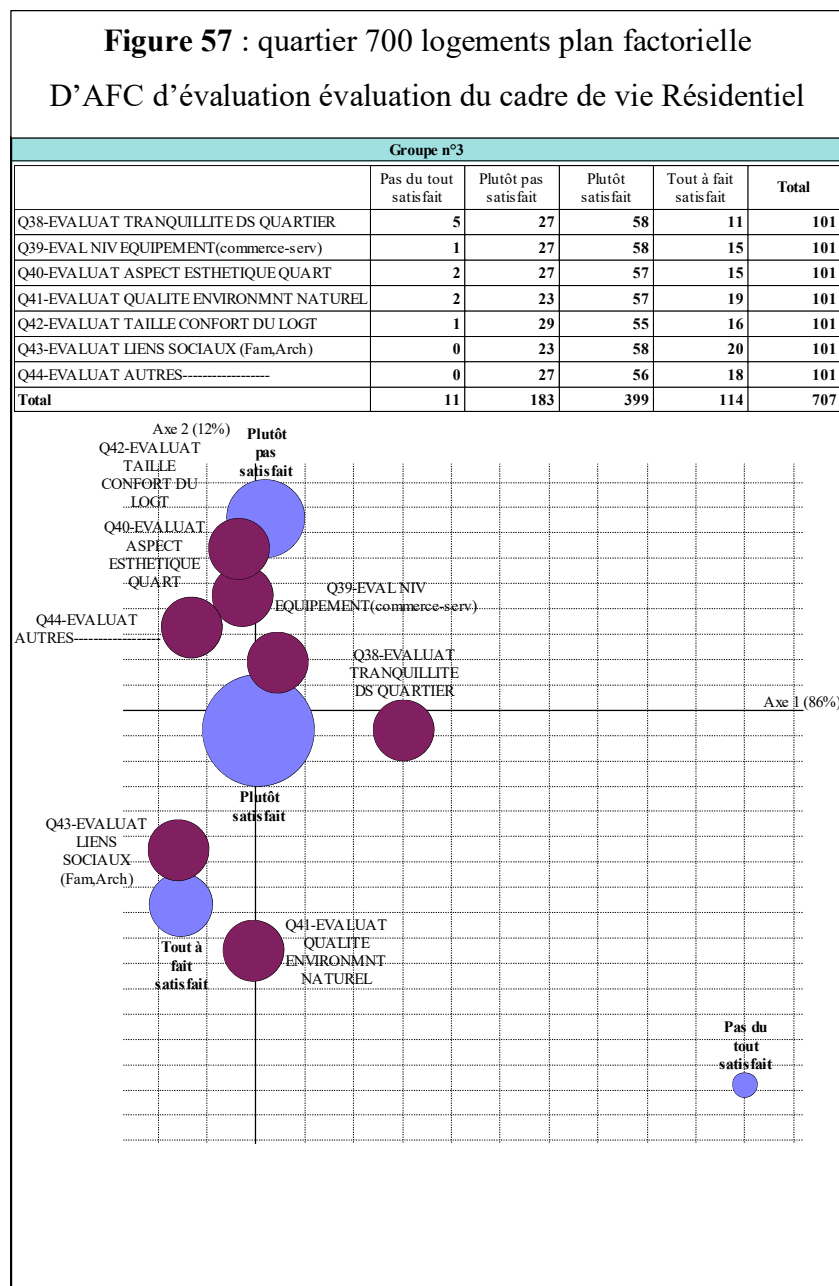
Pour compléter notre analyse et approfondir notre connaissance des représentations des habitants des quartiers, nous avons interrogé les habitants sur les caractéristiques du cadre de vie susceptibles de participer à la qualité de vie quotidienne.

Afin de mener à bien cette démarche, le questionnaire propose d'aborder, grâce à des questions fermées échelles (***Pas du tout satisfait ; Plutôt pas satisfait ; Plutôt satisfait ; Tout à fait satisfait***), les critères du cadre de vie qui contribuent à l'agrément du quotidien. Les réponses spontanément données par les habitants permettent de déceler les caractéristiques essentielles qui semblent conditionner le **cadre de vie résidentiel par quartier**

La réalisation de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), la classification des individus lignes (quartiers) et les individus colonnes (cadre de vie résidentiel) et les éléments d'évaluation du cadre de vie Résidentiel quotidienne actuelle par quartier permettent de corrélérer les critères et de les synthétiser.

6.12.1. Pour le quartier social 700 logement (figure 56)

Sur l'axe facteur 1 concentre 86 % de la variance et l'axe facteur 2 12 %. Les deux axes Représentent le phénomène avec 98 % d'inertie dans les indicateurs croisés qui se caractérisent par une perception « *tout à fait satisfait* » pour les indicateurs Q40 (L'aspect esthétique de votre quartier) et Q41 (La qualité environnementale naturelle). La perception plutôt satisfaite concerne Q38 (La tranquillité de votre quartier) et Q39 (Le niveau d'équipement en commerce et services), reste l'indicateur Q42 La taille et le confort du logement perçu comme élément plutôt pas satisfait

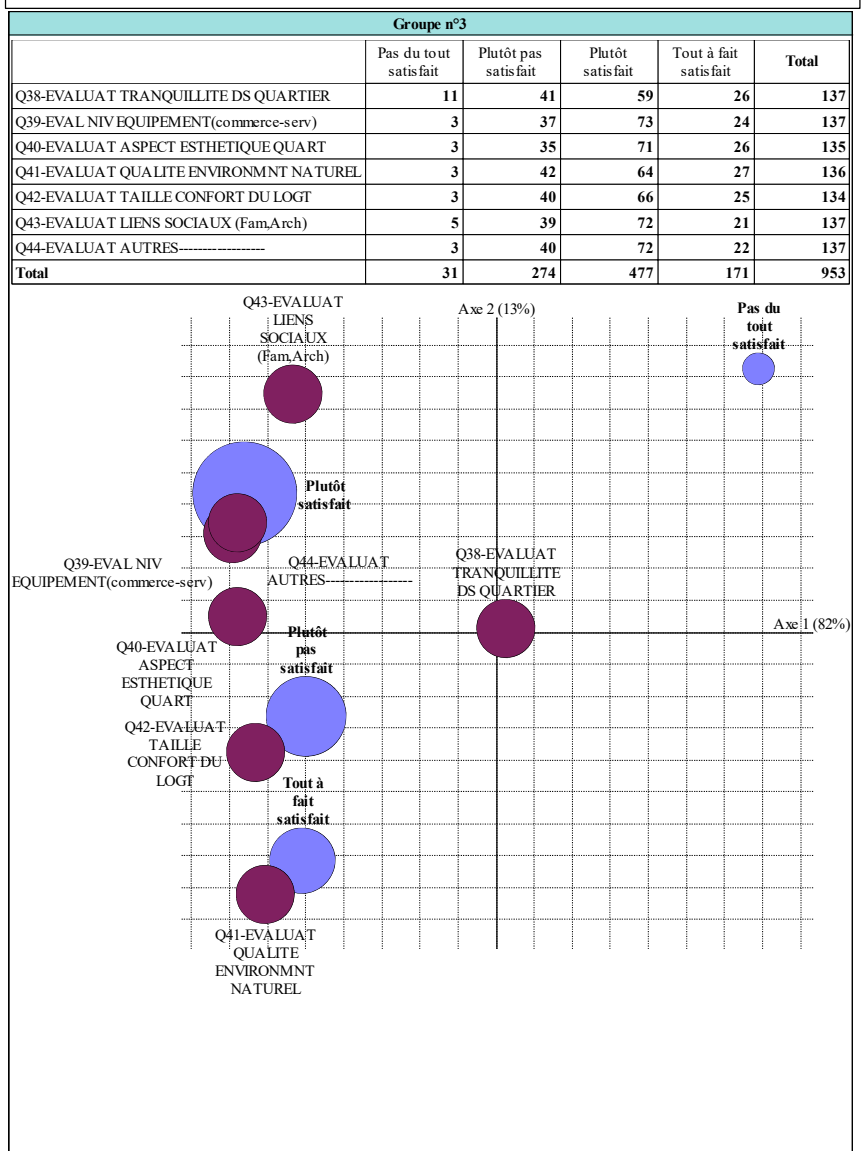


6.12.2. Quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel

Dans la figure 56 (quartier 1000) On note bien que les phénomènes précédents sont bien représenté avec au total 95 % d'information sur le plan factoriel des axes F1(82 %) et F2 13 % des habitants du quartier social 1000 logement indiquent ainsi **Q39-Le niveau d'équipement en commerce et services** et **Q43-les liens sociaux avec votre quartier (famille, Arch)** sont « **plutôt satisfait** » alors d'autres habitants perçoivent **Q41-La qualité environnementale naturelle** comme un critère « **plutôt satisfait** » et **Q42-La taille et le confort du logement** « **plutôt pas satisfait** ».

Il faut noter que la plupart des habitants de ces quartiers sont des locataires et ils changent toujours le lieu d'habitation.

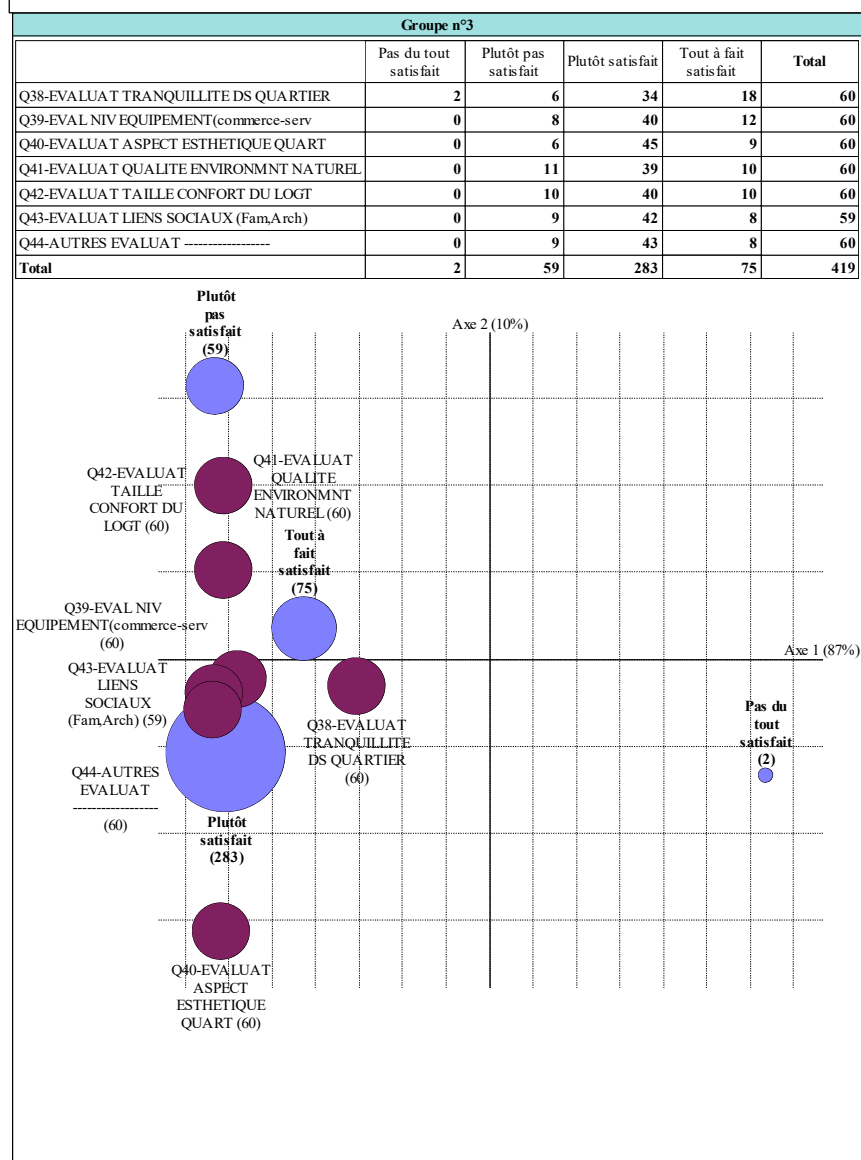
Figure 58: quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel



6.12.3. Quartier centre-ville plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel

Le quartier centre-ville s'individualise par une perception très marquée par une perception « *Tout à fait satisfait* » Q38 La tranquillité dans le quartier voir « *plutôt satisfait* » Q41 la qualité environnementale naturelle des habitants qui jugent ainsi La taille et le Q42 confort du logement comme un élément « *plutôt pas satisfait* pour cadre de vie résidentiel par quartier en raison de l'ancienneté des bâtiments construits pendant la période coloniale

Figure 59: quartier centre-ville plan factorielle
D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel

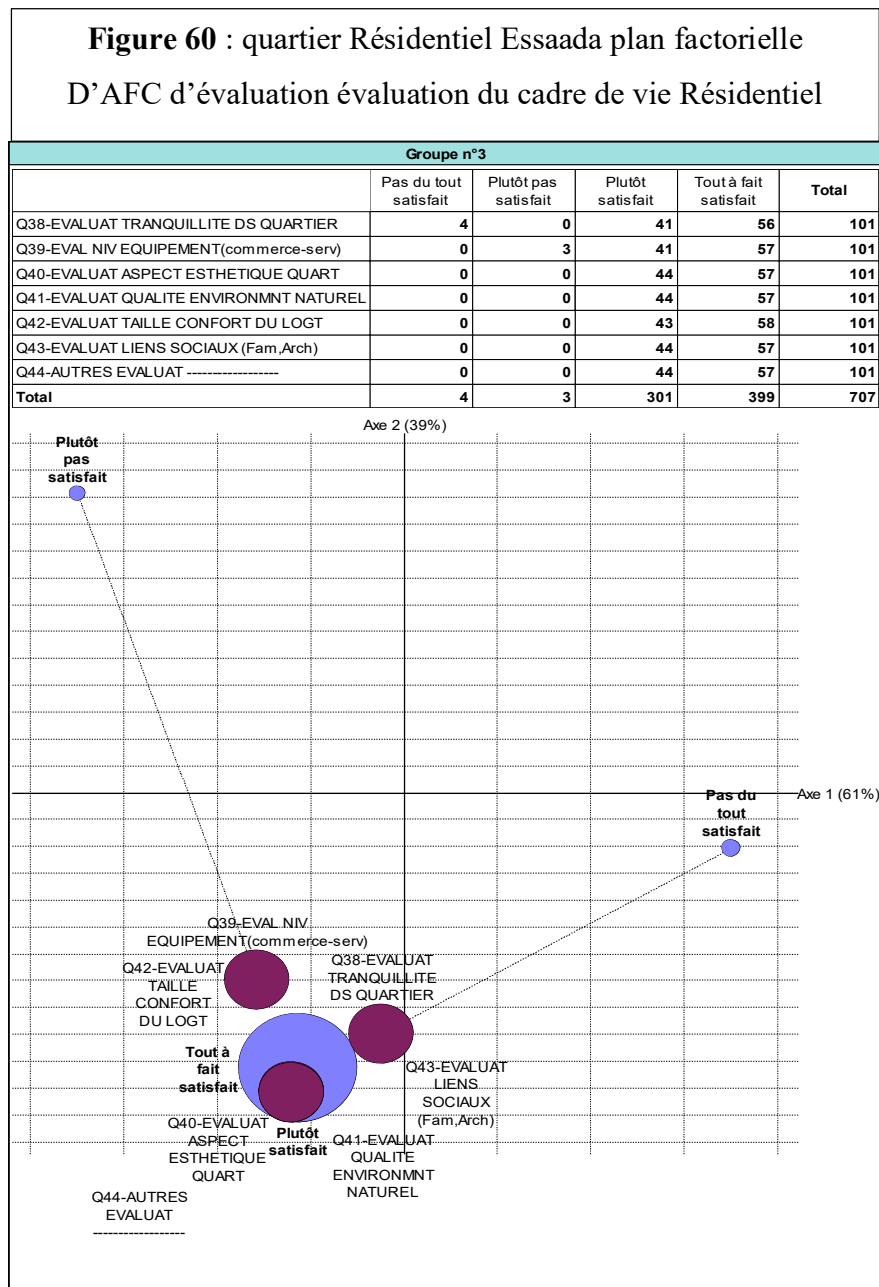


6.12.4. Quartier Résidentiel Essaada plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel

Comme le montre la figure 59 du quartier Essaada, l'évaluation du cadre de vie quotidien pour ce quartier résidentiel est étroitement liée à la typologie de l'habitat.

Pour la quasi-totalité des habitants du quartier expriment une large satisfaction signifiée par le rapprochement des indicateurs avec la perception sur le plan factoriel,

Les deux axes représentent le phénomène avec 100 % d'inertie. Cette opinion est très largement partagée par l'ensemble des interviewés, cela lié aussi à la typologie de l'habitat du quartier résidentiel.

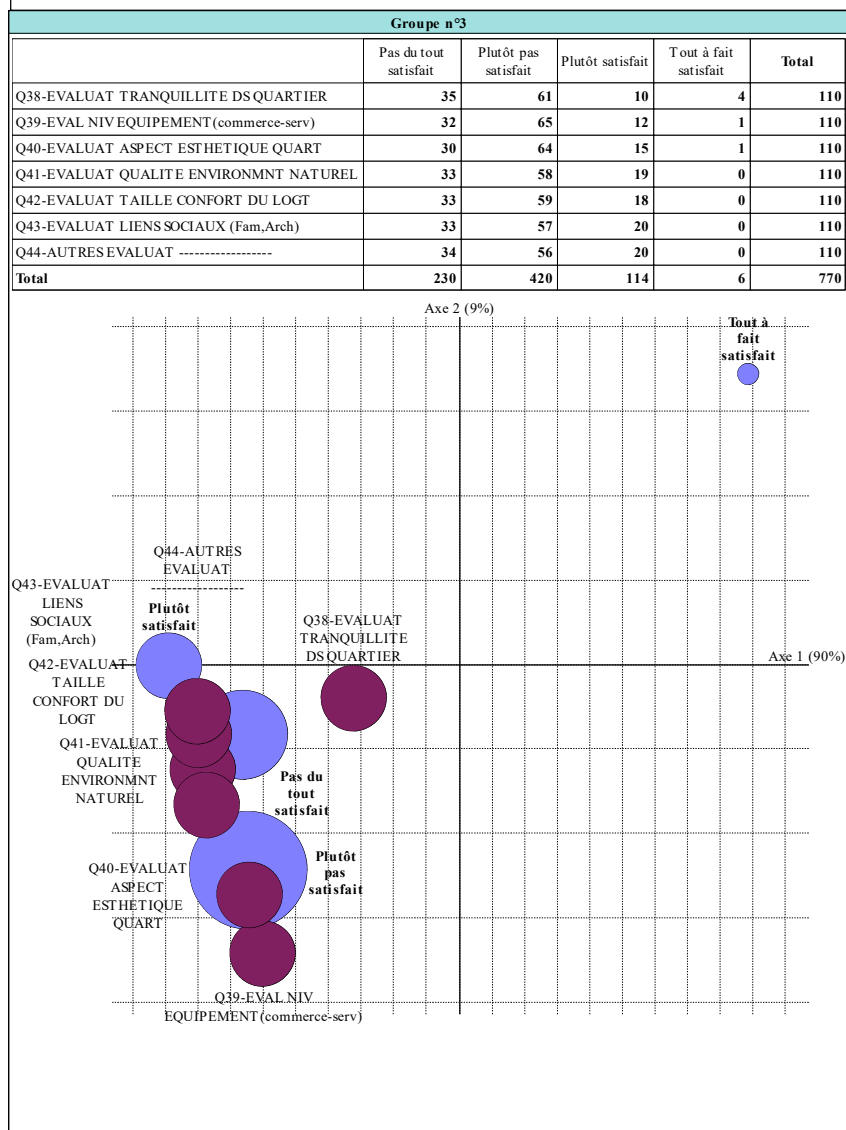


6.12.5. Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel

La figure 60 du quartier précaire Ennour (Texas) illustre une considérable insatisfaction pour le cadre de vie résidentiel. 99 % au total de l'information représenté sur les axes 1 et 2 En effet, les habitants du quartier interrogés allouent une importance « plutôt pas satisfait » pour les critères :

Le plus souvent, le quartier précaire Texas vu sa situation géographique dans des parties de la ville délaissée par les catégories plus aisées, à proximité de zones industrielles, ce qui le rend d'autant plus dangereux dans tous les domaines.

**Figure 61 : Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle
D'AFC d'évaluation évaluation du cadre de vie Résidentiel**



Cette méthode d'évaluation de la qualité de vie, propose une base de référence pour l'analyse du système perceptuel des acteurs de la ville. En questionnant directement les personnes qui pensent, font et vivent la ville sur les critères qu'ils jugent nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie quotidienne, la démarche permet de cerner les préoccupations actuelles des habitants.

Le regard porté sur les fondements de la qualité de vie quotidienne renseigne de manière plus large sur la société elle-même. Seulement, celle-ci n'est pas figée, elle évolue. Les critères de qualité de vie présentés correspondent à des perceptions particulières et conjoncturelles marquées par une temporalité spécifique et façonnées par un contexte géographique propre comme elles permettent d'identifier les critères jugés nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie quotidienne.

Ces indicateurs sont le reflet de représentations d'une société. Ils permettent, par conséquent, de saisir ce qui est important pour les habitants et d'appréhender ce qui donne du sens à leur vie quotidienne.

6.13. Question : votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya) .

Q49 Visa vis de L'Assainissement

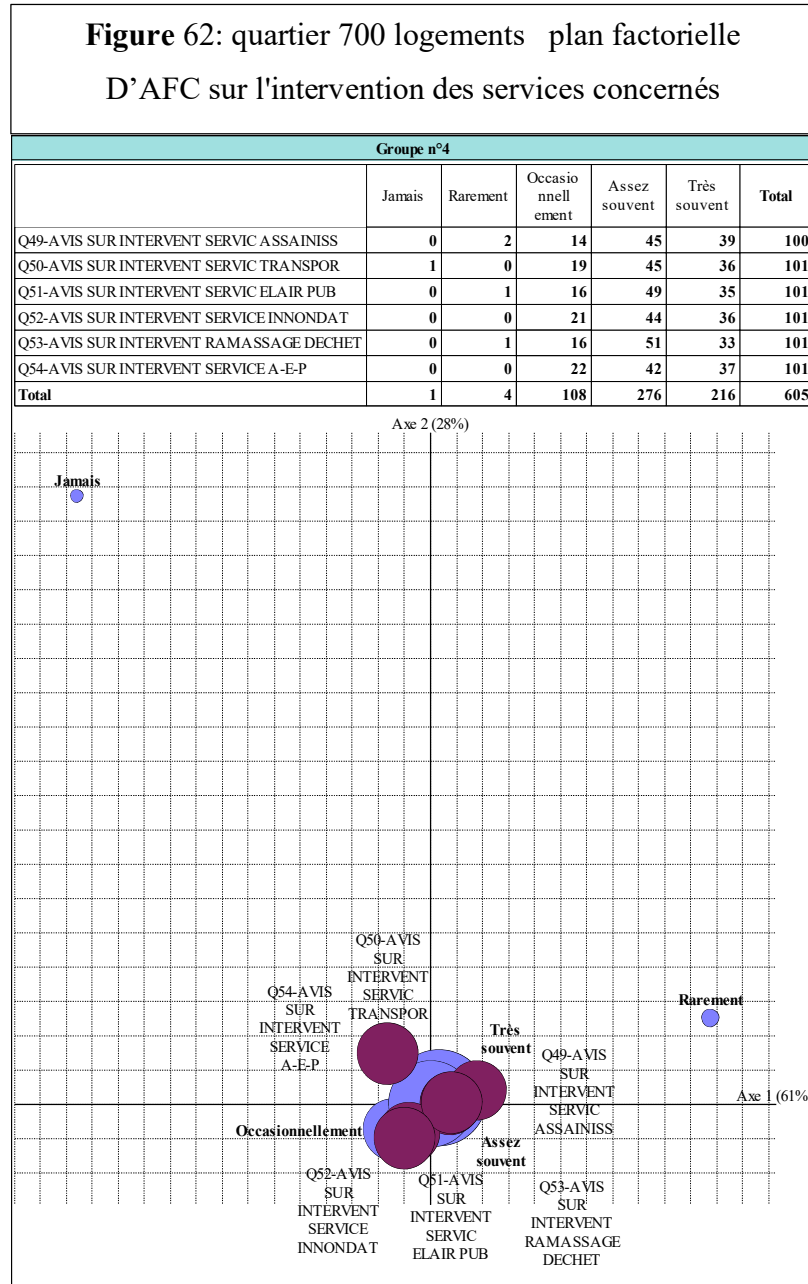
Q50 Transport

Q51 L'éclairage public

Q52 Les inondations en ville

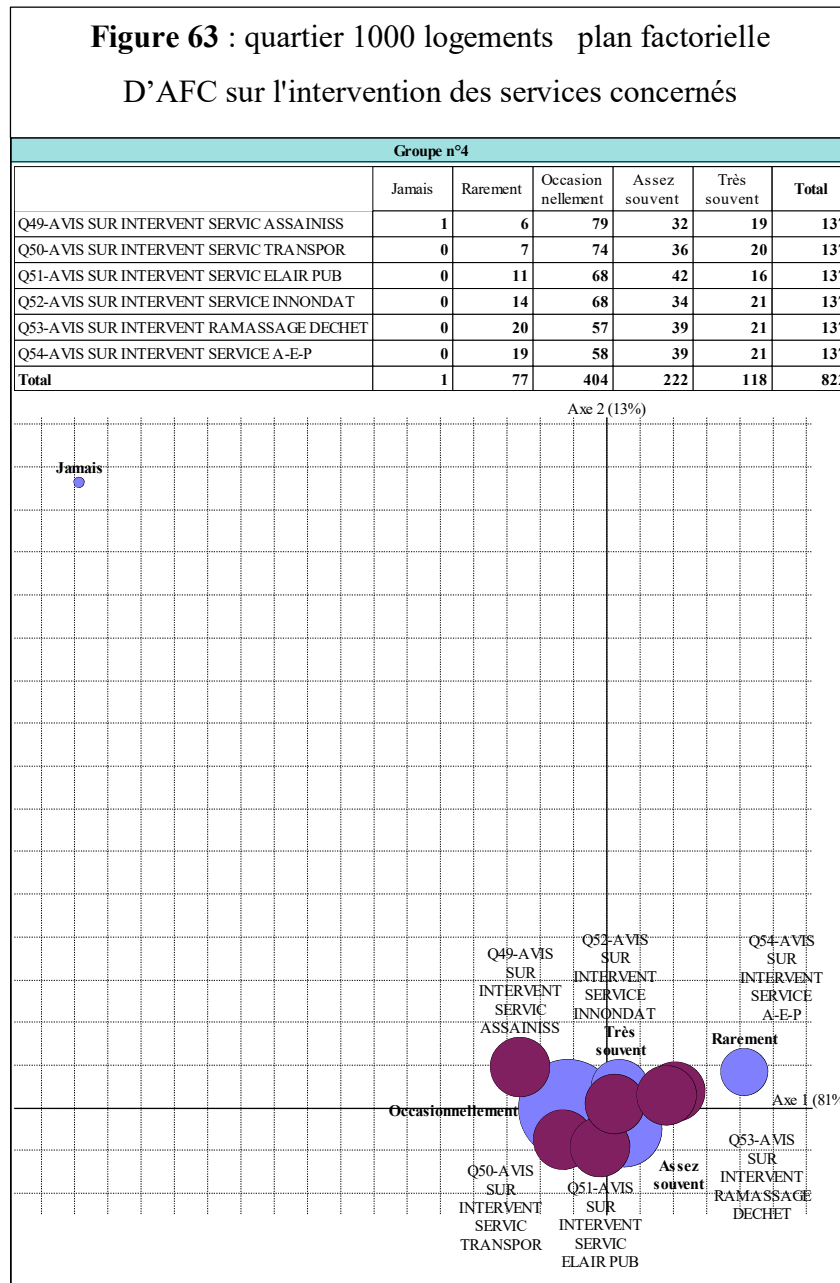
Q53 Ramassage de déchets

Q54 l'A E P (alimentation en eau potable)



6.13.1. Satisfaction de la population enquêtée en terme de la prise en charge par les pouvoirs locaux.

Afin d'approfondir encore davantage ces thématiques complexes, nous avons interrogé les habitants des cinq quartiers d'étude pour connaître leur opinion sur de la prise en charge par les pouvoirs locaux. Les qualités jugées nécessaires aux degrés d'intervention quotidienne. Les réponses obtenues font état d'un éparpillement des positions et d'exigences diversifiées.



© Brahim. DJEBNOUNE 2016

Comme la montre les figure du quartier 700 et 1000 logements (quartiers sociaux) successivement figure 61 et 62 suivant, la perception de ces qualités ne peut construire une position unique mais se structure au contraire autour de différentes représentations d'opinion attendues.

Donc la perception des ménages enquêtés vis-à-vis de l'intervention des services concernés (la commune ¹⁷⁶, Daïra¹⁷⁷, Wilaya¹⁷⁸) dans les deux quartier sociaux (700 logements et 1000 logements presque un seul groupe se dégage une prise en charge '**très souvent**' **assez souvent** '**et** '**occasionnellement**' en matière d'assainissement le transport public 'éclairage public, la prise en charge des inondations en ville et le ramassage de déchets on ajoute l'A E P (alimentation en eau potable).cela signifie le souci majeur des autorités locales de prendre en compte les préoccupations quotidiennes des habitants des quartiers enquêtés

Pour les quartiers d'habitat social (planifié), la prise en charge réside dans le glissement de la centralité, elle s'explique aussi par la planification quantitative (politique du logement) qui a fait de ces quartiers, des cités dortoirs.

¹⁷⁶ Commune (Algérie) ... La commune est la collectivité territoriale de base de l'Etat algérien, à la fois collectivité disposant de la personnalité morale, dotée de ses propres organes, délibératif et exécutif, et plus petite subdivision administrative de l'organisation territoriale de l'Algérie.

¹⁷⁷ La daïra (en arabe : دائرة, cercle ; pluriel dawaa'ir) est une subdivision de la wilaya dans l'administration territoriale algérienne et l'organisation territoriale conçue par le gouvernement en exil de la République arabe sahraouie démocratique.

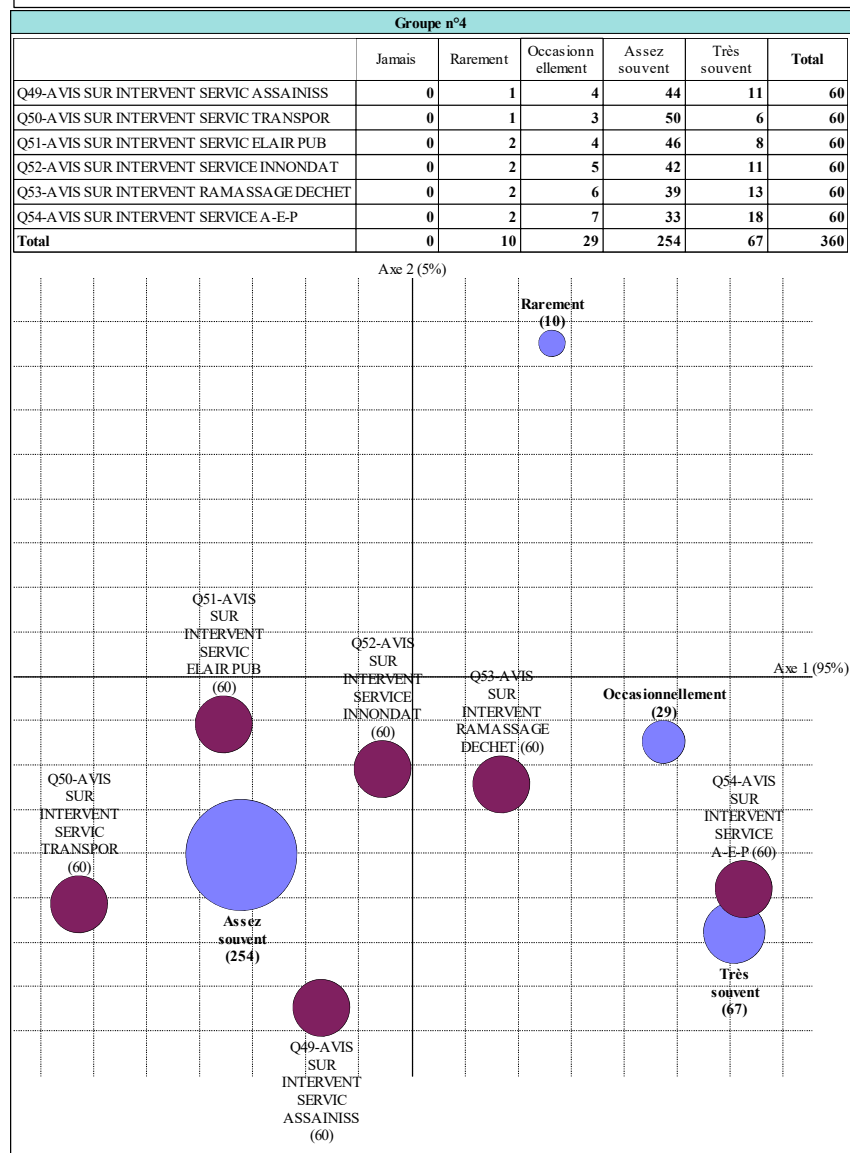
¹⁷⁸ La wilaya est une collectivité territoriale de l'Etat. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est également une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat et constitue à ce titre l'espace de mise en œuvre solidaire des politiques publiques et de la concertation entre les collectivités territoriales et l'Etat.source joradp Loi n° 12-07 du 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012

6.13.2. Pour le quartier centre-ville

Pour la figure 63 (quartier centre-ville), l'analyse fait ressortir un premier facteur F1 résumant 95 % de l'information et le facteur F2 5 %. Ce qui permet de résumer la totalité de l'information (100 %) et qui représentent bien le phénomène ‘

Les résultats d'enquête permettent d'individualiser deux exigences particulières en matière de prise en charge par le pouvoir public, à savoir une intervention « **assez souvent** » pour l'assainissement le transport et l'éclairage public et l'A E P (alimentation en eau potable) Et « **très souvent** » pour l'A E P (alimentation en eau potable)

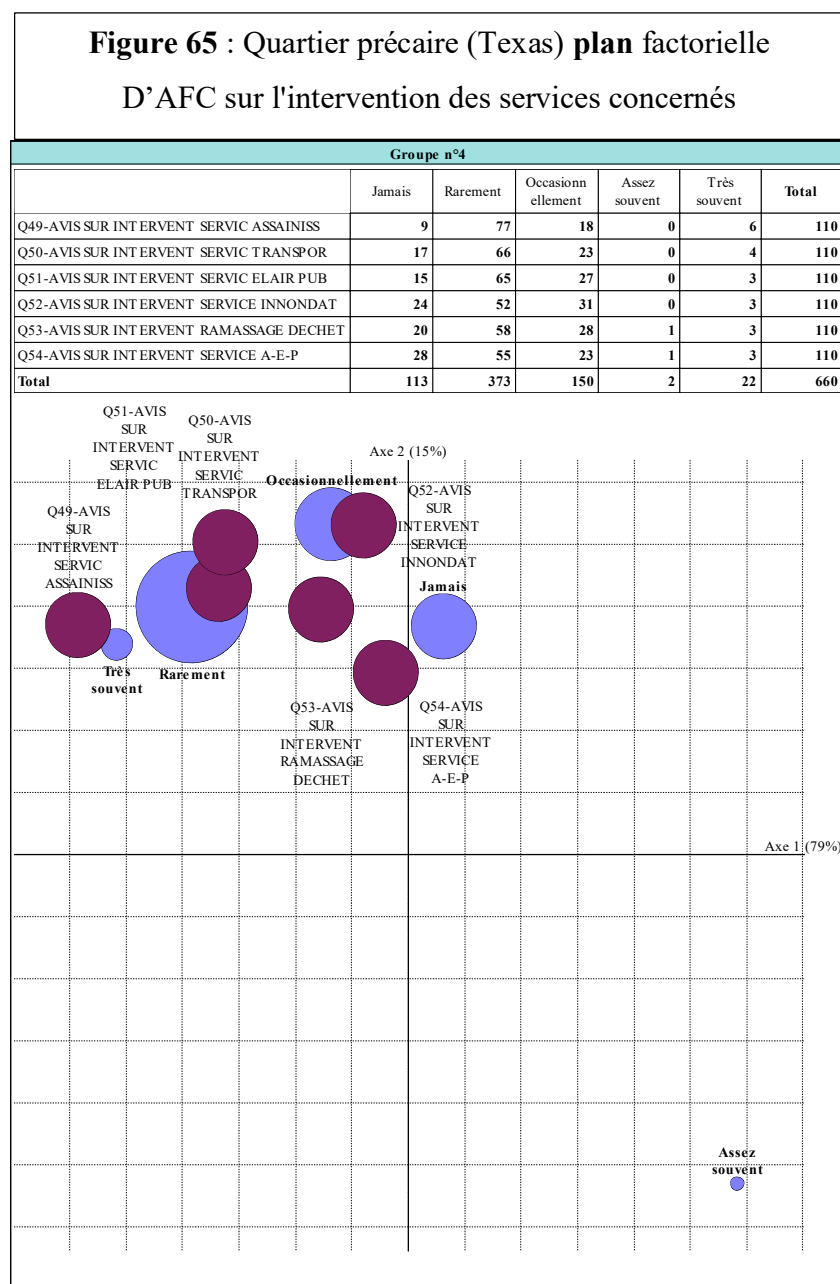
Figure 64 : quartier centre-ville, plan factorielle
D'AFC sur l'intervention des services concernés



6.13.3. Pour le quartier précaire Ennour (Texas) (Figure65)

La très grande majorité des interviewés expriment la prise en charge est absente variée entre « rarement » et « jamais » ce quartier est victime de sa situation périphérique qui semble expliquer sa marginalisation par les services concernés.

L'effort considérable des autorités locales d'assurer les préoccupations du citoyen et les soins quotidiens pour résoudre tous leurs problèmes dans les quartiers et visant à améliorer le cadre et les conditions de vie du citoyen Cependant, ce sont des réponses sur beaucoup de questions, menant à s'interroger sur le rôle des collectivités locales dans le développement du cadre de vie des citoyens. Est-ce que les APC remplissent leurs devoirs vis-à-vis des habitants ? Est-ce que ces dernières font correctement leur travail ?.



6.14. RUBRIQUE : Services et commerce

Question : Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles)

Q66 La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail.

Q67 La présence de service public antenne APC, PPT, Sonal gaz, Acte.

Q68 La présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire,

Q69 La présence de service lié à la santé (urgences, soins)

Q70 L'accès facile à des commerces près de chez vous

Q71 Le fait de pouvoir sortir (restaurants, gargotier, cafés)

Q72 Le fait de pouvoir faire des rencontres

Q73 Rien de tout cela

6.14.1. Les commerces et les services

L'enquête a montré l'existence d'un lien subjectif très fort entre les commerces et les services et la qualité de vie quotidienne. Le questionnaire se propose ainsi d'approfondir cette thématique pour en connaître précisément les composantes et leurs incidences sur la vie quotidienne des habitants.

Pour préciser l'objet du questionnement et faciliter la compréhension de cette problématique, nous avons décomposé le thème général du commerce et services en huit spécificités et proposé aux interrogés, sous forme de question fermée échelles, de se prononcer sur leur degré d'importance pour la qualité du quotidien.

Nous avons dans un premier temps demandé aux différents habitants des cinq quartiers d'étude de préciser le degré d'importance qu'ils allouent à la présence de commerces et services pour la qualité de vie quotidienne. La présence d'antenne APC, PPT, Sonal gaz, Acte¹⁷⁹, équipement scolaires(écoles primaires , CEM lycées , service de santé(entre de soin urgences) petit commerce (restaurants, gargotier, cafés) .

Les réponses obtenues sont éloquentes.

Au regard des réponses obtenues des chefs de ménage et à travers la classification fournie par l'analyse factorielle (AFC), nous obtenons résultats présentées sur le plan factoriel. Chacune d'entre elles traduit les souhaits des répondants.

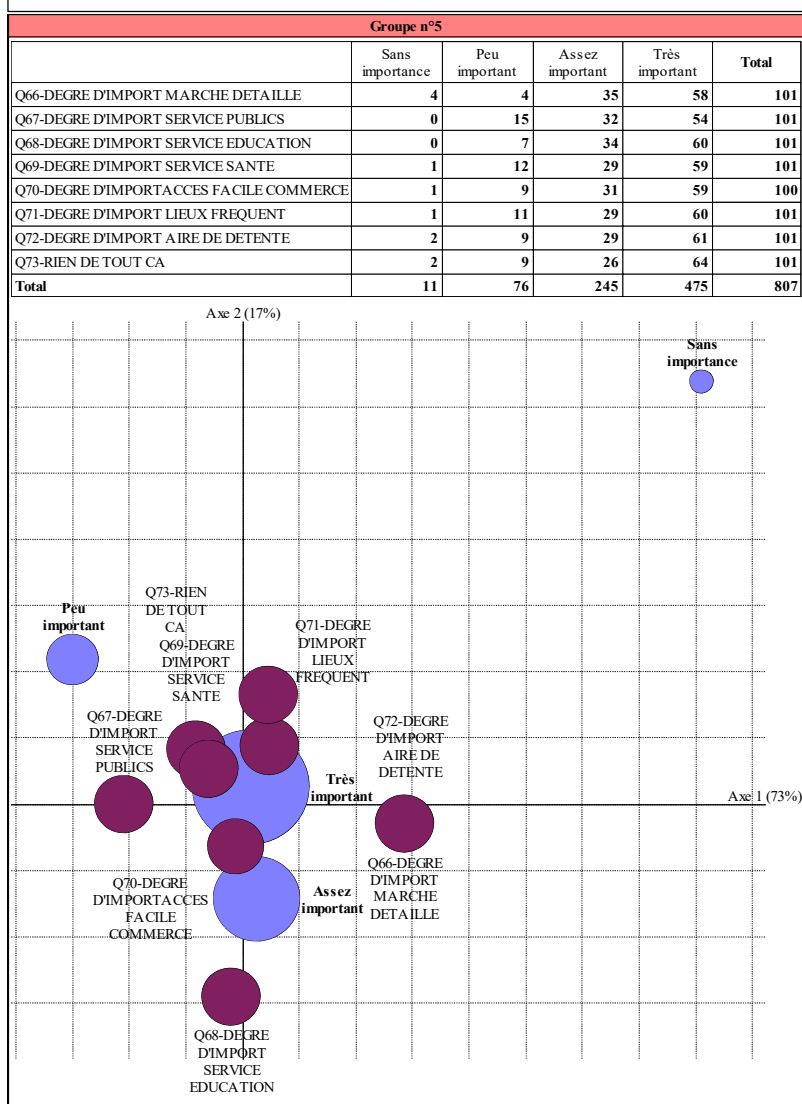
¹⁷⁹ Centre de gestion de services d'internet d'Algérie télécom

6.14.2. Quartier 700 logements le degré d'importance du service et commerces dans le quartier

La figure 65 illustre le poids considérable et univoque des commerces quotidiens de proximité, marchés de détail pour la qualité du quotidien 90% d'information représentée sur le plan factoriel des correspondances soit 73 % pour axe 1 et 17 % pour axe 2.

Les habitants du quartier 700 logements interrogés allouent aussi une importance considérable (cumul des réponses « très important » et « assez important ») à la présence de ces commerces et des service La présence de service lié à la santé (urgences, soins) Le fait de pouvoir sortir au (restaurants, gargarier, cafés) et de pouvoir faire des rencontres courantes en lien avec les pratiques quotidiennes.

Figure 66: Quartier 700 logements plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier



Afin de cerner au mieux la perception des habitants, nous avons tenu à les interroger sur leurs pratiques quotidiennes. Après avoir orienté le questionnement sur les critères nécessaires à la qualité de vie quotidienne, il convient de prendre connaissance du vécu et des habitudes de chacun.

S'enquérir des pratiques et des comportements d'achat des interviewés permet alors de mettre en correspondance les représentations, les besoins perçus et la réalité des cadres de vie. C'est pourquoi nous avons interrogé les habitants sur l'importance des commerces et des services de proximité pour leur qualité de vie quotidienne.

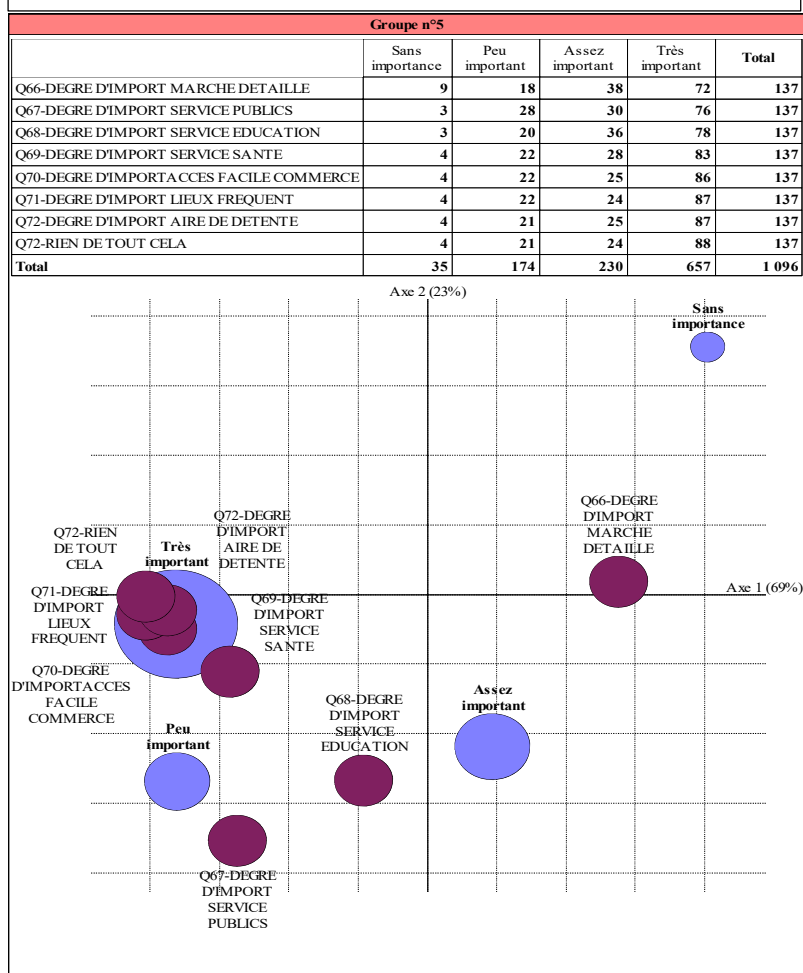
Les habitants interrogés considèrent dans leur grande majorité que la présence de commerces et de services de proximité participe considérablement à l'agrément de la vie quotidienne

6.14.3. Quartier social 1000 logement le degré d'importance du service et commerces dans le quartier

Pour le quartier social 1000 logement ou route de Batna Figure 66, les deux axes représentent 92 % de l'information : soit 69 % sur l'axe F1 et 23 % sur l'axe F2 de la variance. La classification des différents critères retenus permet d'obtenir une distribution des modalités sur le plana factoriel.

Une première distribution, sur la partie négative à gauche e du plan factoriel formé par les axe F1 et F2, correspond aux aspirations des réponses des enquêtées structurés par les éléments les 'plus importants' tel que le souhait de la présence de service lié à la santé (urgences, soins), l'accès facile à des commerces proches du lieu d'habitation et le fait de pouvoir sortir faire des rencontres

Figure 67: Quartier 1000 logements plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier

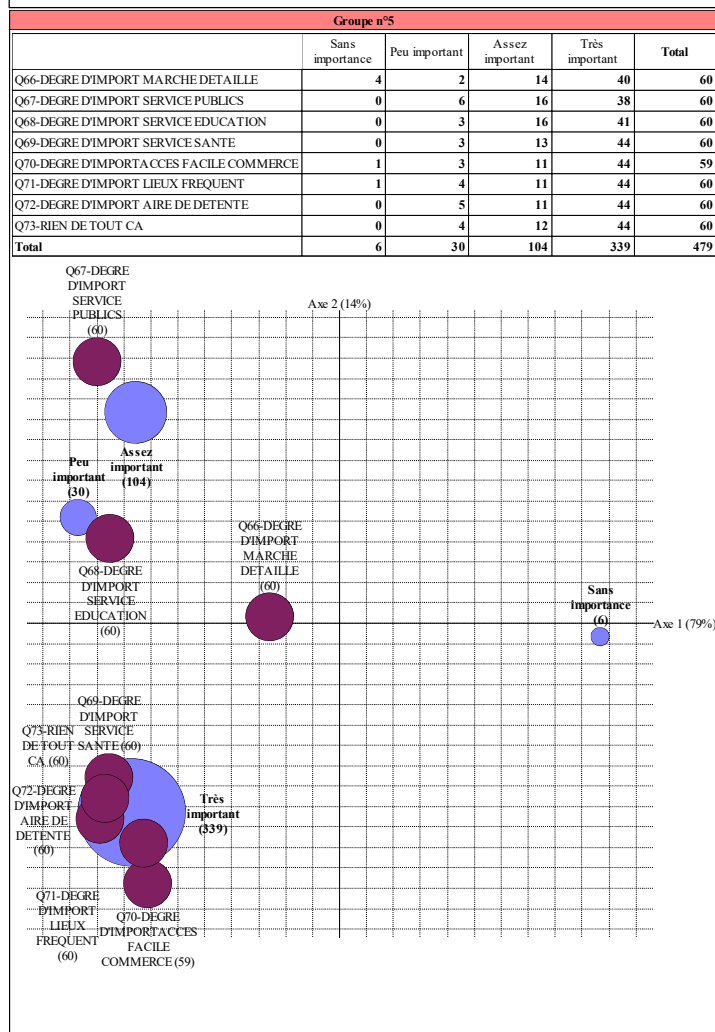


6.14.4. Le degré d'importance du service et commerces dans le quartier Centre-Ville

Au regard des réponses obtenues des chefs de ménage dans le **quartier centre-ville** figure 67 et à travers la classification fournie par l'analyse factorielle (AFC), nous obtenons une partition en deux classes dissymétriques présentées sur le plan factoriel. Chacune d'entre elle traduit les souhaits des répondants.

Le premier groupe est représenté par la réponse « très importants » justifié par la proximité des individus colonnes. Les interrogés pensent que la présence des service sanitaires (urgences, soins) et l'accès facile à des commerces et de pouvoir sortir et faire des rencontres soit au café ou au restaurants est une préoccupation « **très importante** » pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne. A l'opposé, en haut à gauche sur plan factoriel les répondants du deuxième groupe considèrent que les équipements et services (la présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail la présence de service public antenne APC, PPT, Sonal gaz, Acte .et la présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire, Sont « assez importants » ou « sans importance » pour la qualité de vie quotidienne des habitants.

Figure 68: Quartier Centre-Ville plan factorielle D'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier



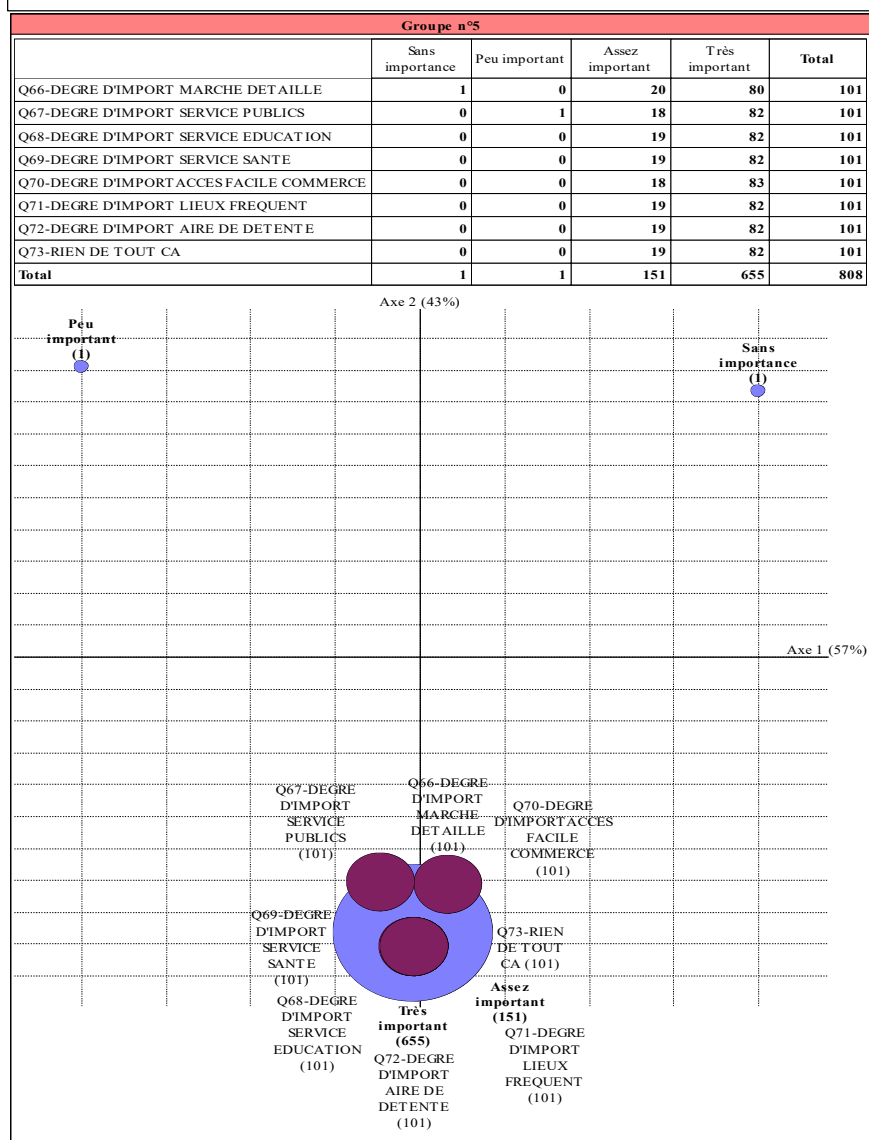
6.14.5. Le degré d'importance du service et commerces dans le Quartier résidentiel

Essaada

Pour le quartier résidentiel Essaada (figure 68) Les deux axes du plan factoriel des correspondances (AFC) représentent 100 % de l'information : 57 % sur l'axe F1 et 43 % sur l'axe F2 de la variance.

Une seule distribution, sur la partie négative en bas du plan factoriel formé par les axe F1 et F2, correspond aux aspirations des enquêtés de ce quartier structurés par deux éléments « **très importants** » et « **assez importants** » tel que la présence des services (la présence d'antenne APC, PPT, Sonal gaz, Acte, les équipement éducatifs , école CEM lycées etc. ...et la présence de service lié à la santé (urgences, soins).Aussi la présences et l'accès facile aux commerces quotidiens de proximité, marchés de détail.et de pouvoir déplacer et sortir pour faire des rencontres et d'aller aux cafés et Restaurants.

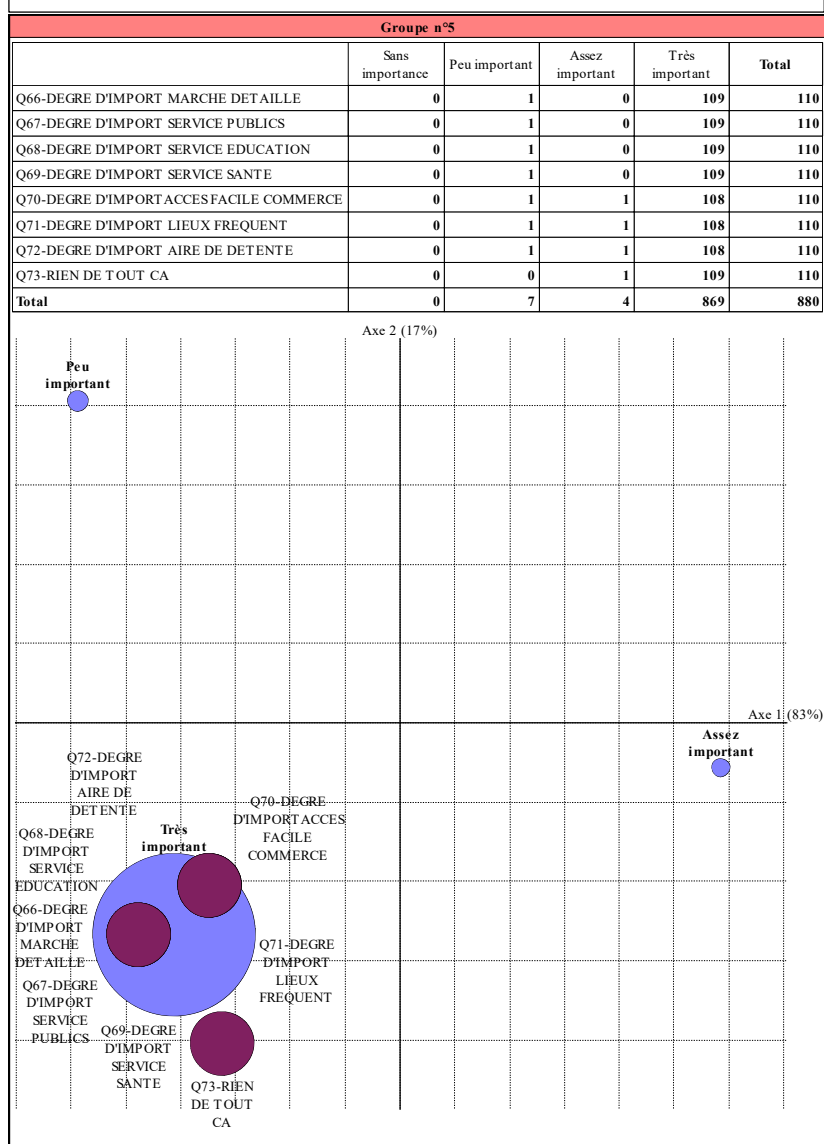
Figure 69 : Quartier résidentiel Essaada plan factorielle D'AFC sur le degré d'importance du service et commerces dans le quartier



6.14.6. Le degré d'importance du service et commerces dans le Quartier précaire Ennour (Texas)

Les réponses obtenues concourent à une vision largement partagée de la qualité de vie quotidienne des habitants du quartier précaire Ennour (figure 69) 100% de l'information représentée sur le plan factoriel soit 83 % sur axe 1 et 17 % sur l'axe 2, les habitants de ce quartier s'accordent à penser que cette présence de ces indicateurs est très importante pour la qualité de vie quotidienne

Figure 70 : Quartier précaire Ennour (Texas) plan factorielle d'AFC sur degré d'importance du service et commerces dans le quartier



6.15. Conclusion

Au terme de ce travail sur la qualité de vie Il ressort de grandes inégalités dans la qualité de vie au niveau des quartiers étudiés et une appréciation relativement négative par la population de la qualité de vie de leurs quartiers respectifs.

Les raisons d'insatisfaction diffèrent d'un quartier à un autre : insécurité, assainissement, accès aux services et équipements de proximité. Ces constats sont la résultante d'un manque d'articulation entre les politiques de l'habitat, du logement et de la politique de l'environnement le bien-être et l'épanouissement des populations est un objectif tant souhaité mais pas facile à atteindre tant les contraintes, les enjeux et les conflits auxquels les décideurs doivent faire face sont importants. La recherche d'une meilleure qualité de vie est fréquemment évoquée de manière implicite dans les discours et les politiques de l'Etat.

Pour reprendre les termes des habitants de la ville de Khenchela, la qualité de vie reste tributaire d'un développement urbain harmonieux et équilibré et un environnement amélioré. L'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs tels que la sécurité, la tranquillité et la disponibilité des équipements et services, sont susceptible de répondre positivement aux vœux et souhaits des personnes que nous avons interrogées et que nous estimons être représentatifs de la population de la ville de Khenchela.

Envisagés comme des lieux favorisant la solidarité et la convivialité entre les habitants des quartiers, favorisant l'échange, la récréation, la détente et le jeu, les espaces verts semblent favoriser le lien social.

La valorisation des équipements et des services dans la ville s'impose également comme une priorité surtout S'appuyant sur l'accessibilité les commerces de proximité et l'assainissement, l'éducation et le rapprochement des services administratifs des citoyens peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du mobilier urbain.

Les notions de sécurité et tranquillité sont transversales à l'action proposée. Il est ainsi souhaité de les intégrer comme une préoccupation majeure dans la politique locale. Les objectifs de tranquillité ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat. Parallèlement à la valorisation du cadre de vie par la lutte contre le bruit, (rues squattés par les vendeurs), les autorités locales doivent opter pour une politique susceptible d'assurer une meilleure prise en charge des habitants. ¹⁸⁰

¹⁸⁰ Djebnoute ,B. (2008) les inégalités de la qualité de vie des quartiers d'une ville intérieure -cad de la ville de khnechela Est Algérien (mémoire de magister 2008) université Badji Mokhtar Annaba Algérie .p190.

CONCLUSION GENERALE

La qualité de vie est un concept qui a vu le jour vers la moitié du 20^{ème} siècle, qui concerne généralement des secteurs de petite échelle (un quartier, une ville, une région) et qui n'a cessé d'évoluer au fil des ans. Les approches visant à l'apprécier ou à la mesurer seront toujours confrontées à l'objectivité des mesures fournies par les indicateurs traditionnels, et à la subjectivité dont l'évaluation repose sur des enquêtes sociales et porte un jugement sur le bien-être d'individus.

Le concept de qualité de vie englobe de multiples dimensions : économiques, sociales et environnementale, les trois sphères du développement durable Afin de mieux le cerner, nous retiendrons ici la dimension environnementale et parlerons de qualité de vie urbaine, qui se résume à l'aspect de la qualité de vie susceptible d'être affecté par les perceptions des habitants.

Au niveau du territoire, la qualité de vie renvoie à différents aspects de la vie urbaine, comme les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, l'organisation des activités dans l'agglomération et l'accès à des services et à des équipements de toutes sortes (Kamp et al., 2003; Sénécal et al., 2005)¹⁸¹.

La question de la qualité de vie est devenue centrale dans les recherches sur les conditions sociales urbaines lors du déclin continu des villes du monde après la seconde guerre mondiale qui a résulté en d'importantes concentrations de chômeurs âgés et peu formés, appartenant souvent à des minorités ethniques désavantagées dans des zones surpeuplées où le logement était déficient (Pacione, 2003). Cette perspective sur la qualité de vie est étudiée et utilisée en sociologie ainsi qu'en géographie urbaine sociale.

La qualité de vie en milieu urbain pourrait être perçue comme une forme de qualité de l'environnement. Kamp et al (2003) suggèrent les définitions suivantes: « Un environnement de bonne qualité transmet un sens de bien-être et de satisfaction à sa population à travers des caractéristiques qui peuvent être physiques, sociales ou symboliques » ou « La qualité de l'environnement peut être définie comme une part essentielle du concept de qualité de vie ».

¹⁸¹ Sénécal, G., Hamel, P. J. and Vachon, N. (2005) forme urbaine, qualité de vie, environnements naturels et construits éléments de réflexion et test de mesure pour la région métropolitaine de Montréal. Cahiers de Géographie du Québec, vol. 49, n° 136, p. 19-43.

Pourtant, après Pacione (2003)¹⁸² la qualité de vie urbaine est plutôt reliée à la viabilité urbaine qu'à la qualité de l'environnement. La viabilité urbaine est un concept relatif dont le sens dépend de l'endroit, du moment, du but de l'évaluation et du système de valeur de l'évaluateur. Elle met en accent l'interaction entre les citoyens et leur environnement de vie.

La qualité de vie du milieu urbain est aussi l'objet de recherche de différents domaines. Nous pouvons en nommer quatre (en se basant sur ce que propose Kamp et al. (2003): l'écologie humaine, l'urbanisme, la recherche de satisfaction et les indicateurs sociaux. Comme nous nous intéressons à la planification urbaine, notre approche de recherche serait proche des groupes de modèles en écologie urbaine et en urbanisme.

À propos de la composition de la qualité de vie urbaine, plusieurs modèles conceptuels de ces deux domaines ont été proposés (Shafer et al., 2000; Kamp et al., 2003; Pacione, 2003¹⁸³). Ces modèles ont des différences au niveau du nombre et des échelles de leurs composantes de la qualité de vie, mais ils mentionnent tous trois facteurs principaux : l'environnement physique, la société (ou communauté) et la perception personnelle. En se basant sur ces modèles conceptuels, des indicateurs ont été proposés pour évaluer chacune des catégories.

Ces dernières sont caractérisées à la fois par des facteurs objectifs, comme les aspects biophysiques et socio-économiques ; mais aussi par des dimensions subjectives comme les valeurs, les perceptions et les aspirations de chacun (Kamp et al., 2003; Pacione, 2003; Sénécal et al., 2005; Maggino, 2006)¹⁸⁴.

Les dimensions subjectives sont appelées indicateurs subjectifs. Nous notons que les deux approches de la qualité de vie, au niveau de l'individu et au niveau du territoire, diffèrent par leur échelle ou leur objet d'étude. Mais les deux considèrent l'aspect multidimensionnel de la qualité de vie et elles prennent en compte les indicateurs objectifs et subjectifs dans le processus d'évaluation. Dans la partie suivante, nous allons discuter de l'utilisation des indicateurs dans la méthode d'évaluation de la qualité de vie urbaine.

¹⁸² Pacione, M. (2003) Urban environmental quality and human wellbeing - a social geographical perspective. *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, p. 19-30.

¹⁸³ Shafer, C. S., Lee, B. K. and Turner, S. (2000) A tale of three greenway trails: user perceptions related to quality of life. *Landscape and Urban Planning*, vol. 49, p. 163-17

¹⁸⁴ Maggino, F. (2006) Perception and evaluation of the quality of life in Florence, Italy. p. 75— 126, in Sirgy, M. J., Rahtz, D. and Swain, D. (éd.) *Community Quality-of-Life Indicators: Best Cases II* (Social indicators research, vol. 28). Springer, London, 329 p.

Pour reprendre les termes des habitants de la ville de Khenchela, la qualité de vie reste tributaire d'un développement urbain harmonieux et équilibré et un environnement amélioré. L'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs tels que la sécurité, la tranquillité, le travail et la disponibilité des équipements et services, sont susceptible de répondre positivement aux vœux et souhaits des personnes que nous avons interrogées et que nous estimons être représentatifs de la population de la ville de Khenchela.

Envisagés comme des lieux favorisant la solidarité et la convivialité entre les habitants des quartiers, favorisant l'échange, la récréation, la détente et le jeu, les espaces verts semblent favoriser le lien social.

La valorisation des équipements et des services dans la ville s'impose également comme une priorité surtout pour les quartiers sociaux les 700 et 1000 logements et précaire Ennour (Texas). S'appuyant sur l'accessibilité les commerces de proximité et l'assainissement, l'éducation et le rapprochement des services administratifs des citoyens peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du mobilier urbain.

Les notions de sécurité et tranquillité sont transversales à l'action proposée. Il est ainsi souhaité de les intégrer comme une préoccupation majeure dans la politique locale. Les objectifs de tranquillité ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat. Parallèlement à la valorisation du cadre de vie par la lutte contre le bruit, (rues squattés par les vendeurs), les autorités locales doivent opter pour une politique susceptible d'assurer une meilleure prise en charge des habitants.

La politique d'amélioration urbaine émanant de la plus haute autorité de l'Etat peut constituer une fenêtre d'opportunités pour inscrire nos villes dans la modernité.

L'amélioration de la qualité de vie dans une ville comme Khenchela est inévitablement passé plusieurs étapes pour fournir les conditions nécessaires, agréable pour les habitants en termes des équipements et services, de sécurité et tranquillité et des espaces de détente.

On peut dire aussi que les structures en charge de la gestion de la ville doivent se mettre à l'écoute des habitants en ce qui concerne les revendications de commodité, sécurité et tranquillités. Le souhait général formulé est de construire une ville habitable, sociale qui ait la capacité de renforcer le lien social entre les habitants et qui permette de mieux vivre ensemble. L'amélioration de la qualité de vie passe aussi par le biais d'un fonctionnement adéquat de la ville, qui doit de son tour passe par un découpage fiable fonctionnelle et unique de l'agglomération de la ville en vue de faciliter la gestion de ses problèmes et par la suite surmonter les obstacles de la ville.

Inscrite dans une problématique d'étude des processus des inégalités sociales et spatiales d'une ville algérienne intérieure et d'analyse de la qualité de vie dans un contexte de «crise urbaine » (Dubar, 2000), notre étude traite du lien entretenu par les individus et avec le territoire nous a amené à nous intéresser au cas représenté par des quartiers de la ville .L'ambition qui prévalait à ces travaux était l'élaboration d'une nouvelle méthode d'évaluation de la qualité de vie . Les réflexions et expérimentations menées sur la ville de Khenchela sont riches en informations (perception et aspiration).

Tout projet social avec soubassement la qualité de vie nécessite d'articuler trois approches complémentaires.

- La première approche axerait l'analyse sur l'évaluation des caractéristiques de la vie 'agréable'. Les conditions nécessaires à une existence de qualité sont ainsi identifiées en fonction d'idéaux normatifs. Cette approche est liée à des recherches d'indicateurs sociaux ou environnementaux et se limite à la sphère matérielle de la vie.
- La deuxième approche se baserait sur les systèmes de valeurs des individus ou des groupes d'individus afin d'identifier les processus de satisfaction et de préférence. Cette approche reste relative aux notions de désir, d'aspiration, d'utilité et de choix.
- Quant à la troisième approche, elle se définit en termes d'expériences personnelles et s'apparente à la notion de bien être subjectif.

Ce travail a permis de construire et d'expérimenter une méthode d'évaluation des connaissances de la qualité de vie et de tracer la voie à l'identification de critères de mesure validés. À travers l'élaboration d'un mode de questionnement centré sur l'habitant, des solutions simples mais efficaces ont été trouvées, proposant ainsi de nouvelles clefs de résolution pour mieux appréhender et mesurer la complexité des réalités urbaines. Cette approche quantitative de la qualité de vie initialement appréhendée à travers ses réalités subjectives permet d'élaborer un système d'appréciation confirmé par les perceptions et les aspirations de la population elle-même.

Il ressort que la qualité de vie constitue une préoccupation majeure des populations et des autorités politiques. La ville algérienne subit des pressions innombrables qui affectent la qualité de vie de ses habitants jusque dans sa dimension la plus intime. Aussi, la gérer n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face. Pourtant, bien administrée, la ville peut être un instrument de changement, de progrès social et de diversité culturelle.

L'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie constitue un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement.

Dans cet objectif, la relation entre l'habitant et le logement et le quartier, possédant tous les trois des caractéristiques particulières, est placée au cœur de cette recherche. Il s'agit là des trois composantes élémentaires qui forment en quelque sorte la base de l'organisation socio-spatiale et qu'il est nécessaire d'analyser.

En somme, l'appréciation de la qualité de vie repose sur une grille d'analyse construite à partir d'un ensemble d'indicateurs. Chaque indicateur choisi doit être pertinent du point de vue de cette finalité d'appréciation et doit pouvoir indiquer une tendance du point de vue de cette dernière.

Pour indiquer une tendance par rapport à la finalité, les indicateurs doivent être mesurés selon une échelle ordinale (qualitative) ou cardinale (quantitative).

L'indicateur doit permettre au moins l'une des trois comparaisons : par rapport à un objectif normé ou tendanciel, entre différents lieux spatiaux entre différentes périodes temporelles.

L'indicateur doit être suffisamment représentatif du phénomène mesuré, et la mesure doit par conséquent être relativement directe.

L'état et l'évolution d'un système urbain sont généralement évalués par une collection ou ensemble d'indicateurs. Ces ensembles se situent à l'interface entre le système d'information et le système de décision.

Enfin, sachant qu'il est privilégié une approche géographique, l'ensemble des indicateurs retenus seront rapportés au quartier, une manière de saisir les inégalités dans la qualité de vie urbaine. Le quartier, cette une micro entité territoriale urbaine, constitue, au même titre que le choix des indicateurs de la qualité de vie, un défi méthodologique. Car s'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu, revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)¹⁸⁵, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

¹⁸⁵ DI MÉO, Guy (2003) Territorialité. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003).¹⁸⁶

Dans notre cas, l'appréciation positive ou négative que portent les habitants sur leurs quartiers respectivement permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que les habitants attribuent à leurs milieux quotidiens. Cette réalité et les jugements sont résumés dans le tableau de bord. Le but du tableau de bord est d'orienter sur les types d'actions qui s'imposent pour atteindre les objectifs et améliorer les processus. C'est donc un outil de pilotage.

Notre participation à la mise en place et à la réalisation d'une enquête quantitative auprès de 342 ménages habitant cinq quartiers de la ville de Khenchela, nous a permis de collecter des informations quantitatives d'une grande richesse permettant la mise à l'épreuve de la problématique. Entendu à la fois comme espace produit (par l'histoire, les pratiques sociales, l'intervention publique, etc.) et producteur (de liens sociaux, d'histoire, d'identités, etc.), ainsi que comme espace « approprié » (Brunet, 1990) L'analyse nous a amené dans un premier temps à nous intéresser à la perception des ménages enquêtés que développe chaque enquêté à propos de son quartier.

Chaque quartier a son nom et son histoire, et parfois, ses traditions et son folklore. Etablir une évaluation des quartiers, de la qualité de vie en leur sein, est chose difficile mais réalisable, tant ils sont dépendants de leur évolution socioculturelle et économique et de l'attention que les habitants eux-mêmes et la Ville leur ont porté.

Une poignée d'habitants volontaires suffit pour organiser des événements, susciter des rencontres et parfois même réguler des relations conflictuelles. Il nous semble important aussi de reconnaître, de valoriser et de soutenir les actions qui, au-delà même de leurs objectifs festif, réactif ou constructif, favorisent les échanges en aplanissant les différences entre les générations

¹⁸⁶ GUMUCHIAN, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

et les cultures, tant le partage vers un objectif commun procure une unité de vision et de la cohésion sociale.

L'étude des perceptions et les aspirations entretenues par les habitants des quartiers de la Ville avec leur territoire de résidence est ainsi riche en enseignements.

L'identification des indicateurs fondamentaux de qualité de vie, basée sur les représentations individuelles des habitants, est à l'origine d'une méthode empirique du terrain et d'observation urbaine qui permettent une l'analyse fine et précise des inégalités sociales et spatiales de la qualité de vie dans les quartiers de la ville de Khenchela Les résultats obtenues au terme de perception sur la qualité de vie, ressort :

- De grandes inégalités dans la qualité de vie au niveau des quartiers,
- Une appréciation relativement négative par la population de la qualité de vie de leurs quartiers respectifs,

Les raisons d'insatisfaction diffèrent d'un quartier à un autre : insécurité, assainissement, accès aux services et équipements de proximité, etc. ...

Ce constat est la résultante d'un manque d'articulation entre les politiques de l'habitat, du logement et de la politique de l'environnement.

Le bien-être et l'épanouissement des populations est un objectif tant souhaité mais pas facile à atteindre tant les contraintes, les enjeux et les conflits auxquels les décideurs doivent faire face sont importants.

La recherche d'une meilleure qualité de vie est fréquemment évoquée de manière implicite dans les discours et les politiques de l'Etat. La politique d'amélioration urbaine émanant de la plus haute autorité de l'Etat peut constituer une fenêtre d'opportunités pour inscrire nos villes dans la modernité.

Pour reprendre les termes, les souhaits des habitants de la ville de Khenchela vis-à-vis de la qualité de vie passe par un développement urbain harmonieux et équilibré et un environnement amélioré. L'amélioration de certain d'indicateurs tels que la sécurité et la tranquillité s'inscrit comme une réponse au souhait des habitants de disposer de commodités capables d'apporter la qualité de la vie au cœur de l'habitabilité des quartiers. Envisagés comme des lieux favorisant la solidarité et la convivialité entre les habitants des quartiers, favorisant l'échange, la récréation, la détente et le jeu, les espaces verts semblent favoriser le lien social.

La valorisation des équipements et services dans la ville s'impose également comme une priorité surtout pour les quartiers sociaux les 700 et 1000 logements et précaire Ennour (Texas). L'amélioration du cadre de vie repose nécessairement sur l'accessibilité, les commerces de

proximités, l'assainissement et l'éducation ainsi que sur le rapprochement des services administratifs aux citoyens et la qualité de l'environnement et du mobilier urbain.

La notion de la sécurité et tranquillité est transversale à l'action proposée. Il est ainsi souhaité d'intégrer comme une préoccupation majeure dans la politique locale. Les objectifs de tranquillité ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat. Parallèlement à la valorisation du cadre de vie par la lutte contre le bruit, (rues squattées par les vendeurs), les autorités locales se proposent de renforcer la politique de prise en charge mieux des habitants. En résumé, Il s'agit de se mettre à l'écoute des habitants en ce qui concerne les revendications de commodité sécurité et tranquillités. Le souhait général formulé est de construire une ville habitable sociale qui ait la capacité de renforcer le lien social entre les habitants et qui permette de mieux vivre ensemble.

Le taux de satisfaction que les habitants souhaitent offrir une qualité de vie qui devient peut-être un véritable argument d'effacer les inégalités territoriales.

Ce travail permet enfin l'ouverture de nouvelles voies de recherches scientifiques. Ce mémoire a volontairement axé son développement sur la qualité de vie urbaine d'une ville Algérienne intérieure moyenne directement liée aux besoins de proximité, cependant, les champs d'interrogation demeurent encore nombreux. Des méthodes similaires peuvent être entreprises pour évaluer la qualité de vie des habitants dans la ville, non plus au sein de leur cadre résidentiel, mais autour de leur lieu de travail. Un changement d'échelle peut également être envisageable, en n'analysant non plus l'espace de proximité mais un territoire plus vaste comme celui de l'agglomération par exemple.

Nous pouvons présager que la recherche par indicateurs donnerait dans ce cas des résultats très différents. La qualité de vie peut également être envisagée dans le cadre d'un cheminement urbain spécifique comme celui d'amélioration urbaine, le transport urbain par exemple. Cette problématique peut permettre d'interroger la qualité de vie de manière dynamique non plus au sein d'un ancrage spatial mais sur des linéaires de déplacement quotidienne.

Ces quelques pistes de travail montrent que les perspectives de recherche en la matière sont encore nombreuses et que la notion de qualité de vie demeure un champ exploratoire.

Le choix d'un système d'indicateurs pour évaluer la qualité de vie dépend de différents facteurs, entre autres :

- Le type de réalité que l'on désire étudier : perceptions des gens par rapport à leur environnement, à leur santé, qualités de leur cadre de vie, à leur niveau d'éducation, à l'accès au logement ou à l'emploi,

- La façon d'aborder cette réalité: les indicateurs peuvent ainsi favoriser une approche sociologique, spatiale, économique, environnementale, etc.
- L'échelle à laquelle on aborde une problématique.

La finalité des indicateurs revêt elle aussi une grande importance: serviront-ils à réaliser un portrait plus ou moins général d'un contexte donné (diagnostic urbain), ou seront-ils des aides à la décision dans le cadre d'un projet urbain en particulier ? Dans cet atelier, l'approche par le développement durable sera privilégiée : le développement durable fournit en effet un cadre conceptuel qui permet d'aborder les différentes composantes de la qualité de vie en milieu urbain (qualité de l'environnement, économie, intégration de la société).

La qualité de vie en milieu urbain nous semble en particulier intimement liée à la satisfaction résidentielle. La qualité du cadre de vie sera ainsi un des thèmes majeurs de réflexion

Il paraît que l'ensemble des problèmes relatifs à la qualité de vie dans les quartiers étudiés relève en partie de l'absence d'une coordination entre les différents acteurs intervenant dans la ville et de l'existence de nombreux découpages établis en fonction des besoins de chaque organisme. Ces découpages reflètent des conflits d'acteurs urbains au sein de la même agglomération. Or, Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis et d'être complémentaire avec les autres, sans se substituer à un autre dans le but d'une bonne gestion territoriale ayant pour objectif principal l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre de développement durable et de bonne gouvernance.

Au terme de ce travail nous ne prétendons pas avoir répondu à toutes les questions, certaines restent sans réponses. Quelle est la vision des acteurs et quelle peut être notre vision collective de la qualité de vie dans les villes Algériennes du 21ème siècle ? Quels peuvent être les stratégies et les objectifs ? Quelles sont les responsabilités de chacun ? Les acteurs locaux disposent-ils des marges de manœuvre pour réussir ? Bien entendu, chaque ville est différente des autres. Les situations, les systèmes d'acteurs et les gouvernances locales ne sont pas les mêmes.

La réponse à ces questions peut constituer l'objet d'études ultérieures qui traiteront en profondeur ces problèmes qui sont des préoccupations de l'heure.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJA D., DROBENKO B., (2007), Droit de l'urbanisme, les conditions de l'occupation du sol et de l'espace, l'aménagement –le contrôle –le financement –le contentieux collection droit pratique Berti Édition Alger.
- ALBIN Michel . (1975), L'Homme et les villes,
- ANDREWS. WHITMAN. (1973),social indicators of Well-Being American Perceptions of life Quality New York
- ASCHER François. (1998), La fin des quartiers. Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états: faire, vivre et dire la ville*. Paris, L'Harmattan. Pages 183 à 201.
- AUTHIER Jean-Yves (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. Pages 88 à 131.
- AUZELLE R. (1965), *Technique de l'urbanisme*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 112 p.
- BAILLY Antoine (1995), Les représentations en géographie. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica. P 369381
- BAILLY A., Ferras R. (1997), *Eléments d'épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris, 192 p.
- BAILLY A., Baumont C., Huriot J.M., Saliez A., (1995), *Représenter la ville*, Economica, Paris, 112 p.
- BAILLY.A(1981), la géographie des bien être. Paris : PUF.Coll, Géographie 239p.
- BAILLY A., Beguin H., (2001), *Introduction à la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 218 p.
- BAILLY A.S., (1981), La géographie du bien-être. Paris, Presses Universitaires de France, 239 pages
- BARBARINO –SAULNIER N.(2005), De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon, thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université lumière Lyon 2005. P 13.
- BAIROCH. (1984), Histoire & Mesure / Année 1986 / 1-3-4 / pp. 81-105.
- BEGUIN H., 1979, Méthodes d'analyse géographique quantitative, LITEC, Paris, 252 p.
- BERNARD., (1878). Principe médicale. Exp, p, 242
- BONARDI C., GIRANDOLA F., ROUSSIAU N., SOUBIALE N., (2002), Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie. Paris, In Press Editions, 390 pages.
- BOUGE M.(1975), : what is the quality of life indicator .Social Indicator Research , Vol2 , pp65-79.
- BOUJROUF S., HASSANI E (2008), Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques l'espace politique n° 5 (02-2008)

- BRODACH A., GOGGI M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.
- BRODHAG C. (2004), Développement durable et énergie, Journées X-ENS-UPS Physique, Ecole Polytechnique, 14 mai 2004.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., (1993), *Les mots de la géographie*, Reclus, Paris, 518 p.
- BRUNET R. *Territoire : l'art de découpe*, Revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.251-255.
- CAMPBELL et AL. (1976) The quality of American life .perception evaluation and satisfaction. New York: Russel sage.
- CANTRIL.H (1967); The Pattern of human Concerns. New Brunswick; Rutgers University Press.
- CARSON.R, *Printemps silencieux (Silent spring)*, traduit de l'anglais par J. F. Gravrand, préface du professeur Heim.Hémardinquer Jean-JacquesAnnales / Année 1969 / 6 / p. 1471
- CATHERINE Charlot et VALDIEU Philipe Outequin Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel , HERMATAN 2006 p 296
- CASTELLS MANUEL, *la question urbaine*. Revue française de sociologie / Année 1974 / 15-4 / pp. 617-626
- CHERQUI.F . (2005), Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQA thèse de doctorat, université la Rochelle, département de génie civil, p 9, 2005
- CHRISTIAN GOUDINEAU., La ville antique, «ville de consommation» ? Études rurales / Année 1983 / 89-91 / pp. 275-289.
- Christine TOBELEM-ZANIN ;la qualité de vie dans les villes françaises ;collection nouvelles données en géographie ISSN 1160-1027 publication de UR l'université de Rouen 1995.
- CLAUDE CABANNE. (1984), Lexique de géographie humaine et économique, Editions Dalloz.
- CHRISTOPHE D. (1998), « Territoire, qualité de vie et bien-être social »,4e congrès La Wallonie au Futur 1998
- COMBY J., 1977, Mémento d'urbanisme, Centre de Recherche et d'Urbanisme, 574 p.
- CATALONIA 1993
- DAUPHINE A. (1988) , Comté de Nice, Côte d'Azur, Région niçoise : les transformations d'un espace régional. Rev. D'Analyse spatiale, quantitative et appliquée, Nice, n° 25, p. 3-9, 2 fig. Foucault B.
- P. DAGNELIE. Théorie et méthodes statistiques. Éditions J. Duculot, Gembloux 1969
- DEBARBIEUX., BERNARD & VANIER, MARTIN, dir. (2002) *Ces territoires qui se dessinent*. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.
- DJABER.(1966), Technologie et relation sociales, Ed Elmaarifa, Egypt., 1996 p145.

- Djebnourne ,B. (2008) les inégalités de la qualité de vie des quartiers d'une ville intérieure -cad de la ville de khnechela Est Algérien (mémoire de magister 2008) université Badji Mokhtar Annaba Algérie .p190.
- DIENER E. et SUH E., (1997), Measuring quality of life : economic, social and subjective indicators. Social Indicators Reseach, pp 189-216
- Di Méo, Guy (2003), « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.
- Direction de l'environnement de Khenchela2008.
- DUBY Georges et al., histoire de la France rurale 3. De 1789 à 1914, Points Histoire, 1975, 2003, 571 p.
- Forum mondiale, ville et qualité de vie enjeux globaux solution locaux Genève 18-20 Mai 2006.
- ECKMANN A., ZIMMERMANN M., (OFEN), Bosshart F., (ARE), Steiner V. (OFL). (2004), Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes. OFCL, 24 pages.
- FLEURY S.(2005), Aménagement urbain et haute qualité environnementale, mémoire d'ingénieur ESGT,France p 7.
- GEORGES Perec, in Espèces d'espaces. , Paris 1974 édition de minuit.
- GHORRA-GOBIN C., la légitimité d'une redéfinition du territoire : citoyenneté et culture civique *Analyse critique du contexte urbain américain*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 numéro3.p233-237
- GRAF Meyer Y., JOSEPH Isaac, (1990), L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris, Nouvelle edition, RES Champ Urbain, Aubier, 378 pages
- GERARD A., (1980) , *Géographie urbaine*, Support de cours, Ecole d'Architecture de Strasbourg, 30 p.
- GILLES Desthieux.,(2005), Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.
- GRAFMEYER, Yves & JOSEPH, Isaac. (2004) ,*L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Éditions du Champ urbain.
- GUMUCHIAN, Hervé (1989) ,« Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.
- HARLAND D.(1972) , social Indicators ans the measuremnt of Quality of life.ottawa :Departemnt d'Exânsio regionale,Paris 2 tomes 213pet 283p.
- HARRIS C.D., ULLMAN E.L., (1945) , The nature of cities, *TheAnnals of the American Academy of political and social science*, 1945
- HENRI Pirenne Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine / Année 1933 / 8-8 / pp. 268-272.
- <https://www.piloter.org/business-intelligence/datamining.htm>

- HILGERS M., Vers le développement durable des quartiers. ECOLO, rapport publié dans le cadre des EGE, 2000, page. 47
- HOTTOIS Gilbert, *Penser la logique*, De Boeck Université, 1989
- HOUGAS ., HAJOUTI . (2007) Gestion des déchets urbains sol de cas dd la ville de khenchela, mémoire d'ingénieur, département d'aménagement université Mentouri Constantine.
- HOYT H., (1939), *The Structure and Growth of residential Neighborhood in American Cities*, Washington, Federal Housing Administration, 122 p.
- H. MATHIEU (1975). Au fil du risque, les villes : Une approche symbolique de la gestion urbaine ,Les Annales de la Recherche Urbaine / 40 / pp. 11-16.
- ÌON Stockar et al., 2000, Planification directrice cantonale durable, synthèse, Publication interne, Office Fédéral de l'Aménagement du Territoire, Berne.2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003
- IRIBARNE .PH., (1974), les relations entre bien être subjectif et bien être objectif ; Paris : OCDE éléments subjectif du bien être Vol3, pp 36-67.
- JEAN-Claude victor – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004
- JEAN-Paul lacaze Les Annales de la Recherche Urbaine / Année 1989 / 42 / p. 115
- JOLIVET et LENA. (2000), Logiques identitaires, logiques territoriales », édité par Marie-José Jolivet, n° 14, 2000, 195 p.
- JORADP. (Journal officiel). <http://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>
- *Journal of Urban Affairs*. Vol.22, Number2. Pages 157 à 173.
- NOSCHIS Kaj .(1984), *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- KAMMERER et VITOUX. (2004), Les frontières sociales dans un contexte..., Fayard, 1990, p. 331 sq
- KAMP, I. V., LEIDELMEIJER, K., MARSMAN, G. and HOLLANDER, A. D. (2003) Urban environmental quality and human well-being towards a conceptual ftamework and demarcation of concepts; a literature study. *Landscape and Urban Planning*, vol. 65, p. 5-18.
- KOÏCHIRO Matsuura, Directeur général de l'UNESCO (Marrakech, le 18 mars 2002, remise des prix UNESCO Villes pour la Paix).
- LACAZE J.P., (1995), *L'Aménagement du territoire*, Edition Flammarion, Dominos,127 p.
- LAURINI R.. (2001), *Information Systems for Urban Planning*, Taylor & Francis, London, 349 p.
- LAMBERT L. (2006). *Quartiers durables, piste pour l'action locale* décembre, 2006 page4.
- Le donjon de Châteaudun Bulletin Monumental / Année 1970 / 128-2 / pp. 141-142.
- LAGANIER et al., 2002 Bulletin de l'Association de Géographes Français / Année 2002 / 79-1 / pp. 65-66.
- Ledru .Rt, (1979) ,*Sociologie urbaine* Annales de géographie , 502 pp. 742-743

- LE GUELTE L., Le BERRE M. DAHAN G., RAMOUSSE R. & COULON J. 1983. Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Etudes et analyses comportementales, 1(4) : 202-268.
- LE GLEAU J.P, PUMAIN D., Saint-Julien T., 1996, Villes d'Europe : à chaque pays sa définition, *Economie Statistique*, 194-295, 4/5, pp. 9-23.
- LELEVRIER, et all. (2004), Les Annales de la Recherche Urbaine / Année 1987 / 34 / p. 117
- LOURDEL N. (2005), Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs. Thèse, Ecole Nationale Supérieure der Mines de Saint Etienne et Université Jean Monnet, Saint Etienne, 298 p.
- LEWIS MUMFORD.(1966), *La Cité à travers l'histoire*. Beutler Corinne Annales Année 21-4 pp. 919-922
- LYNCH K., (1976), *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 222 p.
- LIUYINDULADIO Eric et LUSENGE Ndungo *Mondialisation, pauvreté et inégalité: Commerce International*.
- http://www.memoireonline.com/02/07/351/m_mondialisation-pauvrete-inegalite-commerce-international7.html
- MANSION Aurore, et RACHMUEHL Virginie, Bâtir des villes pour tous en Afrique : leçons de quatre expériences, collection Etudes et Travaux en ligne du GRET, n°31, avril 2012, 143p
- MABY J., (2004), Approche conceptuelle et pratique des indicateurs dans la géographie. Il : Maby J. (Editors). Objets et indicateurs géographiques. Collection Abtes Avignon n°5.
- MAGGINO, F. (2006) Perception and evaluation of the quality of life in Florence, Italy. p. 75—126, in Sirgy, M. J., Rahtz, D. and Swain, D. (réd.) Community Quality-of-Life Indicators: Best Cases II (Social indicators research, vol. 28). Springer, London, 329 p.
- Manuel de solà Morales *.les formes de croisement urbà*. Edition UPC Barcelona
- MASLOW (1954); Motivation and personality. New York ; Horper And Row.
- Mc Call S. (1975). Quality of life. Social Indicators Research, pp 229-248.
- Merlin P., 1988, *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses Universitaires de Vincennes, 292 p.
- MERLIN P., CHOAY F., (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses Universitaires Françaises, 723 p.
- MONDADA. Lorenza (2000) ,Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction dans le texte. Paris, Anthropos.
- M. JOHN Ilot professeur au Département de démographie de l'Université de Californie à Berkeley. De 2005 à 2007, il a également occupé le poste de chef de la Section de la mortalité à la Division de la population l'ONU.
- Ministre français de la ville puis ministre de la cohésion sociale et de la rénovation urbaine période 2001-2004.

- NATALIE S ., CHRISTINE Z (2003) ,le bruit comme facteur de nuisance à la qualité de vie du citoyen Geocarrefour vol 78/2 .p121-128.
- NOSCHIS, Kaj .(1984) ,*La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- OCDE. (1997), Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains, Collection Développement Territorial. OCDE, Paris.
- Office fédéral du développement territorial ARE, (2016) ,Développement durable et qualité de vie dans les quartiers BBL Vertrieb Publikationen, 3003 Bern www.publicationsfederales.admin.ch
- ONS. Service statistique www.ons.dz 2013
- OLIVEIRA de Souza A., DIAB Y., MORAND D. (2004), Elaboration d'un système d'indicateurs de conservation durable des sites urbains d'intérêt historique appliqué aux sites brésiliens. XXII^{ème} Rencontre Universitaire de Génie Civil, Marne-la-Vallée, France, 3 et 4 juin 2004.
- PACIONE, M. (2003) ,Urban environmental quality and human wellbeing - a social geographical perspective. Landscape and Urban Planning, vol. 65, p. 19-30.
- PAULET, Jean-Pierre 2002 Les représentations mentales en géographie. Paris, Anthropos
- PDAU de Khenchela 2008
- PELLETIER J., DELFANTE C., (1997), *Villes et urbanisme dans le monde*, Armand Colin, Paris, 238 p.
- PHILIPPE et GENIVIEVE Pinchemel la face de la terre ed armand colin 1997 p 116
- RAHAM D cours de magister « théorie des pavages et le polygone de Thiessen 2008 »
- PINCHEMAL G ., P. la face de la terre Armand Colin /Masson Paris 1997 p 115-140.
- RACINE. J.B.(1986) ,Qualité de vie , bien être et changement social, vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire ; revue de l'aménagement du territoire , 2000 N°17 la documentation Française, Paris
- .RACINE J.B., Qualité de vie, bien être et changement social : vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire, Publication de l'Université de Rouen, 1987, N°208, 288 pages.
- REPETTI, A. et PRELAZ-Droux, R., (2003), An urban monitor as support for a participative management of developing cities, Habitat International, 27 : 653-667.
- Revue durable. Dossier Rendre les villes durables grâce à leurs habitants. Revue durable n°5, Mai-Juin 2003, p. 11-58.
- ROBERT Erza. Park. (1929), La ville comme un laboratoire sociale école de Chicago Collection "Essais". Paris, 1979.
- ROBERT PARK [Ecole de Chicago]. (1996), the city: Suggestions for the investigation of human Behaviour, The Urban environment from A.J.S Vol .1916.

- ROGERSON R.J., (1998), « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124
- ROSSI A., (1981), *L'architecture de la ville*, L'Equerre, Paris, 250 p.
- ROTMANS J. and de VRIES B., (1997), *Perspectives on Global Change: The TARGET Approach*, Cambridge University Press, Cambridge.
- ROUSSEAU D., VAUZELLES R., (1995), *L'aménagement urbain*, Presses Universitaires de France, Paris, 126 p.
- RUMLEY P.A. (2002), *L'Aménagement du territoire entre changement et continuité*. Revue DISP N° 148 p 9-23 .
- RUSSELL J.A. et G.PRATT, (1980). A description of the affective quality attributed to environments. *Journal of personality and social psychology*, 38 pp311-322.
- RUYER Bernard, *Logique formelle*, PUF, 1998.
- SAUNIER Pierre-Yves. *Variation autour d'un mauvais sujet : des circonscriptions administratives à Lyon au XIX siècle*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.167-171
- SAPHIR (Swiss automated Public Health Information Resources) <http://www.hospvd.ch/chuv/bdfm/saphirsc.htm>
- SHAFER, C. S., Lee, B. K. and Turner, S. (2000) ,A tale of three greenway trails: user perceptions related to quality of life. *Landscape and Urban Planning*, vol. 49, p. 163-17
- SCHNEIDER (1975), the quality of Life and social indicators Research .Public administration Review, Vol.36 pp.297-305.
- Selon l'étude « Perspectives de l'urbanisation mondiale : la Révision 2003 », la proportion de la population urbaine atteindra 50% en 2007.
- SENEAL, G., Hamel, P. J. and Vachon, N. (2005), forme urbaine, qualité de vie, environnements naturels et construits éléments de réflexion et test de mesure pour la région métropolitaine de Montréal. *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 49, n° 136, p. 19-43.
- SPANGENBERG H. H., Pfahl S. et Deller I., 2002, Toward indicators for institutional sustainability: lessons from an analysis of Agenda 21, *Ecological Indicators*, 2: 61-77
- Statisticien italien Corrado Gini (1884-1965).
- SIEGEL 1956. *Non-parametric statistics for the behavioral sciences*. McGraw-Hill Book Company
- THIRY Philippe, *Notions de logique*, De Boeck Université, 1996..
- TOBELEM-Zanin C., (1995), *La qualité de vie dans les villes françaises*. Rouen, Publication de l'Université de Rouen, N°208, 288 pages
- TOBELEM-ZANIN.C, (1995), *la qualité de vie dans les ville française*, Publication de l'université de Rouen ISBN.pp88-104
- VANIER M., FEYT G., DERIOZ P., Jean Y., (1997), *Les limites du territoire : regard de géographes élus locaux* Revue de Géographie de Lyon, Volume 72 Numero3 p.239-249

- WILSON (1967).The Quality of life in America, Kansas City: Midwest research Institute.
 - YOUNG, Michael and WILLMOTT, Peter 1983 *Le Village dans la ville*. Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.
 - ZAMOUN S., D.TABUTIN, A.YAKOUBD, ALI Kouaci : Population et l'environnement au Maghreb, Editions le Harmattan, 1995.
- .

ANNEXES

La qualité de vie urbaine et la gestion territoriale

DU 15/03/2015 AU 30/03/2015 - UNIV-TEBESSA

"Bonjour, je suis étudiant en magister, je réalise actuellement une étude sur la qualité de vie et la gestion territoriale dans la ville de Khenchela, le but de ma démarche est d'identifier ce qu'est la qualité de vie dans une ville moyenne et chercher les indicateurs qui permettent de la mesurer. Auriez -vous une dizaine de minute à m'accorder pour répondre à ce questionnaire.

RUBRIQUE : CARACTERISATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES HABITANTS

1. Vous êtes ?

- ☐ 1. Homme ☐ 2. femme

La réponse est obligatoire.

2. Quel âge avez-vous ?

- ☐ 1. 18 - 25 ans ☐ 2. 26 - 49 ans ☐ 3. 50 - 64 ans
☐ 4. 65 ans et +

3. votre statut familial ?

- ☐ 1. Célibataire ☐ 2. Marié ☐ 3. Séparé ☐ 4. Veuf

4. Avez -vous des enfants ?

- ☐ 1. oui ☐ 2. non

La réponse est obligatoire.

5. Si oui combien ?

6. Votre niveau d'instruction :

- ☐ 1. Sans niveau
☐ 2. Primaire
☐ 3. Niveau moyen
☐ 4. Secondaire "lycée"
☐ 5. Etude universitaire
☐ 6. Supérieure " post-graduation "

7. Le niveau de scolarité de vos enfants :

- ☐ 1. Sans niveau
☐ 2. Primaire
☐ 3. Moyen
☐ 4. Secondaire "lycée"
☐ 5. Etude universitaire (DEUA ,licence, ingénieur ,DES, master)
☐ 6. Supérieure " post-graduation (magister, Doctorat et plus)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

8. Combien de personnes vivent dans votre maison ?

La réponse doit être comprise entre 1 et 30.

9. Combien de ménages dans votre maison

10. Quelle est actuellement votre activité professionnelle :

- ☐ 1. Sans activité professionnelle (À la recherche d'un emploi)
☐ 2. Manœuvre ou ouvrier (qualifié, non qualifié)
☐ 3. Employé (fonction publique, entreprise, commerce, services)
☐ 4. Profession libérale,(Agriculteur, artisan, commerçant) cadre de la fonction publique
☐ 5. Cadre de la fonction publique
☐ 6. retraité

11. Si vous travaillez comme salarié, quel est le type de votre contrat de travail ?

- ☐ 1. Contrat à durée permanente confirmé dans le secteur publique ou privé
☐ 2. Contrat à durée déterminée (intérim, emploi temporaire, ...)
☐ 3. journalier
☐ 4. autre.

12. Si vous travaillez indiquer le lieu :

- ☐ 1. Dans votre quartier ☐ 2. Dans la ville
☐ 3. Dans la région ☐ 4. Autre

13. Comment vous déplacez le plus souvent pour vous rendre à votre travail ?

- ☐ 1. A pied
☐ 2. Transport en commun
☐ 3. Par taxi
☐ 4. En voiture personnelle
☐ 5. Autre mode de transport

14. Vous - votez ?

- ☐ 1. Souvent ☐ 2. Selon le scrutin
☐ 3. Je boycotte ☐ 4. Je ne suis pas inscrit
☐ 5. autre

15. quelles sont Les raisons

- ☐ 1. Non convaincu par le programme des candidats
☐ 2. Indifférent
☐ 3. C'est un droit civique
☐ 4. Selon les intérêts
☐ 5. Besoin de la carte de vote
☐ 6. Autre:...

RUBRIQUE : ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (LOGEMENT, QUARTIER)

16. Depuis quelles d'années habitez-vous ce quartier ?

La réponse doit être comprise entre 1962 et 2013.

La réponse est obligatoire.

17. Vous habitez :

- ☐ 1. Villa
- ☐ 2. Maison familiale à un ou deux étages
- ☐ 3. Maison traditionnelle simple
- ☐ 4. Immeuble d'appartement (bloc)
- ☐ 5. Constructions précaires
- ☐ 6. Autre:

18. Statut d'occupation :

- ☐ 1. Propriétaire
- ☐ 2. Locataire
- ☐ 3. Loge chez un proche (maison familiale)
- ☐ 4. Logement de fonction
- ☐ 5. Autre

19. Dans le logement vous bénéficiez de :

- ☐ 1. Mode d'éclairage (electricité)
- ☐ 2. Source d'énergie utilisée (gaz de ville)
- ☐ 3. Eau à boire dans la maison
- ☐ 4. Mode d'évacuation des eaux usée

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

20. Nombre de pièces dans le Logement ,Usage d'habitation

21. Nombre de pièces dans le Logement. Autres usages (Ex : cuisine, magasin garage) ;

22. Comment évaluez-vous l'état de:Nature des murs

- ☐ 1. Mauvais ☐ 2. Passable ☐ 3. Moyen
- ☐ 4. Bon ☐ 5. Excellent

23. Comment évaluez-vous l'état de:Nature du toit

- ☐ 1. Mauvais ☐ 2. Passable ☐ 3. Moyen
- ☐ 4. Bon ☐ 5. Excellent

24. Comment évaluez-vous l'état de:Nature du sol des pièces d'habitation

- ☐ 1. Mauvais ☐ 2. Passable ☐ 3. Moyen
- ☐ 4. Bon ☐ 5. Excellent

25. Comment évaluez-vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

- ☐ 1. En bon état
- ☐ 2. Nécessite quelques travaux
- ☐ 3. A rénover complètement
- ☐ 4. A détruire

26. Quelle étage

27. Combien de fois avez -vous déménagé dans 10 dernières années 2003-2013 ?

- ☐ 1. 2003-2007 ☐ 2. 2007-2013

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

28. Quelles sont les raisons qui vous feraient demeurer au même endroit ?

- ☐ 1. La famille
- ☐ 2. La tribu "El Arch."
- ☐ 3. L'emploi
- ☐ 4. L'esthétique de quartier(Bâtis, trottoirs, ruelles.)
- ☐ 5. Confort de l'habitat
- ☐ 6. La sécurité dans le quartier
- ☐ 7. L'accessibilité aux services (commerces , Education ,santé , administration)
- ☐ 8. Manque de moyens ailleur
- ☐ 9. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (8 au maximum).

29. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? vivre dans une maison ou logement de grande taille (type F3 et plus

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

30. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? vivre dans maison ou logement(en cas de location) dont le loyer ou les frais sont abordable

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

31. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? pouvoir posséder un espace ou un jardin ou une clôture

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

32. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? pouvoir vivre dans un quartier calme et tranquille

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

33. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? pouvoir d'atteindre rapidement le centre-ville par le moyen de transport (public ou privé) ou à pied

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

34. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? faire les achats (courses) de tous les jours dans mon quartier

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

35. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? que mes enfants puissent aller à l'école sans peur dans mon quartier

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
- ☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

36. quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ? pouvoir me promener le soir ou en dehors des heures de travail sans peur dans mon quartier

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu importe
☐ 3. Assez Important ☐ 4. Très Important

37. Pour votre cadre de vie quotidienne , quelles sont les caractéristiques de votre quartier qui vous semblent les plus importants ?

38. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? La tranquillité de votre quartier

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

39. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? Le niveau d'équipement de votre quartier en commerce et services

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

40. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? L'aspect esthétique de votre quartier

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

41. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? La qualité environnementale naturelle

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

42. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? La taille et le confort du logement

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

43. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? Vos liens sociaux avec votre quartier (famille, Arch)

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

44. comment évaluer -vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ? autres

- ☐ 1. Pas du tout satisfait ☐ 2. Plutôt pas satisfait
☐ 3. Plutôt satisfait ☐ 4. Tout à fait satisfait

45. Indiquer les caractéristique qui vous paraissent être les plus importantes

46. D'une façon générale êtes-vous satisfait de l'emplacement de votre logement

- ☐ 1. oui ☐ 2. non

47. Si Non quelles sont les raisons ?

48. Parmi cette liste, quels sont les éléments que vous jugez les plus importants pour votre cadre de vie quotidienne dans le quartier .

- ☐ 1. L'assainissement
☐ 2. Densité de la population dans votre quartier
☐ 3. Protection contre les inondations
☐ 4. La diminution de la criminalité dans le quartier
☐ 5. Trottoirs non squattés par les vendeurs
☐ 6. Circulation piétonne dans le quartier
☐ 7. Le respect des normes d'hygiène
☐ 8. La clôture autour du lieu de résidence
☐ 9. La présence de parking, jardin
☐ 10. L'intervention des services de la commune

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

49. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis de L'Assainissement

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

50. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis de Transport

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

51. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis de l'Eclairage public

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

52. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis Les inondations

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

53. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis du Ramassage de déchets

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

54. votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à-vis de l'AEP (alimentation en eau potable)

- ☐ 1. Jamais ☐ 2. Rarement
☐ 3. Occasionnellement ☐ 4. Assez souvent
☐ 5. Très souvent

55. Quels sont les éléments qui affectent positivement votre qualité de vie ?

56. Quels sont les éléments qui affectent négativement votre qualité de vie ?

57. Quelle est la plus grande source de la pollution dans votre quartier ?

- ☐ 1. Déchets (Domestiques, Agricoles, Industriels, Par les véhicules, Animaux sauvages)
- ☐ 2. Nuisance sonore (Industries, Véhicules, Rue squattée par les vendeurs, Activités, (menuiserie, forgeron ...)
- ☐ 3. Pollution visuelle (Sauté, Couleur d'immeuble, Manque d'espaces verts, Présence de déchets)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

58. Y a-t-il des risques qui menacent votre santé dans votre quartier ?

- ☐ 1. oui ☐ 2. non

59. Si Oui précisez :

60. Qu'est ce que vous attendez d'un espace ou d'un équipement ?

- ☐ 1. Qu'il soit à côté de chez vous
- ☐ 2. Qu'il soit facile d'accès
- ☐ 3. Qu'il soit sécurisé
- ☐ 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

61. En ce qui concerne la sécurité quelles sont les solutions de précaution pour garantir la qualité de vie quotidienne ?

- ☐ 1. La présence de sûreté urbaine (arrondissement de la police)
- ☐ 2. Le gardien de bâtiment ou de quartiers
- ☐ 3. La solidarité des habitants de quartiers
- ☐ 4. Autre:...

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

RUBRIQUE : SERVICES

62. la présence de commerces et de services de proximité participe-t-elle dans votre qualité de vie quotidienne.

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Sans avis

63. La présence de service lié à l'éducation

- ☐ 1. Crèche
- ☐ 2. école primaire
- ☐ 3. CEM
- ☐ 4. Lycée
- ☐ 5. Centre de formation
- ☐ 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

64. La présence de service public

- ☐ 1. antenne APC
- ☐ 2. Poste (actel d'internet)
- ☐ 3. Banque
- ☐ 4. Sonalgaz
- ☐ 5. Casorac ,casnos
- ☐ 6. Autres précisez :
- ☐ 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

65. la présence de commerces et de services de proximité dans votre quartier

- ☐ 1. Commerce de détail (boucher, boulanger, épicerie superette)
- ☐ 2. Cafés
- ☐ 3. restaurants, gargotier,snak-sandwich
- ☐ 4. Cybercafé , librairie ,boutiques multiservices
- ☐ 5. Pharmacie
- ☐ 6. Autres (mécanicien, forgeron ,menuisier)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

66. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail, (

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

67. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-La présence de service public antenne APC, PPT, Sonalgaz, Actel -A

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

68. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-La présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire, C

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

69. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-La présence de service lié à la santé centres de santé (les urgences

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

70. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-L'accès facile à des commerces près de chez vous

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

71. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-Le fait de pouvoir sortir (restaurants, gargotier, cafés)

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

72. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-Le fait de pouvoir faire des rencontres

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

73. Pour chacun de ces critères relatifs aux services précisez leurs degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne (pour l'accès aux commerces et les déplacements faciles) :-Rien de tout cela

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Peu important
☐ 3. Assez important ☐ 4. Très important

74. L'apport du commerce dans le quartier

- ☐ 1. Du lien social
☐ 2. De la sécurité
☐ 3. Des nuisances sonores
☐ 4. De la saleté
☐ 5. Des embouteillages (rues squaté par les vendeurs)
☐ 6. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

75. Enfin donnez des expressions plus importantes qui selon vous définissent la qualité de vie dans votre quartier :